HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ITALIE

1815 A 1850 — 1859 ET 1860

BORDEAUX. — IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU,
ancien hôtel de l'Archevêché (entrée rue Guiraude, 11).

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ITALIE

DE 1815 A 1850

avec des notes sur les événements

DE 1859 ET 1860

PAR

M. DIEGO SORIA de Chiaspano

PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC EN ITALIE

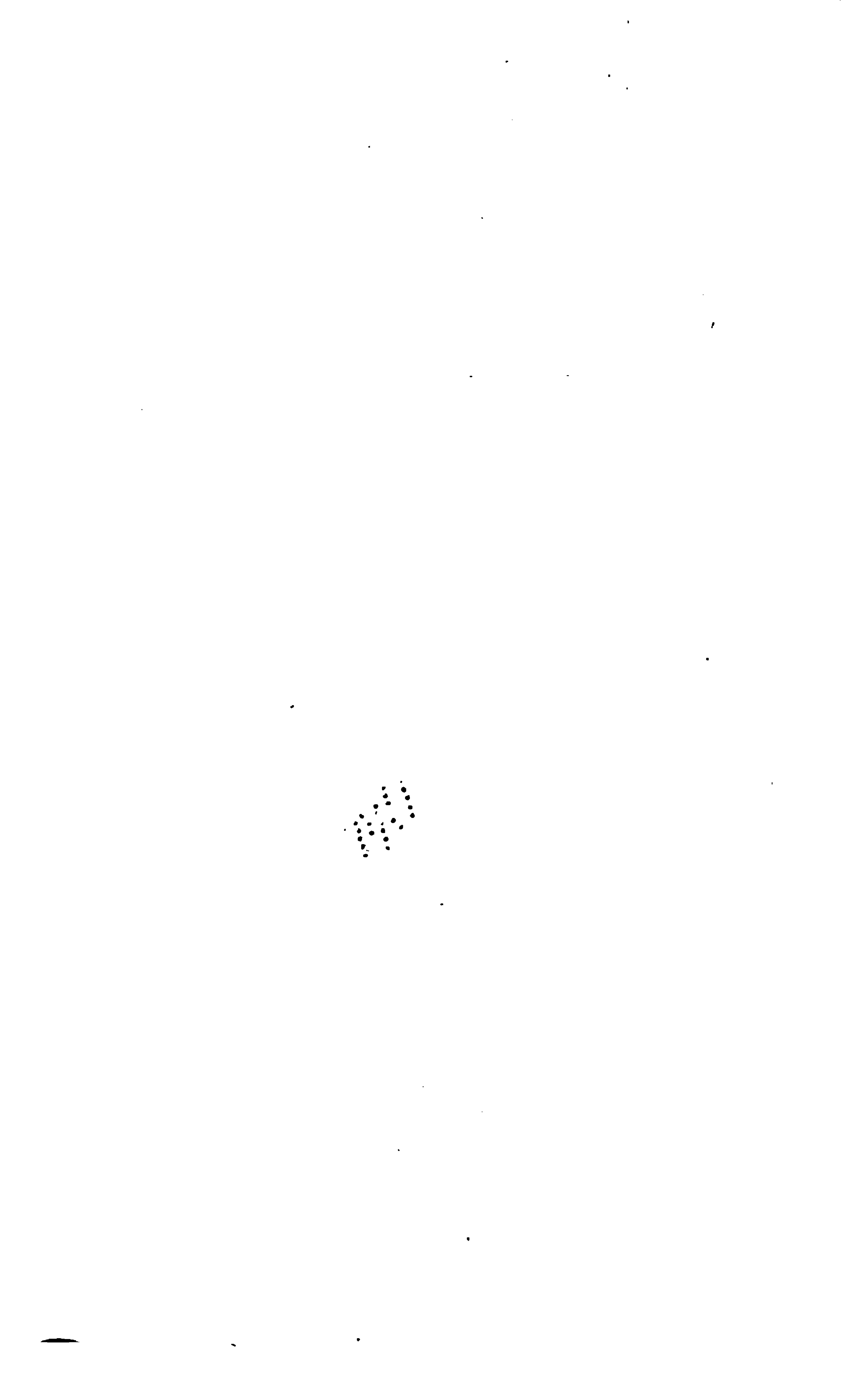
TROISIÈME VOLUME.

NIMES

CHEZ L'AUTEUR

5, RUE SEGUIER, 5.

1861



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE L'ITALIE

1815 A 1850 — 1859 ET 1860

CHAPITRE I.

État de la Toscane. Position équivoque de Léopold II, de Montanelli et de Guerrazzi. Le ministère dissout les chambres. Chute du ministère Pinelli en Piémont. Gioberti le remplace. Programme politique de Gioberti. Premiers actes des nouveaux ministres. Troubles à Gênes. Accueil que Pie IX reçoit du roi de Naples. Effet que la fuite du Pape produit dans les États romains; tranquillité admirable des populations; prudente conduite des ministres et des deux conseils législatifs. Sages mesures des conseils; il semble que les réformes commencent enfin à se réaliser dans le pays. Bref de Pie IX du 27 novembre. Menées de la cour de Gaëte pour bouleverser l'État romain; elles manquent leur but. Résolutions des conseils législatifs. Une députation part le 5 décembre pour Gaëte.

Nous avons laissé la Toscane au moment où Montanelli cherchait inutilement à nouer des négociations avec les cours de Rome, de Naples et de Turin, dans le but de réaliser son dessein relatif à la formation de la constituante. La nouvelle de la fuite du Pape ranima ses espérances. Il proposa de convoquer la constituante italienne à Rome, sous la présidence honoraire du grand-duc Léopold : c'était l'inviter à présider à ses funérailles. L'intérêt évident qu'avaient les princes à ne pas accéder à cette proposition fut un obstacle insurmontable. Il fallut se résigner à prendre l'initiative au nom de la Toscane, ce qui ne laissait aucune chance de succès.

A entendre Montanelli et Guerrazzi, ils auraient amélioré l'état des finances, diminué les impôts, réorganisé les municipalités,

fortifié la garde nationale, réformé la police, préparé une armée pour la guerre. Leurs paroles pouvaient être plus ou moins sincères; mais il est rare que la multitude se laisse gouverner par ceux qui l'ont soulevée. Ce fut en vain que Guerrazzi voulut retenir les Livournais, en leur disant que *celui qui brise doit payer;* lui-même les avait habitués à briser sans payer. Aussi les ministres démocrates, bon gré mal gré, se trouvèrent condamnés à servir le peuple, à en recevoir des conseils et des conditions, à conserver leur ancienne familiarité avec les chefs des sectes, à se recommander souvent à l'indulgence des émeutiers. Il n'y avait qu'un petit nombre de soldats disciplinés; on organisait l'armée avec de vaines déclamations; on parlait beaucoup et on agissait peu. Les Toscans appartenant au parti des modérés abandonnaient l'un après l'autre le pays, et ne pardonnaient pas au prince d'avoir livré l'État à la discrétion de ministres démocrates. Léopold paraissait triste et résigné; il avait consenti à la formation de la constituante italienne, en disant que *si la Toscane pouvait être heureuse à cette condition, il risquerait volontiers la couronne.* Il faisait aussi semblant d'accueillir avec plaisir les paroles de Guerrazzi, qui lui promettait *une couronne plus splendide.* En réalité, il ne comptait que sur l'arrivée prochaine des troupes autrichiennes, et il écrivait à ses parents en Autriche *qu'on vînt le délivrer au plus tôt.* Après les événements de Rome et la fuite du Pape, sa tristesse s'accrut, et il montra envers ses ministres une irrésolution qu'il n'avait pas laissé voir jusqu'alors. Les ministres s'en aperçurent, mais ils ne s'inquiétèrent pas de ce revirement, comptant assez sur la faiblesse supposée et la condescendance du prince pour être assurés qu'ils continueraient à gouverner eux-mêmes. Ils rencontraient un plus sérieux obstacle dans la chambre des députés, où dominait l'esprit de modération. Ils prononcèrent la dissolution de la chambre, et ordonnèrent la convocation des colléges pour l'élection de nouveaux députés.

Les nouvelles de Rome et de la Toscane arrivèrent à Turin dans un mauvais moment pour le ministère Pinelli. Ayant obtenu de la chambre, quelques jours auparavant, un vote de confiance,

il se reposait sur sa victoire. Mais aussitôt que l'excitation produite dans le parti démocratique du Piémont par la nouvelle de la fuite du Pape vint s'ajouter au mécontentement général causé par la lenteur des négociations diplomatiques de Bruxelles, la joie de Pinelli et de Revel cessa, et, comprenant que le pouvoir allait échapper de leurs mains, ils résolurent de l'abandonner. Ils attendirent, pour donner leur démission, qu'une occasion quelconque s'offrît à eux.

Le 3 décembre, aucun des députés ne s'attendait à un débat sérieux dans la chambre. On fit un rapport sur la pétition des étudiants qui réclamaient une réforme du règlement universitaire en ce qui s'opposait aux associations politiques. Le rapport concluait à l'accueil de la demande. Le ministre Boncompagni combattit ces conclusions avec beaucoup d'aigreur, et finit par déclarer que devant un vote de la chambre favorable à la demande des étudiants, il déposerait son portefeuille. L'opposition accepta le défi. Brofferio monta à la tribuue et dit : « Le ministre craint que les passions politiques soient un obstacle aux études; il nous déclare que les professeurs de l'université sont tous d'accord pour réprouver dans la jeunesse studieuse cet ardent amour pour la patrie qui enflamme les citoyens. Pourquoi le ministre, dans une question de droit public, demandait-il conseil aux professeurs? Erreur fatale! Nous tous, qui avons maintenant l'honneur de représenter la nation, nous n'avons appris dans l'université, ni à penser, ni à parler, ni à agir nationalement. Chacun de nous a dû recommencer sa propre éducation intellectuelle et morale avec beaucoup de peine et d'efforts. Ce n'est pas seulement pour orner son front d'une couronne universitaire que le jeune Italien consulte les oracles de la science dans l'athénée public, mais aussi pour se couvrir de la toge virile et pour apprendre à combattre dans le forum et sur le champ de bataille pour la liberté de sa patrie. La Providence, nous a dit le ministre, en mettant une si abondante sève de vie dans les artères de la jeunesse, a voulu que ce feu impétueux fût tempéré par la réflexion de l'âge mûr : je lui réponds que, précisément pour réparer les incertitudes, les hésitations et les craintes de l'âge

mûr, la Providence a voulu qu'il fût précédé par les généreux entraînements de la jeunesse, sans laquelle le progrès s'arrêterait et les destinées des peuples, qui ont besoin de magnanimes efforts pour se relever, ne s'accompliraient jamais. Nous sommes trop précautionneux et, permettez-moi de vous le dire, trop hésitants, trop timides, si les désirs ardents de nos enfants ne viennent pas nous ranimer. Suivons-les, ces prophètes de l'avenir, et n'éteignons pas sous la glace de nos craintes leur vif enthousiasme. » Le député Josti succéda à Brofferio : « Quand nous étions des jeunes gens, dit-il, et qu'on nous empêchait de nous occuper de politique, où passions-nous notre temps? Dans les cafés, dans les estaminets, chez les courtisanes. Et nous portions sur les bancs de l'école une âme affaiblie, des sentiments mesquins, un esprit engourdi par l'oisiveté, par le jeu, par de vains badinages. Ah! Messieurs! laissez la jeunesse, en sortant de l'école, visiter les cercles politiques, se nourrir de discours libres et nationaux; laissez-la croître sous l'impulsion de généreux sentiments; vous la verrez plus intelligente, plus active, mieux pénétrée du sentiment de sa dignité, et plus apte à se rendre utile à la patrie et à la science. » Enfin, le député Ravina se leva et dit : « Le ministre nous a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une interdiction absolue, mais que les étudiants pourraient se réunir à la condition d'en demander l'autorisation à leurs supérieurs. A cette condition, les esclaves de Tunis, de Tripoli, et ceux qui vivent sous le grand khan de Tartarie ou sous le grand Lama sont des hommes très-libres. Avec l'autorisation du chef de leur gouvernement, ils ont la liberté de tout faire. »

La proposition de la commission, soumise au scrutin, fut approuvée. Les ministres donnèrent leur démission, et ils l'annoncèrent à la chambre, le jour suivant, en l'accompagnant de ces nobles paroles : « Les graves circonstances dans lesquelles se trouve notre patrie, exigent un gouvernement fortement appuyé par une majorité sûre dans la chambre. Cette majorité n'est pas disposée à nous accorder la liberté d'action qu'il nous faut. Nous avons besoin d'être unis, et si quelques soupçons, même injustes, les seuls qu'on puisse faire peser sur nous,

comme notre conscience nous l'assure, peuvent être un obstacle à cette union de volonté et de force, le devoir nous impose de mettre fin à la discorde. En nous retirant, nous faisons un appel au patriotisme de tous ceux qui siégent dans la chambre, afin qu'oubliant les dissidences d'opinions, nous nous unissions tous pour donner la vie et la vigueur au nouveau gouvernement dont le roi voudra s'entourer, et pour arriver ainsi au but suprême de nos désirs communs, qui est de chasser l'étranger de l'Italie et de fonder un royaume assez puissant pour servir de garantie à la liberté et à l'indépendance de la patrie. »

L'impopularité des ministres aurait été moins grande lorsqu'ils se retirèrent, si l'on avait connu leurs actes diplomatiques. En apprenant que Radetzky levait en Lombardie des contributions énormes, 32 millions en peu de mois, ils écrivaient à leur ambassadeur à Paris ces paroles : « Si le 15 janvier l'envoyé autrichien n'est pas à Bruxelles et n'a pas accepté les bases de la médiation, c'est-à-dire le principe de la nationalité italienne, les hostilités recommenceront. Nous préférons être engloutis dans la catastrophe italienne, si telle est la volonté de Dieu, que de laisser torturer plus longtemps par le vandalisme autrichien la partie de l'Italie qu'il foule actuellement et qui s'est volontairement unie à nous. » Mais cela ne peut les excuser d'avoir mis leur confiance dans ces négociations, et, ce qui est plus grave, d'avoir négligé les armements dans le pays ; de sorte que la catastrophe qui devait fondre sur l'Italie, à la reprise des hostilités, ne pouvait être attribuée qu'à leur imprévoyance ou à leur impéritie et non à la volonté de Dieu.

Tous les regards se fixèrent alors sur Gioberti. Chef de l'opposition, on croyait qu'il serait appelé à former le nouveau ministère. Mais Charles-Albert voulait conserver le même cabinet en y remplaçant quelques ministres. Ces tergiversations du roi irritèrent le peuple ; les démonstrations populaires commencèrent ; quelques députations arrivées de Gênes y prirent part. Le cercle politique, où Gioberti avait fait une déclaration formelle de principes démocratiques, l'appuya, croyant qu'il composerait un ministère sincèrement démocratique. Le peuple, drapeau en

tête, courait la ville en criant : *Vive Gioberti!* Enfin, on reçut des avis plus favorables sur les intentions du roi. Mais à mesure que l'avènement du ministère Gioberti devenait probable, l'abbé allait s'éloignant de ses déclarations primitives. Gioberti n'avait fait de l'opposition que pour arriver au pouvoir, et il n'était pas dominé par l'ambition : il ne voulait pas le pouvoir pour s'élever, mais pour se gonfler; sa frivolité vaniteuse avait besoin de s'épanouir. Il devait sa réputation de démocrate à l'exil qui lui avait été imposé, en 1830, pour avoir appartenu à la *Jeune Italie:* une erreur de jeunesse! Gioberti avait été démocrate par méprise. On eut des doutes sur ses véritables intentions; Brofferio voulut s'en assurer, et alla lui faire une visite. Gioberti parla en métaphysicien consommé, et il conclut en disant *qu'il gouvernerait démocratiquement, mais sans programme démocratique, parce qu'il pressait plus d'avoir la chose que le mot.* Ces paroles, rapportées au cercle, n'inspirèrent que de la défiance.

Enfin, on sut que Gioberti avait été appelé par le roi et chargé de former le nouveau cabinet. Gioberti s'était allié au parti démocratique; mais, n'ayant pas dans ce parti, comme il l'a déclaré lui-même, une entière confiance, il voulut s'adjoindre des collègues conservateurs. Ce ne fut que sur le refus de tous les personnages considérables de cette opinion qu'il se résigna à donner la justice à Ratazzi, la guerre au général de Sonnaz, l'intérieur à Sineo, et qu'il s'adjoignit aussi Tecchio, Buffa, Cadorna, Ricci, en se réservant pour lui la présidence et les affaires étrangères. Tous ces ministres, si l'on en excepte de Sonnaz, appartenaient à l'opposition, mais ils n'étaient pas plus démocrates que Gioberti. « Celui-ci, écrit sagement Brofferio dans son histoire, était enflammé de l'idée de restaurer la domination papale. Ratazzi, homme de loi plutôt qu'homme d'État, s'éloignait peu de son antagoniste Pinelli. Sineo était un pur giobertien, la question du Pape à part. De Sonnaz n'avait d'autres opinions que celles de son corps d'armée. Tecchio songeait au régne boréal, et, amoureux de l'indépendance, temporisait avec la liberté. Ricci était un tiède libéral; Cadorna un doctrinaire acharné. Buffa, radical

en apparence, s'acheminait réellement vers l'école du droit divin, dont il devait être le professeur. Mais la multitude, qui ne voyait pas clair dans les affaires politiques, saluait ce ministère avec le cri de : *Vive la démocratie!* »

Gioberti, de son côté, trouvait son ministère un peu trop démocratique; malgré ses efforts, il n'avait pu réussir à combiner quelque chose de mieux. Les applaudissements du peuple le fâchaient; il s'en plaignit au président du cercle : ce n'était pas de ce côté-là qu'il attendait des ovations. Cependant, il voulut que ses collègues usassent du mot *démocratie* dans tous les actes publics, pour qu'il indiquât leur origine et leurs tendances. Jamais mot ne fut plus trompeur.

Gioberti publia son programme. Le docte théologien n'eut pas de peine à cacher ses intentions dans des phrases artificieusement arrangées. Simple député, il avait fait jusqu'alors une guerre acharnée aux anciens ministres sur la question de la médiation anglo-française; maintenant, il déclarait vouloir continuer les négociations, car, *bien qu'elles ne pussent donner aux Italiens l'autonomie à laquelle ils aspiraient, elles serviraient à témoigner leur estime envers deux nobles et généreuses nations, qui daignaient honorer l'Italie en s'occupant de ses affaires*. On a vu ailleurs quelle opposition eut à soutenir Pinelli contre Gioberti, pour avoir dit *qu'il voulait la guerre, mais dans un moment opportun*. Entendons maintenant le ministre Gioberti : « Si l'on nous demande, dit-il, quand on reprendra les armes, nous ne pourrons satisfaire directement à la demande. »

Il restait la question de la constituante. Le cercle politique avait adopté la constituante élue par le suffrage populaire. Gioberti, fondateur du cercle fédératif, avait demandé une constituante composée des princes italiens. Gioberti ministre, laquelle des deux désirait-il? Aucune, et il faisait adroitement une promesse équivoque, en disant : « Nous nous rangeons volontiers sous le drapeau de la *constituante italienne*. » Voici sa profession de foi démocratique : « Nous sommes des avocats ardents et sincères de la principauté, non par instinct de servilité, mais parce que la raison nous le prescrit, parce que nous sommes convaincus que

la principauté seule peut donner à la patrie l'unité, la force et la puissance dont on a besoin pour réfréner les désordres intérieurs et pour repousser les ennemis étrangers. Mais la monarchie, privée de la sympathie du peuple, ne répondrait pas aujourd'hui aux désirs et aux besoins des nations. Nous acceptons donc volontiers le titre de *ministère démocratique*. Nous serons démocrates, en nous employant à protéger, à instruire, à civiliser *la plèbe*. Nous serons démocrates, en nous gardant de sacrifier, par une injuste partialité, les intérêts des provinces à ceux de la capitale. Nous serons démocrates, en entourant la principauté d'institutions populaires, telles que la police, l'administration municipale, la garde nationale. Ainsi conçue, la démocratie ne peut faire peur à personne. Elle est la seule démocratie vertueuse, généreuse, amie de l'ordre, de la propriété, du trône. Son caractère propre est d'être conciliatrice, parce que par elle le peuple, au lieu de repousser les classes privilégiées, leur baise les mains et les invite à se servir de ses forces pour concourir ensemble à l'œuvre sainte de servir la patrie. » Pinelli n'avait certainement pas professé d'autres principes. Pourquoi donc Gioberti lui avait-il fait une guerre terrible? Pour le remplacer.

On attendait de grandes choses de ce nouveau ministère : une impulsion aux préparatifs de guerre, une amélioration de l'organisation de l'armée, une réforme de l'état-major, quelques changements dans les employés de l'État et surtout dans les légations à l'étranger, des négociations avec les États italiens pour réaliser le projet de formation de la constituante, une coopération active des chambres et du ministère pour pourvoir efficacement à toutes ces mesures nécessaires. Il n'en fut rien. L'armée fut mise à l'écart comme une chose qu'il fallait oublier; la garde nationale fut l'objet de quelques attentions; on accorda quatre croix de Saint-Maurice à des officiers de la noblesse. Dans les bureaux des ministères, dans les magistratures, dans les légations, l'ancienne bureaucratie continua à servir le cabinet démocratique. On entama les négociations pour la constituante par une hostilité déclarée contre Guerrazzi. On nomma deux nouveaux sénateurs, et ce furent Demargarita et Aporti, la fleur

du parti autrichien. Gioberti parut vouloir s'anoblir en ne se laissant approcher que par la noblesse: ses sourires, ses faveurs n'appartinrent qu'à l'aristocratie. Il se soucia peu des chambres, soit qu'il se défiât de la majorité, soit qu'il ne sût lui-même ce qu'il pourrait leur proposer en se rendant aux séances. Les représentants de la nation n'eurent à s'occuper que d'une école de marine qu'on voulait fonder à Gênes, de l'amélioration de la race des chevaux sardes, de la pêche des veaux marins. Cependant, lorsqu'il parut aux ministres qu'ils devaient enfin prouver leur volonté de faire quelque chose de démocratique, ils renoncèrent au titre d'Excellence et réduisirent leurs appointements.

A Gênes, l'irritation des esprits parvint à son paroxysme. La population poussa des cris violents contre le gouvernement; la troupe ayant voulu réprimer le mouvement populaire, on en vint de part et d'autre à de déplorables excès. Le ministre Buffa, muni de pouvoirs extraordinaires, partit pour Gênes. Avant son départ, il envoya au cercle politique une lettre où il disait *qu'il allait donner à la ville de Gênes les garanties d'une administration démocratique;* les Turinois en furent ivres de joie. A son arrivée à Gênes, Buffa s'annonça par une proclamation violente, dans laquelle il disait *qu'on allait chasser* la garnison de la ville; l'armée considéra ce langage et la mesure annoncée comme une provocation et une offense. C'était bien le moment d'insulter les soldats qu'on voulait engager dans la guerre! Les officiers supérieurs se plaignirent avec beaucoup d'amertume; tous les corps de l'armée protestèrent; le roi lui-même fut courroucé. Cette mesure de Buffa devait coûter bien du déshonneur et du sang à l'Italie! Pinelli adressa à la chambre des interpellations sur les événements de Gênes; le ministère eut à soutenir une lutte qui faillit le renverser. Buffa, qui avait continué à caresser Pellegrini, Lazzotti, Morchio et tous les autres chefs du cercle national, ayant été informé du danger auquel il avait exposé ses collègues, abandonna la démocratie, et pour expier ses premières fautes, en commit d'autres en se mettant à la tête d'une réaction contre ses amis du jour précédent. Il fit fermer le cercle, et, passant des actes de caprice à l'arbitraire, puis à la

violence, ses excès devinrent tels, que, par l'extrême désir de se faire pardonner sa conduite passée, il se fit détester encore plus pour sa conduite présente : le ministère eut la pudeur de le rappeler.

J'aurai bientôt l'occasion de reprendre mon récit des affaires du Piémont. Pour que les fils de cette histoire, dont le caractère est si complexe, se développent avec ordre, je dois rejoindre le Saint-Père, qui, en arrivant à Molo de Gaëte, se hâta d'écrire au roi de Naples la lettre suivante : « Sire, le triomphe momentané des ennemis du Saint-Siége et de la religion compromettant la personne du chef de l'Église catholique, l'a forcé, malgré lui, à quitter Rome. Je ne sais sur quel point du globe la volonté du Seigneur, à laquelle je me soumets dans toute l'humilité de mon âme, conduira mes pas errants; en attendant, je me suis réfugié dans les États de Votre Majesté, avec quelques personnes fidèles et dévouées. J'ignore quelles seront vos intentions à mon égard; je suis prêt à quitter le territoire napolitain si ma présence dans les États de Votre Majesté pouvait devenir un sujet de crainte ou de différends politiques. » Minuit allait sonner lorsque Ferdinand reçut cette lettre. Il dit qu'il partirait lui-même, à la pointe du jour, pour aller porter sa réponse au Pontife. Pendant la nuit, des troupes furent embarquées pour Gaëte. A sept heures du matin, le roi partit lui-même avec la reine et toute sa famille. En arrivant à Gaëte, ils allèrent se prosterner aux genoux de Pie IX, qui les releva en leur donnant sa bénédiction pontificale. En peu de jours, tout le corps diplomatique résidant à Rome vint se ranger autour du Saint-Père, qui reçut aussi successivement les hommages de tous les grands corps constitués du royaume des Deux-Siciles.

Aussitôt que le bruit de la fuite du Pape commença à circuler dans Rome, l'impression générale ne fut ni la joie ni l'affliction, mais la stupeur. On ne savait si ce grave événement serait ou non le prélude d'une vie nouvelle pour les États romains. Le 25, le marquis Sacchetti, majordome de la cour, communiqua au ministre Galletti la lettre suivante, que le Pape lui avait envoyée avant son départ : « Marquis, nous confions à votre

prudence et à votre honnêteté le soin de prévenir de notre part le ministre Galletti, et de l'engager, ainsi que les autres ministres, à sauver nos palais et surtout nos serviteurs et vous-même, qui avez complétement ignoré notre résolution. Et s'il nous presse de recommander nos serviteurs et vous, qui, nous le répétons, ne connaissiez pas notre dessein, il nous presse beaucoup plus de recommander le maintien de la tranquillité et de l'ordre dans la ville. Pie IX. »

Le ministère publia immédiatement une proclamation dans laquelle il dit, pour sauver les apparences, que *le Pape avait été entraîné par de funestes conseils :* c'était mettre habilement en doute sa liberté, et infirmer d'avance tous les actes réactionnaires qu'on prévoyait. En même temps, le ministère recommanda à tous les gouverneurs des provinces de déployer la plus grande vigilance pour la conservation de la tranquillité publique.

Mamiani, qui avait d'abord refusé le portefeuille, considérant maintenant le danger dont l'État était menacé, entra dans le gouvernement en prenant le ministère des affaires étrangères. Ce grand italien, qui aurait pu sauver l'État, savait qu'il s'agissait à présent de se sacrifier pour que la ruine ne fût pas complète. Le conseil des députés se rassembla, et Galletti s'efforça de l'encourager en donnant une grande importance à la lettre écrite par Pie IX au marquis Sacchetti : « Je dis, s'écria-t-il, que cette lettre est très-importante, parce qu'elle prouve que le ministère est dans son droit. Si nous faisons aujourd'hui ou demain tout ce que les circonstances exigeront, nous le ferons non-seulement parce qu'il ne faut pas avoir trop minutieusement égard aux règles dans un moment si grave, mais aussi parce que nous y sommes autorisés par le Souverain. » Sterbini demanda alors à la chambre un vote de confiance en faveur du ministère. Canino, toujours prêt à embrouiller davantage une situation qui était déjà assez compliquée, dit avec véhémence que si les *ministres du peuple* voulaient mériter la confiance publique, ils devaient proclamer sur-le-champ la constituante italienne. Mamiani s'employa habilement à apaiser la tempête qui allait s'éle-

ver, et assura que la *confédération* était la première de ses pensées; mais Canino condamna *cette pensée bâtarde,* et soutint qu'il fallait parler de la constituante élue par le suffrage direct et universel. Galletti intervint dans le débat avec beaucoup d'adresse, afin de ne déplaire à aucune des parties. Enfin on tomba d'accord pour nommer une commission qui devait rédiger une proclamation qu'on adresserait au peuple.

Le haut conseil se réunit le 26. Deux conseillers seulement avaient donné leur démission. Mamiani rendit compte des actes du gouvernement et du conseil des députés; puis, il exhorta le haut conseil à aider la patrie de ses lumières et de sa prudence reconnue. Mgr Gnoli demanda si le ministère se proposait de reconnaître l'autorité du hau conseil, et s'il pouvait donner des renseignements plus précis sur la position de l'État et sur le voyage du Pape, et, enfin, s'il avait l'intention d'envoyer une adresse au Pape pour le prier respectueusement de revenir au milieu de son peuple. Mamiani répondit que les institutions politiques du pays ne subissant aucun changement, l'autorité du haut conseil et le respect que le ministère devait lui porter seraient inaltérables; qu'on n'avait pas de nouvelles certaines du prince, et qu'on ne pouvait, par suite, délibérer immédiatement sur la forme de la prière qu'on ne manquerait pas de lui adresser. Corsini se déclara alors satisfait du ministère, non-seulement en sa qualité de conseiller, mais aussi en celle de maire de Rome. Mgr Gnoli manifesta également sa satisfaction et sa confiance dans les ministres. Le prince Odescalchi, voulant exhorter le conseil à appuyer efficacement le ministère, dit qu'il avait demandé à Sa Sainteté, deux jours auparavant, comment le haut conseil devait se régler après son départ; le Pontife lui avait répondu que sa ferme volonté était que les affaires de l'État n'eussent à souffrir aucun retard; qu'il fallait, au contraire, s'en occuper avec tout l'empressement possible, et que, par conséquent, le haut conseil devait continuer ses travaux sans la moindre interruption. Odescalchi conclut que l'appui donné au ministère serait aussi agréable au prince qu'un acte d'obéissance à ses ordres. Tous ses collègues partagèrent ou fei-

gnirent de partager cette manière de voir. Seul, le docteur Folchi fit remarquer la nécessité où l'on était de savoir si le prince avait chargé quelque personne de représenter son autorité temporelle; dans le cas contraire, il lui semblait que le gouvernement constitutionnel manquait de base. Il dit que les conseillers et les ministres pourraient élire quelqu'un qui tiendrait lieu du prince absent. On resta sourd à ces justes observations; la dangereuse proposition de Folchi fut écartée par le haut conseil avec beaucoup de prudence, et on nomma une commission pour formuler le programme qu'on adresserait au peuple.

Le soir même du 26, les proclamations des deux conseils furent publiées. Elles s'accordaient pour recommander au peuple l'ordre, comme une preuve éclatante de sa vertu patriotique et de sa sagesse. Le gouvernement restait constitué avec les mêmes autorités légales. Les conseils appuyaient le ministère; leurs pouvoirs avaient été confirmés par le prince. Leur concorde devait avoir une grande influence sur l'affranchissement de l'Italie. Conseillers et ministres promettaient de déployer un zèle infatigable pour réussir à réaliser les grandes espérances de la commune patrie.

On voit que Mamiani s'efforça de toutes les manières de ne pas sortir des bornes du respect dû à la souveraineté du Pontife. Supérieur aux autres ministres par le talent, par la science, par l'éloquence, il se proposa de réfréner les deux partis extrêmes, pour qu'ils ne se livrassent pas à des excès qui auraient rendu irréparable le malheur qui venait de frapper le pays; ses moyens principaux pour atteindre ce but furent la plus grande vigilance pour le maintien de l'ordre public, et l'accord le plus complet entre les corps constitués de l'État. Aux accusations de la diplomatie et aux intentions hostiles des puissances étrangères, il répondait par les raisons du droit, par l'observance rigoureuse de la légalité, par le respect envers la religion et le culte. Ayant su que le général Cavaignac, à la nouvelle de la fuite du Pape, avait donné l'ordre à un corps de soldats français d'être prêt à s'embarquer pour Civita-Vecchia, Mamiani se plaignit de cette menace d'invasion; et, pour l'empêcher, il écrivit au ministre

Bastide, en lui manifestant le désir de posséder l'amitié et l'alliance de la France. En même temps, il envoya à Paris et à Londres le citoyen Canuti, homme dévoué à la principauté constitutionnelle, pour s'expliquer avec ces deux gouvernements. Il remit à Canuti une note dans laquelle il disait que son arrivée à Rome avait été postérieure aux déplorables événements du 16 novembre, et qu'il n'avait accepté le ministère auquel il avait été appelé par le prince qu'après avoir vu la patrie exposée au grave danger de rester sans gouvernement, et après qu'un autographe du Saint-Père eut confirmé les ministres dans leurs fonctions, en leur recommandant instamment le maintien de l'ordre public. Mamiani parla sévèrement de l'assassinat de Rossi et de la sédition du 16 novembre, et promit, quant au premier, de procéder activement à la recherche et à la punition des coupables. Puis, examinant les causes anciennes et les causes récentes des derniers événements, il dit que les diplomates devaient considérer combien était ancien dans les populations le désir de voir introduire un accord convenable entre la souveraineté temporelle et la souveraineté spirituelle, en les séparant profondément et complétement, tout en conservant l'unité des deux puissances dans la même auguste personne. Pour donner à ce problème une solution pacifique et durable, il fallait de part et d'autre beaucoup de tolérance, un esprit conciliant, de la longanimité, et surtout l'action lente du temps, qui donne la force aux habitudes nouvelles et aux intérêts nouveaux. Les passions des deux partis extrêmes avaient engagé à Rome le conflit; le sentiment national froissé y avait ajouté de l'aigreur et de la violence. Mamiani conclut que l'agitation dans l'État romain avait sa racine dans un besoin fondamental et incessant que les ressources de la diplomatie ne pouvaient enlever ni détruire; que la force des armes comprimerait, mais ne briserait pas ces ressorts, qui, par une dure nécessité, avaient résisté à la force attrayante et suave des vertus évangéliques du pontife, et même à l'amour et à la reconnaissance des peuples envers celui qui avait promis de donner l'essor à la régénération nationale. Canuti était, par conséquent, chargé de prier les gouvernements

de France et d'Angleterre de vouloir intervenir comme médiateurs entre le Pontife et Rome, dans le but d'en venir à une pacification sérieuse par la séparation complète du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel.

En attendant, les deux conseils travaillaient activement à satisfaire les désirs du peuple, en réalisant enfin les réformes les plus essentielles qu'on avait toujours promises et qu'on n'avait jamais accordées. Dans la séance du 27, on délibéra sur la mise en circulation des bons du trésor, hypothéqués sur les biens ecclésiastiques pour la valeur de 600,000 écus; on abolit tous les tribunaux exceptionnels et la juridiction abusive de la consulte sacrée sur les délits politiques. Le jour suivant, on examina plusieurs lois déjà proposées sur la garde nationale, sur les substitutions, et sur d'autres objets économiques. L'éloignement du Pape semblait avoir fait venir le moment d'améliorer la condition du pays. L'administration des provinces était encore barbare, comme au temps de Grégoire XVI; les communes continuaient à n'avoir pas de magistrats municipaux. Nous savons que Mamiani avait formé sur cet objet un projet de loi, dont on n'avait plus parlé après qu'il fut tombé du ministère. Le 30, il le soumit aux deux conseils, et le projet fut approuvé.

Je dirai quelques mots de cette loi : elle reconnaissait aux communes le droit de se gouverner elles-mêmes, en se conformant aux lois générales de l'État; les villes devaient avoir des représentants élus par le peuple, un conseil et un magistrat, le premier investi du pouvoir délibératif, le second, de l'exécutif. Les électeurs nommeraient les conseillers; ceux-ci, le magistrat. Tous les citoyens seraient électeurs, excepté les faillis, les hommes salariés ou travaillant à la journée, les vagabonds, ceux qui auraient subi une condamnation ou qui seraient accusés d'un délit infamant. Tous les citoyens, depuis l'âge de vingt-cinq ans, seraient éligibles, excepté les fermiers, les employés de la municipalité et les fonctionnaires ayant le droit de disposer de la force publique. Les séances seraient publiques, à moins que la cinquième partie des conseillers ne demandât une réunion en comité secret. Les règles à observer dans les élections étaient

fixées, et on avait pourvu avec une admirable prudence à l'exercice des deux pouvoirs délibératif et exécutif, ainsi qu'à la délimitation des attributions des conseils et des magistrats. Les bornes du pouvoir d'une commune étaient établies par les droits des autres communes et des provinces, par les prescriptions du statut, par les lois de l'État, par les délibérations des corps législatifs. La cinquième partie des conseillers pouvait faire appel d'une décision du conseil devant la commission administrative de la province, au moyen d'un Mémoire écrit et motivé. Les gouverneurs avaient le droit d'annuler les résolutions des conseils contraires aux lois, au statut, même à la loi constitutive des municipalités ; mais on réservait aux conseils le droit de recourir au jugement sans appel du conseil d'État. Les gouverneurs pouvaient aussi suspendre pour trois mois l'exécution des résolutions qu'ils croyaient nuisibles à la commune même, en expliquant par écrit leurs motifs, et en recommandant aux conseils de modifier ou de révoquer leurs résolutions, qui, si elles étaient proposées une seconde fois sous la même forme, n'avaient plus d'obstacle à leur exécution, à moins que le gouvernement ne déclarât, dans les quinze jours, vouloir soumettre l'affaire aux conseils législatifs de l'État. Telle était la loi de Mamiani, qui, en accordant aux communes une complète liberté, bornait l'influence du gouvernement sur elles à une simple protection et à une garantie pour l'inviolabilité de la loi.

Le 1er décembre, Mamiani présenta aux conseils son projet pour la réunion de l'assemblée constituante, qui aurait eu pour mission de formuler un pacte fédéral, propre à garantir l'union et l'indépendance de la nation, sans porter atteinte à l'existence et aux formes du gouvernement des différents États. Cette assemblée était un moyen terme entre le mesquin congrès fédéral imaginé par Gioberti, par Rosmini et par Rossi, et la trop large constituante italienne proposée par Montanelli, adoptée à Turin par le cercle politique, à Rome par Canino et ses amis. Les premiers avaient voulu une alliance des princes, qui aurait fortifié la principauté et assuré la soumission des peuples : c'était un acheminement à l'absolutisme ; les seconds s'extasiaient en con-

templant une constituante populaire, principe d'unité, souveraine des États et des trônes : c'était la république. Ce projet avait le tort de se produire dans l'esprit des Italiens quand il ne pouvait plus être qu'un rêve. Mamiani respectait l'autonomie de chaque État; chaque État aurait élu ses représentants à l'assemblée, au gré des gouvernements et des chambres. Pour satisfaire les besoins actuels de l'Italie, cette assemblée n'était pas appelée à s'occuper de questions politiques, mais de préparatifs pour la guerre; elle devait pourvoir promptement à tout ce que les circonstances exigeaient pour atteindre le but de l'indépendance nationale. Le projet de Mamiani fut accueilli favorablement par les conseils législatifs, et le ministre entama sur-le-champ des négociations pour se mettre d'accord avec les gouvernements du Piémont et de la Toscane.

La nouvelle de la fuite du Pape n'avait pas produit dans les provinces plus d'impression qu'à Rome. Et il ne faut pas croire ce qu'on a dit ensuite, que ce fut le résultat de la pression exercée par les sectes. La vérité est que, depuis plus d'un an, l'état moral des populations de l'État se ressentait d'un mécontentement profond et général pour tout ce qui arrivait; cette fuite fut un fait inattendu qui laissait ignorer si les suites en seraient bonnes ou mauvaises. Une grande anxiété, une pénible attente, voilà ce qu'on observa de toutes parts pendant les premiers jours; puis lorsqu'on sut que le même gouvernement restait debout, avec l'approbation du Pape; lorsqu'on connut les excellentes résolutions que les conseils et les ministres prenaient tous les jours, et surtout lorsqu'on entendit circuler avec le nom de constituante ceux très-chers de liberté et d'indépendance, les applaudissements éclatèrent avec fureur; les ennemis de la liberté et de l'Italte eurent peur, et se turent ou se cachèrent.

On ne vit donc sur tous les points de l'État qu'allégresse, tranquillité, ordre. Les gouverneurs des provinces, les commandants militaires, ou se jetèrent au milieu de la multitude joyeuse, ou s'abstinrent de tout acte de répression. Seul, le général Zucchi, qui avait avec lui à Bologne les régiments suisses, aurait voulu donner quelque preuve de son zèle pour le Pape; mais il fut

rappelé à Rome, où, ne connaissant pas la volonté du prince, il resta irrésolu et triste. Le calme et la joie incontestables qui régnèrent dans l'État romain à cette époque, ont été plus tard expliqués faussement par les cléricaux. Ils ont dit que *le peuple crut que ce signal d'allégresse n'était qu'un nouvel épisode des fêtes auxquelles il applaudissait depuis deux ans sans y rien comprendre, et qu'il fut facile aux conspirateurs de le maintenir dans cette agréable persuasion.* Je ne crois pas qu'il puisse y avoir dans un peuple un degré d'ignorance assez excessif pour l'empêcher de distinguer un pape qui bénit du haut du Quirinal, d'un pape teint du sang de son ministre, d'un pape qu'il a assailli lui-même dans son palais et qu'il a contraint de chercher un refuge sur la terre étrangère. On a dit aussi que *la multitude, terrifiée, privée d'âme, de volonté, de conseils et d'ordres, ne sut pas ce qu'elle devait penser et faire.* Cependant, cette multitude, tombée aujourd'hui dans un état de stupidité et d'avilissement si grand, est toujours celle que les cléricaux nous peignaient hier comme livrée à tous les excès, à toutes les violences, à l'anarchie la plus affreuse. On a écrit trop de fables sur les événements de l'Italie. Que ceux qui veulent en connaître l'histoire sachent donc que la paix se fit dans l'État romain lorsqu'on y vit renaître les espérances italiennes. L'éloignement du Pape laissa les populations complétement indifférentes; les conseils législatifs et les ministres eurent la prudence de prendre en mains le pouvoir et de s'en servir à la satisfaction du peuple. Qu'on appelle tout cela, si on le veut, une impiété envers le chef de l'Église; mais il faut avouer que cette impiété fut l'œuvre spontanée de la majorité de la population.

En attendant, le cardinal Antonelli, les ministres étrangers et tous les courtisans qui avaient secondé Pie IX dans l'abandon de son État, attendaient à Gaëte avec la plus vive impatience des nouvelles de Rome. Ils croyaient que le pays serait bouleversé de fond en comble; qu'on y proclamerait immédiatement la république; que le peuple, livré à tous les excès de l'anarchie, légitimerait la prompte intervention d'une armée autrichienne ou napolitaine. Pie IX avait, lui aussi, conçu ces craintes; ce

qui explique la recommandation qu'en partant de Rome il fit aux ministres de sauver ses palais et ses domestiques de la fureur populaire. Au contraire, on reçut de Rome les nouvelles les plus satisfaisantes; elles remplirent de courroux les conseillers du Pape, et surtout son royal hôte, qui préparait une armée. Il n'y eut alors à Gaëte qu'une seule pensée; et ce fut que puisque Rome commettait l'iniquité de rester tranquille, il convenait d'y introduire à tout prix un salutaire désordre. On ourdit, par conséquent, une trame dans laquelle je veux croire qu'on fit servir, à son insu, le Pape d'instrument. Le but de cette trame ne se dessinera qu'après la narration des faits qui vont suivre.

Le 3 décembre, on reçut à Rome ce bref pontifical : « Pius Papa IX. — A ses sujets très-chéris. — Les violences exercées contre nous, ces jours passés, et la volonté manifeste d'en commettre de plus grandes (que Dieu veuille empêcher, en pénétrant les cœurs des sentiments d'humanité et de modération), nous ont forcé à nous séparer pour quelque temps de nos sujets et enfants, que nous avons aimés et que nous aimons toujours. Parmi les causes qui nous ont fait prendre cette résolution (Dieu sait jusqu'à quel point douloureuse à notre cœur!), la principale est notre volonté de conserver une liberté complète dans l'exercice de la suprême puissance du Saint-Siége. Dans les circonstances actuelles, le monde catholique pourrait croire que cet exercice nous est empêché. L'usurpation de notre suprême puissance nous remplit l'âme d'une amertume qui s'augmente encore lorsque nous songeons au reproche cruel d'ingratitude que des hommes perfides méritent en face de l'Europe et du monde, et qui redouble lorsque nous pensons à la tache que la colère de Dieu a imprimée sur leurs âmes, de ce Dieu qui accomplit tôt ou tard les vengeances réclamées par l'Église. — Nous reconnaissons dans l'ingratitude de nos fils la main du Seigneur qui nous frappe; le Seigneur veut satisfaction de nos péchés et de ceux de nos peuples. Mais nous ne pouvons pas, sans trahir nos devoirs, nous empêcher de protester solennellement en face de tous (de même que nous avons verbalement protesté, le soir

funeste du 16 novembre et le matin du 17, devant le corps diplomatique qui nous entourait) contre la violence inouïe et sacrilége dont nous avons été victime. Nous voulons renouveler maintenant cette protestation, et répéter que nous avons subi une violence, et que nous déclarons extorqués et par conséquent nuls et illégaux tous les actes qui en ont été la suite. — Ces dures vérités, ces protestations sont arrachées de nos lèvres par la malignité des hommes et aussi par notre conscience, qui nous a poussé, dans les circonstances actuelles, à l'accomplissement de nos devoirs. Toutefois, nous espérons qu'il ne nous sera pas empêché devant Dieu, que nous invitons et nous supplions de calmer sa fureur, de commencer notre prière avec les paroles d'un roi saint et prophète : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus.* — En attendant, ne voulant pas laisser sans direction le gouvernement de notre État, nous nommons une commission composée des personnages suivants : le cardinal Castracane, Mgr Roberto Roberti, le prince de Ruviano, le prince Barberini, le marquis Bevilacqua de Bologne, le marquis Ricci de Macerata, le général Zucchi. En conférant à cette commission la direction provisoire des affaires publiques, nous recommandons à tous nos sujets et enfants la tranquillité et l'ordre. — Enfin, nous voulons et ordonnons qu'on élève à Dieu tous les jours de ferventes prières pour notre humble personne, et pour qu'il rende la paix au monde et surtout à notre État et à Rome. »

Employer la qualification de sujets au lieu de celle de peuple dont on s'était servi jusqu'alors, ne pas dire un mot des conseils législatifs et annuler tous leurs actes, dissiper d'un seul coup toutes les espérances italiennes, annoncer la ferme intention de reprendre la complète et suprême puissance de la papauté, nommer à la place des autorités politiques constituées par la loi de l'État une commission qui n'était qu'un pouvoir arbitraire, c'était déclarer ouvertement qu'on ne voulait plus ni du statut ni des autres institutions politiques établies dans le pays. Un bref accomplissait cette réaction, et cela sous la protection d'un Dieu farouche dont on cherchait vainement par des

prières à arrêter la fureur prête à éclater sur la tête des méchants. Mais si l'affaire se fût restreinte à ces limites, il n'y aurait eu que la simple substitution d'un gouvernement absolu à un gouvernement constitutionnel. Quoi qu'il en fût, Rome aurait eu un gouvernement. Voici maintenant ce qui arriva :

Les commissaires nommés par le Pape, si on les considère sous le point de vue politique, étaient tous à la hauteur du coup d'État qu'ils étaient appelés à accomplir. Le cardinal Castracane était choisi à cause de sa réputation de sévérité excessive et d'ennemi acharné de toute liberté ; il n'avait pas seulement condamné la cause nationale, mais l'amnistie même accordée par le Pape. Il avait répondu à des dames qui s'étaient présentées à lui pour une collecte en faveur de Venise, *qu'elles faisaient une œuvre nuisible à l'État, et dangereuse pour le salut de leurs âmes*. Barberini n'était pas favorable aux institutions constitutionnelles. Ruviano les haïssait franchement. Mgr Roberti était connu pour la modération de ses opinions, et il faut en dire autant de Ricci. Zucchi avait été le collègue de Rossi au ministère, et il avait dompté la population de Bologne. Bevilacqua était le seul qui passât pour avoir quelque talent ; ami de la liberté et de l'indépendance italienne, il paraissait avoir fait amende honorable de son passé en renonçant à son mandat de député, après les événements tragiques du 16 novembre. Telle était la commission qui devait gouverner l'Etat.

Le bref de Pie IX arriva à Rome un dimanche, lorsque le peuple, comme à l'ordinaire, était en fête. A la lecture de ce bref, une grande agitation se manifesta dans la ville. On s'interrogeait mutuellement : les uns restaient étonnés, les autres murmuraient sourdement ; les chefs populaires accouraient dans les cercles pour exhorter à la fermeté, et les citoyens sortaient des cercles et parcouraient la ville, joyeux en apparence, mais intérieurement dans l'excitation et à la fois dans la perplexité. Quelques-uns assuraient que le bref était apocryphe, d'autres qu'il était nul, parce qu'aucune signature de ministre responsable ne le validait. Tous étaient d'accord pour rejeter la commission. Quatre des commissaires seulement se trouvaient

dans la ville; Ricci, Bevilacqua et Zucchi étaient absents. Les ministres, le maire Corsini et les membres des deux conseils s'occupaient des mesures propres à éloigner de nouvelles calamités. Il était évident que le peuple ne se résignerait pas tranquillement à se laisser arracher ses libertés les plus légitimes, et qu'il ne respecterait pas à ce prix la volonté du prince; d'un autre côté, il était dangereux de le pousser à un soulèvement. Les deux conseils s'unirent donc pour se mettre prudemment d'accord avec les commissaires pontificaux qui se trouvaient à Rome, et pour les prier de confirmer provisoirement leurs pouvoirs et ceux des ministres jusqu'à ce qu'on eût cherché à se réconcilier avec le prince.

Quelques écrivains ont voulu attribuer au roi de Naples l'honneur d'avoir conseillé au Pape ce coup d'État. Parmi les documents qui prouvent le contraire, nous avons le témoignage de l'historien Farini, homme de la cour papale, initié dans ses secrets, et irrécusable toutes les fois qu'il s'agit de la gloire de son maître; lui aussi revendique pour Pie IX l'initiative de la résolution prise à Gaëte, et il dit que *le Pape ne resta pas si longtemps pour concevoir un tel dessein, car avant son départ il en avait plusieurs fois parlé aux ambassadeurs étrangers.*

Il est faux aussi que le cardinal Castracane ait reçu le bref du Pape, comme d'autres ont prétendu le soutenir, sans aucune instruction et sans aucun éclaircissement, et qu'il faut attribuer à cette circonstance l'irrésolution que nous lui verrons montrer. Le même Farini affirme avoir eu communication *des conseils et des ordres très-précis et impératifs* que le cardinal reçut avec le bref; ces ordres portaient *qu'il eût à dissoudre les conseils législatifs, à nommer trois autres personnages qui remplaceraient les commissaires démissionnaires ou seraient joints à la commission pour remplir l'office de ministres, à approuver l'émission de nouveaux bons du trésor pour la valeur de 600,000 écus, à se constituer quand même il n'y aurait que trois commissaires présents, à se transférer dans une ville quelconque de l'État qui serait jugée plus sûre que Rome.* De tous les actes du gouvernement révolutionnaire de Mamiani, on

ne reconnaissait comme valable que l'émission des bons du trésor; l'argent seul entré dans les caisses du cardinal était légitime aux yeux des hommes de Gaëte. On le voit, rien ne manquait pour l'exécution du bref, et personne ne pourrait douter que les commissaires, gens très-dévoués au prince et formés à la rigoureuse discipline de la milice cléricale, n'aient eu à se hâter d'obéir aux ordres du Pape.

Les instructions qui accompagnaient le bref étaient, en cas de besoin, ostensibles; mais il y avait quelque chose de secret. Le cardinal Castracane accueillait avec une exquise bienveillance les ministres et les membres des corps législatifs qui allaient se recommander à lui; et, en même temps qu'il ne se montrait point soucieux d'exercer son autorité, il s'opposait à tous les projets que les conseillers et les ministres lui communiquaient. Mgr Roberti n'était pas moins irrésolu. Barberini ne laissait pas entrevoir quel parti il prendrait. Ruviano était le plus sincère, car il se plaignait amèrement du Pape, *qui l'avait mis sur un lit de ronces et d'épines;* il partait immédiatement pour la Toscane. Bevilacqua et Zucchi allaient de leur côté à Gaëte, annonçant dans les journaux qu'ils s'y rendaient comme conciliateurs et défenseurs des institutions libérales et de la cause nationale. Cependant, il y avait à Rome trois commissaires, Castracane, Roberti et Barberini; ils étaient en nombre pour se constituer; ils avaient la faculté de s'adjoindre d'autres collègues. Farini dit *qu'ils avaient accepté, et que s'ils ne s'occupèrent nullement du gouvernement, ce ne fut pas parce qu'ils manquaient d'ordres et d'autorité, mais parce qu'ils ne voulurent rien exécuter, sans même faire connaître à personne leur résolution de s'abstenir*. Accepter la mission donnée par la cour de Gaäte, et cacher les instructions et les ordres dont on est muni; être censé investi du pouvoir, et ne pas l'exercer et ne pas y renoncer, et ne prévenir personne de sa résolution de ne rien faire : que signifie cela? Est-ce que la charge était trop lourde, et craignait-on le ressentiment du peuple? C'est probable. Le Pape ne comptait donc pas sur une majorité de sujets fidèles? Et si les commissaires étaient des hommes faibles, pourquoi ne mettaient-ils pas

des personnes énergiques à leur place, comme ils en avaient le droit; pourquoi n'écrivaient-ils pas à Gaëte, et ne provoquaient-ils pas d'autres mesures plus vigoureuses? Comment expliquera-t-on qu'un bref pontifical déclare seule autorité légale de l'État une commission dont les membres acceptent le mandat et refusent de l'exécuter? Comment, après cela, les commissaires se taisent-ils à Rome, le Pape se tait-il à Gaëte, et l'État romain peut-il rester, par respect envers un gouvernement de nom, sans gouvernement de fait?

Les ministres, dont l'autorité n'avait d'autre base légale que la nomination du Pape; les ministres, qui, après le départ de Pie IX, avaient exagéré l'importance de la lettre adressée à Sacchetti pour qu'on crût qu'ils étaient confirmés dans leurs fonctions, étaient destitués par le bref de Gaëte. Désormais il fallait se démettre ou se résoudre à n'être plus qu'un pouvoir révolutionnaire. En effet, Mamiani proposa à ses collègues de remettre au Saint-Père leurs portefeuilles De l'autre côté, Castracane s'appuyait sur le bref pour laisser entendre à tous qu'il n'y avait d'autre autorité que la sienne; et il réclamait le pouvoir pour l'enlever à autrui, sans l'exercer lui-même. Qu'allait-il en être de Rome? Est-ce que la tranquillité dont jouissait le pays, et la sagesse déployée par le conseils législatifs et par les ministres avaient déplu à la cour de Gaëte? Est-ce que le bref n'avait d'autre but que celui de dépouiller le ministère et les conseils de ces dehors de légalité dont ils affectaient de s'entourer? Est-ce que le cardinal Castracane avait reçu l'ordre secret de s'abstenir de tout acte d'autorité, afin de bouleverser le pays qui avait le bonheur d'être gouverné sagement, et de le réduire à la triste alternative de n'avoir point de gouvernement, ou d'avoir inévitablement un gouvernement révolutionnaire? Est-ce que la tranquillité actuelle du peuple était aux yeux de l'Europe une preuve que ses désordres précédents avaient été le résultat de la mauvaise administration papale, et qu'il fallait justifier la fuite du Pape par un redoublement de désordres provoqués à tout prix? On ne peut en douter. Qu'on aille rechercher dans les annales du monde un exemple d'habileté semblable, d'une

habileté vraiment cléricale, tendant à pousser, même malgré lui, un peuple dans l'anarchie. C'est ainsi que Rome, sans épée, a fait tomber l'épée de la main des guerriers les plus vaillants, et que, sans lien même le plus faible, mais par l'enchantement de quelques paroles, elle a enlacé le monde. Le plus souvent, son inertie a été la plus puissante de ses forces, et sans rien faire elle a tout fait.

Une démission eût livré Rome au plus audacieux; c'est pourquoi l'on y renonça, malgré le conseil de Mamiani. « Ainsi, Rome, s'écrie Farini, courait le danger de perdre un gouvernement constitué avec des apparences de droit; et la commission qui avait le mandat de gouverner, *ne parlait pas, ne délibérait pas, et si on l'interrogeait, ne répondait pas.* » Les deux conseils décidèrent de se réunir en comité secret, le soir même du 3 décembre. On préfera délibérer en secret, pour éviter que les discussions qui auraient lieu n'excitassent davantage l'effervescence extrême des esprits, inévitable chez le peuple en de si graves circonstances.

A minuit, le conseil des députés se réunit. Le président Sturbinetti parla de la protestation du Pape, en s'efforçant d'établir qu'il ne fallait pas y obéir, puisqu'elle n'avait la signature d'aucun ministre responsable, et puisqu'elle avait été écrite dans un pays étranger, où l'on pouvait douter que le prince n'eût pas été violenté. Il conclut ainsi : « La diplomatie, toujours insidieuse dans ses menées, réussit à nous arracher le Pontife, afin que son absence suscitât une guerre civile qui offrît le prétexte d'appeler des armées étrangères pour rétablir l'ordre. Ce coup a manqué, parce que les populations ont su déployer un caractère admirable. On a voulu nous frapper de nouveau, et cette fois avec un bref. Nous devons prendre des résolutions qui garantissent nos droits et ceux des populations, et qui enracinent dans cette terre la liberté, à laquelle les peuples ont un droit qui ne leur est pas accordé par les princes, mais par Dieu. » Après de longs débats, on approuva les motions suivantes, faites par le député Pantaleoni : 1° Le conseil des députés, considérant que l'acte qu'on prétend avoir été signé par le Pape à Gaëte, le 27 novembre,

n'a aucun caractère d'authenticité et ne présente sous aucun rapport celui d'un acte constitutionnel, déclare qu'on ne doit pas en tenir compte; considérant, d'ailleurs, qu'il faut obéir à la loi de la nécessité et pourvoir au gouvernement du pays, le conseil arrête que les ministres actuels continueront à se charger, jusqu'à nouvel ordre, de tous les actes du pouvoir exécutif; 2° on enverra immédiatement à Sa Sainteté une députation du conseil pour l'inviter à rentrer à Rome ou à désigner à sa place un chef du pouvoir exécutif; 3° on invitera le haut conseil à joindre quelques-uns de ses membres à la députation; 4° on publiera une proclamation pour prévenir le peuple des mesures adoptées par le conseil des députés, et on en adressera une autre à la garde nationale, pour lui recommander de faire respecter les lois fondamentales de l'État.

Le 4, le haut conseil, après un court débat, arrêta, lui aussi, que le ministère continuerait à exercer ses fonctions; qu'on enverrait à Sa Sainteté une députation; qu'on adresserait une proclamation au peuple et à la garde nationale, en les invitant à se reposer sur l'heureux accord existant entre les deux assemblées et les ministres.

Ces proclamations augmentèrent la satisfaction des populations, et on vit régner dans tout l'État une tranquillité dont il n'y avait jamais eu d'exemple.

Le haut conseil nomma, pour faire partie de la députation qu'on envoyait au Pape, Mgr Mertel et le marquis Paolucci; le conseil des députés désigna l'abbé Rezzi et le docteur Fusconi. La municipalité de Rome voulut de son côté envoyer au prince son premier magistrat, le maire Corsini. Ce vieillard respectable, âgé de quatre-vingts ans, ne pouvait être accusé d'avoir des opinions subversives, bien qu'il eût donné des preuves d'un grand amour pour la liberté; il représentait devant le Pontife la ville où il avait été offensé. Mgr Mertel, conseiller d'État, membre du haut conseil, ne pouvait inspirer aucun doute quant à sa fidélité envers le Pontife. Le marquis Paolucci, qui avait vieilli dans les magistratures publiques, était connu pour la modération de ses opinions et pour son attachement au Saint-Siége.

L'abbé Rezzi était un jésuite très-savant, libéral, sans être un novateur dangereux. Le docteur Fusconi, exilé pendant longtemps pour des causes potitiques, avait acquis dans les îles Ioniennes une renommée en y exerçant sa profession, et, rentré dans son pays, il avait su mériter l'estime de Pie IX sans encourir la haine des libéraux.

Les députés devaient exposer au Pontife l'état actuel des choses, et lui dire que sa protestation, au lieu de calmer les esprits, les avait irrités. Ils devaient le prier et le supplier de tenter les voies de la conciliation, de rentrer dans sa capitale ou de choisir pour sa résidence quelque autre ville de l'État; et, dans le cas d'un refus, ils devaient l'exhorter à créer du moins une commission gouvernementale qui pût tenir lieu du prince absent, suivant les règles des États constitutionnels. Les députés devaient enfin défendre les deux conseils, si on voulait leur reprocher des fautes, et montrer qu'ils avaient dû accepter des ministres qui avaient été nommés par le cardinal secrétaire d'État, et les confirmer, afin d'éviter de grandes calamités.

Munis de ces instructions, les députés partirent le 5 décembre pour Gaëte.

CHAPITRE II.

La députation, sortie de Rome, est repoussée sur la frontière napolitaine. A cette nouvelle, le peuple romain s'agite. L'agitation est excitée par la menace du général Cavaignac d'envoyer à Rome des soldats français. Note adressée par Mamiani au gouvernement français. Le conseil des députés nomme une commission chargée de représenter le prince absent. Le 11 décembre, on nomme une junte suprême de gouvernement. Protestation de Pie IX, le 17 décembre. Bouleversement que cette protestation produit dans l'État romain. La constituante est proclamée. Mamiani donne sa démission. Le parti constitutionnel se prépare à disputer le triomphe aux républicains dans les colléges électoraux. Aveuglement de ce parti. Monitoire de Pie IX, du 1er janvier.

La députation des conseils législatifs, partie le 5 décembre de Rome pour Gaëte, était attendue sur la frontière napolitaine. En y arrivant, les députés rencontrèrent un inspecteur de police qui déclara avoir reçu des ordres supérieurs qui lui enjoignaient d'interdire l'entrée du royaume à toute députation envoyée au Saint-Père. Les députés furent contraints de retourner à Terracine. De là, ils écrivirent au cardinal Antonelli pour lui faire connaître l'objet de leur mission. Le cardinal répondit que le Pape, avec un grand regret, avait pris la résolution de ne recevoir aucune députation. Les députés s'en retournèrent à Rome.

Je suis heureux de pouvoir remplacer les observations que j'aurais à faire sur ce sujet, par celles, parfaitement identiques, mais qui peut-être inspireront moins de défiance, d'un écrivain connu pour son dévouement à la cour romaine. « Si l'on considère, dit Farini, que les députés étaient chargés d'offrir au prince l'hommage de leur *vasselage* au nom des corps les plus respectables de l'État, et que ces mêmes députés étaient des hommes dévoués à la principauté et désirant une conciliation, on sera peut-être tenté de blâmer le refus inopiné de les recevoir. Les temps devenaient pervers, la révolution allait déborder de toutes parts; tout homme prudent, tout citoyen ayant pitié

de sa patrie devait se hâter d'élever des digues autant qu'il était possible. Si la dignité du prince ne lui permettait pas d'accueillir les requêtes de l'État et de Rome, la charité du pontife pouvait au moins ne pas faire défaut. Il serait difficile de dire si la révolution se serait arrêtée quand même la députation eût été reçue à Gaëte et qu'on eût réussi à établir les bases d'une conciliation; mais la supposition seule que c'eût été possible suffit pour peser sur l'âme comme un remords. Les bouleversements civils sont trop funestes, non-seulement à la prospérité, mais aussi à la religion des peuples, et en corrompent tellement les mœurs, que tout homme honnête doit rougir s'il les a favorisés d'une manière quelconque... Il existe une doctrine suivant laquelle on peut arriver au bien par les voies du mal... mais cette doctrine n'est ni civile ni chrétienne... Au contraire, combattre le mal, ce n'est pas une vertu si l'on n'a pas fait d'abord tous les efforts pour l'empêcher... » En réalité, Pie IX ne demandait pas une expiation des violences qu'on avait commises à Rome le 16 novembre. Exploiter ces violences pour enlever au peuple toutes les concessions qu'il lui avait faites pendant deux ans, voilà son but. Dans cet état de choses, la rupture devait être complète. La question n'était pas posée entre la république et le gouvernement constitutionnel; la conciliation aurait été en cela possible. Mais il s'agissait de choisir entre la liberté ou le despotisme; dans ce cas, Pie IX savait bien qu'il ne pouvait rentrer dans ses États, comme prince absolu, qu'avec l'aide des baïonnettes étrangères.

Il semblait qu'on ne cherchât dans les conseils réunis à Gaëte que les moyens de faire éclater à tout prix la révolution dans l'État romain, malgré les nobles efforts des ministres et des corps législatifs. La tranquillité des Romains faisait frissonner les Pères du concile, où primait un saint homme, le roi de Naples. En effet, aussitôt qu'on sut à Rome que la députation avait été repoussée sur la frontière napolitaine, des bruits sinistres commencèrent à courir : on parlait de priver les conseillers du Pape des moyens de travailler à la ruine du pays, en enlevant toute autorité au Pape lui-même; on proposait de nommer un

gouvernement provisoire, et on était convaincu que l'Europe respecterait ces changements politiques, puisqu'on ne portait pas atteinte à l'autorité spirituelle. L'agitation des esprits fut telle, à l'arrivée des députés, que ces projets faillirent être exécutés sur-le-champ. Les ministres assiégeaient inutilement de leurs prières le cardinal Castracane pour qu'il confirmât leurs pouvoirs, ou pour qu'il s'occupât lui-même de calmer le mouvement populaire. Castracane, sans rien faire pour la légalité, se bornait à déclarer illégal tout ce que les autres pouvaient faire; il n'usait de l'autorité que pour annuler les actes de toutes les autorités de la ville.

Comme si, pour pousser le peuple de Rome à une révolte, les causes de fermentation manquaient dans son sein, le général Cavaignac voulut y joindre son action en donnant des ordres pour l'embarquement de 3,500 soldats, qui devaient descendre à Civita-Vecchia et préserver la personne et la liberté du Pontife. Lorsque cette nouvelle arriva à Rome, les ministres publièrent une protestation dont voici un résumé: « Il est contraire au droit des gens, disait Mamiani, qu'on entre avec une armée dans un pays étranger sans le consentement des habitants ou de ceux qui les gouvernent, lors même que cet acte a pour but d'assurer la vie et la liberté du prince qui règne dans ce pays. Tout peuple s'appartient et il est maître chez lui; les princes n'ont pas un droit divin, un droit supérieur à tout droit civil et politique. Le général Cavaignac a déclaré, à l'assemblée nationale de France, qu'il avait envoyé à M. de Courcelles les instructions suivantes : *Vous n'êtes autorisé à intervenir dans aucune des questions politiques qui s'agitent à Rome. L'assemblée nationale seule a la faculté de déterminer le rôle qu'elle voudra assigner à la république dans les mesures qu'on sera obligé de prendre pour établir dans les domaines de l'Église un état de choses régulier.*

» Il semble que la première phrase de ces instructions exclut le cas d'une intervention politique qui s'annonce comme probable dans la seconde. L'article 5 de la constitution républicaine de la France dit : *Les armes françaises ne seront jamais employées contre la liberté des peuples*. Or, la première des liber-

tés est l'indépendance des nations, la liberté de diriger à son gré dans l'intérieur de l'État les affaires publiques. On dira que le Pontife n'est pas seulement le prince d'un petit État, mais le chef de tout le monde catholique; que, par conséquent, toute nation catholique doit s'assurer que le grand *Gérarque* ne soit pas violenté et troublé dans l'exercice de sa puissance pontificale. Nul ne veut se donner la peine de combattre ce principe abstrait. Il suffit de le transporter dans le domaine des faits, et de faire observer qu'il doit être appliqué à des cas vrais et légitimes, et non à des cas étrangers à la matière.

» Et, premièrement, ce principe n'est pas applicable lorsque l'autorité spirituelle du Pontife n'est ni combattue ni entravée. Or, la calomnie même ne pourrait réussir à faire croire que la dissension existant entre le Saint-Père et son peuple n'est pas purement politique. Personne ne trouble l'Église dans ses croyances, dans ses droits, dans l'exercice de ses actes de toute espèce. Mais si l'on voulait se complaire à voir le sacerdoce lui-même attaqué, on aurait le droit de demander pourquoi, au lieu de l'Autriche *apostolique,* de l'Espagne *catholique,* du Portugal *très-fidèle,* il conviendrait seulement à la France *républicaine* de prendre, les armes à la main, la défense de l'Église? Secondement, pour que l'intervention fût juste et efficace, il faudrait qu'elle ne foulât pas aux pieds les droits du peuple. Or, il est impossible que les armes étrangères entrent à Rome sans porter atteinte à la liberté du peuple; et leur œuvre ne serait ainsi ni juste, ni efficace, ni durable. Ce sont des problèmes qu'on ne résout pas avec l'épée. Par conséquent, la masse des hommes sages et prudents des populations romaines a résolu de leur donner une solution par des moyens rationnels et pacifiques, en apportant un remède, non dans les derniers effets, mais dans les causes du mal. C'est pour cela qu'elle a applaudi au programme ministériel du 5 juin, où l'on annonçait l'espérance de voir le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel séparés substantiellement, pendant qu'ils resteraient tous deux dans la même auguste personne. Cette partie de l'autorité monarchique, qui se combine très-mal avec l'autorité paternelle et apostolique du Pontife, doit être dé-

léguée à d'autres, afin que le juste désir de liberté et de progrès civil ne soit pas étouffé dans les populations, et surtout pour qu'elles ne voient pas le sentiment national qui les pousse à s'affranchir du joug étranger, réprimé par la force des armes.

» D'ailleurs, on a des raisons d'espérer que le général Cavaignac, renseigné sur la tranquillité profonde qui règne dans l'État romain et sur l'accord admirable qui existe entre les ministres et les chambres, la municipalité, la garde nationale et toutes les classes du peuple, renseigné surtout sur ce fait irrécusable qu'au sein de la liberté la plus illimitée de penser, d'écrire et d'agir, on ne voit pas un seul acte, un seul signe qui offense aussi peu que ce soit la foi catholique et le culte extérieur; on a des raisons d'espérer, disons-nous, que le général changera d'avis, et qu'il ne voudra pas, par la violence, rendre difficile une conciliation qui doit naître spontanément aussi bien de la persuasion et de l'amour, que de la nécessité des choses, mieux connue et mieux appréciée.

» Quoi qu'il en soit, on ne croira jamais que la généreuse nation française approuve la résolution du général, résolution qui est un outrage très-grave jeté à la face de tout homme né en Italie. Il est encore moins possible que Cavaignac obtienne le consentement de Pie IX. Pie IX a un cœur trop noble et trop italien pour vouloir rentrer dans ses États au milieu des soldats étrangers. Supposer cela, c'est l'offenser; d'autant plus qu'il ne s'agit pas de son autorité apostolique, mais seulement d'un différend politique, et qu'invoquer les armes étrangères contre ses peuples, ce serait l'acte le plus impolitique qu'on puisse commettre. Pour toutes ces raisons, on proteste en face de l'Europe contre la violation du territoire national préméditée par le général Cavaignac, et à laquelle les Romains s'opposeront de toutes leurs forces. »

Dans ces graves conjonctures, le ministère agit avec une sagesse et une modération qu'il serait injuste de méconnaître. Décidé à garder le pouvoir, il n'avait point empêché les agents du Pape d'afficher le bref du 3 décembre sur les murs de la ville, et les curés de le lire dans leurs églises. Et le peuple

n'avait pas cette fois arraché les affiches, ni n'était sorti des églises pour seconder la réaction cléricale. Le ministère aurait aussi pu se transformer en gouvernement provisoire; il préféra provoquer la nomination d'une commission chargée de pourvoir aux difficultés que soulevait l'absence du prince. Cette proposition fut présentée par le député Pantaleoni au conseil des députés, le 8 décembre. Le prince de Canino s'y opposa. La souveraineté des États, dit-il, a son premier principe en Dieu, auteur de la société, et elle réside immédiatement dans le peuple, qui en délègue l'exercice à un individu ou à plusieurs. Ce principe n'a pas ailleurs autant de valeur que dans les États pontificaux, où les peuples se donnèrent spontanément aux papes. L'absence de la personne déléguée à l'exercice de l'autorité a fait rentrer le peuple dans son droit. Pie IX, prince constitutionnel, a été emmené prisonnier par des mains étrangères, dans un pays ennemi de l'Italie et de Rome. Son état de captivité, ou du moins de coaction morale, a été constaté aussi par le refus fait aux députés de les laisser arriver jusqu'à lui. Le conseil des députés doit donc se servir du pouvoir suprême que le peuple lui a conféré, pour nommer une commission composée de trois Italiens et chargée d'exercer les prérogatives constitutionnelles du chef du pouvoir exécutif, sans détruire les droits politiques de Pie IX, qui les recouvrerait quand il lui plairait de rentrer dans l'État sans être accompagné de soldats étrangers. S'opposer à cette proposition, c'était se déclarer ennemi de la patrie et rebelle à la souveraineté du peuple. Il obtint de vifs applaudissements, mais il ne fut pas appuyé par ses collègues. Une abondante source de misères pour l'Italie, c'est la nécessité d'agir, comme dans un grand théâtre, au gré des spectateurs de tous les pays du monde, qui, sans payer, ont le droit d'intervenir dans la salle; par conséquent, l'énergie des mesures qui pourraient sauver le pays y est toujours affaiblie par un esprit de modération commandée, car on n'y est pas libre de faire ce que l'on doit, mais seulement ce qu'on y permet. Galletti s'efforça de concilier les différentes opinions, et conseilla de rester dans les limites du droit constitutionnel jusqu'à ce qu'on eût essayé tous les moyens de parvenir à un accord,

et qu'il devînt évident qu'il fallait en venir à un acte légitimé par le droit supérieur de la nécessité. Aussi la proposition de Pantaleoni fut approuvée, et l'on nomma commissaires Rusconi, Sturbinetti, Rezzi, Sereni et Lunati.

Tous ces délais faisaient perdre patience au peuple, qui, incertain de son sort, était naturellement inquiet. On dut aux ministres et à quelques citoyens prudents que les manifestations populaires ne se renouvelassent pas. On procura du travail au peuple pour l'éloigner de la place publique; on envoya des milliers d'hommes à Tor di Quinto, pour y être occupés à tracer une route. Les écrivains cléricaux, Farini à leur tête, devaient se plaindre que, *sous le prétexte de faire travailler cette tourbe populaire à ouvrir une route sans utilité, on voulait l'enrégimenter pour la faire servir au soulèvement, et qu'on l'armait de bêches uniquement dans ce but!* Puis, le soir venu, *ces prolétaires revenaient en ville, et y donnaient le scandale d'y rentrer ivres et de chanter des hymnes!* Un soir surtout, *ils commirent la monstrueuse impiété de porter en procession des chapeaux de cardinaux, de s'en moquer, de les jeter enfin dans le Tibre!* Ce fut un grand bonheur pour les saintes âmes de ces écrivains, qu'elles n'aient pas été scandalisées par la vue d'excès plus sacriléges que ceux qu'on commit à Rome. En attendant, l'ordre public était admirable à Rome et dans toutes les provinces; et le pieux Farini, plein de dépit de ne pouvoir le nier, cherche à soulager sa bile sacrée en écrivant : « L'ordre était maintenu, oui, mais par cela seul que dans le pays on ne volait plus, on ne tuait plus. Est-ce qu'il suffit à la société que les voleurs et les assassins ne se montrent plus nulle part? Est-ce que le premier fondement de tout ordre n'est pas le respect de l'autorité? » De l'autorité de qui? de celle peut-être du cardinal Castracane, qui ne se montrait pas? En tout cas, cet ordre n'aurait été que la perte du statut. Et c'est ainsi qu'entend l'ordre un singe auquel on a appris à se mettre debout et à se jeter la face contre terre au signal que donne la baguette du charlatan son maître.

La commission nommée par le conseil des deputés ne cessait

d'assiéger le cardinal Castracane pour en venir avec lui à un accord. Le cardinal n'avait pas de raisons à opposer aux projets honnêtes de conciliation qu'on lui proposait; il faisait semblant de les agréer, mais terminait toujours en disant *qu'il avait écrit à Gaëte pour être autorisé à traiter;* la réponse n'arrivait jamais. En attendant, l'impatience publique montait toujours. Le 11, une lettre du maire Corsini prévint les présidents des deux conseils que, si l'on ne prenait pas une prompte résolution, il avait des raisons de craindre que la tranquillité publique serait sérieusement menacée. La commission décida alors de proposer aux deux conseils un décret dont le préambule était celui-ci : Les États romains jouissent des garanties qui leur viennent du statut. Le gouvernement constitutionnel est enrayé par l'absence d'un des trois pouvoirs constitués. Le Pape est parti sans laisser personne à sa place. Le bref de Gaëte n'a pas les formes constitutionnelles qui servent à garantir l'inviolabilité du prince. La commission gouvernementale nommée dans ce bref n'a pas voulu exercer ses fonctions ni se constituer en fait. La députation envoyée à Gaëte ayant été repoussée, on a enlevé aux représentants de la nation le droit constitutionnel d'être en rapport avec le prince. Il est, par suite, douteux que Pie IX jouisse de sa liberté et de sa spontanéité d'action. Un État quelconque ne peut rester sans gouvernement, ni la propriété et les droits des citoyens sans tutelle. La nécessité d'éloigner à tout prix du pays les dangers de l'anarchie et des discordes civiles est immense et impérieuse. Il faut donc, par un grand acte de courage, sauver le statut et la principauté.

Après ce préambule, on lisait les quatre articles suivants : 1° Il est constitué une junte suprême; 2° la junte est composée de trois personnes choisies en dehors du conseil des députés, nommées par le conseil susdit, à la majorité absolue des votes, et acceptées par le haut conseil; 3° la junte exercera, au nom du prince et à la majorité des suffrages, toutes les attributions du chef du pouvoir exécutif, dans les bornes du statut, et suivant les principes du droit constitutionnel; 4° la junte cessera immédiatement de fonctionner dès que le Pontife sera rentré dans son

État, ou dès qu'il aura, par un acte revêtu de formes légales, nommé une personne qui le remplace dans l'accomplissement de ses fonctions, et aussitôt que cette personne aura accepté le pouvoir et l'exercera réellement.

Le décret fut sanctionné. La junte se composa du prince Corsini, du comte Camerata et de Zucchini, tous les trois sénateurs de Rome, d'Ancône et de Bologne. Maires des trois principales villes de l'État, ils furent choisis moins pour leur valeur personnelle, qui était médiocre, qu'à cause des fonctions municipales qu'ils remplissaient. Le haut conseil approuva à l'unanimité le décret et le choix des membres de la junte.

Ces nouvelles arrivèrent à Gaëte pour aigrir davantage les esprits des Pères du concile contre les autorités qui s'obstinaient dans le péché de pourvoir aux besoins du pays, contre une population qui s'entêtait à ne vouloir pas mettre tout à feu et à sang. On redoubla donc d'efforts pour arriver à accomplir la sainte œuvre de bouleverser le pays. Une note du cardinal Antonelli parvint à Rome, déclarant la junte d'État une invention diabolique; et immédiatement après, une protestation de Pie IX, du 17 décembre, la condamna comme un attentat sacrilége.

C'était sans doute un attentat contre l'autorité légale. Mais cette autorité avait-elle respecté la légalité? Pie IX ne voulait pas qu'il y eût à Rome un gouvernement de fait : quel gouvernement établissait-il? Castracane refusait d'exercer le pouvoir qu'il avait accepté. S'il l'eût exercé dans un sens quelconque, même antilibéral; si le peuple, au lieu d'obéir, se fût révolté, on aurait pu apparemment l'accuser de rébellion. Mais, non; on ne voulut pas faire croire qu'on le provoquait à la révolte; on voulut qu'il eût l'air de devenir rebelle comme par instinct. On fit donc semblant de donner à Rome un gouvernement. Qu'importait-il que quelques membres de ce gouvernement refusassent de fonctionner, et que d'autres, en plus grand nombre, au lieu de rester à Rome, allassent grossir la cour de Gaëte? Rome était censé avoir une commission gouvernementale; et c'était assez pour pouvoir se donner la satisfaction d'appeler révolutionnaire, œuvre diabolique et sacrilége, tout effort des citoyens sages pour empê-

cher l'anarchie d'envahir le pays. Une députation envoyée au Pape est repoussée à la frontière. Pie IX ne voulait pas de conciliation, et il s'attendait à ce que son éloignement jetterait l'État tout entier dans l'abîme; sur ce gouffre, rempli des ruines d'un peuple, aurait plané la nécessité de restaurer son pouvoir absolu. Est-ce que la junte d'État qu'on avait nommée à Rome, et qui était si nécessaire au salut public, ne pouvait s'appeler légitime sans être légale? Hélas! si l'on n'eût fait que conserver l'ordre dans le pays, le maintien de l'ordre même aurait été un mal. Tout devait y être sacrilége, tout, moins le chaos. Et le chaos eut lieu!

L'anathème lancé contre toute mesure provisoire que les ministres, les conseils, les citoyens les plus prudents prendraient pour maintenir dans le pays un certain ordre, devait inévitablement amener un bouleversement complet, un manque absolu d'autorité publique, un déchaînement de passions subversives et de discordes intestines. La réaction d'un des partis se colorant de fidélité au prince, la résistance de l'autre parti se légitimant par l'amour de la liberté, l'impuissance de tous les gens honnêtes qui auraient voulu s'interposer, mais qui auraient été écrasés dans le choc, allaient réduire le pays à un état affreux.

En effet, la formation de la junte ayant été déclarée un attentat sacrilége, l'action du pouvoir se trouva paralysée. Quiconque aurait veillé pour le maintien de l'ordre, aurait été livré à l'enfer. Les républicains prirent courage. Ils commencèrent alors, eux aussi, à dire que la nomination de la junte impliquait une usurpation des droits du peuple. On vit sur-le-champ accourir à Rome les agitateurs qu'il y avait sur tous les points de l'Italie. Les ministres, les conseillers, les bons citoyens, qui avaient voulu pourvoir aux besoins du pays livré à lui-même et non pas faire un acte de rébellion contre le souverain, s'arrêtèrent devant l'anathème du Pape, ou ils ne furent plus obéis. Sur la multitude agitée régnèrent Garibaldi, depuis peu arrivé à Rome, et La Cecilia, envoyé par Montanelli pour y faire triompher le projet de constituante italienne. Dès qu'il reçut l'avis de la fuite du Pape, Montanelli avait écrit à Bargagli, ministre toscan à Rome,

dans ces termes : « La formation d'un ministère à Rome est une ruine... Gardez-vous de Mamiani... Si le mouvement romain ne prend de suite un caractère italien, il y aura de grands dangers. Le parti réactionnaire aura le loisir de s'organiser; la diplomatie, ne trouvant pas de faits consommés, soutiendra le pouvoir temporel du Pape... La constituante pourrait seule tout sauver... Il faut que Rome devienne le centre du mouvement national... Toute l'Italie centrale se trouvera réunie dans le même but... Organisez des démonstrations dans ce sens; La Cecilia est l'homme qu'il vous faut. » Et La Cecilia n'était pas le seul à qui le ministre toscan donnait cette mission; car il envoyait, après lui, d'autres personnages, tels que Cernuschi, Maestri, exilés lombards, et puis, Cironi, envoyé de Mazzini.

Alors, on ne fit plus un mystère au ministre toscan Bargagli de ces démarches, mais on lui dit clairement qu'il s'agissait d'opérer à Rome une révolution tendant à enlever au Pape le pouvoir temporel, sans quoi l'Italie ne pourrait jamais se relever. Bergagli déclara qu'il ne voulait pas se mêler de cette affaire; ce qui ne découragea pas La Cecilia. Il commença à se mettre en rapport avec les ministres romains, et à essayer avec art de pénétrer leurs intentions. Il trouva que Mamiani *était un diplomate aristocratique, duquel on n'avait rien de bon à tirer;* les autres ministres *étaient des hommes sans valeur;* Galletti seul était un patriote vertueux, mais *incapable de comprendre que le temps s'envole, et trop fixé dans la folle idée de légalité;* Sterbini *était un homme brutal, prêt tantôt à s'élever jusqu'aux étoiles, tantôt à se précipiter dans l'abîme;* Salicetti, émigré napolitain, désespérait du succès : *il était aussi un savant égaré dans la région des abstractions;* le prince de Canino *était l'homme des cabrioles politiques, qui embarrassait beaucoup la légalité;* les autres ministres, napolitains et lombards, se tenaient prêts *à arracher de son apathie le peuple romain;* tous convenaient de la nécessité de tenter un mouvement pareil dans le royaume de Naples; le père Gavazzi, de Boni, Canino, iraient; Garibaldi les accompagnerait avec sa légion; Mazzini était attendu à Rome. Et Montanelli, à la lecture de ces dépêches,

réitérait ses recommandations *de pousser le parlement à déclarer la déchéance de Pie IX comme souverain temporel.*

Ces bruits n'étaient pas répandus seulement à Rome. On parcourait les provinces, on haranguait dans les cercles, on prêchait partout que le peuple devait élire, par le suffrage direct et universel, une assemblée constituante qui aurait à gouverner l'État démocratiquement. Les députés des différentes villes se réunissaient à Forli, à Ancône, pour délibérer sur la pétition qu'il fallait adresser à cet égard aux gouvernants provisoires de Rome. Dans peu de villes, comme, par exemple, à Bologne, le vote en faveur de la constituante fut donné à la condition que cette assemblée ne serait réunie que si on perdait tout espoir de conciliation avec le Pontife.

Toutes les provinces de l'État envoyèrent à Rome des députés chargés de faire des instances en faveur de la constituante. Un déluge de pétitions vint de toutes parts corroborer les demandes des députés. Les rassemblements populaires commencèrent; les menaces contre le ministère, qui temporisait, ne se firent pas longtemps attendre; elles étaient surtout dirigées contre Mamiani. Mamiani était résolu à maintenir le gouvernement constitutionnel, et il aurait peut-être une seconde fois sauvé l'État romain, si Pie IX ne l'eût pas de nouveau abandonné et désavoué. Cependant, Mamiani se proposait de fermer à Rome le cercle populaire, et il était prêt à défendre l'ordre public en repoussant la force par la force. Les autres ministres le secondaient, excepté Sterbini, qui approuvait dans le conseil les mesures répressives, et qui, sur la place publique, donnait raison au peuple. En attendant, le flot montait. Mamiani appela plusieurs fois sous les armes la garde nationale, qui était disposée à servir la cause de l'ordre. Un soir, un groupe nombreux d'hommes du peuple parcourut la ville, en criant : *Vive Garibaldi! Vive la république! Vive la constituante italienne!* La garde nationale le dispersa. Un autre jour, la garde nationale se trouvait rangée sur la place des Saints-Apôtres, et l'on disait qu'elle voulait demander l'expulsion de la ville de tous les émeutiers étrangers; mais un individu ayant commencé à pérorer en faveur de la

constituante, Sterbini survint, et échauffa tellement les esprits, qu'on entendit s'élever du milieu des rangs de la garde même le cri de *Vive la constituante!* On présenta alors à signer une pétition, et quelques-uns y apposèrent leur signature, ce qui suffit pour qu'on dît que la garde nationale voulait la constituante. Le gouvernement perdait de sa force. Lunati et Sereni avaient déjà renoncé à leurs portefeuilles. Zucchini, maire de Bologne, avait refusé de prendre place dans la junte d'État, et il avait été remplacé par Galletti. Mamiani, resté seul, ne se découragea pas. Il avait donné l'ordre de chasser de Rome Cernuschi et d'autres agitateurs; mais son ordre n'avait pas été exécuté. Décidé à lutter jusqu'au dernier moment, il se présenta devant le conseil des députés le 21 décembre, et demanda qu'on lui accordât pour deux mois la faculté de chasser du pays les étrangers les plus dangereux pour la tranquillité publique. Mais Canino s'opposa vivement à la demande, et obtint qu'elle n'eût pas de résultat.

On était dans cette position, lorsque pour rendre inutile tout effort contre la révolution, une proclamation, signée par les membres de la junte, Camerata et Galletti, vint déclarer, le soir du 21, que la nécessité absolue de donner à l'État un gouvernement et d'obéir à l'appel impérieux de la patrie, avait décidé la junte à permettre la convocation d'une constituante, chargée de délibérer sur l'ordre politique de la nation ; la junte devait continuer à siéger jusqu'à ce que cette assemblée dont on presserait la formation fût réunie.

La constituante ayant été proclamée, Mamiani déposa immédiatement son portefeuille. Un nouveau ministère fut composé de Mgr Muzzarelli, Armellini, Galeotti, Mariani, Sterbini et Campello. Les deux conseils législatifs restèrent annulés de fait par la convocation de la nouvelle assemblée. Cependant, on vivait depuis un mois dans un état si précaire, et on était si ennuyé de n'avoir d'autre autorité que celle des claqueurs de la rue, qu'enfin la convocation de l'assemblée populaire fut désirée et appelée même par ceux qui ne l'approuvaient point.

La réunion des collèges populaires ne rencontrait de graves

obstacles ni à Rome ni dans les provinces. Le nouveau ministère et la junte lui étaient favorables; le haut conseil, réduit à un petit nombre de personnes, ne siégeait plus; le conseil des députés, affaibli lui aussi, se traînait péniblement. Le député Pantaleoni s'efforçait en vain de démontrer que la constituante serait funeste à la liberté et à l'État, et le député Audinot cherchait inutilement à faire passer une loi par laquelle les deux conseils législatifs gouverneraient au moyen de commissaires, jusqu'à ce qu'on eût réuni une assemblée générale qui devrait soumettre les graves questions relatives au pouvoir temporel des papes à la constituante fédérative, où elles auraient été résolues d'un commun accord par tous les États Italiens : ce projet tendait à faire gagner du temps. Canino étourdissait tout le monde de ses cris. Sterbini, voyant que les deux conseils se rebellaient contre la révolution, proposa à ses collègues de les dissoudre immédiatement. En effet, un décret de la junte, du 26 décembre, prononça la dissolution du parlement. Un autre décret du 29 ordonna la réunion des colléges populaires pour l'élection des députés à la constituante, et en fixa les règles et les conditions. On lisait dans le préambule de ce décret, que chaque instant de retard ne faisait qu'augmenter le danger public; qu'en différant la convocation de la constituante, seule ancre de salut, on ruinerait l'État et on trahirait la confiance du peuple; que si la légalité manquait, elle était suppléée par la loi suprême du salut public, qui légitime tout ce qui lui est favorable. L'assemblée nationale, qui, munie de pleins pouvoirs, gouvernerait l'État, devait s'occuper de donner au pays une constitution régulière, complète, et conforme au vœu de la majorité de la nation. Les colléges électoraux étaient convoqués pour le 21 janvier.

Donc, plus de parlement, ni de ministère, ni de junte, puisqu'un de ses membres, Corsini, n'ayant pas voulu signer le décret qui convoquait la constituante, avait donné sa démission. Il restait un gouvernement provisoire créé par le peuple. Gallieno, commandant de la garde nationale, donnait sa démission; on nommait à sa place le docteur Masi, qui n'acceptait pas. Presque tous les gouverneurs laïques des provinces, l'un après l'autre,

renonçaient à leurs fonctions, protestant ainsi contre la révolution. Le gouvernement provisoire nommait d'autres gouverneurs, qui, à la vérité, administraient pour la plupart les provinces de manière à se rendre dignes de l'estime publique. On ne peut en dire autant des fonctionnaires ecclésiastiques; Pie IX ne recevait d'eux aucune preuve de fidélité. Le cardinal Marini renonça à la légation de Forli, et alla s'enfermer dans un couvent des Marches; le cardinal Amat émigra à Gaëte; d'autres prélats, en petit nombre, se démirent de leurs fonctions. Mais Bucciosanti se mit à Civita-Vecchia avec la révolution, en se dépouillant même des habits sacerdotaux; bien d'autres prélats n'offrirent aucun exemple de vertu ou de dignité lorsque le pouvoir fut dans les mains de la multitude. Mais, si l'on veut être dans le vrai, il faut dire que ces derniers obéirent au mot d'ordre qu'ils avaient reçu du cardinal Antonelli; de sorte qu'en se mêlant à la foule et en favorisant le désordre, ils donnèrent de véritables marques de fidélité au Pontife, tandis qu'Amat, Marini et d'autres, en se mettant à l'écart, se montrèrent plus honnêtes que dévoués. Mais les prélats vraiment perfides ne manquèrent pas, et, au contraire, il est douloureux de dire qu'ils formèrent la majorité. Ceux qui employèrent de vils artifices pour nuire aux institutions libérales n'accomplirent aucune œuvre loyale et courageuse pour réfréner les passions, garantir l'État, et défendre la principauté et le prince. Parmi eux, ceux qui étaient gouverneurs, laissèrent, à l'exception de quelques-uns, précipiter le torrent, ne manifestant, par leurs paroles et par leurs actes, que le désir de conserver leurs places. D'autres, plus iniques, s'unirent aux mécontents pour lancer toutes sortes d'injures contre Pie IX et l'accuser de toutes les calamités publiques. Ce fut de leur sein que sortit l'assassin de Rossi; la joie féroce avec laquelle ils fêtèrent sa mort le prouva avec évidence. Ils ne pouvaient lui pardonner d'avoir amoindri les privilèges et touché aux biens ecclésiastiques. On ne peut raconter sans horreur ce que firent et dirent les prélats : le 16 novembre, lorsque Rome et la cour du Pape furent ensanglantées, ils se dépouillèrent de leurs habits sacerdotaux, renièrent leurs opinions, et mirent le comble à

leur scélératesse en implorant de Dieu la mort du Pontife. Et dans les circonstances actuelles, tous ceux surtout qui craignaient la colère du peuple, qu'ils avaient encourue, ou par la faveur dont les cardinaux leur avaient donné les marques, ou par les persécutions politiques auxquelles ils avaient pris part, ou par les hauts emplois et les richesses qu'ils avaient obtenus du pape Grégoire, ou par les applaudissements enthousiastes qu'ils avaient donnés à Pie IX, tous se jetèrent, poussés par la peur, la cupidité ou leur propre corruption, au milieu des démonstrations les plus bruyantes, pour prouver combien ils étaient sympathiques au gouvernement populaire et prêts à obéir à toutes les volontés de la plèbe. Et ils continuèrent ainsi tant que les armes étrangères ne vinrent pas leur redonner de la force, du courage, et surtout de la vertu et de la religion! Qu'on aille donc prêcher, au milieu des révolutions, la conciliation et la concorde : dans ces moments sinistres, ce qu'un peuple doit craindre autant et plus que ses ennemis, ce sont ses courtisans.

Les républicains romains ne se défiaient pas de ces faux amis; au contraire, ils étaient fiers de marcher d'accord avec la majorité du clergé. Leur haine était tout entière concentrée sur des hommes plus honnêtes que patriotes, des hommes qui, croyant aux grands bienfaits dont Pie IX les avait comblés, et craignant les malheurs vers lesquels l'État et l'Italie étaient poussés avec une grande imprudence, donnaient des conseils de modération, et s'exposaient eux-mêmes, avec une égale imprudence, à être accusés de trahison. L'Italie allait être trahie par une effervescence populaire tardive, de même qu'elle l'avait été, un an auparavant, par une modération prématurée. Ceux surtout qui, au temps de la domination absolue du clergé, avaient donné des preuves de libéralisme en conspirant, en souffrant l'exil ou l'emprisonnement pour des conspirations vraies ou supposées, et qui, dans les présentes circonstances, croyaient avoir des raisons pour ne pas se jeter au milieu de la révolution, étaient accusés d'apostasie, couverts d'injures, et menacés d'atroces vengeances. En un mot, les premiers à s'attirer les soupçons et la colère des républicains, furent ceux qui se tenaient sous le drapeau du

statut, et croyaient de leur devoir de ne pas trahir la fidélité envers le prince. Il faut cependant avouer que ces soupçons et cette colère n'étaient pas injustes, puisque si les constitutionnels n'étaient pas seuls à conspirer contre les nouveautés républicaines, ils y mettaient moins d'adresse que les cléricaux, parce qu'ils avaient moins de raisons pour le faire. Si une grande partie du clergé se mêlait aux tumultes, pensant que leur restauration naîtrait des excès du mal fomentés par eux-mêmes, il faut convenir qu'ils avaient un intérêt à être infâmes. Mais les constitutionnels n'en avaient aucun à être honnêtes. Ils se paraient ridiculement *de leur fidélité aux droits de la couronne,* droits qu'ils proclamaient *égaux à ceux du parlement et de la nation,* droits qui, suivant eux, *devaient être garantis et défendus comme tout autre fondement de la monarchie constitutionnelle.* Ils déclaraient vainement que, *pour avoir haï le mauvais gouvernemeut de Grégoire et pour avoir conspiré en faveur de la liberté et de l'indépendance de l'Italie, ils n'avaient pas renoncé à toute volonté propre pour adopter aveuglément toutes les nouveautés; qu'ils n'avaient pas fait serment de s'arrêter seulement alors qu'on créerait une république, et n'avaient pas tout-à-fait renoncé aux lumières de la raison et de l'expérience.* Ils déclaraient, enfin, avec moins de succès, *qu'entre le mauvais gouvernement grégorien et les folies actuelles de la démocratie, ils voulaient s'en tenir à Pie IX, qui tenait le milieu par son amnistie, par ses réformes et par sa constitution, bénie par lui et acceptée par le peuple.*

Il n'y a pas de doute que dans un gouvernement mixte les droits de la couronne sont aussi respectables que les droits de la nation; et on doit convenir que les vanteries, les protestations, les déclarations des constitutionnels romains étaient empreintes de justice; mais voici où se trouvait leur erreur : Les constitutionnels, épris de la justice de leur cause, ne voyaient pas que cette cause était perdue. Pendant vingt mois de gouvernement constitutionnel à Rome, tout le parti des modérés ne s'était-il pas continuellement plaint qu'il n'était ni apprécié ni aimé; qu'il ne pouvait rien pour le bien public, parce que Pie IX ne

soutenait pas ses bonnes intentions, ne lui demandait pas ses avis, ne lui adressait aucun mot d'encouragement, ne l'admettait ni dans les emplois ni dans ses conseils? L'homme le plus éminent de leur parti, Mamiani, n'avait-il pas obtenu le pouvoir à la suite d'une violence faite au Pape par le peuple? Et après cela, malgré la modération de sa politique, avait-il jamais réussi à la faire agréer par le prince et à gagner sa confiance? Cependant, les modérés et Mamiani ne voulaient que le statut, et c'était Pie IX qui avait accordé le statut. Les modérés et Mamiani formaient le parti constitutionnel, et si le statut ne leur était pas accordé, à eux qui pouvaient le garder, il fallait le donner aux cléricaux ou aux républicains, qui l'auraient déchiré. Pourquoi celui qui avait octroyé ce pacte de liberté ne haïssait-il rien plus au monde que le parti qui en était le défenseur naturel et qui seul aurait pu le rendre durable? Si ces modérés eussent eu la moindre perspicacité, ils ne se seraient pas arrêtés dans le cercle heureux des illusions; les enseignements ne leur auraient pas manqué. Mais quelle expérience acquérirent-ils à cette école de vingt mois? Qu'on suppose que leur intelligence se soit égarée un peu trop dans des régions aériennes : n'auraient-ils pas dû se sentir rappelés à la triste réalité des choses de ce bas-monde, lorsque, après le 16 novembre, ils eurent à traiter avec le cardinal Antonelli? N'avaient-ils pas offert au Pape leurs services, et le cardinal ne s'en était-il pas moqué, jusqu'à leur faire croire que le Pape se ferait suivre par quelques-uns d'entre eux pour donner témoignage de ses dispositions favorables au maintien du statut? N'avaient-ils pas traité aussi avec le cardinal Castracane? N'avaient-ils pas chargé Bevilacqua, Ricci, Rosmini, Montanari, au moment de leur départ pour Gaëte, d'offrir leurs services au Saint-Père et de lui conseiller de rester fidèle au serment qu'il avait prêté au statut? Ils obtinrent une réponse propre à détruire leurs illusions. Cependant, ne s'obstinèrent-ils pas à envoyer à Gaëte un autre député, un citoyen très-respectable? Et celui-ci n'avait-il pas été repoussé, n'avait-il pas reçu du cardinal Antonelli la réponse *que ses démarches n'étaient pas agréables au Pape?* Ces démarches étaient cependant prudentes, et je suis loin de les désapprouver.

Mais j'entends les constitutionnels, qui conservent encore leurs espérances, dire *qu'un prince gravement offensé ne pouvait si tôt pardonner*. Un pardon! Les partisans du statut avaient-ils tué Rossi? avaient-ils assailli et ensanglanté le Quirinal? Quel pardon avait-il à demander, ce parti qui, restant toujours à genoux, n'avait aimé le statut que parce qu'on le lui avait jeté du haut du Vatican? Il y avait des coupables à Rome; mais est-ce que le statut devait être détruit pour les crimes consommés contre lui? Et quand on voudrait admettre que les ténèbres étaient très-épaisses autour des constitutionnels, est-ce que le bref du 3 décembre, ce bref qui annulait le statut, ne devait pas les éclairer comme un rayon de lumière? Non; ils persistèrent à croire fermement que Pie IX était l'ami le plus sincère de la liberté politique; que dans ce moment-là il n'était que courroucé, et que pour le faire sourire de nouveau devant les tables du statut, il fallait qu'ils se hâtassent de le venger eux-mêmes de ceux qui l'avaient offensé. Par conséquent, ils se préparèrent à lutter contre les républicains. Forts par le nombre, assurés de l'aide d'une partie de la garde nationale et des troupes pontificales, ils voulurent risquer une résistance ouverte; ils communiquèrent leur plan de bataille au cardinal Castracane et à Mgr Roberti, et envoyèrent un messager à Gaëte pour obtenir l'autorisation de prendre les armes : ils ne réussirent d'aucun côté. Castracane et Roberti ne voulurent pas approuver leur projet, et la raison qu'ils en donnèrent nous est rapportée par Farini, qui se trouvait à la tête de la Saint-Barthélemy constitutionnelle : le motif du refus qu'ils essuyèrent fut *qu'ils avaient posé pour condition que le Pape maintiendrait les institutions constitutionnelles et favoriserait le projet de fédération italienne*. A Gaëte, le succès ne fut pas plus brillant; Farini nous dit *que le Saint-Père et le cardinal Antonelli prirent communication du projet, et ne crurent pas qu'il méritât de réponse*. Après cela on pourrait penser que l'aveuglement des constitutionnels se dissipa. Il n'en fut rien.

Je reconnais que les républicains couraient après un fantôme; mais l'objet des espérances des constitutionnels n'était pas moins illusoire. Où était, en effet, le statut auquel ceux-ci voulaient

rester fidèles? Pie IX maudit ce qu'il a béni; il détruit tout ce que le peuple a accepté. Les partisans de ce pacte social déjà évanoui sont des visionnaires qui se trouvent mêlés à ce qu'il y a de plus bruyant dans les luttes civiles. Le cri discordant des deux partis extrêmes qui part du sein de toutes les villes les arrachera-t-il à leurs rêves? Il ne suffit pas à les réveiller. En imaginant, dans leur extase, de s'en tenir à Pie IX, qui, par sa constitution, occupe le milieu entre les grégoriens et les républicains, ne déclarent-ils pas qu'ils abandonnent toute réalité pour s'attacher à de pures visions? La constitution est morte, et leurs cœurs sont toujours avec ce qui n'est plus; ils se dépouillent de leurs corps et descendent avec elle dans le règne de la mort. Pâles adorateurs d'une liberté invisible, ils la suivent dans le chemin de l'abîme; ils lui donnent les marques les plus palpables de la vie, et lui prêtent une voix; ils en chantent les gloires, lui brûlent de l'encens, et veulent lui offrir des victimes humaines. Ils ne sont plus des hommes ni des citoyens, mais des âmes délirantes, qui réduisent l'intérêt de la patrie à la célébration d'un mystère.

Rien de plus triste que de voir ces fiancés de la mort revenir sur la terre et se jeter dans les hasards les plus périlleux pour disputer aux républicains le triomphe dans les colléges électoraux, où l'on allait nommer la constituante. Les démocrates travaillaient activement pour se mettre d'accord et pratiquer tout les moyens pour faire prévaloir leur parti dans les élections. Ils recommandaient de jeunes hommes résolus ou ceux qui s'étaient distingués dans les émeutes; ils préféraient les pauvres aux riches, les gens de bonne volonté à ceux qui n'étaient que savants. Dans la position où ils se trouvaient, ils avaient raison de se défier des capitalistes et des doctrinaires. Ils criaient surtout contre les constitutionnels. Mais ceux-ci ne cessaient pas pour cela de se remuer afin d'élever une digue contre la révolution; et comme la ressource d'une Saint-Barthélemy leur avait été enlevée, ils voulaient déployer toutes leurs forces pour tuer les démocrates dans les colléges électoraux. A quoi leurs efforts devaient-ils aboutir? En donnant, au milieu des discordes civiles,

une preuve d'obéissance au prince et à la forme constitutionnelle, ils attirèrent sur eux, de la part des démocrates, l'accusation de trahison. Quand plus tard le Pape revint à Rome, ils furent condamnés, à cause de leurs aspirations libérales, comme des traîtres envers la restauration de l'autorité absolue de la papauté. Les marques de fidélité qu'ils avaient voulu donner furent non-seulement repoussées, mais foulées aux pieds; on ne connaissait pas, on passa sous silence ceux qui les avaient données. Pie IX, résolu à annuler le statut, voulut laisser croire à l'Europe que dans son État il n'y avait pas et il n'y avait jamais eu de parti constitutionnel. Récompense bien méritée par des hommes qui avaient cru que Grégoire XVI était mort parce que Pie IX était monté sur le trône pontifical! Là les hommes se succèdent, mais leur esprit se perpétue, et depuis dix-huit siècles Rome n'a eu que le Pape.

Pour fermer la lice aux constitutionnels et faciliter ainsi le triomphe des démocrates, il vint de Gaëte un nouveau Monitoire de Pie IX, en date du 1er janvier. Il était conçu en ces termes: « Dans cette pacifique station où la Divine Providence nous a inspiré de nous arrêter pour pouvoir manifester librement nos sentiments et nos volontés, nous avons jusqu'ici attendu que le remords se déclarât dans le cœur de nos enfants égarés, reconnaissant les sacriléges et les méfaits par eux commis contre nos fidèles serviteurs, dont quelques-uns furent tués et d'autres outragés de la manière la plus barbare, et aussi contre notre personne même dans notre palais. Cependant, on n'a voulu nous faire qu'une vaine invitation de rentrer dans notre capitale, sans dire un mot de la punition des attentats susdits, et sans la moindre garantie qui nous assurât contre les fraudes et les violences de la même horde de forcenés qui tyrannise encore Rome et les États de l'Église, et y déploie un despotisme barbare. Nous avons aussi attendu que nos protestations et nos ordres eussent rappelé aux devoirs de fidélité et de vasselage tous ceux qui les méprisent et les foulent aux pieds dans la capitale de nos États. Mais, au contraire, un acte nouveau et monstrueux de félonie et de véritable rébellion, commis audacieusement par

eux, est venu mettre le comble à notre affliction et exciter en même temps notre juste fureur; il ne manquera pas de contrister l'Église Universelle : Nous voulons parler de l'acte infiniment détestable par lequel on a prétendu ordonner la convocation d'une séditieuse Assemblée générale et nationale de l'État romain, qui doit prononcer sur les nouvelles institutions politiques qu'on aura l'impiété d'appliquer aux États pontificaux. Ajoutant ainsi une iniquité à une autre, les auteurs et fauteurs de l'anarchie démagogique veulent en venir à la destruction de l'autorité temporelle du pontife romain sur le domaine de la Sainte Église, bien qu'elle soit solidement établie sur les droits les plus anciens et les moins contestables, vénérée, reconnue et défendue par toutes les nations. N'est-ce pas un sacrilége que de supposer ou de vouloir faire croire que notre pouvoir souverain soit discutable, et qu'il dépende du caprice de factieux?

» Nous épargnerons à notre dignité l'humiliation de nous arrêter à prouver tout ce qu'il y a de monstrueux dans cet acte abominable, absurde dans son principe, illégal dans sa forme, impie dans son but. Mais l'Autorité Apostolique dont nous sommes investi, bien que nous en soyons indigne, et la responsabilité qui nous lie par les serments les plus sacrés en face du Tout-Puissant, nous imposent le devoir de protester non-seulement comme nous faisons, de la manière la plus énergique et la plus formelle, contre cet acte infernal, mais de le condamner aussi devant tout l'univers comme un énorme et sacrilége attentat commis contre notre indépendance et contre notre souveraineté, comme digne enfin de recevoir tous les châtiments ordonnés par les lois divines et humaines. Nous sommes convaincu qu'en recevant l'impudente invitation, tous nos enfants et vassaux auront été pénétrés d'une sainte fureur, et qu'ils auront jeté loin d'eux cette coupable et honteuse provocation. Cependant, afin qu'aucun d'eux ne puisse affirmer qu'il a été trompé et qu'il a cédé aux séductions des propagateurs de pernicieuses doctrines, afin qu'aucun d'eux ne puisse prétendre qu'il a ignoré la trame des ennemis de tout ordre, de toute loi, de tout droit, de toute liberté vraie, et de son bonheur même,

nous voulons aujourd'hui élever de nouveau notre voix, de sorte que nos vassaux soient bien pénétrés de l'ordre très-sévère que nous leur donnons, à quelque classe sociale qu'ils appartiennent, de ne prendre aucune part aux réunions qu'on osera faire pour élire des députés à l'assemblée damnée. En même temps, nous leur annonçons que notre absolue prohibition est sanctionnée par les Décrets de nos Prédécesseurs et par les Conciles, et surtout par le très-saint Concile général de Trente, où l'Église a lancé plusieurs fois ses foudres, et principalement l'Excommunication Majeure, qui frappe, sans aucune déclaration préalable, tous ceux qui osent attenter à la Souveraineté Temporelle des Grands Pontifes Romains; et nous déclarons qu'elle a malheureusement déjà frappé tous ceux qui ont publié l'acte susdit, et qui ont pris part à tout autre attentat contre ladite Souveraineté, ou qui d'une manière et sous un prétexte quelconque ont troublé, violé, usurpé notre Autorité.

» Mais si un devoir de conscience nous engage à garantir le Dépôt Sacré du patrimoine de l'épouse de Jésus-Christ, confié à nos mains, en nous servant de l'Épée de sévérité que le même Juge divin nous a donnée dans ce but, nous ne pouvons, d'un autre côté, oublier que nous représentons sur la terre Celui qui, même en exerçant sa terrible justice, ne cesse pas d'être miséricordieux. Élevant donc au ciel nos mains, pendant que nous confions et recommandons de nouveau à Lui une cause très-juste, qui est plus sa cause que la nôtre, et pendant que nous nous déclarons prêt, avec l'aide de sa grâce puissante, à vider jusqu'à la lie, pour la gloire et pour la défense de l'Église Catholique, le calice des persécutions dans lequel Il voulut boire le premier pour le salut de la même Église, nous ne négligerons pas de le supplier, afin qu'Il veuille exaucer les ferventes prières que nous ne cessons jamais, le jour et la nuit, de lui adresser en faveur de la conversion de nos vassaux égarés. Il n'y aura pas pour nous un jour plus beau que le jour où il nous sera donné de voir rentrer dans le bercail du Seigneur ceux de nos enfants qui nous causent aujourd'hui tant de tribulations et d'amertume. L'espoir de voir bientôt ce jour heureux augmente

en nous, lorsque nous réfléchissons que des prières universelles s'élèvent avec les nôtres jusqu'au Trône de la Divine Miséricorde, prières qui sortent des lèvres et du cœur des fidèles de tout le Monde Catholique, et qui poussent et forcent continuellement la Divine Miséricorde à changer le cœur des pécheurs et à les ramener dans les voies de l'équité et de la justice. »

Pie IX, qui n'avait rien fait pour empêcher la révolution, se plaignait maintenant qu'elle fût arrivée, et en la combattant si tard, il en facilitait lui-même le développement. S'il eût poussé les fidèles au vote, il aurait pu espérer une réaction capable de le rétablir sans l'intervention des armes étrangères; en défendant à tous ses fidèles vassaux d'accepter le titre de représentants, il rendit plus facile la tâche des républicains.

CHAPITRE III.

Politique de Gioberti relativement à la question romaine. Des plénipotentiaires sont envoyés de Turin à Gaëte; leurs négociations avec Pie IX. Un autre plénipotentiaire piémontais est envoyé pour traiter avec les Romains, avant de se rendre à Gaëte, où le Pape refuse de le recevoir. L'Espagne demande une intervention étrangère dans les affaires d'Italie; réponse de Gioberti. Ce que voulait Pie IX. Conférence qu'il a avec le comte Martini, ministre piémontais. Intrigues à la cour de Gaëte. Lettre de Gioberti au comte Martini. Négociations de Gioberti à Florence et à Rome pour y faire admettre un corps de troupes sardes. Toute l'Europe se déclare pour le Pape; les remontrances de la France dérangent cet accord. Tentative de la cour du Pape pour diriger les Suisses sur Rome et y faire un massacre. Correspondance remarquable entre Gioberti et Mgr Muzzarelli, ministre à Rome. La cour du Pape. Pie IX demande une intervention armée dans son État à la France, à l'Autriche, à l'Espagne et à Naples. Lettre remarquable de Gioberti.

Lorsque la nouvelle des événements survenus à Rome le 16 novembre était arrivée en Piémont, le ministre Pinelli, qui se trouvait alors au pouvoir, avait écrit à Pareto, ministre sarde à Rome, qu'il devait défendre autant qu'il le pourrait le Saint-Père contre toute offense qu'on voudrait lui faire. Pareto devait continuer à remplir ses fonctions de ministre, si le Pape, en cas de départ, laissait un gouvernement légalement constitué, et se retirer s'il venait à n'y avoir à Rome qu'un gouvernement de fait. Avant de s'éloigner, il devait déclarer aux nouveaux gouvernants de Rome, quels qu'ils fussent, que la politique du roi sarde était de s'abstenir de prendre part aux discussions qui pourraient s'élever entre le prince et le peuple par rapport au pouvoir temporel; que le roi respectait les droits de tous les gouvernements, à la condition qu'on respectât les siens; que l'indépendance de l'Italie était son grand but, et que, pour l'atteindre, il désirait l'union et non la désunion entre tous les peuples italiens.

Le ministre Pareto avait rempli son mandat; puis il avait rejoint Pie IX à Gaëte. Mais le ministère Gioberti ayant bientôt succédé au ministère Pinelli, la politique piémontaise changea

tout à coup. Pinelli ne faisait pas intervenir le Piémont dans les questions intérieures des autres États ; n'ayant en vue que l'indépendance de l'Italie, il désirait que tous les peuples italiens fussent unis dans ce but. Mais l'orgueilleux abbé, qui avait fondé le *ministère démocratique,* pensait que la république était la première alliée de l'Autriche, et qu'il fallait, en conséquence, l'étouffer avant tout, sur quelque coin de la terre italienne où elle prît naissance. Suivant lui, *la question devait rester italienne;* ce qui voulait dire que les Italiens devaient s'entr'égorger. C'était donc par les armes du Piémont qu'il comptait restaurer la monarchie de Pie IX ; il aurait ensuite présenté le Piémont à l'Europe comme le vengeur de l'autorité catholique, le restaurateur du Pape et des monarchies constitutionnelles, et la gloire qui en aurait rejailli sur Charles-Albert lui aurait donné le droit de revendiquer hautement l'indépendance italienne. C'était une conception bizarre, digne de l'auteur de la *Primauté.* L'œuvre à laquelle il voulait attacher son nom ne pouvait devenir possible que le jour où la réaction triompherait en Europe : il allait lui-même la faire triompher en Italie. Comment, alors, pouvait-il espérer chasser l'Autriche de la Lombardie, soit avec les armes italiennes, soit diplomatiquement?

Gioberti envoya immédiatement à Gaëte le marquis Montezemolo et Mgr Ricciardi, chargés d'offrir au Pape l'hospitalité à Nice ou en quelque autre ville du Piémont, et de l'exhorter à appeler, plutôt que le secours armé des princes étrangers, celui du roi sarde, qui était prêt à le faire rentrer à Rome et à y rétablir le gouvernement constitutionnel. Les deux envoyés, en arrivant à Gaëte, le 28 décembre, furent introduits par le cardinal Antonelli en la présence de Pie IX, auquel ils présentèrent les lettres de Charles-Albert et de Gioberti. Pie IX leur fit un accueil gracieux, et, en les remerciant du dévouement parfait et de la générosité de Charles-Albert, il leur dit qu'ayant déjà arrêté sa demeure à Gaëte, il lui était pénible de s'éloigner encore davantage de ses sujets avant qu'on eût perdu tout espoir de pouvoir rétablir amiablement son autorité. Il ajouta qu'il avait écrit à cet égard aux gouvernements européens, et qu'il ne pren-

drait aucun parti avant de recevoir les réponses de ces gouvernements. Les envoyés firent alors observer au Pape que les bons offices du Piémont, acceptés par Sa Sainteté, auraient été plus agréables à des populations italiennes et plus efficaces; que la religion du roi, l'esprit catholique de ses peuples, les opinions du premier ministre Gioberti, garantissaient que les résolutions du gouvernement piémontais seraient inspirées par des sentiments italiens et catholiques; que pour donner plus d'efficacité à ces résolutions, il fallait que Sa Sainteté montrât qu'elle les agréait en acceptant l'hospitalité dans les États sardes. Alors, Pie IX ne sut plus cacher *qu'il ne voulait pas pour asile d'un État où l'on avait sans cesse à redouter les fluctuations de l'opinion et les changements de ministère; qu'il conservait un douloureux souvenir des démarches qu'il avait faites pour en venir à une confédération que le Piémont avait repoussée; qu'il était fâché qu'on eût envoyé des plénipotentiaires sardes à Florence et à Rome pour traiter au sujet de la constituante italienne, ce qui lui prouvait évidemment les dispositions favorables de Charles-Albert pour les usurpateurs des droits de l'Église; qu'il était fermement convaincu, enfin, de ne pouvoir reprendre son autorité à Rome que par la force seule, et qu'il doutait que le gouvernement piémontais eût une bonne volonté supérieure à la force pour réaliser ses louables projets.* Les envoyés sardes ne manquèrent pas de répondre que Sa Sainteté pouvait se reposer sur la fidélité de leur gouvernement; que les personnages envoyés à Florence et à Rome étaient chargés de sonder la disposition des esprits, et non de traiter pour un accord en faveur d'une constituante contraire aux droits de tous les princes; qu'on devait à Gioberti, ministre actuel, l'envoi de Rosmini à Rome pour traiter de la fédération, et qu'on pouvait être certain qu'on reprendrait maintenant les négociations. Leurs paroles ne produisirent aucun effet, et ils furent moins heureux encore lorsqu'ils en vinrent à avouer qu'ils doutaient que les forces étrangères pussent asseoir l'autorité temporelle du Pontife sur des bases solides, telles que l'amour, la concorde, la confiance; à cet égard, ils ne cachèrent pas leurs craintes de voir renouveler et

augmenter les anciennes plaintes contre Rome, qui était accusée d'avoir plusieurs fois attiré sur l'Italie le fléau des armées étrangères. Pie IX les congédia sans leur faire le moins du monde espérer qu'il agréerait leurs conseils.

C'était peine perdue que de parler au Pape de l'intérêt de l'Italie. Pie IX n'avait-il pas dit qu'il ne se trouvait en Italie que par hasard et que sa patrie était tout le monde catholique? D'ailleurs, il ne pouvait d'aucune manière accepter les bons offices du Piémont, et la véritable raison en était qu'il ne se souciait guère de la restauration libérale que le Piémont lui aurait procurée.

Les envoyés sardes eurent une seconde conférence avec Pie IX; ils signalèrent de nouveau et avec plus de force la faute qu'on commettrait en appelant l'étranger en Italie. Pie IX déplora la nécessité où il était d'employer la force, convint que les étrangers causeraient des maux à l'Italie, mais conclut à l'impossibilité de les éviter, d'autant plus que le Piémont et Naples, les seuls États italiens qui eussent une armée, se trouvaient en désaccord entre eux. Les envoyés se hâtèrent de répondre que la prudence dont avait usé le gouvernement sarde dans la question sicilienne était une preuve de son désir de ne pas offenser les autres États italiens; que rien n'empêchait entre Naples et la Sardaigne un accord qui fût profitable au Pontife et à l'Italie. Ils prièrent enfin Sa Sainteté de réfléchir sur les funestes conséquences qu'une intervention étrangère amènerait, conséquences funestes nonseulement aux choses temporelles, mais encore plus aux choses spirituelles. Mais Pie IX ne se départit de ses déterminations ni dans cette conférence ni dans une autre qui eut lieu le jour suivant. Enfin, le cardinal Antonelli parla aux envoyés sardes de manière à leur faire comprendre que le Pape était inébranlable dans la résolution de s'en tenir à l'appel fait aux gouvernements étrangers.

Gioberti ne s'était pas borné à envoyer Montezemolo et Ricciardi à Gaëte; il avait fait partir presque en même temps, le 30 décembre, le comte Martini pour Rome avec les instructions suivantes : Réconcilier le peuple romain avec le Saint-Père, à des conditions qui rassureraient la conscience du Pontife et sauve-

garderaient ses droits de prince; déclarer aux gouvernants de Rome que, dans le cas contraire, les puissances étrangères interviendraient dans les affaires italiennes au préjudice certain de la dignité et de l'indépendance de la patrie commune; empêcher la réunion de la constituante italienne, qui, mettant en question l'autorité du Pontife, ne pouvait être considérée par lui que comme une injure et une félonie; soutenir le projet d'une fédération, qui intéressait toute l'Italie; puis, se rendre à Gaëte, et faire accepter à Pie IX la médiation du Piémont, seconder les bons offices des deux autres envoyés qui s'y trouvaient, et, s'il eût rencontré dans les gouvernants de Rome des dispositions favorables à une conciliation, s'en faire l'interprète auprès du Saint-Père, et ne négliger aucun moyen pour arriver à rétablir la paix. Nous verrons que ce furent des efforts inutiles. Charles-Albert et Gioberti devaient maintenant recueillir le fruit, l'un de ses vues ambitieuses sur l'Italie, manifestées en Lombardie; l'autre de ses sermons sur l'union italienne, dont il avait assourdi l'Italie et Rome.

Martini, en arrivant à Rome, s'adressa aux constitutionnels et réussit facilement à s'entendre avec eux; mais il ne fut pas heureux avec les républicains. Il dut, par conséquent, sortir de la ville sans avoir rien obtenu, et se rendit à Gaëte, pour faire accepter au moins par le Pape la médiation du Piémont.

Les soupçons de la cour de Gaëte contre le Piémont, habilement entretenus par M. et Mme de Spaur, étaient très-graves; mais, plus que les soupçons, y dominait le courroux contre quiconque parlait de modération. On voulait une vengeance, et une vengeance telle que les prêtres savent la vouloir. Lorsque le comte Martini se présenta, le 11 janvier, au cardinal Antonelli pour être admis en audience par Pie IX, le cardinal lui dit que le Pape ne voulait pas le recevoir. Il donna de ce refus les raisons suivantes : *On avait négligé la coutume de demander qu'on agréât un nouvel ambassadeur avant de l'envoyer; le gouvernement piémontais avait des relations officielles avec les rebelles romains; il était indigne de Charles-Albert d'interposer sa médiation entre le Saint-Père et les membres sacriléges qui se*

trouvaient à Rome, frappés par les censures de l'Église; il était intolérable qu'on conservât à Turin deux envoyés romains, Spini et Pinto, pour traiter au sujet de la constituante italienne. Martini s'excusa en disant que le manque de temps avait causé cette inobservation des coutumes diplomatiques; il dit qu'on ne pouvait douter du dévouement de son gouvernement envers le Pontife, et que les autres envoyés en avaient fait témoignage; Spini et Pinto se trouvaient à Turin pour hâter la conclusion de la fédération et non de la constituante; il ajouta que si l'on avait traité à Rome pour en venir à une conciliation, un Pape ne pouvait en faire un crime à un gouvernement chrétien. Martini parla inutilement : il ne fut pas reconnu comme ministre.

Les circonstances de cette conférence ayant été rapportées à Mgr Muzzarelli, président du ministère à Rome, celui-ci se décida à écrire à Spini et à Pinto la lettre suivante, qui prouve combien était plus profond le désir d'une conciliation chez les monstres sacriléges de Rome que chez le Père très-saint : « Messieurs, on m'a rapporté que le Saint-Père ne se montre pas disposé à accueillir l'ambassadeur Martini, parce qu'il craint que vous vous trouviez à Turin en la qualité d'envoyés diplomatiques du gouvernement romain. Ne perdez pas un moment pour déclarer au ministre Gioberti que le gouvernement romain ne vous a confié qu'un mandat spécial, et non une mission diplomatique, en le priant de se servir de cette déclaration pour enlever tout obstacle aux négociations engagées entre le Saint-Père et le Piémont, négociations sur lesquelles reposent toutes les espérances de l'Italie. »

Les craintes d'une intervention étrangère en Italie n'étaient pas sans fondement, et les efforts de Gioberti pour l'empêcher en essayant de réconcilier le Pape avec ses peuples, étaient louables. Les torts de Gioberti ne commencèrent que plus tard; mais sa conduite actuelle était digne d'éloges. Dès le 21 décembre, le cabinet espagnol avait adressé une note au Piémont, à la Toscane, à Naples, à la France, à la Bavière, au Portugal et à l'Autriche, en proposant un congrès qui se serait réuni en Espa-

gne ou ailleurs, dans le but *de délibérer sur les moyens propres à amener au plus tôt une réconciliation entre le Pape et ses sujets, afin que le Pape rentrât dans le libre exercice de tous ses droits spirituels, et jouît de l'indépendance nécessaire pour le gouvernement de l'Église.* Cette note avait été écrite dans le style des inquisiteurs espagnols. Gioberti démasqua ce monument d'hypocrisie diplomatique. Voici le résumé de la belle réponse qu'il fit, au nom de son roi, à l'Espagne : Charles-Albert n'a pas attendu la note espagnole pour assurer le Pape de son vif intérêt pour lui et pour travailler dans le but que le gouvernement de Madrid s'est proposé. Charles-Albert, animé d'une grande vénération pour Sa Sainteté, s'estimerait heureux de s'associer aux conférences que l'Espagne propose. Mais comment s'occuper uniquement de la question religieuse, sans tenir compte de la politique intérieure des États pontificaux? On veut en vain faire semblant d'ignorer que le Pape s'est éloigné de Rome pour des causes purement politiques. Le chemin qui peut le reconduire au milieu de ses sujets n'est encombré que de difficultés civiles, qu'il faut uniquement aplanir. Les puissances, ne pouvant traiter dans le congrès des droits spirituels sans entamer la question des droits temporels du Pape, seraient donc obligées de discuter en même temps les deux questions, ce qui se trouverait en opposition directe avec les vues des puissances italiennes. D'ailleurs, on voyait que l'Autriche était appelée aux conférences. Est-ce que les États italiens pourraient consentir à ce que l'Autriche vienne discuter leurs destinées et en décider? Qu'on ajoute que les dispositions des esprits dans l'État romain sont telles, que l'intervention des puissances étrangères ne ferait que mettre des obstacles à une conciliation. Et quand même une conciliation aurait lieu, elle aurait le cachet de la violence étrangère, et ne pouvant être durable, le but serait manqué et la religion en souffrirait. Il y a une meilleure manière d'arriver à la fin louable que l'Espagne se propose : c'est d'agir directement auprès du Pape pour le déterminer à rentrer à Rome, et l'inviter à y faire observer par sa présence les lois constitutionnelles, en évitant, dans ces démarches diplomatiques, toute publicité et toute appa-

rence de coaction. Les mêmes puissances enverront pendant ce temps à Rome des ambassadeurs prudents qui donneront de la force au parti des modérés pour empêcher qu'on n'en vienne à une rupture décisive avec le Saint-Père. Charles-Albert a donné dans ce sens des instructions à ses représentants à Rome et à Gaëte. On espère que l'Espagne en fera autant.

Une conciliation était possible alors entre le Pape et ses peuples; nous avons vu que le ministère romain fondait sur elle les espérances de l'Italie, et nous pourrons bientôt nous convaincre qu'il n'y avait pas à surmonter de graves obstacles de la part du gouvernement provisoire de Rome; mais nous verrons que si une conciliation n'eut pas lieu, ce fut uniquement parce que Pie IX était fermement résolu à ne pas vouloir d'une restauration constitutionnelle; il était soutenu dans cette résolution par Naples, par l'Espagne, par l'Autriche, et même par la Prusse et par la Russie. Le Piémont resta isolé, appuyé faiblement par la France, qui, en vérité, ne montrait pas des vues hostiles à la liberté italienne.

Le 12 janvier, Pie IX consentit à recevoir le comte Martini comme simple visiteur. L'entretien tomba sur les moyens les plus propres à rétablir l'autorité temporelle du Pontife, et l'envoyé sarde dit quelques mots sur les desseins des constitutionnels à Rome, sur la nécessité de la conciliation, sur l'utilité des secours italiens, sur les dommages et les dangers de l'intervention étrangère. Pie IX, fatigué de l'entendre parler ainsi, lui répondit dans ces termes précis : « Je n'ai aucune confiance dans les gouvernements italiens. Quant aux constitutionnels romains, je me suis toujours gardé d'eux. C'est inutile, d'ailleurs, de me parler davantage de tout ce que j'ai dû faire jusqu'ici. Le Saint-Siége doit se rétablir sur le pied où il se trouvait au temps de mon prédécesseur, et pour cela, j'ai besoin des armes étrangères. Je ne puis, par égard pour la cause nationale italienne, que je n'ai jamais tenue pour juste, nuire aux intérêts de la sainte Église. L'Église n'est pas nationale, mais universelle. » Ces dures paroles ne découragèrent pas le comte Martini, qui continua à assiéger de ses instances le Pape, pour qu'il acceptât au moins

dans la Romagne une garnison piémontaise. Pie IX lui dit : « J'attends les soldats de l'Autriche dans la Romagne, et je ne dois pas mettre d'obstacles à leur marche. » Martini ne cessant pas de recommander avec beaucoup de ferveur l'Italie et de prédire les maux qui l'accableraient, le Pape l'arrêta en s'écriant : « Qu'y puis-je? On l'a voulu ! » Il était manifeste que de Spaur et le roi Ferdinand dominaient l'esprit du pape, et le confirmaient dans la persuasion que Naples et l'Autriche seules pouvaient le remettre sur le trône.

Les secours de l'Autriche étaient donc désirés et attendus. De Spaur, pour le compte de l'Autriche, Ludolf, pour le compte de Naples, étaient les conseillers intimes de Pie IX. Remplissant l'office d'espions plutôt que celui d'ambassadeurs, ils jetaient des soupçons sur les propositions du Piémont, raillaient les conseils libéraux de l'ambassadeur français, d'Harcourt, obtenaient que Martini ne fût pas reconnu comme ministre de Sardaigne, et murmuraient à l'oreille du Pape que ce dernier était un Lombard et, par suite, un sujet autrichien. Gioberti fut renseigné sur tout ce qui arrivait à Gaëte, et, ne pouvant tolérer plus longtemps l'injure, il écrivit, le 16 janvier, au comte Martini la lettre suivante : « Votre conduite est irrépréhensible, selon tous les principes du droit international. Il semblait que vous auriez dû d'autant plus être agréable au Pape, que le doux et charitable caractère convenable au chef d'un gouvernement ecclésiastique, devait le rendre accessible aux idées de conciliation, et l'éloigner des manières hautaines, violentes et rudes qui sont dignes de blâme, même dans un gouvernement laïque. Puisque l'offre de la médiation déplaît au Saint-Père, le roi la retire. En vérité, Sa Majesté et ses ministres ne croient pas que le gouvernement de Rome soit un gouvernement d'assassins, comme le cardinal Antonelli le dit : les esprits trop bouillants sont en petit nombre. Le roi retire également l'offre d'une garnison, s'il ne plaît pas au Pape de l'accepter. Mais il désire qu'on sache qu'en offrant au Saint-Père la médiation piémontaise, il n'y fut poussé que par des sentiments italiens et catholiques. Il crut qu'une intervention amiable et pacifique devait mieux con-

venir au vicaire du Christ que la voie violente et sanguinaire des armes; il crut que l'aide d'un prince italien aurait été préférée par Pie IX à celle de l'Autriche. Tels sont, Monsieur, les sentiments précis de Sa Majesté et du gouvernement piémontais, que vous exposerez humblement et respectueusement au Saint-Père, et avec une ferme franchise au cardinal Antonelli. Vous direz aussi à l'un et à l'autre, que le roi de Sardaigne et son gouvernement n'ont aucun repentir à avoir, aucune excuse à faire pour toutes les démarches soutenues jusqu'ici auprès du Saint-Père; qu'après avoir envoyé une ambassade, offert une médiation, et promis une garnison, ils se flattaient d'être traités avec plus de justice et de bienveillance. Si ces raisons satisfont le gouvernement de Sa Saintété, et si vous êtes officiellement reconnu comme ambassadeur, vous continuerez à représenter le roi auprès de la cour du Saint-Père; dans le cas contraire, vous quitterez Gaëte, et, sans vous arrêter à Rome, rentrerez en Piémont. »

Gioberti ne s'en était pas borné là. Dès que lui parvint la nouvelle de l'intervention de l'Autriche en Romagne, en sa qualité de champion de l'Église en apparence, d'ennemi de l'indépendance italienne en réalité, dès qu'il sut le refus opposé par le Pape à l'offre d'une garnison piémontaise, Gioberti, sans se laisser détourner de son but par ce refus, se mit à traiter directement avec les Romains pour leur faire accepter un corps de soldats piémontais. Mais il dut manier ces négociations avec beaucoup d'art. D'après ce qu'il disait, son but n'était que d'occuper la Romagne pour s'opposer à l'intervention autrichienne dans les affaires de l'Italie centrale. Il confia cette mission au député Berghini, qui, en arrivant à Florence, demanda au gouvernement toscan la permission de faire entrer dans le pays un corps de 12,000 soldats, qui y resteraient ou qui passeraient dans la Romagne, suivant les besoins de la défense de la patrie commune. Guerrazzi accueillit favorablement la demande; mais Montanelli refusa nettement de laisser entrer dans la Toscane des troupes piémontaises avant que le Piémont eût consenti à la réunion de la constituante italienne; cependant, il

finit par permettre aux soldats sardes le passage pour se rendre dans la Romagne. Cela fait, Berghini partit pour Rome, où, laissant courir le bruit qu'il était chargé de traiter pour la constituante, il ne s'occupa réellement que d'obtenir la permission d'établir un camp de troupes piémontaises dans la Romagne. Mais il rencontra à Rome de graves difficultés, et il ne lui fut possible de stipuler, le 18 janvier, d'autre accord que le suivant : Le gouvernement sarde pourrait faire entrer dans l'État romain et camper dans une province de la frontière un corps de troupes, mais seulement après avoir dénoncé l'armistice à l'Autriche; ce corps de troupes serait destiné à garantir l'État romain d'une invasion étrangère, et à attaquer au besoin l'ennemi sur tout autre point du sol italien; le gouvernement romain concourrait à la guerre avec toutes les forces de l'État, et mettrait à la disposition du roi sarde et sous son commandement un corps de 15,000 soldats; les commandants militaires du roi ne pourraient d'aucune manière intervenir dans les questions intérieures de l'État romain, leur présence provisoire dans l'État ne pouvant avoir d'autre but que d'amener le succès de la guerre.

Cet accord n'était pas ce que Gioberti avait voulu. Quant à renouveler la guerre contre l'Autriche, il y songeait encore moins que Pie IX. Gioberti ne voulait que ramener le Pape à Rome, et en envoyant un corps de soldats en Toscane et en Romagne, il aurait acquis de l'autorité sur les gouvernants et sur les populations, et les aurait maîtrisés et dirigés selon que le hasard et les événements l'auraient commandé. Nous verrons bientôt quel fut le résultat de cette intrigue. Maintenant, je dois revenir au rocher de Gaëte, où les affaires prenaient un mauvais aspect.

Le comte de Spaur déclarait à Liedekerke, ministre hollandais, *qu'avant quinze jours le scandale cesserait à Rome*. Martinez de la Rosa promettait les secours de son gouvernement, *d'accord avec les autres puissances européennes,* et son zèle pour gagner la faveur de la cour pontificale le poussait à se mêler à de secrètes affaires d'une manière peu honorable pour sa qualité de ministre. Le comte Martini, ne se voyant pas encore

reconnu par le Pape, se disposait à partir; et il serait parti si le comte d'Harcourt ne l'eût retenu et n'eût écrit à Pie IX, en lui faisant entendre qu'on agissait envers Charles-Albert et son ambassadeur avec peu de réserve et trop injustement. En attendant, les puissances protestantes se montraient, elles aussi, empressées pour le triomphe du *catholicisme,* suivant leur langage. Le ministre prussien à Gaëte donnait des conseils et travaillait pour mettre d'accord la France avec l'Autriche, croyant convenable que la première occupât le midi, et la seconde le nord de l'État pontifical. Mais le duc d'Harcourt ne se prêtait pas à ces ouvertures. Enfin, une nation hétérodoxe, la Russie, envoyait une note ainsi conçue : « Les affaires de Rome mettent *dans une grave appréhension* le gouvernement de S. M. l'Empereur des Russies, et l'on se tromperait beaucoup en supposant que nous prenons une part moins vive que les gouvernements catholiques à la situation de Sa Sainteté le pape Pie IX. Il est hors de doute que le Saint-Père trouvera dans l'Empereur une aide loyale pour le rétablir dans son pouvoir temporel et spirituel, et que le gouvernement russe s'associera d'autant plus franchement à toutes les mesures tendant à ce but, qu'il ne nourrit envers la cour de Rome aucun sentiment de rivalité religieuse ! » Il ne manquait plus qu'aux adorateurs de Confucius ou aux idolâtres du centre de l'Afrique à venir s'intéresser pour le catholicisme romain : le bruit du danger qu'il courait n'arriva peut-être pas jusqu'à eux. Dans un moment où le despotisme tendait à se rétablir en Europe, et où on sentait la nécessité d'éteindre ce foyer de liberté qui brûlait en Italie, tout le monde prétextait son zèle religieux pour ne pas avouer le but politique. On venait en Italie accomplir un grand auto-da-fé; et les inquisiteurs étaient si nombreux, que le cardinal Antonelli n'avait que l'embarras du choix.

Dans ce temps, Gioberti écrivait à Antonelli *que le respect seul envers le Saint-Siége l'empêchait pour le moment de considérer une intervention étrangère comme un cas immédiat de guerre.* Puis, apprenant que des navires espagnols avec des troupes de débarquement étaient attendus à Gaëte, le ministre pié-

montais adressa à toutes les cours de l'Europe la note suivante: « Dans le cas d'une intervention armée en Italie de la part d'un gouvernement étranger, à cause du différend existant entre le Saint-Père et ses peuples, le gouvernement du roi ne peut cacher que cette intervention entraînerait forcément des inconvénients très-graves et les plus fâcheuses conséquences, non-seulement pour les États pontificaux, mais pour l'Italie tout entière; il se croit donc obligé d'appeler l'attention de tous les gouvernements intéressés sur les dangers que ne manquerait pas de produire cette nouvelle complication des affaires de l'Italie. Il se voit en même temps dans la nécessité de protester de la manière la plus solennelle devant tous les gouvernements étrangers contre une intervention quelconque. »

Cette note réveilla le gouvernement français, qui, sans être hostile à l'Italie, était jusque-là resté dans l'inaction. Ce gouvernement aurait voulu qu'on ne sortît pas des bornes d'une question purement italienne, et pour mettre fin aux discordes de l'État romain, il désirait l'emploi unique des armes piémontaises. Jaloux de l'influence française en Italie, il n'aurait pas permis une intervention étrangère; et si elle eût été inévitable, il aurait voulu réclamer pour lui le privilége de sacrifier l'Italie; or, en réalité, ce triste office répugnait au gouvernement français. On fit donc partir de Paris M. Latour-d'Auvergne, avec la mission de se joindre à l'ambassadeur d'Harcourt et de faire de sérieuses remontrances au Saint-Père. En effet, ils lui expliquèrent les doutes qu'avait la France, et le prièrent de vouloir les assurer qu'il n'avait pas demandé et n'attendait pas de secours de la part de l'Autriche, au lieu de s'être adressé à la France. Ils lui demandèrent si dans le cas où l'Autriche mettrait en mouvement ses soldats sans être d'accord avec les autres gouvernements, il protesterait contre cette intervention, *tendant plutôt à l'avantage de la politique autrichienne en Italie qu'à celui du Saint-Siége*. Enfin, ils dirent au Pape que si l'Autriche bougeait, la France enverrait, elle aussi, une armée dans l'État romain. La réponse qu'ils obtinrent de Pie IX et du cardinal Antonelli fut si ambiguë et si enveloppée de ces phrases qui se prêtent à toutes

les interprétations, que les envoyés français ne furent pas mieux éclairés qu'ils ne l'étaient auparavant. Néanmoins, on s'aperçut que les remontrances de la France avaient dérangé tous les plans de Naples et de l'Autriche. Alors eut lieu dans la cour pontificale une évolution telle qu'on n'en voit uniquement que chez elle. Toutes les répugnances devinrent des penchants, tous les soupçons se transformèrent en confiance, toutes les animosités en affection. Le comte Martini fut reconnu le 23 janvier comme ambassadeur piémontais, et Pie IX l'accueillit avec une bonté insolite; il parut tout à fait réconcilié avec le Piémont, et si confiant, qu'il ne condamna plus le dessein d'une médiation; au contraire, il parut la désirer, ou « du moins, disait-il, je laisserai faire! » Malgré cela, toutes les fois que l'entretien tombait sur l'Italie et sur la nationalité, l'humanité de Pie IX se révoltait contre ces deux fantômes épouvantables, et il ne savait résister à l'impulsion de ses sentiments, qui le portaient à protester toujours que l'Église était universelle. « Nonobstant mon amour pour l'Italie, disait-il, le territoire de l'Église ne peut être défendu par les armes italiennes seules. Il me faut les armées de toutes les nations catholiques. » En attendant, le comte Ludolf ne craignait pas de déclarer, dans les cercles diplomatiques, « qu'il était impossible au Saint-Père de plier devant les sollicitations importunes du gouvernement français. » Alors arrivait à Gaëte le cardinal Giraud, archevêque de Cambrai, envoyé par le clergé français, d'accord avec le gouvernement, pour inviter de nouveau le Pontife à se rendre en France. Pie IX comprit qu'on voulait l'enlever de Gaëte et le priver de l'entourage édifiant qu'il y avait. Il n'aurait pas trouvé en France un autre roi de Naples, si plein de ferveur à lui servir la messe tous les matins. Pie IX ne se laissa pas attirer dans le piége, et répondit avec affabilité au cardinal Giraud : *qu'il ne manquerait pas, dans un temps meilleur, de visiter la France.*

Mais quand on fait semblant de caresser à la cour pontificale, c'est alors qu'il faut craindre sérieusement. Pendant qu'on plaçait sa confiance dans la médiation piémontaise avec cet abandon qu'on met à se reposer dans les bras du sommeil, pendant

qu'on faisait, en bâillant, des compliments au comte Martini, on mûrissait dans la cour du Pape un projet sanguinaire. Puisque les démarches importunes de la France avaient paralysé les saintes colères du roi de Naples et de l'Autriche, Pie IX voulut faire ses affaires lui-même. Il s'agissait de réunir les soldats romains qui désertaient et se réfugiaient dans le royaume de Naples, et d'y joindre les troupes suisses que Ferdinand avait prêtées. Tout cela était déjà fait, et ce corps de soldats se trouvait campé sur la frontière napolitaine. On attendait maintenant que les troupes pontificales restées à Rome, et les Suisses qui occupaient Bologne, s'approchassent de la même frontière, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu, afin de pouvoir, avec ces forces réunies, tomber inopinément sur Rome et y accomplir un massacre, pendant que l'armée autrichienne aurait pris une position menaçante sur la frontière septentrionale de l'État romain, si elle n'eût pu la passer à cause des remontrances de la France. Voici comment ce pieux dessein avorta :

Zamboni, commandant des troupes pontificales à Rome, voulut déserter avec sa division et se rendre sur la frontière napolitaine. Les Romains devinèrent son projet, et Zamboni fut arrêté avec un certain nombre d'officiers. Le bataillon des chasseurs prit les armes pour les délivrer; mais ce mouvement fut réprimé par la garde nationale. Ce fait servit à éveiller les soupçons dans la population de Rome, et à y exciter la colère. D'un autre côté, Zucchi avait écrit de Gaète au général Latour, à Bologne, de s'approcher avec ses Suisses de la frontière napolitaine. Il y avait à Bologne 1,300 Suisses avec 8 canons et 180 artilleurs; le second régiment suisse, de la même force, se trouvait disséminé dans les villes de la Romagne. Latour devait traverser ce pays avec les soldats qu'il avait avec lui, recueillir les corps épars; puis, marchant en ordre de bataille, parcourir l'Ombrie et les Marches pour arriver sur la frontière de Naples. Cet ordre lui avait été apporté par Mgr Bedini, qui demandait à être obéi sur-le-champ, en s'appuyant sur le serment de fidélité que les Suisses avaient prêté au Pontife et sur les conditions de leur capitulation. Mais il avait apporté un trésor d'ordres et de béné-

dictions sans un sou de monnaie : on ne s'était pas fait à Gaëte une idée des difficultés qui étaient inséparables de l'exécution de ce dessein, ni de la distance et du défaut d'argent; le cardinal Antonelli avait cru qu'on pouvait exécuter ses ordres avec la même facilité qu'il les donnait. Latour, qui avait promis sur son honneur au gouverneur de Bologne de lui communiquer toutes les nouvelles qui pourraient intéresser la tranquillité de la ville, communiqua à Berti Pichat, qui occupait alors le gouvernement, les ordres qu'il avait reçus et la nécessité où il était de les exécuter, quoiqu'il vît que c'était une affaire désespérée. Berti Pichat, ami sincère de la liberté et homme de grand cœur, condamna cette odieuse entreprise; mais ses prières ne purent détourner le général de sa résolution d'obéir aux ordres du Pontife. Il se plaignait au gouverneur de la honte dont on le couvrait en l'obligeant à tourner les armes contre ceux à côté desquels il avait combattu dans la Vénétie pour l'indépendance italienne. Il convenait que ses gens et lui seraient sacrifiés; mais la religion du serment était plus forte chez lui que la raison, que l'affection, que le danger, et il concluait qu'il obéirait à Mgr Bedini. Le bruit de cette affaire se répandit dans la ville: le peuple se souleva et résolut de s'opposer de vive force à la sortie des Suisses. Berti Pichat se mit à la tête du mouvement populaire et encouragea la résistance. Le même bruit se répandit dans la Romagne; la population prit partout les armes. Latour dut sans doute éprouver un plaisir secret à voir mettre un obstacle à sa marche, et il demanda à Mgr Bedini l'argent nécessaire pour payer la solde de ses soldats. Étonné de cette demande, le prélat se résolut cependant à dire qu'il irait prendre chez le cardinal Baluffi, à Imola, autant d'argent qu'il en voudrait. Il partit secrètement pour Imola; mais le cardinal n'avait pas le sou. Il était pourtant impossible d'entreprendre une marche de quinze jours sans avoir de quoi payer les soldats, marche qui devait rencontrer tous les obstacles d'une guerre civile. On ne quitterait pas Bologne sans lutte; en sortir décimé et ensanglanté pour engager de nouveaux combats à chaque pas, assaillir des villes amies avec des soldats rendus furieux par la faim et par la vue du

sang, piller peut-être des maisons, souiller des familles où les Suisses avaient joui de l'hospitalité et de l'amitié la plus cordiale, étaient des choses qui déchiraient le cœur de Latour. Mgr Bedini, le voyant alors incertain, s'écria avec enthousiasme : « Je marcherai devant vous avec la croix à la main. Le pillage, les massacres nécessaires pour le triomphe de la sainte cause seront saints! Vous êtes absous d'avance: Je bénis tout! » Latour répondit que cela ne lui suffisait pas, et en se montrant, extérieurement peut-être, affligé de ne pouvoir obéir, il finit par déclarer nettement qu'il ne marcherait pas.

Sur ces entrefaites, Gioberti, qui ignorait complétement alors ce complot de la cour pontificale tendant au rétablissement du gouvernement papal au moyen d'un peu de guerre civile; Gioberti, qui avait reçu le rapport dans lequel le comte Martini lui annonçait que sa qualité d'ambassadeur avait été reconnue, qu'il avait eu une conférence avec Pie IX, qui n'avait plus de défiance envers le Piémont et en agréait la médiation; Gioberti, ce vaniteux abbé, crut avoir triomphé. Et comme il était très-mécontent de l'accord militaire que le député Berghini avait conclu avec le gouvernement romain, et qu'il n'avait pas l'intention de l'observer, il écrivit à la hâte au président du ministère romain, Mgr Muzzarelli, le 28 janvier, la lettre suivante : « Je reçois de Gaëte l'heureuse nouvelle que le comte Martini a été reçu avec affabilité par le Saint-Père, qui lui a dit, entre autres choses, qu'il acceptait la médiation du gouvernement piémontais pour arriver à se réconcilier avec son peuple bien-aimé. Maintenant, si vous permettez que je vous ouvre ma pensée, je vous dirai que vous devez faire valoir toute votre influence pour que la constituante qu'on va convoquer reconnaisse avant tout les droits constitutionnels du Pontife. Pour déterminer ces droits, il faudrait que la constituante déclarât la nécessité d'admettre dans son sein les représentants du Pontife. Sans cela, Pie IX n'acceptera jamais les décisions de la constituante, quand même elles seraient très-modérées, ne pouvant, lui, recevoir la loi de ses sujets sans que ses anciens droits soient lésés. Ces deux buts atteints, l'accord ne sera pas impossible. Le Piémont enga-

gera même la diplomatie étrangère à amener le Pape à consentir à se faire représenter, comme prince constitutionnel, au sein de la constituante. Lorsqu'on viendra à l'accord définitif, il faudra avoir égard aux scrupules religieux du Pape. Pie IX ne fera aucune concession contre ce qu'il croit un devoir de sa conscience. Il faudra donc marcher avec beaucoup de délicatesse, ne pas blesser l'âme timorée du Pontife, laisser de côté quelques questions délicates, et en réserver la décision pour un autre temps. J'espère qu'on pourra de cette manière arriver à une conciliation satisfaisant les pieux penchants du Pontife et les désirs communs des Italiens. La conciliation faite, il faudra encore pourvoir à la sûreté personnelle du Saint-Père, qui ne pourrait rentrer à Rome avec assurance et avec dignité, s'il n'était pas protégé contre les attentats possibles d'une poignée de factieux. Notre gouvernement offrirait donc au Saint-Père une garnison de bons soldats piémontais, qui garantiraient non-seulement la puissance légitime du Pontife contre un petit nombre d'émeutiers, mais aussi les droits constitutionnels du peuple contre les trames des rétrogrades. Si l'on n'adopte pas ce parti, l'intervention étrangère est inévitable, et le vote du Piémont ne pourra prévaloir contre le consentement de l'Europe. Réfléchissez, Monsieur, sur mes propositions, qui sont dictées uniquement par l'amour que j'ai pour l'Italie et par le désir de la préserver de maux imminents. »

Cette lettre de Gioberti, en même temps qu'elle déposait en faveur de la naïveté d'un ministre à tonsure qui se serait fait un scrupule de soupçonner la bonne foi du Pontife à accepter la médiation piémontaise, était écrite dans ce style théologique qui laisse tout supposer, qui n'éclaircit rien. Il semblait que, désirant conclure à tout prix une affaire épineuse, il cherchait à circonvenir avec des mots doux et équivoques des gens avec lesquels il n'espérait pas réussir en parlant à leur raison. Et premièrement, quels étaient les scrupules religieux du Pontife auxquels il fallait avoir égard? En second lieu, quelles étaient les questions délicates qu'on devait mettre de côté? C'étaient des mots qui pouvaient se rapporter à toutes les libertés et aux aspirations du peuple. Il n'y avait qu'un seul point lumineux au mi-

lieu de tant de nuages : c'était que la question à écarter et à passer sous silence était précisément la question pour laquelle les Romains avaient fait leur révolution et qui allait réunir la constituante; c'était la question de la guerre de l'indépendance qui révoltait la conscience de Pie IX, et pour laquelle Gioberti même n'avait plus de sympathie. Enfin, on voyait combien était mal déguisée la duplicité et la malignité avec lesquelles on offrait à Rome une garnison de troupes piémontaises, et avec quel art on parlait d'une poignée de factieux et d'un petit nombre d'émeutiers. Si la population des États romains avait été incapable par elle-même de garantir la sûreté et la dignité du Pontife, elle aurait été tout entière composée de factieux. Mgr Muzzarelli, qui était mieux renseigné que Gioberti sur les dispositions profondément hostiles de la cour pontificale, répondit, le 30 janvier, au ministre piémontais, et voici sa lettre loyale, sans ambages et digne d'un homme très-éclairé, lettre qui rend un compte précis des idées, des projets de tout ce qu'espéraient et opéraient à Rome ces hommes qu'on appelait à Gaëte des monstres et des assassins : « Le gouvernement romain, disait Muzzarelli, reçoit avec satisfaction l'occasion d'exposer non-seulement ses principes et sa politique, mais aussi les aspirations et les sentiments qui nous lient sincèrement au Piémont. Que le gouvernement romain ait préféré suivre une voie qui pût le conduire à une réconciliation avec le Saint-Père, c'est prouvé par ce fait qu'on a empêché ici de proclamer la république; nous vivons sous un gouvernement provisoire, pour laisser la porte ouverte à un accord pacifique. J'en trouve aussi des preuves dans les instructions données à nos envoyés à Turin et communiquées au gouvernement sarde. Que le gouvernement romain persiste à ne vouloir des garanties que pour les libertés constitutionnelles et pour la cause de la nationalité et de l'indépendance de l'Italie; qu'il repousse les tendances exagérées d'un parti extrême : ce sont des faits si certains, que vous, Monsieur, ne devez pas hésiter à les admettre. La constituante italienne, qu'on a proclamée à Rome le 16 courant, comme j'ai eu l'honneur de l'assurer au gouvernement sarde par l'intermédiaire de nos char-

gés d'affaires à Turin, a pour base fondamentale le principe d'une fédération nationale destinée à garantir la liberté et l'indépendance de l'Italie; elle ne porte pas atteinte à l'autonomie de chaque État, et n'altère pas essentiellement les négociations pendantes entre les deux gouvernements de Rome et de Turin. Cela posé, vous voyez que le gouvernement sarde peut franchement et avec toute confiance embrasser nos principes et notre politique. Alors, les deux gouvernements travailleront ensemble pour le triomphe de la même cause, de la liberté constitutionnelle et de l'indépendance nationale. Rome comprend très-bien que l'aide du Piémont peut la sauver d'une intervention étrangère et des trames incessantes des réactionnaires; mais il faut que le Piémont, à l'exemple du gouvernement romain, s'explique avec franchise et clarté; il faut que son alliance avec Rome soit un gage de sécurité pour tous, et que des mots obscurs et des hésitations équivoques n'offrent pas un motif de concevoir des soupçons. Alors, même les influences réactionnaires perdront de leur force; alors le Saint-Père comprendra qu'une voie seule peut lui assurer la souveraineté temporelle : celle d'une conciliation honnête et chrétienne. Nous voulons le Pape, mais nous le voulons tel que l'esprit vrai de la religion et de la liberté, les exigences des temps et de la civilisation, les besoins moraux et naturels de la nation le demandent. Nous voulons la séparation totale des deux pouvoirs, afin que l'exercice de l'un d'eux ne mette pas, comme par le passé, des obstacles à l'exercice de l'autre. Nous voulons un statut constitutionnel, *sans équivoques*. Nous voulons, enfin, dans la constituante italienne, une véritable et réelle fédération, qui délivre notre patrie du joug étranger. Voilà le programme du gouvernement romain. »

Gioberti eut beaucoup de chagrin en voyant que les gouvernants de Rome osaient comprendre et vouloir au-delà de ce qu'il était disposé à leur accorder. Il rappela de Rome ses représentants, et tourna toutes ses pensées vers Gaëte, où il était sûr de la docilité et de la bienveillance que le Pape commençait à lui manifester. Son désenchantement fut prompt et terrible.

Dès que la cour pontificale avait vu manquer son dessein

d'abattre la révolution à Rome avec les armes des Suisses; dès que Mgr Bedini, de retour de Bologne, avait apporté la nouvelle de la désobéissance du général Latour aux ordres qu'on lui avait donnés, on avait repris à Gaëte les négociations avec les puissances étrangères. Dans cet intervalle, Bargagli, ministre toscan, était arrivé lui aussi à Gaëte, et il avait également protesté contre l'intervention étrangère. Mais le jour même arrivaient deux navires espagnols, sans troupes de débarquement; il y avait un général espagnol qui descendit à terre et annonça au Pape que d'autres navires allaient arriver avec 1,200 soldats. Le comte Martini voulut protester, mais le cardinal Antonelli lui dit: « L'Espagne ne veut pas intervenir dans les affaires de l'Italie, ni même dans celles de Rome, si elles sont politiques. On a voulu simplement mettre à la disposition du Saint-Père, comme une marque de respect, un certain nombre de soldats qui puissent former sa garde d'honneur partout où il lui plaira de se rendre. » On répondit cependant plus explicitement aux protestations du ministre Bargagli : il représentait le ministère toscan, qui venait de décider qu'on enverrait des représentants à la constituante romaine; par conséquent, le cardinal, sans aucun égard, lui dit: « Les secours de l'Espagne ne sont pas les seuls que nous attendions; on verra bientôt arriver à Gaëte le comte Esterhazy, ambassadeur d'Autriche, qui nous donnera d'autres soldats en plus grand nombre. » Et Pie IX lui-même disait à Bargagli : « N'ayez pas le moindre doute que les Autrichiens n'interviennent dans les États de l'Église. Ils considèrent la constituante romaine comme dangereuse pour eux aussi. » Bargagli, fatigué de recevoir des injures, partit pour Rome. Le duc d'Harcourt, assez mal vu à la cour, partit lui aussi pour Naples, où l'on disait qu'on allait ouvrir le parlement. Pie IX, se voyant débarrassé de la présence importune de l'ambassadeur français, envoya sous un nom supposé Mgr Bedini en France pour y employer le moyen combiné avec le parti ultramontain, dans le but de faire cesser l'opposition du gouvernement français à ses desseins.

Tous les efforts du comte Martini pour empêcher la cour pontificale de se jeter dans les bras des ennemis de la liberté et de

l'indépendance de l'Italie, devenaient désormais inutiles. Un jour il voulut parler encore de conciliation et des désirs modérés des constitutionnels romains; le cardinal Antonelli lui dit impudemment : « L'intervention du Piémont dans les négociations de Gaëte, modérant les désirs des rebelles de Rome, a fait au Pape le plus grand tort. On ne pouvait servir la cause de Pie IX qu'en poussant ces monstres à tous les excès. » Martini resta terrifié et rapporta ces paroles à Gioberti. Du reste, le ministre sarde était devenu l'objet de toutes sortes de moqueries à la cour. Antonelli et le roi de Naples le tournaient en ridicule en dénaturant la signification de ses paroles, et irritaient le Pape en lui disant que sous les offres du Piémont se cachait le dessein de s'emparer d'une partie de l'État de l'Église. Les ministres napolitains affirmaient en avoir les preuves, et le prince Cariati répandait ce bruit en France. Le gouvernement piémontais ayant appris cela, rappela de Naples son ambassadeur Plezza, qui, d'ailleurs, n'avait pas été reconnu par le gouvernement napolitain. La lettre de rappel, écrite par Gioberti, se terminait ainsi : « Cette résolution n'a d'autre cause que l'indigne calomnie répandue en France par le prince de Cariati, qui nous accuse de vouloir enlever au Pape les Légations. Une infamie si grande devrait servir pour montrer à Pie IX le caractère du cabinet qui l'a inventée. Mais son âme candide se laisse tromper par les cajoleries de certains personnages, qui font du mysticisme à Gaëte et se moquent à Naples de la religion et du chef auguste qui la représente. »

Gioberti et le comte Martini avaient souvent parlé au nom de l'esprit chrétien. Pie IX passe la nuit du 4 février en prières; prosterné devant la croix, il cherche en elle un secours à grande force de larmes et en se frappant la poitrine. Mais le Christ est sourd à sa voix et n'accourt pas à son aide. Le matin suivant, le vrai rédempteur apparaît : le comte Esterhazy arrive à Gaëte, et après avoir eu une longue conférence avec le cardinal Antonelli, il est reçu par Pie IX. Que reste-t-il à faire au Pape? La prière s'est montrée impuissante; il la rejette, et s'attache à des combinaisons humaines. Le Christ l'a oublié ou n'a rien pu pour sauver l'Église; il ne compte plus sur lui, et se jette sur l'épée

que lui offre l'Autriche. Il n'a plus rien à attendre du miracle, il ne se confie plus que dans le glaive. Le chef de la religion, le bras de la Providence, le vicaire de Dieu embrasse la politique de la force, politique sans religion, sans Providence, sans Dieu.

Le 7, on réunit un consistoire de cardinaux, où l'on décida de demander immédiatement à l'Autriche, à la France, à l'Espagne et à Naples un secours armé, de manière à ce qu'il pût être accordé par les puissances qui s'y trouvaient le mieux prêtes, sans qu'il y eût besoin d'accord et d'intelligence entre elles. Le comte Esterhazy avait fait remarquer comme nécessaire un accord entre l'Autriche et la France; mais le consistoire donnait adroitement à la demande d'intervention une forme qui offrait à l'Autriche et à Naples l'avantage d'être les premiers à accourir avec leurs armées. Et si ce projet n'eut pas d'effet, cela tint à d'autres circonstances qui vinrent compliquer les négociations diplomatiques de Gaëte, et dont je parlerai plus avant.

Voilà le Piémont exclu définitivement du nombre des puissances catholiques auxquelles Pie IX s'adressait. Charles-Albert en fut très-peiné, et Gioberti écrivit au ministre sarde une lettre remarquable qui mérite d'être connue : « La cour pontificale, disait-il, ne connaît pas ses véritables amis. Si elle les connaissait, elle ne mettrait aucune puissance au-dessus du Piémont. Je croyais avoir donné des preuves d'affection et de dévotion au Saint-Siége, soit comme écrivain, soit comme homme d'État. La cour de Gaëte se permettant sur mon compte des jugements plus que téméraires, ne montre pas en cela une grande observance des préceptes de l'Évangile, et n'a pour partager ses opinions que les républicains. Je me réjouis de cet accord singulier entre Joseph Mazzini et le cardinal Antonelli, et je me console en voyant que tout le reste de l'Italie a une opinion bien différente. Lorsque cet illustre cardinal s'est plaint qu'en apportant des paroles de paix et de concorde évangélique chez les Romains, le gouvernement piémontais avait fait un grand tort au Pape, qui aurait mieux aimé que l'on commît à Rome des excès, il s'est laissé emporter par un mouvement de vivacité momentanée et n'a pas obéi à une réflexion sérieuse, parce que Son Éminence

ne peut avoir oublié que les principes de l'Évangile sont supérieurs à toutes les ruses de la politique, et que tout prince, tout ministre qui désire le mal pour en tirer un bien, ne peut mériter que l'infamie dans cette vie et l'enfer dans l'autre. — Il est probable que le gouvernement de Gaëte, en excluant le Piémont du nombre des puissances catholiques, n'a pas calculé les difficultés politiques de sa situation. Il croit probablement que nous voulons mettre en pratique les théories chrétiennes du cardinal Antonelli, et que je puis négliger mes devoirs pour plaire à Pie IX... Mais mon but principal est de réfréner la démagogie et de sauver nos institutions; je dois diriger vers ce but tous mes actes. — Le parlement piémontais ne permettra jamais que l'Autriche intervienne dans les affaires de Rome. Nous avons 100,000 hommes qui pourront combattre contre les Autrichiens dans les États Romains, ainsi que sur les rives du Mincio ou de l'Adige. Que la cour de Gaëte prenne garde à ses intérêts; le Piémont sera toujours dévoué au Chef spirituel de l'Église; mais le Piémont pourra empêcher que l'Autriche pénètre jusqu'au centre de l'Italie et qu'elle déshonore par ses armes la cause du Pontife. J'espère que dans la cour de Gaëte on ouvrira le cœur à des sentiments plus évangéliques, plus dignes de Pie IX. J'ai de la peine à l'avouer; mais le gouvernement de Gaëte, en rejetant toute idée de réconciliation, et en préférant la vengeance et le sang, ne s'aperçoit pas qu'il repousse les maximes du Christ et embrasse celles de Mahomet. Je veux espérer que ces idées seront profitables à ceux auxquels elles sont adressées, et que je ne serai pas obligé de les répéter en face de toute l'Europe. »

CHAPITRE IV.

Dispositions prises par le gouvernement provisoire établi à Rome pour le maintien de l'ordre public. Élection des membres de l'assemblée constituante dans l'État romain, et conduite du parti modéré en cette occasion. Actes du gouvernement à Rome. L'assemblée constituante se réunit : discussions qui amènent la proclamation de la république. Position de la Toscane. Le grand-duc part pour Sienne, et de là se retire à San-Stefano. Sa déchéance est proclamée par le peuple à Florence, où l'on établit un gouvernement provisoire. Négociations du grand-duc avec le Piémont. Désordres, guerre civile prête à éclater dans la Toscane. Conduite de Guerrazzi et de Montanelli. Le grand-duc rejoint le Pape à Gaëte. Démarches de Mazzini pour l'union de la Toscane avec Rome, déjouées par Guerrazzi. Guerrazzi empêche qu'on proclame la république; ses desseins. Débats dans les chambres de Turin entre Gioberti et les démocrates. Négociations diplomatiques de Bruxelles. Ce que voulait Gioberti. Ce que voulaient les démocrates. Vive opposition de Brofferio contre le ministère, et dangers auxquels il se trouve exposé. Gioberti est forcé de donner sa démission. Ses démarches honteuses pour ressaisir le pouvoir.

J'ai parlé des négociations diplomatiques qui eurent lieu à Gaëte jusqu'au 7 février 1849. Il faut maintenant rentrer à Rome, et connaître les événements qui y étaient arrivés jusqu'à la même date.

Les protestations de Pie IX, l'échec de toutes les démarches faites en vue d'une conciliation, la certitude que le Pape ne voulait pas conserver dans son État les libertés constitutionnelles, la tentative de désertion de Zamboni avec ses soldats, les ordres donnés de Gaëte aux Suisses de Bologne, étaient des circonstances qui, suivant les théories du cardinal Antonelli, devaient nécessairement hâter la marche de la révolution, en soulevant le ressort qui presse tous les gouvernements nouveaux, la crainte.

Menacé d'une réaction au dedans et d'une invasion étrangère au dehors, le gouvernement provisoire établi à Rome décréta, le 13 janvier, que le citoyen ou le fonctionnaire public qui tenterait, d'une manière directe ou indirecte, d'empêcher la convo-

cation des colléges électoraux, serait déclaré perturbateur de l'ordre public, ennemi de la patrie, et puni promptement et sévèrement. On établit dans ce but à Rome et dans toutes les provinces une junte de sûreté publique, qui devait donner une exécution rapide et vigoureuse aux lois. Et le même jour, le ministre Armellini adressa au peuple cette proclamation : « Ceux qui ourdissent des trames pour empêcher la convocation des colléges électoraux et l'application du principe du suffrage universel, ne peuvent être considérés que comme des factieux. Se placer au-dessus de la volonté de tous, c'est se mettre en dehors du droit commun. Mais l'ordre, l'indépendance, la liberté, trouveront dans l'accord de tous les hommes dévoués jusqu'au sacrifice, la force de réprimer toute tentative occulte ou manifeste de réaction et de discorde. Nous ne savons pas quelles autres épreuves la Providence réserve à la société moderne qui s'élève sur les ruines de l'ancienne; les époques de régénération s'annoncent entourées de foudres et de tempêtes; il n'est point malheureusement donné à l'humanité de faire à de meilleures conditions un pas dans la voie du progrès..., etc. »

Bientôt les menaces de la cour de Gaëte se prononcèrent davantage, et on ne put plus douter de ses tentatives de provocation à la guerre civile. Le 20 janvier, on nomma une commission militaire, munie de pleins pouvoirs, pour juger, sans appel et dans les 24 heures, tout attentat séditieux, quoique non consommé, contre la vie ou la propriété des citoyens, ou tendant à bouleverser l'ordre public actuellement établi. Les cléricaux qui travaillaient pour amener une réaction, et les constitutionnels, réactionnaires eux aussi, commencèrent alors à murmurer sourdement *qu'on remettait en vigueur les commissions grégoriennes; qu'on ne pouvait appeler conspirateur un homme qui agissait conformément à ses principes; que si cela n'était pas permis, il n'y avait plus de liberté; que troubler la domination des perturbateurs et trahir les traîtres, ce n'était ni troubler l'ordre ni trahir*. En vérité, il ne s'agissait pas de frapper dans les citoyens la fidélité à leurs propres principes, mais leurs actes contre la vie ou la liberté des autres citoyens, et je ne crois pas

que le manteau de la liberté doive s'étendre jusqu'à couvrir les voleurs et les assassins. Je connais une doctrine qui fait de l'ordre un privilége des monarchies despotiques, et qui refuse aux gouvernements populaires le droit d'y prétendre, de sorte que si celles-là peuvent songer à vivre, ceux-ci ne doivent songer qu'à mourir. Cependant, contrairement à cette doctrine, les gouvernants de Rome croyaient qu'il y avait chez eux un ordre de choses à soutenir, un ordre qui, né en effet de la violence, était assez légitimé par le droit naturel de l'humanité pour qu'on dût le conserver contre les attaques de ses nombreux ennemis. Ces gouvernants croyaient aussi que la liberté naissante d'un peuple, menacée de tous côtés, ne pouvait se défendre par les moyens réglementaires et légaux qui la conservent dans une époque tranquille où elle est solidement assise.

En attendant, les populations étaient en mouvement sur tous les points de l'État pour se préparer au vote qui devait nommer les membres de la nouvelle assemblée. J'ai dit que les démocrates voulaient éloigner de cette assemblée la prudence de l'âge mûr et la science des savants; ce n'était pas le moment de peser et d'argumenter, mais d'agir, et pour des choses nouvelles, on sentait le besoin d'hommes nouveaux. On se réunissait dans les cercles, sur les places, dans les théâtres. Une multitude immense y accourait, et tous étaient attentifs à écouter des orateurs qui improvisaient des discours. Le mot de république fut prononcé dans les rues de Rome; mais les gouvernants et les républicains mêmes s'en plaignaient, en disant qu'on usurpait l'autorité de la constituante, qui seule devait délibérer sur le sort du pays. Pendant ce temps, les listes des personnes dont l'élection était recommandée au peuple circulaient dans toutes les villes. Le jour du vote arriva; pendant trois jours l'affluence fut extraordinaire; on n'eut à déplorer ni rixes ni tumulte. Seulement, à Orvieto, le jeune marquis Gualterio, qui, ferme dans son dévouement au Pape, voulut s'opposer au vote, courut le danger d'être tué. Chaque soir, on portait en procession les urnes électorales, au milieu des flambeaux et musique en tête. Les élections réussirent au gré des démocrates, ce qui affligea profondément les

constitutionnels. Parmi ceux-ci était Farini, qui soulagea sa colère en écrivant dans son histoire, que les nobles avaient voté par crainte de la plèbe; que les prêtres et les moines avaient concouru au vote, se faisant ainsi hypocrites de liberté, comme ils avaient été autrefois hypocrites de religion; que les artisans et les paysans s'étaient pressés autour des colléges électoraux par simple curiosité et sans connaître le but de ces réunions; que les listes des candidats recommandés dans les villes avaient assuré une victoire facile aux démocrates; qu'il ne s'était pas produit de rixes parce qu'il n'y avait pas eu d'opposition; enfin, que des abus s'étaient remarqués pendant le dépouillement. Ces récriminations, qui d'ailleurs pourraient s'appliquer aux élections les plus régulières dont d'autres nations ont donné l'exemple, dictées à Farini par le désir ardent de conclure que cette manifestation du vœu public n'avait été dans l'État romain que l'œuvre *d'une minorité de factieux,* ne détruisent pas ce fait, que le concours de gens de toutes les conditions aux colléges électoraux fut immense, et que, chose extraordinaire dans l'État romain, non-seulement il n'y eut pas de troubles, mais qu'il y régna un ordre admirable. Du reste, s'il n'y avait dans l'État qu'une minorité de *factieux,* je demande où se trouvait la majorité? Sans doute chez les cléricaux réactionnaires, chez ceux surtout qui étaient dévoués au statut. Bien! mais alors, je le demande encore, y eut-il dans cette majorité un seul individu, Farini tout le premier, qui pût se plaindre d'avoir été menacé et forcé de concourir au vote? Non; nous verrons bientôt Farini se vanter de l'abstention de tout son parti. Donc, il n'y eut pas de pression; donc, le vote fut libre, spontané; et puisque le concours au vote fut immense, on arrive à savoir de quel côté se trouvait réellement la majorité. Je ne puis empêcher qu'on donne le titre d'*Histoire* à des livres écrits avec la rage de l'homme d'un parti en déroute; mais j'ai lieu de m'étonner que l'excommunication majeure lancée par le Pape ait eu si peu d'influence sur les enfants de l'Église, qu'elle ne les ait pas détournés, nobles, ouvriers et paysans, de l'idée de braver les flammes ardentes de l'enfer pour se presser autour des urnes électorales. A qui

voudra avoir la clef de toute cette affaire, s'il possède le don, très-rare assurément, d'envisager les faits contemporains sans passion et sans parti pris, il suffira de rappeler la disposition morale dans laquelle se trouvaient alors et se trouvent aujourd'hui encore les populations de l'État romain; en effet, trois millions de Romains peuvent se partager en dix opinions politiques, si l'on veut; ils peuvent être indifférents à l'idée d'avoir une république, ou un statut, ou toute autre forme de gouvernement; mais ce qu'ils désirent tous, sans exception, c'est un gouvernement nouveau; ce qu'ils sont d'accord à vouloir détruire, c'est le gouvernement temporel du Pape. Il n'y a pas à expliquer autrement l'affluence de gens de toutes les classes à la votation du 21 janvier dans l'État romain (1).

Les constitutionnels s'abstinrent donc de concourir à ce vote. Ils avaient conçu le projet, comme je l'ai dit ailleurs, de défendre le gouvernement constitutionnel contre les républicains et contre les cléricaux; ils avaient beaucoup travaillé, surtout dans les provinces, pour recommander aux électeurs les citoyens qui désiraient le plus arriver à une réconciliation avec le prince; leurs principales espérances se fondaient sur les habitants des campagnes. Je ne saurais dire s'ils auraient jamais pu atteindre leur but; mais je puis assurer qu'ils auraient réussi à ensanglanter les élections. Fort heureusement, le Monitoire du Pape vint les sauver de ce danger. Pie IX, comme pontife, condamna cette œuvre infernale de la constituante et suspendit sur la tête des croyants ses foudres spirituelles; comme prince, il marqua du

(1) On pourra difficilement croire qu'aucun peuple du monde n'est moins attaché que les Romains à la personne du Pape. Ce peuple, gouverné et élevé depuis des siècles par les prêtres, et dont la superstition est accréditée chez les nations étrangères, qui s'arrêtent outre mesure au souvenir des époques passées, sans se soucier des changements survenus depuis, ne serait cependant ni étonné ni alarmé si la papauté devait disparaître de la terre; ce qui ne pourrait s'expliquer si l'on ignorait que les abus du pouvoir temporel ont tant décrié le clergé et inspiré contre lui une haine telle, qu'une séparation complète et profonde s'est faite dans les esprits entre la religion et ses ministres. Quand même on voudrait s'obstiner à attribuer encore aux Romains une superstition qu'ils n'ont pas, j'affirme qu'ils peuvent se prosterner devant tous les autels, implorer l'aide de tous les saints, vénérer tous les miracles, sans que cela les engage à respecter dans les prêtres le caractère d'intermédiaires entre eux et les objets de leur adoration.

stigmate de rebelle le front de tout citoyen qui donnerait son vote. Quel mobile put le pousser à prendre cette résolution? On y voit la main du cardinal Antonelli et une application de ses pieuses théories. On voulut enlever tout obstacle pour que la course *des factieux* fût plus rapide. On voulut empêcher les constitutionnels de courir la chance d'une lutte avec les démocrates; car s'ils eussent triomphé, les institutions constitutionnelles eussent triomphé, et le Pape était résolu à ne plus vouloir entendre parler de constitution; s'ils eussent succombé, la lutte aurait toujours révélé l'existence d'un parti constitutionnel, et le Pape n'aurait pu le nier en face de l'Europe, comme il le fit pour laisser croire qu'il rétablissait le gouvernement absolu avec l'agrément de tous ses vassaux. Les constitutionnels ne comprirent pas cela : ils n'avaient besoin de rien comprendre, ils ne savaient qu'obéir. Pie IX doutait si peu de leur docilité, qu'il répéta à leur égard ces mémorables paroles qu'il avait autrefois prononcées à propos du général Durando se tenant, en avril, immobile avec ses soldats sur la frontière romaine : « Avec leurs faces benoîtes de moines, s'écria Pie IX, les constitutionnels ne m'inquiètent pas. » Ces moines, en effet, s'abstinrent de voter. Est-ce qu'ils voulurent sauver leurs âmes? Je n'entre pas dans les secrets de leur conscience; mais il est certain qu'après leur abstention, il ne leur resta qu'à gagner le paradis. Je sais que ce projet d'abstention produisit une scission dans leur parti, et que les plus ardents d'entre eux voulaient à tout prix concourir aux élections; mais le principe de la résignation monacale prévalut. Or, après que Pie IX eut nettement fait entendre à plusieurs reprises qu'il ne voulait plus de constitution, le parti constitutionnel avait-il encore dans l'État romain une existence politique? La base d'un gouvernement constitutionnel s'étant abîmée, les constitutionnels formaient-ils encore à Rome un parti légal? Pour trouver un point d'appui, ils auraient dû marcher en avant ou reculer; ils devaient conspirer avec les démocrates ou conspirer avec les cléricaux; ils auraient pu dire encore : Nous vivons. Résolus au moins à mourir, ils auraient pu, concourant au vote, donner à leur manifestation la force d'une protestation. Rien de tout cela;

ces moines à la face bénoîte préférèrent s'ensevelir par obéissance.

Réduits ainsi à l'agonie, les constitutionnels soulageaient leurs âmes en récitant des litanies d'injures contre les gouvernants de Rome. Pendant qu'on travaillait pour introduire dans les États romains les réformes que les constitutionnels avaient attendues vainement du prince réformateur, ceux-ci, ne pouvant critiquer des actes qu'ils avaient souhaité de voir accomplir, s'en prenaient à l'incompétence du gouvernement provisoire, qui, au lieu de s'occuper simplement d'administration, allait arbitrairement jusqu'à se mêler de législation. En effet, le gouvernement publia, le 4 janvier, un code militaire et un règlement organique de juridiction militaire. Le 5, il décréta l'abolition des fidéicommis, des usufruits et des amphithéoses ou *pactises,* et de beaucoup d'autres abus qu'on n'avait vus que dans l'État de l'Église. Le 10, il annula l'impôt odieux de mouture; le 13, il apporta d'importantes réformes dans la procédure civile. Le 23, il abrogea tous les priviléges qui entravaient la marine marchande et le commerce; il régla la perception des impôts indirects; il abaissa les droits de douane. Le 29, il pourvut à la retraite des magistrats administratifs et judiciaires; il effaça du code civil la faculté, si commode pour les prêtres, de tester par délégation; il effaça aussi du code de commerce la faculté d'arrêter les débiteurs qui n'étaient pas des négociants. Le 31, il créa 600,000 écus de papier-monnaie. Le 3 février, il publia la loi municipale qui avait été proposée par Mamiani. Le 5, et ce fut alors que les constitutionnels poussèrent les plus hauts cris, car c'était le jour où la constituante allait se réunir, le gouvernement osa violer la souveraineté de cette assemblée en abolissant les amendes judiciaires. Je ne parle pas des lettres-circulaires adressées aux gouverneurs des provinces, des proclamations faites au peuple, des notes envoyées à l'étranger, des règlements introduits dans les ministères, des changements apportés au ministère de la guerre, des rescrits provisoires, des grâces, des faveurs, qui furent un témoignage de bonne volonté et d'activité que les constitutionnels ne surent point pardonner, comme s'ils eussent été jaloux

que leurs adversaires, sachant qu'ils devaient bientôt mourir, se procurassent au moins la satisfaction de laisser derrière eux un souvenir honorable de leur courte existence.

Toutes ces réformes étaient expliquées au pays par les gouvernants de Rome avec une sérénité d'esprit qui n'aurait pas été plus grande si leur position eût été assurée. Les dangers s'accumulaient autour d'eux; mais les dangers ne les empêchaient pas de marcher vers le but marqué. Cependant, le général Cavaignac avait en France arrêté le cours de la révolution; on connaissait les secours qu'il apprêtait pour le Pontife; on savait les conseils de modération que les ministres français envoyaient à Rome et à l'Italie; l'Allemagne, affaiblie par les bizarreries et les prétentions de la diète de Francfort, allait tomber sous le joug des grandes puissances du Nord; l'Autriche et la Prusse avaient dompté la révolte par la force des armes; Vienne et Berlin, couvertes de sang, ne donnaient plus un souffle de vie; les Hongrois battaient en retraite vers Grand-Varadin; l'Espagne invitait toutes les puissances catholiques à la croisade contre l'État romain; l'Angleterre recommandait la prudence, et ne voulait pas se mêler aux affaires du continent; on n'avait pas de doutes sur les dispositions de la Russie; Naples attendait le moment d'effacer les restes des institutions libérales, et Pie IX se trouvait à Gaëte; la Lombardie, les duchés obéissaient au sabre; Venise était enfermée dans ses lagunes; la Toscane était faible et désarmée; le Piémont, divisé en partis, ne songeait pas à réorganiser son armée : ces circonstances n'étaient que trop faites pour décourager les hommes les plus intrépides et les plus téméraires; elles ne produisaient néanmoins aucune impression sur l'esprit des Italiens. Je sais, mais je ne dirai pas ce qu'ils ont en eux pour ne pas savoir s'arrêter, même devant un volcan prêt à les engloutir : c'est certainement une qualité qui les ferait considérer comme un grand peuple s'ils étaient heureux, mais qui les fait paraître insensés parce qu'ils ne peuvent être que malheureux (1).

(1) Je suis satisfait que l'opinion publique déclare aujourd'hui ce que je voulus taire le jour où j'écrivais ces lignes. L'Italie n'était donc pas ce pays barbare auque on voulait apporter une lueur de civilisation, cette terre des morts qu'on aurait

Les membres de la constituante étaient tous arrivés à Rome et ils avaient des conférences privées. Le 5 février s'approchait, et en ce moment parvenaient à la fois les nouvelles que la cour de Gaëte avait rejeté la médiation du Piémont, que tout espoir de conciliation était perdu, que l'intervention armée avait été demandée à l'Autriche, à la France, à l'Espagne et à Naples. Les Romains, se voyant dans un danger imminent, n'hésitèrent pas à prendre un parti extrême. Les républicains, qui s'étaient jusque-là tenus dans la réserve pour ne pas déranger les négociations qui auraient pu conduire à un accord, ne connurent plus de frein. Mamiani chercha encore tous les moyens pour empêcher qu'on renversât la souveraineté du Pontife; le gouvernement lui-même se montra favorable à cette manière de voir; mais la multitude n'était plus en état d'écouter la prudence. Les membres de la constituante étaient poussés de toutes parts à établir la république : s'ils ne l'eussent pas fait, on l'aurait proclamée dans les rues.

Le 5 février, l'assemblée constituante s'assembla dans le même palais de la chancellerie où se réunissait le conseil des députés. Cent quarante représentants du peuple étaient présents. Le ministre Armellini monta à la tribune; il fit l'histoire du règne de Pie IX, et assura que la sympathie de toutes les nations gouvernées démocratiquement ne manquerait pas d'empêcher que Rome fût la victime d'une violence matérielle; il revendiqua pour le peuple romain le droit de proclamer sa souveraineté. Il conclut à la façon de Mazzini dans ces termes : « Notre peuple, qui est le premier à se relever en Italie, vous a appelés au Capitole pour soustraire la patrie au joug de l'étranger, et pour la purifier de l'ancienne tyrannie et des récents mensonges constitutionnels. Vous vous trouvez, citoyens, entre les ruines de deux grandes époques : d'un côté, vous avez l'Italie des Césars; de l'autre, l'Italie des Papes; c'est vous

vainement cherché de rappeler à la vie. Il y avait là une forte vitalité, une vraie civilisation, cachées sous la cendre. Par un mélange d'énergie et de sagesse, les Italiens ont accompli bien plus que leur délivrance : ils ont donné au monde un grand exemple; la révolution a été par eux absoute de l'accusation de ne produire que des ruines.

qui devez élever sur ces ruines le drapeau de l'Italie du Peuple. »
La lecture de ce discours, bruyamment applaudi, était à peine finie, que le prince de Canino s'écria : « *Vive la république!* » Et Garibaldi ajouta : « Pourquoi perdre le temps en de vaines formalités? Vive la république! » Sterbini eut quelque pudeur; il répondit qu'il ne fallait pas se décider dans le transport de la passion, mais après un mûr examen. La discussion s'ouvrit alors et dura toute la journée; on la reprit le soir, et elle ne finit que tard dans la nuit.

Je ne m'arrêterai pas à rapporter tout ce qu'on dit dans cette longue séance. Les Papes avaient toujours été le fléau de l'Italie; le règne des Papes n'était pas de ce monde; il n'y avait pas à Rome des dynasties de rois; la république seule pouvait y jeter ses racines. Ces choses et d'autres semblables furent cent fois répétées par cent députés. Le professeur Filopanti proposa une loi suivant laquelle on donnerait au Pontife les garanties jugées suffisantes par les autres nations catholiques pour le libre exercice de la souveraineté spirituelle; il termina ainsi son discours : « Jésus-Christ a dit à Pierre de paître ses brebis. L'Église primitive a obéi à ce commandement; mais, ensuite, elle a été souillée par la domination temporelle. Si les Papes veulent être indépendants, ils ne doivent être ni sujets ni souverains. » Le prince de Canino, en entendant toujours répéter sur différents tons les mêmes choses, perdit patience, et, se levant avec violence, s'écria : « Mais n'entendez-vous pas trembler sous vos pieds le sol sacré? Ce sont les âmes de vos ancêtres qui frémissent d'impatience, et qui crient à votre oreille : Vive la République romaine! » Alors, Sterbini cria avec plus de force encore : « Je propose qu'on proclame demain solennellement la république sur la grande terrasse du Capitole. »

Je néglige aussi de rapporter minutieusement le peu de cas qu'on fit, au milieu d'un bruit effroyable, de toutes les puissances étrangères : elles étaient toutes également impuissantes à assaillir Rome; les peuples du monde entier voleraient au secours des Romains; la France serait la première à les couvrir de sa puissante égide. Ce fut en vain que Mamiani s'efforça de dé-

truire ces illusions. « La république, dit-il, est une chose excellente; mais où sont vos armes? où sont vos trésors? » Il parla ensuite des maux, des dangers qu'on affrontait en foulant aux pieds la souveraineté du Pontife. Il proposa de remettre à la constituante fédérative italienne, quand on l'aurait convoquée, la charge de délibérer sur l'organisation définitive de l'État. En vain aussi le député Audinot chercha à gagner du temps, en donnant le conseil de décréter comme impossible tout gouvernement qui ne subordonnerait pas ses droits à ceux de la souveraineté nationale. Il prouva combien serait dangereux tout autre parti, et il arriva jusqu'à dire que, pour le malheur de l'Italie, la question de la papauté n'était considérée ni comme romaine ni comme italienne, mais comme important à toute l'Europe catholique, de sorte qu'on s'exposait à attirer contre Rome toutes les armées étrangères.

Mais les conseils les plus sages ne pouvaient prévaloir, et ce n'était pas, comme on serait peut-être disposé à le croire, parce que les membres de l'assemblée se trouvaient dans une effervescence qui les rendait sourds à la voix de la raison, mais parce que la position même des choses enlevait à la raison toute force et rendait la folie logique; car si l'on veut donner à cette première séance de l'assemblée constituante le caractère qui lui convient, je n'hésiterai pas à faire observer que Mamiani, Audinot et tous ceux qui s'opposèrent à la proclamation de la république, eurent des raisons en abondance pour établir les inconvénients de cette résolution; mais en eurent-ils une seule pour prouver les avantages qu'il y aurait à s'abstenir de s'engager dans ce mauvais pas? Non. Il y avait du danger à s'avancer; mais, sut-on dire quelle sécurité on trouverait en reculant? Non. On eut mille arguments pour faire craindre l'intervention étrangère; eut-on des arguments pour rassurer les esprits en indiquant la manière de l'éviter? Non. Il était facile d'épouvanter; était-il également facile de convaincre? Non. La proclamation de la république devait attirer contre Rome les armées de toute l'Europe; mais l'ordre de faire marcher contre Rome toutes ces armées n'était-il pas déjà parti de Gaëte avant que la république

eût été proclamée? On embrassait une liberté trop large, trop disproportionnée avec les mœurs du peuple; mais une moyenne liberté constitutionnelle ne venait-elle pas d'être refusée? On devait se garder d'offenser davantage le Pontife; mais quelle espérance de réconciliation restait-il après tant de protestations inutiles de soumission? N'est-il pas vrai qu'on avait brûlé à Gaëte les navires sur lesquels les démocrates romains auraient pu exécuter opportunément leur retraite? On n'était plus au moment où la prudence aurait pu sauver quelque chose. La position devenue désespérée, la raison rougit de son impuissance, la colère prévalut, le désespoir poussa tout le monde à se jeter dans la mêlée, à s'en remettre au hasard, à mourir dans la lutte, ne voulant pas se suicider.

Les propositions de Mamiani et d'Audinot furent rejetées. Sur 142 députés, il y eut dix votes contraires, douze abstentions; tous les autres approuvèrent le décret suivant: 1° La papauté est déchue, en fait et en droit, du gouvernement temporel de l'État romain; 2° le Pontife romain aura toutes les garanties nécessaires pour son indépendance dans l'exercice de l'autorité spirituelle; 3° la forme du gouvernement de l'État romain sera purement démocratique, et prendra le nom glorieux de république romaine; 4° la république romaine resserrera avec le reste de l'Italie les liens indispensables pour la nationalité commune. On acclama alors la république, et la séance fut levée à deux heures du matin.

Le 9, tous les représentants montèrent au Capitole, où le président Galletti proclama la république. Je m'abstiens de décrire les fêtes qui eurent lieu à Rome, car des événements d'une grande importance me rappellent ailleurs.

J'ai conduit mon récit jusqu'aux premiers jours de février pour tout ce qui regarde les négociations diplomatiques de Gaëte et les changements politiques survenus à Rome. Je dois compléter mon tableau en racontant les événements qui eurent lieu, jusqu'à la même date, dans la Toscane et dans le Piémont. Je commencerai par le premier de ces deux pays.

J'ai dit que Guerrazzi et Montanelli, voyant prévaloir dans la

chambre des députés le parti modéré, l'avaient dissoute en novembre. Les nouvelles élections avaient eu lieu, non sans quelque tumulte. A Florence, à Sienne, à Pise, on avait brisé des urnes et mis en fuite des électeurs. On avait accusé les amis des ministres d'avoir voulu troubler les élections, parce qu'on les prévoyait contraires; c'était du moins ce que les modérés affirmaient. Il est certain cependant que le ministère fit preuve, en cette occasion, d'une grande honnêteté politique. Guerrazzi se rendit à Livourne le 23 novembre, jour des élections; les autres membres du cabinet se transportèrent de leur personne sur d'autres points où l'on signalait de l'agitation. Non-seulement ils parvinrent à calmer les esprits, mais ils firent recommencer les élections là où elles avaient été troublées, et favorisèrent ainsi, en plus d'un endroit, la nomination de candidats que les démocrates voulaient exclure.

L'ouverture des chambres eut lieu le 10 janvier 1849. Quelques jours après, Montanelli présenta à la signature du grand-duc le décret qui appelait tous les citoyens à nommer 37 représentants à la constituante convoquée à Rome. Le prince hésitait; lord Hamilton, frère du chargé d'affaires anglais, le décida. Les chambres furent unanimes en faveur du projet; personne ne parla contre, malgré les vives critiques qu'a fait entendre depuis le parti modéré. Mais le grand-duc n'avait donné son adhésion qu'à contre-cœur. Il ne s'était jamais familiarisé avec les institutions constitutionnelles jusqu'au point de faire taire en lui les appétits du pouvoir absolu, ou, comme ses partisans l'appelaient, *du pouvoir paternel*. On sait que lorsqu'il fut obligé, par l'exemple du Pape, de relâcher les liens paternels qui étranglaient la liberté de son peuple, il écrivit une lettre à l'archiduc Rénier, vice-roi de Milan, où il se moquait des libéraux qui fêtaient ses concessions. On a ensuite révélé que pendant que ses soldats se trouvaient engagés dans la guerre de l'indépendance et qu'il prononçait à Florence des discours belliqueux, il ne cessa d'avoir une correspondance suivie avec ses parents impériaux. Il baisait sur la place le drapeau tricolore, avec les lettres de Radetzky dans sa poche; il accueillait à bras ouverts Guerrazzi et

Montanelli, les caressait, les appelait ses meilleurs amis, et l'on a su depuis qu'il écrivait en même temps à l'empereur d'Autriche ce qui suit : « Envoyez le plus tôt possible me délivrer de cette canaille, de cette tourbe de pouilleux qui font horreur à tout honnête homme. » Tout ce qui était arrivé en Toscane et tous les faits qu'on vint à connaître plus tard ne laissent aucun doute sur le dévouement que Léopold II conserva fermement pour l'Autriche et sur son éloignement pour les nouveautés libérales. Or, aussitôt que le Pape eut publié à Gaëte le bref par lequel il avait condamné au nom des Conciles la constituante romaine, l'âme pieuse du grand-duc fut agitée par la crainte des censures ecclésiastiques qui foudroyaient ainsi la constituante italienne. Chez les princes imbus du principe du droit divin à la domination absolue, les scrupules religieux viennent toujours en aide au désir du despotisme civil. Dès que Léopold vit sa couronne chanceler, il se laissa facilement convaincre, par sa religion, que le salut de son âme était en danger. La fuite du Pape vint allumer en lui une noble émulation. Il ne fut plus question seulement de regagner l'ancien pouvoir, mais cette restauration devint un échelon indispensable pour monter au paradis. Le grand-duc écrivit donc sans retard à Gaëte, et demanda les lumières de la grâce au Pape. Il reçut en réponse une exhortation spirituelle à se retirer du sentier de perdition où il s'était jeté et à se dégager des griffes diaboliques de Montanelli et de Guerrazzi. En vérité, le grand-duc y avait songé depuis longtemps. Dès qu'il avait consenti à les accepter comme ministres, il avait envoyé sa famille résider à Sienne : sa prévoyance avait été aussi grande que son libéralisme sincère. Cette circonstance aurait dû faire comprendre à ses ministres quels étaient ses véritables sentiments. Mais les démocrates sont des gens très-candides, et ils seraient honteux d'avoir un tant soit peu de malice. Un matin, Florence apprit que Léopold II était parti secrètement et s'était retiré à Sienne, où la population était si dévouée à la famille du prince, qu'on appelait cette ville la Vendée toscane. En effet, lorsque Léopold y arriva, des manifestations y eurent lieu en faveur du prince fugitif et contre la constituante. Mais Sienne n'était pas

tout à fait une Vendée. Elle contenait de nombreux démocrates qui organisèrent des démonstrations contraires; ils furent les trouble-fête du prince et opposèrent aux acclamations en sa faveur les cris de *Vive la constituante!* On en vint aux mains, on tira les couteaux, les stylets, et le sang coula sous les yeux mêmes du grand-duc : on ne pouvait mieux inaugurer son arrivée dans la ville. Plus tard, lorsque le despotisme fut rétabli en Toscane, on devait trouver que les démocrates de Sienne avaient été de criminels assassins, et les Vendéens des assassins légitimes : cela rentrait dans l'acception de l'ordre social.

On était au 30 janvier. Le corps diplomatique, à l'exception des ministres de France et d'Angleterre, se hâta de rejoindre le grand-duc. Le maréchal Radetzky écrivit à Léopold, *qu'après avoir soumis les Piémontais, il accourrait aussitôt mettre ses sujets à la raison.*

Le ministère était fort embarrassé. Il envoya le gonfalonier Perruzzi auprès du grand-duc, pour le prier de revenir sur-le-champ à Florence ou de nommer d'autres ministres. Léopold répondit qu'étant malade, il ne pouvait parler encore de son retour, mais qu'il priait ses ministres de ne pas abandonner la conduite des affaires. Il les encouragea même à continuer de suivre la même voie : la sincérité ne pouvait lui être inspirée que par la présence d'une armée autrichienne. Pour dissiper les soupçons qu'on répandait sur lui, en le disant peu disposé à marcher plus longtemps sur les traces de ses ministres démocrates, il alla jusqu'à exprimer de vive voix *son désir très-ardent* d'avoir l'un d'eux auprès de lui.

Montanelli partit aussitôt pour Sienne. Il trouva le grand-duc au lit, la tête enveloppée, parlant peu, la voix basse, et comme accablé par la fièvre : c'était une feinte. Le lendemain matin, 7 février, ce prince était déjà debout et de fort bonne humeur : dans la nuit, il avait reçu une lettre l'informant que le Pape avait définitivement demandé l'intervention de la France, de l'Autriche, de l'Espagne, de Naples. « Je me sens tout autre qu'hier, dit-il à son ministre. J'ai passé une bonne nuit; je vais manger un morceau, puis j'irai prendre l'air. — Puisqu'il en est ainsi,

lui répondit Montanelli, nous pourrons retourner demain à Florence. » Et il pria Léopold de jeter les yeux sur le projet de loi relatif aux élections pour la constituante italienne. Le prince s'excusa sur sa maladie, et, changeant de conversation, félicita son ministre d'avoir empêché les démocrates de lui donner une sérénade. En le quittant, il lui serra la main avec une bienveillance insolite. Quelques instants après, sortant avec sa famille comme pour aller à la promenade, il prit la route des Maremmes, et laissa deux lettres pour Montanelli.

Le soir, Montanelli reçut ces deux lettres. Dans l'une, le prince recommandait ses amis, qu'il disait ignorer ses desseins; dans l'autre, destinée à la publicité, il déclarait que, désirant prévenir des troubles graves, il avait approuvé, le 22 janvier, et avait permis qu'on soumît à l'examen des chambres législatives la loi pour l'élection des représentants toscans à la constituante italienne, mais qu'il avait craint que cette constituante ne tombât sous le coup des excommunications récemment prononcées par le Pape; qu'il avait parlé de cette crainte à un autre ministre, en se réservant de prendre un parti décisif après que la loi aurait été approuvée par le parlement; que le mandat illimité dont on ne disait pas un mot dans le projet de loi, ayant été voté, il avait senti redoubler ses doutes et sa crainte du danger spirituel qui menaçait le salut de son âme; que, pour tranquilliser sa conscience, il avait voulu consulter le Saint-Père; que la réponse de Gaëte ne lui laissait pas douter que l'excommunication était suspendue sur sa tête et sur la Toscane; qu'il se serait résigné à hasarder sa couronne, mais qu'il n'avait pu précipiter ses sujets et lui dans les voies de l'enfer. Il concluait en déclarant ne pouvoir sanctionner la loi; que Florence n'était pas une demeure sûre pour lui; que Sienne pouvait être le théâtre de nouveaux troubles civils; qu'il partait donc en recommandant la Toscane à la miséricorde de Dieu. Mais il ne disait pas où il se retirait; il ne nommait point de nouveaux ministres; il mettait son *veto* sur une loi qu'il avait approuvée; il permettait au Pape de s'immiscer dans ses affaires et obéissait à ses décrets; il recommandait à la miséricorde de Dieu la Toscane, qu'il

livrait à tous les excès de la révolution; il avait peur de l'excommunication, mais non du mensonge, de l'hypocrisie et de la trahison.

Léopold n'avait pas eu besoin d'un grand talent pour calculer le débordement de l'anarchie que sa résolution provoquerait. La nouvelle de sa fuite, lorsqu'elle arriva à Montanelli et à Guerrazzi les étonna, puis leur colère éclata; ils réunirent un conseil. Les ministres décidèrent qu'ils conserveraient le pouvoir et qu'ils l'exerceraient au nom du peuple, qui de son côté proclama, sur la terrasse de l'Orgagna, la déchéance du grand-duc et la formation d'un gouvernement provisoire. De là, la multitude se porta à l'Assemblée législative pour y faire approuver sa décision. Les ministres se trouvaient déjà au sein de l'assemblée. Montanelli lisait à la tribune la lettre du prince, lorsqu'un délégué de la multitude apporta le décret rendu par elle. Ce coup d'audace intimida et mit en fuite la plupart des députés. Le président Vanni se couvrit et les suivit. C'en était fait des institutions et du gouvernement, si Guerrazzi n'eût pas, avec beaucoup de sang-froid, jeté le messager à la porte, tandis que Montanelli ramenait le président à son fauteuil, et avec lui les fugitifs. La séance fut reprise. Ricasoli et Gino Capponi parlèrent en citoyens dignes, et la chambre nomma, conformément au décret populaire, un gouvernement provisoire composé des trois principaux ministres, Guerrazzi, Montanelli, Mazzoni. Chacun d'eux devait présider à son tour. Pour apaiser ceux qui auraient voulu proclamer la république, Guerrazzi s'empressa de déclarer que les triumvirs entendaient gouverner au nom du peuple et nullement au nom du prince. « Il a trompé toutes mes espérances, ajouta-t-il. J'avais cru que le principe monarchique et la liberté n'étaient pas incompatibles. Je reconnais maintenant mon erreur. » Ce qu'il reconnaissait réellement, c'était la nécessité de proclamer qu'il gouvernerait au nom du peuple pour avoir l'air d'être républicain, et d'empêcher la proclamation de la république pour rendre service au prince et se ménager avec lui une réconciliation. Nous verrons que les événements ayant changé, il ne tarda pas à retomber dans *ses illusions* et à croire que le

principe monarchique était précieux, avec ou sans la liberté.

Le sénat dissimula son mécontentement et approuva la nomination d'un gouvernement provisoire, de peur de livrer le pays à l'anarchie. Pendant ce temps, le peuple plantait partout des arbres de la liberté.

Le grand-duc s'était retiré à San Stefano, bourg habité par des pêcheurs et situé dans les Maremmes, dans une presqu'île qui, du côté d'Orbitello, communique avec la terre ferme au moyen de deux isthmes. Dès que le corps diplomatique sut que le prince n'avait pas abandonné la Toscane, il se rendit à San Stefano. Le marquis de Villamarina, ministre sarde, suivit ses collègues. Il avait pour instructions, dans le cas où le grand-duc serait sorti de la Toscane, de le rejoindre et de l'amener à accepter l'hospitalité en Piémont. Les diplomates, en arrivant à San Stefano, le 17 février, furent reçus avec bienveillance par Léopold, qui, après avoir raconté les incidents de son voyage et exposé les motifs qui l'avaient poussé à s'éloigner de Florence, dit qu'il avait déjà reçu une lettre de Charles-Albert, dans laquelle ce roi lui avait offert son secours pour le remettre sur le trône constitutionnel; il ajouta qu'il avait accepté cette offre généreuse. C'était une nouvelle dissimulation du grand-duc, qui, à l'exemple du Pape, se souciait peu de la restauration libérale que le Piémont aurait pu lui procurer. Ses espérances reposaient sur l'Autriche. En effet, aussitôt que Villamarina voulut le presser de demander ouvertement l'aide d'un corps de soldats piémontais, et en attendant, d'aller chercher sur le sol du Piémont un séjour tranquille, le grand-duc commença à nager entre deux eaux. Les autres ministres étrangers lui conseillaient de ne pas sortir de la Toscane tant qu'il resterait un point de son territoire où il pût résider en sûreté. Léopold, pour les satisfaire tous et pour conserver un moyen tout prêt de les tromper honnêtement, répondit qu'il n'abandonnerait San Stefano qu'en cas de nécessité extrême; qu'il se rendrait alors à Viareggio ou à Massa, pour se trouver tout près des soldats que lui enverrait Charles-Albert. En réalité, il se proposait de se rendre dans l'une de ces deux villes pour se mettre à la tête de ses troupes, qui, sous les or-

dres de de Laugier, s'apprêtaient à entrer dans la Toscane et à y étouffer le mouvement populaire.

A Florence, on reçut une protestation du grand-duc, que les triumvirs, forts de l'assentiment apparent des élus de la nation, laissèrent sans réponse. Puis ils décrétèrent la dissolution des chambres. Leur projet était de ne pas se prononcer jusqu'à la convocation, fixée au 15 mars, d'une assemblée unique, composée de cent vingt représentants nommés par le suffrage universel et direct, et destinée à remplacer le sénat et le conseil des députés. On répandit alors le bruit d'une intervention piémontaise acceptée par le grand-duc. Guerrazzi écrivit à Berghini, envoyé sarde à Florence, une lettre où, après des plaintes contre les desseins hostiles du Piémont, il s'exprimait ainsi : « Berghini, vous êtes mon ami, et beaucoup plus celui de la patrie. Je vous déclare la vérité : La constituante italienne fut librement acceptée par le prince, d'après les conseils du ministre anglais. Il partit de Florence; il promit d'y revenir bientôt. En raison de son retard, nous lui envoyâmes notre démission, et il répondit que nous devions rester à notre poste, qu'il arriverait bientôt à Florence. Après une maladie feinte, il partit sans nous faire connaître où il allait se cacher. Le ministère, considérant d'un côté l'offense faite au pacte constitutionnel, de l'autre l'impossibilité de gouverner, remit, comme il le devait, ses pouvoirs entre les mains de l'assemblée. L'assemblée et le peuple élurent un gouvernement provisoire pour assurer au pays la tranquillité et l'ordre. Si quelques députés soutiennent aujourd'hui qu'ils ne votèrent pas en liberté, ils mentent, car 1° la nécessité les obligeait à nommer un gouvernement provisoire; 2° avant d'ouvrir la séance publique et avant que le peuple eût envahi la salle des délibérations, on avait déjà arrêté, dans la salle des conférences, l'élection d'un gouvernement provisoire; 3° une partie des députés s'éloigna; mais après avoir chassé le peuple, je réussis, par mes remontrances, à ramener les députés et le président à leurs siéges, et alors ils votèrent sans contrainte, après discussion, et à *l'unanimité*. Le gouvernement ne pouvait marcher d'accord avec des chambres nées d'une loi électorale reconnue

comme défectueuse; il en a donc convoqué d'autres, élues par le suffrage universel. Cette convocation a été fixée au 15 mars : on ne pouvait le faire plus tôt. Le peuple se remue et veut la république et l'annexion à Rome; le gouvernement veut que toute la nation, représentée légitimement, décide, après mûr examen, de ses destinées. Dans cette position, qui lui paraît très-légale, le gouvernement non-seulement se défendra contre toute agression injuste, mais, en se retirant, laissera à autrui la honte d'avoir provoqué la guerre civile en Italie, pendant que l'Italie avait à se défendre contre l'Autriche. » Après cela, on priait Berghini d'écrire à Turin, et de chercher à éloigner le danger d'une lutte sanglante entre les Italiens. Mais ces déclarations ne pouvaient avoir la force d'ébranler la foi robuste d'un théologien. Gioberti, qui avait vu échapper de ses mains le Pape, voulait à tout prix attraper au moins le grand-duc. Décidé à intervenir militairement dans les affaires de l'Italie centrale, et ne pouvant plus espérer d'y rétablir les gouvernements constitutionnels que les princes avaient désertés, il trouvait que l'unique moyen de sauver désormais l'Italie était de contraindre les peuples à déserter la liberté.

Cependant, le désordre était immense dans la Toscane. La convocation de la nouvelle chambre, basée sur le suffrage universel, sentait la république sans en avoir le nom. Les constitutionnels s'alarmèrent; les opinions extrêmes s'enhardirent; le parti rétrograde souleva les paysans et les soldats déserteurs. A Sienne, à Empoli, dans d'autres villes et dans les campagnes florentines, on fit des démonstrations violentes et des tentatives pour rétablir l'autorité du prince. A Florence, on sonna les cloches, et il fallut l'intervention de la force armée à la porte San Frediano de la ville, à Empoli et ailleurs, pour réprimer le mouvement des paysans. D'autre part, des démocrates inconsidérés provoquèrent une expédition populaire à San Stefano, pour s'emparer du grand-duc; un bateau à vapeur, *le Giglio*, portant des Livournais, s'apprêta à lui donner la chasse. Les miliciens de mauvaise volonté profitèrent de cette expédition pour demander séditieusement qu'on les renvoyât dans leurs foyers. Le général

de Laugier, dévoué au prince, s'ébranla, suivant les ordres qu'il avait reçus de San Stefano, sur la frontière de Modène, à la tête de 2,000 soldats toscans, et s'avança par Pietrasanta et Viareggio sur Lucques, où, d'accord avec les constitutionnels, il se proposait de commencer la guerre civile. Grande rumeur aussitôt dans Florence. Guerrazzi enflamme les esprits, se met à la tête de tous les gens qu'il peut réunir, et, suivi par le général d'Aspice, marche sur Lucques. Cet homme de lettres, qui n'a jamais connu la guerre, semble enflammé d'une sainte ardeur militaire; mais en se donnant l'air de favoriser le mouvement belliqueux des populations, il se réserve de pouvoir dire plus tard qu'il n'a voulu que le maîtriser, l'anéantir, et écarter le danger dont le prince était menacé. En attendant, il marche contre de Laugier, qui se voit abandonné des siens sans avoir tiré un seul coup de fusil. Sur ces entrefaites, les mécontents de Florence profitent de l'absence de Guerrazzi pour essayer un soulèvement. Le 21 février, des feux s'allument sur les collines qui environnent Florence; des coups de fusil retentissent aux portes de la ville; partout le son des cloches et du tambour. Montanelli est au lit malade. La garde nationale s'arme; la foule accourt, mais sans ordre, sans direction, sans savoir quel est l'ennemi qu'il faut combattre. A cette nouvelle, Montanelli saute du lit, court au palais, et, du haut du balcon, pâle, amaigri, il rassure le peuple florentin de sa voix dont l'ardeur patriotique et l'émotion doublent la puissance; il dit tout ce que le gouvernement a fait pour protéger le nouvel ordre de choses contre une surprise. La confiance se ranime alors, et les paysans découragés se débandent et s'enfuient ou se rendent prisonniers.

Pendant que les constitutionnels toscans, se flattant d'être agréables au prince et de soutenir les libres institutions qu'il avait accordées au pays, se réunissent à de Laugier pour engager la guerre civile; pendant que Gioberti apprêtait les soldats piémontais qui devaient remettre Léopold sur le trône, les desseins de la cour de San Stefano se montraient plus clairement, et ceux qui s'étaient fait illusion devaient dire que cette cour avait changé de résolution. Un bateau à vapeur avait amené à

San Stefano Bargagli, ministre toscan à Gaëte, et un certain Saint-Marc, légitimiste français. Ceux-ci eurent une conférence confidentielle qui dura un jour entier avec le grand-duc et sa famille, sans que les ministres étrangers y fussent admis ni eussent pu comprendre de quoi il s'agissait. Ils apportaient des lettres de Pie IX pour le grand-duc, des lettres et des conseils de la part du cardinal Antonelli, du roi de Naples, de la duchesse de Berry, d'Esterhazy, des légitimistes français, pour le grand-duc, pour sa femme, pour sa sœur, pour la cour de toscane. Le jour suivant, les ministres étrangers ayant été appelés, le grand duc leur dit qu'il avait reçu de Gaëte une lettre, sans avouer que c'était de la part du Pape, où on lui faisait part que l'Autriche ne permettrait jamais au Piémont d'intervenir en Toscane, et que si les troupes piémontaises passaient la frontière, Radetzky marcherait sur Turin; il ajouta que l'Autriche, la France, l'Espagne et Naples rétabliraient le Pape à Rome par la force des armes, et que le Piémont était mis au ban par l'Empire et par l'Église. Le grand-duc conclut ainsi : « Je me suis fait un devoir d'avertir promptement le roi de Sardaigne des dangers qui le menacent, en lui déclarant que je ne veux pas être la cause de ses malheurs; que pour cela je renonce aux secours que je lui avais demandés. J'ai envoyé l'ordre au général de Laugier de s'arrêter et d'arrêter l'entreprise dont je l'avais chargé. » Les ministres furent étonnés et affligés de ces paroles, à l'exception de Mgr Massoni, nonce apostolique, qui fit un signe d'approbation. Le ministre suédois osa même répondre au grand-duc en ces termes : « La nouvelle venue de Gaëte et relative aux résolutions adoptées par l'Autriche ne peut être fondée sur la vérité, parce qu'on ne pouvait connaître à Gaëte le 18 une détermination prise à Olmutz par l'Autriche sur l'intervention piémontaise, que le grand-duc a demandée par une lettre arrivée à Turin le 17. La nouvelle venue de Gaëte est donc fondée sur un désir, sur un conseil peut-être qu'on a de là envoyé à l'Autriche, ou sur une simple supposition; par conséquent, le grand-duc ne doit pas fixer sur elle son attention et prendre sur une telle base ses déterminations. Qu'on réfléchisse que l'Autriche ayant accepté la

médiation de la France et de l'Angleterre à Bruxelles, on ne peut croire ni que le Piémont, sans le consentement de la France et de l'Angleterre, entreprenne le rétablissement des affaires publiques dans la Toscane, ni que ces puissances permettent à l'Autriche d'assaillir le Piémont pour cet objet. Je conclus qu'il convient au grand-duc d'écrire de nouveau au roi Charles-Albert pour revenir sur la lettre par laquelle il a refusé la demande de secours, et pour l'avertir simplement de la nouvelle qu'il a reçue de Gaëte. » Tous les autres ministres applaudirent à ce conseil. Léopold se vit embarrassé au milieu de ses mensonges, et il dut réparer sa faute par un autre mensonge, en adoptant le parti proposé par le ministre suédois. Il fit appeler le ministre sarde, et lui ayant remis une nouvelle lettre pour son roi, il leva la séance.

Quelques heures après, le bruit qu'une barque chargée de Livournais s'approchait de San Stefano émut fortement la cour, ou plutôt la cour, à ce bruit, simula une frayeur qui était d'autant plus ridicule que San Stefano était fortifié et gardé par deux vaisseaux anglais. La frêle barque des Livournais ne paraissait pas; néanmoins, le grand-duc rassembla immédiatement un nouveau conseil, et dit aux ministres étrangers que la mort le menaçait, que les Livournais venaient contre lui *comme des assassins furieux*. Il conclut que, entouré de tant de dangers, il devait pourvoir à sa propre dignité et à la sûreté de sa famille en se retirant auprès de Sa Sainteté, à Gaëte. Tous, si l'on en excepte le nonce apostolique, s'opposèrent à cette résolution, en disant que le danger n'était que dans l'imagination du prince; que le grand-duc ne devait abandonner le sol toscan que s'il y était contraint par la force; qu'il n'y avait dans le moment, en vue, ni Livournais, ni assassins, ni ennemis, et que San Stefano était à l'abri de toute surprise. Tous pressèrent le grand-duc d'aider le mouvement spontané de ses peuples pour le rétablir sur le trône, et de ne pas se montrer, en fuyant, moins soucieux de sa propre grandeur que ne l'étaient ses sujets en combattant. Tous conclurent qu'il lui fallait attendre les secours du Piémont, ou différer encore avant de prendre une résolution. Léopold,

voyant que les ministres n'étaient disposés à laisser passer aucun de ses artifices, et n'ayant pas de raisons à leur opposer, les congédia en se déclarant convaincu et prêt à suivre leurs conseils. Il les invita même à revenir chez lui le lendemain, à huit heures, pour s'entendre sur ce qu'il y avait à faire. Aussitôt qu'ils furent partis, il courut sans retard s'embarquer avec sa famille sur un des vaisseaux anglais. Là, le jour suivant, il eut l'effronterie de recevoir les ministres étrangers qu'il avait trompés. Ceux-ci ne surent pas cacher leur indignation; mais le grand-duc, humilié et satisfait de l'être, les combla de remercîments avant de les congédier. Le 21 février, à trois heures, il fit voile pour Gaëte.

Il n'était plus question de la tentative de de Laugier, manquée par la désertion de ses soldats, et contremandée par le prince. Léopold n'avait pas voulu sa restauration par les armes piémontaises ni par ses propres armes; celles de l'Autriche seules pouvaient lui donner la domination absolue à laquelle il aspirait. Guerrazzi cueillit les lauriers d'une trop facile victoire. La réaction se fortifia à Gaëte. On ne peut raconter les fêtes qu'on y fit à l'arrivée de Léopold. La cour pontificale, en invoquant l'assistance divine, recommandait désormais à l'Europe deux victimes qu'on devait immoler en Italie.

Pendant ce temps, Mazzini se trouvait à Florence. Il eût voulu y exercer l'influence qui ne lui avait fait défaut nulle part. Il essaya donc de persuader aux Toscans qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de s'unir avec la république romaine et de former un seul État. D'un extérieur modeste, inébranlable dans ses résolutions, il ne négligea aucun moyen d'atteindre son but. Montanelli se rangea de son côté; il en fut de même de Mordini, ministre des affaires étrangères. Dans les cercles on demandait à grands cris l'annexion à Rome. C'était ce qu'il y avait de mieux à faire. Les Toscans auraient pu s'abstenir de méconnaître l'autorité de leur prince; mais après avoir déclaré sa déchéance, avaient-ils un meilleur parti à prendre que celui de se fortifier en se réunissant à un autre État italien qui avait proclamé les mêmes principes qu'eux et qui avait à affronter les mêmes dan-

gers et à subir le même sort? Mais Mazzini n'avait pas compté qu'il allait se trouver en face de Guerrazzi, qui se sentait assez de talent pour n'avoir pas besoin de ses conseils, et qui de plus avait beaucoup trop de fourberie pour tolérer qu'on vînt déranger les plans qu'il déroulait dans sa pensée ténébreuse. Ce que voulait Guerrazzi, c'était se trouver seul; les collègues et surtout les rivaux l'embarrassaient. Nous verrons qu'il se défit même de Montanelli. Maître absolu de la Toscane, il aurait fait semblant de suivre le cours de la révolution pour l'arrêter; il aurait eu l'air de favoriser toutes les aspirations du peuple, et il en aurait désorganisé toutes les forces. Il prévoyait les dangers auxquels il se trouverait exposé; mais le retour du prince reconnaissant le dédommagerait; par conséquent, la première chose qu'il lui fallait éviter, c'était l'union avec Rome; là on prenait les choses au sérieux, et lui ne voulait que parodier le rôle de républicain. Pour réussir dans son but, il se servit d'un moyen très-puissant, mais honteux : il provoqua les anciennes rivalités municipales entre deux peuples italiens, et il commença à dire que la Toscane ne pouvait *se donner* à la république romaine et devenir une de ses provinces. Ces paroles, qui auraient été insensées si elles n'avaient pas été perfides, aiguillonnèrent l'orgueil des Toscans, qui se sentirent humiliés de faire cause commune avec leurs frères. Mazzini en fut frappé douloureusement, et il avoua à Gino Capponi que l'Italie, conservant vive encore la vieille plaie de ses discordes civiles, ne lui semblait pas mûre pour la république; qu'elle n'aurait cependant la victoire et l'unité que par la république; qu'il fallait toujours donner un exemple, bien qu'il doutât de sa réussite; que ce serait jeter la semence qui fructifierait plus tard. Il ne tarda pas à quitter Florence.

On pourrait s'étonner que Montanelli, après avoir embrassé le conseil de Mazzini, ait cédé docilement à la volonté contraire de Guerrazzi. Mais il y a à s'étonner davantage d'une autre chose. Montanelli avait depuis quelque temps prôné la constituante italienne qui devait se réunir à Rome. Nous avons vu qu'il aurait voulu, à Sienne, soumettre au grand-duc le projet de loi rédigé par lui sur les élections pour cette constituante. Comment se

fait-il que le grand-duc parti, Montanelli eût signé le décret qui convoquait pour le 15 mars une constituante particulière pour la Toscane? Y avait-il pour lui une raison de faire double emploi? Aucune. Pour expliquer cela, il faut admettre que Montanelli, sorti de la sphère des abstractions et mis en présence de la réalité des choses, n'avait plus une foi aussi robuste dans l'avenir de ses plans; il se laissait dominer et épouvanter par Guerrazzi. Celui-ci lui prédisait chaque jour les malheurs qui allaient fondre sur Rome, et disait qu'il tenait à laisser à la Toscane son action propre, pour sauver du moins la liberté. Mais Guerrazzi pouvait-il sérieusement croire que la Toscane, en s'isolant de Rome, pourrait se sauver? Les ennemis de la liberté italienne, en écrasant l'Italie, respecteraient-ils Florence? Guerrazzi avait trop d'intelligence pour le croire. La prétention de se sauver sans aide, qui en Sicile et ailleurs avait été une folie, était en Toscane de la mauvaise foi. Tout ce que Montanelli sut obtenir de son collègue, ce fut que le jour fixé pour les élections à l'assemblée toscane, on élirait aussi des représentants à la constituante italienne. Guerrazzi, vainqueur sur d'autres points, lui fit cette concession.

Guerrazzi s'était à peine débarrassé de Mazzini et de Montanelli, qu'il eut à soutenir encore une lutte contre le peuple, qui demandait la république. Les Florentins, parcourant impétueusement la ville, coiffent du bonnet rouge la statue de Ferruccio, le grand citoyen, rédigent un plébiscite qui nomme un comité de défense composé de Guerrazzi, Montanelli et Zannetti, commandant de la garde nationale, et prononcent définitivement la déchéance du grand-duc. Guerrazzi fit habilement triompher son opinion, qui était contraire à ce plébiscite, en ayant l'air de l'abandonner. « Eh bien! citoyens, dit-il, puisque vous voulez la république à tout prix, que la république soit, à condition cependant que vous m'ameniez demain 2,000 jeunes Florentins armés et disposés à combattre pour elle. — Vous en aurez 10,000, s'écrièrent les hâbleurs populaires. — C'est assez de 2,000, reprit Guerrazzi; mais qu'ils viennent! » Personne ne vint. Si les démonstrations continuèrent, personne n'osa plus

souffler mot de la république. On pourrait approuver la conduite de Guerrazzi comme prudente; mais il faudrait qu'il n'eût pas été le même homme qui avait fait pendant deux ans la guerre la plus acharnée au gouvernement constitutionnel, et qui avait poussé les Toscans à cet état d'effervescence et d'anarchie.

Il me reste à parler du Piémont, car en racontant les négociations que le ministre Gioberti soutint avec la cour de Gaëte pendant le mois de janvier et les premiers jours de février, j'ai laissé ignorer les événements qui pendant ce temps eurent lieu dans l'intérieur du pays.

Gioberti, en s'occupant exclusivement de ce qu'il appelait la question italienne, se trouvait engagé dans une lutte continuelle contre le parti des démocrates piémontais. Ceux-ci voulaient toujours la guerre, et Gioberti, qui se vantait près la cour de Gaëte d'avoir 100,000 soldats, ne songeait pas, en réalité, à organiser l'armée. Il conseillait au roi d'ajourner la reprise des hostilités contre l'Autriche jusqu'après la solution des affaires de Rome. Les démocrates étaient d'avis que cette solution serait facilitée par la reprise des hostilités. De plus, ceux-ci s'associaient à ceux qui, de tous les coins de l'Italie, réclamaient la convocation de la constituante italienne; Gioberti admettait le mot, mais non la chose. Ce qu'il avait voulu, ce qu'il voulait, c'était une ligue des princes italiens. Persister dans cette idée, c'était un signe d'entêtement théologien. Qu'on se soit fait illusion en 1847, c'était déjà impardonnable; mais rêver encore une ligue de ces princes en vue de l'indépendance de l'Italie en 1849, c'était plus que de l'entêtement, c'était de la démence. Voulait-on délivrer l'Italie du joug étranger, oui ou non? Il n'y avait désormais de possible qu'une ligue des peuples; pourquoi la négliger? Gioberti résolut différemment la question. Ne trouvant pas la chambre assez identifiée avec lui pour l'aider d'une manière efficace, il n'y alla plus; puis il en prononça la dissolution. Ce fut une troisième faute. L'immense majorité était constitutionnelle, libérale, moins avancée peut-être que le cabinet. Dans les conditions où se trouvait le Piémont, c'était un danger

sérieux pour le pouvoir que d'avoir recours à de nouvelles élections. La nation allait envoyer à la chambre une majorité trop libérale, devant laquelle Gioberti devait tomber, comme il arrive à tout ministre qui, se mettant en travers du courant des temps, en est infailliblement entraîné.

Un nouveau cercle, appelé Viale, s'était formé à Turin; il faisait de l'opposition au cercle politique : il y avait des conservateurs et des réactionnaires qui soutenaient une lutte contre les démocrates. Gioberti, qui n'avait pas peur des premiers, mais des seconds, commença à favoriser le cercle Viale et à semer des discordes dans le cercle politique pour y abattre la popularité de son président, Brofferio. Il ne devait pas réussir à gagner l'amitié des uns, et devait s'attirer la haine des autres.

On se préparait pour les élections à la nouvelle chambre, dont la réunion avait été fixée au 1er février. A ce moment, Gioberti envoyait le sénateur Maestri à Bruxelles pour hâter les délibérations du congrès qu'on y tenait. C'était une des espérances du ministre de mettre un terme pacifique aux affaires de l'Italie; elle devait s'évanouir comme les autres. J'ai raconté ailleurs le retard et la répugnance que l'Autriche mit à accepter la médiation de la France et de l'Angleterre. Enfin, malgré elle et avec des arrière-pensées hostiles, elle s'était décidée à envoyer Colloredo à Bruxelles. Charles-Albert avait accordé ses pouvoirs au marquis Ricci, qui ne devait accepter que des conditions favorables à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. Le grand-duc de Toscane, pendant le ministère de Gino Capponi, avait aussi envoyé au congrès Ridolfi, avec les instructions suivantes : L'Autriche abandonnerait tout le territoire italien, car la diplomatie ne pouvait se flatter sans cela d'avoir résolu la question italienne; la Lombardie et la Vénétie ne pouvant appartenir au Piémont, puisque la France ne voulait pas tolérer sur sa frontière un grand État italien, on diviserait ces deux contrées; la Lombardie serait accordée à un fils de Charles-Albert, et l'on éviterait ainsi les discordes entre les Lombards et les Piémontais, entre Milan et Turin; François V, duc de Modène, serait appelé à régner dans la Vénétie; si l'on croyait utile d'annexer à la Toscane les deux

duchés de Parme et de Modène, le grand-duc les accepterait; si la diplomatie voulait s'occuper aussi de la Sicile, la violente union de l'île au continent ne pouvant s'effectuer qu'au prix du sang et d'un régime oppressif, et n'étant pas possible d'en demander avec équité la séparation à Ferdinand, on donnerait pour roi à la Sicile le second fils de Ferdinand; enfin, la question des limites territoriales étant résolue, les États italiens formeraient une confédération représentant la nationalité italienne, et l'Europe en faciliterait la formation et la reconnaîtrait.

Tous ces projets et ceux proposés par la France et l'Angleterre, comme je l'ai dit ailleurs, tombèrent devant la mauvaise volonté de l'Autriche, qui soutint avec obstination que l'accord sur les affaires de l'Italie devait se baser uniquement sur les traités de 1815. Les dispositions hostiles de l'Autriche se manifestèrent davantage lorsque Ferdinand II, après la seconde insurrection de Vienne, ayant renoncé à la couronne, le jeune François-Joseph lui succéda, et que la politique autrichienne fut dirigée par le prince de Schwartzemberg, ennemi déclaré de l'Italie et des Italiens. Les patriotes italiens n'avaient donc pas tort de se méfier des conférences de Bruxelles et de demander la guerre. Pour se reposer sur elle, il fallait posséder l'entêtement de Gioberti, qui, n'admettant pas la faillibilité de ses systèmes, voulait faire du Pape, malgré le Pape, un prince constitutionnel, et voulait obtenir pacifiquement de l'Autriche, malgré l'Autriche, la cession de la Lombardie et de la Vénétie.

La fuite du Pape, ses protestations, la proclamation de la république à Rome, l'appel fait aux armes étrangères, et puis la fuite de Léopold et le bouleversement de la Toscane, furent des événements qui vinrent l'un après l'autre compliquer la question italienne, sur laquelle les conférences de Bruxelles devaient prononcer. La papauté en lutte contre la nationalité, les princes de Rome et de Florence déchus, ce n'était plus une question entre l'Autriche et l'Italie, c'était une question de papauté et de monarchie; les prêtres en faisaient une question catholique, et les puissances étrangères trouvaient leur convenance à faire écho aux prêtres. Gioberti, inébranlable dans ses desseins, envoyait

Maestri solliciter à Bruxelles une décision du congrès, et s'acharnait à vouloir relever les monarchies qui s'étaient écroulées dans l'Italie centrale. Il disait que la question devait rester italienne; ce qui impliquait que l'Italie, pour éviter la guerre étrangère, devait s'abîmer dans la guerre civile.

Le 1er février, la nouvelle chambre allait se rassembler à Turin. La nation avait solennellement répondu au défi de Gioberti en élisant en majorité des députés démocrates. Après la vérification des pouvoirs, on proposa immédiatement la lecture d'une pétition du cercle politique, qui faisait des instances pour la prompte convocation de la constituante italienne. Gioberti déclara que le Piémont n'y consentirait jamais. Quand il en vint à exposer ses projets et sa manière d'entendre la constituante italienne, une grande majorité protesta contre l'interprétation qu'il en donna. « Pourquoi, disait-on, affaiblir l'Italie en se séparant de la Toscane et de Rome, qui veulent une constituante unitaire? » Relativement à la restauration du Pape, Gioberti fut moins heureux encore; il poursuivait ce projet avec la plus grande tenacité. La précédente chambre y aurait sans doute prêté les mains; celle qu'il avait convoquée s'y montra très-hostile. Gioberti monta à la tribune, enflammé de colère, comme un maître au milieu de ses écoliers en révolte, et y lut un programme ministériel où il inaugurait la réaction, niait la souveraineté du peuple, rejetait la démocratie, appelait les représentants de l'assemblée romaine des factieux, faisait des vœux pour le triomphe du Pape, disait que l'Italie était arrivée *à ce point fixe* au-delà duquel on ne pouvait aller, et concluait que la régénération des peuples était comme l'arc d'un cercle, où, dès qu'on arrive sur la cime, commence le précipice. Brofferio ayant obtenu la parole, voulut protester contre l'arc gobertien; mais le député Lauza ayant déclaré qu'on ne pouvait engager une discussion sur un programme ministériel, demanda l'ordre du jour : il fut prononcé. Brofferio, qui s'était arrêté jusque-là à la tribune, en descendit impétueusement, et protesta, de son siége, contre cette violation de la liberté de la parole. Il somma Gioberti de comparaître le lendemain devant la chambre, en sa qualité de ministre des affaires

étrangères, pour répondre aux interpellations qu'il lui ferait au nom de la nation.

Cela se passait le 10 février. On ne pourrait croire tout ce qu'on fit pour empêcher ces interpellations. La population était partagée en deux partis, entre Brofferio et Gioberti. D'un côté, on faisait des ovations au député; de l'autre, au ministre. Le soir, les deux partis, se rencontrant dans le quartier le plus populeux de Turin, en vinrent aux mains; il y avait tout près quatre casernes de garde nationale; personne ne donna l'ordre d'accourir pour faire cesser la mêlée. Le député Botta alla trouver Gioberti et l'invita à prendre des mesures pour séparer les combattants; le ministre lui répondit en souriant : « N'est-ce pas Brofferio qui veut ces malheurs? Qu'il les empêche. »

Le lendemain, dès l'aube, la place, la cour, le vestibule, les escaliers du palais de Carignan, où la chambre se réunissait, étaient encombrés par la foule. Les tribunes, les galeries étaient remplies de gens au milieu desquels on distinguait des personnages inconnus, des commis de bureaux, des agents de la police, des carabiniers déguisés en bourgeois. Des avis, des lettres anonymes arrivaient de tous côtés à Brofferio, avec prière de renoncer aux interpellations, ou avec des menaces; mais celui-ci, sans changer de dessein, sortit pour se rendre à la chambre, et dut traverser la foule populaire, qui, à sa vue, gardait un silence sinistre. En entrant dans la salle, il fut salué très-froidement par ses collègues. Après quelques instants, de bruyantes acclamations annoncèrent l'arrivée de Gioberti. La parole fut accordée à Brofferio; mais à peine avait-il prononcé quelques mots, qu'il s'éleva de tous côtés un tonnerre de cris: la foule, se précipitant de la place dans la cour, de la cour sur les escaliers, voulait envahir la salle publique de l'assemblée. L'énergie du président et de la garde nationale réussit, après de grands efforts, à repousser le peuple, à rétablir l'ordre et le silence. Brofferio put alors faire ses interpellations, qui se rapportaient aux retards de la médiation, aux préparatifs de guerre, à l'interruption des rapports avec le peuple romain et le gouvernement de Toscane, à la constituante italienne, aux insultes faites à la souveraineté du peu-

ple, à la défection du ministre qui s'était rangé d'abord sous le drapeau démocratique. A mesure que l'orateur avançait dans ses raisonnements, l'attention publique se réveillait; des signes d'approbation se manifestèrent peu à peu; puis, éclatèrent des applaudissements; enfin, la salle trembla aux hurlements frénétiques qui acclamaient la conclusion suivante : « Telles sont, Messieurs, les interpellations auxquelles vous devez répondre; il faut qu'enfin la situation vraie de la patrie soit connue. Je condamne votre politique, comme timide, inepte, infidèle. Mais si par hasard le son de la trompette guerrière se faisait entendre sur le sol lombard, je serais le premier à étouffer tout ressentiment, à faire taire tout désir contraire à la concorde, et je fais serment devant vous de ne songer qu'à la guerre, de ne faire des vœux que pour la victoire. Que Dieu protége les armes italiennes! »

Gioberti évitait de répondre directement aux interpellations. Il s'en tenait à la ressource des ministres quand ils ne veulent pas avouer qu'ils ont tort : sa position ministérielle l'empêchait d'en dire davantage. Il déclarait admettre la souveraineté du peuple, mais non celle d'une faction, et les factieux étaient ceux qui lui faisaient de l'opposition, tous les Romains, tous les Toscans; le vrai peuple était représenté à Gaëte par le Pape, et à Turin par lui. Il s'expliquait sur la nature de la démocratie, en répétant que la vraie démocratie était celle qui conciliait toutes les classes sociales. Il ne cachait pas sa sympathie pour le triomphe du Pape et du grand-duc, et affirmait que le Piémont n'avait à tirer aucun avantage de l'alliance avec les gouvernements et les peuples de la Romagne et de la Toscane. Il conclut en demandant à la chambre un vote de confiance.

La chambre, au lieu d'accueillir la demande du ministre, passa à l'ordre du jour, ce qui impliquait une improbation de la politique du gouvernement.

Gioberti et Brofferio furent tous les deux ramenés chez eux en triomphe par le peuple. Les giobertiens criaient : *Vive le Gouvernement démocratique!* les brofferiens : *Vive la Constituante italienne!*

Ces événements eurent de l'écho dans les provinces, et surtout à Gênes. On protesta partout contre le ministère. Ce fut alors que, comme je l'ai rapporté ailleurs, Buffa, membre du ministère, se trouvant à Gênes avec de pleins pouvoirs, fit fermer les cercles politiques. Cet incident donna lieu dans la chambre à une nouvelle discussion très-animée contre Gioberti. On lui demanda si des pouvoirs exceptionnels pouvaient exister dans un pays libre, si le gouvernement avait la faculté de les conférer, si les ministres se trouvaient au-dessus de la loi, si, en un mot, il y avait dans le Piémont une autorité supérieure au statut et autorisée à le violer. Gioberti sortit de la chambre avec une seconde défaite.

Pendant ce temps, la cour de Gaëte avait mis le Piémont au ban de l'Empire et de l'Église; l'intervention étrangère en Italie avait été formellement demandée. Malgré cela, Gioberti voulait décider le roi à faire occuper Ancône par la flotte sarde, pour prendre position et tenir en gage, comme les puissances étrangères auraient fait, un coin de terre romaine. Mais Charles-Albert contraria cette fois lui-même les desseins de son ministre; ce prince voulait avoir toutes ses forces disponibles pour la guerre, qui était inévitable, mais qui n'était pas la guerre désirée par Gioberti. De plus, au moment de la fuite de Léopold, le roi sarde lui avait offert de prompts secours; mais dès que le départ du grand-duc pour Gaëte fut connu, Charles-Albert résolut de s'abstenir de toute tentative pour la restauration désormais impossible de la principauté toscane. Rien de cela ne put arrêter Gioberti, qui, inspiré par quelques diplomates étrangers et excité par les conservateurs toscans qui avaient émigré dans le Piémont, continua à lutter contre le roi et à faire des préparatifs pour envoyer un corps de soldats contre la Toscane.

Il faut nous arrêter un peu, pour rendre un compte précis de cette lutte engagée entre Gioberti et le parti démocratique.

Toutes les démarches de conciliation que Gioberti avait faites à Gaëte pendant le mois de janvier avaient été sages. Mais la situation des choses avait changé en février; c'est alors que commencent les torts de Gioberti. La question romaine et tos-

cane, grâce au Pape et au grand-duc, n'était plus ni constitutionnelle ni italienne. Il s'agissait évidemment de rétablir à Rome et à Florence l'ancien gouvernement absolu, et cela par les armes étrangères. Dans ce cas, quel but, quel résultat pouvait encore avoir l'intervention dans ces pays d'une armée piémontaise, malgré Pie IX, malgré Léopold II, malgré les puissances mêmes qui avaient été invitées à la croisade? Le Piémont devait-il aller se constituer le gendarme de l'absolutisme, prévenir les armées européennes, et dire aux Italiens : Pour empêcher que vous soyez égorgés par des mains étrangères, je viens vous égorger fraternellement moi-même? Le grand sauveur de l'Italie aurait envié la charge d'en être le bourreau, et, ce qui est plus étrange, en immolant sa victime, il l'aurait sauvée; car tout souillé de sang fratricide, Gioberti se proposait de se montrer à l'Europe comme le vengeur du Pape et du grand-duc, comme le restaurateur des monarchies; et, selon ses propres paroles, *investi de cette autorité de force et de gloire*, il aurait demandé et facilement obtenu l'indépendance de la nation italienne, précisément alors que sur le cadavre de cette nation on n'aurait vu d'autres êtres vivants que les corbeaux. Il était plus probable que les puissances européennes ne lui permettraient pas de les devancer; mais ce qui n'était pas douteux, c'est qu'il n'aurait fait que précipiter les événements et que les catastrophes de juillet eussent eu lieu en février. Les Piémontais, même s'ils eussent obtenu la permission d'intervenir eux aussi dans la Romagne, y seraient restés et y resteraient encore comme des centurions gardant le sépulcre et placés là pour empêcher le crucifié de ressusciter.

Mais, pourrait-on demander, quelle autre chance restait à l'Italie? Ce sont les démocrates qui répondront.

Les démocrates voyaient qu'une armée sarde, envoyée pour dompter les populations de l'Italie centrale, pourrait rivaliser avec les Autrichiens et concourir à y rétablir des monarchies absolues, mais qu'elle ne rétablirait jamais les monarchies constitutionnelles; que pour y faire maintenir les statuts octroyés un an auparavant, il faudrait vaincre non-seulement les populations, mais aussi les princes. D'ailleurs, ils savaient que la cause pri-

mitive des discordes, tant à Rome qu'en Toscane et dans le Piémont même, avait été la lenteur déployée dans la défense de la nationalité ou le refus le plus catégorique de la soutenir; que la constituante, c'est-à-dire l'alliance des peuples, n'était qu'un expédient indispensable pour atteindre le but négligé ou contrarié par les princes; que les républiques, désirées par peu de monde et acceptées par tous comme un résultat inévitable de l'irritation populaire, étaient nées de la fuite des princes, de l'absence de tout gouvernement, de l'abandon où les peuples avaient été laissés. En un mot, les démocrates piémontais sentaient qu'eux, ainsi que leurs frères d'un bout à l'autre de l'Italie, étaient appelés des démocrates et même des démagogues parce qu'ils voulaient la guerre contre l'Autriche; qu'ils étaient devenus des constituantistes pour arriver à avoir la guerre contre l'Autriche; qu'ils pourraient être tentés de devenir républicains uniquement pour faire la guerre contre l'Autriche. On ne voulait partout que la guerre; le monstrueux parti des démagogues était le grand parti, si l'on veut imprudent et violent, mais sincèrement, exclusivement national. Le jour où l'on aurait eu la guerre, on n'aurait plus songé à être ni démocrate, ni constituant, ni républicain. Celui qui aurait donné aux Italiens la victoire eût été leur idole; à ce prix, ils se seraient de nouveau agenouillés devant Pie IX, sur la place du Quirinal, en le suppliant de les bénir [1].

Tout cela considéré, les démocrates piémontais calculaient qu'on n'avait pas à craindre la ligue des puissances étrangères contre l'Italie. La Prusse et la Russie étaient très-éloignées de la Lombardie, l'Angleterre se déclarait neutre, Naples et l'Es-

[1] Cette grande vérité fut comprise par le malheureux Charles-Albert. Après la trahison de Novare, ayant cherché un lieu d'exil à Opporto, il y tomba bien vite malade. Un jour, gisant dans son lit, le peu de monde qui le visitait engagea l'entretien sur les derniers événements de la guerre. On voulut dire au roi que les excès de la démocratie avaient perdu la cause italienne. Charles-Albert, qui était très-souffrant, s'agita en entendant prononcer ces paroles, se leva vivement sur son séant, et s'écria avec violence : « Ce n'est pas vrai. Tout serait arrangé en Italie si l'on m'avait laissé vaincre à Novare. » Après cette émotion et cet effort, il tomba dans une profonde léthargie. Deux jours après il mourut. La démocratie italienne, justifiée par le roi Charles-Albert, n'a pas encore été absoute par le monde.

pagne ne bougeraient qu'après la France et l'Autriche; la France hésitait, ne voulait pas nuire à la liberté de l'Italie, et ne pourrait, croyait-on, se résoudre à intervenir en Italie que pour contrecarrer l'Autriche. L'Autriche était la seule puissance dont on avait à craindre une agression immédiate. Le Piémont devait donc diriger ses armes contre elle. Il n'y avait que la reprise des hostilités contre l'Autriche qui pouvait donner une autre tournure aux questions italiennes. En la prévenant dans la Lombardie, on l'empêcherait d'attaquer les provinces centrales de l'Italie. Il s'agissait donc de trouver les moyens de réussir dans cette entreprise. La ligue des princes italiens pour renouveler la guerre de l'indépendance était désormais une folie qui ne trouvait plus place même dans la tête de Gioberti. Maintenant, il n'y avait à Rome et à Florence que des gouvernements révolutionnaires. Gioberti devait-il négliger l'occasion de se servir, à l'avantage de l'Italie, d'une ligue des peuples? Devait-il menacer, étouffer les gouvernements de Rome et de Toscane, ou les laisser s'organiser militairement en vue de la guerre, profiter d'un premier contingent de 15,000 hommes que les Romains lui offraient, les joindre aux forces que la Toscane réunirait et aux 19,000 soldats que Venise avait, et se présenter contre Radetzky avec 160,000 hommes, le double de ce que celui-ci avait de disponible? Si le Piémont avait succombé dans la lutte, l'Italie n'aurait pas eu une destinée plus triste que celle dont elle était déjà menacée par le Pape, le grand-duc et Radetzky. S'il eût seulement gagné deux batailles, et si l'armée autrichienne avait dû reculer derrière le Mincio ou l'Adige, la condition des choses aurait tout-à-fait changé; une première, une seconde victoire auraient rendu les Italiens plus satisfaits, les princes réactionnaires moins confiants et plus disposés à la conciliation; seulement alors la France et l'Angleterre seraient intervenues et l'auraient fait avec avantage, en réunissant un congrès italien sous leur protectorat, et en amenant en Italie une équitable transaction entre les princes et les peuples, un accord entre le roi de Naples et la Sicile, de l'harmonie dans les institutions des différents États, une confédération.

Mais, d'un autre côté, comment entreprendre la guerre lorsqu'en six mois d'armistice Gioberti, continuant à marcher sur les traces de Pinelli, ne s'était appliqué qu'à formuler des projets de médiation à Gaëte, d'intervention en Toscane, n'avait attendu le triomphe de la cause italienne que des oracles de Bruxelles, avait combattu dans le roi, dans les démocrates, le désir de reprendre les armes, et avait laissé l'armée désorganisée, démoralisée, sans armes, sans trésors, sans capitaines? C'était la dernière et la plus grave des trahisons dont il devait se rendre coupable envers la patrie.

Tout à coup, le 19 février, on répandit le bruit que le général Alphonse Lamarmora avait reçu l'ordre d'aller se mettre à la tête d'une division qui se trouvait à Sarzana. Pourquoi cela? Les Autrichiens se fortifiaient sur le Tessin, et un corps de 12,000 Piémontais se montrait sur la Macra. On sut que Gioberti avait décidé qu'il fallait entrer à tout prix à Florence et à Rome, et *détruire ces deux nids de factieux*. Les autres ministres y consentirent-ils? Devant la chambre ils le nièrent; Gioberti l'affirma, et je suis disposé à croire que la vérité se trouvait de son côté. On ne pourrait penser que la politique suivie par le chef du ministère pendant trois mois lui eût été complétement personnelle et que les ministres n'aient pas été consultés ou qu'on n'ait pas eu égard à leur opposition, et que malgré cela ils soient restés à leurs places. La nouvelle du départ de Lamarmora avait beaucoup exalté les ennemis du ministère. Les ministres, qui étaient presque tous des jeunes gens déjà épouvantés par les différentes défaites subies dans la chambre, durent probablement vouloir profiter de l'occasion de se réhabiliter en face du parti démocratique duquel ils étaient sortis. Ils se révoltèrent donc contre leur président, et s'opposèrent résolument à l'expédition de Toscane. Gioberti en eut un ressentiment tel, qu'il offrit au roi sa démission. Mais il se croyait si sincèrement l'homme envoyé par la Providence pour sauver l'Italie, que sa démission fut donnée comme par menace et dans la certitude que le roi ne l'accepterait pas. Au contraire, il arriva que sa demande fut très-agréable à Charles-Albert. La rage de Gioberti devint du délire.

Sa conduite politique, comme ministre, trouva des apologistes et des critiques. Ses principes varièrent suivant les cas; son amour pour la patrie ne put être révoqué en doute. Le mal résidait dans son caractère et dans le système d'idées qu'il s'était formé, et non dans son cœur. Mais s'il se trompa, il est certain qu'il ne voulut tromper personne. Dès qu'il eut laissé le portefeuille, il tomba au-dessous de lui-même et perdit toute dignité personnelle. Refusé par le roi, il voulut lui imposer sa personne, et n'en ayant d'autres moyens, il eut recours aux tumultes populaires et à des bassesses.

Brofferio, réputé le principal auteur de la chute de Gioberti, faillit, dans la soirée du 20, être la victime de la fureur populaire. Une tourbe de populace ivre et effrénée, à la tête de laquelle marchaient des prêtres campagnards, des agents de police, entourait la maison de Gioberti et l'applaudissait avec frénésie. De là, elle allait à la maison de Brofferio en criant : *A mort!* et en se livrant à tous les excès; vitres cassées, portes enfoncées à coups de haches, violation du domicile de Brofferio, menaces à sa vieille mère, injures personnelles, rien ne lui fut épargné. On tira des coups de fusil contre une voiture qui passait au galop, et dans laquelle la populace supposa que Brofferio s'échappait. Brofferio était à dîner avec des amis. Se voyant en danger, tous se munirent d'armes; on barricada toutes les chambres, on se prépara à résister, bien que sans espérance d'éviter la mort. La dernière porte d'entrée de l'antichambre tomba, et le sang allait couler, quand arriva, bien tard, un corps de garde nationale qui eut à lutter longtemps pour repousser les émeutiers. Mais on dut veiller toute la nuit autour de la maison, car la populace revenait à chaque instant à l'assaut, et à chaque instant allait réclamer Gioberti, qui, se montrant au balcon, promettait à son peuple que, pour le contenter, il reprendrait le pouvoir, abandonné par lui uniquement à cause de la malveillance d'autrui. C'était provoquer la populace à le venger et à répéter les attaques contre la maison de Brofferio.

Le matin suivant, Gioberti se flattait que cette démonstration populaire aurait modifié les opinions de la chambre et du roi en

sa faveur, et qu'il pourrait réaliser la promesse faite de reprendre le pouvoir. Aussitôt que la chambre fut rassemblée, elle protesta hautement contre les insultes faites à la majesté nationale dans la personne d'un représentant du peuple. Bientôt on vit entrer Gioberti, qui, prenant place aux bancs des députés, se plaça du côté des démocrates, et s'assit près de Brofferio, auquel il tendit la main. La chambre voulut savoir pourquoi le ministère avait perdu son chef. Les explications qui eurent lieu furent très-scandaleuses. Gioberti, affectant une réserve diplomatique, s'enveloppa de mystère, et promit pour plus tard des explications qui feraient rougir ses adversaires. Ces paroles étaient une allusion directe à ses anciens collègues du ministère, lesquels avaient fait deviner leur dissentiment en ne le suivant pas dans sa retraite. Ratazzi ne crut pas devoir rester sous le coup d'une accusation dont le vague faisait toute la gravité; il dit à la chambre que les ministres ne s'étaient pas trouvés d'accord avec leur président, relativement à l'intervention en Toscane pour rétablir le grand-duc. Les applaudissements qui accueillirent cette déclaration étaient de nature à embarrasser Gioberti; il essaya cependant de répondre que ce n'est pas intervenir que d'entrer dans un pays quand on y est appelé par le prince et par les citoyens. Il termina en donnant à ses contradicteurs un démenti formel, qui lui fut aussitôt renvoyé, au nom de tous les ministres, par Sineo, l'un d'eux. Brofferio, qui avait accepté la main de Gioberti en signe d'une guerre loyale et non d'une alliance politique, proposa un ordre du jour par lequel on déclarait que les ministres avaient bien mérité de la patrie, et qu'on s'opposait à l'intervention dans la Toscane. Malgré tous les efforts contraires, l'ordre du jour passa.

Vaincu dans le ministère et dans la chambre, Gioberti n'eut pas de répugnance à en appeler à la rue. Il persistait à occuper dans le palais du ministère l'appartement destiné au président du conseil; il ne croyait pas que le moment d'en sortir fût encore venu pour lui. Tous les soirs, la foule allait l'acclamer, et les ovations qu'on lui faisait se terminaient toujours par des insultes contre Brofferio, qui ne pouvait plus se rendre à la cham-

bre sans une escorte. La chambre ordonna que, pour donner au député une marque d'honneur, son président allât l'accompagner chez lui; mais les clameurs de la populace s'accrurent, et le président Pareto eut beaucoup à souffrir pendant le trajet. La démence fut poussée si loin, que dans la séance du 27, on lut une pétition d'un certain Gallo Leotardo, qui demandait qu'on arrachât à Brofferio les yeux avec des tenailles rougies et qu'on l'exposât dans une cage de fer à la vengeance publique. (1).

Gioberti essaya encore de faire dresser par ses partisans, sur toutes les places de la ville, des tables où l'on recueillait les signatures des passants à une pétition adressée au roi pour lui demander le rappel de Gioberti aux affaires. La foule était immense; ceux qui s'agitaient le plus étaient des prêtres, qui se faisaient suivre par des nuées de populace; on invitait les passants à signer; on les y forçait quelquefois; mais les refus étaient les plus nombreux. La ville était sens dessus dessous, et le tumulte aboutissait toujours à des attaques contre la maison de Brofferio, qui, un soir, prit la résolution de se montrer inopinément au milieu de la foule. A sa vue, l'irritation fut remplacée par l'étonnement, et un profond silence succéda aux hurlements furieux. Brofferio harangua le peuple, et il fut couvert de vifs applaudissements par ces mêmes gens qui quelques instants auparavant demandaient sa mort. En vérité, le peuple n'avait

(1) Rattazzi, dans un Mémoire imprimé, explique comment cette populace commettait impunément de si graves excès, et pourquoi la garde nationale n'intervenait pas. Il rapporte avoir reçu l'avis que Gioberti, au moyen de ses partisans, cherchait à provoquer des manifestations publiques en sa faveur, en se servant aussi pour cet objet de la garde nationale; ces manifestations tendaient à contraindre Charles-Albert à le conserver à la tête du ministère. Ratazzi alla trouver Gioberti et le rencontra avec un de ses agents qui lui disait joyeusement : « Vous verrez, Gioberti, quelle fameuse manifestation on vous fera ce soir; toute la garde nationale sous les armes acclamera votre nom. » Cet homme ne s'était pas aperçu que le ministre de l'intérieur était là et l'entendait. Ratazzi s'approcha, et il dit que les préparatifs déjà faits n'aboutiraient pas, parce qu'il en était prévenu, et que des ordres avaient été donnés pour que la garde nationale ne se mêlât pas au tumulte. « Cet paroles, ajoute Ratazzi, provoquèrent tellement la colère de Gioberti, qu'il ne put la maîtriser, et il me dit avec un amer dépit, que dès ce moment-là je n'étais plus son ministre, et que je n'avais plus le droit de m'immiscer dans les affaires du gouvernement. Je lui répondis sans colère, mais avec fermeté, que j'étais toujours ministre. »

aucune haine contre Brofferio, et on le poussait à ces démonstrations sans qu'il en comprît la portée (1).

Une commission, présidée par le théologien Baracco, alla présenter au roi la pétition en faveur de Gioberti. Charles-Albert la repoussa sévèrement, et donna la présidence du conseil au général Chiodo.

Gioberti ne se résigna pas à sa disgrâce. Sorti du ministère et de la chambre, il commença à publier un journal, le *Spectateur,* où il fit au gouvernement la guerre la plus atroce; et il continua ainsi, jusqu'à ce qu'on fut obligé de l'éloigner du pays, en lui conférant une mission éphémère en France.

Tel fut Gioberti en Italie, tantôt prédicateur de l'union de toute l'Italie, tantôt d'une confédération; démocrate quand il eut à faire opposition au gouvernement pour arriver au pouvoir; conservateur quand il posséda le pouvoir. Enflé d'orgueil, il déclarait heureux ou triste le sort de l'Italie, selon que sa vanité personnelle se trouvait satisfaite ou humiliée. D'abord, il épouvanta le Pape et tous les princes italiens en recommandant le royaume unitaire de Charles-Albert; puis il s'offrit comme le champion du Pape et du grand-duc, et fut repoussé. Comme ministre, il eut le grand tort de tenir trop à ses systèmes, et de n'être, même dans les affaires, qu'un idéologue. Constitutionnel, il appelait la république un retour à la barbarie. Mais si l'on veut passer outre sur ses principes, ou même les approuver, on ne pourra lui pardonner d'avoir voulu rétablir à Rome et en Toscane les gouvernements constitutionnels, malgré les peuples et malgré la volonté manifeste du Pape et du grand-duc, qui refusaient d'accepter la médiation et les secours du Piémont, car

(1) Rattazzi dit dans sa brochure : « Tous se souviennent encore de l'agitation qu'on provoqua dans la population de la ville pour obtenir des signatures à une pétition. Il est certain que Gioberti, contrairement aux règles d'un gouvernement représentatif, s'était mis directement en rapport avec quelques chefs de la garde nationale qui dépendent du ministère de l'intérieur, et la chose arriva à un tel point, que pour les tranquilliser et les détromper à l'égard des véritables intentions du roi, je fus obligé de prier Charles-Albert de vouloir les appeler devant lui; le roi eut la bonté de le faire sur-le-champ. La garde nationale, convaincue alors qu'il n'était pas vrai que les démonstrations en faveur de Gioberti fussent agréables au roi, cessa d'y prendre part. »

ils ne désiraient qu'une restauration d'absolutisme. Enfin, était-ce servir l'honneur du Piémont et son influence sur l'Italie que de le mettre en rivalité avec les potentats étrangers sur la question de savoir qui serait le bourreau des Italiens? Comment l'illustre philosophe ne comprit-il pas que ces projets étaient irréalisables par cette simple raison que l'Autriche, qui s'arrêta devant la volonté formelle de la France, aurait passé par-dessus l'opposition du Piémont et serait entrée à Rome concurremment avec lui et peut-être avant lui? Mais, qu'on approuve même ces conceptions de Gioberti, si cela est possible, personne ne pourra, en tout cas, l'absoudre de tout ce qu'il fit, dès qu'il fut tombé du pouvoir, pour y remonter. Il donna, pour une cause personnelle, l'exemple de ces tumultes qu'il voulait aller réprimer à Florence et à Rome.

CHAPITRE V.

La constituante romaine. Invasion des Autrichiens dans le Ferrarais; violences, extorsions commises par Haynau à Ferrare. Travaux de l'assemblée constituante à Rome; opposition insensée organisée par les constitutionnels dans le sein de l'assemblée. Pie IX s'offense qu'on lui attribue des idées de paix. Il renouvelle, le 18 février, son appel aux armes des puissances étrangères. Ce qu'il pense de la France. Arrivée du grand-duc de Toscane à Gaëte. Les chambres se réunissent à Naples; quel rôle et quel sort le roi leur assigne. Affaire de la Sicile. Ferdinand dissout violemment les chambres à Naples. Les plénipotentiaires anglais et français obtiennent du roi un *ultimatum* en faveur de la Sicile. Accueil que cet *ultimatum* reçoit de la part des Siciliens.

Rentrons à Rome, où, après la proclamation de la république, nous verrons que la constituante commit une faute. Puisqu'elle était entrée dans la voie démocratique et révolutionnaire, elle aurait dû s'investir du pouvoir suprême en confiant l'exécution de ses décrets à un ministère révocable. Elle eut le tort d'adopter le système bâtard d'un comité exécutif composé de trois membres, responsables et amovibles, distinct du ministère et d'elle-même. Les élus furent Armellini et Montecchi, romains, et Saliçeti, napolitain. Armellini était un vieillard de soixante-quinze ans. Théoricien habile, orateur brillant, intelligence peu commune, sec, dur et sévère, il avait voulu être prêtre, et s'était fait avocat consistorial; prodigue alors de marques de dévotion, ensuite ministre constitutionnel, enfin triumvir républicain, il passait pour ambitieux et peu ferme dans ses convictions. Montecchi n'était qu'un homme médiocre, relevé par la renommée de son honnêteté, pour avoir été emprisonné au temps de Grégoire et avoir combattu dans la Vénétie. Saliceti, que nous avons connu à Naples, passait pour un jurisconsulte éminent; mais en réalité, la probité et la sévérité des mœurs étaient en lui plus grandes que le talent et la sagesse politiques. Muzzarelli, Sterbini et Campello restèrent au ministère; le conseil fut complété

par l'élection de Rusconi, de Lazzarini, de Guiccioli, et de Saffi, jeune homme de talent. A l'exception de Sterbini, les gouvernants, au dire même de Farini, le plus acharné de leurs adversaires, *étaient des hommes incapables de tout acte mauvais, et plus désireux de consolider l'État que d'usurper le pouvoir.*

Le programme du gouvernement républicain, à part les inévitables images sentimentales, ne contenait que des paroles de conciliation, de concorde et de tolérance. La population y répondit généralement par un calme qu'on n'aurait pas osé espérer. Tout ce qu'on pourrait dire de contraire serait un mensonge. On ne vit jamais un peuple passer, après deux ans de tumultes incessants, sous un gouvernement démocratique, et y déployer plus de tranquillité et plus de dignité que le peuple romain : on aurait dit qu'il venait de retrouver, après quatre siècles, le régime politique que ses ancêtres lui avaient légué. L'historien Farini, si intéressé à flétrir tout acte de renaissance italienne qui ne recevait pas la bénédiction papale, ne put s'abstenir d'écrire que « la sécurité publique n'était pas profondément altérée ; qu'on ne portait pas plus d'atteintes qu'à l'ordinaire à la vie et à la propriété des citoyens. » Quelle naïve manifestation d'un étonnement douloureux de ne pas voir un surcroît de vols et d'assassinats ! Il ajoutait bientôt ceci : « Il y avait seulement dans Rome beaucoup de bruit, de forfanterie et de menaces. » Quant au bruit, cet homme contemplatif avait bien raison de se plaindre; cependant, pour obtenir sa tranquillité, il n'avait qu'à attendre la nouvelle année; alors, Rome bombardée, il aurait trouvé le profond silence dont il avait besoin. La forfanterie et les menaces, il nous apprend lui-même en quoi elles consistaient. *Dans l'assemblée, on faisait des recherches sur les représentants qui avaient voté contre la république; quelques représentants portaient le bonnet phrygien; le peuple plaçait de ces bonnets sur les croix, dans les lieux publics; on sifflait les valets en livrée...* En vérité, l'anarchie ne pouvait être plus effroyable!

Ce calme dont le pays jouissait devait être troublé par les Autrichiens. Ceux-ci se trouvaient sur les frontières de l'État, et pour y entrer ils cherchaient à provoquer eux-mêmes un pré-

texte. Ils avaient le droit, en vertu d'un accord fait avec le gouverneur de Ferrare, de sortir de la forteresse pour acheter des vivres et pour communiquer avec l'hôpital militaire, placé au centre de la ville. Le 6 février, quelques officiers et des soldats vinrent sur la place, où il ne leur était pas permis de se montrer; le peuple les chassa à coup de pierres. Le commandant de la forteresse s'étant plaint de cette injure, il y eut un nouvel accord par lequel il fut convenu que les Autrichiens sortiraient à des heures déterminées et parcourraient les rues les moins populeuses; le gouverneur devait se prêter à les garantir de toute insulte. Le lendemain, malgré la convention, les mêmes officiers qui avaient causé le tumulte du jour précédent, parurent sur la place, suivis de soldats avec des fusils. Le peuple se souleva; un jeune homme de Ferrare, appartenant à la noblesse, fut tué; le peuple soutint le combat, tua trois soldats, en blessa d'autres; les Autrichiens furent contraints à chercher un abri dans l'hôpital. Alors la citadelle ouvrit le feu contre la ville; le peuple barricada les rues, creusa des tranchées, répondit au feu de l'ennemi, arrêta les dragons qui allaient porter des ordres aux corps autrichiens qui campaient au-delà du Pô. Le combat dura jusqu'à ce que le gouverneur et le commandant de la forteresse se fussent entendus sur les moyens à prendre pour faire respecter les conditions arrêtées le jour précédent. Le calme se rétablit; mais les citoyens se doutant des vengeances que l'ennemi exercerait, demandèrent des secours au gouvernement, à Rome. Le 16, on s'aperçut que les Autrichiens allaient passer le Pô pour assaillir Ferrare. La ville n'avait que 600 citoyens armés; les armes manquaient. Le colonel Marescotti proposait de tenter une résistance sur la frontière; d'autres voulaient qu'on défendît la ville. On demanda des renforts à Bologne et à Ravenne; mais ils ne pouvaient arriver assez vite; le général Haynau passait déjà le Pô avec 6,000 soldats, un peu de cavalerie, 22 canons et une batterie de fusées. En outre, la ville était dominée par la forteresse. Toute résistance parut inutile. Haynau se fit précéder par un parlementaire, demandant qu'on consignât à ses troupes les portes de la ville, qu'on livrât ceux qui avaient tué les soldats au-

trichiens, ou, à leur place, six ôtages choisis parmi les citoyens les plus marquants, exigeant l'enlèvement des barricades, des vivres pour ses soldats, des dîners pour les officiers, le rétablissement des armoiries pontificales, le paiement de 6,000 écus au vice-consul autrichien qu'on avait insulté, et de 200,000 écus pour lui. La ville devait être inexorablement bombardée si l'on n'obéissait pas promptement. En vain le consul anglais et une députation de citoyens, précédés par le cardinal Cadolini, allèrent-ils essayer de calmer le farouche Haynau : il n'accorda que quatre heures de délai avant de commencer le bombardement. On fut contraint de donner les ôtages, les vivres, l'argent, de rendre les portes de la ville, de relever les armes pontificales. Le gouverneur, après avoir protesté, transporta le siége du gouvernement à Argenta.

Haynau ne se borne pas à soumettre Ferrare; il la dépouille. Ce butin arraché à une ville pontificale ne doit-il pas offenser Pie IX? Nullement. Charles-Quint avait aussi saccagé Rome, et le pape Clément VII se fit des alliés des hordes encore chargées des richesses du Vatican; il les pardonna à la condition qu'elles l'aideraient à accabler Florence et à y restaurer le gouvernement de sa famille.

A Rome, on ne connaissait rien encore de ces événements, et le gouvernement s'occupait de ses travaux d'améliorations administratives. Je dois ici retracer la conduite du parti constitutionnel, qui était représenté dans l'assemblée constituante. Y avait-il encore des constitutionnels à Rome? Il n'y en avait plus, ils étaient morts; mais leur esprit errait. Mamiani, plus raisonnable, avait renoncé aux fonctions de représentant. Les constitutionnels qui avaient voté contre la république se réunirent autour d'Audinot et organisèrent dans le sein de l'assemblée une opposition au gouvernement. Pouvaient-ils avoir un but en entravant la marche des gouvernants? Aucun. C'était une rage insensée qui les animait. Ils auraient voulu faire passer la motion du scrutin secret; mais ce fut le suffrage public qu'on adopta. Le président Galletti proposa qu'on adressât aux Toscans des paroles de félicitation et qu'on leur recommandât l'union de l'Italie. Audinot

se scandalisa de ces félicitations *adressées aux émeutiers de la Toscane* et d'une union de l'Italie *fondée sur le bouleversement de ses États*. Il aurait adressé plus volontiers peut-être ses congratulations aux réactionnaires de Gaëte ; et l'union de l'Italie, qu'il n'avait pu obtenir par le Pape, allait lui paraître plus agréable telle que les armées étrangères devaient bientôt la réaliser. Le représentant Panciani, parlant du besoin qu'on avait d'argent et d'armes, laissa entendre que le premier serait fourni par les biens des congrégations ecclésiastiques, et les secondes par la conscription militaire. Audinot fit remarquer que cela provoquerait contre la république la haine du clergé. Il y avait vraiment une grande espérance à fonder sur son amour ! Mazzini fut acclamé citoyen de Rome; les constitutionnels profitèrent de cette circonstance pour laisser croire qu'ils auraient été disposés à se faire républicains, mais qu'ils ne pouvaient plus le devenir dès qu'il leur était impossible de prendre parti *pour une république une et indivisible* et surtout *pour une république démocratique!* L'assemblée décréta que les soldats et les fonctionnaires publics feraient acte d'adhésion à la république. *Appel à la discorde! Atteinte à la liberté de conscience!* s'écrièrent les constitutionnels. *Où sera la concorde,* ajoutèrent-ils, *si les amis et les ennemis de la république ne se donnent pas une accolade cordiale?* C'est la manière de se laisser étrangler cordialement. La loi fut publiée, et l'historien Farini verse encore des larmes en écrivant ces lignes : « Les malheureux fonctionnaires publics, menacés par cette loi de l'assemblée, se trouvaient dans les angoisses de la mort, car ils craignaient de perdre la bienveillance du prince absent, dont ils tenaient leurs emplois, ou le salaire du gouvernement actuel ! L'un demandait des conseils à Gaëte, l'autre à son propre confesseur ! D'autres attendaient l'exemple d'autrui pour prendre courage ! La majorité obéit. Il y eut peu d'exemples de fidélité au prince, et ce furent les constitutionnels qui se distinguèrent le plus. » La loi de l'assemblée ne fut donc féroce que pour les âmes candides qui mettaient en balance leur salaire avec leurs devoirs envers la patrie, et qui, pour se décider, avaient besoin des inspirations venues de Gaëte ou données

par leur curé. Ce fut un bonheur que l'adhésion à la république de la grande majorité des employés fût immédiate et spontanée.

Dans ce moment arriva à Rome la nouvelle de l'occupation de Ferrare et des violences de Haynau. On répandit en même temps le bruit qu'une armée napolitaine allait franchir les frontières des États romains. L'assemblée se réunit en séance secrète Il s'agissait de pourvoir à la défense du pays. On avait besoin d'argent et de soldats. Bientôt la séance devint publique, et le président annonça la résolution prise relativement à la confiscation des biens ecclésiastiques. De vifs applaudissements éclatèrent. Cette mesure, proclamée en principe, ne pouvait avoir une exécution immédiate. Audinot protesta comme s'il se fût agi d'une éclatante violation *du droit de propriété*. Mais les constitutionnels n'avaient-ils pas toujours demandé cette mesure? Pour servir leur parti pris d'une opposition quand même, au lieu d'identifier les mains-mortes avec le droit de propriété, ils auraient mieux fait de répéter les litanies des prêtres et de protester contre une violation du sanctuaire.

La position financière de l'État était fâcheuse, et cela à cause d'anciens désordres : pas de crédit public, les caisses étaient vides, les besoins urgents. Deux millions et demi d'écus circulaient en bons du trésor créés par le gouvernement pontifical; de son côté, le gouvernement constitutionnel en avait émis pour 600,000 écus, et c'étaient ceux que le Pape avait approuvés de Gaëte; le gouvernement provisoire en avait aussi créé pour 600,000 écus. L'argent manquait chaque jour davantage, et son prix augmentait par l'échange avec le papier. On avait beau crier contre les monopoleurs; rien ne valait la résolution prise de faire changer, à l'avantage du bas peuple, le papier-monnaie par le gouvernement lui-même, et de créer de petits bons pour les petits échanges. Le pire des maux était le défaut de crédit. Pour inspirer de la confiance et faire un acte de probité, l'assemblée reconnut la dette publique comme nationale et inviolable. Mais cette mesure ne pouvait relever le crédit de l'État, souffrant des maux dont il avait hérité et de ceux dont il était menacé. On chercha aussi à accréditer le papier-monnaie en ordonnant que les

impôts se paieraient avec du papier. Mais, quoi qu'on fît, il était évident qu'on ne pouvait subvenir aux besoins de l'État qu'en créant d'autre papier-monnaie.

Dans la séance du 18 février, la discussion financière fut interrompue par l'interpellation faite au sujet d'une nouvelle protestation papale dont on désirait la lecture. Le ministre Rusconi fut contraint de lire cet appel que Pie IX adressait à tous les gouvernements catholiques, à tous les peuples, à tout le monde, contre le décret de l'assemblée du 9 février. La lecture terminée, le prince de Canino donna le signal, et de vives acclamations en faveur de la république retentirent de toutes parts. Campello, ministre de la guerre, se leva pour proposer que tous les chevaux des palais *dits* apostoliques et les chevaux des gardes *dits* nobles fussent employés au service de l'artillerie. Sa proposition fut approuvée.

Dans la séance du 19, la question des finances fut reprise, et une loi fut votée qui donnait à la Banque la faculté d'émettre pour 1,300,000 écus de billets qui auraient la valeur de monnaie légale et cours forcé. Cette somme était garantie par des hypothèques. La Banque prêterait au trésor 900,000 écus sans intérêt, et les autres 400,000 aux commerçants de Rome, de Bologne et d'Ancône, à un intérêt qui ne dépasserait pas six. Feoli, directeur de la Banque, s'était extraordinairement enrichi en profitant du désordre des finances aux temps de Grégoire XVI et de Pie IX. Rome tout entière le haïssait; mais ce n'était pas le moment de se défaire d'un administrateur dont on avait besoin. Feoli ne se montra pas moins facile avec les républicains qu'il ne l'avait été avec les cardinaux, à la condition qu'on lui permît d'avoir le même soin de ses propres intérêts. Toutefois, prévoyant une restauration papale, et redoutant par avance, dans ce cas prévu, la colère sacerdotale, il exigea qu'on fît semblant de le violenter pour emprunter de l'argent. Un jour, pendant que les administrateurs étaient réunis pour délibérer sur la demande faite par le gouvernement, le triumvir Montecchi entra dans la salle et commanda avec un air de menace que l'emprunt fût fait. Feoli fit constater cette violence convenue et le contrat fut stipulé.

Le trésor reçut ainsi quelque soulagement, mais pour peu de temps. Tout le monde sentait la nécessité de recourir à des moyens extraordinaires pour subvenir aux besoins publics; il n'y en avait que deux : créer du papier-monnaie ou faire un emprunt forcé. Dans les cercles, dans l'assemblée même, quelques-uns proposaient la confiscation des biens des émigrés; on appelait Gaëte la nouvelle Coblentz. Mais l'opinion publique était opposée à ce parti extrême. Au sein de l'assemblée, Audinot et d'autres députés soutinrent que les cardinaux et les prélats se trouvant à Gaëte auprès du Pape, ne pouvaient être considérés comme des émigrés politiques; à les entendre, la question qui avait éloigné de Rome le Pape n'était pas politique; le voyage du Pape était une visite apostolique. En était-il de même des administrateurs, des gouverneurs, des nobles, des riches, qui, par haine contre l'état actuel des choses, avaient quitté le territoire pour y rentrer à la suite des armées étrangères? L'assemblée, non qu'elle fût convaincue que cette émigration n'était pas politique, mais parce qu'elle voulait que l'Europe ne pût lui reprocher un seul acte de violence, se prononça contre la confiscation des biens des émigrés.

Le ministère proposa alors un emprunt forcé. Le député Gajani dit que les absents, échappant à l'emprunt, seraient au moins frappés d'une amende. L'opposition s'éleva aussi contre cette motion. Audinot s'écria : « Faire d'une loi financière une loi pénale et arbitraire contre un prétendu crime politique, c'est une chose absurde et impolitique. Au nom de la morale éternelle, sur laquelle seulement la république peut se fonder et se consolider, je proteste contre cette motion. » Sterbini demanda s'il suffisait de s'éloigner d'un pays, après l'avoir mis en danger, pour être exempté des charges qui maintenant pesaient toutes sur la partie la plus pauvre de la population, restée fidèle à la patrie. Mais il exposa ses idées avec une telle violence, qu'en les exagérant il les fit échouer; et l'assemblée poussa cette fois encore sa modération jusqu'à suivre le vote exprimé par l'opposition, vote qui réellement consistait à faire de la morale éternelle sur laquelle un gouvernement libre se fonde, un bûcher sur

lequel il devait brûler. Je ne dirai pas, après cela, quelle guerre fit l'opposition pour que l'emprunt fût imposé suivant la loi proportionnelle et non selon la loi progressive demandée par le ministère. On cria que les impôts progressifs étaient du brigandage; que le principe qui voulait faire peser les impôts sur le superflu et épargner le nécessaire était un principe monstrueux; que c'était du socialisme de la pire espèce. Malgré ces clameurs, l'emprunt fut fixé au cinquième du revenu net de deux à quatre mille écus, au quart depuis quatre jusqu'à six mille écus de rente, au tiers depuis six jusqu'à huit mille écus, aux deux tiers pour douze mille et au-dessus. Le paiement devait se faire en trois pactes, le premier dans l'intervalle de vingt jours.

Tous payèrent le premier pacte, moins les constitutionnels, fidèles au prince jusqu'à trahir la patrie. Mais, d'après les exemptions accordées par l'assemblée aux absents, entre les mains desquels se trouvaient réunies toutes les richesses du pays, il fallait prévoir que l'emprunt ne rendrait que peu. En attendant, on avait aboli plusieurs droits abusifs; la douane ne donnait pas grand'chose; la contrebande, ancien privilége de l'État pontifical, s'étendait; les besoins publics devenaient plus larges et plus pressants, surtout par suite de l'organisation de l'armée.

Les prélats qui avaient toujours occupé le ministère de la guerre n'avaient jamais fait la guerre qu'au trésor de l'État. Campello, ministre actuel, se donnait beaucoup de mouvement; mais à cause de son incapacité, on lui donna pour auxiliaires trois officiers valeureux et expérimentés, Mezzocapo, napolitain; Calandrelli, romain; et Torre, lombard. Ceux-ci achetèrent des fusils, réunirent des munitions, habillèrent les soldats; l'artillerie, qui consistait en deux batteries, fut portée à cinq, en faisant fondre des cloches; on y ajouta une demi-batterie appartenant aux Bolonais; on forma un corps régulier des légions éparses de volontaires; on remplit les cadres de l'armée. L'artillerie devait être servie par 2,630 hommes, un bataillon du génie en aurait 752, deux régiments de cavalerie 2,038; quatre régiments de ligne, trois d'infanterie légère, deux de Suisses, un autre dit de l'Union, un bataillon de bersaglieri, un de chasseurs du Haut-

Rhin, les légions romaines et bolonaises, compteraient 31,066 hommes. Les soldats se trouvaient déjà engagés. Garibaldi avait porté sa légion à 1,000 jeunes gens hardis, que le valeureux capitaine, sévère et prompt à punir, incapable d'offenser les citoyens, insoucieux de ses propres avantages, avait soumis à une dure discipline. Mais les Suisses, liés par le serment prêté au Pontife, ne voulurent pas servir la république. Ils demandèrent le paiement de leur solde et des indemnités convenues dans la capitulation, pour s'en aller dans leur patrie. En vérité, le Pape, en ne remplissant pas pour sa part l'engagement pris avec eux, les avait déliés du serment; mais puisqu'ils feignaient d'y tenir et qu'ils se regardaient comme les soldats du Pape, c'était au Pape qu'ils devaient s'adresser pour le paiement de la solde et des indemnités. La république ne donna rien, et les Suisses restèrent encore quelque temps sans drapeau, jusqu'à ce que la position de l'État ayant empiré, ils se débandèrent; un petit nombre d'artilleurs consentirent seuls à se mêler avec les troupes républicaines.

Quant à la police, les anciens gardes reçurent leur congé; les citoyens eux-mêmes, et surtout Ciceruacchio, chef des classes populaires, pourvurent au maintien de la tranquillité publique. D'ailleurs, elle n'était troublée ni à Rome ni dans les provinces. Les écrivains les plus acharnés contre les nouveautés républicaines n'ont pas osé nier l'ordre qui régna dans tout le pays. Un tumulte eut lieu pour une cloche destinée à être fondue, une cloche qui dans l'imagination de la populace faisait des miracles; les citoyens suffirent à apaiser le désordre. Partout la joie fut grande, et le carnaval brillant.

J'ai peu à dire de l'administration de la justice, car tous les tribunaux ecclésiastiques ayant été dissous et le gouvernement ayant décrété une profonde et sage réforme législative, on nommait les nouveaux magistrats, on constituait les nouveaux tribunaux; ce que je puis affirmer, c'est que le ministre Lazzarini déployait dans toutes ces opérations une grande activité et une admirable modération.

Il me reste à parler de la diplomatie. La diplomatie dut se

ressentir de l'état de révolution dans lequel se trouvait le pays et de son isolement, parce que la république romaine n'avait été reconnue ni par les puissances étrangères ni par les autres États italiens. L'assemblée avait adressé une proclamation *à tous les peuples,* dans laquelle la révolution de Rome était justifiée; cette proclamation concluait en disant que la république *se proposait de suivre les règles de moralité et de charité universelles dans sa conduite et dans tous les actes de sa vie politique.* Lorsque Haynau saccagea Ferrare, on adressa une protestation *à tout le corps diplomatique* contre cette invasion du territoire de la république qu'aucun gouvernement ne reconnaissait. On répondit à une adresse envoyée par ce côté de l'assemblée française qu'on appelait *la montagne,* conçue dans ces termes : « La république romaine est le premier pas fait vers la reconstitution de la nationalité italienne, sous la forme unique qui désormais la rend possible, la république... Vous voyez ce qui arrive en France; que cette leçon ne soit pas perdue pour vous; les révolutions ne se sauvent que par l'énergie révolutionnaire. » Et l'assemblée romaine répondait : « Fiez-vous à nous, comme nous nous fions à vous. » En même temps, on cherchait à gagner les bonnes grâces du gouvernement français, et on envoyait à Paris des ambassadeurs au Président de la république, qui ne les reconnaissait pas comme tels. On en envoyait aussi un à Turin, où il ne fut pas non plus reconnu. En attendant, le ministre des affaires étrangères négociait pour arriver à réunir la constituante italienne; mais ce n'était plus une chose possible. Il ne fallait plus songer ni à Naples ni à la Lombardie. Nous savons ce qu'on pensait en Piémont de la constituante. La Sicile et Venise n'avaient pas reconnu la république romaine, dont elles regardaient l'établissement comme un malheur pour elles; l'une se confiait à la diplomatie étrangère, l'autre à ses lagunes; elles montraient un pitoyable esprit municipal, et pensaient que l'isolement leur offrait une chance de salut. Quant à la Toscane, malgré les concessions faites par le dictateur Guerrazzi à Montanelli, nous savons que le premier ne voulait pas entendre parler de constituante, et que non-seulement il s'était opposé à l'union de la

Toscane avec Rome, mais qu'il avait réduit Mazzini à la nécessité de s'éloigner de Florence. On voit que la république romaine se trouvait isolée en Italie; pendant ce temps, les Autrichiens venaient d'entamer son territoire; une invasion d'autres armées étrangères était imminente, et le ministre des affaires étrangères à Rome, obligé de chercher la médiation de quelque puissance, ne trouvait à s'adresser qu'à l'Angleterre, qui, n'ayant pas voulu se mêler aux négociations de Gaëte, se montrait résolue à laisser faire.

En attendant, à Gaëte, malgré l'appel définitif fait aux puissances étrangères pour la restauration de la principauté absolue du Pape, on doutait encore, et la dissidence des avis était grande. On était aux premiers jours de février, et Gioberti, qui se soutenait encore au pouvoir pour s'y raffermir un peu, avait fait répandre le bruit que le Pape avait enfin accepté la médiation du Piémont. Pie IX sut cela et s'offensa qu'on lui eût attribué la honte d'avoir pu désirer la paix avec Rome : il ne voulait pas d'autre intermédiaire que l'épée. Il chargea donc son nonce à Turin de dissiper le faux bruit qu'on faisait circuler. Puis, le 14 février, ayant fait appeler le ministre sarde, il lui adressa des plaintes à cet égard; et comme le ministre voulut lui rappeler qu'il avait très-bien agréé, quelques semaines auparavant, la médiation piémontaise, Pie IX lui répondit avec dépit : « Je ne m'en souviens pas, ou il me plaît de ne pas m'en souvenir. On abuse de quelques mots qui peut-être me sont échappés. En tout cas, j'aurais pu montrer un peu de condescendance à laisser faire, mais je n'aurais jamais pu donner la faculté de faire. » Ces ruses hypocrites étaient désormais superflues, puisque l'intervention étrangère avait été déjà demandée; l'armée napolitaine se trouvait déjà sur la frontière romaine; les cardinaux, les prélats, les courtisans étaient ivres de joie, et se vantaient que Naples et l'Autriche rétabliraient bientôt la domination cléricale, nécessaire au salut du monde. Mais ces désirs belliqueux des serviteurs du Christ trouvèrent une opposition dans la France, qui déclara ne pouvoir permettre à l'Autriche d'intervenir seule dans l'État romain.

L'Autriche était pleine de modération envers la France. Thom, intrigant autrichien, cherchait habilement à Paris à apaiser les ardentes colères des Français sous les caresses de sa main glacée du Nord. Il proposait différents projets : L'Autriche entrerait dans la Romagne, tandis que des navires français avec des soldats se montreraient dans les eaux d'Ancône et de Civita-Vecchia. Si cela ne plaisait pas, l'Autriche s'arrêterait sur le Pô, et les navires français dans la haute mer, jusqu'à ce que Naples seule eût donné le coup de grâce à la république romaine. Mais la France ne se contentait pas de ce rôle de spectatrice; elle voulait complaire au Pape, et proposait qu'on substituât aux soldats de Naples les soldats du Piémont. Le cardinal Giraud conseillait lui aussi au Pape d'avoir confiance dans le Piémont. Mais Pie IX connaissait mieux ses affaires : il ne voulait absolument pas du Piémont, car qu'aurait-il gagné à retourner à son trône, s'il eût dû s'y asseoir en prince constitutionnel? Comme Dieu dans le ciel, son représentant sur la terre devait être un prince tout puissant. Et Pie IX ne se défiait pas seulement du Piémont, mais encore plus de la France. Le cardinal Antonelli disait un jour : « Nous savons quels sont les desseins de la France. Lorsque, après les événements du 16 novembre, Cavaignac envoya de Courcelles nous faire des offres, il voulait accorder une garnison au Pontife et ne pas se mêler de politique. Toujours la même intention! Elle ne nous convient pas : la politique passe avant tout. Les soldats de Cavaignac auraient même laissé proclamer la république. En un mot, les armes françaises ne peuvent fournir une garnison sûre pour le Pape. » Dans ce moment survinrent les troubles de la Toscane; la cour pontificale s'en réjouit, et travailla pour en tirer profit; elle fut en cela secondée admirablement par le roi de Naples, par Boutenief, ministre russe; par Esterhazy et par Martinez de la Rosa. Alors Pie IX, fatigué qu'on lui fît attendre le châtiment de ses sujets, renouvela, le 18 février, à la France, à l'Autriche, à Naples et à l'Espagne la demande d'une prompte intervention armée. Cette note concluait ainsi : « Ces quatre puissances sont en position de pouvoir promptement envahir avec leurs soldats le domaine de la sainte

Église pour y rétablir l'ordre foulé aux pieds par une horde de sectaires. Le Saint-Père, confiant dans le zèle religieux de ces quatre puissantes filles de l'Église, leur demande instamment d'intervenir à main armée pour délivrer le patrimoine de saint Pierre de la présence de ces scélérats factieux qui y exercent toutes sortes d'impiétés et le plus atroce despotisme. On ne pourra autrement rétablir l'ordre, et redonner au grand Pontife le libre exercice de son autorité suprême, d'autant que son caractère sacré et auguste l'exige impérieusement, d'autant que les intérêts de l'Église universelle et la paix du monde le demandent. Le grand Pontife ne pourra autrement reconquérir le patrimoine qu'il a reçu en arrivant au pontificat, et le transmettre intégralement à ses successeurs. Cette cause est la cause du catholicisme et du ciel..., etc... » C'était une croisade comme celle que Bernard avait un jour prêchée, si ce n'est que cette fois les sujets du Pape remplaçaient les étrangers, les chrétiens de Rome les Sarrasins de l'Asie, le patrimoine des prêtres le sépulcre du Christ.

Le 22 février, le grand-duc de Toscane arriva à Gaëte et y fut reçu avec des transports d'allégresse. « Nous ne l'attendions pas si vite, » dit Pie IX. La grande duchesse, sœur du roi de Naples, pleine d'instincts bourbonniens, se mêla, avec Mme de Spaur, aux conseils politiques. La galanterie, l'orgueil, le désir de la vengeance conspirèrent joyeusement contre la liberté et l'indépendance de l'Italie, au milieu des fêtes, des bals, des banquets, des excommunications et des bénédictions papales. On avait vu des orgies semblables au temps du duc de Valentinois.

Vers ce temps, des événements très-graves s'accomplirent à Naples et en Sicile. Je vais les raconter, afin de pouvoir ensuite me livrer, sans distraction, au récit des faits d'une importance encore plus grande qui eurent lieu dans le centre et au nord de l'Italie.

J'ai dit ailleurs que la plupart des diplomates résidant à Gaëte se rendirent à Naples au moment où allait s'ouvrir le parlement. Suivons-les, et assistons à l'agonie de la liberté napolitaine.

Le 29 janvier, les Napolitains avaient voulu fêter ce jour anni-

versaire de la promulgation du statut; la police avait rempli les rues de soldats et avait fait mettre en prison quiconque criait: *Vive la Constitution!* Pourquoi donc réunir les chambres, si c'était déjà un crime que d'acclamer le statut? Le vieux Ferdinand Ier avait cru se délier du serment prêté à la constitution de 1820, en offrant, à Florence, un magnifique vase d'argent à la Vierge de l'Annonciation. Le jeune Ferdinand II, son neveu, n'avait pas une foi aussi robuste; il ne croyait pas pouvoir se défaire d'un serment en marchandant avec la divinité; mais il sut faire mieux encore. Le ciel du despotisme allait s'éclaircissant dans toute l'Europe; mais, un jour ou l'autre, de nouveaux nuages de liberté auraient pu se lever. Sa prévoyance lui commandait de ne pas se fier tellement au beau temps, que la tempête pût le prendre au dépourvu. Il voulait donc cacher le statut, et non l'effacer. Le moment venu, il se réservait de dire à ses peuples: Mes frères, mes enfants très-aimés, vous vous plaignez de ce que je vous ai traités trop durement. Vous vous plaindriez moins si vous saviez combien mon cœur a saigné lorsqu'on me poussait à être cruel envers vous. C'est que les ministres et mon confesseur m'ont trompé. Ce sont eux qui ont commis tous mes crimes. Je vais exiler de nouveau le général Delcarretto et Mgr Cocle. Quant à vous, rassurez-vous; voici votre constitution : je vous l'ai toujours conservée!

Les chambres avaient été prorogées deux fois; Ferdinand ne daigna pas les proroger une troisième. Ce qu'il voulait désormais, c'était déconsidérer les institutions constitutionnelles, les rendre ridicules, et les faire tomber par elles-mêmes, sans avoir besoin de porter le coup. Ce fut avec ces dispositions qu'il ouvrit les chambres, le 1er février 1849.

On a voulu encore une fois reprocher aux députés napolitains une grave imprudence : celle d'avoir présenté au roi des remontrances sur les fautes de ses ministres, en le suppliant de les changer. On a dit qu'ils auraient dû s'étudier à ôter au roi tout prétexte de rompre avec eux et de briser les institutions. Ferdinand refusa de recevoir les représentations de la chambre : cela peut être regardé comme une juste punition de l'imprudente dé-

marche des députés; mais était-il régulier aussi que les ministres se fussent toujours abstenus de paraître aux séances? Voilà l'assemblée réduite à s'occuper toute seule des lois organiques sur les municipalités, la presse, la garde nationale. Les députés Poerio, Mancini, Savarese, entre autres, se font à la tribune ou dans les commissions beaucoup d'honneur. Personne ne doute que leurs résolutions ne soient sages; cependant, jamais une loi votée n'obtient la sanction royale. Il y a plus : la chambre, sans même y être invitée, vote le budget, autorise la perception des impôts. Il n'y a rien à dire contre ces dispositions législatives; cependant, le roi refuse sa sanction à ces lois aussi, et trouve plus digne de son autorité de percevoir les impôts illégalement. Voit-on où en est la liberté constitutionnelle à Naples? Qu'on reconnaisse donc qu'il y a des positions où la prudence ne sauve rien; où ramper, n'est que se laisser fouler aux pieds ignoblement; des positions où la ruine d'un peuple étant inexorablement résolue, il ne lui reste qu'une vertu, qu'une grandeur, celle de tomber avec dignité.

En Sicile, durait encore l'armistice de cinq mois dû à l'intervention des ministres de France et d'Angleterre. Messine et Melazzo étaient occupées par les troupes napolitaines. Les Messinois continuaient à montrer jusque dans la défaite une grande énergie. Contraints d'obéir à la force matérielle, ils déchiraient les proclamations des chefs napolitains, déclaraient ennemi de la patrie quiconque accepterait d'eux des fonctions, et continuaient d'entretenir une correspondance avec le gouvernement sicilien à Palerme.

A Palerme, l'arrivée des fugitifs de Messine avait produit une vive émotion et donné du ressort aux âmes bien trempées; mais le plus grand nombre, dévoré d'inquiétude à ce triste spectacle, s'était montré plus que jamais difficile à diriger la multitude, parce qu'elle s'en prenait à ses chefs des malheurs qui lui arrivaient; les classes privilégiées, parce qu'elles commençaient à douter sérieusement du succès attendu de l'appui des diplomates étrangers. On n'avait ni argent ni soldats. Le ministre des finances Cordova demanda que chacun apportât son argenterie;

mais on n'obtint que celle des habitants de Palerme, et cette offrande patriotique un peu forcée ne produisit que 625,000 fr. Il fallut alors tout mettre à contribution : les grilles en fer, les candélabres, les conduits du gaz furent arrachés pour être employés dans les fonderies de l'État. L'emploi de telles ressources avait l'inconvénient de prouver que l'heure approchait où la résistance devrait cesser.

La position militaire de la Sicile prouvait encore davantage que cette révolution ne pouvait que marcher à sa ruine. Le gouvernement avait sur le papier 14,000 hommes, en y comprenant la marine et les gardes municipaux, mais l'effectif était bien moindre. Il n'y avait que 4,500 hommes de troupes régulières; les volontaires montraient une telle insubordination, qu'on ne pouvait plus compter sur eux. Les magasins étaient vides. Depuis la chute de Messine, on avait perdu 150 pièces d'artillerie. Nous savons que la responsabilité de cette position désastreuse ne pesait pas sur le peuple, mais sur les aristocrates qui se trouvaient au pouvoir; ils s'étaient fiés à la diplomatie, et avaient craint de donner de la force au parti démocratique en armant le peuple. Néanmoins, l'irritation des Palermitains était alors si grande contre cette situation faite à leur pays désarmé, que le gouvernement dut les apaiser en leur sacrifiant un coupable. Il fallait le chercher. Le coupable fut Paternò, alors ministre de la guerre; on n'exigeait rien moins de lui que de faire immédiatement sortir une armée de dessous terre. Paternò, pour sauver ses collègues, accepta pour lui seul la responsabilité, et céda son portefeuille à Lafarina, ministre de l'instruction publique, ignorant des choses militaires, mais recommandé par l'ardeur et l'activité dont il faisait preuve. Tous ses efforts ne purent rien pour retarder l'heure douloureuse de la soumission. Il essaya en vain d'enrôler en France et en Suisse de vieux soldats; il ne put obtenir de généraux : Garibaldi refusa de servir une cause qui n'était pas celle de l'Italie; le général Antonini, qui avait combattu dans la Vénétie, ne put s'entendre avec le gouvernement. Des armes furent achetées secrètement en France sous l'administration du général Cavaignac : ceux qui le remplacèrent au

pouvoir ne voulurent pas permettre qu'elles fussent embarquées.

De son côté, le ministre des finances Cordova était devenu insupportable au peuple, qui se plaignait de ses continuelles demandes d'argent; à l'aristocratie, qui lui reprochait le caractère révolutionnaire de ses lois de finances. Découragé, il donna sa démission. Il fut haï, persécuté; pendant plusieurs jours, sa personne ne fut pas en sûreté. Il arrive presque toujours, dans les grands malheurs publics, qu'on les attribue à des hommes qui par leur position ne sont que la plus simple manifestation de ces malheurs.

Les successeurs de Cordova eurent bientôt à se convaincre de leur impuissance; ils offrirent à plusieurs reprises leur démission; mais, chaque fois, ils se voyaient entourés, suppliés de toutes parts de garder leurs portefeuilles. Les chambres multipliaient les votes de confiance; le peuple s'assemblait aux environs du palais législatif, et ne se séparait que lorsque les ministres s'étaient décidés à rester au pouvoir. Il courait alors aux lampions, renouvelait ses illuminations banales, mais ne rendait point par sa discipline et son patriotisme actif l'exercice de l'autorité plus facile. Les uns réclamaient la dictature avec toutes ses conséquences: suppression de la presse, du parlement, du droit de réunion; c'est ce qu'on aurait pu faire de mieux. Les autres voulaient donner aux institutions du pays le développement démocratique le plus complet: ce projet hâta la ruine de la Sicile. Dès ce moment, l'aristocratie sicilienne s'alarma, et se décida à faire la plus vive opposition au ministère démocratique. Elle lui reprocha de ne rien faire pour réprimer les troubles et les aspirations démocratiques du peuple. Elle, qui avait prononcé la déchéance des Bourbons et qui avait repoussé toutes les concessions faites par le roi de Sicile, commença alors à trouver coupables les ministres parce qu'ils n'entraient pas en accommodement avec le roi. Elle s'appuyait sur la garde nationale, qu'elle avait organisée de manière à ce qu'elle ne fût plus qu'une garde de prétoriens. C'était un nouveau pouvoir dans l'État, parce que cette garde s'était constituée comme une assemblée dominante et armée. Les ministres ne pouvaient la reconnaître; Lafarina,

ministre de la guerre, l'entravait de tous ses efforts, refusait de lui renouveler ses armes et ses munitions et de lui confier les forteresses. Mais on ne pouvait empêcher la garde nationale d'user dans les chambres du droit d'initiative qu'avaient ceux des chefs qui en étaient membres. Ils firent, en effet, une proposition tendant à réprimer tous les désordres de la révolution, et pour cela ils demandèrent des arrestations préventives, des commissions militaires, etc. C'était vouloir s'introduire dans la faveur de Ferdinand II, et lui préparer le terrain. La chambre des pairs prit la proposition en considération; mais les communes gardèrent le silence. Le peuple et l'armée, encouragés par cette attitude, se rangèrent du côté du ministère.

C'était le moment où le ministère aurait dû s'attribuer un pouvoir dictatorial; mais au lieu d'avoir ce courage, il résolut de saisir la première occasion qui se présenterait pour se retirer. Il ne tarda pas à poser une dernière fois la question de confiance. Battu par 76 voix contre 36, il se hâta d'abandonner le pouvoir. Ce fut le triomphe de la faction aristocratique. Roger Settimo, le *grand* père de la patrie, agissant en vrai roi, forma un nouveau cabinet, à la tête duquel il mit le prince de Butera, chef du parti triomphant; ses collègues furent choisis dans les rangs de la pairie et de la garde nationale. C'était le premier ministère dont tous les membres fussent investis de titres nobiliaires; on pouvait prévoir qu'il livrerait bientôt la Sicile au roi de Naples.

Le ministère aristocrate compta encore une fois sur la France et sur l'Angleterre. On envoya à Paris et à Londres Michel Amari, écrivain distingué, qui déploya dans ces négociations une rare intelligence; mais il défendait une cause perdue. Amari avait espéré un moment que la Sicile, si elle eût proclamé la république après le refus du duc de Gênes, aurait pu compter sur l'appui de la France : les affaires de Rome lui auraient bientôt prouvé à quel point cette espérance était peu fondée, si M. Bastide ne se fût attaché d'avance à en montrer l'inanité, en lui disant : « Le moment n'est pas encore venu pour l'Italie. A peine sommes-nous mûrs nous-mêmes pour la république. Voyez

où nous en sommes! » Les intentions de la France et de l'Angleterre étaient que la Sicile se soumît au roi de Naples. Dès lors, on ne songea à Palerme qu'à trouver les termes possibles d'un arrangement avec le roi.

A la fin de février, l'amiral Baudin et l'amiral Parker, M. Rayneval et M. Temple, ambassadeurs de France et d'Angleterre à Naples, allèrent à Gaëte, auprès du roi, pour combiner avec lui un *ultimatum* qui serait proposé à la Sicile. On tomba d'accord sur les conditions suivantes : La dynastie de Bourbon continuerait à occuper le trône de Naples et de Sicile; le roi se ferait représenter dans l'île par un membre de sa famille, à son défaut par un Sicilien; les deux pays n'auraient qu'une seule armée de terre et de mer sous les ordres du roi; la Sicile aurait une administration à part, moins les ministères des affaires étrangères et de la guerre, qu'on garderait à Naples; la Sicile aurait sa constitution de 1812, son parlement séparé, ses municipalités, ses tribunaux indépendants, ses finances à elle, si ce n'est que le roi fixait d'avance à trois millions de ducats par an la contribution de la Sicile au budget général du royaume; le roi accorderait une amnistie.

Au même moment, Ferdinand rendit son décret d'amnistie, et il en excluait quarante-cinq personnes qui devaient sortir de l'île, leur présence étant menaçante pour le rétablissement parfait de la tranquillité. Les plénipotentiaires français et anglais protestèrent contre cette proscription. Ils auraient dû protester aussi contre plusieurs des conditions, qu'ils avaient, au contraire, agréées, et premièrement contre cette prétention de ne pas laisser une armée à la Sicile. De quel prix pouvaient être la constitution et l'amnistie accordées aux Siciliens, si ceux qui les obtenaient étaient privés des moyens de les défendre? Le roi accordait tout; il se réservait seulement le droit de tout anéantir aussitôt que l'heure de la vengeance aurait sonné. Les plénipotentiaires auraient encore dû protester contre l'autre prétention singulière de fixer le budget à l'avance. A quoi bon un parlement, si l'on ne peut même y discuter, y voter le budget? A ces conditions, il eût été cent fois plus avantageux pour les Siciliens d'envoyer

leurs députés au parlement de Naples : ainsi du moins ils eussent exercé leur légitime part d'influence sur les affaires générales; et quant à celles de l'intérieur, les conseils provinciaux y auraient pourvu, comme dans toutes les autres parties du royaume.

Le roi de Naples ne voulait pas porter plus loin la dissimulation. Il savait que la fin de la constitution napolitaine était prochaine; il ne pouvait faire à la Sicile que des concessions illusoires. Du reste, la Sicile n'àvait aucun moyen d'échapper à l'embûche : les plénipotentiaires français et anglais, qui lui avaient promis la vie, l'aidaient maintenant à bien mourir. Dès que Ferdinand eut renoncé à la réserve des quarante-cinq Siciliens destinés à l'exil, les deux amiraux se rendirent à Palerme pour annoncer aux Siciliens *l'aplanissement de toutes les difficultés*. Nous verrons tout à l'heure quel accueil ils reçurent.

A Naples, la chambre des députés traînait depuis un mois une existence misérable. Au mépris des institutions vint s'ajouter le mépris des personnes. Tout député était à la cour un objet de risée et pouvait être assailli impunément. Le député Conforti, ayant proposé qu'on effaçât du code militaire la peine du bâton, fut menacé de mort par les officiers de l'armée; trois d'entre eux assaillirent dans un café le député Spaventa; un autre, nommé Mazziotti, fut frappé à coups de stylet par des sbires dans une des rues les plus populeuses de Naples. Ainsi, l'inviolabilité parlementaire était méconnue par ceux-là mêmes qui étaient chargés de la protéger. Les ministres portaient contre les mandataires du peuple les accusations les plus invraisemblables. A les entendre, Poerio, Conforti, conspiraient; d'autres nourrissaient des projets de régicide. Ils parlaient d'une adresse de quelques députés aux Siciliens pour les engager à la résistance. « C'est à eux, disaient les soldats irrités, que nous devons d'aller exposer notre vie. »

Le 13 mars, le prince de Torella, ministre du commerce, entra dans la salle des séances, dit un mot à l'oreille du commandant des soldats chargés de la garde du palais, et remit une lettre au président. Le commandant fit charger les fusils. Le président lut la lettre : c'était un décret royal ordonnant la dis-

solution du parlement. Les députés se retirèrent en silence. La ville fut en un instant plongée dans la tristesse, tandis que la cour se livrait avec une joie immodérée aux fêtes et aux plaisirs. « Sauvez-vous, sauvez-vous, s'il en est temps encore ! » disait la populace aux députés qui traversaient la ville pour rentrer chez eux. Une partie prit la fuite, les autres furent emprisonnés. Cependant, il y a eu à Paris un prétendu historien si bien inspiré par le roi de Naples, qu'il a osé écrire ces lignes : « Tandis que l'Italie entière était en proie *à l'anarchie,* le royaume de Naples présentait le *beau* spectacle d'un roi *énergique et sage* comprimant la *révolution,* et en même temps résistant aux entraînements réactionnaires d'un peuple *porté à l'absolutisme.* »

Le 13 mars, pendant que les institutions constitutionnelles tombaient à Naples, l'amiral Baudin, arrivé le 7 devant Palerme, apprenait aux Siciliens que le roi leur accordait la constitution de 1812. L'île était sacrifiée, et l'amiral complétait la dépêche du roi par ce commentaire singulier, *qu'il fallait accepter vite, attendu que la situation, par les dépenses qu'elle causait au roi Ferdinand, lui était extrêmement préjudiciable.* Le tout fut imprimé, par les soins de l'amiral, en français, avec la traduction italienne en regard, et porté par le vapeur l'*Ariel* sur toutes les côtes de l'île. L'Angleterre se vengeait ainsi du patriotisme des Siciliens, qui avaient trop désiré s'appartenir. La France, sans accomplir aucune vengeance, se réjouissait que la Sicile, en perdant son indépendance, fût soustraite à l'influence de l'Angleterre.

A la nouvelle des dernières ouvertures du roi, les Siciliens frémirent; la colère les aveugla. Les chambres, ramenées par l'indignation à la concorde et au sentiment national, rendirent sur-le-champ un décret énergique dont le premier article était celui-ci : « Tous les Siciliens de dix-huit à trente ans sont soldats. » Un député monta à la tribune, et prononça ces mots, qui seuls suffiraient à montrer comment les Siciliens savaient comprendre l'héroïsme du sacrifice : « Les conditions offertes par Ferdinand ne sont pas acceptables; mais elles le seraient, que nous les rejetterions peut-être encore, parce qu'il est de l'intérêt

de l'Italie, en ce moment suprême pour elle, que Ferdinand ne puisse disposer de ses forces contre elle. » Quel ne dut pas être le désappointement de Baudin, qui s'était promis merveille de son expédition, quand il apprit que partout les Siciliens s'étaient levés en tumulte, avaient brûlé les exemplaires de la proclamation qui leur avait été remise, aux cris de : *Guerre et mort au Bourbon!* De toutes parts, des protestations arrivèrent à Palerme. Cette ville, du reste, n'avait pas attendu le signal des provinces pour manifester sa colère : le gouvernement avait eu beaucoup de peine à empêcher le peuple de brûler les armes de France et d'Angleterre en présence des deux escadres.

Je reviendrai plus tard sur les derniers événements de la Sicile.

CHAPITRE VI.

Arrivée de Mazzini à Rome; son discours au sein de l'assemblée; ses nouvelles démarches pour réunir à Rome la Toscane. Caractère du nouveau ministère piémontais. Le Piémont s'apprête à la guerre, malgré l'opposition des puissances européennes. L'armistice est dénoncé à l'Autriche. Effet que cette nouvelle produit à Naples et à Gaëte. La France s'oppose à l'impatience guerrière de Pie IX. Négociations de M. Mercier à Rome pour réussir à amener une conciliation; elles sont déjouées par le Pape. Incapacité des ministres piémontais et leurs fautes, qui compromettent le succès de la nouvelle campagne. Concours promis pour la guerre par la Toscane et par Rome. Affaires de Venise. Combats de Malghera, de Cavallino, de Mestre. La France et l'Angleterre. Politique qu'elles suivent à l'égard de Venise. Ambassade infructueuse de Tommaseo à Paris. Une puissante opposition s'organise contre Manin dans le sein de l'assemblée vénitienne. Le peuple se soulève et maintient Manin à la dictature.

Pendant que la Sicile défiait la colère du roi de Naples, les puissances européennes menaçaient Rome. L'assemblée romaine leur répondit en hâtant ses préparatifs de résistance, en votant un secours de 100,000 écus de bons du trésor pour l'héroïque Venise, et en faisant battre la monnaie de la république avec l'Italie debout, entourée de ces mots : *Dieu veut l'Italie réunie*, d'un côté; et de l'autre, la couronne civique avec les emblèmes de la valeur au milieu, et autour les mots : *République romaine*. L'assemblée répondit aussi aux accusations de scélératesse et d'assassinat dont on la gratifiait à Gaëte, en donnant aux gouverneurs des provinces les instructions les plus rigoureuses pour le maintien de l'ordre, et en votant 100,000 écus pour les dépenses secrètes de la police, afin *qu'aucun crime ne vînt troubler le concours général et merveilleux que tout un peuple apportait à l'œuvre de sa rédemption*.

Ce fut à ce moment que Mazzini arriva à Rome. Quel est le caractère de cet homme? Si l'on veut savoir quelle influence la solitude exerce sur les grands esprits, qu'on regarde Mazzini. Il sort d'un peuple dont la vie publique est complétement nulle

depuis longtemps. Tous ceux qui refusent de se souiller dans la lie sociale se retranchent dans la vie privée. Ils vivent au milieu de leurs livres, oubliant ce qui frappe leurs sens, pour se transporter dans l'antiquité ou dans l'avenir. Plongés dans un rêve permanent, ils arrêtent à leur gré, ils précipitent, dans leurs cabinets, les mouvements du globe, et ne s'aperçoivent pas que le globe marche toujours suivant ses lois; que nul ne s'inspire de leur génie; que l'éternel silence pèse autour d'eux. Prenez un de ces hommes, donnez-lui la trempe d'acier de l'âme de Mazzini, et mettez-le en face du monde réel : Vous verrez quels fantômes, quels monstres naissent dans l'isolement de l'âme. Les lois du monde, sa réalité, la dure nécessité de son progrès graduel, ne peuvent arrêter celui qui persiste à ne voir tout cela qu'à travers ses songes. Mazzini n'est qu'intelligence. Entre les deux extrémités de l'intelligence et de l'action, il supprime tout lien intermédiaire, parce qu'il ne comprend pas que les habitudes, les préjugés, les intérêts puissent avoir un rapport quelconque avec la tête et le bras. Il isole l'esprit, croit fermement à sa toute-puissance, et est persuadé qu'il suffit de penser pour accomplir sa destinée. Par là, au moment où il se flatte de dominer, de gouverner, de maîtriser les hommes, il s'éloigne d'eux. Le doute n'existe pas pour lui; il se croit des propriétés merveilleuses. La pierre précieuse qui rajeunira d'un trait la vieille Italie est sur son front; il la jette au sein de la société : c'est l'idée. L'idée va enfanter des prodiges et renouveler la face de l'univers. Voilà une œuvre de magie. Après cela, tout calcul sur la nature et sur l'opportunité des moyens d'action serait un outrage fait à la majesté de la grande magicienne. Que ces moyens soient tels que la morale publique est obligée de les réprimer; que leur pauvreté, leur inopportunité se montre d'une manière manifeste : aucune considération tirée de l'ordre positif des choses ne peut frapper un esprit absorbé, ébloui par le grand éclat d'un but idéal. Mazzini ne suit pas les événements : il les prévient. Grand-prêtre de l'avenir, il est possédé d'une attente fiévreuse. Il se soucie peu de manquer le présent pour se précipiter avec une avidité délirante au-devant de révolutions sociales encore impossibles. Il

pousse à des entreprises insensées, qui procurent de nouveaux triomphes au despotisme, de nouveaux maux à la patrie : proscriptions, prisons remplies de malheureux, fureur redoublée des bourreaux, monceaux de têtes tranchées... Inexorable comme le destin, Mazzini ne peut être touché du danger de ses amis ni de ses propres périls. Il n'a pas d'ambition personnelle ; il poursuit son œuvre avec un impassible fanatisme. Les catastrophes doublent son vertige. Au milieu des ruines, il appelle d'autres ruines, et plus il rencontre d'échecs, plus il a foi dans le progrès.

Si après ces considérations faites à un point de vue trop borné, on veut observer de plus haut la politique de Mazzini, on trouvera que toutes ses rêveries et ses fautes, tout ce qu'il y a eu d'exagéré dans ses aspirations et de hasardeux dans ses tentatives, tout a tourné en définitive à l'avantage du pays. A une époque où les tyrans italiens croyaient pouvoir dévorer en paix leur proie, il a troublé leur sécurité, il a poussé le cri qui les a fait tressaillir ; il les a fait vivre dans une crainte incessante, et la fièvre de la peur les poussant à tous les excès, le despotisme a fini par se rendre impossible. A une époque où les populations abattues allaient s'assoupir dans le servage, Mazzini les a tirées de la torpeur en faisant couler leur sang ; à chaque nouvelle blessure, il les entendait crier, mais n'en était point ému ; n'accordant même pas le temps à leurs plaies de se guérir, il les a fait continuellement saigner. C'est ainsi qu'il a conservé la vie du peuple italien par la continuité du martyre. Ses menaces mystérieusement suspendues sur tous les oppresseurs, ses poignards luisant sans cesse sur leurs têtes, ses complots incessants, tous ces bouleversements provoqués par lui et ces incendies attisés en Italie, ont abouti à faire que l'Europe s'est demandé s'il n'y avait pas là-dessous autre chose que la folie d'un homme, s'il n'existait pas une véritable cause de malaise dans la constitution de la société italienne, et si enfin il n'était pas à craindre qu'il y eût impossibilité à jouir de la paix avant d'avoir préalablement pourvu à cette situation. Par ses efforts isolés et impuissants, Mazzini a fait sentir enfin aux Italiens la nécessité de se grouper et d'agir avec ensemble ; par ses revers, il a décrié sa cause et déterminé ses compatriotes à viser

à un but possible; par ses excès, il a fatigué même ses partisans et inspiré à tous la modération. Si l'Italie a déployé, dans sa dernière révolution, tant de sagesse, elle y a été préparée par les folies de Mazzini. Je conclus que Mazzini a servi la cause italienne par ce qu'il a fait et par ce qu'il a poussé à faire malgré lui. Ce rêveur, ce prophète, cet enchanteur qui veut amener à lui l'avenir, a tout le génie de sa race: il ne pouvait naître qu'en Italie. Sans lui, l'affranchissement de sa patrie aurait été l'œuvre d'un lent progrès qui aurait pu durer trois siècles. Il a hâté ce progrès, et en lui communiquant de rudes impulsions, il en a précipité la marche.

On attribue à Mazzini beaucoup plus d'influence qu'il n'en a eu en 1848 dans la Péninsule. A un moment où il semblait devoir faire proclamer la république à Milan comme on l'avait déjà proclamée à Venise, et donner pour modèle, à Naples, à Rome et dans les duchés, la révolution de la Sicile, nous l'avons vu, ayant conscience de la faiblesse de son parti, prendre le masque de modéré et donner aux Siciliens le conseil de se rapprocher du roi de Naples, attendre le salut de l'Italie du patriotisme de Pie IX et de l'ambition de Charles-Albert. Plus tard, il arrive à Rome, où il trouve une république déjà organisée, une république qui n'a pas été son œuvre, mais bien plutôt celle de la cour de Gaëte, et qui dérive aussi des conditions propres de l'État romain; car si l'on veut chercher et proclamer la vérité, cet État n'était et n'avait jamais été un État: il avait été un ensemble de municipalités qui conservaient chacune ses propres traditions, ou féodales, ou républicaines; l'État n'en avait pas, parce que les cléricaux avaient en vain cherché à confondre la tradition de leur propre domination avec celle de l'Église du Christ, et ils n'avaient jamais pu composer un corps d'État civil, puisqu'ils niaient la nation. Ils avaient possédé un fief, un fief singulier, sans gloire militaire, sans gloire civile, sans codes; un fief qui n'avait été ni une monarchie, ni une république, ni même une théocratie pure; un fief enfin qui, placé au mileu de l'Italie, n'avait pas été italien, et, établi sur la terre, n'avait pas appartenu à la terre: c'était un fief suspendu dans une église. Ce qu'on appelait l'État

romain était la négation de toutes les choses du monde, de toute affection pour la patrie, de toute civilisation, de tous les droits de l'homme; c'était un État qui, créé par des rois étrangers, accru par des papes guerriers ou par leurs enfants bourreaux, s'était ensuite maintenu, sans vertu et sans bonheur, toujours debout, de quelque manière qu'on y agît et qu'on y vécût; et parce qu'on ne l'avait pas défendu, on ne l'avait jamais perdu; et si on ne l'avait jamais gouverné, c'est que les vassaux n'y tenaient pas ou qu'ils n'avaient pas pu s'affranchir.

Ce patrimoine de l'Église, sans histoire, sans armes, sans gouvernement civil, plein de capucins et de brigands, de rosaires et de poignards, de sanctuaires et d'échafauds, de dévotion et de luxure, de miracles et de crimes, avait été détruit par Pie IX lui-même le jour où il lui plut de parler de patrie, d'Italie, de nation, d'indépendance, de ligue italienne. Il s'aperçut bientôt que ses vassaux avaient pris ses paroles au sérieux; il se repentit d'une œuvre qu'il avait accomplie à son insu. Après avoir réalisé un formidable changement d'idées, d'affections, d'opinions, il voulut détruire tout ce qu'il avait déjà créé; irrité par la résistance qu'il rencontra, il ne comprit pas qu'à force de violences pour faire reculer le pays, il l'exciterait à se précipiter beaucoup plus en avant; enfin, la cupidité des prélats, la perfidie des diplomates étrangers vinrent à son aide et le poussèrent à retirer des archives la tradition de la caste qu'il avait lui-même détrônée. Mais trois millions de vassaux, neutres au sein de l'humanité depuis tant de siècles, avaient senti qu'ils étaient des hommes; êtres sans nom, et égarés dans le vaste enclos du monde catholique, ils prétendaient à l'honneur d'avoir une patrie, et cette patrie, c'était l'Italie. Livrés à eux-mêmes, ils n'avaient qu'une tradition : la république; ils la proclamaient. Ce n'était pas une conquête, mais une restauration. Un drapeau leur manquait; Mazzini l'apporta : Dieu et le Peuple !

Rome, qui avait accordé à Mazzini le droit de citoyen, l'admit dans l'assemblée. Le 6 mars, Mazzini entra pour la première fois dans la salle du parlement, au milieu des applaudissements. Invité par le président à s'asseoir à ses côtés, il prononça ces

paroles : « Si chacun de nous avait à soutenir le rôle qui lui convient, je devrais vous adresser, ô collègues, les applaudissements dont vous m'honorez, parce que le peu de bien que j'ai voulu faire, mais que je n'ai pas fait, m'a été inspiré par Rome. Rome a été toujours un talisman pour moi. Jeune homme, j'étudiais l'histoire de l'Italie, et je trouvais que, pendant que toutes les autres nations naissaient, remplissaient leur rôle dans le monde, et tombaient pour ne plus se relever, une seule ville avait obtenu de Dieu le privilége de mourir et de naître pour posséder une plus grande puissance et remplir dans le monde une mission plus magnifique. Je voyais déjà surgir la Rome des empereurs, et je la voyais s'étendre, par la conquête, depuis les confins de l'Afrique jusqu'à ceux de l'Asie; je voyais Rome effacée par les barbares; je la voyais se relever plus grandiose, pour remplir, non par la conquête, mais par la parole au nom des papes, une nouvelle mission. Je me demandais : Est-il possible qu'une ville qui, seule, a eu dans le monde deux grandes vies, en doive pas en avoir une troisième? Après Rome qui conquit par les armes, après Rome qui conquit par la parole, viendra Rome qui conquerra par la force de l'exemple; après Rome des empereurs et des papes, viendra Rome du peuple. Rome du peuple est née; réjouissons-nous-en. Nous aurons peut-être à traverser de grandes crises; nous aurons à soutenir une sainte bataille contre le seul ennemi qui nous menace, l'Autriche. Nous la soutiendrons et nous vaincrons. J'espère que les étrangers ne pourront plus répéter ce que plusieurs d'entre eux disent aujourd'hui, c'est-à-dire que le feu dont Rome est embrasée est un feu insensé, une lumière qui éclaire des tombeaux; le monde verra que c'est une étoile brillante, éternelle, pure comme celles qui resplendissent dans notre ciel. »

Mazzini n'avait pas perdu l'espérance de faire un seul État de Rome et de la Toscane. Il obtint que l'assemblée envoyât à Florence une députation de trois citoyens remarquables, Gabussi, Guiccioli et Camerata; on y ajouta Ciceruacchio, comme représentant les classes populaires. Mais on n'obtint rien : Guerrazzi sut se débarrasser de ces envoyés par un accueil brutal. Dès

lors, la réunion de la constituante italienne devint d'une complète impossibilité. Les ministres Rusconi et Saffi voulurent encore soulever cette question au sein de l'assemblée. Audinot répondit, avec raison cette fois, que lorsqu'on préparait dans le Piémont les armes, il fallait s'occuper de la guerre et non de la constituante. Rome s'occupa de la guerre.

En effet, après la chute de Gioberti, le pouvoir étant resté en Piémont entre les mains de ministres qui avaient le nom de démocrates, tout laissait croire que la politique du gouvernement changerait, et qu'au lieu de combattre contre Rome et la Toscane, on reprendrait la guerre contre l'Autriche. Mais il faut dire que Gioberti, pour n'être pas entravé dans ses projets, s'était entouré de jeunes collègues, connus comme hommes de lettres ou bons légistes, mais absolument nuls comme hommes d'État. Ceux-ci, restés au pouvoir grâce à une évidente infidélité faite à leur chef, ne surent pas profiter de leur triomphe. Ils étaient au-dessous de leur situation. Portant de larges cravates blanches et prononçant de grands mots dans une attitude imposante, ils se crurent métamorphosés en grands hommes et appelés à sauver l'Italie. Leur inexpérience et leur esprit puéril de concorde se manifesta d'abord par le choix qu'ils firent, pour le poste de ministre des affaires étrangères, du marquis Colli, fameux rétrograde et partisan de l'Autriche. Ensuite, ils continuèrent sans Gioberti la même politique; ils n'auraient pu adopter celle de la multitude, car il n'y avait que le vide dans leurs petites têtes.

Pour apprécier les premiers actes du ministre Colli, il faut remarquer que pendant le peu de jours où le ministère des affaires étrangères avait été occupé par le général Chiodo, ce général avait protesté devant tous les cabinets de l'Europe contre la note du Pape du 18 février, dans laquelle était renouvelée la demande d'une intervention armée à Rome *aussi prompte que possible.* On lisait dans la protestation du général ces mots : « Dès le moment où il plut au Pape de s'éloigner de Rome, le roi conçut le désir de rétablir entre Sa Sainteté et le peuple romain la concorde et l'harmonie qui se conciliaient avec le double intérêt de la re-

ligion et de la tranquillité de l'Italie. Ce désir s'accrut lorsque le Pape, qui avait alors confiance dans le dévouement du roi, lui adressa une lettre à laquelle le roi répondit en lui offrant les bons offices de son gouvernement. Sa Majesté eut des raisons d'espérer qu'on obtiendrait un heureux résultat sans apporter à la question italienne une atteinte que la religion même du Pontife devait faire éviter. Puisque aujourd'hui Pie IX, mettant de côté tout moyen pacifique, a résolu de redemander d'une manière positive l'aide des armes étrangères, afin d'obtenir par la force ce que la prudence devait lui conseiller d'atteindre par les voies de la modération, le gouvernement du roi croit remplir un devoir en protestant contre cet acte de Sa Sainteté et contre l'adhésion qu'on pourrait accorder à une demande dont le but est d'appeler une armée étrangère en Italie, d'où l'on exclut celle du roi de Sardaigne, prince italien qui a vainement interposé sa médiation pacifique..., etc. » Or, Colli, en remplaçant le général Chiodo, n'eut rien de plus pressé que d'écrire au ministre sarde à Gaëte, *pour qu'il eût à donner à ses rapports avec le Saint-Père le caractère d'humilité et de vénération convenables à un gouvernement et à un peuple éminemment catholiques, et pour qu'il eût à se conduire de même envers le grand-duc.* L'effet de la protestation de Chiodo fut détruit par Colli. On revint au programme de Gioberti, aux assassins de Rome, au signe fixe, à l'arc révolutionnaire.

Cependant, il n'était pas possible que le nouveau ministère fût venu au monde et pût vivre sans rien faire en faveur de la guerre contre l'Autriche. L'armée autrichienne menaçait par ses mouvements la frontière de la Toscane. Les ministres envoyèrent au général Alphonse Lamarmora, qui commandait la division de Sarzana, l'ordre d'entrer sur le territoire toscan si les Autrichiens y pénétraient, et d'occuper les points stratégiques qui pouvaient faciliter aux Piémontais le passage pour aller assaillir dans le Modenais les corps autrichiens et les contraindre ainsi à évacuer le sol toscan.

La résistance de Venise, l'agitation qui régnait dans la Lombardie et dans les duchés, la nécessité d'éloigner les dangers

qui menaçaient la Toscane et Rome, l'impatience du Piémont de venger ses revers, ne permettaient pas de différer plus longtemps la reprise des hostilités. Colli, en s'apercevant qu'on voulait dépasser le *signe fixe,* donna sa démission.

Cette reprise des hostilités dérangeait tous les projets de Gaëte. Elle était désapprouvée par Louis Bonaparte, président de la république française, qui envoyait à Charles-Albert d'abord le général Pelet, puis M. Mercier, pour l'exhorter à attendre encore un peu. Les autres cabinets européens n'usaient pas d'exhortations, mais s'opposaient à la marche de l'armée piémontaise, qui, si elle eût réussi à faire triompher la liberté italienne, aurait entravé l'œuvre de restauration despotique qu'on accomplissait avec de grands efforts en Europe. Cependant, les ministres piémontais ne se trompaient pas en croyant que si la fortune favorisait leurs armes ils auraient peu à craindre l'épouvantail des protocoles. Quant au roi, impatient de se venger, il ne se montrait pas disposé à réfréner l'enthousiasme de ses ministres et de la chambre des députés, surtout depuis qu'il s'était assuré que l'Autriche ne voulait aucun arrangement, que les négociations de Bruxelles avaient été vaines, que son trésor allait promptement s'épuiser pour tenir son armée inutilement sur pied, et que les nouveautés de Rome et de la Toscane devenaient chaque jour plus funestes à la cause de l'indépendance de l'Italie. Le général Pepe l'informait, de Venise, que de fréquentes désertions affaiblissaient l'armée de Radezky, et l'engageait à reprendre les armes sans tarder un instant.

Charles-Albert aurait pu venir en aide de quelque manière à l'inexpérience militaire de ses ministres, et leur suggérer les mesures nécessaires dont ils ne s'avisaient pas. Mais ce roi était trop peiné des accusations qu'on avait fait peser sur lui au sujet de la précédente campagne; il n'était plus le commandant de l'armée, et ne donnait pas de conseils pour éviter toute responsabilité; simple soldat, il n'était animé que de l'espérance de relever l'honneur du Piémont, celui de la monarchie et le sien. A ses incertitudes habituelles étaient venus se joindre aussi les combats de son âme avec elle-même, les ténèbres

d'un grand deuil qui succédaient sans cesse en lui à des lueurs fugitives d'espérance, les défaillances d'un courage qui se perd, qui se retrouve, et qui, au moment de s'effacer, se ranime encore un instant à la seule idée de la vengeance. Par conséquent, ayant fait dénoncer l'armistice le 12 mars à midi, Ferrari, nouveau ministre des affaires étrangères, adressa, au nom du gouvernement sarde, à toutes les nations de l'Europe, une note dans laquelle, après avoir fait une brève exposition des derniers événements de l'Italie, et prouvé la constante perfidie de l'Autriche et le droit de l'Italie, il déclarait que le Piémont reprendrait les armes, ayant à sa tête son roi magnanime et ses valeureux fils, pour venger les douleurs de la patrie, affranchir la terre encore occupée par l'étranger, secourir l'héroïque Venise et assurer l'indépendance italienne.

Cette nouvelle, en arrivant à Gaëte et à Naples, y causa, ici une peur simulée, là une joie étrange; on fit des augures menteurs, on poussa des soupirs équivoques. Pie IX leva les yeux au ciel; il était las des retards diplomatiques, il se plaignit vivement qu'on eût traîné ses affaires en longueur jusqu'à ce que la guerre italienne vînt mettre un nouvel empêchement à sa guerre à lui, à la guerre qui devait exterminer les monstrueux ennemis de son pouvoir temporel. Il était d'autant plus fatigué de ces retards, que la France n'avait pas approuvé la note belliqueuse du 18 février. Le duc d'Harcourt avait toujours soutenu qu'il ne fallait ni délibérer ni agir sans être d'accord avec le Piémont, et avait proposé l'intervention italienne au lieu de l'intervention étrangère. Il était devenu ainsi odieux au Pape et à sa cour, à tel point qu'on l'aurait excommunié si l'excommunication avait pu le livrer à l'enfer. Enfin, le gouvernement français avait fait entendre que les représentants des quatre puissances appelées par le Pape à son aide, pourraient ouvrir à Gaëte des conférences diplomatiques, et qu'on devait suspendre toute opération jusqu'à ce qu'une résolution eût été prise dans ce congrès. Ensuite, lorsque le Piémont eut dénoncé l'armistice à l'Autriche, M. Mercier, qui n'avait pas réussi à calmer l'ardeur belliqueuse e Charles-Albert, eut l'ordre de se rendre à Gaëte et d'y soutenir

le projet d'un arrangement amiable. Le duc d'Harcourt et lui proposèrent d'arriver à une conciliation, en s'aidant du secours qu'on obtiendrait du parti des constitutionnels à Rome. Pie IX dut se résigner à voir de nouveaux retards apportés à sa vengeance; les blessures saignantes de son cœur apostolique en étaient déchirées.

M. Mercier fut envoyé à Rome pour se mettre d'accord avec les hommes les plus distingués du parti constitutionnel; cela fait, il devait se présenter aux gouvernants de Rome, et leur dire que l'Europe voulait une prompte restauration du Pontife sur le trône, et qu'elle l'obtiendrait par la force des armes s'ils ne prenaient pas la sage résolution de sauver la liberté en demandant une médiation tendant à la garantir. M. Mercier eut une conférence avec Mamiani. Mamiani, en entendant parler de l'intervention étrangère en Italie, condamna « l'exception violente qu'on faisait de trois millions d'hommes au droit commun de disposer d'eux-mêmes et de vivre sous la forme de gouvernement qui leur convenait le mieux. » Il déclara que « l'intervention des puissances étrangères était une nouvelle et déplorable humiliation infligée à la Péninsule, de même qu'une nouvelle tache pour la religion et un grand danger pour la domination temporelle des papes. » Enfin, il demanda si la France garantirait la conservation des institutions constitutionnelles.

M. Mercier et le duc d'Harcourt n'avaient pu et ne purent obtenir du Pape aucune promesse à cet égard; néanmoins, ils n'hésitèrent pas à affirmer que les institutions constitutionnelles seraient maintenues. Alors, Mamiani reprit courage, et demanda que, pour appuyer les démarches de conciliation qu'il ferait dans la ville, la France eût à garantir dans une note la liberté consacrée par le statut, et à inviter les constitutionnels et la garde nationale à s'interposer entre les deux partis extrêmes pour les amener à un accord. M. Mercier promit qu'on le ferait, et partit pour Gaëte. Mais il était plus facile d'ébranler les montagnes que de détourner le Pape de sa volonté de fouler aux pieds la liberté constitutionnelle. Il ne s'y refusait pas ouvertement; mais, suivant la coutume des prêtres, aux vives instances des ministres

français, il répondait en élevant silencieusement un regard vers le ciel. Une bataille gagnée par Charles-Albert l'aurait mieux inspiré; mais les destinées de l'Italie ne le permirent pas. Je parlerai plus tard des nouvelles négociations qui eurent lieu à Gaëte après le retour de M. Mercier.

A Turin, Charles-Albert réunissait continuellement des conseils de guerre. La reprise des hostilités n'avait été dénoncée qu'après que le général Krzanowsky eut donné au roi, dans les premiers jours de mars, l'assurance *que l'esprit de l'armée était excellent et que tout se montrait favorable à la prochaine campagne* (1). Mais est-ce que cela suffisait pour absoudre le ministère? Ignorait-il ou devait-il ignorer qu'on recommençait la guerre avec les mêmes éléments militaires de la campagne précédente, et avec les mêmes officiers supérieurs qui depuis l'armistice n'avaient pas cessé de protester contre la liberté du pays et de déclarer qu'ils ne combattraient pas? Ce ministère, qui disait avoir donné tous ses soins à la guerre, n'avait pris aucune des mesures qui auraient pu en assurer le succès. Il aurait fallu arracher l'armée aux influences aristocratiques, stimuler les sous-officiers et les soldats par de sérieuses espérances d'avancement, épurer les états-majors, instruire les soldats, incorporer les volontaires dans les anciens et solides régiments au lieu d'en faire des légions à part, chercher enfin des alliés en Italie, au prix même des plus grands sacrifices. Rien de tout cela ne fut fait. On avait irrité l'armée en retirant de Gênes en tumulte les régiments qui y tenaient garnison, et en laissant dire au ministre Buffa que leur force n'était puissante que contre les faibles. On engageait une guerre en ayant les caisses du trésor vides, et sans songer, dans ce moment suprême pour la patrie, à profiter des ressources qu'offrait le pays, et dont les ministres surent bien se servir quelques jours plus tard, quand il leur

(1) Après le désastre de Novare, Krzanowsky accusa le ministère d'avoir engagé la guerre sans son consentement, et nia aussi d'avoir reçu en temps opportun la nouvelle de la dénonciation de l'armistice. Mais les ministres repoussèrent victorieusement ces accusations, et prouvèrent jusqu'à l'évidence, devant les chambres, que l'avis télégraphique avait été communiqué personnellement à Krzanowsky, à Alexandrie, le 8 mars.

fallut acheter la paix à l'Autriche au moyen de deux cents millions. On se borna à envoyer le député Valerio à Florence et à Rome après que l'armistice eut été dénoncé; de sorte que la bataille de Novare eut lieu avant qu'aucun soldat ait pu arriver des États qui consentaient à accorder leur concours.

La Toscane et la Romagne avaient apporté dans leurs gouvernements des changements que le Piémont n'avait pas reconnus. Pendant plusieurs mois on n'avait reçu dans ces États d'autres nouvelles du Piémont que les menaces d'une invasion réactionnaire. Les triumvirs toscans n'avaient été prévenus de la reprise des hostilités que par le bruit qui courait de la généreuse imprudence de Charles-Albert à dénoncer l'armistice. Néanmoins, cela avait suffi pour déterminer Montanelli à surseoir à l'exécution de ses plans et à ne plus songer qu'à défendre la nationalité menacée. Ordonner aussitôt un emprunt forcé, former des bandes de montagnards, hâter la formation d'une légion de 4,000 Français, mobiliser une partie de la garde civique, proposer une union militaire à la république romaine en attendant qu'on pût revenir sur le projet d'une union politique : telles furent les mesures prises d'urgence par les triumvirs. De sorte que Valerio, en arrivant à Florence, y trouva qu'on était parfaitement disposé pour concourir à la guerre nationale. Dans un mois, la Toscane aurait rassemblé 20,000 citoyens armés.

Valerio se rendit ensuite à Bologne, puis à Rome. Il assura que le gouvernement sarde n'avait d'autre but que de défendre la cause nationale, et fit sentir l'opportunité qu'il y avait à discuter les formes politiques au moment où l'on avait à faire un effort suprême pour conquérir le premier des droits, l'indépendance. Mais à Rome on n'était pas encore prêt pour la guerre, et les républicains n'étaient pas en général disposés à s'unir au Piémont. Cernuschi se levait dans l'assemblée en s'écriant : « On engage la guerre italienne sans que Rome en soit prévenue? » Le député Ercolani répondait impétueusement : « Nous irons à la guerre, et nous en serons prévenus sur le champ de bataille. » D'autres députés élevaient des soupçons sur la guerre du roi de Piémont et lançaient des moqueries contre lui. Audinot, Saffi

et d'autres suppliaient l'assemblée de consentir unanimement à la guerre. Alors parut Mazzini. « Il ne faut plus, dit-il, s'arrêter aux formes politiques : il n'y a plus que deux sortes d'Italiens, ceux qui veulent la guerre de l'indépendance et ceux qui ne la veulent pas. Rome républicaine combattra à côté du Piémont monarchique. » Généreuse pensée, à laquelle chacun s'empressa d'acquiescer. Les dames présentes à la séance jetèrent leurs bijoux aux pieds du président. Une commission de guerre fut nommée; elle fut composée de Giusti, Cerroti, Carducci, Maubege et du valeureux officier napolitain Pisacane. Audinot rédigea la proclamation suivante au peuple : « Le canon italien tonne de nouveau dans les plaines de la Lombardie et nous annonce la bataille et la délivrance de la patrie. Aux armes! aux armes! Pas de paroles; c'est le moment d'agir. Les phalanges républicaines combattront avec celles du Piémont et des autres contrées italiennes; dans une noble émulation elles chercheront à se surpasser seulement par la valeur et par la vertu du sacrifice. Qu'il soit maudit celui qui dans ce moment suprême mettra la division parmi des frères! Depuis les Alpes jusqu'à la mer, il n'y aura pas d'indépendance, il n'y aura pas de liberté tant que l'Autrichien foulera aux pieds cette terre sacrée. La patrie vous demande de l'argent et des soldats: levez-vous! répondez à l'appel. Aux armes! et que l'Italie soit! » Dans un mois, Rome aurait fourni 30,000 bons soldats.

Il n'y avait donc pas de discordes intestines, et les Italiens n'étaient pas divisés, et les questions politiques ne les liaient pas toutes les fois qu'il s'agissait de défendre, les armes à la main, l'indépendance de la patrie. Si les résultats ne répondirent pas à l'entraînement des populations, qu'on attende, avant de les accuser d'avoir manqué de vertu, de savoir quelles en ont été les causes. Ce fut un spectacle surprenant et peut-être unique, que celui d'une nation brisée, divisée en cent partis, déchirée par des querelles infinies, qui au mot d'indépendance, s'unit, se confond, se redresse, oublie les foudres de Gaëte et les menaces de quatre armées étrangères. On vit à Rome se serrer des mains ennemies la veille, l'espérance commune effacer tous les som-

bres soupçons, les haines personnelles se changer en haines contre les oppresseurs étrangers, les constitutionnels et les républicains s'embrasser et se préparer à accourir ensemble dans les plaines de la Lombardie. L'amour de la patrie épura tous les cœurs, tout sentiment vil disparut, chaque citoyen se sentit renaître à une vie meilleure : tous, citoyens d'une même patrie, jurèrent de s'aimer. On acclama Charles-Albert, on acclama le Piémont, on acclama les princes de la famille de Savoie. Si Pie IX eût paru au milieu de ce peuple, s'il eût voulu bénir l'Italie, tous se seraient jetés à ses pieds; mais Pie IX ne demandait pas le sang des catholiques autrichiens : il était pape. Pie IX ne voulait que le sang des catholiques italiens : il était prince.

Ce rayon de bonheur ne brilla pour l'Italie qu'un instant. J'approche d'un abîme où je vais pénétrer, d'un abîme rempli de trahisons, de catastrophes, de larmes et de sang. Mais avant de descendre dans ces régions mortelles, qu'on me laisse encore une fois admirer un moment ces espérances audacieuses, cette colère sacrée, cette anxiété généreuse, et m'écrier : *Vive l'Italie !*

En attendant, comme je l'ai déjà dit, rien n'était prêt dans le Piémont pour la guerre : il n'y avait ni camp retranché à Novare, ni fortifications à Turin ou aux passages du Tessin et du Pô. Les ministres ne méritaient pas, comme le dernier des reproches, celui de n'avoir pas rendu la guerre nationale en appelant à la défense de la patrie le peuple et la garde civique : ils ignoraient que les guerres de liberté et d'indépendance exigent l'action réunie de la valeur des soldats et de l'enthousiasme des citoyens. On avait, il est vrai, formé un plan d'insurrection dans la Lombardie. Le centre devait en être Brescia, et le 21 mars le jour fixé pour le soulèvement, sur les derrières de l'ennemi. Les insurgés devaient attaquer les convois, détruire les vivres qu'ils ne pourraient cacher, anéantir les routes et les ponts après le passage des Autrichiens; les inquiéter la nuit par le son du tocsin et des coups de fusils incessants, mais successifs; attaquer les patrouilles, les sentinelles, les courriers, les estafettes, jamais le gros des troupes; ne faire quartier qu'aux

Hongrois. On promit des armes, des munitions. Mais dans le Piémont on eut peur de faire concourir le citoyen à la guerre. Quelques députés et les ministres proposèrent à la chambre la suspension de la liberté de la presse, de la liberté individuelle, de l'inviolabilité du domicile, et la fermeture des cercles. Cette dictature ministérielle était nécessaire; on avait trop abusé de la presse dans la précédente campagne; et quant aux cercles, tout le monde savait que si les libéraux avaient leurs réunions, les réactionnaires avaient aussi les leurs, et ne se cachaient pas; leur correspondance journalière avec Radetzky n'était pas un mystère. La loi passa dans la chambre des députés; mais le sénat, composé d'aristocrates, conspirateurs pour le plus grand nombre, ne voulut pas sanctionner une mesure dirigée contre lui. Néanmoins, les ministres ne craignirent pas d'ordonner des arrestations et des perquisitions domiciliaires. Mais étaient-ils capables de se servir sagement de ces pouvoirs extraordinaires? Leurs rigueurs tombèrent sur quelques hommes qu'on accusait d'être républicains, ou sur des citoyens qui prenaient un fusil pour courir à la frontière. Le ministère démocratique craignait la république plus que l'Autriche, et, se défiant du peuple, il laissait les réactionnaires trahir le pays. Soit que les ministres aient été leurs complices, soit qu'ils fussent des imbéciles, il est certain que les espérances de l'Italie furent anéanties par leur faute.

Mais l'erreur la plus grave du ministère fut de n'avoir pas compté sur Venise dans le plan de campagne qu'on allait exécuter. Cela m'oblige à reprendre l'histoire de Venise au point où je l'ai abandonnée, histoire glorieuse sur laquelle j'ai dû passer jusqu'ici sans l'avoir oubliée. Elle forme seule un tout, et on ne la rencontre pas au milieu des autres événements des États italiens. Je dois donc me détacher de toute l'Italie pour me reporter sur les lagunes; et quand j'aurai exposé quelle était la position de Venise lorsque Charles-Albert passait le Tessin, on pourra comprendre la faute qu'on commit en engageant la guerre sans demander le concours des Vénitiens.

Pendant que l'armistice faisait cesser, en août 1848, la lutte

entre les Piémontais et les Autrichiens, Venise décidait qu'elle défendrait seule l'honneur du drapeau italien. Manin avait été investi par l'assemblée d'une sorte de dictature. Il s'adjoignit deux hommes compétents dans les questions spéciales, le contre-amiral Graziani et le colonel Cavedalis, et constitua ainsi un triumvirat. Manin ne dut pas faire peu d'efforts pour vaincre la répugnance de Graziani, vieux militaire, à faire partie d'un gouvernement où la multitude se mêlait des affaires publiques. Une fois au pouvoir, Graziani rendit les plus grands services.

Au lieu de proclamer de nouveau la république, on mit de côté toute question politique, et la ville eut un gouvernement provisoire. Précédemment, Manin s'était flatté de gagner les sympathies de la république française et d'attacher les Vénitiens à la révolution par leurs vieilles traditions; maintenant, tout était changé : on n'avait plus rien à espérer de la France, et les Vénitiens n'avaient plus besoin de leurs anciens souvenirs pour défendre la patrie.

La garnison était commandée par le général Pepe, auquel on avait donné pour aide une commission de défense; cette commission se composait du général Bua, des colonels Milani, Mezzocapo et Ulloa, et du capitaine Mainardi. Dès le mois d'août, le plus grand nombre des soldats napolitains qui avaient suivi le général Pepe avaient demandé qu'on les renvoyât à Naples; ce ne fut ni par dégoût de la guerre, ni par désir de se montrer fidèles à leur roi. Venise s'était alors donnée à Charles-Albert, et ils disaient *qu'ils n'avaient pas traversé l'Italie pour faire les affaires du roi de Piémont*. Pendant les quatre jours que dura l'administration piémontaise, il fallut en embarquer 700. Manin ayant été rappelé au pouvoir, tous les soldats napolitains qui n'étaient pas partis demandèrent à rester. Les volontaires napolitains furent placés sous les ordres de vaillants officiers. Pepe était mécontent : convaincu qu'une dictature entre les mains d'un seul homme est nécessaire pour défendre militairement et sauver un pays, il se plaignait tout bas qu'il y eût à Venise un président, des triumvirs, une assemblée, un général en chef, plus tard un comité de défense, et que la multiplicité des ordres

nuisît à leur exécution; mais son patriotisme et son noble caractère l'empêchèrent toujours de semer la discorde. Il accepta toutes les entraves, toutes les restrictions apportées à son pouvoir, et, ne pouvant faire ce qu'il voulait, il fit ce qu'il put.

Ce qui nuisait le plus à Venise était le défaut d'argent. Les secours qu'on recevait de Rome, du Piémont et d'autres contrées de l'Italie étaient peu de chose. Manin fut obligé de donner cours aux billets émis et garantis par la Banque, ce qui lui procura trois millions de livres. En outre, il ordonna de remettre à la Monnaie, *dans les quarante-huit heures,* tous les objets d'or et d'argent, en échange d'un reçu portant intérêt à 5 pour 100. Les personnes qui ne se conformeraient pas à ce décret encourraient autant de jours d'emprisonnement que les objets célés vaudraient de fois cent livres. Manin savait qu'il n'y a pas de droits individuels ni de garantie légale devant les obligations suprêmes qu'impose la défense de la patrie; il savait d'ailleurs inspirer par ses vertus cette confiance nécessaire à l'exercice d'un despotisme patriotique qui peut seul, dans les moments de crise, sauver la liberté. Le président de l'assemblée, Rubi, proposa un traitement pour les triumvirs; Manin prit alors la parole : « Tant que Venise sera pauvre, dit-il, je n'accepterai rien. Si j'ai besoin d'argent, je m'adresserai à mes amis. » En même temps, il montra que les dangers n'étaient plus aussi grands qu'au mois d'août, et il proposa la suppression de la dictature. Mais l'assemblée, heureuse de se reposer sur lui, voulut lui confirmer ses pleins pouvoirs.

En Europe, personne ne croyait que Venise pût résister longtemps; on pensait que le parti autrichien reprendrait bientôt courage dans la ville et tendrait la main aux ennemis du dehors. Les événements prouvèrent à quel point on se trompait. Dans Venise même, quelques-uns doutaient de pouvoir résister à un long siége. Le consul anglais, M. Dawkins, disait : « Manin exige trop des Vénitiens; ils ne le suivront pas jusqu'au bout. Je crois, du reste, que, s'il n'espérait pas l'intervention française, il proposerait une capitulation. » Cependant, Manin n'espérait absolument rien après les réponses qu'il avait reçues de la France et

de l'Angleterre, auxquelles il avait demandé, non une intervention, mais une simple médiation. M. Bastide lui avait écrit: « Monsieur, j'ignore quel avenir Dieu réserve à mon pays; mais tant que je dirigerai ses affaires au dehors, la France n'abandonnera pas la cause de Venise, car vous êtes de braves gens qu'une nation généreuse ne peut laisser périr. Je considère qu'une attaque contre Venise serait, de la part des Autrichiens, une violation de notre médiation acceptée; qu'il en serait de même d'un blocus conduit de manière à amener la reddition forcée de Venise. J'ai, en conséquence, pris toutes les mesures en mon pouvoir pour empêcher l'attaque et le blocus effectif. Les bâtiments de notre station de l'Adriatique ont été forcés de se retirer pour faire des vivres; d'autres les ont remplacés immédiatement. Il y a, je le sais, une politique qui voudrait faire de Venise la rançon de la Lombardie. Cette politique n'est pas la mienne; jamais je n'accepterai un traité de Campoformio. Si donc j'étais sûr de rester au pouvoir, je vous dirais d'avoir toute confiance; mais la France touche à une crise qui peut amener d'autres hommes et d'autres principes. Je ne réponds que de mon gouvernement. Voilà ce que j'avais à vous dire pour répondre à la franchise avec laquelle vous m'adressez votre question. » En attendant, le blocus existait, les attaques commençaient, et le gouvernement français, qui ne voulait pas de traité de Campoformio, allait proposer dans les conférences de Bruxelles la cession de la Vénétie à l'Autriche, en échange de la Lombardie cédée à Charles-Albert. Il fallait au moins ne pas railler *de braves gens* qu'on ne voulait ou qu'on ne pouvait aider. La réponse de lord Palmerston était plus rude, mais plus sincère. « Capitulez, faisait-il dire à Manin par le consul Dawkins, capitulez, car vous ne recevrez de secours de personne; le Piémont ne se relèvera pas. Une plus longue résistance ne ferait qu'irriter l'ennemi et rendre plus dures les conditions de la capitulation. »

Venise se trouvait abandonnée à elle-même; des événements imprévus vinrent ranimer ses espérances. On y apprit qu'une seconde révolution avait éclaté à Vienne, bien plus terrible que la première; que l'empereur était en fuite; que la Hongrie venait

de se soulever. Il fut permis d'espérer qu'aux prises avec ses nouveaux ennemis, l'Autriche se verrait réduite à abandonner Venise, du moins pour le moment, et laisserait à ses défenseurs le temps de se procurer des vivres, des munitions, de nouveaux auxiliaires. Mais l'Autriche implora contre les Hongrois le secours de la Russie. Elle ne fut pas obligée de dégarnir les lagunes des troupes qui les assiégeaient. Venise dut donc continuer à soutenir le siége dans les conditions les plus désavantageuses, car de jour en jour le succès de la révolution à Vienne et en Hongrie devenait moins probable.

Le 15 août, les Autrichiens avaient dirigé le feu de leur artillerie contre le fort de Malghera; ils s'étaient retirés après trois heures de combat. Le 17 septembre, après le départ de la flotte sarde, on avait déclaré à Trieste le blocus de Venise; mais ce blocus n'avait pas été si rigoureux que des vivres n'eussent pu arriver à la ville. Les garnisons des postes avancés, Malghera, Tre-Porti et Brondolo, avaient souvent escarmouché avec les Autrichiens; mais ni les uns ni les autres ne s'étaient trouvés assez forts pour en venir à de sérieux engagements. En attendant, le blocus s'était chaque jour plus resserré, et Venise se trouvait désormais contrainte de s'ouvrir un passage sur la terre ferme pour se procurer des vivres. Ses jeunes défenseurs étaient impatients de se mesurer avec les Autrichiens. Le 22 octobre, 400 chasseurs du Sile sortirent, vers l'aube, du fort Tre-Porti, en se dirigeant sur Cavallino, où l'ennemi avait une garnison. Cavallino est une position très-forte : on y va en suivant une digue sur laquelle peuvent marcher tout au plus deux hommes de front, et qui a à gauche des marais et de fortes haies, à droite le canal de Pordelio; la digue était défendue par deux canons, le canal par deux bateaux armés d'épingares. Pendant que les Vénitiens sortaient de Tre-Porti, cinq barques armées de canons naviguaient dans le canal sur le flanc des deux bateaux ennemis. Les Autrichiens furent surpris et prirent la fuite, abandonnant canons, bateaux et équipages. Mais les Vénitiens ne pouvaient se fixer à Cavallino, placé à sept milles au-delà de Tre-Porti; ayant atteint leur but, qui était d'avoir des vivres, ils se retirèrent vers le soir.

Le 26, le général Pepe commanda l'attaque de Mestre, ville où aboutissent les routes de Padoue et de Trévise et le chemin de fer qui va de Vicence à Venise. Le chemin de fer a sur sa gauche un canal qui côtoie Malghera et se jette dans les lagunes. On va de Venise et de Malghera à Mestre par le chemin de fer, par le canal et par ses digues; tout le terrain à l'entour est un marais. Les Autrichiens avaient à Mestre 1,500 hommes, et 1,000 autres à une distance peu éloignée; une tranchée défendue par deux canons sur le chemin de fer, et une autre semblable sur la digue, garantissaient le poste. Pepe et le colonel Ulloa se proposèrent d'élargir le blocus en enfonçant le centre de la ligne ennemie, et guidèrent à l'assaut, divisés en trois colonnes, 2,000 soldats qui n'étaient pas encore allés au feu, mais qui étaient pleins d'enthousiasme. La gauche, sortie de Malghera, se composait de 450 chasseurs du Sile, protégés par cinq barques armées de grosse artillerie. Le centre était formé du bataillon lombard, d'une compagnie de volontaires romains et d'un bataillon de Bolonais avec deux canons; environ 900 hommes. La droite, composée du bataillon de chasseurs des Alpes, de trois compagnies de la légion dite *l'Italie libre,* de deux canons et d'une poignée de cavalerie, réunissait 700 hommes. L'ordre de l'assaut était le suivant : la gauche devait attaquer le centre de l'ennemi et le séparer des garnisons de Fusina et de la Rana; la droite, marchant sur la digue du canal, attaquerait la gauche de l'ennemi; la colonne du centre, s'avançant dans des bateaux le long de la lagune, protégée par des barques canonnières, enfoncerait la droite de l'ennemi, et, descendant à terre, une partie attaquerait la garnison de la Rana, de concert avec une compagnie lombarde détachée du centre; l'autre partie s'arrêterait à Malcontenta et résisterait à l'ennemi qui voudrait se retirer de la Rana par la route de Padoue.

Ces dispositions ne pouvaient être mieux combinées. Je ne raconterai pas toutes les péripéties du combat, qui fut long et acharné : la valeur des jeunes soldats italiens fut brillante et la victoire complète. Les Autrichiens furent chassés des tranchées de Mestre, mis en déroute, et la moitié faits prisonniers. On

s'empara de la Rana, de Malcontenta, de six canons, de toutes les munitions, des chevaux, des bagages, de la caisse militaire, de 700 prisonniers, parmi lesquels cinq officiers; les Autrichiens eurent 300 morts. Et ce ne fut pas une surprise, car on trouva parmi les papiers abandonnés par le général autrichien dans sa sa fuite, le rapport d'un espion qui, le soir précédent, l'informait que l'attaque était imminente. On peut encore moins dire que les Autrichiens se défendirent mollement, car ils déployèrent au contraire une grande valeur; leurs artilleurs moururent tous à côté de leurs pièces. Les Italiens ne perdirent que 200 hommes, parmi lesquels on eut à regretter Alexandre Poerio, napolitain, frère de Charles Poerio. Il avait été un des premiers à entrer à Mestre; blessé à la jambe, il continua à poursuivre l'ennemi, l'épée à la main, jusqu'à ce que la mitraille lui eut brisé la même jambe : il mourut en invoquant sa mère et l'Italie.

Mestre ne pouvait être conservée par les Italiens. Ils s'y arrêtèrent jusqu'à ce qu'ils eussent fait une abondante provision de vivres, et se retirèrent, emmenant avec eux l'artillerie, les dépouilles et les prisonniers autrichiens. L'ennemi ne tarda pas à revenir à Mestre, où il assouvit sa colère et sa vengeance sur la population.

Pepe voulait entreprendre de plus importantes sorties; mais le gouvernement fut obligé de l'en empêcher, car le consul français, laissant espérer un prompt secours de la France, protestait contre ces expéditions. Cependant, ce secours n'arrivait point. Le gouvernement, pour s'assurer de la vérité, envoya Tommaseo à Paris. Pendant ce temps, Pepe s'occupa de fortifier la lagune, d'y élever de nouvelles défenses, d'exercer et de discipliner ses troupes, composées de 18,000 hommes qui n'étaient pas tous sous les armes, car les fièvres en retenaient un grand nombre au lit. Manin, de son côté, ne cessa de demander des secours d'argent aux peuples italiens, pendant que les Vénitiens donnaient à la patrie tout ce qu'ils possédaient de plus précieux, offrant ainsi l'exemple d'un grand sacrifice qui n'est pas rare de nos temps.

La France n'était pas seule à se plaindre; lord Palmerston

aussi blâmait vivement les sorties des Vénitiens. « Ces sorties, disait lord Palmerston, sont une violation flagrante de l'armistice, qui est le seul terrain sur lequel les puissances médiatrices puissent s'appuyer pour engager l'Autriche à s'abstenir de donner l'assaut. » Sans doute, les Autrichiens n'avaient jamais été les premiers à engager les combats; mais se tenaient-ils dans leurs positions? n'avançaient-ils pas toujours? Privés de vivres, resserrés de toutes parts par un blocus rigoureux, les Vénitiens, en effectuant des sorties, ne faisaient que se défendre. Quant à l'assaut, lord Palmerston avait peu de peine à prendre pour décider les Autrichiens à ne pas le tenter : l'impossibilité de cette tentative les engageait assez à s'en abstenir. D'ailleurs, n'était-ce pas une chose étrange qu'on parlât à Venise d'un armistice conclu par Charles-Albert et qui ne pouvait la regarder? Mais ce qu'il y avait d'indigne, c'était cette médiation sur laquelle on voulait que Venise fondât ses espérances, cette médiation des puissances, qui, dans les conférences de Bruxelles, offraient la Vénétie à l'Autriche. Est-ce qu'il ne suffisait pas d'abandonner Venise à elle-même? Allait-on jusqu'à craindre ses victoires? Quel but y avait-il donc à cela? Le sacrifice de Venise et de toute l'Italie était alors décidé dans les cours de l'Europe. Pendant l'hiver de 1849, la réaction européenne faisait des progrès, et on se plaignait que les Italiens se débattissent, car on aurait mieux aimé les voir endormis au moment où ils devaient être livrés à leurs maîtres.

Lord Palmerston blâmait aussi les mesures financières du gouvernement vénitien, les émissions de papier-monnaie, qui s'élevaient à six millions, sans qu'on en retirât de grands avantages, puisque les autres États italiens refusaient de recevoir ce papier; les taxes additionnelles; douze millions prélevés sur les immeubles, etc. On avait sans doute pitié de l'Autriche, qui aurait trouvé la ville chargée de dettes. Venise n'avait pas à se défendre. Si on lui eût reconnu ce droit, il aurait été juste de se rendre un compte plus exact de la situation. Les revenus ordinaires ne pouvant être perçus que dans les lagunes, atteignaient à peine 200,000 livres par mois, et les dépenses étaient de deux

millions et demi. Le gouvernement avait fait de louables efforts pour les réduire : du 21 mars au 12 août, elles avaient été de vingt et un millions; du 12 août au 31 décembre, elles ne furent que de quatorze millions et demi. Une pareille gestion méritait des encouragements; mais l'Europe, je le répète, était fatiguée de voir ce foyer de révolution encore ouvert en Italie. L'Italie devait périr pour donner la paix au monde.

En attendant, Tommaseo n'obtenait rien à Paris. A ses pressantes réclamations, M. Bastide répondait par d'anciens mensonges, pour se dégager des engagements nouveaux qu'il avait fait semblant de prendre. Il répéta donc que l'Italie avait repoussé l'appui de la France quand celle-ci s'était déclarée prête à intervenir : c'était toujours la fameuse intervention projetée par Lamartine; c'était toujours le mot de Charles-Albert : *L'Italie fera par elle-même*, mot sur lequel nous savons à quoi nous en tenir, et qui en tout cas ne pouvait s'appliquer à Venise, puisque Venise, dès le premier jour de sa révolution, avait demandé le secours de la France sans l'obtenir. Quant à l'aide que M. Bastide avait lui-même promise, il dit à Tommaseo que le gouvernement français, *sans rien répudier de ses sympathies et de ses déclarations,* avait le droit et le devoir de consulter aussi ses propres intérêts *et de prendre en considération ceux de la paix générale.* L'envoyé vénitien n'obtint pas une meilleure réponse du général Cavaignac, qui lui faisait faire de longues heures d'antichambre. A mesure que les chefs des républicains français devenaient jésuites ou autrichiens, le libéralisme français se concentrait dans le président Louis Bonaparte. Il exprimait à Tommaseo le regret que l'assemblée nationale lui liât les mains et l'empêchât de rien faire pour Venise. Tommaseo, aigri de l'insuccès de sa mission, commit à Paris une imprudence en faisant publier dans les journaux quelques articles. Il retourna ensuite à Venise, où son arrivée découragea les plus robustes espérances. Il reprit son siége au parlement, et se fit le chef d'une ardente opposition.

Le 15 février 1849, une nouvelle assemblée s'était réunie. Manin, ennemi des bavardages parlementaires en temps de révolution, s'était empressé de dissoudre la précédente chambre,

sous prétexte que, nommée pour prononcer sur la fusion et composée de députés dont les provinces étaient retombées sous le joug autrichien, elle n'avait plus sa raison d'être. Débarrassé de censeurs importuns, il n'en avait convoqué d'autres qu'assez tard, lorsque l'opinion publique l'y avait forcé. Quand la nouvelle chambre fut réunie, Tommaseo en fut nommé président : sa nomination était un hommage rendu au talent de l'illustre poète, et non un acte d'opposition au gouvernement. Tommaseo refusa. Cependant, les partis s'agitaient dans l'assemblée. Les uns voulaient que le pouvoir exécutif fût soumis de fait comme de droit aux mandataires du peuple; les autres demandaient le maintien de la dictature. L'attaque des premiers était dirigée contre Manin, dont l'énergique volonté soutenait seule Venise. La multitude, qui était pour la dictature par amour pour Manin, se montrait fort mécontente. Le 5 mars, elle envahit la place et s'ameuta aux portes du palais ducal, où siégeait l'assemblée. On n'entendit que les cris de : *Mort aux Autrichiens ! Vive la Hongrie ! Vive la Constituante italienne!* On demande Manin; il paraît. « Je n'ai pas besoin, dit-il, de développer mes opinions; je l'ai fait en mars, en juillet et en août. Je n'ai rien à ajouter; je vous prie seulement de rester unis, car celui qui chercherait à semer la division parmi nous quand l'ennemi est à nos portes, serait un traître cent fois plus dangereux que les Croates. » Au lieu de se calmer comme à l'ordinaire, le peuple continua ses vociférations. « J'entends encore le cri de : *Mort aux Autrichiens !* reprit Manin. Vous oubliez que nous ne tuons nos ennemis que sur le champ de bataille. En attendant que nous en soyons là, respectez en vous la gloire jusqu'ici pure de la pauvre Venise. Et si vous m'aimez, si vous êtes vraiment Italiens, dispersez-vous. » Il fallut, cette fois, plus d'une heure pour que la foule suivît ce sage conseil; encore plusieurs bandes ne tardèrent-elles pas à se reformer et à montrer l'intention d'envahir l'assemblée. La garde civique ne parvint qu'après beaucoup d'efforts à repousser cette attaque et à fermer les portes du palais sans engager de lutte sérieuse. Manin, averti, accourt l'épée à la main, et, dans un langage très-ferme, commande de nouveau à la foule de se retirer.

Elle obéit enfin, mais non sans faire entendre des menaces; des placards furent même affichés, où l'on menaçait de mort quiconque prendrait parti contre Manin.

Ces événements intimidèrent l'opposition dans l'assemblée. Le 8 mars, Manin fut nommé à l'unanimité chef du pouvoir exécutif, avec le titre de président. Il reçut des pleins pouvoirs pour la défense intérieure et extérieure, y compris le droit d'ajourner l'assemblée elle-même. Sur ce dernier point toutefois, sous prétexte de confiance, on apportait une restriction à l'autorité de Manin. Lui reconnaître le droit de proroger l'assemblée, c'était lui refuser celui de la dissoudre, puisqu'en parlant de l'un on passait l'autre sous silence. L'intention des représentants ne saurait être douteuse : ils poussèrent les précautions jusqu'à spécifier que la prorogation ne pourrait durer plus de quinze jours, au bout desquels le chef du pouvoir serait tenu de leur faire connaître les motifs de l'ajournement. Manin accepta ces conditions, appela de nouveau à ses côtés Graziani et Cavedalis; puis, usant aussitôt de la faculté qui venait de lui être accordée, il prorogea l'assemblée jusqu'au 14. Ce jour-là, suivant la loi nouvelle, elle se réunit pour entendre les explications du chef du gouvernement. Dès le lendemain, elle fut encore prorogée pour une quinzaine. Le message disait que l'assemblée comprendrait les motifs de cette mesure; en conséquence, il s'abstenait de les publier. Il ajoutait que, du reste, ils lui seraient complétement expliqués à la prochaine réunion, si toutefois les événements ne les justifiaient auparavant. Manin, on le voit, usait largement des pouvoirs que les représentants vénitiens se repentaient peut-être déjà de lui avoir donnés. Que voulaient-ils? Après tout, jamais dictature n'avait été plus nécessaire, comme on le verra plus tard.

Voilà la position de Venise. Nous verrons bientôt si Charles-Albert devait y avoir égard en réglant le plan de sa nouvelle campagne.

CHAPITRE VII.

Position des armées et plans de guerre du Piémont et de l'Autriche. Réflexions à ce sujet. Le 20 mars, Radetzky passe le Tessin à la Cava presque sans combat, tandis que Krzanowsky, général du Piémont, va chercher l'ennemi à Magenta. Ne l'y trouvant pas, il rentre dans son campement sur le Tessin. Combat de la Sforzesca, le 21. Combat malheureux de Mortara. Conduite de Krzanowsky. Les Piémontais, qui sont à la Sforzesca, se replient sur Novare.

Disons d'abord quelle était la position des armées et quel était le plan de guerre du Piémont et celui de l'Autriche.

L'armistice ayant été dénoncé le 12 mars, les hostilités, suivant les conventions faites, ne pouvaient être reprises que le 20. Dans cet intervalle, on publia à Turin et à Milan des proclamations; on en appelait au jugement de l'Europe. Le langage du ministère piémontais était grave et modéré; Radetzky, par d'indignes paroles, attribuait la guerre à la coupable ambition de Charles-Albert et aux iniques passions des Italiens. Du reste, toute récrimination était oiseuse quand on avait les armes à la main, ou plutôt quand une exécrable conspiration avait décidé du sort de la bataille avant qu'on la livrât.

L'armée piémontaise ayant repassé le Tessin pendant le mois d'août, ne se trouva pas sensiblement diminuée en nombre, surtout après l'échange des prisonniers. Elle s'était facilement réunie. On devait s'attendre qu'on aurait mis à profit les huit mois d'armistice pour ne pas s'exposer à en subir un second plus honteux que le premier. L'armée avait été augmentée de beaucoup; mais, sous des chefs infidèles, elle restait encore, en février, peu faite à la discipline et peu disposée à affronter de nouveaux dangers. Avant janvier, on avait enrôlé 135,000 hommes, y compris les troupes lombardes, c'est-à-dire 27 régiments d'infanterie, quatre de réserve, 8 bataillons de bersaglieri, le bataillon Real Navi, 8 régiments de cavalerie, outre les carabiniers et les

guides, 156 canons. Si on en ôte les garnisons qu'on voulut conserver dans les places de Turin, de Gênes, d'Alexandrie, de Nice, de Chambéry, etc., il ne reste que 100,000 hommes, dont il faut soustraire aussi les malades vrais ou simulés. On n'avait donc plus que 90,000 hommes à mettre en campagne, nombre suffisant s'ils eussent tous été de vrais soldats; mais les deux tiers seulement de ces hommes se trouvaient sous les armes depuis une quinzaine de mois et avaient fait la campagne de l'année précédente. En outre, au lieu de maintenir l'armée réunie et de l'exercer pendant l'hiver, on l'avait en grande partie reléguée, depuis septembre 1848, dans plusieurs villes du royaume; les soldats étaient encore ainsi dispersés vers le printemps de 1849, au moment où on allait recommencer les hostilités. Il s'ensuivit que les troupes qui se trouvaient les plus éloignées n'arrivèrent que successivement aux lieux de leur concentration, exténuées de fatigue, les régiments inconnus les uns aux autres et placés sous les ordres d'officiers étrangers aux soldats, et qui n'arrivèrent à leur poste que peu de jours avant d'entreprendre les travaux actifs de la guerre.

Ce n'était pas là cependant le plus grave inconvénient. La dispersion des troupes avait facilité les intrigues de quelques officiers, qui, dans la première campagne, avaient altéré la discipline et perverti le cœur des soldats, et qui, irrités encore par les imprudences des prétendus ministres démocrates, Buffa, Ratazzi, Cadorna, n'avaient pas craint de persuader aux soldats que la chambre était un club impie, le statut une vile friponnerie, la cause de l'Italie un prétexte pour ruiner le Piémont, Charles-Albert un visionnaire, la guerre une œuvre de démagogie pour proclamer la république à l'ombre des gibets. A ces suggestions des chefs, les prêtres en avaient ajouté d'autres, en prêchant dans tous les villages contre la guerre, contre la constitution, contre la démocratie. Le paysan appelé sous les armes avait entendu assurer par son curé que la cause de l'Italie était la cause de l'enfer, que les Autrichiens étaient les soutiens du Pape, les amis du trône, les défenseurs de l'autel. Les ministères Pinelli et Gioberti avaient laissé travailler ainsi le Piémont, et c'était avec

ces éléments que le ministère Ratazzi entreprenait tout d'un coup la guerre! Ne semble-t-il pas qu'on fût de toutes parts dans l'impatience d'en finir avec l'Italie?

L'infanterie, augmentée en nombre, avait diminué en qualité; la cavalerie était excellente, mais on manquait toujours de cavalerie légère; l'artillerie était magnifique, mais peu nombreuse. Les vieux commandants, on ne les appréciait pas; les nouveaux étaient des officiers subaltenes qu'on avait élevés en grade, et qui voyaient pour la première fois les corps qui leur avaient été confiés. Les intendances étaient aussi mal organisées qu'en 1848, les chirurgiens sans instruments, les troupes sans ambulances, l'état-major composé de jeunes officiers sans instruction, et toujours défectueux, bien qu'on eût mis à sa tête un homme capable, le général Lamarmora. Les généraux commandant les divisions étaient les deux fils du roi, dont l'un, le duc de Savoie, ne laissait plus rien voir de cette ardeur pour la guerre qu'il avait montrée dans la campagne précédente; les autres généraux étaient Perrone, Bes, Jacques Durando, Alphonse Lamarmora, plus ou moins découragés, et Ramorino, qui avait combattu en Pologne en 1831, puis qui s'était fait connaître en Italie en prenant part à la folle expédition de Mazzini dans la Savoie, et qui enfin avait obtenu, par la faveur des clubs, le commandement de la division lombarde, composée d'environ 9,000 hommes. Charles-Albert avait humblement résigné le commandement suprême: ennemi sincère de l'Autriche, impatient de venger ses défaites, il se jetait de toute son âme au milieu de la guerre, quoiqu'il oscillât toujours entre ses prédilections pour l'aristocratie et sa peur de la république. Le Piémont n'ayant pas un capitaine digne du commandement en chef, et la France ayant refusé un de ses généraux, toute l'armée se trouvait sous les ordres de Krzanowsky, d'une renommée équivoque, d'une expérience douteuse pour la guerre, mesquin de figure, ignorant la langue et les mœurs italiennes, et, par suite, peu sympathique aux soldats, aux officiers, aux généraux; sans vigilance, sans activité, sans résolution; donné au Piémont comme général par l'effet d'une intrigue qui l'avait fait croire sorti des

rangs de l'armée russe et presque chassé par l'empereur, Russe de cœur bien plus que Polonais, et d'une sincérité si suspecte, qu'il avait assuré comme prête à entrer en campagne une armée dispersée, que par conséquent il n'avait jamais vue, ni inspectée dans une revue générale.

Voilà quelles étaient les conditions militaires du Piémont, conditions qui laissaient beaucoup à désirer, mais qui étaient cependant supérieures à celles de l'Autriche. L'armée autrichienne se composait d'environ 100,000 hommes. Il fallait en soustraire les malades, les garnisons des forteresses et des villes principales, le corps qui bloquait Venise; les forces que Radetzky pouvait opposer au Piémont n'arrivaient pas à 70,000 hommes, et il n'y avait pas possibilité d'en augmenter le nombre, à cause de la guerre de Hongrie et des troubles civils de l'Autriche même. L'artillerie, inférieure de beaucoup en qualité à celle du Piémont, était plus nombreuse; il y avait trois canons pour chaque mille hommes. La cavalerie ne pouvait se comparer à la cavalerie piémontaise; mais elle était presque toute légère, et, par suite, plus en rapport avec la nature de cette guerre. L'état-major, le service des vivres et des ambulances étaient excellents. Les cinq corps d'armée étaient commandés par les généraux Wratislaw, Daspre, Appel, Thurn, Wocher, sous les ordres de Radetzky.

« A Turin! à Turin! » voilà le cri de Radetzky à ses soldats au moment de sortir de Milan. Était-il possible qu'un vieux soldat comme le maréchal autrichien, si prudent dans les évolutions de la campagne précédente, participant de la circonspection proverbiale de l'Autriche, eût sincèrement affirmé que *sous huit jours* il dicterait la paix à Turin, et eût eu la témérité d'aller affronter, au cœur du Piémont, les armes italiennes, en laissant derrière lui le soulèvement lombard? Pour qu'il ne craignît pas les effets de ce soulèvement, il lui fallait être positivement sûr d'une pleine et prompte victoire. Qui lui donnait cette complète assurance? Peut-on supposer que tout cela n'ait été, dans un homme de guerre consommé, qu'une puérile vanterie? Examinons cette question avec soin, parce que sa solution nous révèlera plusieurs mystères.

La frontière orientale du Piémont s'étend de la Méditerranée à la Suisse, et elle est divisée par le Pô en deux parties. L'une, comprise entre le Pô et la mer, est très-protégée par la nature et par l'art : Gênes, Alexandrie, Valence, forment une ligne militaire couverte par les Apennins et par plusieurs torrents, la Bormida, la Scrivia, le Tridone, la Trebbia. Alexandrie, placée au confluent du Tanaro et de la Bormida, là où se réunissent toutes les routes qui conduisent à la mer, est la porte ou pour mieux dire la clef de toutes les communications avec la rive droite. Mais sur la rive gauche, du Pô au lac Majeur et aux Alpes, le Piémont est ouvert : le Tessin est un faible obstacle; les autres rivières en sont un encore plus faible; il n'y a pas de forteresses; Turin est à découvert.

Pendant que le vieux maréchal disait tout haut *qu'il ne ferait de Milan à Turin qu'une promenade militaire,* Krzanowsky affectait de croire que c'était une hâblerie de Radetzky; il se montrait persuadé que l'armée autrichienne abandonnerait la Lombardie pour se retirer derrière le Mincio. Dans le cas où Radetzky, contre toute attente, se serait jeté dans le Piémont, Krzanowsky assurait que lui, avec le gros de l'armée, en s'avançant dans la Lombardie, frapperait par derrière l'ennemi et le réduirait à une ruine complète. Conformément à ces idées, il n'avait songé à fortifier aucun point de la frontière; il se proposait de passer le Tessin sur le pont de Buffalora et de marcher directement sur Milan. Voyons si les positions qu'il assigna à l'armée piémontaise correspondaient à ce dessein.

La division Lamarmora, l'une des meilleures de l'armée, que Gioberti avait envoyée à Sarzana, reçut l'ordre d'occuper Parme, d'où les Autrichiens étaient sortis. Krzanowsky détacha de cette division une brigade à laquelle il ordonna de s'établir à Castel San Giovanni, sur la rive droite du Pô. Cela était pour la droite; au centre, à la Cava, c'est-à-dire au point le plus exposé, en face de Pavie, où Radetzky avait son quartier-général, on plaçait une seule division, et la plus faible, celle de Ramorino, composée, comme j'ai dit, de Lombards nouveaux aux armes, si l'on en excepte le bataillon de bersaglieri de Manara, avec deux batteries

seulement, un petit nombre de chevaux, et deux compagnies d'étudiants de Trente. Tout le reste de l'armée, cinq divisions, se trouvait échelonné le long du Tessin, de la Cava jusqu'à Oleggio, sous les ordres suprêmes de Krzanowsky. La réserve se composait de quatre bons régiments; ce corps avait trois batteries de canons et une très-nombreuse cavalerie, qui aurait été plus utile à l'avant-garde qu'à la queue, afin d'explorer les mouvements de l'ennemi.

Il est impossible d'imaginer des dispositions plus mauvaises.

On n'avait pas besoin d'être un grand homme de guerre pour comprendre que l'armée piémontaise ne pouvait effectuer que trois mouvements stratégiques de divers genres : elle pouvait s'avancer du côté des duchés, ou envahir le territoire lombard, ou rester sur la défensive dans son propre pays. En choisissant le premier parti, c'est-à-dire en occupant les duchés, on risquait de compromettre le Piémont sans délivrer la Lombardie, pays malheureux dont on aurait prolongé l'agonie. Par le troisième parti, on différait peut-être le combat décisif jusqu'à une époque indéterminée, et cette conduite lente et mesurée, indépendamment qu'elle ne convenait pas à une armée libératrice, n'était pas conciliable avec l'état des finances, qui n'admettait aucun délai. Il ne restait donc de raisonnable que la seconde détermination, c'est-à-dire celle de prendre généreusement l'offensive pour délivrer la Lombardie et y encourager le soulèvement prêt à éclater. La guerre offensive était la seule qui convînt à ceux qui avaient provoqué la lutte, la seule qui pût être avantageuse au Piémont. Il fallait porter les hostilités au cœur de la Lombardie : un grand nombre de soldats piémontais qui étaient mariés ne pouvaient être solides qu'à la condition de n'avoir point la ressource, au premier échec, de se réfugier dans leurs foyers.

Cela posé, on va voir que les dispositions adoptées par Krzanowsky ne pouvaient faire face ni aux exigences de la guerre offensive ni à celles de la guerre défensive.

Il doit paraître bien étrange que Krzanowsky n'eût aucun renseignement sur les mouvements des Autrichiens et ignorât

qu'ils visaient à se concentrer sous Pavie. Ce qui du moins était connu à Turin, c'était que les troupes autrichiennes occupant le duché de Parme et tous les coins de la Lombardie en avaient été rappelées; qu'on n'avait laissé que de petites garnisons au château de Milan et en d'autres villes et lieux fortifiés; que Radetzky avait donc pu réunir sous ses ordres de 60 à 70,000 combattants. Ce mouvement de concentration de l'ennemi était connu. Comment expliquer, après cela, la dispersion de l'armée piémontaise? Mais où Radetzky avait-il pu réunir ses forces? Krzanowsky assurait que le maréchal se retirait sur l'Adda. Cependant, il réunissait cinq divisions sur Novare, ce qui laissait supposer qu'il admettait comme probable la rencontre de forces considérables d'Autrichiens rassemblées entre Magenta et Sedriano, là où, en réalité, ne se trouvait pas un seul homme. De quelque côté qu'on considère les choses, il n'est pas facile de dire ce que croyait Krzanowsky et quels étaient ses desseins.

Une brigade détachée de la division Lamarmora occupait Castel San Giovanni. Il semblait que ces troupes n'eussent d'autre mission que de veiller sur Piacenza, qui était près, et d'empêcher que les Autrichiens ne pénétrassent de là dans le Piémont. Lamarmora, relégué avec le reste de ses soldats à Parme, ne pouvait avoir aucune mission; on l'aurait cru oublié. S'il s'agissait de prendre l'offensive, pourquoi éloignait-on de six jours de marche du quartier général la meilleure des divisions, au lieu de la rapprocher du Tessin? Si l'on voulait que cette division restât sur la défensive, il ne fallait pas la diviser, et sa place n'aurait été ni à Parme ni à Castel San Giovanni, mais à Casteggio, pour se trouver à portée de donner la main à la division placée à la Cava, endroit par où il fallait s'attendre que Radetzky entrerait dans le Piémont, s'il en avait l'intention; car n'était-ce pas une énorme folie que d'attribuer au maréchal autrichien l'idée de s'avancer du côté de Piacenza, pour aller tout droit se placer dans le défilé gardé par les forteresses de Tortone, de Valence, d'Alexandrie? Et quand même l'ennemi eût été assez audacieux pour vouloir tenter ce passage, est-ce que Krzanowsky pouvait croire qu'une brigade placée vis-à-vis de Piacenza, séparée des

petits corps isolés à Parme et à la Cava, si éloignée du corps principal de l'armée, aurait pu réellement faire obstacle à Radetzky? Cette partie de la frontière était suffisamment gardée par les forteresses. Si la division Lamarmora devait servir dans la guerre qu'on allait commencer, il fallait l'établir entre Casteggio et la Cava. Si on la relégua si loin du centre possible des opérations, il faut ajouter foi à l'opinion que quelques personnes sages conçurent alors dans le Piémont : ce fut qu'on n'avait retenu 30,000 soldats dans les garnisons du pays qui pouvaient être confiées à la garde nationale, et qu'on n'avait mis tant d'irrésolution dans les dispositions données à l'armée que parce qu'une peur dominait, sinon le roi, du moins ceux qui l'entouraient, la peur qu'on avait bien moins des Autrichiens que des républicains, qui pendant la guerre pouvaient s'insurger, surtout à Gênes, où l'on disait que les mazziniens avaient établi leur quartier général. S'il n'en était pas ainsi, comment s'expliquer le motif qui avait fait confiner Lamarmora à Parme?

On pourrait croire que Krzanowsky, incertain des intentions de l'ennemi, voulait adopter un système mixte de défense, en étendant ses troupes sur une ligne très-longue, et en donnant la garde de la frontière aux divisions Lamarmora et Ramorino, lui s'arrêtant à Novare, prêt à envahir le territoire ennemi. Mais ses dispositions étaient trop faibles pour la défense, trop timides pour l'attaque. Dans l'un ou l'autre cas, toute l'armée devait être échelonnée entre la Cava et Novare.

De plus, un général habile, en concevant un plan de campagne, aurait-il jamais oublié Venise? Je ne dis pas seulement que la guerre offensive convenait à la position du Piémont, mais je soutiens que le théâtre principal de la guerre devait être porté dans la Vénétie. Il y avait à Venise 18,000 hommes prêts à repousser le corps amoindri des Autrichiens qui continuaient à bloquer la place. Le Piémont était supérieur à l'Autriche pour le nombre de navires, dont il fallait profiter pour transporter à Venise au moins deux divisions. On aurait formé là une armée d'environ 40,000 hommes qui aurait pris l'offensive sur les derrières de Radetzky, et cette armée se serait en peu de jours

considérablement augmentée des Hongrois qui désertaient continuellement, et des insurgés vénitiens et lombards qui n'attendaient que le signal de la révolte. Les navires sardes, réunis à ceux de Venise, auraient exécuté des débarquements dans la Vénétie, dans la Dalmatie, et menacé Trieste. Radetzky aurait été obligé de diviser ses forces, et il ne lui aurait plus été possible de les concentrer sur les confins du Piémont. Aussi, soit qu'on eût voulu assaillir les Autrichiens, soit qu'on eût voulu se borner à défendre le Piémont, rien n'importait plus que de faire de la Vénétie un champ de bataille.

D'un autre côté, plaçons-nous dans la position de Radetzky, et nous serons convaincus que s'il eût dû se former un plan de campagne, ne consultant que les règles de l'art de la guerre, l'idée d'une insurrection lombarde devait naturellement exercer une grande influence sur ses combinaisons. Il fallait s'attendre qu'il ferait tous les efforts possibles pour défendre la Lombardie. En 1848, il n'avait eu que la moitié des forces dont il disposait actuellement, et il était sorti de Milan en déroute; il avait dû se retirer derrière le Mincio; sa prudence avait été digne d'éloges. Mais on ne pouvait, en 1849, supposer qu'il ferait le même mouvement ayant avec lui une armée de 100,000 hommes et 300 canons. Krzanowsky avait pu lui attribuer ce projet, parce qu'il avait besoin de donner le change aux Piémontais; mais il aurait été bien maladroit de croire que Radetzky s'abstiendrait de défendre la Lombardie. Pour disputer la possession de ce pays, le maréchal n'avait qu'à rester sur la défensive, prêt à repousser l'invasion. L'armée autrichienne n'avait qu'une seule position à prendre, en se campant le long du canal qui coule en ligne parallèle au Tessin et à peu de distance de la rivière; cette position est dominée par des lieux très-favorables à la guerre défensive. La Lombardie, contenue par les garnisons autrichiennes, et ayant dans son sein toute l'armée ennemie, tant que cette armée n'eût pas été mise en déroute, n'aurait pas fait une insurrection générale, et ses mouvements partiels auraient été facilement réprimés.

Radetzky pouvait aussi vouloir se garantir la possession de la Lombardie en portant la guerre dans le Piémont. Mais ce que je

tiens à prouver, c'est que le maréchal, en pénétrant dans un pays ennemi défendu par une armée supérieure à la sienne, aurait dû avoir l'assurance qu'il n'avait à faire qu'une marche militaire pour arriver à Turin. En un mot, il aurait fallu que les plans de campagne de Radetzky et de Krzanowsky eussent été façonnés l'un sur l'autre.

Les Autrichiens avaient plusieurs débouchés pour envahir le Piémont : l'un par Oleggio, en venant du lac Majeur, mouvement qui aurait exigé la présence de forces considérables à Magenta; le second par la droite du Pô, en se dirigeant sur Alexandrie et les autres places fortes; le troisième par Pavie, en allant à Mortara; le quatrième par Buffalora, en allant à Novare. Je vais montrer que de ces quatre débouchés, celui qui fut choisi par Radetzky était l'un des plus dangereux pour lui, mais que les positions données par Krzanowsky à l'armée piémontaise lui avaient rendu le plus facile.

Les deux débouchés, dont l'un par Oleggio côtoie les Alpes, l'autre par la droite du Pô passe sous le canon d'Alexandrie, n'offraient que des dangers qui n'étaient compensés par aucun avantage. Il restait les débouchés de Pavie et de Buffalora. Suivant les règles de la stratégie militaire, le premier était préférable. Il fallait forcer le passage du Tessin et battre le corps principal de l'armée sarde; Radetzky se serait présenté sur ce point avec des forces supérieures à celles que Charles-Albert y avait réunies; le corps principal des Piémontais battu, toutes les autres brigades, éparpillées le long de la frontière, auraient mis bas les armes. Une bataille aurait décidé de la campagne. Dans le cas où Radetzky aurait été battu, il aurait trouvé, dans les positions qui dominent le canal, des remparts suffisants pour protéger son mouvement de retraite. Néanmoins, le maréchal préféra le chemin qui conduit de Pavie à Mortara, et qu'il n'aurait pas choisi s'il eût dû soutenir une guerre sérieuse, ce chemin étant le plus périlleux. Là, il aurait été obligé d'accepter la bataille sur un terrain difficile, car il est placé entre deux rivières, l'une sur les derrières, l'autre sur le flanc droit, et la première à une toute petite distance. En dehors des rivières, il y avait le ruisseau de

Gravellone, obstacle très-sérieux en cas de retraite, et n'ouvrant aux colonnes qui auraient été dans la nécessité de rétrograder que le seul pont de Pavie; au moindre échec, elles se seraient vues en danger d'être écrasées. D'ailleurs, pouvait-on admettre que Radetzky eût voulu pénétrer de ce côté dans le Piémont, en laissant sur sa droite, et à un seul jour de marche, tout le corps principal de l'armée sarde, à peu près 60,000 hommes, libres d'occuper en quelques heures les mêmes positions de Pavie abandonnées par lui, de passer la rivière après lui, de l'assaillir par derrière, de le séparer de sa base, de l'entourer, de l'anéantir? On ne peut absolument imaginer que Radetzky ait choisi ce chemin si ce n'est parce qu'il reçut l'assurance que personne ne devait lui barrer le passage, ni l'assaillir par derrière, ni lui ôter le loisir de jeter des ponts et de se dégager au milieu des rivières et du Gravellone. Cela posé, et tous les dangers de ce mouvement de Pavie sur Mortara se trouvant écartés, voyons quels avantages faisaient préférer à Radetzky cette route.

Par la concentration de son armée entre deux rivières, le maréchal parvenait à l'isoler; de sorte que, pendant la courte lutte qu'il aurait à soutenir contre une faible partie de l'armée sarde, il n'avait pas à craindre d'être inquiété par les insurgés lombards. Il se présentait avec toutes ses forces sur un point unique, d'où, selon les circonstances, il pouvait agir à son choix sur le Pô ou sur le Tessin, ou sur ces deux rivières en même temps. En outre, maître du pont qui traverse de ce côté le Tessin, il n'avait pas besoin d'en forcer le passage, et, par suite, il entrait dans le Piémont sans se donner la peine de livrer une bataille. Le plus grand des avantages était celui-ci : la première attaque ayant réussi, comme cela ne pouvait manquer sur un point qui n'avait pas de forces suffisantes pour le défendre, le maréchal partageait en deux l'armée piémontaise et s'ouvrait le chemin vers Turin et Alexandrie; cela fait, il aurait écarté de sa base d'opérations le corps principal de l'ennemi, et, en le refoulant vers le lac Majeur, l'aurait détruit, ou fait prisonnier, ou forcé à se réfugier en Suisse. Mais on ne pouvait prévoir ces avantages que dans le cas où les Piémontais n'auraient pas eu de forces

suffisantes pour défendre le passage de la Cava. Si l'on eût dû sérieusement combattre, Radetzky aurait préféré la route de Buffalora sur Novare, où le terrain était plus favorable à une bataille. De plus, comme ce plan du maréchal autrichien ne fut pas improvisé par lui à Pavie lorsqu'il vit les dispositions prises par l'armée piémontaise, mais qu'il avait été conçu à Milan même, et que Radetzky avait de là donné ses ordres aux troupes conformément à son plan, prédit son succès, et fixé les jours de la marche militaire qu'il devait effectuer pour arriver à Turin, il faut en conclure que ce fut plutôt l'armée piémontaise qui fut arrangée de manière à favoriser la réussite des projets de l'ennemi.

Ce que Radetzky s'était proposé fut exécuté par lui avec autant de précision qu'on pouvait en mettre dans l'exécution d'un simulacre de bataille sur un champ de manœuvres.

Il est étonnant que Radetzky ait été exactement informé de tout ce qu'on délibérait dans les conseils de guerre au camp du roi Charles-Albert. Il n'était pas allé se cacher derrière l'Adda ni derrière le Mincio. Ayant laissé un corps de soldats entre le Mincio et l'Adige et devant Venise, 10,000 hommes de garnison dans les forts de Milan, de Brescia, de Bergamo, de Modène, de Piacenza et à la tête du pont de Brascello, il avait secrètement et avec une célérité extraordinaire et surprenante rappelé à lui tous les corps épars à Crema, sur la rive gauche du Tessin, sur d'autres points de la Lombardie, afin de les concentrer sur un seul côté de la frontière sarde, là où il savait qu'il ne rencontrerait pas de résistance. Ces troupes, en se réunissant, avaient simulé une fuite sur l'Adda, comme si elles eussent voulu se mettre à l'abri derrière le Mincio; puis, par un mouvement de flanc très-rapide, elles s'étaient amassées, dans la nuit du 19 au 20, entre le Tessin et le Pô, dans la direction de Pavie, où le maréchal s'était rendu par la route de Lodi, prêt à entrer dans le Piémont aussitôt que la dernière heure de l'armistice aurait sonné.

Le 20 mars, jour où les hostilités devaient commencer, Krzanowsky, établi à Novare, avait immédiatement sous la main la 3e

et la 4e division et une brigade mixte, en tout 30,000 hommes, qu'il aurait pu doubler en quelques heures en appelant à lui la 1re et la 2e division, et même celle de la réserve. Avec ces troupes, il se proposait d'attaquer l'ennemi du côté de Buffalora, où il n'y avait pas un seul Autrichien et d'où aucun indice n'était venu faire croire que l'ennemi s'y trouvât.

Pour l'exécution de son plan, Radetzky avait avec lui à Pavie cinq corps qui au complet auraient donné un total de 70,000 fantassins ; mais en réalité ils ne l'étaient pas, et ne représentaient que 50 à 60,000 hommes. L'artillerie se composait de 30 batteries, c'est-à-dire de 180 canons : ces forces, concentrées sur un seul point, étaient propres à atteindre, comme cela arriva, des résultats prompts et décisifs. La cavalerie ne dépassait pas cinq régiments de toutes armes, hulans, hussards, dragons et chevau-légers, et ils étaient suffisants pour le genre de guerre qu'on avait à soutenir sur un étroit espace de terrain, le mouvement offensif consistant à forcer le passage sur un seul point, au milieu de terres couvertes de bruyères, puis à agir sur des routes coupées par des canaux plus ou moins larges, mais étant toujours un obstacle aux mouvements des chevaux.

Comme on le voit, il semblait que Krzanowsky voulait attaquer ou se défendre, selon les circonstances ; Radetzky, pour se défendre, était prêt à attaquer. L'armée piémontaise travaillait à gagner les duchés, Milan, le Mincio ; l'armée autrichienne ne voulait que Turin. Celle-ci n'avait donc qu'un but, tandis que la première, oscillante, incertaine, ayant un corps séparé de l'autre à de grandes distances, avec une base d'opérations oblique, puisqu'elle s'étendait au delà de Novare, pouvait être regardée comme vaincue, même avant le combat.

Le matin du 20, *connaissant avec précision le nombre et les positions des forces ennemies* (1), le maréchal fit construire deux ponts, tout près de Pavie, pour passer le Gravellone. A midi, il ordonna au 2e corps, sous les ordres de Daspre, de passer le

(1) Je consulte encore, dans cette partie de l'histoire, le rapport fait par Radetzky sur sa courte campagne. Les phrases textuelles sont imprimées en italique.

ruisseau et de former l'avant-garde; il le fit bientôt suivre du 3e corps, commandé par Appel; *ce qui fut exécuté avec une telle rapidité, que l'un et l'autre corps, une heure plus tard, purent s'avancer vers la Cava sans rencontrer les ennemis, qui avaient été complétement surpris et trompés.*

Ramorino devait se trouver à la Cava. Ses instructions portaient qu'il devait observer le débouché de la rivière du côté de Pavie, et retarder les progrès de l'ennemi au moyen d'une résistance plus ou moins longue, selon les forces qui l'auraient attaqué; il devait explorer son côté gauche et rendre impraticable le pont de Mezzanacorte sur le Pô; assailli par des forces supérieures, il se serait replié sur Mortara ou sur San Nazaro. Ramorino n'avait rien fait de tout cela. Au moment où la trève expirait et où il fallait s'attendre à un mouvement de l'ennemi, il ne se trouvait pas même au milieu de ses troupes lombardes, qu'il avait retirées en deçà du Pô. Krzanowsky devait plus tard prétendre que la Cava avait été considérée par lui comme la clef de sa ligne défensive. S'il en était ainsi, le point le plus important de la ligne ne devait-il pas être destiné à former le centre, plutôt que la pointe extrême du gros de l'armée? A la Cava, on avait à veiller le débouché, non d'une rivière, mais de deux. Ne fallait-il pas placer là les meilleures troupes et le général le plus habile, comme Perrone, ou Bes, ou Trotti? La Cava était une position de la plus grande importance, soit que les Autrichiens vinssent de Pavie ou de Piacenza, soit qu'ils voulussent diriger leurs attaques du côté de Vigevano ou de Mortara, soit enfin qu'ils eussent l'intention de tenter par Voghera un coup de main sur Alexandrie. Or, je demande pourquoi la 1re division avec la réserve ne fut pas mise en échelons dans les positions qui avoisinent les rivières et convergent toutes vers la Cava, telles que Garlasco, Trumello, Gambollò, Gropello? Cette chaîne de postes aurait soutenu la position de la Cava, et l'on aurait eu ainsi l'œil ouvert du côté de Bereguardo, d'où les Autrichiens pouvaient s'ouvrir un chemin, ainsi qu'ils le firent. Je demande si la position de la Cava ne devait pas être fortifiée, d'autant plus qu'on la donnait à garder à des troupes qui n'avaient jamais

vu le feu. Je demande si les troupes lombardes devaient être abandonnées à elles-mêmes sur le point le plus exposé, et si elles devaient se trouver placées en avant-garde contre l'ennemi, avec la certitude que les prisonniers seraient traités comme des rebelles et fusillés. On a beau dire que Krzanowsky, en donnant ses ordres à Ramorino, lui avait promis que l'armée, lorsqu'on aurait *entendu le canon,* serait accourue à son aide par deux routes parallèles entre Trumello et Mortara : l'armée n'aurait pu arriver à la Cava qu'en 24 heures de marche forcée, et, par suite, fatiguée et affamée; de sorte que, en des moments si décisifs, si on voulait attendre le bruit du canon, on courait risque de rendre cet avis sans utilité et de n'apporter le remède que lorsque le mal serait consommé. Mais, dans tous les cas, pourquoi Krzanowsky, dans la matinée du 20, ne passa-t-il pas ou ne fit-il pas passer en revue toute sa ligne? N'avait-il pas des officiers d'état-major? On ignore ou l'on feint d'ignorer où se cache l'ennemi, et le général du Piémont, craignant une attaque sur tous les points, n'en surveille aucun! Cette exploration aurait suffi pour qu'on se fût aperçu de la désobéissance de Ramorino et pour qu'on eût prévenu le mal qu'il avait fait ou qu'il devait faire. Je ne crois donc pas sans fondement l'accusation qu'on éleva alors dans le Piémont et dans toute l'Italie, lorsqu'on dit qu'on avait à dessein placé à la Cava la faible division lombarde sous les ordres d'un général infidèle, pour offrir à l'Autriche non-seulement un triomphe facile, mais aussi un premier holocauste de 9,000 Lombards, qui, gardant les armes à la main, auraient succombé; en cédant, auraient été fusillés; et en fuyant, se seraient couverts de honte.

Ramorino ne se trouvait donc pas à la Cava pour défendre le Gravellone. Il s'était retiré sur la rive droite du Pô, à proximité de Casatisma, et avait détaché quatre bataillons seulement sur la rive gauche, l'un à Zerbolò, l'autre à la Cava, et deux à Mezzanacorte pour surveiller le pont. Cela fait, il s'était tranquillement rendu à Stradella, et quand les Autrichiens commençaient leur feu, il dînait. On n'a pas à demander si ces quatre bataillons pouvaient s'opposer aux deux corps de Daspre et d'Appel,

montant à 28,000 hommes. Le bataillon placé à Zerbolò se replia en désordre sur Mortara. L'autre, commandé par le vaillant Manara, à la Cava, accomplit un prodige : il résista intrépidement, et disputa à l'ennemi pendant deux heures le passage du Gravellone; puis, devant des forces qui s'augmentaient à chaque instant, il se retira en bon ordre vers Mezzanacorte. Daspre s'avança sur Garlasco; Appel le suivit; Wratislaw marcha sur la droite, vers Zerbolò; Thurn passa le quatrième et se replia sur la gauche, vers la Cava, envoyant à Mezzanacorte une brigade qui obligea les trois bataillons lombards à se mettre à l'abri sur la rive droite. Le corps de réserve, guidé par Radetzky, passa lui aussi le ruisseau, le même jour, à l'exception d'une brigade restée à Pavie en arrière-garde, et d'une autre qui devait y arriver le 22.

Ainsi, dans la nuit du 20 au 21, toute l'armée autrichienne, 65,000 hommes avec 180 canons, se trouvait sur le territoire piémontais, ayant la droite à Zerbolò, le centre vers Gropello, la gauche à la Cava, la réserve au bord du Gravellone. Une brigade du corps de Wratislaw était restée à proximité de Magenta pour tenir en échec pendant un jour les Piémontais sous les ordres de Krzanowsky; après cela, cette brigade devait descendre rapidement vers Bereguardo, passer le Tessin, et se réunir, le 21, à l'armée de Radetzky.

Le même jour 20, les divisions avec lesquelles Krzanowsky se proposait de passer le Tessin occupaient les positions que j'ai indiquées tout à l'heure. Pendant que les Autrichiens envahissaient avec une tranquillité inouïe le territoire piémontais, le général de l'empereur de Russie allait les chercher à Buffalora. Avant midi, la division du duc de Gênes s'approchait du pont de Buffalora. Peu d'instants après, on voyait arriver Charles-Albert et Krzanowsky, suivis d'un nombreux état-major. Les troupes accueillaient le roi par de vives acclamations. Tous les yeux étaient tournés vers la rive opposée, où l'on n'observait aucun mouvement, si ce n'était celui de quelques cavaliers qui se laissaient voir à distance. Le temps était magnifique; le soleil dardait ses rayons sur les armes brillantes des soldats; un sourd

frémissement s'élevait de cette masse d'hommes, qui sentaient dans ce moment solennel renaître leurs espérances, et attendaient impatiemment le signal de suivre le roi sur la terre lombarde. Charles-Albert était à pied, et son visage calme laissait percer une joie mal contenue; il désirait plus que les autres passer sur ces terres amies qui se déployaient devant lui, et qui semblaient l'inviter à franchir la faible barrière qui les séparait.

Il était midi, et on aurait cru que Krzanowsky n'avait pas le courage d'ordonner le passage du pont. Enfin, à une heure, il commanda au duc de Gênes de faire avec sa 4e division une reconnaissance sur Magenta, soutenu par la 3e division, sous les ordres du général Perrone. Une compagnie de bersaglieri marcha en avant, et lorsqu'elle fut près du pont, Charles-Albert lui fit signe de s'arrêter. On craignait que le pont ne fût miné ou qu'il y eût des tirailleurs ennemis cachés sur l'autre rive. Le roi était résolu à partager tous les périls de son armée. Il se mit à la tête de la colonne des bersaglieri et voulut être un des premiers à entrer en Lombardie. Un cri d'enthousiasme salua son arrivée sur le sol lombard. Un petit nombre de cavaliers ennemis accoururent vers le poste de la douane, y mirent le feu et disparurent. Quelques instants après, le roi entrait à Magenta, première ville lombarde, et les habitants l'acclamaient comme le libérateur de l'Italie. Les soldats de Wratislaw, dirigés, comme je l'ai dit, sur Magenta, s'en étaient éloignés. On n'eut à tirer que quelques coups de fusil contre des soldats autrichiens moins prompts que les autres à se retirer. On ne voyait nulle part l'ennemi. Krzanowsky s'arrêta à Magenta. Répétât-t-on cent fois qu'il n'était pas, en ce moment, informé de la concentration de l'armée autrichienne à Pavie, on ne pourrait jamais le croire, parce qu'il n'est pas possible que 70,000 hommes, avec tant d'instruments de guerre, aient pu se mouvoir sans que le moindre bruit, sans qu'un avis arrivât jusqu'aux avant-postes de l'armée royale, si peu éloignés, en quelques endroits, des ennemis, qu'on pouvait entendre le choc des armes et le hennissement des chevaux. Quand même ce mouvement des Autrichiens aurait pu être

ignoré dans la matinée du 20, toute incertitude devait cesser lorsqu'on arriva à Magenta, puisque les ennemis, n'y étant pas, devaient se trouver quelque part : l'enfer ne les avait certainement pas engloutis. Comment donc excuser ou seulement expliquer l'inertie de Krzanowsky, qui, en présence d'un grand danger, dans un moment si solennel, entouré d'une foule d'aides-de-camp, n'en envoie pas un seul pour explorer la position, les mouvements, les desseins, les forces de l'armée ennemie? Soit qu'il supposât cette armée en retraite derrière l'Adda, comme il le disait, soit qu'elle se fût concentrée à Pavie ou à Piacenza, ou ailleurs, il semble que s'il n'avait pas eu de secrets motifs, il aurait dû, dans tous les cas, chercher à s'éclairer sur la direction prise par les Autrichiens, et, après cela, ou marcher en avant, ou se jeter à gauche, ne jamais s'arrêter, et encore moins se retirer timidement en arrière. Mais, en définitive, il n'y avait pas lieu à des suppositions : à Magenta, la voix publique annonça que les Autrichiens, le jour précédent, avaient évacué toutes les positions qu'ils avaient occupées jusque-là de ce côté, et qu'ils s'étaient dirigés vers Pavie ou sur Lodi. Donc, la route de Milan était libre. Pourquoi alors ce trouble et ces doutes de Krzanowsky? Ne devait-il pas monter à cheval et s'élancer au galop sur le chemin de Vigevano pour connaître au plus tôt l'état des choses? Et n'aurait-il pas été mieux de marcher sur Milan que de retourner se cacher derrière les lignes du Tessin?

Qu'on appelle, si l'on veut, une noble hardiesse le mouvement de Radetzky, qui s'avançait dans le Piémont en laissant sur ses flancs et sur ses derrières, et à peu de distance, un corps compacte de 60,000 soldats piémontais. Ce mouvement, s'il n'avait pas été l'œuvre d'une trahison combinée avec Krzanowsky, aurait été une insigne folie, et Krzanowsky, s'il n'avait pas été un traître, aurait eu à choisir entre deux moyens également funestes au maréchal autrichien. Voyons quel aurait été le premier.

N'ayant rencontré à Magenta aucun obstacle, et sachant que la route de Milan était libre, Krzanowsky pouvait hardiment envahir la Lombardie. Même en admettant que Radetzky eût eu à Pavie, comme Krzanowsky avait à Buffalora, tout ce qu'il fallait

pour passer le Tessin, en s'avançant dans le Piémont, pendant que l'autre s'avançait dans la Lombardie, personne ne niera que le maréchal autrichien eût eu de plus grands obstacles à vaincre que n'en avait le chef de l'armée piémontaise, puisque celui-ci n'avait pas à jeter de ponts ni à prendre de grandes précautions, les ponts se trouvant en son pouvoir, et devant pénétrer dans des terres amies, où les populations se seraient soulevées en sa faveur, tandis que Radetzky, en dehors de l'obstacle que lui opposait le Gravellone, avait le grave désavantage d'entrer dans un pays ennemi où la population était armée et lui aurait opposé la plus vive résistance; il avait donc de grandes précautions à prendre et beaucoup d'opposition à craindre. Krzanowsky, en paraissant sur les terres lombardes, les aurait délivrées en un jour de la présence des colonnes ennemies qui y étaient restées en petit nombre et éparses. Rien n'empêchait que les deux corps placés aux deux extrémités de la frontière sarde, celui de Lamarmora et celui de Solaroli, vinssent se réunir à Brescia. Il n'y avait que 14 lieues de distance, moins de trois jours de marche, pas d'ennemis sur leur route, à l'exception de faibles garnisons dans les forts; pas de rivières à passer, moins le Tessin, une petite branche du Pô, une autre encore plus petite de l'Ollio, toutes restées sans défense. Solaroli pouvait se diriger sur Busto et sur Guggiono; Lamarmora sur Sacca et sur Casalmaggiore. Voilà en Lombardie un renfort de 20,000 soldats. Ces deux corps auraient eu les routes ouvertes pour Brescia, pour Milan, pour Venise. Si l'ordre de se mettre en marche eût été donné le 21, ils se seraient trouvés le 24 sur les confins de la Lombardie et de la Vénétie. On aurait tiré parti d'une faute commise par Krzanowsky, qui avait placé Lamarmora et Solaroli aux deux extrémités de la frontière sarde, où ils ne pouvaient être d'aucune utilité. La Lombardie, la Vénétie se seraient soulevées. Peut-être aurait-on eu le temps de recevoir les puissants secours, plus de 40,000 hommes, que la Toscane et Rome envoyaient déjà. Radetzky, pour peu qu'il eût voulu se débattre en Piémont, au milieu d'une population acharnée à le molester de tous côtés, se serait vu séparé de ses villes, de ses forteresses. Peut-on ima-

giner que le vieux maréchal aurait consenti à se faire enfermer dans le Piémont? Soit qu'il eût voulu s'y arrêter, soit plutôt qu'il se fût hâté d'en sortir, Krzanowsky aurait marché contre lui du côté de la Lombardie, et l'aurait arrêté sur la frontière même du Piémont. Là, Radetzky, entouré de toutes parts par l'armée sarde et par le soulèvement lombard et piémontais, n'ayant plus de bases ni de forteresses pour s'abriter, sans retraite, sans vivres, contraint à accepter la bataille sur un terrain et dans une position si défavorables, aurait demandé sans doute à capituler. Un seul fait d'armes aurait mis fin à la campagne.

Je ne fais pas ici des suppositions gratuites; je précise des faits qui n'auraient pas manqué de se réaliser si l'armée piémontaise avait eu à sa tête un général non asservi aux prescriptions de la politique, et si cette époque n'eût pas été telle, que la plume du diplomate faisait de plus profondes blessures que l'épée du guerrier.

Si ce plan d'opérations ne convenait pas à Krzanowsky, il pouvait en adopter un autre plus prompt et plus décisif. Il se trouvait à Magenta, d'où il se serait rendu en quelques heures à Vigevano, en suivant la route de Abategrasso, pour s'y établir sur la défensive, ou même se porter sur Pavie s'il eût préféré un mouvement offensif. Un capitaine doit savoir combien les heures sont précieuses dans la guerre. Les routes conduisant à Vigevano ou à Pavie étaient toutes les deux plus courtes que la route que le maréchal autrichien avait à parcourir pour arriver à Mortara. Qu'on suppose même que le chemin à parcourir fût égal des deux côtés, il est certain que les Piémontais avaient un avantage de six à huit heures sur l'ennemi, avantage dont on pouvait et on devait tirer profit pour exécuter des mouvements sur les flancs et sur les derrières de l'ennemi audacieux qui osait pénétrer dans le Piémont. Si Krzanowsky avait les mains liées, ou si ses ordres n'étaient pas exécutés, ou si les communications nécessaires pour avoir des nouvelles de l'ennemi étaient interceptées, il aurait pu, en révélant ces circonstances, se décharger de la responsabilité qui pesait sur lui; mais s'il ne le fit pas, si ces empêchements n'existaient pas, pourquoi donc, à son arrivée à

Magenta, n'envoya-t-il pas des messagers et des ordres à Durando, au duc de Savoie, à Ramorino? Bien que Ramorino eût abandonné ses positions depuis plusieurs heures, si Krzanowsky avait pris des renseignements en temps opportun sur ce qui était arrivé, il aurait facilement réparé le mal déjà fait. Il avait encore à Magenta quatre heures de jour, suffisantes pour envoyer des ordres aux troupes éloignées du quartier général, plus que suffisantes pour en donner aux troupes placées sous ses ordres immédiats, dans le but de se jeter sur les flancs de Radetzky du côté d'Abategrasso, de Magenta et de Vigevano, dont le pont était intact, et où l'on aurait pu arriver avant le maréchal autrichien. Rien n'était plus facile que de concentrer la 1re, la 2e et la 3e division avec la réserve, troupes qui, le 20, occupaient la courbe resserrée qui va de Mortara à Vigevano et à la Cava, et d'en faire un obstacle à la marche des Autrichiens dans le pays, tandis que la 3e et la 4e division, avec la brigade Solaroli, auraient tenté un coup décisif sur les flancs de l'ennemi, du côté de Buffalora.

On ne peut pas dire que le temps manquait pour exécuter ces mouvements, surtout si l'on avait employé une partie de la nuit, puisque ce temps ne manqua pas à Radetzky pour venir de Pavie à Garlasco, quoiqu'il eût à franchir un ruisseau sur lequel il fallut construire deux ponts, malgré le retard inévitable que cause le passage de l'infanterie, des chevaux, de l'artillerie, des munitions et de l'immense attirail d'une armée, et surtout malgré les précautions qu'il était nécessaire de prendre en s'avançant dans un pays ennemi. Qu'on ne dise pas non plus que les troupes étaient fatiguées : celles de Radetzky venaient de plus loin et ne l'étaient pas. Nul ne niera que sans l'opposition d'influences inconnues, les Piémontais auraient pu se trouver, dans la nuit du 20 au 21, en partie sur le front de l'ennemi, en partie sur ses flancs, et même, s'ils l'eussent voulu, sur ses derrières, en l'enfermant dans ce même cercle où Krzanowsky se fit enfermer lui-même deux jours après. J'ajoute une dernière réflexion : Il fallait même laisser Radetzky pénétrer bien avant dans le Piémont. Les divisions placées sur le front des Autrichiens n'auraient

dû se battre qu'en se retirant. Plus les Autrichiens se seraient avancés, plus leur position aurait empiré. Harcelés par les habitants, placés entre les places fortes de Casale, de Valenza et d'Alexandrie, ayant leurs communications coupées, assaillis de tous côtés par l'armée piémontaise, ils auraient été perdus. Ces évolutions n'avaient rien d'extraordinaire ni de compliqué; elles n'exigeaient ni du génie dans le général en chef ni une valeur héroïque dans les autres généraux. Si elles ne furent pas ordonnées, il faut en chercher le motif dans des considérations autres que celles de la guerre. Radetzky avait si bien prévu que Charles-Albert voudrait l'assaillir du côté de Pavie, qu'il y avait laissé le 2e corps de réserve, lequel ne voyant pas arriver d'ennemis, et libre dans ses mouvements, se réunit bientôt à l'armée, sur le sol piémontais.

Je conclus que Radetzky ne pénétra dans le Piémont que parce qu'il y était attendu, et qu'il ne jouit de tant de liberté dans ses mouvements que parce qu'on voulut la lui accorder. Je fonde mes raisonnements sur des hypothèses; mais elles ont l'évidence d'un fait. Qu'on calcule la multitude des avantages que les cabinets d'Europe devaient tirer d'un triomphe de l'Autriche. Un succès des armes piémontaises aurait sauvé Venise en danger, Venise à laquelle on a vu que l'Europe ne donnait pas de secours, ni ne permettait pas de vaincre avec ses propres forces. La Lombardie, qui frémissait, se serait soulevée. Si la guerre se prolongeait, on courait le risque de voir se relever les espérances des républicains en Italie, des socialistes en France, des radicaux en Allemagne. L'Italie, qui avait donné en 1848 le signal d'une conflagration générale en Europe, venait de le renouveler en 1849: on voyait donc mettre de nouveau en question les droits des maîtres et d'obéissance des sujets, dans lesquels consiste l'ordre. Tous les efforts faits jusque-là par les gouvernements pour rétablir cet ordre précieux allaient échouer. Pour sauver le monde, il fallait donc immoler l'Italie, il fallait jeter dans la poussière le drapeau italien, qui, symbole de rédemption populaire, aurait pu faire encore le tour de l'Europe et épouvanter les amis de l'ordre social.

Ce qui précède, et ce que, sans aucun esprit de parti, je dois encore raconter, prouve jusqu'à l'évidence que Krzanowsky, général de l'empereur de Russie, avait des instructions, sinon expresses, du moins tacites, de la part des cabinets de la sainte alliance qui avaient signé les traités de 1815, à l'observation desquels tous les princes et les républiques bâtardes étaient alors attachés en Europe par l'intérêt commun qu'ils avaient à étouffer les nationalités renaissantes. Devant cette sainte alliance, toujours vivante quand il s'agit d'opprimer les peuples, Louis-Philippe avait dû plier la tête pour conserver le trône; devant elle, la dernière république française avait dû protester qu'elle était une république honnête et pacifique, afin d'éviter la restauration des Bourbons. Elle avait tout fait pour empêcher Charles-Albert de renouveler la guerre italienne. S'il en était ainsi, si le Piémont, bon gré ou mal gré, devait adhérer au vœu des grandes puissances, pourquoi la paix ne fut-elle pas imposée? Pourquoi laissa-t-on monter à cheval, tirer le canon et s'accomplir un simulacre de guerre qui devait coûter des sacrifices de sang et d'argent, pour en venir enfin à implorer la paix pour la honte et la ruine de l'Italie? Si Krzanowsky ne vint pas à Turin secrètement agréé par quelques cabinets et toléré par d'autres, s'il était libre dans ses actions, s'il pouvait combattre à son gré et vaincre s'il le savait, s'il était maître de défendre le territoire sarde ou de s'élancer sur les terres lombardes, si ses ordres étaient exécutés, si les autres généraux lui obéissaient, pourquoi ne prit-il pas hardiment l'offensive contre l'ennemi? Cette détermination aurait été sage et non téméraire, puisque la plus grande témérité est de se perdre, la plus grande prudence de se sauver. Cette détermination était conforme à la dignité de la nation, de l'armée, des généraux, du roi, qui avaient provoqué le combat. On aurait pu succomber sous la supériorité du nombre, sous la fortune de l'armée ennemie; mais il y a dans l'histoire une page splendide aussi pour les vaincus : ils ont une consolation lorsque l'opinion universelle proclame qu'ils firent tous leurs efforts pour enchaîner la victoire à leurs drapeaux. Au lieu de cela, que fit Krzanowsky? Il attendit que le malheureux Charles-Albert fût

sur le champ de bataille pour lui briser l'épée dans les mains, la couronne sur la tête. Et consultez la justice aveugle du monde! Elle vous dira que les Italiens furent vaincus à Novare.

Krzanowsky, qui ne s'était donné aucune peine à Magenta pour se renseigner sur la position de l'ennemi, jugea que le parti le plus prudent était de retourner en arrière. Cette retraite paraissait tellement être le résultat de la peur, elle équivalait si bien à un aveu d'impuissance de la part de l'armée piémontaise, que les soldats en furent découragés. Cela ne suffit pas. Krzanowsky laissa à Magenta le duc de Gênes, renvoya dans ses anciennes positions le général Perrone, repassa le Tessin avec le roi et les autres troupes, et, vers le soir, arriva à Trecate. Quel général au monde, sous le coup d'un danger qui pouvait se déclarer d'un moment à l'autre, n'aurait pas tenu toutes ses forces réunies pour en disposer promptement en cas de besoin? Krzanowsky les éparpilla. Enfin, à Trecate on ne savait rien encore de ce qui était arrivé à la Cava : est-ce que Krzanowsky, à quelques lieues de distance des positions que les Autrichiens occupaient déjà, voulut s'éclairer sur l'état des choses? Non. En attendant qu'une colombe vînt à l'arche lui donner des nouvelles de l'ennemi, il alla se coucher : il était huit heures du soir.

A neuf heures, un officier du général Bes arriva à Trecate et raconta comment l'armée autrichienne avait passé le Tessin et se trouvait déjà sur le territoire piémontais. Il fallut interrompre le sommeil de Krzanowsky : il envoya le général Fanti prendre le commandement de la division de Romarino, et ordonna à Durando de se rendre cette nuit même à Mortara. Le général Bes eut l'ordre de marcher sur Vigevano. Le général Perrone, le duc de Gênes et le général Solaroli, que, sous l'inspiration d'un rare talent et d'une étonnante bonne volonté, on avait dispersés, en plaçant l'un près de Novare, l'autre à Magenta et l'autre à Oleggio, ne recevaient qu'après minuit, c'est-à-dire dans la matinée du 21, l'ordre de se mettre en marche. Et tout cela était commandé aveuglément, sans instructions précises, sans accord, sans dessein préconçu. Pour que ces troupes arrivassent à temps, il aurait fallu que Radetzky n'osât pas avancer sans permission.

Durando arriva à Mortara à l'aube du 21; le duc de Savoie n'y arriva qu'à midi. Bes se trouva à Vigevano avant le jour, et, s'arrêtant à la Sforzesca, envoya une avant-garde à Borgo San Siro pour veiller sur le passage du Tessin du côté de Bereguardo. Ces généraux ignoraient qu'ils se trouvaient à côté l'un de l'autre. Bes ne savait donc pas que Durando était à Mortara, et, se croyant seul, se voyant découvert du côté de Fogliano, il détacha la brigade Casale et fit occuper cette position, ce qui le réduisit à rester avec peu de forces à la Sforzesca. Il espérait voir bientôt arriver les divisions de Perrone et du duc de Gênes, et, comme on devait l'attendre d'un général brave et vigilant tel que lui, il ne négligea pas d'envoyer des colonnes aux alentours pour découvrir la direction que l'ennemi prenait. La brigade Savoie, qui faisait partie de la division Perrone, ne put arriver avant onze heures, et avec elle arrivèrent Charles-Albert et Krzanowsky. Celui-ci plaça un des régiments de cette brigade près la Sforzesca, comme réserve de la division de Bes, et l'autre régiment avec de l'artillerie et de la cavalerie sur la route de Gambolò. Le duc de Gênes ne paraissait pas encore. Le retard apporté dans la distribution des vivres l'avait empêché de se mettre en marche; de sorte qu'il ne put arriver à Vigevano que vers six heures du soir. Une des circonstances inconcevables de cette courte campagne, ce fut que les vivres manquèrent aux Piémontais dès le premier jour et sur le sol même de leur patrie; Radetzky, dans un pays étranger, ne manqua de rien.

L'armée autrichienne, qui s'était nourrie et reposée à son aise, s'ébranla le 20 au matin, se dirigeant sur Mortara, pour s'avancer de là vers Novare ou Vercelli, selon les mouvements qu'auraient faits les Piémontais. Daspre, Appel et la réserve suivirent la route de Garlasco. Thurn marcha à gauche sur San Giorgio, Wratislaw à droite le long de la route qui va de Zerbolò à Gambolò, en détachant une de ses légions sur Vigevano.

Cette légion arriva vers une heure à Borgo San Siro, où j'ai dit que Bes avait placé une avant-garde. Les Autrichiens, aidés par la brigade Strassoldo, qui arrivait presque en même temps, commencèrent le feu. Les Piémontais n'avaient pas de forces

suffisantes pour opposer une résistance efficace; néanmoins, ils combattirent avec une valeur admirable, comme Radetzky même l'avoua, en ajoutant *qu'il courut le danger de perdre une batterie*. Ils se replièrent enfin, et ayant été bientôt rejoints par deux bataillons que Bes envoyait à leur aide, ils purent, toujours en combattant, se retirer en bon ordre à la Sforzesca. Le général Bes n'avait avec lui qu'une brigade, une batterie et deux escadrons de chevaux. Depuis qu'il avait su que Mortara était occupé par Durando, il avait rappelé de Fogliano la brigade Casale; mais cette brigade n'était pas encore arrivée lorsque les Autrichiens, venant de San Siro, attaquèrent la Sforzesca. Bien qu'ils fussent supérieurs en nombre et encouragés par le premier succès, ils rencontrèrent une rude résistance. Ils furent dans deux attaques repoussés chaque fois à la baïonnette par les 17e et 23e régiments d'infanterie; ensuite, mis en désordre par un violent assaut de cavalerie, ils se retirèrent en laissant plusieurs prisonniers. Bes, qui avait vaillamment défendu la Sforzesca, n'hésita pas un moment à les poursuivre jusqu'à San Vittore. Un régiment de hussards exécuta là une charge très-brillante et s'avança jusque sous la bouche des canons piémontais; mais deux escadrons de Piémont Royal tombèrent sur lui et le mirent en fuite, en recueillant un grand nombre de prisonniers. Bes aurait continué le combat, si un ordre de Krzanowsky ne lui eût enjoint de s'arrêter. Une autre attaque d'un corps de Wratislaw contre une colonne piémontaise placée à Vigevano n'eut pas un meilleur succès.

Pendant qu'on combattait à Vigevano et à la Sforzesca, Wratislaw, arrivé à Gambolò, en sortait immédiatement, précédé par une nombreuse artillerie. Il s'avança contre le 1er régiment de Savoie, qui se trouvait rangé en bataille près de la ville, protégé à droite et à gauche par dix canons. Les Savoyards, sous le feu très-vif des chasseurs ennemis, restèrent immobiles, en les laissant approcher à une courte distance; alors ils commencèrent un feu de file terrible et meurtrier contre les colonnes des assaillants, qui étaient en même temps foudroyées par dix pièces d'artillerie avantageusement placées. Quand ils virent les rangs de l'ennemi s'ébranler, les Savoyards les attaquèrent à la baïon-

nette et les mirent en peu d'instants en désordre. L'impétuosité de ces soldats intrépides était telle, qu'ils auraient voulu continuer à poursuivre l'ennemi; mais ici encore un ordre de Krzanowsky vint les obliger à s'arrêter. Il fallut que les officiers employassent la violence pour contraindre les troupes à rétrograder. Un soldat s'écria : « Oh! mon officier, pourquoi ne me laissez-vous pas prendre Gambolò? — Mon ami, lui répondit l'officier, c'est parce qu'il n'y a pas d'autres régiments pour vous soutenir. On ne doit pas légèrement exposer la vie de soldats aussi braves que vous. » Et le soldat répliqua : « Est-ce que les Savoyards ont besoin d'être soutenus? »

En effet, pendant le combat, on recevait l'avis qu'à cause du retard apporté dans la distribution des vivres, le reste de la division Perrone et la division du duc de Gênes n'arriveraient que vers le soir. Ce contre-temps, disait Krzanowsky au roi, rend critique la position des troupes engagées dans le combat, puisque l'ennemi commence à déboucher avec des forces imposantes, et il pourrait s'avancer entre les colonnes piémontaises placées à Gambolò, à la Sforzesca, à Vigevano, les séparer, les entourer et les détruire. Il concluait que ce n'était pas le moment de prendre l'offensive, et qu'il n'y avait d'autre parti que celui de conserver les positions actuelles, en se réservant d'attaquer le lendemain avec toutes les forces qu'on pourrait réunir. C'était pour ces motifs qu'il avait empêché Bes et les Savoyards de poursuivre l'ennemi. Mais toutes ces assertions étaient fausses, car les Autrichiens, au lieu de *déboucher avec des forces imposantes,* n'avaient pas même d'autres corps qui pussent venir en aide à ceux qui rétrogradaient en désordre; et nous verrons plus tard qu'il n'y avait d'engagé sur tous ces points que le seul corps de Wratislaw. Du reste, ce ne sera pas la dernière fois que nous verrons Krzanowsky arrêter l'élan des Piémontais lorsqu'ils serreront de trop près l'ennemi en fuite. — Les soldats s'étaient vaillamment battus; on avait fait quelques centaines de prisonniers; les doutes conçus sur l'inexpérience des troupes s'étaient dissipés. Tous étaient satisfaits du succès de la première journée, et l'on attendait avec anxiété le lendemain pour recommencer le combat.

A cinq heures et demie, on entendit un feu très-vif d'artillerie du côté de Mortara. Il ne dura qu'une demi-heure. Krzanowsky dit que c'étaient probablement les colonnes du général Durando qui, en s'avançant vers la Sforzesca, foudroyaient les ennemis qu'elles rencontraient sur leur passage. Voilà une assertion bien équivoque, puisque Durando n'avait pas reçu l'ordre de s'éloigner de Mortara. Bientôt le bruit de la mousqueterie succéda à celui du canon. Il n'y avait plus de doute qu'il s'agissait d'un combat. Mais Krzanowsky avait toujours des suppositions prêtes pour tranquilliser les esprits, et il s'amusait à mettre en avant des hypothèses, pendant que son devoir aurait été d'envoyer à la hâte un aide-de-camp pour s'informer de ce qui se passait de ce côté. Le feu de la mousqueterie continua jusqu'à neuf heures du soir. Le roi arriva à la Sforzesca à la hâte, et demanda à Krzanowsky quels ordres il allait donner. « Aucun, répondit celui-ci; il y a à Mortara non pas une, mais deux divisions, 22,000 hommes avec 48 canons. Nous pouvons rester sans inquiétude. Les généraux de ces deux divisions auront voulu peut-être barrer le passage à l'ennemi, ce qui a dû leur réussir facilement avec le grand nombre de troupes dont ils disposent et le temps qu'ils ont eu pour se préparer au combat. » Cela dit, il alla se coucher. Krzanowsky aurait dû être arrêté sur-le-champ. Il était inouï de voir un général aller se coucher à huit heures du soir pendant qu'on se battait sur sa droite, sans vouloir même s'informer de ce dont il s'agissait. Charles-Albert ne partageait pas l'assurance de son général. Il resta soucieux et inquiet; mais on l'avait tellement humilié pour les fautes commises dans la campagne précédente, que cette fois, rejetant loin de lui toute responsabilité, il était fermement résolu à mourir en soldat, mais à ne rien commander lui-même. Lorsqu'on n'entendit plus le bruit de la mousqueterie, il alla se mêler aux soldats de la brigade de Savoie, et dormit au milieu d'eux en plein air.

Je vais transcrire une page écrite par un officier d'ordonnance du roi. « Qu'on imagine, dit-il, un champ de bataille couvert de morts, éclairé par les flammes lugubres de quelques bâtiments rustiques incendiés : derrière cette scène désolante se trouve

une éminence où un régiment est campé; les armes, réunies en faisceaux, reluisent à la lumière des feux de bivouacs et de l'incendie des bâtiments voisins; le roi est étendu dans un coin sur deux sacs de toile; une couverture de laine l'enveloppe, et sa tête repose sur un sac de soldat. Ses aides-de-camp l'entourent en silence, quelques-uns couchés par terre et sommeillant, les autres veillant et plongés dans des pensées déchirantes. A la tête du roi, dèux de ses domestiques, portant la livrée écarlate de la cour, sont debout, immobiles comme deux statues. Charles-Albert, dont le teint était habituellement pâle, avait dans ce moment les joues livides et presque cadavéreuses; sa bouche, couverte par des moustaches très-épaisses, était fréquemment contractée par des mouvements convulsifs, tandis que sa main, comme soulevée par une pensée pénible, gesticulait en se dirigeant du côté du camp ennemi. Le roi s'agitait comme s'il eût voulu donner des ordres ou essayer d'éloigner quelque objet hideux qui venait le désoler. Cette scène ne s'effacera jamais de ma mémoire. Malgré le succès de la journée, elle avait quelque chose de lugubre qui éloignait le sommeil de mes paupières fatiguées. Plusieurs sentinelles, appuyées sur leurs fusils, regardaient avec un triste étonnement leur roi dormir ainsi, pendant que je replaçais de temps en temps sur son corps la couverture qu'il repoussait à chaque instant dans ses visions agitées. Prince malheureux! il avait peut-être le fatal pressentiment des horribles nouvelles qui allaient arriver. »

Pendant cette journée du 21, Radetzky n'avait lancé à l'attaque de Vigevano que le seul corps de Wratislaw; il avait dirigé toutes ses autres colonnes sur Mortara, où il avait résolu de les concentrer. Les faits d'armes de Vigevano, San Siro, la Sforzesca et Gambolò n'avaient été que secondaires, tendant à distraire l'attention de Charles-Albert du point principal, Mortara, où visait l'ennemi, et que le maréchal autrichien voulait surprendre, comme il y réussit le soir même du 21.

Krzanowsky n'avait donné d'ordres clairs et précis ni à Durando ni au duc de Savoie, si l'on doit s'en rapporter aux déclarations de ces deux généraux, plutôt que de croire qu'ils rejetaient

tous les trois l'un sur l'autre la responsabilité des événements accomplis à Mortara. Durando dit qu'on lui avait ordonné de prendre une position défensive devant Mortara; le duc de Savoie devait couvrir, sur la droite, la division de Durando et la ville. Ensuite, lorsque dans un conseil de guerre rassemblé à Trecate, on eut proposé et approuvé le parti de défendre la ligne du canal Roggia Birago, depuis les moulins de Faenza jusqu'à San Albano, ainsi que les positions de Garbana et de Remondo, Krzanowsky envoya Lamarmora, son chef d'état-major, pour ordonner aux divisions de Durando et du duc de Savoie de couvrir la ville de Mortara en occupant la route de Garlasco et de San Giorgio, de s'étendre d'un côté jusqu'à Faenza, de l'autre jusqu'à Castel d'Agogna, et enfin de se mettre en communication avec les troupes de Bes par Fogliano, et avec le quartier général par la grande route de Vigevano. On assura encore que ces nouveaux ordres n'étaient pas précis; il est certain qu'on les reçut à Mortara à une heure après-midi. Mais ni Durando ni ses soldats, qui à cette heure-là étaient à dîner, ne voulurent se déranger; de sorte que les troupes ne se mirent pas en marche avant trois heures, et, par suite, ne purent avancer beaucoup, puisque les éclaireurs ennemis commençaient alors à se montrer vers Gambolò, Trumello et San Giorgio. Durando s'étendit du cimetière de la ville jusqu'au couvent de San Albino; la brigade Aosta, à gauche, s'appuyait au cimetière, et la brigade Reine, à droite, au couvent, chacune ayant quatre bataillons en ligne et deux en réserve; l'artillerie (16 pièces) fut placée aussi bien qu'il était possible sur un terrain qui n'était pas propre à une bataille; la cavalerie s'arrêta à gauche du cimetière, en face de la ville. Comme on le voit, Durando n'exécuta pas un seul des ordres reçus, quels qu'ils fussent; le duc de Savoie, assez tiède dans cette campagne, se donna beaucoup moins la peine d'y adhérer. Il n'arriva à Mortara avec sa division que vers trois heures, et s'arrêta derrière la ville, sur la droite, en s'étendant jusqu'à Castel d'Agogna, par le Moulin-Neuf, mis en état de défense. Cette division avait 32 canons: 24 au centre et aux deux extrémités de la ligne, 8 en réserve derrière la ville, près la route de

Novare; la brigade Guardia était à droite et gardait Castel d'Agogna; la brigade Cuneo, qui avait sa droite au Moulin-Neuf, avait sa gauche à une distance de trois cents mètres; un régiment de cavalerie se tenait derrière la brigade Guardia, un autre était en réserve à droite de la route de Novare.

Il était quatre heures et demie du soir, et l'on entendait le bruit du canon du côté de Vigevano. Il s'écoula encore une heure sans que l'ennemi se présentât. Les uns assurent qu'on n'envoya pas d'éclaireurs, les autres affirment qu'on en envoya sur les routes de Garlasco et de San Giorgio, mais qu'ils ne rentrèrent pas. Il est certain que Durando et le duc de Savoie se montrèrent convaincus qu'on se battait à la Sforzesca, et qu'ils ne pouvaient plus craindre une attaque. Les fusils étaient en faisceaux, les rangs en désordre, les généraux et les officiers dînaient à Mortara, lorsque, vers cinq heures et demie, l'armée autrichienne parut *à l'improviste* devant Mortara. C'était le corps de Daspre, composé des divisions de l'archiduc Albert et de Schaffgotsche (15,000 hommes avec 48 canons) qui s'avançait par la route de Garlasco, précédé par la cavalerie et les chasseurs. Daspre avait ordre de s'emparer de Mortara et de passer de là à Vercelli, afin de fermer à l'armée piémontaise les communications avec Turin. Ayant rencontré les Piémontais, quoique le soleil fût sur son déclin, et malgré l'infériorité de ses forces, il ordonna la bataille et fit avancer la division de l'archiduc Albert en colonnes d'attaque des deux côtés de la route, en envoyant quelques bataillons vers le cimetière et le couvent; il tint en réserve une partie de ses forces. Le combat s'engagea par le feu de 24 canons, placés sur le front des colonnes d'attaque et dirigés contre le centre de la division de Durando, où l'artillerie piémontaise était peu nombreuse et mal postée. La brigade Reine, non préparée à cette attaque, eut beaucoup à souffrir, à cause surtout du terrain désavantageux où on l'avait établie. Les bersaglieri rétrogradèrent rapidement; un bataillon de ligne se débanda, répandant partout la confusion. Malgré cela, le vide fut bientôt rempli par un autre bataillon, et le combat parut s'engager alors avec vigueur. Durando et Lamarmora venaient d'arriver sur le champ

de bataille et encourageaient les soldats; le duc de Savoie restait avec la réserve derrière la ville. Un officier de Durando alla lui dire de faire avancer un de ses régiments. Le duc en donna l'ordre, et comme on lui demandait lequel des régiments devait marcher, il répondit froidement : « L'un ou l'autre, c'est égal. » Ce régiment de la réserve, en arrivant sur le champ de bataille, parut ranimer les autres troupes; mais l'attaque des ennemis, protégée par une nombreuse artillerie, devint plus impétueuse, pendant que les trente-deux canons de la réserve, cachés derrière Mortara, ne prenaient aucune part à l'action. En vérité, les Piémontais engagés dans le combat ne pouvaient se soutenir. Durando les avait placés trop près de la ville et à cheval sur un large canal qui partageait en deux leur position, de sorte que les soldats manœuvraient difficilement; ceux de la droite ne pouvaient communiquer avec ceux de la gauche. L'histoire offre mille exemples d'armées ruinées par l'incapacité de leurs généraux; mais à Mortara on commit des erreurs si inconcevables, et l'on manqua si grossièrement aux règles de la guerre, qu'on ne peut accuser seulement d'incapacité les chefs des deux divisions. A six heures et demie, les Autrichiens, en se jetant furieusement sur les troupes piémontaises, les mirent en fuite en peu de temps et entrèrent à Mortara, confondus avec elles.

Le désordre fut immense dans la ville. Les citoyens fuyaient; les voitures, les canons, tout le matériel de l'armée, encombraient les rues. Les Autrichiens, qui avaient eu des preuves de la valeur italienne, n'avaient pu d'abord se persuader que les Piémontais prenaient sérieusement la fuite; de sorte qu'ils n'avaient lancé dans la ville que deux bataillons seulement, commandés par le colonel Benedeck; néanmoins, ce fut à ce petit nombre d'ennemis que la ville fut livrée. On combattit quelque peu dans les rues, au milieu de l'obscurité de la nuit. Les officiers ne distinguaient pas leurs soldats; des blasphèmes, des menaces, prononcés en allemand, en hongrois, en italien, se confondaient dans un seul bruit. Le duc de Savoie, Durando, le général Trotti essayèrent de pénétrer dans la ville; mais les Autrichiens ne le leur permirent pas. Après avoir perdu quelques hommes et

quelques canons, le duc se retirait promptement à Castel d'Agogna; Durando, séparé de sa division, se sauvait sur les traces du duc; Trotti se repliait sur la route de Novare. Les soldats, séparés les uns des autres, ou déposaient leurs armes; ou, en combattant dans l'obscurité, se blessaient entre eux; ou, fuyant et embarrassés par les équipages, ne pouvaient parvenir à sortir de l'infortunée ville. Heureusement, deux escadrons de cavalerie piémontaise se jetèrent dans les rues, et chargeant l'ennemi avec une impétuosité et une valeur admirables, parvinrent à renverser tous les obstacles et à sauver le reste de l'infanterie et quelques canons; puis, dans l'impossibilité de reprendre eux seuls la ville, ils se retirèrent par la route de Novare.

Le seul général qui, dans cette malheureuse affaire, remplit son devoir, fut Lamarmora; mais on avait conduit les choses de telle façon, que la fidélité et la bravoure d'un seul homme ne pouvaient relever la fortune des armes, compromises par la trahison d'autrui. Au moment où les Autrichiens, dans le commencement de l'action, avaient enfoncé le centre de la ligne piémontaise, un bataillon de la brigade Reine, qui était à San Albino, avait perdu le couvent; puis, il l'avait repris et l'avait perdu une seconde fois. Ce fut alors que Lamarmora arriva sur les lieux, et, réunissant les troupes en désordre, il fit un effort pour s'emparer de San Albino. Mais il était déjà nuit; on ne distinguait pas les amis des ennemis; les Piémontais tiraient sur leurs camarades qui se retiraient. On reconnut pourtant l'erreur et on réussit à empêcher les Autrichiens d'avancer. Il était huit heures du soir. Lamarmora reçut alors l'avis que l'ennemi était déjà maître de Mortara; ses troupes couraient un grand danger dans la position de San Albino. Entourées de toutes parts, il fallait qu'elles s'ouvrissent un passage par la force. Lamormora conçut le dessein téméraire de se jeter dans Mortara pour gagner la route de Novare. Il dispose ses soldats en colonne, place au milieu l'artillerie, et marche sur Mortara, sans avertir personne de la présence de l'ennemi. La colonne entre dans la ville par la porte San Giorgio, et trouve les rues pleines de fourgons et de cadavres; les ténèbres sont profondes, toutes les maisons sont fermées, il

règne partout un lugubre silence. Les Autrichiens surpris appellent aux armes. Lamarmora fait battre la charge, et débouche sur la place et dans la grande rue, où commence le combat dans une confusion horrible. La victoire semble un instant incertaine; l'audace et le désespoir de quelques hommes changent presque le sort de la journée. Où sont alors Durando et le duc de Savoie? Le colonel Benedeck s'aperçoit que les ennemis sont en petit nombre, et qu'ils cherchent une issue pour se sauver; il rassemble alors ses soldats, ferme toutes les rues, intime l'ordre de se rendre. Lamarmora veut encore résister; mais tout effort est désormais inutile : ses soldats se rendent; lui, plutôt que d'être fait prisonnier, préfère braver la mort, et, se précipitant sur les ennemis, suivi par cinquante braves, il parvient à se sauver. Il va à Castel d'Agogna, où il rencontre Durando et le duc de Savoie; il les encourage à le suivre et à assaillir Mortara. Son avis ne prévalut pas. Il était neuf heures du soir.

Dans cette échauffourée, les Autrichiens eurent 400 morts ou blessés; les Piémontais en eurent 500, parmi lesquels plusieurs officiers supérieurs, et perdirent cinq canons et 2,000 prisonniers. La force des deux divisions, réduite par ces pertes, fut diminuée encore par les nombreuses désertions qui eurent lieu pendant la nuit.

Le mouvement de l'armée autrichienne, conçu avec beaucoup d'audace, avait été habilement exécuté. Pendant que quelques-unes de leurs brigades voltigeaient successivement sur la gauche des Piémontais, le gros de l'armée, précédé par une avant-garde sous les ordres de Daspre et de l'archiduc Albert, marchait directement sur Mortara, protégé par plusieurs colonnes volantes destinées à détourner par leur feu l'attention de leurs adversaires de l'attaque principale. D'un autre côté, il y a lieu de s'étonner beaucoup que les Piémontais, campés à Mortara, n'aient pu arrêter la marche de l'ennemi, qui leur avait donné le temps de se préparer au combat jusqu'au soir. La position occupée à Mortara était défectueuse; il y en avait une meilleure depuis Gambolò jusqu'à Pavie : pourquoi ne l'avait-on pas occupée, surtout lorsque c'était la position assignée à Durando? Puis, comment expli-

quer cette insouciance extrême qui fit négliger les précautions les plus élémentaires de la guerre, comme, par exemple, d'avoir, en dehors des sentinelles, des bataillons entiers d'avant-postes pour éviter les surprises, arrêter l'ennemi, ou donner avis de son approche, précautions d'autant plus nécessaires qu'on savait que l'ennemi était tout près? Qui dira les raisons pour lesquelles, soit pendant le combat de Mortara, soit lorsque les Autrichiens entrèrent dans la ville confondus avec les Piémontais, les régiments et l'artillerie de la réserve restèrent derrière les murs de Mortara et ne reçurent pas l'ordre d'avancer? Qui dira pourquoi les soldats qui se trouvaient en ligne ne se battirent pas tous : les uns s'échappèrent, les autres mirent bas les armes, et le plus grand nombre se retira à Castel d'Agogna sans combattre? Peut-on attribuer cela entièrement à la lâcheté des soldats, lorsque plusieurs de ces mêmes régiments, et surtout la brigade Reine, se distinguèrent dans la bataille de Novare? Enfin, est-il possible de concevoir que Krzanowsky, placé si près qu'il put entendre le bruit de la mousqueterie, et qu'il l'entendit bien avant dans la nuit, ne cherchât pas à se renseigner sur ce qui arrivait, n'envoyât pas de ce côté un seul officier, mais préférât recourir à d'agréables hypothèses pour expliquer toute chose en sa faveur et apaiser les craintes du roi, puis, cela fait, s'en aller dormir en paix? « Toutes les probabilités, écrit Masson, officier piémontais, étaient en faveur de nos soldats, plus nombreux, moins fatigués, maîtres de choisir le terrain. Mais, d'un côté, l'audace de Daspre et l'énergie de Benedeck; de l'autre, les ordres peu précis de Krzanowsky, la lenteur, la complète négligence, les dispositions maladroites, le mauvais vouloir des généraux, et, comme conséquence, le peu de fermeté des soldats, furent les causes de la déroute. »

Les détails de cette journée, après dix ans écoulés, ne sont pas encore bien connus, et notre génération n'est peut-être pas destinée à entendre de tristes révélations. Avogadro, général de cavalerie, qui voulut publier des Mémoires sur la guerre et qui osa soulever un peu le voile qui couvre ce mystère, en fut puni par la destitution : le duc de Savoie était alors roi de Piémont.

Il était une heure du matin lorsque le capitaine Battaglia et le prince Pio arrivèrent à la Sforzesca, réveillèrent Krzanowsky et lui communiquèrent les premières nouvelles du désastre de Mortara. J'extrais des Mémoires du général Avogadro le passage suivant : « A une heure après minuit, dit-il, le général Krzanowsky arrive en criant très-haut : *Où est le roi?* Le roi dormait près d'un feu, étendu par terre. Placé en face de lui, je le regardais... La voix du général major le réveille, et il demande quelles nouvelles on a à lui apprendre. *Sire,* lui répond Krzanowsky, *notre situation est bien changée; les troupes de Mortara n'ont opposé à l'ennemi aucune résistance, et se sont échappées comme des moineaux.* Cette nouvelle ne fit aucune impression sur le roi, ou il n'en laissa apercevoir aucune. Après un instant d'intervalle, Krzanowsky ajouta : *Sire, ce qu'il y a de pire, c'est qu'on n'a pas de nouvelles du duc de Savoie.* A ces paroles, Charles-Albert se leva, regarda fixement et longuement le général dans les yeux, sans dire un mot, puis, toute sa réponse fut une exclamation d'extrême surprise. » Charles-Albert pressentait la trahison, soupçonnait les traîtres; mais le ministère, la volonté nationale les lui avaient imposés. Tout autre homme aurait brisé par un acte de terrible énergie les liens dont on l'avait entouré; mais son esprit était borné, son âme irrésolue, il n'avait de grand que le cœur : il s'abandonnait à sa destinée, et se consolait en pensant que lorsque la victoire lui manquerait sur le champ de bataille, personne ne pourrait l'empêcher d'y trouver la mort.

Les tristes nouvelles de Mortara furent un coup terrible pour le roi et pour les soldats; ce désastre affaiblissait la confiance en eux-mêmes que les derniers avaient acquise après le succès de la Sforzesca, et détruisait dans le roi l'espoir de livrer bataille, à la pointe du jour, aux Autrichiens dans les positions peu favorables qu'ils occupaient.

Krzanowsky devait plus tard rendre compte de sa conduite devant la chambre des députés à Turin. Il devait s'écrier : *Je ne pouvais me résigner à croire que 22,000 soldats piémontais céderaient devant 7,000 ennemis!* Un ministre lui reprochant de n'avoir pas puni les fugitifs de Mortara, il devait répondre : *Com-*

ment les arrêter, s'ils s'enfuyaient tous comme des moineaux? Je ne dis rien de l'exagération qu'il y a dans ces assertions. Admettons que telles étaient les convictions de Krzanowsky, et voyons maintenant quelles furent ses résolutions dans cette nuit fatale, à la Sforzesca.

Krzanowsky, qui avait tranquillement dormi au milieu du bruit du canon et de la fusillade s'élevant à la distance d'à peine trois lieues, sait désormais que 22,000 hommes n'ont pas résisté à 7,000 ennemis; il voit que le roi est attristé, que les troupes sont découragées; il dit que les Piémontais s'échappent comme des moineaux. Lorsque tout tombe en ruines autour de lui, il devient pour la première fois audacieux, téméraire, et il se propose de marcher sur Mortara. Il dit qu'il a encore 30,000 combattants sous ses ordres; qu'il se réunira à la division lombarde, réunion impossible puisqu'il y avait au milieu toute l'armée autrichienne; qu'il reliera les deux divisions dispersées à Mortara, opération qui ne pouvait être effectuée dans la matinée du lendemain, d'autant plus que les soldats *s'échappaient comme des moineaux;* qu'il attaquera l'ennemi sur le terrain même qu'il avait conquis, *et se placera dans l'alternative ou de le repousser, ou de périr les armes à la main.* Cette résolution était audacieuse; tout autre homme de guerre l'aurait accomplie peut-être avec succès; mais elle n'était produite chez Krzanowsky que par le désir d'en finir plus tôt avec l'Italie. Charles-Albert, dominé par le même désir, appuya la proposition. Mais tous les généraux, rassemblés en conseil de guerre, s'y opposèrent, en disant que *la nouvelle du désastre de Mortara, répandue dans l'armée, y avait réveillé l'aversion des soldats pour la guerre; qu'on en voyait déjà les symptômes alarmants; que les munitions manquaient; que s'aventurer dans une entreprise si dangereuse, c'était un acte de véritable démence.* Krzanowsky se résigna à passer pour fou, afin qu'on n'élevât pas contre lui une accusation plus grave. Il donna l'ordre à l'armée de se retirer sur Novare. Tout se réduisait pour lui à patienter encore pendant deux jours.

CHAPITRE VIII.

Position de l'armée piémontaise à Novare; Bataille de Novare; défaite des Piémontais. Abdication de Charles-Albert. Conditions de l'armistice conclu avec Radetzky. Charles-Albert, en s'éloignant de Novare, court le danger d'être fait prisonnier par les Autrichiens.

Si le cruel événement de Mortara eut une triste influence sur le moral des troupes, le mouvement de retraite sur Novare finit de les décourager. En général, les soldats, si l'on en excepte le petit nombre de ceux qu'on avait corrompus, ne pouvaient recevoir tranquillement cet ordre de rétrograder après avoir si heureusement combattu le jour précédent.

Le 22, à la pointe du jour, Krzanowsky se mit en marche avec ses troupes pour Trecate, où il arriva à midi. Radetzky se garda bien de l'inquiéter, puisque, comme on le verra, c'était le mouvement qu'il désirait de la part de l'armée piémontaise. Ayant laissé à Trecate, jusqu'au lendemain, la division du duc de Gênes, Krzanowsky se rendit le soir même, avec les deux autres divisions, à Novare, où il fut immédiatement rejoint, d'abord par le général Durando, puis par le duc de Savoie, avec leurs soldats, qui, au lieu de s'échapper tous comme des moineaux, étaient pour la plupart restés sous les armes. Le général Solaroli campa à Romentino.

Radetzky marcha aussi vers Novare, mais sans se hâter. Sur la droite, le corps de Wratislaw passa de Gambolò à Cilavegna; sur la gauche, le corps de Thurn s'arrêta à Torre de Robbio, au delà de l'Agogna; Daspre dépassa Vespolate, et poussa son avant-garde à Garbagna, à huit kilomètres de Novare. Appel resta plus en arrière. La réserve s'établit entre Lavezzaro et Mortara. Mais ces mouvements s'exécutèrent lentement; de sorte que Radetzky n'ayant pas empêché les troupes piémontaises d'arriver et de se concentrer à Novare, on doit croire que cette

concentration entrait dans son plan. Et j'en suis encore plus convaincu en voyant que ce fut seulement dans la matinée du 23, lorsque l'armée italienne fut rassemblée tout entière à Novare, que Radetzky changea les positions de ses colonnes, les ébranla et découvrit son dessein de séparer en dehors du Piémont les forces de son ennemi de leurs bases, en faisant occuper par Wratislaw la ligne de la Sesia jusqu'à Vercelli, et en ordonnant à ses troupes restées à Pavie et à Mezzanacorte de se diriger sur Casale. Thurn reçut l'ordre de marcher sur Confienza; les corps de Daspre, d'Appel et la réserve s'avancèrent contre Novare. Toutes ces forces autrichiennes montaient à 72,000 hommes avec 186 canons.

Lorsque Krzanowsky vit ses troupes rassemblées à Novare, il dit au roi : « Les Autrichiens viennent sur le champ de bataille où je les attendais. Nos positions sont bonnes. Si les soldats veulent se battre, la victoire sera pour nous. » De semblales paroles auraient-elles pu être prononcées par un homme qui aurait eu les plus simples notions de l'art de la guerre? L'accumulation des troupes piémontaises à Novare ne pouvait venir à la pensée que d'un homme qui voulait les compromettre et les déshonorer. Le choix de cet emplacement était contraire à toutes les règles de la stratégie. Il se trouvait à un point éloigné de la réunion des deux rivières menacées, le Pô et le Tessin, éloigné de la seule forteresse où les troupes, en cas de revers, auraient pu trouver un abri, éloigné aussi du centre des routes qui conduisent à la capitale et au cœur du royaume; il était près d'une grande ville de l'État que l'ennemi aurait menacé de bombarder pour contraindre le roi à se retirer. Mais où? Et cette ville aurait offert aux soldats faibles ou lâches la tentation d'y aller chercher un refuge, en jetant bas les armes. La ligne de la Sesia avait été déjà occupée. La victoire seule pouvait délivrer l'armée piémontaise de sa dangereuse position, encaissée comme elle l'était dans un coin étroit et extrême du royaume, sans issue que vers le lac Majeur, en Suisse, ou vers la Savoie, par les Alpes, ce qui les jetait dans l'exil et leur faisait abandonner le Piémont à l'ennemi. D'ailleurs, en se retirant sur Novare, on s'était séparé

entièrement de la division lombarde. Plus on s'éloignait du centre du pays, plus il devenait impossible de relier à l'armée ce corps de 9,000 Lombards, plus on se privait de toutes les ressources que le pays pouvait offrir. L'armée de Charles-Albert devenait une caravane de pèlerins qui n'avaient que quelques jours pour se sauver par la victoire ou pour périr dans l'isolement d'un désert. La division Lamarmora était aussi perdue, car si on eût voulu la rappeler de Parme, outre une marche de quinze jours qu'elle aurait eu à faire pour arriver à Novare, il lui aurait fallu traverser l'armée autrichienne. La seule retraite que les Piémontais auraient dû exécuter leur avait été enseignée par Radetzky à chacun de ses revers dans la précédente campagne de Lombardie : ils devaient se retirer sous leurs forteresses et se placer dans le triangle formé par Alexandrie, Tortona et Gênes, sans s'inquiéter que les Autrichiens occupassent Turin même. Dans cette position, ils auraient été sûrs de n'être pas attaqués de si tôt. Ils auraient ramassé sur leur chemin les fugitifs et la division lombarde. Ils auraient été rejoints en trois jours par la division Lamarmora. Fortifiés et réorganisés, ils auraient repris l'offensive quelques jours après. Mais puisqu'on voulut choisir la position de Novare, il fallait au moins s'y retrancher ou voltiger dans les alentours, et faire tout ce qu'on pouvait pour éviter une bataille rangée, jusqu'à ce que Lamarmora, rappelé promptement, eût eu le temps de rentrer dans le Piémont, et, par la route de Voghera, se réunissant aux troupes laissées à Castel San Giovanni, à la division lombarde et à des bataillons choisis de la garde nationale, se fût trouvé à la tête de 20,000 hommes et plus, avec lesquels il aurait assailli Radetzky par derrière. Krzanowsky n'ordonna rien de tout ce que les notions militaires les plus élémentaires prescrivaient, et, trouvant excellente la position de Novare, il hâta encore la ruine de l'armée piémontaise en confiant immédiatement ses destinées aux hasards d'une bataille décisive.

Ayant reçu cette fois des renseignements exacts sur les mouvements des Autrichiens, Krzanowsky résolut de les attendre de pied ferme à la Bicocca, bâtiment placé sur une éminence, au

sud de Novare, à deux kilomètres de la ville, entre les torrents de l'Agogna et du Terdoppio. De cette hauteur, on dominait la campagne et les routes qui conduisent l'une à Mortara et l'autre à Vercelli. Le front de bataille était formé de trois divisions; deux autres étaient placées en seconde ligne. Toute l'armée occupait une ligne de trois kilomètres, du canal d'Olengo près de Terdoppio, au canal Dossi près l'Agogna. La division Durando formait la droite, en s'appuyant au canal Dossi et à une bergerie appelée Nuova Corte; elle avait deux batteries, l'une placée au milieu, l'autre partagée entre les deux ailes. Quatre bataillons, placés vers l'extrême droite de Durando, fortifiaient cette partie de la ligne. La division du général Bes était au centre, devant la bergerie dite de la Citadelle, et avait aussi deux batteries. La gauche était formée par la division du général Perrone, qui occupait la Bicocca; elle avait 14 canons, postés avantageusement pour foudroyer la route par laquelle les Autrichiens devaient déboucher; deux autres canons étaient placés sur la route même. Quatre bataillons de ligne et deux de bersaglieri soutenaient la gauche de Perrone. Trois bataillons de bersaglieri couvraient le front de bataille. La seconde ligne se composait des deux divisions du duc de Gênes et du duc de Savoie : la première se trouvait à gauche, derrière la Bicocca, en s'appuyant au cimetière de Novare; la seconde était à droite, près de Novare, entre la place d'armes et la route de Vercelli. Sur le côté gauche, en dehors de la ligne de bataille, se trouvait la brigade du général Solaroli, couverte par le Terdoppio, entre les routes de Trecate et de Galliate; elle devait veiller sur ces routes et repousser l'ennemi s'il se montrait de ce côté; en cas de besoin, elle aurait pu se réunir à la division du duc de Gênes. Solaroli avait avec lui 8 canons.

Mais quel était l'esprit des combattants? Il y avait des généraux et des colonels qui sortaient des salons aristocratiques où l'on flétrissait le nom de Charles-Albert parce qu'il respectait ses serments au lieu de suivre les traces du roi de Naples. Charles-Albert était le grand obstacle qu'il fallait écarter pour arriver au rétablissement du pouvoir absolu de la noblesse et du clergé.

Les armes de Radetzky étaient nécessaires pour arracher le Piémont des bras de la démocratie. Aussi, pendant qu'à Novare on attendait les Autrichiens, des mains inconnues répandaient dans le camp piémontais des lettres, des proclamations, des excitations contre la guerre italienne et contre la liberté constitutionnelle. On distribuait aux soldats des pamphlets infâmes contre Charles-Albert. Sans doute, ce n'étaient pas tous les commandants et tous les soldats qui agissaient de la sorte : plusieurs, parmi les premiers, tout en maudissant dans leur cœur la cause libérale, respectaient la discipline militaire et se disposaient à sacrifier, sous le drapeau de la patrie, leur vie pour l'honneur des armes; parmi les soldats qu'on voulait changer en bourreaux, on admirait des actes de générosité et des sacrifices magnanimes; mais, en général, la corruption avait trop profondément pénétré dans les rangs de l'armée, et on attendait l'heure de la bataille pour introduire l'ennemi dans le pays.

Les troupes piémontaises ne dépassaient pas à Novare 53,000 hommes avec 111 canons. A neuf heures du matin, toute l'armée se trouvait rangée en bataille. Mais dans cette matinée même, sur le sol du Piémont, les vivres manquèrent; les soldats qui devaient soutenir une bataille étaient en proie à la faim. Un frémissement de colère s'éleva dans leurs rangs. Quelques-uns, plus audacieux, déclaraient que, de même que les Lombards n'avaient pas combattu à la Cava, les Piémontais ne donneraient pas leur vie à Novare pour la Lombardie. Les généraux de bonne foi n'étaient pas écoutés. Le roi se montrait aux troupes, et un morne silence l'accueillait. Comment vaincre avec de tels éléments? Cependant, il n'y eut pas de bataille où la valeur piémontaise brilla plus que dans celle de Novare : la bravoure héroïque de la moindre partie de l'armée triomphait déjà, et elle aurait complétement triomphé sans Krzanowsky.

Entre dix et onze heures, les ennemis s'avancèrent du côté d'Olengo, sous les ordres de Daspre, qui, sans calculer les dangers, donna le signal de l'attaque et rangea la division de l'archiduc Albert sur les deux côtés de la route, en face de la Bicocca, prolongeant sa gauche avec une partie de la division

Schaffgotsche, dont il tint le reste en réserve, et plaçant la cavalerie derrière les deux ailes. Puis, s'apercevant qu'il avait devant lui toute l'armée piémontaise, il en fit informer immédiatement le maréchal, appela Appel à la hâte et fit savoir à Thurn que sa présence à Novare était nécessaire.

L'attaque commença par un feu très-vif d'artillerie auquel se joignit bientôt le feu des bersaglieri. Charles-Albert, qui se trouvait à Novare, en sortit de suite au bruit du canon, et, suivi de tout l'état-major, il s'élança rapidement vers l'éminence de la Bicocca. Sur ces entrefaites, les Autrichiens s'étaient approchés, et leur attaque était devenue plus impétueuse. Leurs balles arrivaient jusque sur la hauteur où le roi s'était fixé pour veiller au combat, et un carabinier tomba mort à ses côtés. Il resta ferme à son poste; il s'aperçut de là que ses bersaglieri étaient repoussés par les chasseurs ennemis. Il ordonna aux troupes d'ouvrir un feu de mousqueterie et de tirer les canons chargés à mitraille, et il fit avancer en même temps le régiment de Gênes cavalerie en lui commandant de charger l'ennemi; ce qui fut exécuté avec une telle bravoure, que l'infanterie autrichienne fut obligée de rétrograder. Dès ce moment, l'attaque s'étendit sur toute la ligne, et plus fortement à la gauche et au centre des Piémontais. Mais les Autrichiens n'étaient pas assez forts. Attendant des renforts, ils ralentirent peu à peu leur feu. C'était le moment de mettre en déroute ce corps d'ennemis, qui, séparé du reste de l'armée, avait eu la hardiesse de s'engager tout seul dans le combat. Mais Krzanowsky s'opposa à ce mouvement en disant qu'il fallait fatiguer l'ennemi par une lente défense; que les trois cinquièmes seulement des troupes devaient d'abord prendre part à l'action, et le reste demeurer pendant quelque temps en repos; que lorsque les Autrichiens se seraient lassés de leurs attaques contre le front de bataille, il prendrait l'offensive et mettrait facilement en déroute un ennemi déjà fatigué. Pour que ce plan fût sage, il aurait fallu ne pas connaître la constance des troupes autrichiennes.

Il est certain que Daspre dut à Krzanowsky d'échapper aux conséquences de son imprudente attaque. Ayant été laissé en

repos pendant trois quarts d'heure, aussitôt que les premières colonnes du corps du général Appel commencèrent à lui arriver, il retourna à l'attaque avec une plus grande vigueur que la première fois. La brigade Savona, qui se trouvait la plus exposée, commença à chanceler; deux bergeries placées devant la Bicocca furent prises d'assaut. Alors, le général Perrone ordonna aux Savoyards d'avancer. Ces soldats intrépides se mirent en marche, et, défilant sous les yeux du roi, s'élancèrent sur l'ennemi et l'obligèrent à rétrograder en s'emparant des deux bergeries, où ils firent un grand nombre de prisonniers. Daspre fit avancer aussi de nouvelles troupes; le combat devint alors très-acharné. Un escadron de Gênes cavalerie, commandé par le colonel Carderino, vint à l'aide des Savoyards. Les Autrichiens, chargés avec une impétuosité irrésistible, furent enfin contraints de se retirer définitivement. Le rapport de Radetzky sur cette partie du combat dit *que le premier choc fut si terrible, que l'archiduc, après avoir pris et perdu quelques bâtiments auxquels s'appuyait cet angle de la ligne, se trouva dans la nécessité de remplacer plusieurs colonnes, découragées et décimées par la mitraille; que le régiment Giulay, arrivé sur le champ de bataille au pas de course, ne put réparer la fortune chancelante de ce corps, qu'il fallut faire appuyer par deux bataillons des volontaires viennois et un bataillon de la ligne; que toutes ces troupes et d'autres encore furent exterminées par l'artillerie piémontaise, supérieure de beaucoup à l'artillerie autrichienne; qu'enfin, l'archiduc fut contraint de se résigner pour quelque temps à une résistance passive jusqu'à l'arrivée d'autres renforts.* Il pouvait les attendre, grâce à la complaisance du général en chef des Piémontais, qui ne se hâtait nullement de tirer avantage de ses premiers succès.

En effet, l'ennemi reçut d'autres renforts; au bout d'un instant, on vit arriver Radetzky avec la réserve. Le feu des Autrichiens, qui s'était ralenti, se raviva. Du côté des Piémontais, on appela en ligne, pour soutenir les Savoyards, la brigade Savona. « En parcourant le champ de bataille, écrit dans ses Mémoires le général Avogadro, je vis un bataillon de Savona infanterie exposé

en première ligne au feu ennemi, rester immobile, ou chercher à s'abriter comme il pouvait. Krzanowsky me dit que ces troupes n'avaient pas de cartouches, et *qu'il ne savait pas où se trouvaient les parcs de réserve pour s'en procurer...* » Les Savoyards combattaient donc presque seuls contre les Autrichiens, dont le nombre augmentait à chaque instant. Le général Perrone et le roi, rivalisant de hardiesse, se jettent les premiers dans le combat, à la tête des bersaglieri. La lutte devient horrible; mais le nombre l'emporte sur le courage, et les Savoyards reculent; les autres troupes piémontaises les imitent. Les efforts des combattants se concentrent sur l'éminence de la Bicocca, clef de la position, dont les uns cherchent à s'emparer, et que les autres veulent défendre. Mais le feu de l'artillerie autrichienne devient plus vigoureux; les colonnes d'attaque s'avancent en foulant aux pieds tout ce qu'elles rencontrent sur leur passage. C'est alors qu'un certain nombre de Hongrois pénètrent jusqu'à l'endroit où se trouve Charles-Albert, qui, entouré de quelques officiers, combat comme un soldat; frappés de respect à la vue du roi, ils se rendent, peut-être sans déplaisir. Mais, en attendant, la Bicocca est presque perdue : Daspre va s'en emparer.

Dans ce moment, le duc de Gênes reçoit enfin l'ordre de s'avancer avec ses deux brigades, l'une précédant l'autre. La première est la brigade Piémont, dont le chef, le général Passalacqua, en recevant l'ordre de prendre part au combat, dit à ses officiers : « Messieurs, personne d'entre vous n'ignore que j'étais opposé à cette guerre. Mes années de service me faisaient attendre ma retraite. J'ai obéi à l'appel du prince. Je ne doute pas, Messieurs, que chacun de vous fera maintenant son devoir, comme je ferai le mien. » On lui fait remarquer que les coups de l'ennemi sont dirigés contre lui; il répond : *En avant, courage!* Ce vieillard s'élance au combat; les soldats le suivent comme un torrent. En peu d'instants, au milieu d'une lutte acharnée, plusieurs positions autour de la Bicocca sont reprises; on fait 300 prisonniers. Pour contre-balancer la force de l'artillerie ennemie, le duc de Gênes fait avancer une batterie, puis une autre : 32 canons répandent la mort parmi les colonnes au-

trichiennes. Radetzky appelle des renforts d'autres points de sa ligne, où il ralentit le feu pour concentrer tous ses efforts contre la Bicocca. Puis, s'apercevant que les différentes attaques exécutées jusque-là sur le côté droit de la position n'avaient pas été heureuses, il veut l'envelopper aussi du côté gauche. Dès ce moment, cent canons autrichiens font tomber sur la Bicocca une grêle de projectiles, pendant que Radetzky se borne à occuper les Piémontais sur le reste de la ligne par le feu de ses chasseurs. Charles-Albert contemple cette scène imposante de carnage, et conçoit des espérances devant l'avantage obtenu rapidement par ses troupes. Tous les officiers de l'état-major l'aident à encourager par leur exemple les soldats. Le feu terrible de l'ennemi ne les arrête pas. Le colonel Brianski se distingue entre tous. Le vieux marquis Scotti a son chapeau percé par une balle; pendant qu'il y porte la main pour le rajuster sur sa tête, l'éclat d'un obus emporte le chapeau et le blesse à la tête; il bande sa blessure avec un mouchoir, et, se plaçant à la tête de son régiment de cavalerie, il charge les Autrichiens. La plume est impuissante à décrire la valeur que le duc de Gênes déploie dans cette action: le duc est un héros, plus digne de l'épopée que de l'histoire.

Krzanowsky, attentif aux progrès de la bataille, donne ses ordres avec une lenteur qui peut lui faire attribuer un grand sang-froid. Mais, malgré lui, la fortune se déclare pour les Piémontais. Les Autrichiens sont de tous côtés repoussés vigoureusement loin de la Bicocca. Le général Passalacqua, à la tête de sa brigade Piémont, s'avance toujours, et le vaillant capitaine, frappé de trois balles dans la poitrine, tombe mort. Cette perte douloureuse ne fait qu'aigrir ses soldats et augmenter l'impétuosité avec laquelle ils poursuivent l'ennemi jusque sur la hauteur de Castellazzo. Là, accablés par le nombre des Autrichiens et par leur forte artillerie, les Piémontais sont contraints de s'arrêter; ils perdent Castellazzo et reculent jusqu'à ce qu'un régiment de la brigade Pinerolo arrive à leur aide; alors, ils se jettent en avant, et la hauteur de Castellazzo est une seconde fois conquise. Je laisse parler Radetzky. « Le sort, dit-il dans son rapport, devant être décidé par les masses accumulées sur ma droite

contre la gauche des Piémontais, le général Kollovrath, qui les commandait, attaqua avec des forces supérieures, soutenues par de nombreuses batteries à pied et à cheval; il s'avança avec une impétuosité extraordinaire sur Castellazzo; mais l'artillerie ennemie, croisant son feu sur nos colonnes, en faisait un carnage horrible; nos artilleurs subirent cependant avec un héroïsme sans exemple cette tempête de projectiles, et ne reculèrent pas; ce ne fut qu'après avoir eu plusieurs canons démontés, et lorsqu'une grenade eut fait éclater plusieurs fourgons de munitions, que l'officier commandant la position se décida à l'abandonner. »

Quelques lignes plus bas, Radetzky ajoute ces mots : « Si les Piémontais avaient eu un peu plus de hardiesse, mon armée se serait trouvée, de ce côté de la ligne, sérieusement compromise. » Est-ce aux soldats que Radetzky reprochait de n'avoir pas eu assez de hardiesse?

Deux nouveaux assauts, donnés par les Autrichiens sur deux côtés opposés de la position de Castellazzo, sont également repoussés. Le duc de Gênes arrive sur les lieux avec le reste de ses troupes. Maître de Castellazzo, il presse vivement l'ennemi, court sur le village d'Olengo, met en désordre les Autrichiens, les chasse aussi de cette position, et s'en empare. « La position de Castellazzo, écrit Radetzky, fut pour un moment abandonnée. Mais, à l'arrivée de nouvelles batteries et de plusieurs bataillons de ligne et de chasseurs, le terrain ne permettant pas à la cavalerie de manœuvrer, le général eut l'audace de s'avancer de nouveau jusqu'à quelques pas de l'ennemi. Ses troupes donnèrent deux fois l'assaut à une position appelée le Casino, et elles furent toujours repoussées. D'autres bataillons survinrent, et l'on renouvela l'attaque du côté de Forzate, où l'on rencontra une résistance si vive et si obstinée, que l'ennemi osa prendre lui-même l'offensive. Nous fûmes obligés de rétrograder à Olengo. Olengo aussi fut perdu. Ce revers compromettait mon aile droite, qui, perdant toujours du terrain, courait le danger d'être entourée. Je m'avançai moi-même contre le village d'Olengo avec le 2e bataillon des chasseurs impériaux, *les seules troupes de réserve qui me restaient.* »

Les chasseurs impériaux furent aussi contraints de reculer en désordre.

La victoire se déclarait pour les Piémontais sur toute la ligne. La division Durando avait résisté, sur la droite, avec le même succès à une colonne autrichienne qui la mitraillait du côté de Torrione et aux chasseurs tyroliens qui l'assaillaient sur le front. Après quelques tentatives inutiles d'assaut, les Autrichiens avaient dû, même de ce côté, tourner le dos. Non moins heureux, le général Solaroli avait obtenu une victoire facile sur quelques troupes légères que Daspre avait envoyées contre lui. Tout souriait aux Piémontais. Daspre, chassé d'Olengo, battant en retraite ou reculant en désordre de toutes parts, se trouvait dans la position la plus difficile. « L'intrépide baron Daspre, écrit Radetzky, se battait avec de grands efforts et beaucoup de valeur; mais *il était épuisé* et il ne lui était plus possible de renforcer le centre ni de soutenir les deux ailes mises en désordre. » On a des témoignages certains que Radetzky, à ce moment, se voyant poursuivi jusqu'à deux lieues au-delà de la Bicocca, frappait la terre de ses pieds, criait qu'on l'avait trahi, se disposait à donner l'ordre de la retraite. En effet, dans l'état où il se trouvait, il aurait suffi que Krzanowsky lui tombât dessus avec de grandes forces pour que la liberté italienne obtînt un triomphe complet. Mais alors eut lieu un fait qui, bien que consigné dans les pages de l'histoire, sera difficilement cru par les contemporains et la postérité. Radetzky fut tiré d'embarras par Krzanowsky, qui n'était pas homme à manquer d'accomplir la trahison qu'il avait promise. Il n'avait pu maîtriser la valeur des Piémontais. Il avait bien pu les envoyer au combat par petits corps; mais *ces moineaux* en petit nombre avaient eu l'audace de se battre comme des lions et de mettre en déroute l'ennemi. Krzanowsky n'y tint plus, et envoya l'ordre au duc de Gênes d'abandonner Olengo, Castellazzo et toutes les positions conquises, et de se retirer derrière Castellazzo. Les Piémontais croyaient avoir vaincu, Krzanowsky craignait de vaincre.

Le duc de Gênes est obligé d'obéir en frémissant. Une retraite de vainqueurs en face d'une armée en déroute, qui n'a plus un

soldat de réserve! On n'a pas de raisons à donner pour commander cela : on n'en donne pas. L'ordre est brutal, impudemment infâme. Et ce n'est pas le traître qui m'étonne, ce sont ceux qui lui obéissent.

Cette retraite inattendue encourage Daspre. « Il put, écrit Radetzky, réunir quatorze bataillons, en lancer la moitié seulement à une nouvelle attaque, conserver les autres en réserve, et remplacer sur l'aile droite plusieurs bataillons déjà épuisés par la fatigue. » Daspre reprend sans opposition Olengo, puis Castellazzo. Le duc de Gênes, qui, se conformant aux ordres reçus, s'est retiré derrière Castellazzo, engage de nouveau le combat, et, transporté de fureur, ne tarde pas à regagner la position qu'on lui a fait abandonner. Mais il ne peut s'y maintenir longtemps, et il est obligé de reculer. Le découragement a déjà remplacé chez les Piémontais le premier enthousiasme. Il n'y a peut-être pas un soldat qui, se voyant arracher des mains la victoire par les ordres inexplicables de son propre général, et se trouvant tout d'un coup, sans savoir pourquoi, poursuivi par ce même ennemi qui tout-à-l'heure fuyait devant lui, il n'y a pas un soldat, dis-je, qui n'aurait compris que son courage l'exposait à un sacrifice gratuit de la vie. « L'infanterie, écrit l'officier Masson, commençait, dès ce moment, à se battre en désordre et sans règle. Les bataillons, contraints à la retraite, se dispersaient, ne se reformaient point derrière les autres, et ne tardaient pas à se dissoudre complétement. Plusieurs soldats restaient au feu et combattaient isolément; d'autres tiraient par derrière des troupes qui étaient en avant et troublaient leur tir; on consommait inutilement des munitions. On voyait des soldats abandonner leurs rangs sous divers prétextes et rentrer à Novare, où on leur laissait le passage libre. Un grand nombre d'officiers accomplissaient mollement leurs devoirs, et ceux qui étaient animés des sentiments de l'honneur militaire se sacrifiaient sans fruit. » Cependant, ce sont les mêmes soldats qui, une heure auparavant, avaient vaincu à la Bicocca, à Castellazzo et à Olengo.

Le général Perrone réunit sa division et marche au secours du duc de Gênes; mais à peine a-t-il fait quelques pas, qu'une

balle le blesse mortellement à la tête. Cette nouvelle perte devient fatale à l'armée. Peu à peu, l'avantage reste aux Autrichiens, qui s'avancent de nouveau jusqu'à la Bicocca. Alors, Krzanowsky s'avise d'appeler du centre un régiment de la division Bes et deux régiments de la réserve. Ces troupes fraîches rétablissent le combat, et, en gagnant du terrain, parviennen même à repousser encore les Autrichiens jusqu'à quelques milles au delà de la Bicocca. Il est trois heures et demie. Les troupes de Daspre ne peuvent plus résister, et Krzanowsky ne fait aucun effort vigoureux pour les mettre complétement en déroute. Il a encore les deux divisions du centre et de la droite, qui, en réalité, n'ont soutenu jusqu'ici que des escarmouches de bersaglieri; il a presque toute la réserve, qui n'a pas encore vu le feu; de 53,000 Piémontais, 24,000 tout au plus ont pris part jusqu'ici à l'action. Pourquoi a-t-il voulu sauver trois fois le corps de Daspre et celui de réserve du maréchal Radetzky d'une ruine définitive? Pourquoi a-t-il ordonné des retraites au moment du succès, et fourni des secours insuffisants dans les revers? Il est vrai que les Autrichiens attendent encore les corps d'Appel, de Thurn, de Wratislaw, et qu'il peut paraître prudent de la part de Krzanowsky de conserver intacte une moitié de son armée. Mais c'est précisément parce que l'ennemi va doubler ses forces, qu'il doit profiter de six heures de combat heureux pour détruire cette partie de l'armée autrichienne que la valeur des soldats lui a donné trois fois l'occasion d'écraser.

Krzanowsky voulut empêcher les Piémontais de vaincre et donner à Radetzky le temps de réunir toutes ses forces. Pourquoi le maréchal ne les amena-t-il pas toutes sur le champ de bataille? Radetzky ne s'attendait pas à une bataille; il n'aurait pas, sans cela, dirigé sur Novare le seul corps de Daspre. Il ne pouvait supposer que la bravoure de la plus petite partie de l'armée piémontaise transformerait en combat sérieux ce qui ne devait être qu'un simulacre de combat, comme à Mortara. Ce ne fut que sur le terrain même, et en s'apercevant que les Piémontais voulaient se battre réellement, que Daspre se vit obligé d'en donner avis au maréchal et aux généraux Appel, Thurn et Wratislaw, dont

les colonnes, dirigées sur d'autres lieux, étaient si éloignées qu'elles ne purent arriver l'une après l'autre à Novare avant cinq ou six heures du soir. On ne peut en douter; Radetzky crut si peu avoir besoin de son armée pour vaincre à Novare, qu'il dirigea ailleurs la plupart de ses forces. Krzanowsky, au contraire, vit toute son armée en face de deux des cinq corps autrichiens seulement; il eut six heures de temps et trois fois l'occasion de les détruire, et il les épargna toujours. Il voulut, dira-t-on, fatiguer l'ennemi en engageant peu à peu les Piémontais dans le combat? Il ne voulut fatiguer et décourager que ses soldats.

Voici le moment où les Piémontais vont expier la faute de leur général en chef. A midi seulement, et en présence des premiers succès obtenus par les Piémontais sur Daspre, Radetzky est invité à s'approcher de Novare, et on envoie l'ordre à Appel, à Thurn et à Wratislaw de marcher en toute hâte pour rejoindre le champ de bataille. A quatre heures, le premier qui arrive est le général Appel, avec les divisions Lichnowsky et Taxis; mais il n'obtient pas de grands avantages. Les troupes piémontaises, qui se sont avancées au-delà de la Bicocca, se soutiennent dans leurs positions, et le sort du combat est encore incertain. A cinq heures, tout change d'aspect. L'avant-garde de Thurn débouche par la route de Vercelli, sans avoir trouvé d'obstacles, ni à Olengo, qu'on a fait abandonner par le duc de Gênes, ni au pont de l'Agogna, défendu par un petit nombre de cavaliers, qui cependant, aidés de quelques pièces d'artillerie, opposent une résistance courageuse autant qu'impossible. Radetzky lui-même nous apprend dans son rapport quelle cause de ruine fut pour l'armée piémontaise l'abandon gratuit de la position d'Olengo : « Le corps de Thurn, dit-il, ayant trouvé libre le passage d'Olengo, put continuer sa marche vers l'Agogna, pour réussir de là à entourer le flanc droit de l'ennemi. Il gagna la hauteur de cette position, dont l'occupation devait tant influer sur le succès de la bataille, qui était encore douteuse et très-acharnée à l'arrivée de ce renfort. Les Piémontais croyaient cette route si sûre, que plusieurs voyageurs et malades prenaient en toute confiance cette direction. Après une charge vigoureuse de

la cavalerie et un feu violent de l'artillerie piémontaise pour empêcher à ce corps l'approche du champ de bataille, son avant-garde parvint enfin, par le pont de l'Agogna, près de la ville de Novare, et son arrivée eut pour résultat immédiat de faire taire le feu de l'ennemi, qui foudroyait le corps de Daspre et d'Appel. » Les troupes piémontaises, qui ont une seconde fois poursuivi l'ennemi au-delà de la Bicocca, et qui ont réussi à l'arrêter, même alors qu'il a été renforcé par le corps d'Appel, ne peuvent plus tenir ferme contre l'assaut d'un quatrième corps d'Autrichiens. « L'arrivée de Thurn, ajoute Radetzky, permit à la gauche de prendre l'offensive avec de grandes forces, et on put en même temps envoyer au secours de l'aile droite d'autres brigades, qui prirent d'assaut Forzate et toutes les autres positions dont les Piémontais s'étaient emparés, repoussant de ce côté aussi l'ennemi vers Novare. »

Radetzky, qui, d'une hauteur où il est placé, voit que tout marche conformément aux espérances qu'on lui a données, se dispose à faire un dernier et vigoureux effort contre la Bicocca avec toutes ses forces, en se bornant à étendre sur la gauche une partie de la réserve pour contenir le centre et la droite des Piémontais, et à inquiéter la brigade Solaroli par le feu de quelques compagnies de chasseurs. Bes et Durando, au centre et à la droite, tirent à mitraille contre les ennemis et les repoussent. Ils pourraient venir en aide à la gauche de leur armée, qui seule est réellement engagée dans l'action ; ils pourraient, avec une partie de leurs forces, contenir l'ennemi, qui les attaque faiblement sur leur front, et avec l'autre tomber sur le flanc des colonnes que Radetzky envoie à l'assaut de la Bicocca. Mais, sur toute la ligne des Piémontais, on ne se prête pas de secours réciproques. Les corps qui résistent encore à la Bicocca sont ceux-là mêmes qui soutiennent le feu depuis dix heures du matin, et il ne semble pas à Krzanowsky que le moment d'appeler ses réserves soit arrivé. Lisons ce que le général Avogadro nous dit dans ses Mémoires : « Voyant que la première ligne, dit-il, était fatiguée et abattue, et que le soldat se plaignait de ce qu'il se trouvait depuis huit heures exposé au feu de l'ennemi, je

voulus rechercher Krzanowsky; il était absent. L'urgence m'ayant rendu hardi, je m'approchai de Charles-Albert pour lui dire qu'il faudrait remplacer notre première ligne. — Dites-le au général, — répondit-il froidement. Je me retirai. Une demi-heure après, l'on vit que je ne m'étais malheureusement pas trompé : la première ligne commença à perdre du terrain, et son exemple fut suivi par un des régiments de Savoie, qui se retira avec précipitation, mais par bataillons en masse. Voyant cela, je m'élançai au grand galop pour rejoindre un des bataillons qui reculaient. — Colonel! m'écriai-je, arrêtez vos hommes — Général, me répondit-il, il n'en est plus temps. »

Krzanowsky se décide à appeler la réserve : les brigades du duc de Savoie, qui ont donné de si grandes preuves de valeur dans la campagne précédente, refusent de se battre et laissent les Autrichiens occuper la Bicocca sans opposition. Le duc de Gênes s'avance : il a été le premier, dans cette journée, à vaincre; il sera le dernier à être vaincu. Dans la foule des fugitifs, il parvient à réunir trois bataillons, et il tente avec eux un effort désespéré pour reprendre la Bicocca. Ayant eu trois chevaux tués sous lui, il s'élance à pied dans la mêlée, à la tête de ses soldats. Mais la valeur du jeune prince ne peut rien contre tant d'ennemis, et la Bicocca est définitivement perdue.

Charles-Albert n'avait cessé, pendant toute la bataille, d'accourir où le danger était le plus grand. On l'avait vu aller au-devant d'un régiment qui se débandait, et le prier, le chapeau à la main, de s'arrêter et de continuer à combattre. Au dernier assaut de la Bicocca, triste et silencieux, il parcourait le champ de bataille; à côté de lui, une décharge de mitraille tue dix artilleurs, un boulet emporte la tête d'un carabinier de son escorte, trois des officiers qui l'accompagnent sont tués, un soldat tombe mort entre les jambes de son cheval; quant à lui, rien ne l'arrête; les projectiles passent, éclatent autour de lui sans l'atteindre. Il n'a pas le bonheur de Passalacqua et de Perrone : cette mort qu'il cherche semble le fuir.

Après la perte de la Bicocca, le centre et la droite des Piémontais, pris de flanc, furent obligés de chercher un abri sous

Novare. Dès ce moment la déroute fut complète; l'infanterie se retira en grand désordre, poursuivie vivement par l'ennemi, et on aurait eu à déplorer des malheurs plus affreux, si les fugitifs n'avaient été protégés par quelques charges de cavalerie bien dirigées et par l'artillerie des boulevards de la ville. La foule des soldats dispersés se pressa tellement aux portes de Novare, qu'il s'en fallut de peu qu'on en vînt aux mains pour s'en disputer l'entrée. La division Bes, en arrivant sous la ville, fut mitraillée par l'artillerie des boulevards, car l'obscurité de la nuit ne laissait pas distinguer les amis des ennemis. Cet accident découragea les soldats, qui, croyant la ville tombée au pouvoir des Autrichiens, prirent le chemin d'Agognate. Durando fut également inquiété dans sa retraite par les troupes de Thurn; il les arrêta par un feu énergique, et réussit à rentrer à Novare sans avoir subi de pertes graves. La brigade Solaroli se dirigea sur Cameri. Charles-Albert fut le dernier à se retirer. Soucieux, mais impassible en apparence, il suivit les soldats lentement, s'arrêtant souvent pour regarder en face l'ennemi. Il survint une pluie torrentielle, qui plus tard se changea en neige. Les Autrichiens se bornèrent pendant la nuit à tirer contre la ville quelques coups de canon, mais ils n'essayèrent pas de s'en emparer. Les corps de Daspre, d'Appel et de Thurn fixèrent leur bivouac dans la campagne, aux portes de Novare; la réserve se retira à Olengo, Wratislaw à Monticello. Charles-Albert, en attendant, n'avait pas de repos. Il fit élever à la hâte des défenses sur les boulevards, placer de nouveaux canons, fermer les portes. Les boulets de l'artillerie ennemie arrivent jusqu'à lui; le général Durando le supplie de se retirer; il répond : « Laissez-moi mourir, c'est le dernier de mes jours. » Et il ne se retira que lorsqu'il eut pourvu à tout et que Durando lui eut fait une douce violence.

Les Piémontais avaient perdu 4,000 morts ou blessés, 2,000 prisonniers, 12 canons. Les pertes des Autrichiens avaient été également considérables : elles s'élevaient à 3,500 morts ou blessés et à 1,000 prisonniers.

Mais pour désoler Novare il n'était pas besoin des Autrichiens.

J'ai dit que les vivres avaient manqué à l'armée avant la bataille; ils manquaient encore lorsque les soldats rentrèrent à Novare. Les portes des maisons, les boutiques étaient fermées. Ces hommes, harassés et affamés, que la discipline ne contenait plus, et qui haïssaient en outre profondément les bourgeois, qu'ils accusaient d'avoir voulu la guerre, ne trouvèrent dans la ville aucun soulagement. On vit un grand nombre de soldats abattre les portes des boutiques, entrer violemment dans les maisons, où ils tuaient, pillaient, et brûlaient tout ce qui leur était superflu. On commit des actes d'une barbarie révoltante. Des forcenés couraient les rues avec des torches enflammées, et menaçaient de réduire en cendres toute la ville. On ne put les contenir qu'en se servant du canon et de la cavalerie. De semblables excès eurent lieu dans les campagnes. Arona, Oleggio, Borgomanero, Romagnano ne furent pas mieux traitées que Novare. Il faut avouer aussi que dans toutes ces villes la dureté des citoyens fut grande envers une armée en déroute, à laquelle l'amour de la patrie ne leur inspira pas de donner ces secours dont ils furent, par crainte, si prodigues envers les Autrichiens.

Charles-Albert assembla un conseil de généraux et demanda quel parti il fallait prendre. Tous se turent. La bataille était perdue, mais toute espérance d'une meilleure fortune n'était pas évanouie. Les pertes n'avaient pas été grandes. Plusieurs divisions étaient encore intactes; quelques brigades n'avaient pas même vu le feu; on n'avait pas beaucoup de déserteurs. Le roi, rompant le silence, dit qu'il voulait se retirer à Alexandrie, et défendre le Piémont sur les lignes du Tanaro et du Pô. Mais les généraux lui répondirent unanimement que c'était impossible. Le roi insista, en disant : « Nous avons encore sous les drapeaux plus de 40,000 hommes. Ne pourrions-nous pas nous ouvrir, avec ces forces, un passage pour Alexandrie? » Tout le conseil répondit négativement. Alors, Charles-Albert résolut d'envoyer à Radetzky le ministre Cadorna et le général Cossato, pour lui demander une trêve. Mais Radetzky connaissait trop bien l'importance de la victoire remportée, et dicta des conditions inacceptables pour le Piémont, injurieuses pour Charles-Albert : il

demandait, entre autres choses, l'expulsion de tous les Italiens qui avaient combattu avec les Piémontais, et il refusait de traiter avec Charles-Albert. Les deux envoyés, de retour à Novare, firent connaître le résultat de leur mission. Le roi, réunissant de nouveau en conseil tous les chefs de l'armée et le ministre Cadorna, exposa avec dédain les prétentions de l'ennemi. « Vous voyez vous-mêmes, Messieurs, dit-il, que ces conditions ne sont pas acceptables. » Et il demanda encore l'avis du conseil pour continuer les hostilités. On lui répondit que les pertes déjà faites n'étaient pas irréparables, mais que les soldats étaient découragés à cause de leurs revers, qu'ils attribuaient à la trahison; de sorte qu'ils n'écoutaient plus la voix de leurs chefs; quelques corps s'étaient débandés, et on n'avait pas de nouvelles de plusieurs autres. A ces mots, Charles-Albert, qui n'était pas convaincu, s'écria : « Tout est perdu, jusqu'à l'honneur! » Puis, il prononça d'une voix ferme, bien qu'un peu faible, ces paroles mémorables : « Messieurs, j'ai fait tous les efforts possibles pour être utile à mes peuples. J'ai le regret de voir mes espérances trompées; je ne me plains pas de mon sort, mais de celui de la patrie. Je n'ai pas pu trouver la mort sur le champ de bataille, comme je l'aurais désiré. Maintenant, je comprends que ma personne est le seul obstacle qui empêche d'obtenir la paix de l'ennemi : je ne pourrais la signer. Et puisqu'on assure qu'il n'est plus possible de continuer les hostilités, j'abdique en ce moment même la couronne en faveur du duc de Savoie : il pourra obtenir de meilleures conditions et une paix plus avantageuse au pays. Voici votre roi. » Et il montra le duc de Savoie. Après quoi, Charles-Albert embrassa tout le monde et se retira dans sa chambre; en sortant, il se retourna pour faire de la main un geste d'adieu.

Après cet acte d'abdication, le duc de Savoie, nouveau roi comme fils aîné de Charles-Albert, disparut. Les généraux, qui n'avaient pas rougi de déclarer impossible la retraite sur Alexandrie, et le ministre Cadorna, se voyant livrés à eux-mêmes, résolurent de renvoyer à Radetzky les mêmes Cadorna et Cossato pour lui annoncer l'événement qui changeait la situation

des choses et pour traiter de la paix avec lui. Cette députation arriva au quartier général autrichien vers onze heures du soir, et resta là jusqu'au matin, sans trouver qui voulût l'entendre. A huit heures cependant, les députés furent introduits chez le général Hess, qui, sans préambule, leur mit sous les yeux un papier où se trouvaient écrites les conditions de l'armistice qui, dans la nuit même, avait été conclu entre l'ex-duc de Savoie, actuellement le roi Victor-Emmanuel, et Radetzky, dans une bergerie près de Vignale, où ils avaient passé la nuit ensemble. On parla beaucoup de l'accueil gracieux que le vieux maréchal avait fait au jeune roi, et du long entretien qu'ils avaient eu ensemble. Comme il n'existe pas de documents qui rapportent les particularités de ces faits, je crois devoir les passer sous silence.

Les conditions de l'armistice étaient celles-ci : 22,000 Autrichiens occuperaient, aux frais du Piémont, le pays entre le Tessin et la Sesia; Alexandrie aurait une garnison mixte de Piémontais et d'Autrichiens ; l'armée sarde serait composée comme en temps de paix; on ouvrirait immédiatement des négociations pour remettre en vigueur les traités de 1815; il y aurait un traité de commerce entre les deux États; le Piémont paierait les frais de la guerre.

Le matin même où l'armistice était signé à Vignale, les troupes autrichiennes qui étaient restées sous Novare, ignorant ce fait, avaient ouvert le feu contre la ville; des grenades et des bombes avaient déjà incendié le palais de l'évêque et d'autres édifices, lorsqu'une députation, l'évêque en tête, se présenta aux généraux autrichiens pour leur annoncer que la ville avait été évacuée par les troupes piémontaises. Dans ce moment, on reçut l'avis que l'armistice était déjà signé. Les Piémontais s'étaient retirés vers Oleggio et Borgomanero. Les Autrichiens entrèrent à Novare, où ils trouvèrent les maisons ouvertes, des repas préparés, la population disposée à les recevoir comme des sauveurs. On n'en avait pas fait autant pour les malheureux soldats du Piémont. Les Autrichiens se montrèrent émus des calamités que les habitants avaient souffertes pendant la nuit. Novare est

une ville jadis lombarde; la haine contre le Piémont y est vive. Sa population était digne de la pitié des Croates.

Après l'armistice, les premiers soins du nouveau roi furent pour Krzanowsky, qui les avait bien mérités. Le 23, on avait perdu la bataille; le 24, la couronne piémontaise, menacée par une révolution démocratique, était confiée, en vertu de l'armistice et aux frais du Piémont, à la garde de l'armée autrichienne; le 25, Krzanowsky était décoré du grand cordon de l'ordre de Saint-Maurice.

Pendant que ces événements avaient lieu à Novare, le général Wimpffen, qu'on avait fait marcher avec trois brigades sur Casale, arrivait devant cette ville le 24 au matin, et, ignorant la conclusion de l'armistice, il l'avait sommée de se rendre. Casale, qui est placée sur la rive droite du Pô, au pied de collines qui en dominent la vallée, n'est pas une ville forte; mais elle a un ancien château qui avait alors pour garnison une compagnie de vétérans dont le commandant était un vieux militaire d'une grande énergie. Quelques soldats qui s'étaient égarés pendant les journées précédentes, se trouvaient dans la ville. A Casale, on n'eut pas égard aux ordres que le gouvernement avait donnés pour que les populations ne prissent pas part à la défense du sol de la patrie : on refusa d'ouvrir les portes à un arrogant ennemi, et on courut aux armes; les soldats, les gendarmes s'unirent aux habitants. En voyant cette attitude des citoyens, le commandant du château repoussa les sommations de Wimpffen. Placé sur l'autre rive du fleuve, le commandant autrichien commença à battre la ville avec son artillerie; mais la résistance qu'on lui opposa fut si vive, qu'il dut, vers le soir, rétrograder et se placer en dehors de la portée des canons du château. Pendant la nuit, les citoyens tentèrent une sortie, et tombèrent avec une telle furie sur les avant-postes, qu'ils les obligèrent à se disperser. Le matin suivant, ayant réuni de plus grandes forces, Wimpffen revenait à l'aussaut, lorsqu'il reçut l'avis de la conclusion de l'armistice et l'ordre de se retirer derrière la Sesia.

On voit si les villes du Piémont auraient couvert la retraite

de l'armée piémontaise sous le canon d'Alexandrie. Voici la vérité : On ne voulait plus de la guerre; on voulait en finir avec la révolution. La démocratie avait rendu communs les intérêts de la monarchie piémontaise et ceux de la domination étrangère. Charles-Albert seul eut foi dans la fortune de l'Italie : il expia ce crime par l'abdication et par l'exil.

Une heure après qu'il eut abdiqué, Charles-Albert partit de Novare, sans permettre à aucun de ses officiers de le suivre. Le Piémont ne pouvait plus être pour lui une terre habitable; il savait qu'il aurait à y voir des choses au spectacle desquelles il eût désiré se soustraire en mourant sur le champ de bataille. Entouré de tant d'infamies, il ne sut pas défendre sa couronne; mais il voulut au moins que son nom en sortît pur et que sa main n'en fût pas complice. Il emmena avec lui un seul de ses valets de chambre. Il ignorait que dans cette nuit un corps autrichien s'était campé derrière Novare et interceptait la route de Vercelli, où il se dirigeait. Cette route était gardée par des soldats et deux canons. Ayant entendu un lointain craquement de roues, les Autrichiens crurent que de l'artillerie s'approchait; ils chargèrent leurs canons à mitraille, allumèrent les mèches et allaient faire feu, lorsqu'un sergent d'artillerie cria à son capitaine : « Capitaine, ce n'est pas de l'artillerie, mais une calèche. » Le capitaine révoque ses ordres, s'avance, arrête la calèche, et demande le nom du voyageur. Celui-ci répond : « Je suis le comte de Barge, colonel piémontais; après la bataille, j'ai donné ma démission, et je vais à Turin. » Le capitaine lui dit poliment qu'il ne peut lui permettre de poursuivre son voyage avant de l'avoir présenté à son général, qui se trouve dans un château peu éloigné. Le comte de Barge, escorté par quelques hussards, est conduit dans ce château, et le capitaine ayant fait son rapport au général Thurn, celui-ci ordonne la confrontation du voyageur avec un sergent des bersaglieri qu'on a fait prisonnier, et de lui laisser libre le passage s'il est reconnu pour le comte de Barge. Le comte, qui attend dans l'antichambre, est confronté avec le sergent. « Connaissez-vous le comte de Barge, colonel piémontais? » demande le capitaine autrichien,

et le sergent répond : « Je ne me souviens pas de ce nom. — Regardez-le bien. » Alors, le sergent s'approche, regarde attentivement le voyageur, s'émeut un peu à cette vue; puis, paraissant se rappeler, il s'écrie : « Oh! certainement.... oui; maintenant je le reconnais; c'est le comte de Barge : il se trouvait à côté du roi pendant la bataille. » Le sergent s'éloigne, et le voyageur demande si d'autres difficultés s'opposent à son départ : « Pardon, colonel, lui répond l'Autrichien; je suis chargé par le comte de Thurn de vous prier de vouloir bien prendre une tasse de thé en sa compagnie. » Le comte de Barge accepte; il est introduit chez Thurn, qui, après quelques excuses sur les rigueurs auxquelles la guerre oblige les militaires, engage une conversation sur la bataille de Novare. Le comte fait la narration de tout ce qui est arrivé dans le camp piémontais; le général raconte les faits les plus intéressants qui se sont passés dans l'armée autrichienne, et il termine en disant : « Monsieur, je m'étonne qu'un personnage aussi distingué que vous n'ait pas obtenu un grade plus élevé dans l'armée. — Que voulez-vous! répond le comte, je n'ai jamais été heureux; je n'ai pu avoir un avancement plus rapide; c'est pour cela qu'après la bataille, ne voyant aucune perspective favorable dans la carrière militaire, j'ai renoncé à ma position. » Enfin, le comte de Barge prend congé du général, qui l'accompagne jusqu'à sa calèche.

Revenu au milieu de ses aides-de-camp, Thurn dit : « Le comte de Barge est un personnage très-distingué par son esprit et par ses manières. Je ne l'aurais jamais cru militaire. Son air dégagé m'avait fait supposer qu'il était diplomate. Qu'en dites-vous? » Les autres répondent : « C'est vrai; mais le bersaglieri pourra nous dire quelle charge occupait le colonel à la cour de Turin. » On appelle le bersaglieri, et on lui demande ce qu'était le comte à Turin; le soldat s'écrie alors avec force : « Le comte de Barge, Messieurs, c'était le roi Charles-Albert! » Thurn garde un moment le silence; puis il dit : « Messieurs, Dieu nous a protégés. Qu'aurait dit de nous le monde, si la fatalité eût voulu que les canons fissent feu sur la calèche de ce prince malheureux! On aurait dit que nous, ses perfides ennemis, nous avions assassiné

le roi Charles-Albert, après l'avoir attiré dans un guet-apens. Remercions Dieu qui nous a épargné ce malheur, et réjouissons-nous d'avoir pu admirer de près cet héroïque adversaire. »

Charles-Albert se retira à Oporto; il y vécut triste et seul, et ne tarda pas à mourir. Il eut les faiblesses d'un roi ; il n'avait pas les talents d'un général; mais il ne méritait pas d'être trahi. Il commit beaucoup d'erreurs; il aurait pu sauver l'Italie ; il le voulait; il ne le sut pas. Il faillit sur le Mincio, il faillit à Milan; mais, à Novare, on commit une infamie en le trahissant. La noblesse de son âme, son mâle courage, sa haine profonde contre l'étranger, en faisaient un grand italien; il eut quelque chose de trop : le titre de roi. Son abdication, son exil, sa mort furent le fruit d'actes perfides. Maintenant, les cendres de ce grand homme reposent à Superga. De cette hauteur, son esprit plane sur l'Italie, et appelle, non les princes, mais les peuples, à venger la honte de Novare. La loi rigoureuse de l'histoire m'a obligé de lui reprocher des fautes. Mais s'il eut des torts en Lombardie, il fut un héros à Novare, un martyr à Oporto. Devant la grandeur de sa fin, on n'a plus le droit de se souvenir de ses faiblesses. C'est du fond de son tombeau qu'il s'élève comme un géant, et qu'il gagne la sympathie de ces peuples mêmes dont il ne sut pas briser les fers.

CHAPITRE IX.

Désordres à Turin. Nomination d'un nouveau ministère. Dissolution de la chambre. Mort de Ramorino. Soulèvement de Brescia, son héroïque défense et sa chute; cruautés inouïes de Haynau, général autrichien. Soulèvement de Gênes, folle entreprise qui échoue bientôt. Événements de la Toscane. Honteuse réaction des Florentins en faveur du grand-duc; Guerrazzi est emprisonné. Conduite du grand-duc. Les Autrichiens entrent en Toscane. Événements de la Sicile. Bataille de Catane. Filangieri marche sur Palerme. Tous les chefs du gouvernement sicilien se sauvent en France ou ailleurs; le peuple, abandonné à lui-même, se bat pendant trois jours contre les Napolitains, et obtient d'équitables conditions du général Filangieri. Héroïque résistance de Venise. Proclamation de Tommaseo adressée à l'Europe. Belle défense du château de Malghera, et retraite du général Ulloa.

Voyons ce qu'on avait fait à Turin pendant la courte campagne de quatre jours qui avait commencé à la Cava et fini à Novare.

Les premières nouvelles qu'on y avait reçues de l'armée avaient été favorables. A l'annonce du passage du Tessin, chacun s'était flatté d'apprendre bientôt que l'ennemi s'était enfui derrière le Mincio et s'était enfermé dans ses forteresses. Tout d'un coup arriva la nouvelle de l'abandon de la Cava, de l'incroyable déroute de Mortara. Des bruits étranges se répandirent; la colère dicta des jugements téméraires. Puis, on ne sut plus rien, si ce n'est que l'armée se trouvait rassemblée près de Novare. Aucun avis ne parvenait du camp au gouvernement : Krzanowsky s'y opposait; Cadorna avait les mains liées. Séparer l'armée de la capitale fut la pensée de celui qui dirigeait le complot. Lorsque les Autrichiens eurent ensuite occupé la campagne de Vercelli, toute communication entre le camp et Turin fut complétement interceptée. Dès lors, les ministres se trouvèrent entourés de ténèbres. On s'attendait à de grands événements; tous les esprits étaient agités. Le 23, le député Iosti arriva à Turin; il avait été envoyé pour organiser l'insurrection lombarde; mais avec quels moyens? Les ministres lui avaient donné une lettre pour Krza-

nowsky, qui l'avait accueilli avec une défiance altière, en lui disant qu'il ne voulait pas d'insurgés et qu'il était résolu à faire fusiller tous les républicains. Iosti s'était adressé à Bes, à Cossato, à Charles-Albert; il avait rencontré partout de cruels soupçons. En apprenant le désastre de Mortara, sa patrie, il s'était hâté de retourner à Turin. Il y arriva le 23, se réunit à l'avocat Brofferio, et tous les deux, devenus prophètes des malheurs à venir, demandèrent une séance secrète de la chambre pour la nuit même. Il ne fut pas facile d'obtenir cela, car la chambre, parodiant la fermeté du sénat romain, s'occupait de l'importante question de l'annexion au Piémont des villages de Montone et de Roccabruna, au milieu d'un si grand danger public et au moment où le Piémont allait lui-même devenir une province autrichienne.

Cependant, la chambre se rassembla le soir, et Brofferio y parla du bruit vague d'une déroute survenue à Novare, du danger dans lequel allait se trouver la patrie, du devoir d'imiter l'héroïque Hongrie en mourant tous les armes à la main. Il demanda qu'on appelât le pays aux armes. La chambre parut d'abord accueillir favorablement la proposition; mais les ministres la repoussèrent. Buffa parla au nom de la civilisation: pouvait-elle consentir à ce que la capitale fût exposée à un bombardement? Sineo s'appuya sur la légalité : le pouvoir législatif pouvait-il empiéter sur les attributions du pouvoir exécutif? Paleocapa dit que le danger n'était pas si grand qu'il ne permît de dormir en paix. « C'est ce que vous pouvez faire, répondit avec colère le député Lauza, vous qui, étranger au Piémont, ne redoutez pas de voir votre maison et votre famille exposées à la fureur de l'ennemi. » Ratazzi déclara que la proposition était un acte de défiance envers le ministère, qui résignerait le pouvoir si elle venait à être adoptée. Ratazzi était-il bien sûr que son ministère avait mérité la confiance publique? La motion de Brofferio fut rejetée. La séance fut levée.

Brofferio et Iosti cherchèrent alors à agir sur le peuple, en allumant son couroux, en l'appelant aux armes; mais l'esprit national semblait affaissé sous le poids d'un grand découragement,

Le 26, le bruit de l'abdication de Charles-Albert, de la défaite de l'armée, de l'armistice conclu, se répandit. On parla de la prochaine arrivée à Turin du nouveau roi Victor-Emmanuel. Brofferio eut peur que la réaction ne profitât des malheurs publics pour éclater; il ne se crut pas en sûreté à Turin, et il passa en Suisse: ce qui prouva que son courage était dans son esprit plutôt que dans son cœur.

Pendant la nuit du 26, Victor-Emmanuel arriva à Turin. Les ministres résignèrent leurs pouvoirs. Misérables pygmées, qui avaient voulu porter un monde sur leurs épaules! Ils écrivirent un Mémoire pour justifier leur administration. Ils avouèrent leurs erreurs et s'en excusèrent en les attribuant à leur ignorance des affaires publiques. C'était donc avec la conscience de leur nullité qu'ils avaient accepté le pouvoir dans des moments si difficiles? Ils déclarèrent qu'ils s'étaient trompés sur tout ce qui pouvait avoir rapport à la guerre et à Krzanowsky, qu'ils n'avaient su ni pourvoir, ni prévoir; en un mot, pour se soustraire à l'accusation de complicité dans la trahison, ils ne rougirent pas de se dire des imbéciles. Cependant, quelques-uns d'entre eux ne réussirent pas complétement à passer pour tels.

On forma un nouveau ministère, qui fut composé de Pinelli, Della Rocca, Nigra, Demargarita, Mameli, Galvagno, sous la présidence de de Launay, le plus fameux des réactionnaires : c'était un ministère Radetzky. Les Piémontais eurent bien raison de craindre qu'on retournât au despotisme. Mais leur appréhension fut dissipée par une proclamation du roi, qui concluait ainsi : « Nos efforts doivent tendre à conserver sans tache l'honneur, à réparer les malheurs publics, à consolider nos institutions constitutionnelles. Je remplirai mon devoir; je suis prêt à en faire serment, et j'attends de la nation aide, confiance, amour. »

Le matin même, la chambre se réunit. A la vue des nouveaux ministres, le président demanda qui ils étaient. De Launay déclina avec hésitation son nom et sa qualité. Mille interpellations furent faites tout d'un coup, l'une sur l'autre, relativement à la guerre, à l'armistice, aux conditions actuelles du Piémont. On parla de trahison, non des soldats, mais de leurs chefs. Le député

Lanza montra une feuille imprimée qui venait du camp et où on lisait ces mots : « Soldats, pour qui croyez-vous vous battre? Le roi est trahi. A Turin, on a proclamé la république. » Les ministres haussèrent les épaules et se turent.

Dans la séance du soir, Pinelli lut les conditions de l'armistice. Un murmure d'improbation s'éleva de toutes parts. Ces mêmes députés qui, trois jours auparavant, avaient craint de sortir de la légalité en appelant le peuple aux armes, se montraient téméraires maintenant qu'il s'agissait de porter en paix le bât qu'on leur avait cloué sur le dos. Le député Lanza demanda qu'on déclarât que l'armistice était inconstitutionnel et que le ministère ne pouvait l'exécuter sans violer le statut. Iosti proposa de nommer une commission d'enquête sur les faits de la guerre. Mellana dit qu'il fallait inviter le gouvernement à transférer l'armée à Alexandrie et à déclarer la patrie en danger. Ravina et Bianchi s'écrièrent qu'on devait déclarer le ministère coupable de haute trahison, s'il permettait l'introduction de soldats autrichiens dans la citadelle d'Alexandrie. Différents députés firent d'autres propositions semblables ; il y en eut qui allèrent jusqu'à ne pas reconnaître l'abdication de Charles-Albert, parce qu'elle n'était pas justifiée par un acte légal. Les impuissants novateurs de nos jours ont toujours le code à la main, et ne manquent pas d'y trouver une loi pour se consoler du coup de baïonnette qu'ils reçoivent. On parle trop de principes ; on a trop de science et de livres ; mais ce n'est pas avec les livres qu'on guide le monde. Pendant que les idéologues parlent, leurs ennemis agissent, et les faits accomplis sont la raison suprême.

Toutes les propositions qui sont faites dans la chambre de Turin sont approuvées, au milieu d'un affreux torrent d'accusations contre les traîtres, de dénonciations contre les lâches, de soupirs, de larmes sur la destinée de Charles-Albert, qu'on appelle roi magnanime, roi martyr. On nomme une commission chargée de suivre immédiatement le malheureux prince, et de lui apporter l'hommage de l'admiration et de la douleur publiques. Au milieu d'une tempête de protestations et de cris, une seule voix s'élève : c'est celle de Nigra, banquier, nouveau

ministre des finances, qui déclare qu'il se retirera immédiatement si l'on touche au statut. Là était la question; quant à l'armistice, il fallait le subir. D'ailleurs, n'entrait-il pas désormais dans la légalité?

Le 30, le roi fit serment d'observer et de maintenir le statut. Une heure après, Pinelli prononça la dissolution de la chambre.

Le peuple, dans sa colère, demandait une vengeance : il fallait lui immoler une victime. Le gouvernement en cherchait une de toutes parts, la première venue. Alors, la mort du général Ramorino fut résolue : il devait payer de son sang le salut de tous. Soumis à un conseil de guerre, on ne lui trouva d'autre crime que celui d'avoir désobéi sur le champ de bataille aux ordres supérieurs. Il fut condamné à mort et se pourvut en grâce devant le roi. Son recours fut rejeté. Le ministre Demargarita disait à Brofferio, défenseur de Ramorino, que le roi ne pouvait pas lui faire grâce sans faire remonter jusqu'à la couronne le soupçon de complicité; Brofferio répondit qu'on faisait soutenir au roi un rôle indigne de la majesté du trône.

« Un prince, s'écria-t-il, auquel on demande grâce pour un condamné à mort, ne se résout jamais à l'accorder ou à la refuser par des considérations personnelles. » On n'obtint rien, pas même de la reine et du duc de Gênes, auxquels la mère octogénaire du condamné s'adressa. Ramorino fut désigné sans rémission comme la victime expiatoire, et il fut sacrifié. Fidèle à Napoléon après Waterloo, connu pour la part qu'il avait prise à la guerre de Pologne en 1831, haï depuis cette époque par Krzanowsky, qui présida à Turin le conseil de guerre, Ramorino, conduit sur la place d'armes, commanda lui-même le feu, et tomba comme tombe un vaillant soldat sur le champ de bataille. La conspiration ne l'avait pas mis dans ses rangs. Il avait cru qu'on devait défendre la ligne du Pô, et non celle du Tessin; qu'on l'avait placé à la Cava uniquement pour laisser écraser la division lombarde, et non pour y soutenir une résistance d'ailleurs impossible; que le seul moyen qui pouvait donner la victoire était de frapper à l'improviste l'ennemi par-derrière. A défaut d'autres preuves pour décharger Ramorino de toute

accusation de complicité, il resterait un fait significatif : il fut condamné à mort par Krzanowsky. Il avait sans doute désobéi aux ordres reçus; mais sa désobéissance, qui devait lui coûter la vie, n'avait pas nui à la guerre, qui était compromise sans cela. Et puisque les grandes et heureuses trahisons ne couvrirent pas les petites fautes, on doit en induire que le jugement, le refus de grâce, ne furent que des jeux habiles, tels que le despotisme sait les pratiquer, pour faire illusion aux multitudes ignorantes et trahies. Que le monde prononce donc entre la décoration de Krzanowsky et la mort de Ramorino!

Le temps seul éclaircira les graves événements qui furent alors criminellement obscurcis par des tueries et par un silence forcé. Lorsque la chambre demanda plus tard que la commission d'enquête sur les faits accomplis à Novare fît son rapport, les ministres, les généraux, tous ceux qui auraient dû les premiers invoquer pour leur justification le jugement de la patrie, protestèrent pour que ce silence indigne ne fût pas rompu. Dix ans se sont déjà écoulés, et on laisse encore ignorer au Piémont quelles furent les mains qui l'égorgèrent. Des années passeront peut-être, un nouveau règne viendra, avant que l'histoire, déchirant le voile des mystères de la politique monarchique et des conspirations diplomatiques, nous révèle les causes de ces défaites imprévues, de ces fuites rapides, de ces défections inattendues, des erreurs volontaires, de l'inertie calculée auxquelles l'Italie tout entière doit de porter aux yeux du monde un stigmate de honte dont seulement un petit nombre de méchants méritaient d'être flétris.

Le désastre de Novare devait faire tomber des milliers de victimes sur tous les points de l'Italie.

J'ai dit que l'insurrection lombarde devait éclater au signal que donnerait l'avant-garde piémontaise. Après la dénonciation de l'armistice, les hostilités ayant été reprises, quelques villes lombardes, celles qui n'étaient pas occupées par un grand nombre de soldats, répondirent à l'appel du Piémont. La nouvelle de la déroute de l'armée sarde arriva à Milan à temps pour empêcher les citoyens de s'exposer à une lutte inutile. Le

21 mars, Côme et Lecco se soulevèrent; Bergamo suivit leur exemple, et résista jusqu'au 30 décembre, attendant des secours qui ne pouvaient arriver, et des nouvelles qui n'arrivaient pas.

Mais rien n'égale la glorieuse défense de Brescia. Les Autrichiens fournirent eux-mêmes l'occasion d'engager la lutte. La ville avait été frappée d'un impôt de 520,000 livres par le général Haynau, et l'échéance de la seconde moitié de cet impôt était arrivée. Le commandant de la place s'étant présenté à la municipalité pour en réclamer le paiement, le peuple, averti sans doute à dessein, se soulève aussitôt et défend à ses magistrats d'acquitter cette dette forcée; il arrête le commandant et même des soldats qui conduisent des vivres à la citadelle. La lutte s'engage. Les insurgés arrachent leurs armes aux Autrichiens qu'ils rencontrent, et tuent ceux qui refusent de les donner.

Le château était défendu par 500 Autrichiens, qui, bien que leur commandant fût prisonnier, ne se découragèrent pas. Ils commencèrent à tirer sur la ville avec leurs canons. Les Bressans ne pouvant battre le château, en tentèrent inutilement deux ou trois fois l'assaut. Les autres troupes autrichiennes qui se trouvaient dans les environs, arrivèrent, ainsi que le général Haynau, qui amenait de Padoue 4,000 hommes. La nuit, les Bressans tombèrent sur la réserve autrichienne, campée à Sainte-Euphémie, et, après une lutte sanglante, mirent l'ennemi en déroute. Maîtres du champ de bataille, les insurgés travaillèrent, les 24 et 25, à s'y fortifier; mais les secours piémontais qu'on leur avait promis n'arrivaient pas. Brescia avait obéi, en se soulevant, au mot d'ordre du ministère de Turin; il était déjà trop tard : le canon de Novare avait rendu l'Italie à ses implacables maîtres. Comment se fit-il donc que la nouvelle de ce désastre ne parvint pas jusqu'à Brescia? Les communications avec le dehors étaient interceptées. Les bruits qui arrivaient aux Bressans n'étaient propres qu'à prolonger une résistance inutile. On disait que les Piémontais avaient remporté une brillante victoire; que leur armée était aux portes de Milan. Au moment

de la défaite de Charles-Albert et de son abdication, on répandit le bruit que le général Krzanowsky était revêtu de la dictature, que le drapeau rouge flottait à Turin, qu'une guerre à mort était engagée contre Radetzky, que le dictateur polonais venait de le battre, de le refouler jusqu'à Vérone, et qu'enfin les forteresses de Mantoue et de Peschiera étaient entre les mains des citoyens. On a peine à comprendre que, malgré le désordre de la défaite, personne dans l'armée piémontaise n'ait songé à faire connaître aux Bressans la triste vérité. On laissa ainsi beau jeu au féroce Haynau, qui, connaissant les faits, non-seulement les cacha, mais les dénatura, afin de pouvoir s'emparer de vive force de la ville et y accomplir une cruelle vengeance. Les assassins les plus lâches et les plus atroces n'auraient pas imaginé un pareil raffinement de barbarie.

La résistance continua donc malgré les boulets et les bombes de la citadelle. Le 26, le général Nugent arrive avec d'autres troupes, 1,000 hommes et deux canons, et s'avance immédiatement sous Sainte-Euphémie. Il somme les insurgés de se rendre. Les Bressans, bien qu'incertains à cause du retard que mettent à venir les secours attendus, et inférieurs de beaucoup en nombre, répondent *qu'ils resteront jusqu'à ce que la ville soit réduite en cendres*. Nugent s'avance, et les insurgés acceptent le combat, combat le plus glorieux qu'aucun peuple ait jamais soutenu. Un citoyen, du nom de Raboldi, au commencement de la lutte, frappé d'une balle à la poitrine, expire en s'écriant : *Que je suis heureux d'avoir l'honneur de mourir le premier sur le champ de bataille!* et il recommande à son capitaine de ne pas oublier son nom et de l'inscrire le premier. *Et le mien le second!* s'écrie un autre citoyen, qui a son ventre déchiré par la mitraille et que des amis qui le soutiennent entendent murmurer avant de mourir : *Vive l'Italie!* Les Autrichiens sont étonnés de l'intrépidité de leurs adversaires. Un Bressan, irrité de voir son chapeau neuf percé de trois balles, s'élance vers un monceau de pierres derrière lequel sont quatre chasseurs autrichiens qui ont tiré sur lui; il tue le premier, blesse le second, met en fuite les autres, s'arrête pour ramasser les dépouilles de l'ennemi, et

retourne à son poste en disant : *Voilà comment je me suis fait payer mon chapeau*. Trois fois le général autrichien renouvelle l'attaque, et trois fois il est obligé de battre en retraite. Les Bressans veulent le poursuivre et attaquer les Croates à la baïonnette; mais ils sont retenus par Speri, jeune homme valeureux qui les commande.

Pendant la nuit, on tint conseil, et on résolut de ne céder à aucun prix. Le cri de *Guerre! guerre!* salua l'aurore du 27, qui commença sous d'heureux auspices : un petit nombre de volontaires de Bergamo arrivèrent, en annonçant que d'un moment à l'autre paraîtrait Camozzi avec toute sa légion de Bergamossiens. Tout d'un coup, la citadelle commence à bombarder la ville, et Nugent livre l'assaut. Les Bressans, attaqués de tous côtés, sentent doubler leur courage. Après trois heures de combat, Nugent est contraint de se retirer. Les citoyens lui tuent beaucoup de monde, le poursuivent jusqu'au village de San Francesco, le chassent de là et ne cessent de le poursuivre que lorsque la nuit ne laisse plus distinguer l'ami de l'ennemi.

Le 28, Nugent ne se montra pas. Les Bressans résolurent d'aller l'attaquer dans son campement de Sainte-Euphémie. Là, on engagea un combat qui dura jusqu'à la nuit. Les deux tiers des Bressans restèrent sur le terrain; la perte des Autrichiens fut plus grande encore; Nugent, blessé au pied, subit l'amputation et mourut. Avant de mourir, il céda le commandement à Haynau, qui envoya à la hâte demander des secours à Mantoue, à Peschiera, et ordonna qu'on détachât du siége de Venise 2,000 hommes avec de la cavalerie et de l'artillerie. Alors, il somma les habitants de se rendre à discrétion, sous peine de voir la ville brûlée. « Vous me connaissez, ajouta-t-il; vous savez que je ne manque jamais à mes promesses. » Mais les Bressans croient toujours à l'armistice et ne doutent pas qu'il va obliger les Autrichiens à se retirer derrière l'Adige; ils somment Haynau de s'y conformer. Celui-ci évite de détruire leur illusion, car il veut un triomphe sanglant. « Je sais tout, répond-il; cela n'empêche pas que si dans deux heures la ville ne s'est pas rendue, je la réduirai en cendres. » Cependant, Brescia persiste;

un prêtre va même annoncer au farouche général, de la part des insurgés, que chaque coup de canon qu'il tirera sera suivi de la mort immédiate d'un prisonnier autrichien. Cette menace d'hommes réduits au désespoir ne décide pas Haynau à entrer en arrangement.

Le lendemain, vers l'aube, Haynau s'élance furieusement à l'assaut. Brescia avait perdu dans les engagements précédents ses meilleurs défenseurs. Ceux qui restent font des efforts d'une valeur si éclatante, que le souvenir en sera éternel. Ils combattent sans ordre; ils n'ont plus ni drapeau, ni chefs; cependant, ils se battent pendant toute la journée, non comme des citoyens intrépides, mais comme des soldats aguerris. Ils font un carnage des Autrichiens; Haynau voit tomber à ses côtés ses meilleurs officiers; ses soldats chancellent; lui-même hésite et pâlit. « Je n'aurais jamais cru, écrivait-il à Radetzky, qu'on pût défendre une si mauvaise cause avec tant de persévérance et d'héroïsme. » Mais, dans ce moment, lui arrivent du Mincio des troupes fraîches et d'autres canons, et c'est avec ce secours qu'il parvient à s'ouvrir un passage dans la ville.

Dans ce moment, quelques volontaires qui occupaient les collines, sous les ordres de Camozzi, informèrent les Bressans de la catastrophe de Novare. Ayant perdu toute espérance de recevoir des secours du roi, les Bressans s'écrièrent : *Vive la république!* et coururent sur les boulevards. Cette dernière lutte est acharnée, horrible. Haynau s'irrite de la difficulté; il brûle, il détruit tout sur son passage, et ne parvient à occuper la ville qu'après avoir pris d'assaut chaque mur, chaque maison, chaque rue; derrière toutes les colonnes, tous les monceaux de ruines, toutes les portes, à tous les coins de rue, l'ennemi trouve un Bressan sur le cadavre duquel il faut passer pour avancer. On ne pourrait dire si la victoire n'est pas plus désastreuse encore que la déroute.

Le 31, à minuit, le combat durait toujours avec autant de cruauté. La municipalité et le comité de défense réunis prenaient la résolution de persister dans la résistance. « Le 1er avril, écrivait encore Haynau, le son des cloches se fit entendre de nouveau au

point du jour, et le combat recommença avec le plus grand acharnement de la part des insurgés. Je fis aussitôt commencer un bombardement terrible et donner le signal d'un second assaut. Les pertes graves que nous avions éprouvées, l'obstination et la fureur de l'ennemi me forcèrent d'agir avec la plus extrême sévérité. J'ordonnai de ne point faire de prisonniers, de tuer sur-le-champ tous ceux qu'on prendrait les armes à la main, et d'incendier les maisons d'où partiraient des coups de fusil. L'incendie et le bombardement s'étendirent ainsi sur tous les points de la ville. »

On devine, sous ces expressions affaiblies, de quelles atrocités Brescia fut ce jour-là le théâtre. Les cruautés consommées par Haynau firent frissonner d'horreur les peuples les plus éloignés, et on ne pourrait y croire aujourd'hui si elles n'avaient pas acquis un triste retentissement. Il n'épargna ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes, ni les malades, ni les églises, ni les autels. On lançait des fenêtres, sur les barricades où combattaient les Bressans, les membres déchirés des victimes, des bras, des corps, des jambes de femmes, des têtes de petits enfants. Les Autrichiens se plaisaient surtout à brûler des personnes vivantes; ils rassemblaient un certain nombre de prisonniers, les pieds et les mains liés, jetaient sur eux de l'essence de térébenthine, y mettaient le feu, et se réjouissaient de les voir agoniser au milieu d'atroces convulsions. Ils forçaient souvent les parents des victimes à assister à ces fêtes de cannibales. Pour outrager les Bressans, dont le cœur est si prompt à s'enflammer d'une colère généreuse, ils liaient fortement les hommes, et violaient sous leurs yeux les femmes et les jeunes filles; puis, ils les égorgeaient tous. Et que Dieu me pardonne si je conserve à l'histoire un crime qui doit le faire repentir de n'avoir pas créé des tigres à la place des Autrichiens : ils obligeaient violemment des pères et des mères à ouvrir leurs lèvres et à recevoir dans la bouche des lambeaux de chair de leurs enfants écartelés. Tels furent les triomphes remportés par Haynau sur les ruines de Brescia; tels furent ses lauriers, dont le peuple de Londres devait plus tard récompenser ce bourreau en le cou-

vrant de boue et en lui crachant au visage, lorsqu'il osa promener sa gloire sanglante dans toutes les capitales de l'Europe! L'humanité trouva des vengeurs là où surtout elle en trouve, dans le peuple.

La municipalité, à bout de forces, offrit enfin à Haynau de traiter; mais le féroce général, désormais le maître, ne voulut rien entendre. La lutte terminée, le châtiment commença. Les armes et les munitions durent être remises sous peine de mort; les citoyens furent contraints de rétablir la cité dans son état normal, de réparer à leurs frais les dégâts commis, les maisons brûlées, et de replacer de leurs mains les emblèmes impériaux qu'ils avaient abattus. Ils furent condamnés solidairement à une amende de six millions de livres, somme exorbitante pour une ville de 35,000 âmes, et en outre à payer 300,000 livres d'indemnité aux blessés autrichiens et un supplément de solde d'une livre par jour aux soldats. Les officiers reçurent aussi un supplément proportionné à leur traitement. Puis, Haynau commença à faire des arrestations, à fouetter des femmes et à ordonner des exécutions. Le 9 juillet, trois mois après la prise de Brescia, on pendait six des plus honorables citoyens; le lendemain, six encore, et ainsi pendant plusieurs jours de suite, avec tous les raffinements de la cruauté.

Le Piémont vaincu à Novare, l'insurrection étouffée dans le sang à Brescia, toute la Lombardie fut un champ où la vengeance des Autrichiens s'exerça librement. Elle fut livrée à un gouvernement militaire : les soldats furent des juges, les administrateurs des voleurs; on ne respecta aucun droit, on ne pardonna aucun sentiment; pas une espérance, pas une larme ne restèrent impunies; les peines furent atroces : le knout, les étranglements, la flagellation de jeunes filles nues sur les places publiques... voilà ce qu'on vit dans la Lombardie.

Et à ces affreux malheurs vinrent s'en joindre d'autres. Gênes était une ville où les esprits ne se résignaient pas aussi facilement qu'en Piémont. A l'arrivée des funestes nouvelles de Novare, la ville fut sens dessus dessous; mille bruits sinistres circulèrent, et entre autres celui que la ville serait livrée en ôtage au vain-

queur. On cria que l'Italie avait été trahie. Gênes ne voulut se soumettre ni aux Croates, ni au ministère piémontais, qui semblait en intelligence avec eux. Aussitôt que le ressentiment national eut soulevé la multitude, les ressentiments municipaux, qui étaient très-vifs à Gênes, ranimèrent la haine contre le Piémont. Les 28 et 29 mars, les citoyens travaillèrent à s'armer et à choisir des chefs, afin de se défendre, comme ils le disaient, contre les Croates de l'Autriche et contre ceux de Turin. Ils mirent à leur tête un exilé de 1821, le général Avezzana.

Le gouverneur de la ville fit des préparatifs hostiles; le peuple passa de l'irritation à la révolte manifeste, et, le 31, il marcha résolument contre les châteaux-forts, l'arsenal et le palais du gouvernement. Gênes avait une garnison de 2,000 soldats qui acceptèrent le combat près du quartier San Spiridione, près la porte San Thomas, dans les environs de l'arsenal et dans les rues principales. On répandit beaucoup de sang des deux côtés; enfin, le 2 avril, le peuple força les défenseurs de l'arsenal à capituler, et obligea le général de Azarta à sortir de la ville avec ses soldats.

Misérables! s'écrie l'historien Farini, *qui célébraient sur le cercueil de l'Italie les bacchanales de la discorde civile!* Et il avait bien raison de parler ainsi : puisque les maîtres ayant creusé la fosse, il voulait qu'on consentît à y descendre et à s'y étendre avec résignation. Quant à moi, je n'approuve pas le mouvement de Gênes, mais je ne puis me plaindre des Italiens qui se débattent avant de s'ensevelir tout vivants. Je n'approuve pas ce mouvement, parce qu'il n'avait aucun but. Gênes ne pouvait se soustraire aux conditions qui avaient été faites à tout l'État sarde qu'en se détachant de l'État, en proclamant l'indépendance de la Ligurie, et il lui manquait les forces nécessaires pour y réussir. Elle n'aurait pas eu seulement à combattre contre les soldats du roi, mais aussi contre les Autrichiens, qui seraient venus les aider. Mais on était dans un de ces moments où les passions parlent plus haut que la raison. Les Génois voulurent, en effet, transformer le comité insurrectionnel en gouvernement provisoire de la Ligurie. La situation n'en fut qu'aggravée. Dès lors, la caus

des insurgés fut entièrement perdue, parce que tous ceux qui n'étaient pas républicains s'éloignèrent d'eux. Enfin, la nouvelle du maintien du statut vint les isoler complétement. L'affaire se réduisit à une déplorable manifestation, qui coûta du sang sans produire aucun fruit.

Le général Alphonse Lamarmora, qui, après l'armistice, s'était retiré du duché de Parme avec le reste de sa division, 8,000 hommes à peu près, se trouvait à Voghera et à Tortone. Il reçut un renfort de 3,000 hommes et l'ordre de marcher sur Gênes. Le gouvernement voulait respecter les conditions de l'armistice, compromis par l'insurrection génoise; Lamarmora eut donc le titre de commissaire royal, avec des pouvoirs illimités.

A la vue des troupes royales, le gouvernement provisoire de Gênes, composé de l'avocat Morchio, du général Avezzana et du député Reta, fit distribuer aux citoyens les armes trouvées dans l'arsenal; on établit un comité d'insurrection dans le palais du gouvernement; on fit un appel aux populations riveraines; on envoya une proclamation à la division lombarde placée sous les ordres du général Fanti, qui avait succédé à Ramorino. Mesures inutiles. Dans l'intérieur de la ville, les nobles, les riches, les commerçants, en un mot la majorité de la population, ne voulaient pas d'un siége dont on prévoyait les tristes conséquences. On répandit de l'argent pour éloigner de l'insurrection les classes populaires. Les habitants riverains ne bougèrent pas. Fanti retint la division lombarde. Enfin, la ville n'eut plus pour sa défense que quelques milliers de jeunes gens ardents qui voulaient la république, mais qui n'osèrent pas la proclamer et n'auraient pas eu les moyens de la soutenir. Voyant que la résistance était inutile, le général Avezzana ne se hasarda pas de conseiller franchement d'y renoncer; mais il la servit très-faiblement. Ce mouvement de Gênes était désormais insensé; il devait échouer. On peut seulement dire que si le gouvernement piémontais avait voulu être humain, il aurait pu facilement réduire la ville à l'obéissance sans laisser répandre beaucoup de sang et de larmes. Mais pour pénétrer au fond de ce déplorable épisode de l'histoire, je dois rappeler qu'on n'avait trahi l'Italie à Novare que

parce qu'on craignait la démocratie. Dans l'alternative de combattre contre Radetzky ou de pactiser avec lui, et exposée dans le premier cas à être remplacée par la république dans le Piémont, et dans le second à subir la domination étrangère, la monarchie avait trouvé ce dernier parti plus sûr pour elle. Or, les défenseurs de Gênes n'étaient que des républicains : on aurait pu les épargner; on voulut les sacrifier. On crut glorieux aussi de laver à Gênes la honte de Novare. Lamarmora devait donc être inexorable.

Je ne veux pas m'arrêter à décrire les combats qu'on livra, combats aussi honteux pour les vaincus que pour les vainqueurs: ce fut un essai de la guerre que Gioberti avait voulu engager en Toscane et à Rome. N'ayant pas rencontré d'obstacles dans sa marche ni été inquiété par les forts, Lamarmora arriva bientôt à Saint-Pierre-d'Arena, où ses soldats, voulant imiter les exploits de Novare, se livrèrent aux plus déplorables excès contre les personnes et les propriétés. Le 4 avril, le général n'eut qu'à se montrer avec une poignée de bersaglieri au pied de la Lanterna pour s'emparer de ses murailles abandonnées, et pour prendre aussi les forts de la Crocetta et de la Tanaglia, qui sont placés sur ses flancs. D'autres bersaglieri, pénétrant dans l'enceinte, ouvrirent la porte Angeli. Le jour suivant, on occupa avec la même facilité la porte Saint-Thomas, et on s'avança jusqu'au Môle neuf. Lamarmora somma la ville de se rendre. Tous ces succès avaient été remportés sans opposition, par la seule avant-garde des Piémontais. La sommation du général sarde n'étant accompagnée d'aucune promesse de pardon, exaspéra le petit nombre des défenseurs de la ville. Néanmoins, la municipalité, pressée par les négociants, engageait une lutte avec le gouvernement provisoire et demandait à traiter. C'était le moment favorable pour un arrangement amiable. Je laisse à l'historien Farini le soin de proclamer la gloire de Lamarmora, qui, *ayant été rejoint par le reste de ses troupes, n'accorda de temps ni aux négociations ni à la défense, et poursuivit l'attaque avec la même audace qu'il avait mise à l'entreprendre; sa victoire fut complète.* Mépriser les négociations, n'était-ce pas mériter une gloire immortelle?

N'était-ce pas noble d'attaquer et de bombarder la seconde ville de l'État? Ne fut-elle pas magnifique, cette victoire remportée sur des compatriotes, cette victoire digne de la débandade de Novare?...

Enfin, le 6, on conclut un armistice. Le 11, Lamarmora prit possession de la ville. Personne n'aurait cru que des troupes italiennes se fussent livrées sur une terre italienne à d'indignes violences; mais les outrages à la pudeur, les vols, les cruautés furent tels, que Lamarmora permit à Haynau de n'avoir plus à rougir de ses exploits de Brescia. Le sang versé, l'honneur outragé et le pillage ravivèrent la haine non encore calmée des Génois contre les soldats piémontais. Quand la ville eut été mise en état de siége, la garde nationale licenciée, la liberté de la presse supprimée, les citoyens désarmés, et qu'on eut eu à déplorer la mort de cinq cents d'entre eux, on proclama alors une amnistie, dont furent exclus Avezzana, Reta, Morchio, Pellegrini, Accame, Lazzotti et d'autres, qui étaient connus comme républicains. Le marquis Pareto, qui avait commandé à la tête des insurgés les forts de Gênes, et qui, en les rendant sans opposition aux soldats, avait permis de bombarder la ville, fut comblé de faveurs. Et l'amnistie même n'adoucit pas les rigueurs, puisqu'on qualifia de délits politiques tous les délits communs. Il y eut plusieurs condamnations à mort.

L'insurrection de Gênes n'avait pas eu de raison d'être: on aurait pu l'apaiser; on voulut en faire un malheur public.

Si je m'éloigne de Gênes, c'est pour rencontrer ailleurs de nouveaux malheurs.

Après l'invitation que le ministère piémontais avait faite à la Toscane de concourir à la guerre nationale, les triumvirs avaient hâté les préparatifs pour mettre en marche un corps de 8,000 soldats qu'on avait promis. Le 25 mars, l'assemblée nouvelle avait ouvert ses séances; le 28, arriva à Florence la nouvelle du désastre de Novare. Tout le parti constitutionnel et tous les rétrogrades de la Toscane reprirent courage, et les uns et les autres, avec des buts différents, s'unirent contre le gouvernement, en puisant leur force dans son impuissance. Ils l'accusè-

rent du malheur public. Il ne resta plus aux triumvirs qu'à résigner leurs pouvoirs entre les mains de l'assemblée. Quelques membres proposèrent aussitôt de les remettre tous à Guerrazzi. En appuyant cette motion, Montanelli la fit passer, malgré les républicains, ses amis, qui auraient voulu l'investir lui-même de la dictature. Mais Montanelli s'apercevait que tous ses projets politiques s'étaient noyés dans le naufrage de l'Italie. Ce qui restait à faire dans la Toscane ne pouvait être l'œuvre d'un bon Italien comme lui; il était donc prêt à abdiquer à Florence, de même que Charles-Albert avait abdiqué à Novare.

Guerrazzi avait jusque-là navigué entre deux eaux; et, de même que Pie IX avait été prince et pape, il avait été républicain et royaliste, pour avoir le moyen de se sauver sur l'une ou l'autre barque, selon les circonstances. Quand il vit le Piémont vaincu et l'Europe menaçante, il se persuada qu'il ne lui restait d'autre parti à suivre que celui de pourvoir à la restauration du prince. Le mouvement de Gênes vint le faire hésiter un instant; il craignit un soulèvement général; il envoya à Gênes des encouragements, des secours, des commissaires, et permit que Montanelli s'occupât d'y nourrir et d'y propager l'incendie. Mais, Gênes tombée, le dictateur n'hésita plus à poursuivre secrètement l'œuvre du rétablissement de la principauté. Cependant, il ne put empêcher que les soupçons des républicains toscans n'augmentassent tous les jours contre lui; par lui, la proclamation de la république n'avait pas eu lieu; par lui, l'union avec Rome avait été entravée. Les républicains commençaient donc à voir dans Montanelli le chef naturel de l'opposition. Montanelli prit le parti de s'éloigner, et Guerrazzi, bien aise de se débarrasser de lui, lui conféra la mission éphémère de représenter la Toscane à Paris.

Resté seul au pouvoir exécutif, Guerrazzi se vit aussitôt exhorté de toutes parts à proclamer la république et à réunir la Toscane à Rome. Dans une si extrême détresse, le système de Montanelli paraissait à ceux qui ne voulaient pas rappeler le grand-duc une dernière ancre de salut. Mais Guerrazzi savait que toute mesure révolutionnaire deviendrait plus tard un crime

pour lui; aussi recula-t-il devant une résolution que la majorité monarchique ou imbue de préjugés provinciaux n'aurait pas sanctionnée. Il fallait trouver un moyen pour tromper les républicains. Guerrazzi le trouva. Il fit semblant de ne vouloir rien refuser à leurs désirs. Les députés n'ayant pas le pouvoir de se prononcer sur cette question, c'était une difficulté. Pour l'écarter, Guerrazzi chargea les députés les plus exaltés d'aller recueillir dans les provinces les vœux de leurs commettants. C'était un moyen de gagner du temps et d'attendre les événements.

Cependant, l'opinion publique dérangea tous ces vils calculs de Guerrazzi; elle le devança. Une crainte unique préoccupait les Toscans : celle de voir les Autrichiens mettre le pied sur leur territoire. Dès le 4 avril, dans une séance de l'assemblée, le député Venturucci avait déjà osé proposer la restauration du prince avec le statut. Depuis, cette idée avait beaucoup gagné dans l'opinion. Pour empêcher les Autrichiens d'entrer en Toscane, tout moyen eût paru bon; on n'en trouva pas de meilleur que celui de rappeler spontanément le grand-duc : c'était ôter ainsi tout prétexte à l'intervention. Tel était le rêve éternel des constitutionnels. Ils croyaient encore que les princes avaient accordé avec bonne foi des institutions libérales, et ne doutaient pas qu'ils eussent le sincère désir de les maintenir, à présent que la force se trouvait de leur côté et qu'ils pouvaient causer aux autres l'épouvante qu'on leur avait causée un jour. Enfin, une fois que la pensée de rappeler le grand-duc, conçue par quelques-uns, rapidement propagée, fut devenue celle de la foule, l'occasion de renverser le nouveau gouvernement ne tarda pas à se présenter.

Il y avait tous les jours des troubles à Florence. Guerrazzi y avait appelé une légion de Livournais qui n'apaisaient ces troubles qu'en employant un peu de violence, ce qui aigrissait les esprits. Ceux qui conspiraient en faveur du grand-duc ne désiraient rien plus que d'éloigner de la ville cette légion de prétoriens qui formaient un obstacle à la réalisation de leurs desseins. Ce fut une affaire très-facile, car les Livournais, qui n'étaient pas les gens les mieux élevés du monde, se livraient à quelques

excès : insulter les femmes, ne pas payer leur écot à l'auberge, etc. Ces faits, quoique se produisant au milieu d'une population licencieuse qui n'en commettait pas moins tous les jours, furent exagérés par le parti contraire, qui réussit, avec l'aide de quelques sommes d'argent adroitement distribuées, à gagner la populace et les paysans à la cause de la révolte. Le 11 avril, sous un prétexte futile, on engagea une rixe avec les Livournais. Le sang coula; la lutte s'étendit, la population se souleva; les uns prirent les armes, les autres allèrent sonner les cloches; la garde nationale s'unit au peuple. Les Livournais furent facilement défaits, et cette prompte répression fut cruelle : il y eut dix-neuf morts et un certain nombre de blessés. Guerrazzi monta à cheval et intervint partout lui-même pour rétablir la paix. Les uns l'insultèrent, les autres lui jetèrent des pierres, dont quelques-unes l'atteignirent en pleine poitrine. On lui disait : « Nous n'avons aucun grief contre vous, mais renvoyez les Livournais. » Il dut se conformer au vœu public, et on fit partir les Livournais par le chemin de fer.

Lorsque la peur qu'on avait eue des Livournais fut passée, le lendemain matin, les paysans, armés pour la plupart d'instruments de labour, arrivent en ville par petites bandes, s'unissent à la populace florentine et crient : *Vive Léopold II!* pendant que les chefs constitutionnels, réunis au palais Riccardi, poussent au mouvement. Le tambour battit en vain le rappel; parmi les démocrates, les uns étaient aux frontières, les autres ne tenaient pas à défendre Guerrazzi et une dictature établie malgré eux.

En l'absence des députés démocrates, qui étaient presque tous dans leurs provinces, où Guerrazzi les avait envoyés pour consulter les vœux de leurs commettants sur la proclamation de la république, le conseil municipal de Florence déclara qu'il prenait les rênes du gouvernement, et proclama la restauration de la principauté constitutionnelle. Pour que ce coup d'État fût généralement approuvé, le conseil s'adjoignit quelques-uns des principaux citoyens du parti modéré, entre autres Gino Capponi, Ricasoli, Serristori, et malgré les protestations du petit nombre des députés présents à Florence, il se transforma en une com-

mission de gouvernement et déclara que la nouvelle commission dirigerait provisoirement les affaires publiques au nom du grand-duc. Capponi, en se dirigeant vers le vieux palais, fut escorté par le peuple, qui criait : *Vive le galant homme! Nous voulons des galants hommes!*

Guerrazzi voulait lui aussi la restauration du grand-duc; mais il l'attendait du concours même des événements, qui la rendaient inévitable. En attendant, il travaillait à lui aplanir le terrain et à se recommander au prince par les efforts qu'il faisait pour réfréner tous les emportements des républicains. En tout cas, dans son intérêt personnel, il tenait à rester maître de la position. Mais la révolte était venue déjouer ses plans et le prévenir. Dans ces graves circonstances, il perdit la tête et se montra très-inférieur à lui-même. C'était pour lui le moment de prendre un parti décisif. Il voulut, au contraire, continuer à jouer son double rôle. Il eut la pensée de se poser en médiateur. Les délégués de la commission vinrent lui communiquer la résolution qu'ils venaient de prendre, et les députés démocrates lui conseillaient de les faire arrêter : il s'y refusa; puis, se tournant de l'autre côté, il conseilla à la commission de ne rien faire sans l'assentiment de l'assemblée, afin de ne pas paraître imposer à la Toscane l'opinion de Florence en faveur du régime constitutionnel, faute que les constitutionnels avaient précisément voulu empêcher à l'égard de la république. Les démocrates l'écoutèrent, parce qu'ils sentirent leur impuissance; les modérés, se croyant les plus forts, ne voulurent pas même reconnaître la légalité des actes antérieurs de l'assemblée qui allait se retirer devant eux. Il donnèrent au dictateur l'ordre d'évacuer immédiatement le vieux palais, siége ordinaire du gouvernement, où la commission entendait se transporter. Guerrazzi eut l'imprudence de différer son départ, et cette même foule qui, quelques jours auparavant, le saluait de ses plus vives acclamations, n'eut pas honte de s'ameuter contre un homme déchu.

C'est une page de l'histoire de l'Italie que je voudrais ne pas écrire. J'ai trouvé partout le peuple italien, lorsqu'il avait proclamé un principe, bon ou mauvais, toujours prêt à se sacrifier

pour lui; je l'ai vu tomber à Brescia, à Novare, à Messine; il est tombé partout sous le glaive de l'ennemi. La Toscane seule se suicide; les Florentins seuls renient les gloires de leurs ancêtres, leur nationalité actuelle. Eux seuls foulent aux pieds la dignité du citoyen, s'exposent nus sur le marché et s'écrient : « Reprenez vos esclaves! Nous n'avons pas de prix. » C'est horrible à dire. Ils déchirent, brisent, détruisent tout ce qui est aux trois couleurs! Ils abattent, ils mutilent la statue de Ferruccio, le héros immortel de leur patrie, le dernier des Italiens! Ils crient : *Vive l'Autriche!!!*

Après cela, ils se rendent sous les fenêtres de Guerrazzi et ils crient : *Mort au voleur!* Guerrazzi pouvait se montrer et leur dire qu'ils n'en seraient pas là si, par ses intrigues, il ne s'était pas rendu le complice d'une réaction aussi sacrilége qu'insensée, dont il était maintenant la victime. *Mort au voleur!* s'écrie le peuple, parce qu'il croit que le dictateur va emporter deux millions, tandis que la municipalité se voit obligée de lui payer son voyage jusqu'à Livourne, où l'on compte l'envoyer pour calmer les insurgés. Mais bientôt les constitutionnels se ravisent : Guerrazzi pourrait se mettre à Livourne à la tête d'une contre-révolution. La municipalité fait donc semblant de n'avoir pas assez d'autorité pour protéger sa personne; elle n'ose pas refuser aux émeutiers l'accès de la chambre où il s'est retiré; elle ne croit pas pouvoir sans danger le faire partir de Florence, et, pour éviter des violences plus graves, elle le fait enfermer dans une prison. Cela fait, on ne trouve plus moyen de le sauver. Le grand-duc rentre à Florence, les Autrichiens y arrivent, et alors Guerrazzi est livré à ses bourreaux. Ce Serristori, ce Ricasoli, ce Gino Capponi, cette fleur des honnêtes gens, qui, pendant les précédents tumultes populaires, ont recouru à Guerrazzi en le suppliant de calmer le peuple, qui fut calmé; ces mêmes hommes qui ont entouré Guerrazzi en le priant de ne pas proclamer la république, qu'ils craignaient et qui ne fut pas proclamée; qui, tremblants pour leur vie, se sont jetés aux pieds de Guerrazzi en l'adjurant de les sauver, et qui furent sauvés, l'accablent tous maintenant parce qu'il est dans le malheur, et

le réservent pour l'échafaud, afin de se faire de son immolation un nouveau titre de mérite aux yeux du prince. Guerrazzi méritait cette destinée : il n'y a pas de trahison à trahir les traîtres; mais il faut avouer que cette fleur des galants hommes toscans tint à honneur de ne pas laisser à la populace seule de Florence la gloire d'être lâche.

La partie la plus facile de la tâche que la commission gouvernementale s'était imposée se trouvait accomplie : elle avait pris possession du pouvoir sans effusion de sang. Dès lors commença son châtiment. Dans quel esprit allait-elle gouverner, et jusqu'où s'étendaient les espérances de son patriotisme? Elle voulait que le grand-duc revînt dans ses États, rappelé par la volonté nationale et non ramené par les baïonnettes étrangères; elle comptait que, par reconnaissance pour cet honneur unique d'une restauration spontanée et populaire, le grand-duc maintiendrait les institutions constitutionnelles qu'il avait jurées et préserverait le pays d'une invasion. Pour ôter tout prétexte à une réaction absolutiste, elle supprima toutes les institutions démocratiques qui ne semblaient pas compatibles avec une monarchie constitutionnelle; elle alla jusqu'à désarmer le pays et à implorer le secours des Français contre Livourne. Ce fut sa plus grande faute. Cet aveu de l'impuissance nationale à rétablir l'ordre dans une ville ne suffisait-il pas pour ôter au prince toute confiance pour rentrer dans le pays? L'appel fait aux Français n'était-il pas un précédent sur lequel le grand-duc s'appuierait pour appeler plus tôt les Autrichiens? Espérait-on conserver les institutions constitutionnelles en ayant les étrangers en Toscane?

Mais la commission avait besoin, pour justifier sa conduite, de croire à la possibilité de la réalisation de ses désirs. Elle envoya Serristori avec d'autres délégués à Gaëte, auprès du grand-duc. Dans son adresse, elle exprimait très-catégoriquement le vœu de conserver la constitution libérale.

On connaissait déjà à Gaëte les événements de Florence lorsque les délégués y arrivèrent. Ils apportèrent au grand-duc, au nom du peuple, la couronne, placée sur le livre du statut et sur le drapeau tricolore. A cette vue, la grande-duchesse s'écria :

« Voilà l'occasion *d'une bonne restauration perdue !* » Le grand-duc congédia froidement les délégués en promettant une réponse. Il s'était proposé, à l'exemple du Pape, de se remettre sur le trône avec l'aide des baïonnettes autrichiennes; il ne pouvait se contenter de celle que le peuple de Florence lui offrait. Il fit longtemps attendre une lettre banale de remercîments à son peuple, sans donner aucune réponse au vœu qu'on lui avait exprimé de conserver la constitution. Enfin, le 1er mai, il chargea Serristori de gouverner jusqu'à son retour, et prononça la dissolution de la commission. Cette fois, il parla du statut comme d'un bienfait dont il avait été mal récompensé. Ce reproche était de sinistre augure; mais les constitutionnels florentins, se berçant de poétiques illusions sur les sentiments libéraux de leur prince, voulurent voir dans le choix de Serristori, ancien ministre constitutionnel, une preuve que le grand-duc n'avait rien perdu de son grand amour pour la liberté. Malheureusement, cette illusion ne fut pas de longue durée.

Livourne avait, de son côté, la folie de croire qu'elle pourrait toute seule conserver la liberté; on n'y admettait pas que la principauté constitutionnelle pût être jamais rétablie; et si l'on devait périr, on y préférait périr à la suite de la violence d'autrui; ce qui offrit un excellent prétexte au grand-duc pour légitimer l'intervention des Autrichiens, qu'il avait déjà demandée d'avance. Les Autrichiens, arrivés à Massa et à Carrara, menaçaient d'entrer dans la Toscane, et la France le tolérait; satisfaite de ne pas provoquer de jalousie en Europe à cause de son expédition en Italie, elle abandonnait la Toscane à l'Autriche, et lui permettait de prendre part à la grande croisade. Enfin, le 5 mai, 18,000 Autrichiens entrèrent en Toscane. La proclamation du général Daspre, leur chef, ne disait rien du mouvement monarchique du 12 avril, et ne parlait que des droits méconnus du souverain. Daspre disait bien haut, pour couvrir sa responsabilité, qu'il agissait d'accord avec Serristori, et celui-ci lui infligeait un cruel démenti, en déclarant qu'il n'était pour rien dans tout ce qui se faisait. De son côté, la commission du gouvernement protestait de la pureté de ses intentions, et ajoutait que si les événements

du 12 avril devaient aboutir au malheureux résultat d'une invasion étrangère, il aurait mieux valu qu'ils ne fussent pas arrivés. Repentir tardif. Après avoir vu Pie IX refuser la médiation piémontaise et tout accord pacifique avec les Romains, les Toscans auraient dû être convaincus que les princes réunis à Gaëte n'étaient pas disposés à venir s'asseoir sur leurs trônes avant de les débarrasser des institutions libérales. Puisqu'il s'agissait de rétablir l'ancien despotisme, il fallait nécessairement l'appuyer sur les armes étrangères. Dans cette position, il ne restait aux Italiens que l'alternative, ou de ployer patiemment sous le joug, ou de périr l'épée à la main.

Je ne puis faire un pas dans l'Italie sans rencontrer de nouveaux supplices et de nouvelles victimes. J'ai parlé ailleurs de l'accueil qu'on fit en Sicile aux concessions que les ambassadeurs français et anglais avaient obtenues du roi. Le ministre Butera déclara au parlement que ces concessions ne différaient pas sensiblement des précédentes, et qu'il n'y avait plus qu'à combattre. L'enthousiasme fut extrême, mais seulement cette fois dans la partie la plus jeune et la plus énergique de la population.

Le 19 mars expirait la trève; elle ne fut pas renouvelée. La proclamation suivante fut affichée dans toute l'île : « Siciliens! pour vous le cri de guerre est un cri de joie. Le 29 mars, jour où les hostilités recommenceront avec le despote de Naples, sera salué par vous avec autant de plaisir que le 12 janvier, parce que vous savez qu'on ne peut conquérir la liberté qu'au prix du sang. La liberté qu'on nous offrait était honteuse : elle détruisait d'un seul coup tous les intérêts créés par la révolution. Vous avez mérité l'admiration de toute l'Europe. Mais si vous aviez été moins jaloux de vos droits, si vous étiez de nouveau soumis au despotisme trompeur d'un tyran, qu'aurait dit le monde? — Siciliens! bien que la victoire ne soit pas certaine, quand l'honneur est en jeu, une nation, comme un individu, a le droit de s'immoler. Mieux vaut encore être enseveli sous les ruines en feu de la patrie, que de donner à l'Europe le spectacle d'une indigne lâcheté. Mais non, nous vaincrons; nous avons confiance dans notre sainte cause et dans la valeur de nos armes. Aux armes

donc ! il faut vaincre ou mourir. » Qui signait cette proclamation ? Roger Settimo, Butera, Stabile et d'autres, qui n'avaient jamais voulu armer le peuple. Après avoir toujours mis leur confiance dans la diplomatie, ils arrivaient enfin à comprendre qu'on ne peut conquérir la liberté qu'au prix du sang, et avaient recours à l'impuissant moyen de décréter une levée en masse.

Roger Settimo fut déclaré père de la patrie, comme pour montrer que la Sicile ne comptait plus que sur elle-même. Il vint remercier les chambres; en retournant à son palais, il reçut de la foule assemblée sur son passage une brillante ovation. De telles démonstrations étaient faciles; ce qui l'était moins, c'était de faire une guerre sérieuse. Malheureusement, on n'avait pas profité de l'ardeur guerrière d'une partie de la population. Lafarina, pendant son ministère, avait appelé le général polonais Mieroslawsky, auquel il avait confié le commandement en chef : de là, les susceptibilités et la démission du général Antonini. Bien qu'on le remplaçât par le vieux général français Trobriand, qui avait fait les campagnes de la République et de l'Empire, on ne rendit pas l'accord plus facile : aucun des deux ne voulait obéir à l'autre. Il fallut les employer séparément et renfermer chacun d'eux dans sa sphère d'action. Ni l'un ni l'autre ne connaissaient le pays que par les cartes, ce qui pouvait nuire au succès de leurs opérations, car ils étaient exposés à ne pas tenir compte des accidents de terrain qui font que la route la plus courte sur le papier est souvent la plus longue en réalité. Tout esprit clairvoyant pouvait prévoir l'issue de la guerre. Les Siciliens, commandés par des hommes médiocres ou qui ne connaissaient pas le pays, ne pouvaient tenir longtemps contre une armée infiniment plus nombreuse, bien commandée, et pourvue de la force que donne la discipline.

Tout ce qu'il y avait de troupes disponibles et de volontaires armés s'achemina ves Catane, où l'on comptait trouver l'ennemi. Mieroslawsky commandait les troupes régulières, le major Paulet la garde nationale, l'ex-ministre Lafarina les étudiants de Palerme. Presque tous les députés les plus résolus, n'écoutant que leur ardeur, partirent en même temps : à Palerme, il resta seu-

lement ceux qui préféraient les négociations aux batailles. Les habitants de Palerme, riches et pauvres, jeunes et vieux, travaillèrent aux travaux de terrassement nécessaires pour fortifier la ville du côté du midi.

Les hostilités devenant imminentes, le gouvernement de Naples avait adressé une circulaire aux membres du corps diplomatique accrédités près de la cour, afin de les prévenir que pour conduire les opérations de la guerre avec succès, il était indispensable d'empêcher la Sicile de recevoir de l'étranger de nouveaux approvisionnements d'armes et de munitions. Par conséquent, le roi, usant du droit incontestable qui appartient à tout souverain de s'opposer par tous les moyens à ce que ses sujets persévèrent dans un état permanent de révolte, avait décidé qu'à partir du 1er avril, le port et le golfe de Palerme, ainsi que les ports adjacents, seraient bloqués; que des croisières de la marine royale surveilleraient les côtes de la Sicile, et que les armes, les munitions et autres objets servant à la guerre ne seraient plus admis sur aucun point de l'île.

Le 31 mars, l'armée placée sous les ordres du général Filangieri quitta Messine et se mit en marche par la route de Catane. Une escadre napolitaine suivait la côte. Après avoir tenu pendant quelques jours les Siciliens dans l'incertitude relativement à son point d'attaque; après avoir simulé des débarquements sur quelques localités peu importantes, l'escadre s'arrêta devant Catane, le 4 avril. La colonne expéditionnaire devait, par terre, investir cette ville. Les troupes ne rencontrèrent pas de résistance sérieuse jusqu'à Taormina, où les habitants des autres localités s'étaient réunis. La route était couverte de tranchées et de barricades. Les Siciliens défendirent cette position avec le plus admirable courage; mais l'ennemi était dix fois plus nombreux : Taormina fut emporté le 2 avril. Les Siciliens, couverts par leurs tirailleurs, se retirèrent en bon ordre sur Catane. Pendant cette affaire, Filangieri reçut une dépêche télégraphique qui lui annonçait la défaite des Piémontais à Novare et l'abdication de Charles-Albert. Il continua sa marche. Giardini, Giarro, Acireale et d'autres villages furent occupés sans peine; tous les

hommes, fuyant une mort inutile, allaient s'enfermer dans Catane.

On a fait au général Mieroslawsky des reproches aussi amers qu'inutiles. On a dit qu'il eut tort d'éparpiller ses troupes, de ne pas se tenir sur la défensive, d'être arrivé en présence de l'ennemi avec trop peu de monde; ce qui est vrai. Par suite, on l'a accusé d'avoir facilité la victoire à l'ennemi, avec lequel il était en intelligence. Je n'ai pas de raisons pour dire, et il n'existe pas de documents qui attestent que la conduite de ce général, funeste sans doute à la cause sicilienne, fut le résultat de la trahison plutôt que de son incapacité militaire, ou, ce qui est plus probable, de l'impossibilité où il se trouva de se faire obéir par des troupes de citoyens sans organisation militaire et sans discipline. Ce qui est certain, c'est que Mieroslawsky n'avait avec lui à Catane, lorsqu'il fut attaqué, qu'un bataillon de chasseurs, le 5e bataillon léger, quatre compagnies du 3e régiment de l'armée dite nationale, six compagnies de *congédiés* venus de Palerme, un escadron de cavalerie, une batterie de campagne, et quelques centaines de Polonais, d'Algériens et d'anciens soldats de la garde républicaine de Paris. Tous ensemble ne formaient pas la cinquième partie de l'armée contre laquelle ils avaient à combattre. Un grand nombre de volontaires, accourus de tous les villages voisins, et dispersés en tirailleurs, occupaient les abords de la ville. Les habitants de Catane avaient fortifié leurs maisons. Quatre batteries couvraient la rade. Du côté de la terre, les cinq issues principales de la ville et les rues aboutissantes étaient coupées de fossés profonds, défendus par des barricades armées de canons. Ces défenses étaient surtout formidables dans la rue de l'Etna, longue voie qui traverse Catane du nord au sud, sur une étendue de près d'une lieue, depuis la place du Tondo jusqu'à celle du Dôme. Tous ces préparatifs auraient permis une sérieuse résistance si Catane avait eu dans ses murs 10,000 soldats.

Avant l'arrivée de Filangieri sous Catane, deux attaques par mer avaient eu lieu. Dans l'après-midi du 4, l'escadre, mouillée dans la baie, avait commencé le bombardement; la ville répondit

si bien au feu des Napolitains, que ceux-ci durent se retirer avec deux vapeurs fort endommagés. Le bombardement recommença dans la matinée du lendemain. Les Napolitains essayèrent en vain de débarquer vers le soir : ils furent encore repoussés. La troisième attaque fut combinée avec le général Filangieri.

Mieroslawsky, considérant le petit nombre des défenseurs, conseilla de rester dans la ville et de se borner à la défense des barricades; mais les Siciliens étaient si enthousiasmés et si convaincus qu'ils n'avaient qu'à se montrer pour mettre en fuite *les sbires* du tyran, qu'ils voulurent à tout prix sortir et engager la bataille en rase campagne : ce fut leur perte. Le général ne put obtenir de ses soldats qu'ils attendissent ses ordres; il dut les suivre au lieu de les diriger. Les premiers coups de fusil furent échangés près du village de Baltiati, à six milles de Catane. Un combat engagé dans des conditions si désavantageuses ne pouvait se terminer que par la ruine de ce petit corps d'armée. Mieroslawsky ne put se maintenir dans cette position; obligés de se replier sur Catane, les vaincus y furent refoulés en désordre, pêle-mêle avec les vainqueurs.

Pendant qu'on s'était battu à Baltiati, les bâtiments échelonnés en ligne de bataille devant la ville avaient ouvert, à quatre heures du matin, un feu terrible. Les troupes de terre s'élançant avec vigueur sur la ville et y donnant l'assaut, un débarquement put s'effectuer. Cette attaque simultanée mit la confusion parmi les Siciliens: ils cédèrent sur un point. Les Napolitains, précédés des Suisses, pénétrèrent dans la ville. Là, les soldats siciliens, réunis aux habitants, désorganisés et sans obéir à des ordres, continuèrent à combattre. Mieroslawsky, qui avait essayé vainement de rallier ses troupes, ne pouvant plus remplir ses devoirs de général, s'acquitta de ceux d'un brave soldat. Protégés par le feu de deux pièces de campagne, les chasseurs napolitains s'avancent toujours dans la ville; ils emportent une première barricade; ils en enlèvent successivement d'autres, qu'ils rencontrent à chaque pas; ils assiégent chaque maison, d'où les citoyens font par les fenêtres un feu meurtrier sur les soldats. Après une lutte acharnée, les Napolitains parviennent jusqu'à la place de Stesi-

chore, qui est traversée par la rue de l'Etna. Là s'arrêtent leurs succès. Il est déjà six heures du soir, et l'on a combattu pendant quatorze heures. Les Siciliens voyant les troupes royales parvenues jusqu'à la place, deviennent furieux et accourent pour la défendre, en si grand nombre et avec une telle ardeur, que les troupes, accablées par la chaleur suffocante de l'incendie allumé dans la ville par le bombardement de l'escadre, privées désormais de munitions, décimées par un feu terrible, chancellent. Huit bataillons de troupes fraîches, commandés par le général Busacca, viennent les remplacer et sont accueillis par une grêle de balles parties des fenêtres et des terrasses. Deux fois ils essaient de pénétrer sur la place Stesichore, et deux fois ils sont repoussés. Un caisson éclate et met le désordre dans les rangs. Filangieri est obligé d'envoyer de nouvelles troupes. La brigade de réserve s'avance sur le lieu du combat, et le général ordonne un mouvement décisif. En attendant, les maisons de la rue de l'Etna brûlent à droite et à gauche. C'est une véritable fournaise, et la nuit qui arrive rend plus lugubre encore l'effet de l'incendie. Le sol est jonché de morts et de mourants; la voix du tocsin se mêle aux clameurs des Siciliens et au bruit de la fusillade. Les citoyens combattent avec un courage désespéré; les soldats, qu'on avait appelés des lâches, irrités par l'injure, font des prodiges de valeur.

La brigade de réserve arrive au pas de course; elle se précipite au milieu des flammes, et le combat recommence. Cet effort est le dernier. Les citoyens, accablés enfin par des forces supérieures, cèdent le terrain et se retirent sur les montagnes, emportant leurs armes et leurs munitions. Neuf cents Polonais et Français, commandés par le général Mieroslawsky, entrent alors dans Catane. Quelques heures plus tôt, ils auraient aidé les habitants à disputer la victoire; mais, à leur arrivée, on leur dit que la ville est abandonnée. « Eh bien! s'écrie le général, nous ferons à nous seuls le corps de bataille, l'avant-garde et la réserve. En avant, et mort au Bourbon! » A eux seuls, en effet, ils résistent pendant une heure aux troupes royales. Un moment ils sont sur le point de reprendre la rue de l'Etna; mais

Mieroslawsky, atteint d'une balle à la gorge, est renversé; ses soldats se retirent sans qu'on ose les poursuivre.

A neuf heures et demie, les Napolitains, après avoir fait des reconnaissances dans les rues principales aboutissant à celles de l'Etna, se massaient sur la place du Dôme. Les Siciliens avaient eu 350 morts; les blessés, en plus grand nombre, avaient été transportés dans les montagnes; ils perdirent aussi 215 prisonniers, 42 pièces de canon et douze drapeaux. La victoire avait coûté plus cher aux troupes royales, qui, selon les aveux de leur général, avaient eu 46 officiers, 343 sous-officiers et soldats tués, et 1,000 blessés. Mais elles étaient maîtresses de la ville, l'un des boulevards de l'insurrection, et de nombreux incendies, allumés par les bombes, annoncèrent au loin leur sanglant triomphe.

Catane fut livrée au pillage, et l'on vit se renouveler les horribles excès qui avaient signalé la prise de Messine Le lendemain, les plus beaux édifices de Catane n'étaient plus qu'un amas de ruines; sa bibliothèque si renommée, son iche musée d'histoire naturelle, étaient entièrement détruits, et la ville brûlait encore.

La prise de Catane amena un profond découragement dans les rangs des Siciliens. Le surlendemain, il suffit d'une démonstration de l'escadre pour obtenir la reddition de Syracuse. Avant de se diriger sur Palerme, le général Filangieri publia au nom du roi, le 15 avril, une amnistie générale, dont les premiers fauteurs du soulèvement étaient seuls exceptés. Le 20, le corps expéditionnaire s'ébranla de nouveau. Caltanissetta, Santa Catarina, Vhallelonga, Termini, n'opposèrent aucune résistance. Le 7 mai, le quartier général s'établit à Melsimeri, grand village situé à neuf lieues de Palerme.

Désormais la Sicile était perdue. Le découragement était partout où n'était pas l'indifférence. Les paysans de l'intérieur n'avaient jamais pris une part bien vive aux vicissitudes de la cause nationale. La bourgeoisie déplorait ses pertes financières, la ruine de l'industrie et du commerce, les désordres, les brigandages auxquels l'exposait l'absence de toute police, de toute

force répressive. A Palerme, l'enthousiasme du peuple avait atteint ses dernières limites : femmes, prêtres, enfants, tous, aux cris de : *Mort au tyran!* élevaient des barricades, réparaient les fortifications. Le retranchement présentait déjà un espace de trois cents mètres infranchissables pour la cavalerie; le reste était creusé à une grande profondeur. Quand on connut la prise de Catane, la reddition de Syracuse, l'arrivée d'une flotte napo litaine, les travailleurs furent attristés; mais leur résolution ne les abandonna pas, et ils pressèrent leurs préparatifs de défense; on y passait les nuits. L'aristocratie s'émut; elle qui avait com promis le pays, fut la première à l'abandonner. On parla d'accommodement. On acceptait désormais les conditions obtenues récemment par les ambassadeurs de France et d'Angleterre. Mais était-il possible d'espérer ces conditions dans un pareil moment? Le ministère, plutôt que de les accepter, laissa la place aux pairs Canalotto et Vigo, et à un délégué de la garde nationale, baron Grasso, qui se chargèrent de renouer les négociations. On pria l'amiral Baudin de s'interposer entre la Sicile et le roi. Accompagné de M. de Reyneval, il se rendit aussitôt à Gaëte, près de Ferdinand, non plus cette fois comme médiateur, mais comme intermédiaire officieux.

Le 17 avril, le parlement fut prorogé; les uns avaient hâte de clore ses séances, qui semblaient un obstacle; les autres, de soulever la Sicile et de s'opposer révolutionnairement à tout accord. Trois jours après, Roger Settimo rassemblait autour de lui les hommes les plus déterminés, pour leur demander conseil. Lafarina voulait absolument prolonger la résistance; il prétendait qu'il y avait encore des ressources à Palerme, et c'était vrai. Mais il fut seul de son avis, et il avoue lui-même que ses amis croyaient qu'il avait perdu la tête. Palerme fut bientôt prévenue que le roi exigeait une soumission pure et simple. On prit alors des mesures pour fuir. Deux anciens membres du gouvernement provisoire et plusieurs députés gagnèrent Marseille. Plus de quatre cents émigrants trouvèrent place sur *le Palerme*. On voulut laisser à Roger Settimo et aux ministres l'honneur de quitter Palerme les derniers, et, embarqués à bord du *Bellero-*

phon, ils se rendirent à Malte. C'étaient tous les *vénérables pères de la patrie* qui se mettaient en sûreté, laissant le peuple abandonné à lui-même et les choses suivre leur cours à la merci du hasard. Quand donc les peuples apprendront-ils à lire leur histoire ?

La population de Palerme murmurait. Attaché à la terre qui le nourrit, un peuple ne peut s'expatrier quand ses protecteurs nobles ou savants l'abandonnent après l'avoir trahi. Les Siciliens auront-ils appris enfin à se défier de leurs classes privilégiées ? Les Palermitains, moins prudents que leurs gouvernants et plus furieux contre Ferdinand, ne comprenaient pas qu'on cédât ainsi le terrain sans combattre. Il est au moins certain que l'instinct leur disait alors qu'il valait mieux tomber aujourd'hui en défendant la liberté, que mourir demain dans les tortures créées pour la vengeance du roi. Mais la municipalité n'avait pas les mêmes pensées. Elle avait envoyé des députés au général Filangieri et licencié toutes les troupes régulières qui gardaient la capitale. Le 26 avril, onze navires napolitains parurent devant Palerme, et dès lors ceux qui s'étaient chargés de gouverner pendant ces dernières heures, ne parlèrent plus que de soumission ; la présence de l'ennemi leur avait donné le courage de ne plus cacher leur lâcheté. Mais elle réveilla en même temps chez les Palermitains leur ancienne haine et la colère de se voir si indignement trompés. Le 29 au soir, la ville était bouleversée. De toutes parts on criait : *Paix ou guerre ! A bas les traîtres !* La garde nationale se divisa en ce péril extrême : les uns se licencièrent d'eux-mêmes, les autres s'unirent aux mécontents. Le lendemain, le peuple se fit remettre des armes et s'occupa de relever les remparts. Une nouvelle municipalité fut nommée, ainsi qu'un comité de guerre. La citadelle tira, et l'escadre napolitaine se vit réduite à s'éloigner.

Le 5 mai, l'armée de terre, sous les ordres de Filangieri, était presque aux portes de Palerme. Cependant, rien ne fut changé aux résolutions du peuple en courroux. Deux jours après, des bandes nombreuses de citoyens quittent la ville et marchent à la rencontre des Napolitains. Un combat acharné s'engage aux en-

virons de la ville Abate et de Mezzagna. La lutte fut terrible; le désespoir avait remplacé l'exaltation. Sans canons, sans chefs, les Palermitains combattaient sans autre espoir que de se venger avant de mourir. L'artillerie napolitaine faisait sans cesse de larges trouées dans ces masses, qui se reformaient aussitôt. Les cadavres de leurs amis et de leurs parents servaient de remparts aux vivants. Le peuple payait de son sang la lâcheté de ses chefs et de ses *pères* illustres, qui s'étaient sauvés.

Cette lutte ne fut pas une escarmouche d'un instant : elle dura trois jours!... et 26,000 Napolitains et Suisses ne purent avancer d'un seul pas. Filangieri en fut étonné, au point qu'il ne parla plus de soumission entière, mais revint à des propositions d'arrangement. Les Palermitains voulurent connaître les noms des quarante-trois personnes qui seraient exclues de l'amnistie; ils exigèrent qu'on accordât aux bataillons français et polonais, aux déserteurs napolitains, pleine liberté de s'embarquer sur les navires étrangers; ils stipulèrent que les troupes royales n'entreraient point à Palerme, et que la garde nationale ferait seule le service intérieur de la ville. Le 11 mai, Filangieri accepta ces conditions. Le 15, ses soldats occupèrent les environs de la ville et arborèrent le drapeau napolitain.

Mon esprit, abattu par le récit de tant de malheurs, ne peut se reposer qu'en s'arrêtant à Venise. « La bataille de Novare, écrit l'avocat Brofferio, peut être appelée le Waterloo de la liberté européenne. » Si l'Italie eût triomphé, la cause de la liberté aurait triomphé partout. La chute de l'Italie commença celle de toutes les autres nations. Venise ne pouvait se garantir de cet écroulement général.

Lorsque Manin avait réclamé presque avec violence la dictature dans Venise, ce pouvoir absolu était devenu plus que jamais nécessaire dans ses mains. Manin avait déjà reçu alors la nouvelle de la bataille de Novare. Venise, qui s'était préparée à prendre l'offensive dans la guerre italienne, resta à cette nouvelle comme frappée par la foudre. Libre du côté du Piémont, Radetzky entoura Venise de 30,000 hommes, et remplaça le loyal Welden par le féroce Haynau. A peine arrivé, celui-ci, le

2 avril, somme Venise de se rendre, lui fait connaître l'armistice conclu avec Victor-Emmanuel, et l'avertit que plus tard elle n'obtiendra pas d'aussi bonnes conditions. Après Novare, en effet, Venise n'était plus, pour les cabinets européens, qu'une ville rebelle qui devait se soumettre: la médiation anglo-française jetait enfin le masque.

Manin convoqua immédiatement l'assemblée, où l'on résolut à l'unanimité de résister. Invités par Manin à bien mûrir leur résolution, les représentants élevèrent un seul cri : *Résister à tout prix!* Et à l'unanimité on décréta que « Venise résisterait à tout prix aux Autrichiens, et qu'à cet effet le président Manin resterait investi de pouvoirs illimités. » Pour toute réponse, Manin fit passer à Haynau copie de ce décret. La joie fut immense dans la ville. On voulut perpétuer le souvenir de cette sublime résolution, et l'on frappa une médaille qui avait d'un côté le décret du 2 avril, et de l'autre Venise en habit de guerrier et prête à défendre le drapeau tricolore, avec ce vers de Dante en devise: *Ogni vilt à convien che qui sia morta :* il faut qu'ici toute lâcheté soit morte.

L'armée de Venise, sous les ordres du général Pepe, s'était aguerrie depuis un an qu'elle se trouvait exposée au feu; le vaillant colonel Ulloa avait été nommé général. Après le départ de la flotte sarde, les citoyens avaient construit des navires de guerre pour défendre Venise du côté de la mer. Les finances étaient épuisées; toute la population s'était soumise aux plus grands sacrifices. Sachant à quel degré de détresse tous les citoyens se trouvaient désormais réduits, Manin n'osait plus rien demander; mais ceux-là offraient d'autant plus qu'il demandait moins. Quelques-uns donnèrent tout ce qu'ils possédaient; dix-huit familles offrirent huit millions de livres. Enfin, on décida que quarante des plus riches citoyens donneraient en deux pactes trois millions; mais on eut plus de peine à demander qu'à recevoir : les deux pactes furent immédiatement payés ensemble. L'illustre Tommaseo adressa à l'Europe les paroles suivantes: « Après une année de souffrances, trompée dans ses plus légitimes espérances, Venise puise dans ses malheurs une vigueur

nouvelle, et se promet à elle-même de résister à tout prix. Elle est seule; mais Dieu est de son côté, et le droit des faibles est d'autant plus sacré que leurs forces sont moindres. Venise valait jadis par elle-même un royaume; maintenant, elle représente la nation tout entière. Nous avons foi dans notre destinée. Nous résisterons, parce que Dieu nous en donnera la force, et l'Europe ne nous abandonnera pas dans notre détresse. Nous avons fait quelques sacrifices, sans nous en plaindre, sans nous en vanter. Nous avons armé plus de soixante forts et plus de soixante milles des côtes. Cette ville, trop accoutumée à la paix, a armé plus d'hommes que n'en aurait donné une province belliqueuse. Les femmes, les enfants, les moines, les condamnés se sont privés de choses utiles ou nécessaires pour les offrir à la patrie. Nous ne parlerons pas de notre ennemi, ni de sa conduite, ni du traité indigne qui lui accordait, il y a cinquante ans, une domination sur nous. L'histoire a désormais jugé. Nous prions l'Europe chrétienne et civilisée de prouver au monde comment la politique peut aujourd'hui conduire à des actions empreintes de religion et d'humanité. Cette œuvre sera d'un heureux augure. Quel État est si fort, qu'il n'ait pas d'ennemis, de plaies, de dangers? La voix qui s'élève de ces lagunes retentira dans tout le monde: malheur à celui qui ne l'écoutera pas! » Et personne ne l'écouta.

L'Italie accueillit froidement l'emprunt ouvert par l'assemblée de Venise; le Piémont, par respect pour l'armistice, oublia l'humanité et s'abstint de secourir l'héroïque cité; l'Europe confirma par son silence le traité de Campoformio: Venise resta seule à soutenir ce qu'elle avait juré.

En attendant, Haynau, pendant qu'il négociait inutilement avec les gouvernants de la ville, avait employé tout le mois d'avril pour resserrer le siége du château de Malghera. Certain d'avoir devant lui des ennemis déterminés, il avait suivi toutes les règles de l'art de la guerre et réuni un matériel immense pour réussir à s'emparer de ce château, qui était, sur la terre ferme, la principale défense de Venise. On comptait sur un succès immédiat. Les journaux allemands ne parlaient qu'avec dédain des assiégés. Radetzky était arrivé avec deux archiducs, pour

leur donner le spectacle d'une sorte de récréation militaire. « Mais, dit M. Perrens, c'était compter sans le général Ulloa. Ce jeune et brave Napolitain avait été chargé par le général Pepe de la défense de Malghera. On remarquait en lui un heureux mélange des qualités les plus opposées et les plus rares : un égal amour de la discipline au service et de la liberté dans la vie politique, une âme bienveillante et une volonté de fer, une grande docilité aux conseils d'autrui quand il s'agissait de préparer quelque entreprise, et une intraitable obstination à poursuivre jusqu'au bout ce qu'il avait une fois commencé. » Il avait avec lui à Malghera des hommes de toute l'Italie, mais il préférait ses Napolitains. Le 4 mai, après avoir achevé plusieurs ouvrages de fortification avec leur constance ordinaire, les Autrichiens démasquèrent d'un seul coup cinq batteries, et ouvrirent un feu violent contre le château. La garnison y répondit avec un très-grand avantage, et ruina les cinq batteries, au point qu'elles ne furent plus, le jour suivant, en état de reprendre le feu.

Le lendemain, Radetzky adressa aux Vénitiens une nouvelle sommation, promettant, s'ils se soumettaient *absolument et complétement, en remettant toutes les armes, de pardonner aux sous-officiers et aux soldats, et d'accorder à tout le monde la faculté de quitter Venise pendant quarante-huit heures*. Il donna jusqu'au lendemain, à huit heures du matin, pour lui répondre. Manin s'appuya sur le décret pour dire qu'il ne pouvait vouloir que ce que voulaient les représentants du peuple : la résistance; qu'il avait prié, d'autre part, la France et l'Angleterre d'interposer leurs bons offices : il proposa une suspension d'hostilités jusqu'à l'arrivée des réponses. Mais il se produisit ce qu'on devait attendre; la victoire de Novare avait donné tous les droits à l'Autriche; Radetzky répondit donc que l'empereur son maître n'admettrait pas de médiation étrangère entre lui et ses sujets; que Venise aurait à se repentir de son obstination.

On pourrait reprocher à Venise de n'avoir pas accepté alors des conditions qu'elle fut obligée de subir trois mois plus tard. Mais toute espérance n'était pas perdue pour la noble cité : la Hongrie luttait encore et Kossuth offrait à Manin son alliance. On

recevait, il est vrai, à ce moment, les réponses de la France et de l'Angleterre, et elles disaient qu'on devait respecter les traités de 1815; qu'il ne fallait pas compter sur des secours; que les Vénitiens n'avaient qu'à se soumettre à l'Autriche. Mais on s'attendait à de grands changements dans la république française, grâce auxquels Rome, assiégée elle aussi, aurait pu recouvrer sa liberté d'action et prendre les Autrichiens à revers. Si quelque coup du sort avait de nouveau bouleversé l'Europe, quel regret Venise n'aurait-elle pas eu d'avoir cédé! Indépendamment de cela, qui a jamais fait un tort à Saragosse et à Missolonghi de n'avoir cédé que quand elles furent un monceau de ruines? Ce que l'honneur militaire empêcha Masséna de faire à Gênes, tant qu'il eut un rat à manger, ne pardonnera-t-on pas à Venise de l'avoir fait par un saint amour de la liberté? Qu'aurait dit le monde de l'Italie, si Brescia, si Venise, si Rome, si d'autres villes, qui furent toutes écrasées, eussent ouvert leurs portes à la première sommation de l'ennemi? On se trompe beaucoup en croyant qu'une nation réduite à la situation extrême où se trouvait alors l'Italie, c'est-à-dire dans la certitude de succomber, n'a rien à sauver : elle a à sauver son honneur par un de ces héroïques efforts dont le souvenir ne meurt pas quand les hommes et les générations sont morts, mais qui se perpétuent et restent comme un encouragement et un modèle à la postérité. Il n'y a pas d'Italien qui, en pensant à la catastrophe de Venise, ne sente son âme s'emplir d'orgueil, et ne s'écrie : Venise tomba comme tombent les forts!

Venise résolut donc de faire de son sacrifice une éclatante protestation contre la domination autrichienne. Après qu'il eut réparé ses batteries et augmenté leur nombre, Haynau recommença, sous les yeux des archiducs et de Radetzky, à battre Malghera. Il y eut des deux côtés de graves dommages, de grandes pertes en morts et en blessés; mais, grâce à Ulloa, grâce à ses braves soldats, toutes les attaques furent repoussées. Les Italiens firent plusieurs sorties pour détruire les batteries de l'ennemi : ils eurent toutes les fois du succès. La sortie du 9 mai fut mémorable : les assiégés, assaillant impétueuse-

ment les Autrichiens, les chassèrent des tranchées, et parvinrent à couper les digues qui séparaient le canal des batteries de siége. Le terrain fut immédiatement inondé, tous les travaux des Autrichiens furent submergés; ceux d'entre eux qui ne périrent pas dans l'inondation, eurent beaucoup de peine à se sauver. Radetzky apprit aux archiducs à fuir. Il eut l'humiliation de demander à son tour une suspension d'armes de vingt-quatre heures, et, pour couvrir sa honte, il envoya à Venise de paternelles propositions. Quand il apprit qu'on refusait tout, trève et soumission, il entra, malgré ses quatre-vingts ans, dans une fureur que les archiducs stupéfaits eurent toutes les peines du monde à calmer. Les travaux recommencèrent donc avec une sorte de rage. Les dispositions prises étaient si menaçantes, qu'un parlementaire autrichien vint apporter aux consuls étrangers l'invitation formelle de faire partir leurs nationaux. Trois mille personnes évacuèrent la ville, et l'escadre impériale la bloca rigoureusement du côté de la mer. Dès lors, les effets du blocus commencèrent à se faire sentir d'une manière terrible. Tout fut dans Venise à des prix exorbitants, sauf le pain, que le gouvernement maintint à un taux relativement peu élevé.

Les Autrichiens ne purent reprendre le feu avant le 24 mai. Cent cinquante canons tonnèrent contre Malghera pendant trois jours. Les Italiens répondirent à l'ennemi avec leur artillerie peu nombreuse. Le premier jour, ce feu épouvantable d'artillerie dura depuis l'aube jusqu'à la nuit. Dans cette journée, plus de quinze mille boulets furent lancés par les Autrichiens. On fit des pertes considérables des deux côtés; le château fut gravement endommagé. Mais le courage des défenseurs ne faiblit pas, et les dommages furent réparés, pendant la nuit, le mieux qu'il était possible. Le 25, le feu recommença, non-seulement contre Malghera, mais aussi contre le fort peu éloigné de Santa Giustina et contre les navires qui maintenaient la correspondance entre Malghera et Venise. Les Italiens opposèrent de leurs bastions à l'ennemi une défense très-vigoureuse, et Ulloa réussit à noyer quelques milliers d'Autrichiens en provoquant une nouvelle inondation des canaux de Mestre et de l'Osellino. Mais dans ce

second jour la garnison eut à subir de grandes pertes, et le château tomba en ruines de plusieurs côtés. Les saillies des bastions étaient écroulées, les parapets renversés, le plus grand nombre des canons mis hors de service. Malgré cela, le 26, le feu continua avec la même violence de part et d'autre; le château, démantelé de tous côtés, tenait toujours. La nuit venue, il n'y avait presque plus rien debout : Malghera était un monceau de ruines; il restait peu de canons et très-peu d'artilleurs. Cependant, il y aurait eu du danger à parler de se rendre à Ulloa. On lui dit que les munitions manquaient; il en envoya demander à Venise. Il était résolu à repousser encore l'assaut. Mais Manin et Pepe, d'accord avec l'assemblée, décidèrent qu'il fallait évacuer ces glorieures ruines. Ce n'était pas perdre Venise, qui restait protégée par ses lagunes, c'était sauver ses défenseurs.

Ulloa dut obéir. La retraite fut très-bien conduite par lui. Pendant qu'une partie de la garnison continuait de riposter aux Autrichiens, pour leur donner le change, le reste détruisait d'abord complétement les bastions et les arches du pont, puis se retirait avec beaucoup de peine et de danger, en se jetant dans le marais, pour gagner le chemin de fer. Enfin, à minuit, quand tous furent en sûreté, Ulloa se retira, lui aussi, précédé par ses Napolitains, qui avaient tiré les derniers coups. Le lendemain, le général ennemi, étonné de ne rien entendre, lança des chasseurs styriens en éclaireurs. Ils revinrent bientôt en annonçant que Malghera était évacuée. Le général Thurn, qui avait remplacé Haynau, devenu nécessaire en Hongrie, fit aussitôt occuper cette place. Un des forts qui avait été miné sauta bientôt après, et couvrit la mer de débris et de cadavres. Pendant les trois derniers jours, les Autrichiens avaient lancé plus de quarante mille projectiles, mis 500 hommes hors de combat, et démonté presque toutes les batteries de défense. Ils avaient perdu par le feu et par l'eau plus de 4,000 hommes. La *Gazette de Vienne,* en racontant les particularités de la défense, ne put s'empêcher d'exprimer *son admiration pour les ennemis qui avaient défendu le château, et qui n'avaient pas voulu céder avant qu'il n'y eût presque plus pierre sur pierre.*

CHAPITRE X.

Réflexions sur le caractère de la révolution italienne. Impressions différentes que le désastre de Novare produit à Rome et à Gaëte. Les négociations diplomatiques à Gaëte. Le gouvernement républicain et l'opposition constitutionnelle à Rome. Constitution républicaine de l'État romain. Allocution prononcée le 20 avril par le Pape dans un consistoire réuni à Gaëte, et envoyée à tous les gouvernements d'Europe comme une note politique. Note adressée en même temps par le gouvernement romain à la France et à l'Angleterre.

Ayant conduit à son terme l'histoire des autres contrées de l'Italie, je puis maintenant faire successivement et sans interruption le récit des siéges de Rome et de Venise. Mais avant de m'éloigner d'un passé où tant d'événements se sont déjà accomplis dans le deuil et le silence, qu'on me permette de jeter un dernier regard en arrière et de chercher à expliquer comment la révolution italienne aboutit à une catastrophe si déplorable.

Si l'on envisage cette révolution sous le point de vue le plus général, on trouvera qu'elle renfermait en elle-même les causes de sa chute. Dès son début, elle était un édifice branlant; de sorte que les vrais auteurs de sa ruine ne furent pas ceux qui l'aidèrent à tomber, mais ceux qui l'avaient bâti. Il y avait tout ce qui pouvait l'embellir : la profusion de la passion, un débordement impétueux de l'âme, un sentiment exalté d'honnêteté; il y manquait ce qui aurait pu le conserver. C'était un édifice sans solidité.

Si une révolution pouvait jamais être l'œuvre d'honnêtes gens, très-éclairés et très-conciliants, celle d'Italie aurait certainement dû réussir. Les hommes qui étaient à sa tête avaient beaucoup de science; mais ils étaient dépourvus de bon sens pratique. Leur ignorance en fait de politique positive était complète. Ils spéculaient sur des théories; ils ne connaissaient rien de la réalité. Ils rêvaient sans cesse. Le trait qui leur était commun, c'était de croire aisément qu'il suffit d'avoir le droit de son côté

sans qu'il soit besoin de le soutenir en combattant corps à corps et jusqu'au sang; que la parole guérit tous les maux; qu'on n'a qu'à démasquer l'intrigue pour qu'elle soit déjouée; qu'une idée exprimée ne peut manquer de se réaliser; qu'un abus condamné cesse par là d'exister. Quand Gioberti imprima son livre *De la primauté de l'Italie,* personne ne douta plus que la rédemption de l'Italie ne dût être l'œuvre du Pape. Quand Balbo et d'Azeglio eurent prêché l'union de tous les États italiens, on resta convaincu que cette union était comme un fait déjà consommé.

Les hommes qui eurent en main la direction du mouvement italien regardaient la force matérielle avec ce mépris qui commence de notre temps à devenir comme une doctrine; ils croyaient suffisante et incontestable l'autorité de la raison. Pas un d'eux ne songea à faire appel à la force. Loin de là, ils repoussèrent comme dangereux tous ceux qui auraient eu l'énergie d'agir, et se montrèrent si peu préoccupés de rendre le mouvement populaire, qu'ils prirent soin partout d'en écarter le peuple, dont on se défiait par crainte de l'anarchie. Avec de telles idées, comment auraient-ils jamais pu comprendre que, pendant la période révolutionnaire, il n'y a pas de liberté dont on puisse jouir, ni de droits que l'on puisse garantir, puisqu'à ce moment-là le droit et la liberté ne sont pas des biens qu'on possède, mais des biens qu'il faut conquérir et arracher à la tyrannie? Comment auraient-ils pu comprendre, qu'ayant à combattre contre un monstre et ses nombreux partisans, moins redoutables lorsqu'ils manient le fer que lorsqu'ils emploient la ruse, il fallait retourner ces mêmes armes contre l'ennemi, lui opposer une ruse encore plus profonde, descendre quelquefois jusqu'au mensonge lorsqu'il est profitable, se servir de l'espionnage, et faire concourir même les vices au salut de la patrie? Non, ils étaient trop honnêtes pour comprendre cela. Ils reculaient donc devant toutes les conditions de la victoire.

Quelle fut leur ancre de salut? La vertu de leurs princes. A les entendre, ils n'avaient besoin que des princes. Hier, ils ont senti la nécessité de les terrasser; leur audace s'est épuisée : aujourd'hui, ils se désarment devant un adversaire profondément

offensé. Rien de plus dangereux! Mais ils ne jugent pas ainsi; ils sont persuadés, au contraire, qu'il a suffi de l'offenser pour le rendre généreux. Ils le convient donc à partager avec eux le triomphe remporté sur lui, comme s'il était sage d'employer la violence pour se faire aimer!

En s'appuyant ainsi sur la modération et sur l'équité envers des gens secrètement animés d'une haine irréconciliable, ils en viennent à croire que toutes les difficultés ont été résolues; ils se sont donné des monarchies libérales, une papauté nationale. Ils ont obtenu avec peu d'efforts que le pouvoir absolu abdiquât; la religion et l'État, ces deux pouvoirs qui ne purent jamais s'entendre, et dont l'un était accoutumé à absorber l'autre, se sont merveilleusement conciliés au sein du catholicisme. On croit à Pie IX autant qu'à Louis Blanc; on commente chacune de ses paroles par la déclaration des droits de l'homme; et, mariant étroitement la révolution et la papauté, spiritualisant la première, matérialisant la seconde, on arrive à former ce guerrier qui, en arborant la croix, doit marcher sur une mule blanche à la rencontre des Autrichiens. Les rois et le Pape s'étant faits citoyens, on voit alors les citoyens se faire courtisans et prêtres, et tout le monde applaudit, les traîtres les premiers. Malheur aux hommes de doute qui voudraient troubler cet accord! Qu'attendre de plus? Sûrs de l'amour et du concours de leurs chefs, les Italiens se jettent sur les armes pour chasser du pays un conquérant, haï désormais par des princes qui ont cessé d'être despotes, et étranger à une Église qui a cessé d'être universelle. Voilà un peuple tombé dans un état d'ivresse et qui court après l'idéal. Viennent les impressions les plus réelles et les expériences propres à frapper les yeux les plus prévenus : elles passeront sur l'esprit de ce peuple sans y pénétrer. Il se soucie peu de ce qui est vrai; il est à la recherche de ce qui est beau : il fait de l'art en politique.

Je conclus que la révolution italienne échoua parce qu'elle fut une révolution de savants et de poètes; le peuple y manquait, ou il n'y était admis que pour applaudir.

Je sais quels reproches je vais m'attirer de la part des nova-

teurs philosophes de nos jours. Ce sont des hommes qui, incapables par eux-mêmes de tout effort violent, ou fatigués de leurs efforts tentés vainement pour atteindre un but, en sont venus à établir une école suivant laquelle la vertu politique par excellence consiste à s'effacer. Ils ont foi dans les révolutions pacifiques que l'idée amènera. Ils se confient dans les progrès de l'humanité là même où l'humanité ne fait que reculer et s'abîmer dans le servage. Je ne combattrais pas ces opinions si je pouvais les croire sincères; mais comme elles cachent en réalité, sous des fleurs philosophiques, la résignation d'une âme qui désespère, il est de mon devoir de déclarer que si l'on était jamais dans la nécessité d'opérer un changement dans l'état politique d'un pays corrompu et profondément divisé en partis, il serait aussi impossible d'y réussir sans beaucoup de violence, qu'il eût été impossible, au moyen âge, de faire réussir les croisades avec des armées dépourvues de fanatisme. Les révolutions civiles ne peuvent qu'échouer devant les obstacles que présente une condition sociale difforme. Là où il existe un centre réel et je dirai légal de forces constituées, autour duquel la révolution vient se grouper, les oppositions sont rares et moins à craindre; les nouveautés trouvent à se faire respecter; les événements marchent avec plus d'ordre. Mais là où il n'existe qu'un peuple livré à lui-même, comment veut-on s'appuyer sur des principes moraux envers des hommes qui n'ont pas ces principes dans leur conscience, et qui, chefs ou partisans corrompus d'un long despotisme, ne sont accessibles qu'à l'avarice et à la peur? Les Italiens avaient contre eux des princes qui avaient régné par l'échafaud, une populace d'ambitieux et de sbires accoutumés à se repaître des malheurs publics, un pape et un clergé enracinés dans la religion des abus, et qui se souvenaient d'avoir jadis prévalu dans le monde à l'aide du fer et du feu, et d'être tombés juste au moment où ils n'avaient plus pu pratiquer la terreur. Leur complaisance envers de telles gens devait inévitablement tourner à leur détriment. Quand ils crurent se faire aimer, ou simplement se faire pardonner à force de douceur et de bonté, ils ne réussirent qu'à se faire mépriser.

Or, je soutiens qu'une révolution doit se faire craindre par l'ennemi qu'elle a vaincu, et ne pas désarmer avant qu'il ne soit à terre. Si vous ne tenez pas compte de la perversité de vos adversaires, tous vos calculs seront illusoires. Ne croyez pas que je veuille agiter devant vos yeux la hache ensanglantée de Robespierre. La révolution française eut à renouveler une société qui conservait tout entier l'héritage des abus que les siècles barbares lui avaient transmis. Heureusement, les sociétés de nos jours n'ont pas tout à refaire. Le sol est déblayé des plus grands obstacles. On n'a qu'à déplacer de petits intérêts, qu'à combattre des convoitises plutôt que des passions. Une police vigilante, quelques emprisonnements, quelques proscriptions, et une ou deux têtes tranchées, c'est tout autant et plus qu'il en faut: cela vous épargne des années de résistances, de complots, de troubles. Mais il est nécessaire d'envisager d'avance tous les coups que vous avez à frapper, et les frapper tous en même temps pour ne pas être ensuite obligé d'avoir sans cesse le glaive à la main.

Loin de là, les Italiens se bercèrent de l'idée d'être d'accord avec leurs ennemis. On ne trouva parmi eux qu'un petit nombre de citoyens clairvoyants qui ne se trompaient pas; mais, confondus dans la foule des aveugles, ils firent de vaines tentatives pour l'arrêter. Ils poussèrent un cri d'alarme à chaque coup qu'on portait à la patrie; ils troublèrent par là son agonie, sans avoir ni le génie, ni l'audace, ni la force de la conserver vivante. En dehors d'eux, tout le monde s'obstina à rappeler l'âge d'or par ce rêve de concorde que la condition des choses et des hommes refusait à leur pays. Lorsqu'enfin ces révolutionnaires débonnaires crurent en toute sincérité de conscience avoir humanisé et nationalisé la tyrannie, ils se trouvèrent dans les champs de la Lombardie, et là, en retournant la tête de tous côtés, ils s'étonnèrent de rencontrer toujours menaçante, dans la bouche de leurs tyrans, la malédiction qui pesait depuis des siècles sur l'Italie.

Ces tyrans avaient bien su jouer leur rôle. Eux seuls connaissent l'art d'assurer leur triomphe, parce qu'il n'y a rien qu'ils

n'osent de tout ce qui peut y conduire : la résignation dans les moments critiques, la douleur, la joie même, qui brille d'autant plus dans leurs yeux qu'il y a plus de fiel accumulé dans leurs cœurs, les caresses et les complots, le serment et le parjure; puis, le moment venu, les uns déchirent le voile et se montrent ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être; l'autre, le Pape, alarmé de tant de fantômes dont on l'a entouré, court au-devant d'eux pour les dissiper; tous manient le fer avec un sang-froid et une persistance étonnants.

Une autre cause de faiblesse de la révolution italienne fut le manque d'unité. Elle éclata séparément dans chaque contrée de la Péninsule, et non-seulement il n'y eut pas de lien entre tous ces mouvements, mais chacun d'eux manqua d'ensemble. On ne trouva pas un homme digne et capable de rallier autour de lui toutes les forces de la nation; cet homme manqua également dans chaque État, si l'on en excepte Manin, pour s'y constituer le centre du mouvement local. Aussi, au lieu d'avoir une révolution, l'Italie fut plongée dans une anarchie révolutionnaire. Le premier résultat de ce désordre fut que chaque petit État italien, ayant à pourvoir à soi-même et se voyant assez faible, chercha à l'étranger l'appui qui lui était nécessaire. Ici, on se reposa sur la protection de l'Angleterre; là, on attendit l'aide de la France, et à force de placer en autrui leurs espérances, les Italiens en vinrent à s'oublier eux-mêmes. Italie! est-ce que tes enfants ont enfin appris à ne puiser que dans leur propre force le sentiment de la vie? Ceux qui veulent aujourd'hui que tu leur appartiennes, sont ceux-là même qui t'ont jetée jusqu'ici aux pieds de tout le monde. Ils ne réfléchissent pas qu'en te déclarant indépendante, ils te dérobent à tous ceux auxquels ils t'ont précédemment vendue. Tu es trop grande pour qu'on ne te craigne pas. Tu as sur le front la couronne de l'intelligence; tu pourrais reprendre ton ancienne force et ta gloire dont les germes se sont perpétués à travers les siècles. Nul de ceux qui depuis longtemps sont habitués à t'exploiter, à te dominer ou à t'effrayer, ne peut t'aimer ni coopérer à ta renaissance. S'il y a quelqu'un qui se dit prêt à venir à ton aide, garde-toi de son sourire comme

d'une menace: il ne peut marcher vers toi qu'avec l'arrière-pensée de profiter de ta détresse, et il te fera payer son secours au prix d'une humiliation ou d'une nouvelle servitude.

En livrant ainsi leur destinée au patriotisme de leurs princes et à la sympathie de l'étranger, les Italiens s'avancèrent en toute confiance vers l'abîme. Des faits surviennent qui ébranlent un peu cette confiance; de légères objections, une ombre de doute à peine s'élèvent dans leurs esprits; mais ils ne tardent pas à les dissiper. Cependant, cet effort les fait heurter contre de nouvelles déceptions, de nouveaux doutes. Ils continuent ce triple combat entre la réalité et leurs illusions, en reculant à chaque pas qu'ils font pour avancer, jusqu'à ce qu'ils se trouvent définitivement rejetés en dehors de la liberté et de l'indépendance de leur patrie. Ils sentent alors manquer le sol sous leurs pieds. De la naïve confiance ils tombent dans le découragement, de là dans le désespoir. Ils crient, ils sont saisis de vertige. Ils ressemblent à celui qui, ayant brûlé beaucoup trop d'encens à ses idoles, s'agite fiévreusement au moment où il s'aperçoit que les flots de fumée commencent à le suffoquer. Dans cet état de choses, croit-on que la corde de la lyre des modérés soit brisée? Ils voient que leur patrie est morte; ils descendent avec elle dans la tombe pour continuer leurs chants, et y convient tout le monde. Mais les patriotes les plus ardents ne sont pas disposés à s'ensevelir tout vivants. Que faire? Que devenir? Ils déclarent s'en remettre à la force de leurs bras isolés. Espérance ironique d'un cœur qui agonise! tu dois aussi t'effacer. Il est trop tard. On n'a pas eu la vertu de vivre, c'est le moment de mourir. Nous verrons que les Italiens surent mourir.

Nous avons laissé Rome au moment où l'on y faisait des préparatifs militaires pour prendre part à la guerre de l'indépendance. Les légions qui avaient combattu dans la Vénétie, la troupe de ligne et les carabiniers étaient prêts à marcher. On avait aussi mobilisé douze bataillons de la garde nationale, formé un bataillon d'étudiants et un autre de gardes douaniers. Pour occuper les classes populaires, on les faisait travailler au forum romain, et la religion de la multitude trouvait un aliment dans

les églises, où elle adressait à Dieu des prières pour la guerre italienne. Tout d'un coup arriva la nouvelle du désastre de Novare. Le 23 mars, l'assemblée se réunit en séance secrète; les esprits étaient très-agités : l'incertitude des nouvelles reçues rendait les avis incertains. Cependant, tous se refusaient à croire que la défaite du Piémont fût irréparable. On pensait donc que les secours de l'Italie centrale pourraient relever la fortune des armes. Les envoyés du Piémont, de la Toscane et de Venise, privés eux aussi de détails, demandèrent à être admis dans l'assemblée, et ils y soutinrent vivement l'avis que la république, pendant que tout espoir n'était pas encore perdu, devait concourir, avec toutes ses forces, à la guerre de l'indépendance. L'assemblée décréta que les troupes romaines partiraient, la nuit même, pour la Lombardie. En même temps, on réorganisa le triumvirat pour y placer les hommes les plus énergiques : Mazzini, Armellini et Saffi furent les nouveaux triumvirs. Dans le même but, on fit des changements dans le ministère; Saffi fut remplacé par Accursi, et Mgr Muzzarelli céda sa place à l'ex-président Sturbinetti.

L'anxiété n'était pas moins grande à Gaëte qu'à Rome. J'ai dit ailleurs que lorsque le renouvellement de la guerre fut annoncé, la cour pontificale était restée irrésolue; on y souhaitait en secret la ruine de l'Italie. Le cardinal Antonelli se taisait, se réservant bien de conformer ses paroles aux événements. Les conférences diplomatiques continuaient, et l'on n'y parlait plus d'accomplir par la violence une restauration pure et simple : on y discutait, au contraire, la question de savoir si l'on conserverait ou si l'on modifierait le statut. Le duc d'Harcourt préférait le premier parti, et disait que les peuples, sans égalité civile et sans liberté politique, ne se calmeraient pas; le cardinal Antonelli, qui était résolu à étouffer le statut par ses artifices, s'il ne pouvait le détruire par la force, soutenait qu'il était nécessaire de le modifier, mot qui a, dans le dictionnaire de la cour romaine, une signification ignorée dans le langage vulgaire. Ces modifications, selon lui, devaient porter sur la liberté de la presse et sur la garde nationale, institutions qu'il condamnait

absolument, tandis qu'il exaltait les grandes libertés municipales qu'on aurait accordé à la place. Puis, il ressuscitait le fantôme d'une consulte, et s'évertuait à indiquer la manière de remplacer utilement les chambres législatives par la consulte. Mais les plénipotentiaires, soit qu'ils ne pussent s'entendre, soit qu'ils s'entendissent trop entre eux, discutaient sans rien conclure. En attendant, Pie IX paraissait indifférent à ces discussions. Le duc d'Harcourt s'efforçait de lui faire adopter la conservation du statut; le cardinal Rosmini et l'ex-ministre Montanari faisaient aussi continuellement dans le même but de louables efforts. Le Pape ne savait plus comment faire comprendre à l'ambassadeur français qu'il était ennuyé de sa présence. Quant à Rosmini et à Montanari, il se débarrassa de leurs gênantes instances en mettant l'un dans la nécessité de se retirer à Naples, et l'autre dans celle de ne plus paraître à la cour : ces deux hommes cependant, au jour du danger, le 16 novembre, s'étaient signalés par leur dévouement. Pie IX se consolait des amertumes que le mot de liberté venait lui causer même sur le rocher de Gaëte, en comptant les deux cent mille écus que le baron de Martini, nouvel ambassadeur autrichien, lui apportait : c'était le fruit des spoliations accomplies par le féroce Haynau sur la malheureuse population de Ferrare. Les Autrichiens savaient très-bien opérer la rentrée des rentes du gouvernement papal; Pie IX goûtait les premières délices du règne; il voyait le tigre autrichien répandre à ses pieds sacrés le sang sucé à ses peuples.

Enfin, la catastrophe de Novare fut connue. Il serait honteux de raconter les fêtes qui eurent lieu à la cour de Gaëte. La joie augmenta à la nouvelle du soulèvement de Gênes. La cause nationale perdue, le naufrage des institutions libérales paraissait prochain. Les plénipotentiaires, qui s'étaient jusque-là montrés, dans les conférences, enclins à la modération et à la conciliation, furent alors d'une arrogance insolite. Dans la première séance, Ludolf, ministre napolitain, dit que *le Pape était le père de ses sujets, et qu'on ne pouvait prescrire des règles à l'amour paternel.* Il savait, en effet, comment s'exerçait la paternité de son

roi. Martinez de la Rosa ajouta avec force *qu'on insultait le Pontife en se défiant de ses intentions libérales.* Esterhazy déclara que son empereur *n'était que le paladin de l'Église, et qu'il ne voulait faire avancer son armée que pour mériter les indulgences de l'Église.* En attendant, il produisit des prétentions que le duc d'Harcourt trouva tellement exorbitantes, qu'il menaça de rompre les négociations. Le duc soutenait qu'on ne pouvait livrer les Romains aux cléricaux, par l'intervention violente des armes autrichiennes, sans le concours de la France et sans des garanties qui leur assurassent un gouvernement civil. Mais le cardinal Antonelli, qui avait toujours dissimulé ses soupçons envers la France, encouragé par les triomphes de l'Autriche, demanda vivement une prompte intervention, et une restauration qui ne fût liée par aucune promesse de la cour, par aucune garantie à l'égard des peuples.

« Nous voulons, dit-il, une restauration complète. Nous ne voulons d'autre liberté que la liberté de la restauration, rien de libre que la paternité cléricale. » Des discussions très-animées eurent lieu, et il s'ensuivit de profonds dissentiments. Le duc d'Harcourt finit par déclarer qu'il ne pouvait plus traiter sans demander de nouvelles instructions à son gouvernement. En effet, il se hâta d'écrire à Paris que les libertés de l'État romain étaient en danger, et que les autres puissances, voulant complaire au Pape et craignant l'intervention française, allaient promptement mettre en marche leurs armées pour rétablir à Rome la domination cléricale et l'influence autrichienne en Italie. En même temps, il renvoya à Rome M. Mercier, pour qu'il expliquât aux citoyens le danger qui les menaçait s'ils ne restauraient le pouvoir du Pape spontanément, en invoquant la protection de la France pour leur garantir le maintien du statut. Aussitôt que Pie IX connut l'objet de cette mission, et qu'il entendit parler de soumission spontanée et de liberté garantie par la France, il fut enflammé d'un tel courroux par ces empêchements mis à la promptitude de son triomphe complet, qu'il s'écria : « Un jour ou l'autre, je ferai des miennes, et je mettrai un terme à cette affaire scandaleuse. »

A cette époque, le peuple toscan avait déjà rétabli l'autorité du grand-duc, et j'ai dit qu'une députation était arrivée de Florence à Gaëte pour offrir à Léopold la couronne sur le livre du statut et le drapeau tricolore. On sait que le grand-duc fut très-peu satisfait de cette offre, qui parut un scandale à Pie IX et au roi de Naples. Mais le duc d'Harcourt s'en réjouit, car il espéra que les Romains profiteraient de l'exemple de la Toscane. Par conséquent, il fit de grands éloges aux députés florentins pour avoir rétabli le statut, et au grand-duc pour en avoir promis la conservation. Mais ce prince avait des idées bien différentes. Il venait d'arriver à Gaëte un Russe, M. Demidof, homme formé au régime cosaque. Le grand-duc le fit immédiatement partir avec une mission secrète : il apportait à Radetzky la prière d'entrer dans la Toscane le plus tôt possible.

Si nous revenons à Rome, nous voyons que la reddition de Gênes, au lieu de décourager les Romains, a accru leur colère. Ils maudissent Victor-Emmanuel, ils couvrent d'injures le général Lamarmora. L'historien Farini ne peut s'empêcher de rompre une lance contre les républicains, en disant : « Un principe consacré dans cette école de liberté est de simuler la fidélité en conspirant, d'appeler une calomnie l'accusation de conspiration, puis de se vanter des dissimulations lorsqu'elles triomphent par la ruse ou par la violence, d'honorer celui qui viole ses serments, de diffamer celui qui les respecte, de maudire celui qui repousse les armes avec des armes, et quand on les a domptés, ils ont pitié des victimes : ils invoquent alors l'humanité, le pardon, la religion qu'ils blasphèment toujours; ils comptent les blessés et les morts et les multiplient; mais ils pleurent seulement leurs partisans morts ou blessés; comme si ceux qu'ils blessent et qu'ils tuent n'étaient ni des hommes, ni des chrétiens, et comme si la pitié et la charité étaient les attributs d'un parti. » Cependant Farini n'hésite pas à donner lui-même l'exemple de l'injustice qu'il reproche à autrui, en couvrant de son mépris les Génois tombés sous les coups du roi, et en exaltant la gloire immortelle dont le valeureux Lamarmora s'est couvert. Je rapporte ces choses pour qu'on sache que la fidélité, la trahison, les parjures, la

gloire, l'infamie, la pitié, la calomnie, et tout ce qui est moralement honnête ou honteux, ne peuvent conserver en politique la même signification tant que la justice ne règlera pas les rapports sociaux. Dans une société bouleversée, au milieu de princes et de peuples en état de conspiration réciproque, comment se soustraire aux conséquences hideuses de la logique des partis?

Mais les Romains devaient se trouver exposés à de plus graves reproches. Le parti des modérés, ce visionnaire qui a cru obtenir d'un pape la bonté dans les institutions humaines, l'union des cœurs, la fraternité promise par le christianisme, la joie, la félicité ou seulement la paix, toutes choses que le catholicisme ajourne par delà la mort, et qui, trompé dans son attente, pratique aujourd'hui l'ascétisme et la macération comme des vertus, devait critiquer l'*activité stérile* de l'administration des républicains. Ceux-ci devaient finir par être écrasés par l'étranger; c'est là, je crois, qu'on puise la preuve de la stérilité de leur activité. Cependant, voyons si le nouvel ordre politique qu'ils fondèrent méritait de vivre.

L'assemblée conférait provisoirement au pouvoir exécutif le droit de faire grâce; elle révoquait tous les congés accordés aux représentants du peuple; elle assignait des maisons, à Rome et dans les provinces, pour abriter les familles pauvres, et on devait lui faire un crime d'avoir destiné à cet usage le palais du Saint-Office. On devait aussi lui reprocher de proclamer tous les jours le respect pour le droit, pendant qu'elle ordonnait une réquisition de fusils, en disant : « Un seul fusil ne doit pas rester inutile à la défense; le citoyen qui le conserve sans être prêt à combattre, manque à ses devoirs envers la république. » L'assemblée décrétait encore que des pensions seraient accordées à ceux qui seraient blessés dans la guerre et aux familles de ceux qui seraient tués; elle plaçait la garde nationale sous la dépendance du ministère de la guerre; elle créait de nouveaux bons du trésor pour la valeur de 252,000 écus; elle menaçait d'une augmentation de taxe de 25 pour cent tous ceux qui n'auraient pas payé, dans le délai de sept jours, le premier terme de l'emprunt

forcé. Mais on devait trouver l'impiété de l'assemblée arrivée à son comble, lorsque, étant persuadée que le peuple romain renoncerait difficilement à ses brillantes cérémonies, elle voulut que celles de la semaine sainte et de Pâques eussent lieu comme à l'ordinaire. Le soir du vendredi saint, on illumina donc, suivant une ancienne habitude, une grande croix dans l'église de Saint-Pierre, et on fit un feu d'artifice aux trois couleurs, afin de mêler ensemble les symboles politiques et religieux.

Pendant que les journaux du gouvernement applaudissaient à la pensée qu'on avait eue d'animer par une idée patriotique un spectacle qui auparavant éblouissait les yeux sans laisser de trace dans les esprits, les ennemis du gouvernement criaient contre l'hypocrisie, contre la profanation, contre une illumination faite le jour anniversaire de la passion du Seigneur, et propre à attirer les curieux à un spectacle, les hommes licencieux à des bacchanales. Mais à qui la faute si les papes avaient appris à la population de Rome à aimer ces scandales assaisonnés de religion? Et on se récria aussi contre les républicains, parce qu'ils se servaient de la religion pour dominer un peuple dévot, comme s'il n'était pas permis de se servir, en faveur de la liberté, des préjugés de la multitude, qu'on ne peut corriger tout d'un coup, et qu'on utilise bien au service de la tyrannie. Il n'est pas possible d'employer toujours la hache.

Le jour de Pâques arrivé, les triumvirs invitèrent les chanoines de Saint-Pierre à célébrer les cérémonies solennelles du culte, suivant l'habitude. Sur leur refus, on eut recours à un aumônier de régiment, qui officia à la place du Pape. L'église était splendidement parée. Les triumvirs, un grand nombre de représentants, les officiers, les clubs, les consuls de Suisse, de Toscane, d'Angleterre et des États-Unis y assistaient; la musique militaire se faisait entendre. Après la messe eut lieu une procession solennelle jusqu'à la grande terrasse de la basilique, d'où le Pape bénissait autrefois le peuple; cette fois, l'aumônier qui portait le saint Sacrement y monta au milieu des drapeaux républicains, et, au bruit de l'artillerie et des cloches, il bénit le peuple prosterné sur la grande place. Puis, Mazzini parut sur la ter-

rasse, et de toutes parts retentit le cri de : *Vive la république!*

On ne manqua pas d'objecter que les bulles réservaient ces fonctions au Pontife seul, ou, à sa place, au doyen du sacré collége; mais les journaux républicains répondirent que ce n'était pas la faute du peuple si le vicaire du Christ manquait, et qu'il eût été bien étrange que, parce qu'il était absent de la ville, Dieu aussi devait l'être, et que le peuple ne pût être béni par le saint Sacrement. On voulut encore justifier le refus des chanoines, en disant que *les ministres de Dieu ne pouvaient prendre part à une fête politique.* Ils étaient obligés d'accomplir les cérémonies ordinaires du culte, et ne devaient pas faire de leur abstention un acte d'opposition politique. La religion doit-elle servir dans ce but? Les triumvirs condamnèrent les chanoines à une amende, en disant *qu'ils avaient offensé gravement la dignité de la religion, excité le scandale, et que le gouvernement était obligé de conserver sans tache la religion.* Les journaux constitutionnels crièrent au scandale contre les cérémonies accomplies dans l'église; les triumvirs admonestèrent sévèrement ces journaux. Que de plaintes on éleva alors! On prétendit qu'on foulait aux pieds *la liberté de conscience* des chanoines et *la liberté de la presse,* comme si tous les droits eussent été dignes de respect, excepté le droit qu'avait le gouvernement de veiller à sa propre conservation. On parla de l'hypocrisie infernale des républicains, on plaignit le peuple devenu la victime de ces hypocrites, on reprocha aux triumvirs d'avoir joué une sorte de comédie religieuse. On ne réfléchissait pas, on ne voulait pas convenir que la proclamation de la république avait annulé le pouvoir temporel de la papauté, mais que les gouvernants de Rome, qu'ils eussent ou non une religion, s'efforçaient sagement de montrer au peuple et à l'Europe qu'on ne voulait pas porter atteinte au principe spirituel de l'Église, et que la république ne signifiait pas, comme on le disait à Gaëte, que la religion devait disparaître de la face du monde. Ce qui est certain, c'est que le peuple romain ne parut trouver rien d'étonnant dans tout ce qui arriva; au contraire, il semblait s'accoutumer chaque jour davantage à l'idée que la république n'était pas incompatible avec

Rome catholique. Croit-on que ce peuple n'eût pas conservé la tradition que ses ancêtres avaient vécu sous des formes républicaines de gouvernement jusqu'au XV[e] siècle, alors que le Pape n'avait dans les murs de Rome que la seule autorité de chef de l'Église universelle?

On était aux premiers jours d'avril lorsqu'arriva la nouvelle de la restauration du grand-duc de Toscane, accomplie par les Autrichiens. Le gouvernement chercha à la cacher pendant quelque temps; mais lorsqu'elle fut généralement connue, Mazzini en parla, le 14, au sein de l'assemblée, et, conseillant de déployer une grande énergie, il demanda et obtint un vote de confiance. Le parti constitutionnel, que les plus sûres leçons de la réalité ne corrigent point, persista, même en ces circonstances, dans la fidélité à son rêve et dans un système d'opposition qui, ne pouvant aboutir à la liberté, faisait de lui le complice de Gaète. Il objecta que c'était le moment d'user d'une grande prudence. Quelle prudence? L'exemple de la Toscane apprenait aux Romains qu'une soumission spontanée ne les empêcherait pas d'être livrés aux Autrichiens. Il ne restait donc que le choix de sauver l'honneur en ne succombant que sous la violence étrangère, ou de se couvrir de honte en reprenant prudemment les chaînes brisées. Les constitutionnels préféraient le second parti, car leur prudence était conforme au système de concorde à tout prix, d'après lequel, le Pape voulant revenir à Rome au milieu des baïonnettes autrichiennes, il fallait s'agenouiller et prier les Autrichiens d'accomplir le sacrifice, et le Pape de le bénir. Les constitutionnels, fermes dans leur système d'abnégation, eurent donc à s'alarmer de certaines mesures adoptées par le gouvernement et tendant à empêcher que les paysans de la Romagne n'imitassent ceux de la Toscane : telle fut la mesure, proposée par Mazzini, d'abaisser le prix du sel. On appela aussi révolutionnaire la proposition qu'Armellini soumit à l'assemblée, de voter une loi qui aurait été utile aux masses, en faisant cesser le fléau des mains-mortes, et en prescrivant que tous les biens collectifs seraient livrés à l'industrie, partagés en un certain nombre d'emphytéoses, et distribués à des colons.

En attendant, les événements de la Toscane avaient causé un grand préjudice aux négociations que M. Mercier était chargé d'entamer à Rome en vue d'une transaction. Le bruit de ces négociations alarma le peuple romain. Les triumvirs furent obligés de déclarer que toute transaction, toute concession ne pouvant aboutir qu'à une renonciation complète à la liberté, dévier du principe républicain serait un lâche crime. Et le ministre Sterbini s'écria au sein de l'assemblée : « Nous jurons de nous ensevelir sous les ruines de la patrie, plutôt que de renoncer à la république. » Tous les députés se levèrent et prêtèrent le même serment. Le jour suivant, on afficha ce décret, que les constitutionnels trouvèrent *curieux :* « Considérant les derniers événements de l'Italie, l'assemblée constituante romaine déclare : La république romaine, asile et rempart de la liberté italienne, ne cédera et ne transigera jamais. » Les triumvirs publièrent cette proclamation : « Citoyens! Italiens! — Le Piémont trahi, Gênes tombée, la Toscane troublée par une coupable réaction, la vie, la véritable vie italienne est concentrée à Rome. Rome sera le cœur de l'Italie. Elle reprend les nobles pensées, le courage de ses ancêtres. Par son exemple, la vie circulera dans les membres épars de la grande famille italienne, et le nom de Rome républicaine sera béni en Italie, glorieux en Europe. Rome ouvre ses bras aux Lombards, aux Génois, aux Toscans, à tous nos frères qui partagent notre foi politique. Les hommes armés trouveront ici un camp italien; les faibles, une hospitalité italienne. Rien n'est changé chez nous. Forts du mandat reçu de Dieu et du peuple, forts du consentement du plus grand nombre, fermement résolus à ne transiger jamais avec notre conscience, nous soutiendrons avec énergie le drapeau républicain, drapeau de vertu, d'honneur, de puissance bien entendue et de victoire. Que les bons citoyens nous secondent avec courage et tranquillité. Que le peuple ait confiance en nous, comme nous avons confiance en lui, et nous triompherons. Amour et bénédiction à ceux qui se serrent autour de notre drapeau. Malheur à ceux qui voudront y toucher! Rome est la ville des choses éternelles. Que la république romaine soit éternelle, pour la garantie de la concorde,

pour l'honneur de notre peuple, pour le salut de l'Italie, qui n'attend que de Rome une inspiration, une aide. »

Conformément à sa promesse, Armellini proposa à l'assemblée une loi suivant laquelle les biens des corporations religieuses seraient divisés en des parcelles proportionnées aux besoins des familles du peuple dépourvues d'autres moyens, et qui les cultiveraient; qu'on les accorderait en emphytéose libre et perpétuelle, avec la charge d'un cens modéré, payable à l'administration du domaine public, et rachetable. La loi fut approuvée.

La constitution, qui avait été longuement élaborée, était prête. Le 17 avril, le député Agostini la soumit à l'assemblée. Ses principes fondamentaux étaient : La souveraineté par droit éternel dans le peuple; tous les citoyens libres et égaux; le droit de toutes les nationalités sacré; la religion catholique religion de l'État. On pourrait s'étonner qu'une constitution démocratique proclamât une religion d'État; mais il faut avoir égard à la position des législateurs romains, qui ne voulaient pas encourir en face de l'Europe le blâme d'offenser le catholicisme et de porter atteinte à l'intégrité de la puissance spirituelle du Pontife. Puis, la constitution contenait la déclaration des droits et des devoirs des citoyens, en consacrant l'inviolabilité des personnes et des propriétés, l'abolition des peines de mort et de confiscation, la liberté de la presse, le droit de réunion et la garantie de la dette publique. Un autre chapitre se rapportait à l'exercice des pouvoirs. On établissait deux consuls et douze tribuns. Les deux consuls étaient responsables solidairement; soumis à une accusation, trois tribuns délégués par le tribunat les auraient remplacés; un des consuls cessait ses fonctions chaque année; ces magistrats étaient chargés du pouvoir exécutif, avaient le droit de grâce et pourvoyaient à la nomination des fonctionnaires. Les tribuns étaient élus pour cinq ans; ils pouvaient demander à l'assemblée une deuxième délibération sur les lois votées par moins des deux tiers des suffrages, et même une troisième, si la majorité dans la seconde délibération n'avait pas été des trois quarts des voix. Si les représentants du peuple décrétaient la dictature, les tribuns étaient chargés de suivre avec attention les

événements, et de convoquer de nouveau l'assemblée lorsque le péril viendrait à cessér. Inviolables pendant tout le temps qu'ils étaient en fonctions, et même pendant un an après, ils étaient rééligibles de cinq en cinq ans. L'assemblée unique, élue, comme les consuls et les tribuns, directement par le peuple, et pour trois ans, avait le pouvoir législatif et le droit de paix et de guerre; elle ne pouvait être dissoute. Le pouvoir judiciaire était indépendant et inamovible; les juges étaient nommés par les consuls, sur la proposition du conseil d'État; le jury était le juge du fait dans les procès criminels; un tribunal de censure connaissait des crimes politiques des consuls. Quinze citoyens choisis dans les diverses provinces formaient le conseil d'État. A vingt et un ans, on était électeur et éligible; à trente, on était apte aux fonctions de consul et de tribun. La révision de la constitution ne pouvait avoir lieu qu'après un vote de l'assemblée qui devait être renouvelé trois fois, de six mois en six mois, et sanctionné par les comices généraux.

Les législateurs romains avaient donné à leur œuvre un certain caractère d'originalité. A tout prendre, les rouages de cette machine politique ne s'engrenaient guère plus mal que ceux de beaucoup d'autres. Du reste, on ne la vit pas en action ; mais si elle tomba, ce ne fut pas parce qu'elle n'était pas en rapport avec l'état moral et politique des populations, ni parce que ceux qui l'avaient élevée travaillèrent à la faire fouler aux pieds par un ambitieux.

Le 17 avril, jour où ce projet de constitution était soumis à l'assemblée, le député Audinot, qui voyait le danger dont le pays était menacé par les puissances européennes, catholiques ou non, qui s'appliquaient toutes également à colorer de zèle religieux leur but politique, entreprit d'expliquer les paroles menaçantes que le ministre des affaires étrangères venait de prononcer dans l'assemblée française. Il appela l'attention publique sur les rapports diplomatiques, et soutint qu'il était nécessaire de déclarer à l'Europe, que sauf le droit national de la liberté et de l'indépendance de l'État, l'assemblée était disposée à se mettre d'accord avec les puissances catholiques pour garantir la liberté et

l'indépendance de l'Église et du Pontife. Après quelque opposition de la part de ceux qui craignaient que cette motion cachât l'intention d'arriver à des transactions politiques, l'assemblée nomma trois députés chargés de rédiger une note qu'on enverrait à la France et à l'Angleterre.

En ce moment même, Pie IX réunissait à Gaëte un consistoire, où il prononçait une allocution qu'on envoya ensuite à tous les gouvernements d'Europe. Cette allocution et la note de l'assemblée romaine, publiées en même temps, et dans lesquelles l'esprit des deux partis opposés se révèle d'une manière manifeste, méritent d'être rapportées et mises en regard l'une de l'autre.

Je suis obligé de résumer fidèlement, sans y changer un seul mot, l'allocution pontificale, qui tout entière remplirait trente pages : « Frères vénérables! aucun de vous n'ignore les nombreux et épouvantables orages qui ont malheureusement frappé notre État pontifical et l'Italie tout entière. Il n'a pas plu à Dieu que les hommes comprissent qu'il n'y a rien de plus nuisible pour eux que de dévier du chemin de l'honnêteté et de la religion, que d'accueillir les conseils très-funestes des impies, que de se laisser dominer par leurs erreurs, leurs séductions, leurs fraudes. Nous ne condamnons pas seulement par ces paroles les auteurs très-rusés de si grands maux, mais aussi le peuple en masse, le peuple qui, fermant l'oreille à nos conseils, l'ouvrait aux doctrines perverses de quelques maîtres dont le but était d'attirer dans l'embûche les âmes des ignorants, par des moyens ténébreux et des mensonges magnifiques (1). Personne n'ignore avec quels éloges on célébra partout l'amnistie, ce mémorable et très-ample pardon (2). Tout le monde sait que tous ceux qui profitèrent de ce pardon, au lieu de changer d'idées, persistèrent plus que jamais dans leurs complots, et qu'il n'y eut pas de har-

(1) Qu'on remarque que toutes ces invectives ne sont pas dirigées contre le peuple qui se souleva en 1848, mais contre le peuple qui, en 1846 et 1847, réclamait avec confiance et au milieu des applaudissements les réformes que Pie IX avait promises.

(2) Si l'amnistie ne fut qu'un pardon, la cruelle administration de Grégoire XVI est pleinement justifiée.

diesses dont ils ne se rendirent coupables pour ébranler et renverser la principauté civile du Pontife romain et son gouvernement ([1]). Dans ce but, ils cherchèrent à rassembler la multitude, à l'enflammer, à la maintenir dans une grande agitation. Attaché singulièrement au bonheur de nos sujets, nous déplorâmes cette agitation continuelle du peuple, si funeste à la paix des familles, et les fréquentes collectes, si ruineuses pour la bourse des citoyens, qu'on recueillait sous différents prétextes patriotiques. Par conséquent, en avril 1847, nous ne négligeâmes pas d'exhorter chacun à s'abstenir de ces réunions et de ces largesses, à s'occuper de ses propres affaires, à placer en nous une pleine confiance. Mais ces conseils salutaires s'opposaient aux complots et aux desseins perfides de quelques-uns, qui ne cessèrent de soulever la foule en lui laissant croire que ces conseils ne lui étaient pas donnés par nous ([2]), et qu'ils cachaient le projet insidieux d'endormir le peuple pour qu'il fût plus facile de l'opprimer sous le joug du servage ([3]). Et afin d'accréditer les faux dangers dont on criait que le peuple était menacé, on ne recula pas devant l'imposture d'une conspiration qu'on inventa et qu'on fit croire prête à éclater dans le pays. On répandit l'exécrable mensonge que cette conspiration tendait à allumer à Rome la guerre civile, afin que les nouvelles institutions tombassent et qu'on pût établir l'ancienne forme de gouvernement ([4]). Mais cette très-fausse conspiration n'était qu'un prétexte pour exciter la haine et la fureur du peuple contre des personnages investis d'une haute dignité ecclésiastique ([5]). Vous savez qu'au sein de cette agitation criminelle surgit la garde nationale, organisée

([1]) Les amnistiés eurent le tort de compter sur la réalisation des réformes.

([2]) Pie IX réclame donc pour lui la responsabilité tout entière de ses actes, et empêche de croire qu'il ait été jamais trompé par son entourage.

([3]) Ce fut un bonheur que le peuple, dans l'ivresse de sa confiance en Pie IX, ne fit pas remonter jusqu'à lui la responsabilité des actes anti-libéraux de la cour pontificale. Sans cela, la révolution aurait éclaté un an plus tôt.

([4]) L'invasion des Autrichiens ne fut pas une imposture, et on n'inventa pas la lettre dans laquelle Pie IX demandait une intervention à l'empereur d'Autriche. Les ministres mêmes du Pape certifièrent l'existence de la conspiration et commencèrent des poursuites.

([5]) Pie IX fit lui-même arrêter plusieurs prélats et les fit conduire par des gendarmes à Rome.

rapidement sans aucun ordre de nôtre part. Vous savez qu'aussitôt que cela nous fût possible, nous pourvûmes à l'établissement de la consulte d'État. Mais les ennemis du gouvernement abusèrent de cette concession et la rendirent vaine, car, en causant de nouvelles blessures à notre autorité suprême, ils crurent et ils propagèrent que cette institution changeait la nature du gouvernement pontifical, et que notre autorité trouverait un frein dans les délibérations des conseillers. Ce fut pour cela que le jour de la réunion de la consulte, nous adressâmes de graves et sévères admonestations aux conseillers (1).

» Souvenez-vous, frères vénérables, des paroles par lesquelles, dans notre allocution du 4 octobre 1847, nous exhortâmes tous les peuples à se garder des artifices de ceux qui les trompaient. Malgré cela, les auteurs obstinés des bouleversements et des guet-apens ne manquèrent pas de troubler la paix du monde en répandant de fausses alarmes d'une guerre étrangère fomentée par les conspirations cléricales et soutenue par la malicieuse inertie de notre gouvernement (2). Pour réfuter ces calomnies infâmes, nous nous hâtâmes, le 10 février 1848, de déclarer que les bruits de guerre étaient absurdes. Et à cette occasion, nous annonçâmes à nos sujets ce qui, avec l'aide de Dieu, arrivera bientôt, c'est-à-dire que d'innombrables enfants accourraient pour défendre l'État de l'Église toutes les fois que les peuples auraient manqué de respecter la sagesse de leur prince et la sainteté de ses droits.

» Au milieu des bouleversements qui avaient lieu alors en Italie et aux cris iniques d'indépendance nationale, nous ne manquâmes pas, le 30 mars, de faire entendre de nouveau notre voix apostolique et d'exhorter vivement les peuples à ne s'occuper que de la liberté et de l'indépendance de l'Église catholique, surtout à pratiquer les préceptes de notre sainte religion, et nous

(1) Si les délibérations des conseillers ne devaient exercer aucune influence sur l'autorité du Pontife, j'ignore dans quel but on établit la consulte. Du reste, on sait que les conseillers ne furent jamais consultés sur aucune affaire, et que toutes les propositions qu'ils firent furent constamment rejetées.

(2) Ce fut, en vérité, de fausses alarmes !

avons annoncé que, dans le cas contraire, Dieu ferait savoir que lui seul est le dominateur des peuples. Or, tout le monde sait de quelle manière, en mars, a surgi le statut réclamé par nos sujets [1]. Cependant, les ennemis implacables de l'ordre ne cessèrent pas, même dans cette occasion, d'agiter sans relâche le peuple, en répandant de malicieux soupçons et d'atroces calomnies contre le gouvernement, et en l'accusant de tromper les Romains et d'être peu disposé à faire du statut une réalité; ce qui prouva que le but de ces brouillons n'était pas d'avoir des institutions libres, mais de bouleverser de fond en comble l'État pontifical et l'Italie; de détruire tout principe de justice, d'honnêteté, de religion, et d'introduire partout, en ruinant complétement la société humaine, le système fatal et très-horrible du socialisme et même du communisme. Mais, bien que cette infernale conspiration, ou plutôt cette longue série de conspirations fût manifeste, Dieu ne permit pas qu'elle fût connue par quelques braves gens qui à leur insu y prêtèrent la main [2]. Sur ces entrefaites, on éleva à l'improviste un cri de guerre dans toute l'Italie [3]. Vous savez, frères vénérables, avec quelle indomptable énergie nous nous opposâmes aux injustes désirs de ceux qui auraient voulu nous entraîner dans cette guerre. On élevait à cet égard des prétentions si étranges, pour nous surtout qui, élevé par décret de la divine Providence au faîte de la dignité apostolique, et représentant sur la terre l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, avons reçu de Dieu, auteur de paix et de charité, la mission

(1) Le statut était donc digne de réprobation, comme fruit de la révolution *qui avait surgi de la manière que les cardinaux savaient*. Sans doute les cardinaux seuls et la cour romaine savaient comment le statut était né, parce qu'eux seuls l'avaient procréé. Mais le peuple, qui avait lu dans le préambule qu'on l'avait sanctionné *après avoir invoqué l'aide divine et avec le consentement unanime des cardinaux de la sainte Église romaine;* le peuple, qui l'avait vu pourvu des formules les plus sacrées et les plus inviolables de la chancellerie pontificale, ne pouvait prévoir que le statut fût accordé pour être enlevé.

(2) Ne pouvant nier que le statut était désiré par la majorité de la nation, et dans l'impossibilité de faire de la majorité une masse homogène de méchants, le Pape ne manque pas de flétrir même les braves gens, en les appelant méchants à leur insu.

(3) A l'improviste! Depuis six mois, on ne faisait partout que des préparatifs de guerre. Le bruit qui en avait couru n'avait donc été ni faux ni absurde.

d'aimer indistinctement avec un cœur paternel tous les peuples, et non celle de les pousser au carnage et à la mort ([1]). Vous vous souvenez, frères vénérables, des clameurs qu'une faction turbulente et perfide poussa à la lecture de cette allocution, et de la violence avec laquelle on nous imposa un ministère laïque, ce qui était entièrement contraire à nos principes et aux droits du Siége apostolique. Nous savions déjà d'avance, et par inspiration divine, quel résultat malheureux aurait la guerre italienne, quoiqu'un des ministres osât nous assurer que la guerre prospérerait malgré nous et sans notre bénédiction apostolique. Et ce ministre ne craignit pas d'outrager gravement le Siége apostolique, en nous proposant de séparer la principauté civile de notre pouvoir spirituel! Il plut au Seigneur de nous humilier pendant quelques mois, en permettant que la vérité eût à soutenir une cruelle bataille contre le mensonge, jusqu'à ce que vint un autre ministère qui réunissait au talent un zèle particulier pour la défense des lois. Mais la licence effrénée, l'audace des passions les plus perverses éclatèrent d'une manière horrible. Les ennemis de Dieu et des hommes, avides de domination, de pillage, de dévastation, se préparèrent à fouler aux pieds les lois divines et humaines. Le complot se déroula, on versa le sang, on commit des sacriléges avec une hardiesse incroyable et des violences dont il n'y avait jamais eu d'exemple dans le monde. Accablé de douleur, nous fûmes obligé de nous éloigner de notre Siége. Nous passons sous silence nos protestations, qui, lorsqu'elles parvinrent aux oreilles des séditieux, les firent tomber dans une telle fureur, qu'il n'y eut pas de violences, de tromperies, de fraudes qu'ils n'employassent pour parvenir à épouvanter les bons chrétiens et à réunir une assemblée dite constituante. Les auteurs de cette monstrueuse institution visaient à abattre la domination temporelle et le gouvernement du Siége apostolique. En effet, nous ne saurions dire avec quelle énorme injustice envers les

([1]) Excepté s'il se fût agi de ses propres sujets. Pour punir la révolte contre le pouvoir temporel de la papauté, le Christ aurait donné à son vicaire sur la terre une épée exterminatrice, et Dieu aurait cessé d'être un auteur de paix et de charité.

droits de l'Église romaine et la liberté inhérente à l'exercice du ministère apostolique, ils déclarèrent, dans un décret du 9 février, les pontifes romains déchus en droit et en fait du gouvernement temporel.

» On ne pourrait exprimer l'amertume que des événements si lugubres et une dépravation si grande ont causée à notre âme, surtout en réfléchissant que Rome, centre de l'unité et de la vérité catholiques, Rome, maîtresse de vertu et de sainteté, a pu être, par l'œuvre de quelques impies, le siége d'attentats si exécrables. Dans cette détresse, nous n'avons rien négligé pour pourvoir à l'ordre public. Avant que ce crime odieux contre notre pouvoir eût été consommé, nous employâmes nos soins paternels à nous procurer les secours des puissances étrangères, secours qui, par des circonstances fatales, et Dieu l'ayant voulu ainsi, nous manquèrent. Puis, nous donnâmes l'ordre aux régiments suisses et à d'autres troupes de tomber sur Rome; mais le général suisse se couvrit de honte en n'obéissant pas. Nous ne nous sommes pas découragé pour cela; et afin d'écraser l'audace du parti subversif et de défendre l'ordre public, nous avons poussé par des lettres nos troupes et nos sujets fidèles à se soulever et à chercher de toute manière, même au prix du sang des révoltés, à ramener l'obéissance au souverain légitime et le respect envers la religion (1).

» En attendant, les chefs de la faction infernale poussent en avant avec une impétuosité et une audace horribles les réformes dans l'État; et pour cela, ils ont l'impiété de s'appuyer sur les paroles de l'Évangile et de se couvrir de la peau de l'agneau, tandis qu'ils sont des rapaces, afin de tromper la multitude inconsidérée et de l'attirer dans leurs embûches. Et, bien que plusieurs personnages dévoués au Saint-Siége, mais désireux d'être délivrés des abus administratifs dont ils croyaient être opprimés, nous accusent aujourd'hui d'avoir été la cause, quoique innocente, de si grands troubles, nous voulons qu'ils réfléchissent qu'au commencement de notre pontificat nous appliquâmes nos soins pa-

(1) On verra plus loin de quels assassinats et de quelles tueries le Pape parle avec une si grande édification.

ternels à améliorer la position de nos peuples; mais des hommes criminels et turbulents frustrèrent nos desseins. Il en résulte que les factieux peuvent aujourd'hui réaliser toutes les trames qu'ils ourdissaient depuis longtemps avec une malignité perfide. Pourtant, dans l'épouvantable tempête qui bouleverse entièrement le monde, il faut qu'on reconnaisse la main de Dieu, qui se plaît à punir par de tels fléaux les péchés et les iniquités des hommes, afin de les ramener par la douleur dans les voies de la justice.

» Que cette grande vérité soit manifeste pour ceux qui se plaignent des vengeances que Dieu va déchaîner sur les coupables, se préoccupant des sentiments d'humanité plutôt que de la gloire de l'Église et de la prospérité de la religion catholique. Que ces pleureurs sachent que la paix du monde ne peut importer à l'homme s'il doit perdre son âme. Qu'ils se corrigent, qu'ils fassent pénitence de leur péché monstrueux, tous ceux qui applaudissent au décret par lequel on a dépouillé le Pontife romain de son pouvoir temporel, en disant que par cet acte on donnait à l'Église plus de bonheur et plus de liberté. Ceux qui disent de telles faussetés et de tels blasphèmes ignorent que notre devoir est de défendre de toutes nos forces le patrimoine de la sainte Église, qui se trouve identifié avec sa gloire et sa liberté. Ils ignorent que le Pontife auquel le Christ confia le gouvernement de l'Église, obtint, au temps de la chute de l'empire romain, et par décret de la divine Providence elle-même, une principauté civile, afin que la croix fût unie à l'épée et que la papauté eût une liberté complète dans l'exercice du ministère apostolique. Quelle nation aurait encore confiance dans le Pontife romain si elle le voyait soumis à la domination d'un prince quelconque, surtout dans le cas où une guerre viendrait à éclater entre la nation susdite et ce prince? Voyez donc de combien et de quelles affreuses blessures est désormais déchiré le sein de l'Épouse immaculée du Christ! Voyez de combien de chaînes elle est accablée et dans quel ignoble esclavage elle gémit! Voyez les tortures dont on accable son Chef visible! Qui ignore que la ville de Rome, siége de l'Église catholique, est devenue un repaire de

serpents, une caverne où rugissent les bêtes fauves? Est-ce que c'est tuer des hommes que tuer ces monstres hideux? Qui ignore que la ville de Rome regorge de renégats, d'hérétiques, de sectaires du socialisme et du communisme, qui, animés de la haine la plus terrible contre la vérité catholique, répandent des erreurs pestilentielles, corrompent tous les cœurs, et tendent à altérer la doctrine irréformable de la religion catholique! Qui ignore, oh! quelle témérité! oh! quel sacrilége audacieux! qui ignore qu'on va s'emparer des biens de l'Église et les partager entre des sicaires et des miliciens effrénés? Le trésor public est épuisé, le commerce interrompu; on dépouille par d'énormes impôts la noblesse et tous les citoyens honnêtes, on enlève les ornements des églises, on applique à des usages profanes les bâtiments religieux.

» Voilà la liberté, voilà la félicité que les ennemis de la papauté donnent aux populations! Et on prétend qu'au milieu de si affreux méfaits consommés contre l'Église, ses droits et ses biens, le Grand-Pontife puisse jouir d'une pleine liberté? Accablé de douleur, et obéissant à notre devoir, qui nous oblige de mettre un terme à des calamités si déplorables, nous avons demandé l'aide des nations étrangères. Et quelle joie! Comme Dieu assiste sa sainte Église! Les nations mêmes qui n'entrent pas dans l'union catholique nous ont donné des témoignages de leur dévouement; toutes les nations ont compris que la paix ne pourrait régner dans le monde si l'on ne recourait pas à la doctrine de la sainte Église catholique, qui seule sait ramener les hommes à cette humilité qui les rend dociles sous la main de leurs maîtres. Nous avons demandé plus volontiers l'aide de l'Autriche, parce que certains principes politiques réprouvés par le Siége apostolique ayant été déjà bannis de cet empire, cette puissance seule peut avantageusement procurer à l'Église sa liberté (1). Nous avons demandé l'aide de la France, où le clergé et les fidèles n'ont rien négligé pour nous témoigner leur filial respect (2). Nous avons demandé l'aide de l'Espagne, qui fut la

(1) On ne peut mieux déclarer que l'Église avait besoin d'une liberté croate.

(2) Qu'on remarque avec quel art, en parlant de la France, on fait l'éloge du clergé et des fidèles, et on se tait à l'égard du gouvernement.

première à exciter les puissances catholiques pour qu'elles agissent dans le but de rétablir le pouvoir suprême de l'Église. Enfin, nous avons demandé l'aide du roi de Naples, de ce roi qui, en s'occupant saintement de la véritable et solide félicité de ses peuples, resplendit si glorieusement par sa piété religieuse, qu'il mérite de servir de modèle à tous les princes et à ses peuples mêmes. Le souvenir de ses exploits héroïques ne périra jamais (1). Nous espérons donc que ces puissances, avec la grâce de Dieu, se hâteront de rétablir la principauté civile du Siége apostolique, et de faire disparaître de la face de la terre tous les ennemis de la très-sainte religion et de la société.

» Cette œuvre accomplie, nous devons travailler avec une grande vigilance et de toutes nos forces à délivrer les peuples des illusions, des erreurs dont on les a nourris pour les amener à la pratique du vice et de tous les scandales. Nous avons à détruire les principes monstrueux puisés au fond de l'enfer, qui ont pour base impure des libertés furieuses, immensément nuisibles au catholicisme; nous avons à déraciner les doctrines perverses et pestilentielles qui servent aujourd'hui à déchaîner la licence la plus effrénée, à faciliter l'assouvissement de toutes les convoitises, l'accomplissement de toutes les impiétés. Nous devons surtout travailler à détruire promptement les institutions scandaleuses et les nouveautés sauvages qu'on a introduites dans le gouvernement de l'État, et faire qu'il ne reste plus même l'ombre de tant de méchancetés. Personne n'ignore les fraudes avec lesquelles de nouveaux hérétiques, tendant à pousser les populations dans les tourbillons de l'incrédulité pour les employer comme instruments de leurs méfaits, font la guerre à la religion; et pour assurer le triomphe de leurs perfides desseins, ils osent invoquer les textes des saintes Écritures! Race de vipères! qu'est-ce que vous avez de commun avec le Christ? De notre côté, nous ne négligerons pas de réfuter les calomnies

(1) On croirait facilement que ces paroles expriment une amère ironie. Elles sont pourtant sincères. Je ne doute pas que le souvenir des exploits du roi de Naples, accompagnés de l'apothéose de Pie IX, ne parvienne à la postérité la plus reculée, mais pour la faire frémir.

abominables et atroces que les impies ne rougissent pas de lancer contre notre personne pour faire croire que le Saint-Siége a lui-même provoqué par ses fautes et par ses trahisons les excès et les folies dont ils se sont souillés. Bien que l'horreur que nous causent ces affreuses et noires calomnies soit immense, et que nous représentions sur la terre Celui *qui ne maudissait pas pendant qu'il était maudit, et qui ne menaçait pas pendant qu'il souffrait,* néanmoins, pour éviter que les esprits faibles soient scandalisés, nous sommes prêt à réagir contre les calomniateurs et les persécuteurs de notre suprême chaire de vérité qu'on veut traîner dans la fange au moyen de mensonges impudents, ténébreux, abominables, pernicieux au salut des âmes. Par conséquent, nous aurons tous beaucoup à faire pour éloigner les fidèles des pâtures empoisonnées, et les conduire aux pâtures saines, assaisonnées de la foi, ayant la conviction qu'on ne peut trouver les sources du bien sans avoir appris à craindre Dieu. Les péchés, les iniquités attirent la terrible vengeance de Dieu.

» Nous ne savons pas assez exprimer notre joie en apprenant avec quelle fermeté les vénérables évêques sont prêts à travailler pour la défense de la chaire de Pierre et de sa libérté, et avec quelle anxiété ils attendent le moment de confondre les diffamateurs obstinés de la religion, de combattre avec l'aide divine les ennemis du Seigneur, d'évangéliser Jérusalem, de guérir les plaies d'Israël. Ne cessons donc pas d'exhorter nos peuples à se prosterner devant le trône de la Grâce, à doubler leurs prières, à faire pénitence, afin qu'ils puissent obtenir la miséricorde du Seigneur. Enfin, frères vénérables, en nous résignant aux desseins insondables de la sagesse de Dieu, remercions-le humblement de nous avoir fait dignes de souffrir l'injure pour le nom de Jésus, et de nous avoir fait partager sa passion. Promettons-lui d'être disposés à sacrifier même notre vie pour l'Église. Et, pour que Dieu se laisse émouvoir par nos prières, implorons l'intercession de la très-sainte Vierge Marie, à laquelle Dieu ne peut rien refuser; implorons l'intercession de Pierre, prince des apôtres; de Paul, sous-apôtre, et de tous les saints, qui, devenus désormais les amis de Dieu, et régnant avec lui dans les cieux,

savent le plier à leurs désirs. Nourrissons-nous de l'espérance que Dieu voudra, après tant d'efforts réunis contre lui, déposer les foudres de sa colère, et redevenir bienveillant envers les fidèles de son Église. »

Voici maintenant la note envoyée par l'assemblée romaine aux gouvernements français et anglais : « Les représentants du gouvernement libre de Rome adressent avec confiance la parole aux gouvernements et aux parlements des deux plus libres et plus puissantes nations de l'Europe. — Tout le monde sait que nous avons été, pendant quelques siècles, gouvernés par l'Église dans les choses temporelles avec le même système d'autorité absolue qu'elle exerce dans le gouvernement des choses spirituelles; par conséquent, au milieu des lumières du XIXe siècle, les ténèbres du moyen âge ont régné ici, la civilisation a été combattue tantôt par une guerre ouverte, tantôt par la force de l'inertie, et on nous a fait un crime de nous sentir et de nous appeler Italiens. Tout le monde sait que nous avons plusieurs fois tenté de recouvrer notre liberté; mais l'Europe nous a fait expier par un servage encore plus dur toutes les tentatives qui ont procuré de la gloire à d'autres peuples.

» Après un long martyre, il parut enfin arrivé le jour de la rédemption, et nous nous reposions sur la puissance des idées, sur la gravité des circonstances, sur la vertu du prince. Mais nous voulûmes être avant tout des Italiens : ce fut notre crime. Nous nous crûmes libres : ce fut une illusion. Un jour, le prince nous abandonna, et nous restâmes sans gouvernement. On essaya tous les moyens pour amener une conciliation; ce fut en vain : les députations du parlement et de la municipalité furent repoussées. Le peuple donna des preuves éclatantes de longanimité et de patience; mais le gouvernement émigré ne prononça jamais un mot de liberté, un mot d'amour; au contraire, il reversa sur trois millions d'hommes les excès de quelques individus; et lorsqu'on se servit du seul moyen qui restait pour constituer une autorité abdiquée en fait par le prince, le prêtre nous maudit.

» Tout le monde sait que le suffrage universel élut chez nous

une assemblée qui, exerçant par nécessité un droit imprescriptible, abolit la théocratie et proclama la république. Il n'y eut pas d'opposition; la voix seule des théocrates déchus éleva des plaintes. — Et l'Europe veut accueillir ces plaintes, et il semble qu'elle oublie l'histoire de nos maux, et qu'elle aussi confonde ce qui appartient à l'ordre des choses spirituelles avec ce qui se rapporte aux affaires temporelles. La république romaine a sanctionné l'indépendance et le libre exercice de l'autorité spirituelle du pontife; elle a montré ainsi au monde catholique combien elle était convaincue que le droit d'user librement de l'action religieuse est inséparable du chef suprême de l'Église. Pour en maintenir l'intégrité, la république romaine ajoutait la garantie matérielle de toutes les forces dont elle dispose, à la garantie morale de la dévotion de tous nos frères catholiques. Mais il semble que l'Europe n'est pas encore satisfaite, puisqu'on répète tous les jours que le catholicisme ne peut se dispenser du pouvoir temporel du pontife romain.

» A cet égard, nous invitons les gouvernements et les parlements de la France et de l'Angleterre à relire l'histoire de Rome, pour y voir que jusqu'au XV[e] siècle, la papauté, pendant qu'elle dominait le monde, n'avait dans l'État romain aucune domination temporelle Nous les invitons à considérer que personne n'a le droit d'imposer à un peuple indépendant une forme de gouvernement quelconque; qu'il n'est pas sage de rétablir un gouvernement inconciliable par sa nature avec la liberté et la civilisation, un gouvernement déchu moralement depuis longtemps et matériellement depuis cinq mois, sans qu'il y ait eu aucune tentative, même de la part du clergé, pour en relever le drapeau; qu'il n'est pas prudent, enfin, de restaurer une autorité généralement haïe, impuissante à se maintenir, et qui ne peut que provoquer de nouvelles conspirations, des révoltes, des troubles continuels.

» Si nous disons que ce gouvernement ne peut se concilier ni avec la liberté ni avec la civilisation, notre assertion est très-fondée; l'expérience déjà faite d'une constitution a suffisamment prouvé que l'affinité prétendue des matières spirituelles et tem-

porelles en empêchait la pratique et le développement. Ici, les canons ecclésiastiques rendaient vaines les institutions civiles; là, l'éducation publique et l'instruction, placées sous l'empire de la théocratie, formaient un privilége et un monopole des cléricaux; la propriété était rendue immobile par les mains-mortes; les ecclésiastiques jouissaient de l'immunité judiciaire, pendant que les laïques étaient soumis à la juridiction des prêtres : conditions qui sont si opposées à la vie libre et civile d'un peuple, que toute nation, plutôt que d'en subir une seule, préférerait soutenir dix guerres. Et l'Europe, qui a été tant de fois frappée et bouleversée par la puissance sacerdotale, lorsqu'elle incendiait les États avec les foudres de l'Église, peut-elle croire aujourd'hui supportable pour trois millions d'hommes la soumission à un pouvoir qui non-seulement punit temporellement ceux qui l'offensent par l'exercice d'un droit politique, mais qui les menace aussi de la damnation éternelle! L'Europe ne peut croire conciliable aucune liberté avec un prince qui a le pouvoir d'abuser, en faveur de sa puissance politique, de l'autorité énorme du prêtre, et de s'emparer des corps en effrayant les âmes.

» Nous avons la confiance que la France et l'Angleterre, si justement jalouses de leur indépendance, ne voudront pas qu'il puisse exister au centre de l'Italie un peuple neutre en face de la nation, fief politique, soumis au monde catholique, exclu, par suite, du droit universel des gens, et devenu un patrimoine du clergé. Le maître dans l'État romain est le peuple romain; et s'il est permis aux nations catholiques d'intervenir dans les choses religieuses, elles ne le peuvent sans une usurpation manifeste dans les droits politiques, dans le pacte social. Il n'est pas possible d'imposer la neutralité à une partie de nation, précisément à la partie centrale, à un État qui par sa position touche à tous les autres États italiens; on ne pourra jamais obtenir, en vertu de traités et de protocoles, que ce pays ne participe pas de la vie nationale.

» Les représentants du peuple romain croiraient offenser la sagesse civile des gouvernements et des parlements de la France et de l'Angleterre, en pensant qu'on puisse méconnaître les droits

et les raisons que nous avons sommairement expliqués, et qui sont intimement liés aux avantages de l'Europe même, intéressée à ce que la tranquillité soit fixée, en assurant la fin du gouvernement des prêtres. Nous ne manquerions pas, d'ailleurs, d'en repousser la restauration avec une résolution indomptable; et l'Europe ne pourrait nous imputer les catastrophes affreuses qui en seraient les conséquences, et l'atteinte qu'une violente et sanglante restauration apporterait à l'autorité catholique de la papauté. Nous sommes certains que, pour éviter ces maux, la France et l'Angleterre nous accorderont leur aide et leurs conseils, afin que les liens qui doivent désormais réunir tous les peuples libres viennent se resserrer et se consolider. »

Cette note fut envoyée aux délégués que le gouvernement romain avait à Paris et à Londres. Mais ceux-ci n'avaient pas été reconnus, et ils ne purent faire des démarches profitables à la république : les gouvernants et la majorité dans les parlements de ces deux nations nourrissaient d'autres desseins et avaient d'autres soucis; de sorte que les délégués furent obligés de se mettre sous la protection stérile de l'opposition gouvernementale.

CHAPITRE XI.

Histoire de l'Église de Rome; comment elle arrive à devenir universelle. Origine et progrès de sa juridiction. Ses richesses. Histoire des rapports de l'Église romaine avec l'État; les papes en viennent à disposer de tous les royaumes de la terre. Quelle est la source, dans ces temps reculés, de leur toute-puissance. Ils n'étaient alors à la tête d'aucun gouvernement. Histoire des principales villes du centre de l'Italie. Différence entre le pouvoir temporel et le règne papal, et comment les papes arrivèrent à se créer ce règne. Caractère de la révolution italienne en rapport avec la papauté. Impossibilité pour les papes de se défaire de leur règne et de se borner à l'exercice de leur puissance spirituelle.

Bien des gens sont d'accord pour déclarer que le pouvoir temporel de la papauté est indispensable à l'indépendance de l'autorité spirituelle; Pie IX le fait découler d'un décret de la Providence. Je crois qu'on ne peut radicalement détruire ces erreurs sans consulter l'histoire de la papauté. Ce grave sujet, qu'on pourrait regarder comme épuisé déjà par un grand nombre d'écrivains, est susceptible, à mon avis, d'éclaircissements nouveaux. Qu'on me permette d'exposer quelques idées qui méritent d'être répandues.

Voyons quelle était l'organisation primitive de l'Église, et quelles altérations lui ont fait subir les papes (1).

Le nom d'*Église* n'indiqua, aux temps des apôtres, que la réunion des fidèles. Partout où un certain nombre d'hommes se trouvèrent réunis au nom du Christ, le Christ, selon sa promesse, fut au milieu d'eux. Chaque Église fut gouvernée par son clergé, sur lequel l'évêque jouissait d'une certaine prééminence, sans qu'il pût délibérer sur aucune affaire en dehors de l'assemblée

(1) Je ne puis me proposer d'écrire ici l'histoire de la papauté. Je ne ferai que puiser quelques faits dans un autre de mes ouvrages : *Histoire du Pouvoir temporel et du Gouvernement clérical des Papes, depuis leur origine jusqu'à nos temps.* Je me dispenserai, en outre, de rapporter ici les autorités sur lesquelles s'appuient mes paroles. Celui qui en aura le désir pourra consulter les très-nombreuses citations dont l'ouvrage cité est enrichi.

des prêtres ([1]). L'élection de ceux-ci appartenait à l'évêque; le peuple y prenait part; l'ordination était réservée à l'évêque. Ce dernier venant à mourir, les évêques les plus voisins de la même contrée, joints au clergé et au peuple de la ville, procédaient à l'élection; les premiers avaient la faculté exclusive de consacrer le nouvel élu. Comme on le voit, le gouvernement primitif de l'Église était démocratique.

Aucune des innombrables Églises établies n'eut de privilége sur les autres. Aucune d'elles n'eut même l'idée de se croire la seule qui ouvrît le sentier du salut. Elles n'eurent qu'une émulation de charité, et non de prééminence. Le pouvoir hiérarchique ne dépassa pas les limites de chaque Église. Un certain nombre d'évêques, ayant à délibérer sur des intérêts communs, se réunissaient et formaient un synode. En dehors de cet usage, chaque évêque ne connut pas d'autorité supérieure; chef suprême des fidèles qui l'avaient nommé, il ne répondit de sa conduite qu'à eux.

Constantin donna la paix à l'Église chrétienne. Une infinité d'écrivains se sont plu à accréditer la fable d'une donation que cet empereur aurait faite, en 324, de l'Italie à Sylvestre, évêque de Rome. Maintenant on ne discute plus que sur le point de savoir quel a pu être l'auteur de cette imposture. L'évêque de Rome continua à rester confondu dans la foule des autres évêques, ses égaux, jusqu'à l'époque où Constantin divisa l'empire en quatre grandes préfectures; chacune desquelles comprenait plusieurs diocèses, et chaque diocèse un certain nombre de provinces. La distribution des Églises suivit alors la forme de l'empire. L'évêque de la ville capitale d'une province s'appela métropolitain, et eut pour suffragants les évêques des villes de la même province; et tous les évêques métropolitains d'un diocèse furent soumis à l'évêque siégeant dans la ville capitale de ce diocèse et prenant le nom d'*exarche* ou de *patriarche*. Cette innovation fut le premier progrès du mouvement centralisateur qui, dirigé ensuite habilement par les évêques de Rome, amena

([1]) C'est ce qui fit dire à saint Jérôme : *Et nos habemus Senatum nostrum, cœtum presbyterorum.*

l'Église à prendre la forme d'une monarchie absolue. On ne pouvait arriver là d'un seul coup. Mais la création des métropolitains et des patriarches, quoique leur autorité ne fût pas absolue, puisqu'ils ne pouvaient rien résoudre sans le conseil des évêques suffragants, mit fin à la complète indépendance de ceux-ci. Les Églises inférieures perdirent en grande partie la faculté de pourvoir par elles-mêmes à leurs affaires, et durent se soumettre aux résolutions d'un métropolitain ou d'un patriarche dont l'autorité n'était que hiérarchique, et s'exerçait à un tout autre titre que celui de la soumission spontanée des évêques requérants ou du vœu populaire.

Le diocèse d'Italie, contrairement à ce qui se pratiqua dans les autres parties de l'Empire, fut partagé en deux vicariats, dont les villes capitales furent Milan et Rome. Pour ne parler que de l'évêque de Rome, le fait précédent indique qu'il ne fut pas même un patriarche, puisqu'il ne fut le chef que d'une partie du diocèse d'Italie. Mais il acquit en puissance ce qui lui manquait en dignité. Tandis qu'un patriarche, partout ailleurs, n'usait de son pouvoir que sur les métropolitains, auxquels étaient à leur tour soumis les évêques provinciaux, dans le vicariat de Rome, au contraire, où il n'existait pas de patriarche, l'évêque de Rome fut le métropolitain du vicariat tout entier; ce qui lui donna une prééminence directe sur tous les évêques, soit des villes capitales, soit des villes inférieures des provinces (1).

Je ne raconterai pas comment les évêques de Rome s'y prirent pour étendre leur domination. Ils se permettaient d'envoyer, sans en avoir le droit, des vicaires partout. Ils en envoyèrent en Illyrie, où le patriarche et les métropolitains qui siégeaient eurent la docilité de les tolérer, et ne tardèrent pas à se trouver soumis à Rome. Il y avait des peuples qui se convertissaient peu à peu à la religion chrétienne : Rome s'empressait toujours d'expédier des prélats pour les gouverner, et ils restaient ainsi soumis à l'Église romaine. C'est ce qui arriva pour la Bulgarie. Si un schisme se manifestait quelque part, si un reste d'idolâtrie subsis-

(1) Il ne fut appelé *patriarche* que bien plus tard, au temps de Valentinien III.

tait, si une hérésie se développait, les évêques de Rome se tenaient prêts à intervenir, en donnant à leur témérité le caractère d'un grand zèle religieux. Cela leur valut une réputation de sainteté et une immense influence morale sur tous les peuples, et ce fut ensuite ce pouvoir moral qui leur soumit matériellement le monde. Avec les années, ils parvinrent, par les mêmes moyens, à faire reconnaître leur autorité dans toute l'Italie, puis dans la Gaule et dans l'Espagne. L'Afrique était-elle en proie au schisme des Donatistes : Grégoire, pour extirper le schisme, portait la main sur l'Afrique. L'Angleterre était-elle encore idolâtre : Grégoire envoyait le moine Augustin pour convertir les populations.

Parvenus à cette grandeur, les évêques de Rome, voulant appuyer sur un titre sacré un pouvoir qu'ils devaient au changement survenu dans les conditions politiques de l'Empire et à leur habileté, eurent l'heureuse idée de s'appeler gratuitement les successeurs de saint Pierre : ce fut vers le Ve siècle. Sans m'arrêter à la dispute célèbre qui a fait dire à Owen : *An Petrus fuerit Romæ sub judice lis est,* il est certain que ce fait est démenti formellement par les Actes mêmes des Apôtres. La religion du Christ s'étant répandue dans les provinces d'Orient, l'Italie fut la première contrée occidentale où elle pénétra. Soit par les apôtres eux-mêmes, soit par leurs disciples, il y fut fondé une multitude d'Églises [1]. Quand même on voudrait admettre que saint Pierre ait véritablement paru à Rome, il n'y aurait fondé qu'une Église, comme il est censé en avoir constitué mille autres en Orient et en Occident, et il n'y aurait ordonné que l'évêque Lin, comme il passe pour avoir ordonné partout tant d'autres évêques. D'où résulte-t-il qu'il ait conféré à Lin un pouvoir plus étendu que celui qu'exerçaient tous les autres évêques? Comment les évêques de Rome tardèrent-ils cinq siècles à savoir qu'ils possédaient ce précieux héritage? Même au temps de Constantin, l'Église de Rome est encore si loin d'avoir aucun privilége, qu'elle fut comptée comme la sixième, après celles d'Alexandrie, de Jérusalem,

[1] On ne compte pas moins de 1,000 Églises en Italie qui font concurrence à celle de Rome, et qui prétendent avoir reçu la visite de saint Pierre et avoir eu leurs évêques nommés par lui.

de Constantinople, d'Antioche et d'Éphèse. Peut-on supposer que saint Pierre ait conféré à Lin un pouvoir plus étendu que celui qu'exerçaient les apôtres eux-mêmes, tels que saint Marc, évêque d'Alexandrie; saint Jacques, évêque de Jérusalem; saint Jean, évêque d'Éphèse? Peut-on supposer que saint Pierre ait conféré à Lin un pouvoir plus étendu que celui qu'exerçait saint Pierre lui-même comme évêque d'Antioche, première ville où il était allé prêcher l'Évangile et fonder une Église, au milieu de laquelle il avait établi son siége, en s'en déclarant évêque lui-même? N'est-ce pas Antioche qui fut la ville privilégiée de saint Pierre? N'est-ce pas là qu'il se déchargea de la pierre sur laquelle il avait à fonder l'Église universelle? Ne sont-ce pas ceux qui le remplacèrent sur ce siége qui peuvent légitimement s'intituler ses successeurs? Et Pie IX peut-il prétendre à ce titre, à moins qu'il ne se hâte d'aller établir sa chaire à Antioche? Aussi longtemps qu'il restera à Rome, il ne sera que le successeur de Lin.

Voilà comment les patriarches romains, pleins déjà des plus hautes prétentions, se crurent investis de la prérogative de primats sur toutes les Églises du monde, et comment les principales Églises d'Orient, soit à cause des invasions des barbares, soit à cause des difficultés survenues à propos du dogme et de la discipline, ayant perdu beaucoup de leur ancien éclat, on commença à placer au premier rang le siége de Rome [1].

Mais il ne suffit pas à ces patriarches de s'être mis à la tête de la hiérarchie ecclésiastique : ils voulurent tout absorber. Par conséquent, ils s'appliquèrent à abattre l'autorité des métropolitains, en s'attribuant non-seulement le droit de les consacrer, mais en leur retirant l'exercice de toutes les fonctions épiscopales, même celle d'ordonner les évêques provinciaux, à moins d'avoir reçu de Rome le *pallium*. Enfin, les métropolitains furent obligés de prêter serment de fidélité au patriarche de Rome, comme des vassaux à leur maître. Cela fait, après de longues et vives

[1] Cependant, ce ne fut qu'en 604 que Boniface III réussit à obtenir de l'empereur Phocas un rescrit par lequel la primauté de l'Église romaine sur toutes les autres fut officiellement proclamée, et le titre d'œcuménique accordé aux seuls patriarches romains.

oppositions, on s'occupa de rabaisser l'autorité des simples évêques, qui, bien que le clergé et le peuple continuassent encore à les nommer, durent se soumettre à voir leur élection confirmée ou annulée par le patriarche. Et cela ne suffit pas. Dans ces siècles barbares, l'ignorance du clergé était si grande, qu'il fallut prescrire dans le concile de Nicée l'interdiction de l'épiscopat pour quiconque n'aurait pas subi un examen constatant *que le candidat savait lire les Psaumes et l'Évangile*. Les moines seuls conservaient une lueur de littérature. Les papes affranchirent tous les couvents du pouvoir des évêques. On ne s'arrêta pas même là ; bientôt les chapitres des cathédrales et plusieurs congrégations les plus puissantes demandèrent et obtinrent le même affranchissement. Enfin, on introduisit la coutume d'envoyer de Rome dans les provinces des prélats appelés légats, lesquels, munis d'une autorité très-étendue, attiraient à eux toutes les attributions des évêques, et faisaient souvent des enquêtes sur leur conduite, les réduisant ainsi à la plus humiliante condition.

La cour romaine avait voulu détruire tous les pouvoirs intermédiaires pour compléter l'œuvre de son absolutisme. Dès que la république chrétienne, par la corruption des mœurs, eut dégénéré en une déplorable anarchie, on put prévoir que cette anarchie, par le désir du repos, conduirait à la domination d'un seul. Le sceptre de l'Église chrétienne devait être saisi, comme toujours, par l'homme le plus habile et le plus rusé. A l'habileté et à la ruse il était nécessaire de joindre certains titres, vrais ou supposés, mais plausibles, et émanés en apparence d'une source ancienne d'autorité, publiquement révérée, et que personne n'osât contester. Toutes ces qualités se trouvèrent réunies dans les papes.

Entre un pape maître absolu, et des évêques sujets, la distance était énorme; il fallut créer une aristocratie ecclésiastique: ce fut le collége des cardinaux. Cette institution enleva à l'élection des papes le caractère démocratique qu'elle avait eu dans l'origine, parce que, dès lors, les cardinaux seuls prirent part à cette élection. A cet effet, on éleva tellement leur dignité, qu'ils furent appelés *Princes de l'Église;* et Innocent IV alla jus-

qu'à les orner du chapeau rouge, voulant montrer par cette couleur qu'ils devaient être prêts à répandre le sang au service de l'Église, et à leur donner pour ornement la valise et la masse d'argent, quand ils monteraient à cheval, afin de les mettre sur la même ligne que les rois. Il y eut même des époques où les cardinaux dirent qu'il ne convenait ni à leur rang ni à leur dignité d'aller en personne traiter avec les rois. Par la raison que la chaire papale fut dès ce temps-là considérée comme *le trône universel du christianisme,* et que le pape fut appelé *le Prince suprême,* naturellement les cardinaux s'intitulèrent *les grands sénateurs,* et demandèrent à être traités *avec les honneurs royaux,* puisqu'ils élisaient *le Prince suprême.*

Voilà sur quelles bases fragiles repose le titre d'*universelle* que l'Église de Rome prend aujourd'hui. Pour détruire cet échafaudage de despotisme spirituel et rendre la liberté à l'Église, il suffirait de remettre les métropolitains et les évêques dans leur primitive indépendance. Nos sociétés, qui font des efforts pour s'asseoir sur des principes démocratiques, ne s'aperçoivent pas que leurs efforts sont paralysés par une Église qu'elles conservent sous la forme de la monarchie la plus absolue. On croirait de nos jours avoir tout fait si l'on arrivait à enlever aux papes leur pouvoir temporel. Pourtant, là n'est pas leur force : ils ne m'effraient que par leur puissance spirituelle. C'est elle qui, merveilleusement organisée, étreint le monde de ses mille bras, agissant sous une impulsion unique, avec l'ensemble et la constance qui naissent de l'esprit de corps et de l'intérêt de parti. C'est elle qui, envahissante aujourd'hui comme jadis, menace le repos des États. Et je suis convaincu que partout où la religion est quelque chose, les nations n'auront jamais de liberté assurée tant qu'on ne commencera pas par affranchir les consciences et par introduire la liberté dans l'Église.

Les papes ne se bornèrent pas à concentrer en eux, par la formation d'une Église universelle, le monopole des consciences; pour assurer ce monopole dans leurs mains, ils prirent en outre de savantes précautions.

Le Christ avait concédé aux apôtres le pouvoir de gouverner les fidèles en tout ce qui touchait la foi et les mœurs. Les évêques eurent aussi, dès leur première institution, le droit de se réunir en synode pour résoudre les questions de dogme; dépositaires de la doctrine de l'Évangile, ils veillèrent à sa conservation. La censure des mœurs fut leur seconde attribution. Mais pour cela ils ne disposèrent que de trois moyens : le conseil, l'admonition, et enfin l'exclusion du temple. A cette époque primitive, on vit briller le zèle et non le fanatisme; on sut que les opinions ne s'imposent point par la crainte, et qu'on ne doit pas les combattre par les chevalets et les bûchers. L'usage, il est vrai, s'introduisit, de soumettre aux prêtres les difficultés survenues entre les fidèles en matière civile (1); mais les évêques n'eurent pas pour cela un droit complet de connaître des procès; il n'y avait aucune obligation de recourir à eux; leurs sentences ne furent qu'arbitrales et ne lièrent les fidèles que par l'honneur. En un mot, leur justice s'appela *notio, judicium, audientia,* et non *jurisdictio*.

L'Église chrétienne ayant acquis, aux temps de Constantin, une grande étendue, on eut besoin d'édicter de nouveaux règlements pour la bien gouverner : c'est pourquoi, outre les livres de l'ancien et du nouveau Testament, on commença à rédiger un grand nombre de canons au sein des conciles généraux tenus dans ce but. Mais ces règlements n'apportaient aucun changement dans les affaires civiles de l'État, parce qu'ils ne concernaient que la discipline de l'Église et n'obligeaient que par la force du lien religieux. Quand celui-ci commença à se relâcher, les Pères, une fois le concile terminé, prirent la coutume de recourir aux empereurs dont l'autorité avait convoqué le concile, pour que les canons établis fussent par leur ordre observés dans tout l'univers. Aussi voyons-nous que les empereurs, par des constitutions, donnèrent force de loi aux décrets de l'Église. On faillit des deux côtés. Les Pères qui, trouvant insuffisants la

(1) C'était une nécessité à une époque où les chrétiens, placés dans la condition d'une secte proscrite au milieu d'un empire ennemi, désiraient éviter la compétence de magistrats odieux qui étaient leurs bourreaux.

censure et les autres châtiments spirituels qu'ils pouvaient infliger, s'adressaient au bras temporel pour qu'il fît exécuter leurs canons; dénaturèrent la religion en la faisant reposer sur l'épée; les empereurs, de leur côté, dénaturèrent le caractère de l'autorité civile, en prêtant mal à propos leur épée pour soutenir ce qui ne doit pénétrer dans les âmes que par la foi. Mais les ecclésiastiques ne mettaient pas alors en doute que les princes, en vertu de la protection qu'ils accordaient à l'Église, ne pussent prendre soin de sa police extérieure et même de la discipline canonique, en amendant tout ce qu'elle aurait pu renfermer de nuisible à l'État.

Le clergé, soit sous l'Empire, soit sous la domination des Goths, ne posséda donc pas de priviléges. Les évêques de Rome, comme tout l'ordre ecclésiastique, furent regardés, pour les affaires civiles et criminelles, comme membres de la société civile, et, sans jouir d'aucune immunité, jugés par les magistrats séculiers; je pourrais en rapporter de nombreux exemples. Le clergé se borna, comme dans les premiers temps, à connaître de la foi par forme de police, des mœurs par voie de censure, et des différends entre chrétiens au moyen de l'arbitrage. Mais il n'y avait pas là de justice contentieuse, puisqu'il n'existait pas de moyens précis de contrainte, et que les juges n'étaient pas des magistrats. Pour les crimes mêmes d'hérésie, c'est aux princes qu'il appartenait de frapper les délinquants de peines temporelles.

En vérité, on ne peut faire dépendre des clefs de saint Pierre la juridiction que le clergé a plus tard exercée; c'est une concession qu'il a obtenue des princes, ainsi qu'on le verra plus loin. Donc, cette juridiction n'est pas de droit divin, mais humain [1]. Il y a une grande différence entre l'épée et les clefs, et aussi entre les clefs du ciel et celles des cachots. Les théologiens sont

[1] Dans toute la Sainte Écriture, la justice est toujours attribuée aux rois et jamais aux prêtres, du moins en qualité de prêtres. *Deus judicium suum regi dedit,* dit le psalmiste. Le Christ lui-même, prié par un homme de terminer un partage entre son frère et lui, répondit : *Homo, quis me constituit judicem, aut divisorem super vos?* Et quant aux prêtres, saint Bernard en dit : *Stetisse apostolos lego judicandos, judicantes sedisse non lego.*

d'accord à dire que la remise des clefs et le pouvoir de lier et de délier donné par le Christ aux apôtres, n'impliquèrent que la faculté de conférer les sacrements, et le droit très-important d'excommunication, qui est la seule peine que les ecclésiastiques puissent encore aujourd'hui imposer, soit aux laïques, soit à eux-mêmes, en y ajoutant la pénitence. Mais tout cela constitue la justice pénitentielle, et non la justice proprement contentieuse. Tout cela ne fait pas du prêtre un magistrat civil. Le pouvoir temporel implique une contrainte précise et formelle, et il n'appartient qu'aux princes de la terre, qui, comme le dit saint Paul, *sont armés de l'épée pour le châtiment des méchants et la sécurité des bons*. En effet, nos âmes, sur lesquelles s'étend la puissance ecclésiastique, ne sont pas susceptibles d'une contrainte précise, mais seulement d'obéir à la persuasion. Tous les pères de l'Église ont proclamé hautement : *Non est nobis data talis potesta, ut auctoritate sententiæ cohibeamus homines a delictis*. Par conséquent, toutes les forces du prêtre consistent à exhorter, à persuader, à prier, à pleurer, et non à commander.

Athalaric fut le premier à concéder un privilége à l'Église de Rome. Le clergé romain lui ayant exposé, d'un ton lamentable, que pour ne pas engager les prêtres dans les affaires du siècle et ne pas les détourner du culte divin, il fallait qu'ils fussent jugés par leur évêque, Athalaric décida qu'on assignerait dans l'avenir les prêtres romains devant leur évêque, qui connaîtrait lui-même de l'affaire *more suæ sanctitatis et æquitatis studio*. On ne peut pas dire pour cela que l'évêque de Rome acquit une juridiction parfaite, puisqu'il procédait par forme de composition charitable et non par forme de jugement. Il faut ajouter que le demandeur ou l'accusateur, s'il se voyait frustré dans son attente, après avoir usé de cette déférence envers l'évêque, pouvait s'adresser aux magistrats civils.

Justinien fut, à proprement parler, celui qui le premier augmenta les attributions des évêques dans la connaissance des causes intéressant les ecclésiastiques, et qui leur donna le privilége de ne point plaider devant les juges laïques. Cepen-

dant, le demandeur pouvait, dans les affaires civiles, décliner le jugement rendu par l'évêque, et s'adresser au magistrat ordinaire; et dans les affaires criminelles, il était facultatif de poursuivre un prêtre devant l'évêque ou devant le juge ordinaire; dans ce dernier cas, si le prêtre était condamné, la sentence du juge ne pouvait être exécutée sans l'approbation de l'évêque, et, en cas de refus de sa part, il fallait recourir à l'empereur.

Voilà comment, par le privilége du prince, la compétence des évêques commença à grandir. Malgré cela, ils n'eurent pas de juridiction parfaite sur les prêtres, parce qu'ils ne disposèrent d'aucun moyen de crainte, ne pouvant ni emprisonner, ni exiler, ni imposer des amendes ou des peines corporelles. Les peines qu'ils infligeaient étaient la déposition ou la suspension des ordres sacrés, des jeûnes et des pénitences. Cette forme de discipline continua jusqu'à la fin du VIII[e] siècle.

En attendant, tout en s'inclinant humblement devant les édits des empereurs, qui veillaient pour maintenir leur droit de diriger la police extérieure de l'Église, le clergé s'indemnisait en envahissant en silence et peu à peu les attributions du pouvoir royal. Les empereurs et les rois goths se donnaient la plus grande peine pour régler l'élection et l'autorité des évêques; les papes, comme on l'a vu, attiraient à eux toute l'autorité des évêques et disposaient de leur élection. Les rois goths fixaient les degrés de parenté qui permettaient de contracter mariage; les canons faisaient concurrence aux lois, et disposaient autrement de ces degrés. Justinien permettait le mariage entre cousins; les conciles étendaient les prohibitions jusqu'aux enfants des cousins. Léon et Anthéméus rendaient des édits pour empêcher le travail dans les jours de dimanche; les canons portaient cet empêchement à d'autres jours fériés. Théodose déclarait lieux d'asile les églises; les conciles s'occupaient à sanctionner ce même droit. Les princes prenaient des mesures contre l'usure et le divorce; les Pères résolvaient dans leurs synodes les mêmes questions d'une façon tantôt conforme, tantôt opposée à la solution donnée par les lois. Justinien prétendait régler l'acquisition et la distribution des biens ecclésiastiques pour prévenir les abus; un grand nombre

de canons favorisaient ces abus, en permettant l'accumulation des biens et en prohibant de les aliéner. Justinien usurpait dans la police intérieure des églises et pénétrait dans le sanctuaire des consciences; les ecclésiastiques se faisaient accorder une juridiction et des immunités dans les affaires civiles et criminelles. Les princes ne consentaient pas encore à donner aux prêtres le droit de contraindre par des peines temporelles; les prêtres commençaient à user du bûcher, sinon encore pour les hommes, du moins pour les écrits, en usurpant le droit de brûler les livres des hérétiques, comme le fit à Rome le pape Léon le Saint, des livres des Manichéens, bien que la censure seule appartînt à l'Église, et que le droit de proscrire ou de brûler fût propre au prince.

Ce ne fut qu'au temps de Charlemagne que les papes obtinrent le privilége appelé *Jus carceris,* si longtemps désiré, et qui fut plus tard commun à tous les évêques. Cet empereur accorda aussi aux ecclésiastiques une exemption absolue des magistrats civils pour les affaires tant civiles que criminelles, et, qui plus est, il leur conféra une pleine juridiction sur leurs *domaines*, défendant au magistrat public de s'y ingérer ([1]).

Avec le temps, l'autorité du forum épiscopal s'étendit au point de ne laisser que peu de chose à faire aux magistrats séculiers ([2]). Ceux-ci n'osaient s'opposer à rien par crainte de l'excommunication, car on avait adopté dans toutes les églises l'usage de lire chaque jour de dimanche la formule de l'excommunication contre ceux qui entraveraient la juridiction ecclésiastique. En effet, on soutint que toute cause où il se rencontrait de

([1]) C'était fouler aux pieds la doctrine admise par les premiers pères de l'Église. Saint Bernard disait à l'archevêque de Sens : *Si omnis anima potentatibus subdita est, ergo et vestra ; quis vos excepit ab universitate? Certe, qui tentat excipere, tentat decipere.* Saint Jean Chrysostôme, expliquant le passage de saint Paul : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita est,* disait : *Etiam si fueris apostolus, Evangelista, Propheta, Sacerdos, Monacus, hoc vero pietatem non lædit.* Et le pape Grégoire le Grand s'exprimait ainsi : *Agnosco Imperatorem a Deo concessum non militibus solum, sed et sacerdotibus etiam dominari.*

([2]) Ce qui s'explique par la préférence que les populations donnaient à la justice du clergé sur celle des laïques; d'abord, parce que le premier était généralement plus instruit, et, en second lieu, parce que l'Église ne pouvait encore condamner ni à l'amende ni aux peines sanglantes.

la mauvaise foi, et par conséquent un péché, appartenait à la juridiction ecclésiastique. Il s'agissait là de l'âme, dont les prêtres étaient les directeurs (1). Ils se trouvèrent ainsi compétents en toute action personnelle, puisqu'il était bien rare qu'on ne pût y voir une ombre de mauvaise foi. Puis, ils s'approprièrent la connaissance des causes qui se rattachaient à l'exécution des contrats, sous prétexte du serment que les notaires y faisaient figurer comme clause de style. Ils soutinrent par la même raison que les questions de testaments les concernaient. C'était là une matière de conscience; ils en étaient donc les exécuteurs naturels. Ils ajoutèrent que la dépouille du défunt étant confiée à l'église pour l'ensevelir, l'église devait aussi s'emparer de tous les accessoires de cette dépouille, c'est-à-dire du linge et des meubles; et s'il mourait intestat, les prêtres, ayant pitié de son âme, qui devait être en peine pour l'église à laquelle ne venait aucun profit, testaient eux-mêmes pour lui *ad pias causas*. En outre, si l'un des litigants était prêtre, il entraînait, comme étant le plus digne, devant son juge, toutes les autres parties.

Les ecclésiastiques prétendirent aussi à la connaissance de toutes les causes difficiles, spécialement quand il y avait divergence d'opinions entre les juges ou entre les jurisconsultes (2). Ils réclamèrent encore le droit de suppléer au défaut, à la négligence ou à la suspicion du juge laïque. De plus, ayant trouvé dans les anciens canons que l'évêque était le protecteur des malheureux, des veuves, des orphelins et des étrangers, ils voulurent connaître de toutes les causes qui les intéressaient. Ils inventèrent ensuite le jugement de *for mixte*, où ils concouraient avec le magistrat séculier pour poursuivre les délits de bigamie, d'injure, de sacrilége, d'adultère, d'inceste, de concubinage, de blasphème,

(1) C'est ainsi qu'ils entendirent ce passage de l'Évangile : *Si peccaveris frater tuus dic Ecclesiæ*, confondant la correction des mœurs avec la justice contentieuse.

(2) Ils alléguaient en faveur de leur prétention ce passage du Deuteronome : *Si difficile, et ambiguum apud te judicium esse prospexeris, et judicium intra portas videris variari, venies ad sacerdotes levitici generis, et adjudicem, qui fuerit illo tempore, qui judicabunt tibi veritatem, et facies quæcumque dixerint qui præsunt in loco, quem eligerit dominus*. Mais tout le monde voit clairement la différence qui existe entre les lois romaines et la police de l'ancien et du nouveau Testament.

de sortilége et de parjure. Ils s'approprièrent de même toutes les causes matrimoniales, en disant que le mariage était un sacrement. Enfin, les docteurs romains en vinrent jusqu'à enseigner que les délinquants ne devaient pas être jugés sur le territoire des différents princes, mais envoyés à Rome, pour être punis, parce que le pape étant le *seigneur du monde*, pouvait à bon droit regarder comme ses sujets tous les hommes vivant sur le globe.

Il ne suffit pas de soustraire à la juridiction séculière, sous différents prétextes, la plupart des procès : il y avait en outre un nombre très-grand d'individus privilégiés qui ne pouvaient être touchés par un juge laïque. Indépendamment des ecclésiastiques, tous ceux qui avaient reçu la tonsure, bien qu'ils fussent mariés, jouirent du même privilége d'immunité. On en vint à tel point, que tout le monde prenait la tonsure pour échapper à la justice civile. On accorda également l'exemption aux bigotes et aux concubines des prélats; celles-ci alléguaient d'*appartenir à la famille du prêtre*. On agita longuement la question de savoir si l'on devait accorder l'immunité aux laïques domestiques du clergé. Enfin, l'exemption concédée à tous ces gens s'étendit même à leurs meubles, par suite de l'abus de ce principe *mobilia sequuntur personam*.

A mesure que leur juridiction s'étendit, les papes eurent besoin d'édicter des lois, au mépris de celles de l'empire. Dans les temps primitifs, les évêques, consultés sur des questions de doctrine et de discipline ecclésiastique, écrivaient des lettres décrétales. Le pape étant devenu chef de l'Église, s'appropria seul la faculté d'écrire de telles lettres. Au temps de Charlemagne, leurs décrétales acquirent plus de force, et l'on tint qu'elles suffisaient pour régler la doctrine et la discipline de l'Église, en laissant de côté les canons des conciles. Dès que le pape fut devenu monarque, les cardinaux grands sénateurs, et le siége patriarcal trône et cour universelle du christianisme, Grégoire IX, pour établir de plus en plus la monarchie, s'appliqua à réunir en un seul corps toutes les lettres décrétales de ses prédécesseurs. Ce fut un nouveau code, qu'il appela *Décrétal*, et auquel il donna

force de loi. On y réglait une foule de choses, dans le but de faire de ce code le guide des tribunaux et l'étude des jeunes gens. Aussitôt qu'il fut publié, il n'y eut aucune contrée en Europe où il ne fût reçu par le pouvoir et le crédit de Grégoire, appliqué aux jugements, lu dans les académies, expliqué par une infinité de commentateurs; ce qui acheva de ruiner le *Jus civile,* auquel on n'eut plus besoin de recourir, et rendit absolu et indéfini le pouvoir des papes. Les successeurs de Grégoire marchèrent sur les mêmes traces.

Enfin, pour établir encore mieux la monarchie papale, on fonda, dans le XIII[e] siècle, le tribunal de l'Inquisition. Jusqu'au temps de Constantin, on n'avait employé contre l'hérétique que l'admonition; s'il persistait dans son erreur, il se voyait exclu de la société des fidèles. Les Pères de toute sainteté apprirent à Constantin qu'il était obligé, comme chrétien, d'observer les préceptes divins, et, comme prince, de les faire observer par ses sujets, sous menace de punition; et Constantin fit des lois contre les hérétiques. Mais les peines par lui édictées n'allaient pas jusqu'à la mort. Il distingua trois parties dans le jugement : le clergé prononçait sur la question de savoir si la doctrine était hérétique; la question de savoir si le prévenu était ou non coupable et l'application de la peine regardèrent le magistrat séculier. L'hérésie fut déclarée un délit public : tout le monde fut admis à accuser. Pour découvrir les hérétiques cachés, Théodose établit les inquisiteurs. Les procès furent instruits selon les lois impériales. Il en fut de la sorte jusqu'au VIII[e] siècle. Après cette époque, les hérétiques furent peu nombreux, et le clergé s'appropria la connaissance de ce délit. Mais vers le XI[e] siècle, en raison des conflits perpétuels entre les papes et les empereurs, des guerres fréquentes et des scandales, des altérations apportées à la discipline ecclésiastique et à la doctrine de l'ancienne Église, on vit surgir des hérésies innombrables. Parmi les sectateurs de ces doctrines, les uns avaient le malheur d'être fanatiques de choses contraires à celles qui formaient le fanatisme dominant; d'autres combattaient les nouveautés introduites dans l'Église et ignorées des temps évangéliques, ou contraires à l'Évangile,

comme la célébration de la messe, l'adoration des images, l'invention du purgatoire, etc.; d'autres enfin, et ils étaient les plus abhorrés, condamnaient les vices des prêtres, leur avarice, leur concubinage, surtout leurs richesses et le pouvoir usurpé sur le temporel. Mais on vit alors se lever, pour la défense des papes, les trop célèbres Dominique et François. Innocent III reconnut la valeur de ces frères d'armes naissants, et leur donna la charge d'extirper l'hérésie. Tout le monde sait comment ils faisaient arracher les entrailles aux hommes et pendre le long des chemins leurs peaux remplies de paille; comment ils contraignaient des mères à manger la chair palpitante de leurs pauvres petits enfants, et comment, par tant de saintes férocités, ils méritèrent d'être canonisés et adorés par nous sur les autels.

Cependant, les inquisiteurs n'avaient à cette époque aucun tribunal. Ils excitaient les barons à prendre les armes contre les hérétiques, ou ils entraînaient au massacre les populations entières en mettant sur l'habit de chaque homme une croix rouge. Mais Innocent IV mit les inquisiteurs en état d'exterminer les hérétiques avec une autorité permanente et une force propre, en leur donnant un tribunal établi qui n'aurait pas autre chose à faire. On sait à quel degré de perfection des hommes de grand cœur portèrent plus tard cette sainte institution.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'économie de l'Église. Qui dit religion, dit richesses. Dans les premiers temps, les persécutions n'avaient pas permis aux églises d'avoir des propriétés stables. Les fidèles vendaient leurs biens et en mettaient le prix en commun. Plus tard, on jugea plus utile de ne pas vendre les immeubles, mais de les faire posséder par les églises. Les évêques en confiaient l'administration aux diacres, et avec les revenus et les autres offrandes on subvenait aux besoins des fidèles, des prédicateurs de l'Évangile et des pauvres. Constantin fit le plus grand mal à la religion en lui permettant de s'enrichir. De son temps déjà, saint Jean Chrisostôme se plaignait de ce que les prêtres négligeaient le soin des âmes et ne s'occupaient plus que de ravir l'héritage des mourants. Le scandale et les désordres arrivèrent à un tel excès, que, cinquante ans à peine

après Constantin, les empereurs durent y mettre un frein; et les Pères de l'Église ne se plaignirent pas alors des lois impériales, ne s'avisèrent pas de dire qu'elles attentaient à la liberté de l'Église; au contraire, ils les provoquèrent souvent eux-mêmes et invoquèrent les causes qui les rendaient nécessaires. Efforts inutiles! Si l'on fermait au clergé quelques sources de richesses, il s'en ouvrait d'autres : le sanctuaire, le purgatoire, les reliques des saints, les miracles, les apparitions de la Vierge. Il semblait qu'on travaillât activement dans le paradis pour enrichir les prêtres sur la terre. Leurs richesses augmentaient en raison directe de l'avilissement des mœurs et des vertus chrétiennes. Déjà les moines répandaient cette idée, que le meilleur moyen d'obtenir la rémission des péchés était de tester en faveur des églises. Mais les dîmes constituèrent un fonds mieux assis. Pendant les trois premiers siècles, on n'avait fait que des offrandes volontaires. On établit ensuite les dîmes; elles étaient aussi volontaires, et les prêtres, à cause de la tiédeur des fidèles, ne se lassaient pas de les recommander dans leurs sermons. Mais dans le VI[e] siècle, voyant que les prédications ne valaient plus rien, on recourut à des moyens plus vigoureux, et les canons de divers conciles et les décrétales des papes érigèrent en loi le paiement des dîmes.

Il arriva que, dans le VIII[e] siècle, les ecclésiastiques avaient dévoré, au nom du ciel, les biens de la terre. Les églises eurent leurs *patrimoines;* et afin que les populations permissent à Dieu ce qu'elles auraient reproché à des hommes, on donna à ces propriétés le nom du saint le plus vénéré dans la ville près de laquelle elles se trouvaient placées; on parla ainsi du patrimoine de saint Pierre, du patrimoine de saint André, etc. Cependant, les églises n'avaient pas encore sur leurs domaines un pouvoir absolu; ces domaines payaient le tribut au prince et étaient soumis à la juridiction de ses magistrats.

En attendant qu'ils pussent se soustraire à cette servitude, les ecclésiastiques s'appliquèrent à découvrir chaque jour de nouvelles branches d'industrie. Les miracles s'accrurent, les jours fériés se multiplièrent; on n'adora plus les saints que pour en

obtenir des biens temporels, la santé, d'abondantes récoltes, des négociations avantageuses. On substitua sans cesse de nouveaux saints plus vigoureux à ceux qui avaient déjà vieilli; les pèlerinages furent plus fréquents; les âmes des morts demandèrent à grands cris de l'argent pour payer leur rachat du purgatoire; on ne s'occupa de rien tant que du chant, du rite, d'officier avec solennité, de la pompe extérieure du culte, dans laquelle on fit consister toute la piété. Les cloches commencèrent à se faire entendre; on retrouva une foule de reliques des martyrs et toutes remplies de qualités miraculeuses.

A mesure que l'Église de Rome grandit, on eut besoin de lui procurer de plus grands trésors. Une foule de décrétales empêchèrent la plupart des actes de la vie civile et naturelle. Des défenses nombreuses obligèrent tout fidèle à recourir à Rome pour y acheter des dispenses; et les papes dispensèrent de tout, même contre le texte des canons, considérant leurs concessions comme une augmentation de leur importance personnelle. Ainsi s'établit l'opinion que toute erreur et tout méfait étaient effacés aussitôt qu'on avait obtenu l'approbation de Rome. Dans ces temps de guerres et de séditions fréquentes, les propriétés ecclésiastiques n'étaient pas plus respectées que celles des simples citoyens. On employa alors l'excommunication, non plus pour la correction des pécheurs, mais pour défendre les biens des églises; et pour rendre les censures plus formidables, on établit la doctrine que ceux qui en étaient frappés étaient irrémissiblement damnés, non par la conséquence de leur méfait, mais par la vertu propre de la censure; de sorte que, lorsqu'on avait rendu les biens usurpés sur l'Église, la censure restait toujours, et pour en être délivré, il fallait encore donner de nouveau. Les censures inspirant donc une grande terreur, il en résulta que les citoyens les plus faibles, pour se soustraire aux déprédations des barbares, commencèrent à faire donation de leurs biens aux églises, avec la condition qu'on les leur rendrait, sous forme de fiefs, moyennant un tribut; puis, à défaut d'héritier mâle, comme il arrivait souvent dans une époque de continuels bouleversements, les biens restaient aux églises.

Les croisades vinrent porter les papes au comble des richesses. Dans ces jours de ferveur, les hommes, les femmes, sans tenir compte de leurs enfants, vendaient ce qu'ils avaient et passaient les mers. Les papes, au moyen de leurs brefs, recevaient sous leur protection les maisons et les affaires des croisés; ce qui apportait aux ecclésiastiques les profits inhérents à la qualité de tuteur, de procureur des mineurs et des veuves, et le magistrat séculier devait laisser faire par crainte des censures. Eugène III décida, en outre, que chacun, pour la sainte entreprise, pourrait aliéner même les fiefs, et que si le seigneur direct ne voulait pas accepter la rétrocession, elle pourrait se faire à l'Église, même contre le gré de celui-là. Mais ce qui multiplia les richesses des ecclésiastiques, c'est qu'il fut décidé que celui qui ne pouvait aller de sa personne à la guerre sainte, paierait une somme à l'Église, et par là obtiendrait encore des indulgences; de la sorte, les femmes, les malades, les vieillards, les enfants, devinrent tous un objet de commerce entre les mains des prêtres.

Dans le XIe siècle, on découvrit de nouveaux gisements d'or. On révisa la matière des dîmes, en ajoutant aux anciennes dîmes *prédiales* sur les fruits de la terre, les *mixtes* qui se prélevaient sur les animaux, et les *personnelles* prises sur le travail de l'homme (1). Alexandre II inventa encore les *prémices,* qu'il fixa à la quarantième partie du produit. On rendit lucratives toutes les fonctions sacrées, et les prêtres refusèrent obstinément, s'ils n'avaient préalablement emboursé leurs *droits,* d'administrer les sacrements, d'ensevelir les morts, et de procéder à aucun acte de leur ministère. Enfin, comme les anciens canons avaient défendu de rien recevoir des sacriléges, des courtisanes et d'autres personnes infâmes, on mit de côté tous ces scrupules, et l'on

(1) Alexandre III décida ensuite qu'on procéderait par excommunication pour faire payer, sans déduction des dépenses faites pour la récolte, les dîmes des moulins, des pêcheries, du foin, de la laine et des abeilles. Vint ensuite Célestin III, qui statua qu'on procéderait par excommunication pour faire payer les dîmes, non-seulement du vin, des grains, des fruits, des troupeaux, des jardins et des marchandises, mais encore de la solde des armées, de la chasse, des moulins à vent, de l'aumône que les mendiants récueillaient, du fruit que les filles publiques tiraient de leur prostitution.

disposa qu'on accepterait indistinctement de tout le monde.

Les papes étaient désormais parvenus à fonder leur monarchie, à lui donner des lois, à orner leur cour de grands sénateurs. Pour que le sacerdoce répondît en tout à l'Empire, il fallut que les papes eussent des fiefs à distribuer à leurs soldats militants, de même qu'en avaient les autres princes pour gratifier les sujets fidèles qui combattaient pour eux : ces fiefs ecclésiastiques furent les bénéfices (1).

Mais si la cour de Rome acquit d'immenses richesses, il faut pourtant sur ce chapitre accorder la palme aux moines. Ils réunirent des trésors fabuleux par leur habileté extrême à prendre le bien d'autrui. Aussi vit-on leurs ordres se grouper comme autant de légions sur les flancs de la monarchie papale. On dut en venir à établir le nombre de pas qui devait séparer les couvents pour qu'ils ne se fissent pas concurrence. Et quand les anciens moines furent décriés, on recourut aux réformes. Puis il fallut réformer les réformes, et les richesses des couvents s'accrurent toujours, et les dévotions particulières qu'on y avait inventé ne baissèrent jamais de prix, malgré leur grand nombre; car si les Dominicains avaient apporté sur le marché le *rosaire,* les Franciscains le *cordon,* les Augustins la *courroie,* les Carmélites les *scapulaires,* les autres ordres d'autres denrées, il y avait toujours une foule de gens qui s'empressaient à se *rosariser,* à se *cordonniser,* à se *scapulariser;* et on voyait toujours en haut les papes, se raillant et faisant leur profit de l'ignorance générale, augmenter la valeur de ces marchandises par les indulgences plénières qu'ils y attachaient.

On avait tiré parti de l'ignorance, du fanastime et des vices mêmes de l'homme. Il n'y avait que les crimes qui ne fussent pas profitables à l'Église. On pourvut à cela en inventant les indulgences. Dès lors, il n'y eut pas de méfait qu'on ne pût racheter

(1) Je ne m'arrêterai pas à expliquer la nature de ces bénéfices et à dire comment les papes surent établir sur cette institution les *provisions,* les *collations,* les *réservations,* les *résignations,* les *commandes,* les *annates,* les *pensions,* les *coadjutories,* les *regrès,* les *grâces expectatives,* les *dépouilles,* et les mille autres moyens de faire couler à Rome des fleuves d'or.

pour de l'or. On connut des indulgences, qu'il fallait payer bien cher, mais qui lavaient par avance les crimes qu'on aurait pu commettre pendant un temps déterminé (1).

Il me reste à parler des rapports de l'Église avec l'État ; c'est de ce côté que la papauté fit les progrès les plus étonnants.

Les premiers chrétiens n'avaient aspiré qu'à l'égalité de droits (2). Constantin exauça leur vœu. Il laissa les évêques régler comme ils l'entendaient, dans les synodes, les matières de foi, en se réservant la faculté de connaître des actes du culte en tout ce qui pouvait offenser la tranquillité ou la moralité publique. Il s'occupa aussi de la personne des ecclésiastiques pour toutes les choses dont ceux-ci pouvaient abuser au moyen de leur influence morale sur les populations. Cette surveillance, nécessaire et utile, fut exercée avec l'approbation de tous les Pères de l'Église.

Les rois Goths suivirent le même système. Ils laissèrent aux évêques le soin de gouverner leurs fidèles en fait de doctrine, ne s'occupant que de la police extérieure des églises. Le peuple et le clergé continuèrent à élire les évêques, et les métropolitains à les ordonner; mais les princes réglèrent par des lois les élections, prohibant les brigues ambitieuses et remédiant aux désordres qu'elles causaient très-souvent. A l'occasion du schisme qui s'éleva à Rome entre Laurent et Symmaque, on s'adressa à Théodoric, qui condamna le premier et fit reconnaître le second comme patriarche de Rome. Ému par les schismes et les sédi-

(1) Lorsque, dans la Diète générale tenue à Worms, les princes et quelques évêques proposèrent de réduire l'Église à son ancienne discipline, le légat du pape Alexandre déclara hautement que ce serait *bouleverser le monde entier;* que l'Église n'était plus dans son enfance; que, *devenue un corps politique, elle avait changé de nature;* qu'on ne pouvait priver de sa splendeur *la grande monarchie des papes, la royauté universelle du christianisme.* De même, lorsque le même sujet fut traité dans le concile de Trente, le cardinal Pallavicini dit clairement que le Pape étant *le prince suprême, escorté de tous les grands sénateurs avec des honneurs royaux,* on ne pouvait le priver des grandes richesses nécessaires pour entretenir la pompe et la splendeur *d'une cour et d'une royauté universelle,* sans *attenter à la discipline.*

(2) Laissez-nous vivre comme les autres, s'écriaient-ils. Nous n'assiégeons pas la conscience de ceux qui pensent autrement que nous; nous ne troublons en aucune façon l'harmonie des pouvoirs; nous n'avons aucune ambition de puissance ou de privilége; obéissant aux lois de l'État, respectant les autres cultes, tout notre désir est qu'on nous permette de vivre dans le vaste sein de la loi commune.

tions très-fréquentes à Rome, Athalaric régla par un édit l'élection des patriarches, et cet édit, adressé à Jean II, qui siégeait à Rome, fut reçut avec un tel respect, que le patriarche le fit graver sur des tables de marbre et placer devant la chapelle de Saint-Pierre.

Les Goths ayant été chassés de l'Italie, la même police fut maintenue par les empereurs d'Orient. Justinien en vint à connaître de l'abus qu'on faisait des clefs de saint Pierre, et défendit aux évêques d'excommunier hors des conditions prescrites par les canons. Il introduisit la coutume qu'aucun pape nouvellement élu ne pourrait être ordonné sans le consentement de l'empereur. On a accusé Justinien et ses successeurs de s'être avancés jusqu'à soumettre entièrement la religion à l'autorité du prince. Cependant, ces excès du pouvoir impérial, au lieu d'offenser les ecclésiastiques, furent reçus avec respect par eux et approuvés. D'ailleurs, pour expliquer cette conduite des princes, il faudrait avoir une idée du grand désordre dans lequel se trouvaient alors les Églises, et surtout celle de Rome. La violence, la vénalité, la simonie jouaient le principal rôle dans l'élection des prélats. On voyait des laïques se faire élire papes à main armée, et puis ordonner prêtres; d'autres soldats survenir et élire un autre pape par la force du sabre, après avoir traîné en prison le premier et lui avoir crevé les yeux. Des désordres pareils arrivaient dans les Églises secondaires. La discipline était inconnue; tout le clergé était tombé dans un état de corruption indicible. Les princes ne pouvaient se dispenser de faire tous leurs efforts pour réformer le clergé et l'Église en vue du bon ordre social. Accourant à un remède mauvais pour un mal devenu extrême, il leur arrivait de s'immiscer plus que de raison dans les choses de religion. Il était donc impossible à cette époque de maintenir des limites raisonnables entre les deux pouvoirs civil et religieux. De leur côté, les papes et les évêques, qui s'inclinaient respectueusement devant les usurpations de l'autorité civile en matière de discipline ecclésiastique et même de religion et de foi, travaillaient pour envahir les attributions du pouvoir royal. Deux ennemis, qui ne se connaissaient pas encore, se donnaient mu-

tuellement des avantages l'un sur l'autre, et d'un commun accord aiguisaient réciproquement les armes avec lesquelles ils ignoraient qu'ils seraient appelés à s'égorger un jour. Cependant, la bonne foi n'était pas égale des deux côtés : les empereurs ignoraient ce qu'ils faisaient ; le clergé, au contraire, avait conscience de son but.

En effet, les papes avaient commencé, à cette époque, à s'ingérer dans les affaires d'État. Ils épiaient toutes les occasions de se servir des discordes de l'Empire pour s'élever eux-mêmes. Les Lombards occupaient alors toute l'Italie, moins quelques petits duchés parmi lesquels il y avait le duché de Rome, qui obéissaient aux empereurs d'Orient. Les papes préféraient les Grecs aux Lombards, parce que les premiers, par leur éloignement, ne pouvaient guère apporter d'obstacles à l'agrandissement de l'Église. C'est pourquoi toutes les fois que les Lombards firent craindre de vouloir envahir le duché de Rome, les papes appelèrent à grands cris les empereurs pour qu'ils vinssent s'y opposer de toutes leurs forces. Puis, ne tardant pas à se tourner contre l'Empire aussitôt que Léon voulut proscrire l'adoration des images, et se voyant menacés par une armée impériale, les papes appelèrent à grands cris à leur aide les Lombards, qui les sauvèrent. En usant ainsi alternativement des Grecs et des Lombards selon le temps et les circonstances, ils déployèrent la politique qu'ils devaient perfectionner merveilleusement plus tard, et qui consiste à tenir l'Italie toujours divisée, pour que Rome ne tombe sous le joug d'aucun dominateur. En ce temps-là, les Romains se soulevèrent, et, s'affranchissant de l'obéissance à l'empereur, se mirent sous la protection du pape. Celui-ci accepta le protectorat ; mais ayant par cette acceptation provoqué la colère de l'empereur et des Lombards tout à la fois, le pape, obligé de chercher ailleurs un appui, n'hésita pas à ouvrir le passage des Alpes à des nations barbares et étrangères.

En France, régnait Childéric III, roi faible. Charles Martel, et plus tard ses fils Pépin et Carloman, maires du palais, désirant faire passer le royaume, de la race du grand Clovis dans leur maison, recoururent à l'autorité du siége papal, qui, considéré

par les populations comme le réceptacle de toutes les saintes vertus, pouvait seul rendre respectable aux yeux du peuple un aussi exécrable attentat. Le pape Zacharie ne négligea pas une si belle occasion de montrer la grandeur de son pouvoir; il formula un décret par lequel, annulant l'autorité de Childéric et déliant les Français de leur serment, il leur ordonna de reconnaître Pépin à sa place. Après quoi, Pépin passa les Alpes avec une armée, défit les Grecs et les Lombards, rendit au Pape le duché romain, en y ajoutant Ravenne, la Pentapole et vingt autres villes; et le Pape accepta l'offre magnanime qu'on lui fit des dépouilles d'autrui, en déclarant que ce don serait très-profitable au salut de l'âme de Pépin.

Plus tard, le trône lombard étant resté vacant, le duc Didier, sans y avoir aucun droit, l'occupa. Rachi, héritier légitime, s'étant fait moine, voulait quitter son froc pour reprendre le trône qui lui appartenait. Didier promit au pape Étienne quatre autres villes d'Italie à condition qu'il empêcherait Rachi de sortir du couvent. Rachi dut mourir moine; Didier fut roi, et Etienne mit la main sur quatre villes florissantes. Enfin, un désaccord n'ayant pas tardé à surgir entre Didier et le siége papal, le Pape fit venir de France le roi Charles, qui, après avoir défait les Lombards et fait mourir Didier, confirma les donations de Pépin, son père, en y ajoutant encore plusieurs autres territoires. Voilà par quel mélange de sacrilége, de bassesse et d'imposture, les papes commencèrent à devenir de puissants seigneurs en Italie, et comment ils s'y prirent pour transférer les royautés d'une race à une autre.

Mais la plus belle invention que le génie de l'ambition ait jamais suggérée à un homme, fut celle du pape Léon. Il imagina une fonction qui, considérée alors comme une simple cérémonie, pût être ensuite interprétée comme l'un des attributs les plus puissants de la papauté et lui frayer le chemin à la domination universelle: ce fut d'accorder à Charlemagne l'onction sacrée, en l'élevant au rang d'empereur romain. On va voir quel parti les papes purent tirer de cet événement.

A la mort de Charlemagne, un conflit s'engagea entre Charles

le Chauve et Louis pour la succession de l'Empire. Il importait à chacun d'eux, pour s'assurer la victoire, de pénétrer en Italie le premier, afin de se faire couronner par le pape, solennité que les peuples commençaient à regarder comme le signe le plus légitime de la prise de possession d'un trône. Charles fut plus prompt que Louis, et il fut couronné par Jean VIII. Mais par l'ovation que le pape lui fit, on put juger quelle autorité il voulut par là s'approprier; en effet, il parla comme si Charles recevait absolument l'empire de lui. Aussi, à partir de ce moment, les papes prétendirent que le titre d'empereur était un bienfait pur et simple de leur part, et, en conséquence, ils commencèrent à dater les années de l'Empire, du jour de la consécration pontificale.

Il se présenta bientôt une nouvelle occasion pour les papes de faire usage de ce privilége qu'ils s'étaient donné de sacrer les rois et de conférer les royaumes. Le pouvoir des Normands dans la Pouille devenant chaque jour plus formidable, la jalousie du pape Léon se réveilla. Pour s'opposer aux progrès de cette nation, il se mit à la tête d'une armée que l'empereur d'Allemagne lui fournit, et marcha vers la Pouille. Vaincu en bataille rangée et fait prisonnier, on en vint à cet accord, qu'il concéda à Omfroi et à ses successeurs l'investiture de la Pouille, de la Calabre et même de tout ce que les Normands auraient pu conquérir dans la Sicile; tandis qu'Omfroi, de son côté, fit hommage de ces terres au Saint-Siége, comme de fiefs dépendant de lui.

Ce simple hommage ne constitua pas encore un droit positif pour les papes : les Normands n'avaient cherché qu'à apaiser la colère de Léon, qui par ses excommunications s'était rendu formidable aux princes, et à se procurer un prétexte de justifier leurs conquêtes aux yeux de populations habituées à vénérer tout ce qui venait de Rome. Il était réservé au pape Nicolas II d'amener ce droit, appelé d'*investiture,* à une grande perfection. Il excommunia, lui aussi, les Normands à cause de la grande étendue qu'ils donnaient chaque jour à leur domination, et, voulant ajouter les armes matérielles aux foudres spirituelles, il apprêta une armée pour marcher vers la Pouille. Le roi Robert,

qui ne voulait pas être distrait de ses conquêtes par des querelles avec Rome, contre laquelle on ne gagnait jamais rien, consentit à traiter avec Nicolas II. Il existait déjà une coutume dont j'ai parlé ailleurs, et qui consistait en ce que chacun, pour conserver plus sûrement ses biens, les confiait à l'Église romaine, à laquelle les possesseurs payaient un tribut et prêtaient serment de fidélité. Robert mit aussi sous la protection du siége papal tous les biens qu'il possédait en Italie, contractant l'obligation de prêter serment de fidélité comme feudataire, et de payer un tribut annuel. Nicolas II, de son côté, accorda tout ce que les prêtres savent donner en échange de richesses, c'est-à-dire des bénédictions.

Quelques années plus tard, Nicolas étant mort et l'élection de son successeur ayant eu lieu à l'insu de l'empereur d'Allemagne, qui avait encore le droit d'y prendre part, l'empereur Henri envoya un ambassadeur à Rome pour enjoindre au nouveau pape d'avoir à déposer sa dignité. Mais ce pape était le fameux Hildebrand, Grégoire VII. En réponse à l'intimation reçue, il réunit à Rome un concile, dans lequel il déposa Henri du royaume de Germanie, délia ses sujets du serment de fidélité, et exhorta tous les princes du monde à prendre les armes contre lui. Continuant à marcher sur les mêmes traces, ce pape Grégoire fut celui qui éleva son bâton pastoral au-dessus des sceptres et des couronnes, comme si la dignité de chef de l'Église universelle impliquait la monarchie du monde. Roi des rois et empereur des empereurs, il traita les princes et les empereurs eux-mêmes avec tant de mépris et d'arrogance, qu'il n'hésita jamais à les excommunier, à les déposer de leurs trônes, à transférer ceux-ci à d'autres, et à délier les vassaux de l'obéissance.

L'Église romaine dut beaucoup à Grégoire VII, bien plus encore à Innocent IV. Ce dernier pape, par son habileté et par sa science, sut s'assujétir tous les États et tous les princes de l'Europe, en les amenant à le consulter comme un oracle. Le respect de son nom fut tel, qu'Alphonse d'Aragon rendit spontanément son royaume tributaire de l'Église, et alla à Rome

recevoir la couronne des mains du pape : exemple suivi plus tard par d'autres princes. Innocent ouvrit la voie à Grégoire IX, qui fonda plus solidement encore la monarchie de l'Église romaine. Depuis lors, les papes continuèrent, en qualité de monarques à la fois spirituels et matériels, à déposer les princes de leurs États, à les appeler à Rome pour se justifier des accusations portées contre eux, à délier leurs vassaux du serment de fidélité, à inviter les tiers à la conquête des domaines vacants; et tout cela, non pour cause d'hérésie, mais pour des motifs purement temporels, et surtout pour conserver intacts les États et les biens de l'Église. On entendit en même temps professer des principes nouveaux, tels que ceux-ci : L'Église est au-dessus des gouvernements civils; la société religieuse n'a rien de commun avec la société civile; l'Église n'a pas seulement à concourir avec la société civile à l'action de la vie sociale, mais à la diriger et à la dominer; le droit divin est supérieur au droit humain; il y a deux morales, l'une propre à l'Église, l'autre propre à l'État, etc., etc. C'est alors qu'on posa en article de foi que le pape, dans les choses du ciel et dans celles du monde, était infaillible, inspiré qu'il était par des colloques secrets avec le Saint-Esprit; que le pape, vicaire de Dieu, était Dieu lui-même, et pour parler comme Jean Gerson, que le pape exerçait un pouvoir absolu dans le paradis comme sur la terre. Et en effet, afin que le droit de domination sur toutes les contrées du monde fût reconnu par toutes les nations, on vit s'introduire la coutume, de la part des papes, d'envoyer l'étendard de l'Église à tous les princes qui allaient conquérir par les armes quelque royaume, en les créant gonfaloniers de la sainte Église; ce qui tendait à prouver que les royaumes ne se formaient qu'au nom de l'Église (1).

(1) Les papes accordèrent l'investiture de tous les pays et de toutes les îles qu'on découvrait sur toute la terre et sur toutes les mers. L'amiral Roger de Loria faisait la conquête de Gerbi et d'autres îles de l'Afrique : aussitôt Boniface VIII, en 1295, lui expédiait une bulle d'investiture, et lui concédait ces îles en fief, en l'obligeant au serment de fidélité et au paiement d'un cens annuel de cinquante onces d'or, en retour du domaine direct qu'il s'attribuait comme seigneur du monde. Alexandre VI, en 1493, donnait à Ferdinand et à Isabelle de Castille la terre ferme et les îles d'une partie du globe encore inconnue.

Ce fut pendant plusieurs siècles ce qu'on appelle le pouvoir temporel de la papauté. Dans les siècles primitifs, l'Église n'avait eu aucun pouvoir temporel (1). Le Christ aurait pu faire porter sa loi partout, en employant le ministère des anges ou en conférant cette haute mission aux rois et aux puissants. Il préféra se servir d'hommes obscurs et pauvres; il voulut montrer ainsi que le triomphe de l'Évangile n'avait pas besoin des secours de la force et des splendeurs du monde. Les apôtres, vêtus d'habits grossiers, se traînant à pied de ville en ville, firent de toutes parts des progrès miraculeux, et ils amenèrent une foule de peuples aux pieds de la croix. Leurs successeurs, au lieu d'être soutenus par la force matérielle de l'Empire, eurent sans cesse à lutter contre elle; sans armes, ils triomphèrent des hommes armés; sans pompe, ils humilièrent le faste des empereurs. Dans ces siècles primitifs, quand la papauté fit tomber à genoux devant elle un monde ignorant, elle ne fut armée que de la parole; elle eut alors des fidèles. Plus tard, lorsque la papauté s'entoura de formes pompeuses, s'arma de l'épée, et fit servir les clefs du ciel pour ouvrir des cachots, elle n'eut que des victimes.

Ce ne fut donc pas par mandat reçu du Christ ni de saint Pierre que les papes accomplirent ce que le Christ et saint Pierre avaient condamné. Sans armes, sans soldats, ils parvinrent à établir sur tout le monde une domination que les empereurs d'Orient et d'Occident n'avaient jamais pu obtenir d'une manière stable par les plus longues guerres et les armées les plus puissantes. Ils appellent aujourd'hui leurs succès une œuvre de la Providence : l'œuvre de la Providence consista dans leur habileté extrême, dans leur vigilance continuelle, dans les querelles des princes, dans la superstition des peuples, dans la barbarie des

(1) Ce pouvoir avait été deux fois interdit aux ecclésiastiques par le Christ, qui, sur la demande des fils de Zébédée, et dans le conflit de préséance survenu entre les apôtres, leur réitéra cette règle : *Principes gentium dominantur terram, vos autem non sic.* Saint Pierre fit sagement usage de ce précepte dans sa première lettre, en disant aux évêques : *Pascite, qui in vobis est, gregem Dei, non ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis.* Et Dieu même a dit : *Pasce oves meas,* et non *tuas.*

siècles. Et je désire qu'on remarque que les papes n'étendirent pas leur bras sur tout le monde comme princes des quelques villes qu'ils possédaient en Italie : ce fut comme chefs de l'Église universelle qu'ils acquirent une universelle domination temporelle.

Voici donc les papes, par la double autorité de vicaires du Christ et de princes séculiers, en possession de cette arme à deux tranchants avec laquelle ils vont faire comme rois ce qu'ils ne pourraient accomplir comme prêtres, et comme prêtres ce qu'ils ne pourraient accomplir comme rois. Les voici qui se mettent à la tête des armées, combattent eux-mêmes, se souillent de sang et deviennent saints; et quand ils ne sont pas en état de lutter, ils suppléent aux armes temporelles par les armes spirituelles. Devenus redoutables pour les princes, ils s'arrogent le droit de les déposer de leurs royaumes, ils les élèvent ou les abaissent à leur gré; ils créent des ducs, des comtes, des rois; ils poussent les choses à une telle extrémité, qu'il n'y a plus un seul prince qui ne rende hommage au siége de Rome. En même temps, ils s'emparent au nom du ciel de toutes les richesses de la terre, ils soumettent à leur juridiction tous les hommes et toutes les choses, ils établissent des tribunaux, ils édictent un code de lois, ils usurpent tous les droits de l'autorité civile, ils absorbent la société tout entière dans l'Église.

Arrêtons-nous à considérer la nature de la puissance des papes. Il est certain que leur pouvoir surgit avant que le soulèvement des Romains et les donations de Charlemagne eussent accordé à la papauté un domaine dans un coin de l'Italie. Il est aussi certain que ce pouvoir ne pesa pas sur ce domaine seul, ni même sur toute l'Italie, mais sur le monde entier. Enfin, on ne peut le révoquer en doute, si les papes disposèrent de tous les royaumes de la terre, ce ne fut pas en vertu de leur titre de princes de quelques villes italiennes : ils ne tirèrent de la possession de ces villes aucune force, aucun droit pour envahir le monde. Où trouvèrent-ils donc la source de leur force, de leur droit? Ce fut dans la réputation de sainteté dont ils jouissaient et dans l'immense influence morale qu'ils avaient sur les hommes.

Le pouvoir moral leur soumit matériellement le monde. Les peuples ne vidèrent leur bourse pour enrichir les ecclésiastiques que parce qu'ils les vénéraient; la juridiction cléricale ne s'étendit au delà de toutes les bornes que parce qu'on sut découvrir le côté religieux dans toutes les affaires civiles et criminelles; tant de royaumes ne furent bouleversés que parce que les populations craignirent les foudres du Vatican plus que les ordres de leurs propres souverains : exemple remarquable de la supériorité du pouvoir de l'opinion sur celui de la force matérielle, et de la transformation naturelle de celui-là en celui-ci. Donnez-moi des sauvages ayant à procéder à l'élection d'un chef qui les conduise à la bataille, je vous prédis que leur choix tombera sur celui qui jouira parmi eux de la réputation d'être le plus courageux. Si l'on arrive à s'emparer de mon esprit, on disposera de ma personne.

On voit par là combien il est vrai que le passage du pouvoir spirituel au pouvoir temporel n'a pas besoin d'être concédé, mais qu'il s'opère de lui-même par la nature des choses. On tient Charlemagne comme le créateur du domaine temporel des papes; je ne le crois pas : il ne fut qu'un instrument, un agent secondaire de cette création. Il crut peut-être lui-même disposer en maître, mais en réalité il ne fit qu'obéir à une nécessité créée par la nature des temps. Il n'y eut là rien d'arbitraire : ce fut un signe inévitable de la servitude naturelle de la force devant l'idée. Je conclus que Grégoire VII, Innocent IV, tous les pontifes qui brisèrent des couronnes, enlevèrent des royaumes et foulèrent les princes à leurs pieds, ne firent tout cela que comme prêtres. Ce fut le prêtre qui se rendit maître de la terre par la seule force de sa parole. Il devait conserver cet empire aussi longtemps que sa parole serait vénérée et redoutée.

Je viens de dire que les papes ne disposèrent pas de tous les royaumes de la terre en vertu de l'autorité de princes de quelques villes italiennes : ils pouvaient d'autant moins faire cela qu'ils ne furent princes d'aucune ville en Italie. Nous avons vu qu'au temps de Grégoire II, les Romains se soulevèrent, et en s'affranchissant de l'obéissance à l'empereur d'Orient, nommèrent

le pape leur seigneur. Tels sont les premiers fondements qu'on assigne au domaine des pontifes en Italie. Mais on se tromperait beaucoup si l'on croyait que les Romains reconnurent le Pape comme leur chef politique, et que Grégoire se mit à gouverner la ville en qualité de prince : Grégoire n'eut que le titre de seigneur; il ne fut pas prince. L'autorité nominale de l'empire fut remplacée par l'autorité nominale du pape, qui ne gouverna pas plus Rome que ses successeurs ne gouvernèrent tous les royaumes dont les princes firent plus tard hommage à la papauté; en un mot, les Romains, pour se soustraire à toute domination, se mirent sous la protection du pape, et Rome s'appartint toujours à elle-même, conserva ses magistrats et la forme républicaine de son gouvernement. Grégoire II reconnut toujours, jusqu'à sa mort, Léon pour empereur; et son successeur, Grégoire III, en fit de même, puisqu'on a de lui plusieurs lettres écrites à l'empereur Léon, pleines du plus grand respect.

Le second titre sur lequel on fonde le domaine des papes en Italie, c'est la double donation de Pépin et de Charlemagne. Il faut d'abord savoir que l'aide des Francs ne fut pas demandée par les papes seuls, mais *par les papes, le sénat et le peuple de Rome,* ce qui est prouvé par la lettre qu'on écrivit à Pépin; et la donation ne fut pas faite aux papes, mais *à l'Église, au béat Pierre et à la République de Rome;* ce qui est prouvé, entre un nombre infini d'autres documents, par une lettre du pape Étienne écrite au roi Pépin en 755; et cette donation n'accorda aucun droit de souveraineté aux papes, car l'histoire nous atteste que Charlemagne et ses successeurs continuèrent à exercer la souveraineté sur les villes italiennes dont on avait fait hommage à l'Église, à Pierre et à la République romaine, en leur accordant sur elles le simple titre honorifique de seigneur.

Léon, qui montait sur le siége pontifical en 796, fit part de son élection à Charlemagne, et lui déclara qu'il ne voulait avoir que lui pour son protecteur et maître; de plus, comme il était praticien romain, il le nomma seigneur avec l'assentiment du sénat de Rome, et lui envoya l'étendard de la ville, en le priant d'expédier un de ses barons *pour recevoir son serment de fidélité*

et celui du peuple romain. Les choses se passèrent ainsi, et c'est alors que Charlemagne commença à exercer à Rome, par l'intermédiaire de ses commissaires, le droit de souverain; et en échange, il offrit au pape une grande partie des immenses trésors qu'il avait récemment conquis dans la guerre contre les Huns.

Ce même Léon fut si peu un souverain par le fait de la donation de Charlemagne, qu'ayant été bientôt accusé de crimes odieux par une faction hostile, Charlemagne dut venir à Rome, où il réunit à la chapelle de Saint-Pierre une grande assemblée, en présence de laquelle, après avoir entendu les plaintes des accusateurs et la défense du Pape, il rendit un jugement qui absolvait celui-ci.

Lorsque ce même Léon orna Charlemagne du titre d'Empereur et du manteau impérial, celui-ci reçut du Pape lui-même, dans la chapelle de Saint-Pierre, les hommages dus par un vassal à son maître; et l'Empereur, de son côté, prêta serment *de patronner et de protéger l'Église de Rome.*

En outre, on n'ignore pas que Charlemagne disposa du siége pontifical, et qu'il décida que le pape serait, comme par le passé, élu par le clergé et par le peuple, et que le décret d'élection lui serait expédié pour que l'élu fût consacré si le choix avait son approbation. Ses successeurs exercèrent le même droit. On sait aussi quelle anarchie se déchaîna, depuis 846 jusqu'à 998, sur le siége papal: Formose Ier, Boniface V, Etienne VI, Romano Ier, Théodore Ier furent massacrés. Des conspirations fréquentes, de nombreux soulèvements, des simonies, des infamies de toutes sortes ouvrirent le chemin de l'Italie aux Allemands. Othon le Grand ordonna que le pape élu ne serait pas consacré s'il ne jurait d'abord dans les mains des commissaires impériaux de respecter *les droits du clergé, du peuple et de l'Empereur*. Ce ne fut qu'au XIe siècle que Léon IX voulut se soustraire à l'humiliation de laisser une main laïque conférer le sacerdoce suprême; ce qui causa des guerres cruelles entre les papes et les empereurs d'Allemagne.

Les donations de Charlemagne ne créèrent donc pas la souveraineté des papes. Ceux-ci étaient les protecteurs des villes qu'on

leur avait données, mais ils ne les gouvernaient point. En réalité, ce qu'on appelle aujourd'hui l'État de l'Église n'avait pas alors d'unité, comme le Florentin, le Milanais et la Vénétie: c'était un ensemble de contrées et de villes qui étaient chacune régie par une constitution propre. Les unes obéissaient à des princes, les autres étaient constituées en république. L'Église était seigneur, le pape chef, mais le gouvernement n'était pas dans les mains du pape et ne s'appelait point papal. Le pape envoyait dans ces villes des cardinaux légats, qui n'y exerçaient aucune autorité politique. Ces cardinaux remplissaient quelquefois l'office d'arbitres, quand on le leur demandait. Ordinairement, ils étaient investis des attributions qui leur étaient propres à cette époque, et qu'ils allaient exercer dans toutes les villes du monde, où Rome les envoyait continuellement. Il n'y avait donc pas un État de l'Église; chaque ville formait un État à part (1).

Rome, par exemple, eut toujours un sénat et un conseil général, élus par le vote populaire, qui gouvernaient la commune. La souveraineté nominale, dont le pape voulut profiter pour empiéter sur les droits des citoyens, fut, au XIIe siècle, vivement et longuement combattue et réfrénée par le peuple; et lorsque celui-ci eut perdu, en vertu de la décrétale de Nicolas II, le droit de prendre part à l'élection du pape, charge qui fut déférée au collége des cardinaux, il fut plus que jamais vigilant à empêcher le pape de se mêler de l'administration de la ville. Il y eut des tumultes, de fréquents scandales, des séditions très-graves. Innocent III fut contraint de se sauver à Anagni; Lucio II fut tué; Clément III fut réduit à une telle extrémité, qu'il dut en venir à un accord avec la république romaine; on refusa à Grégoire IX le don annuel que la ville faisait au pape; Martin IV alla se faire

(1) Je ne veux pas d'autre témoignage de ce fait que celui qui nous est donné par Pie IX lui-même. Voici ce qu'il écrivit dans le préambule de la constitution publiée par lui en 1848 à Rome: « Nos villes possédèrent le privilége, dans les temps anciens, de se gouverner chacune avec ses magistrats et avec les lois que chacune d'elles se donnait à elle-même. La civilisation actuelle ne permet pas qu'on renouvelle un ordre de choses par l'effet duquel la diversité des lois et des coutumes séparait une ville de l'autre. Par conséquent, nous croyons utile de conférer cette prérogative à deux conseils, etc. »

consacrer à Orvieto, parce que le peuple ne lui permit pas d'entrer à Rome; Nicolas III vit Rome soulevée contre lui et se sauva par la fuite; Clément V fut obligé, en 1305, de transférer son siége à Avignon. Cette partie de l'Italie qu'on appelle aujourd'hui les États pontificaux, continua à se gouverner divisée en petites républiques et en petites principautés; et Rome, bien qu'elle eût une constitution moins large et moins parfaite que celles des autres villes, fut toujours régie par son sénat.

Ce fut à cette époque que les papes commencèrent à s'apercevoir qu'une puissance fondée sur l'imposture ne dure qu'autant que se maintiennent l'aveuglement et la patience des peuples. Ils virent fléchir de jour en jour l'autorité de l'idée religieuse; leur talisman se brisait. Où en viendrait leur empire, si les hommes arrivaient à les connaître? L'autorité civile osait croire à ses droits, et réclamait déjà contre les anciennes usurpations de l'autorité ecclésiastique. La souveraineté nominale dont l'Église avait été investie sur une contrée de l'Italie, s'était presque effacée. Le monde allait échapper aux mains des papes. On conçut alors l'idée de se créer une planche de salut en vue de cette catastrophe; on substitua une domination établie sur la force matérielle à une domination plus large, mais fondée sur la base chancelante de l'autorité spirituelle. Dès lors, les papes travaillèrent à se former un État. Quand ils cesseraient de commander aux princes, ils se consoleraient en devenant princes eux-mêmes.

En 1333, Innocent VI envoya d'Avignon en Italie, avec la qualité de légat et de général d'armée, le cardinal Albornoz, qui entreprit de réduire par la force les villes libres du centre de l'Italie sous l'obéissance du pape. Albornoz ne réussit pas complétement dans son entreprise. Il rétablit partout la souveraineté du pape, mais elle ne fut encore que nominale, parce que les communes restèrent toujours libres, et les villes féodales reconnurent toujours dans leurs barons leurs *souverains médiats*. Rome même admit la souveraineté de l'Église à la condition que *ni le pape ni aucun de ses légats n'y exerceraient de fonctions ni de juridictions*. Innocent VI mourut de dépit de n'avoir atteint qu'une partie de son but.

Depuis ce temps, on sait comment la cour romaine, toujours attentive à acquérir et à augmenter sa fortune mondaine, abusa souvent de l'autorité spirituelle au profit de la puissance temporelle. On sait les scandales que les papes causèrent, tantôt par des mœurs perverses, tantôt par des guerres, aujourd'hui en élevant au trône des parents perfides, demain en enrichissant ceux-ci d'une manière inique. La domination temporelle des papes s'étendit et s'établit peu à peu sur la ruine de la liberté des communes ou de l'autorité des barons. Il y eut des luttes, des soulèvements et des invasions étrangères, des arrangements nombreux, infiniment variés, par lesquels les légats du pape réservaient des garanties, des priviléges, des juridictions particulières pour la cour de Rome et pour les cléricaux; mais ils confirmaient toujours les libertés des communes. La seule commune de Rome, dont j'ai dit que la constitution était faible, se laissa peu à peu asservir. La tentative de Porcari pour rétablir les droits de sa patrie échoua. Ayant conservé seulement le faste de ses magistrats et un droit peu assuré de contrôle sur l'administration, Rome tomba dans un tel servage, que, vers la moitié du XV[e] siècle, les ecclésiastiques en prirent définitivement le gouvernement.

Bologne, déclarée ville impériale avec de larges priviléges au temps de Charlemagne, donna à son gouvernement, par concession d'Othon le Grand, les formes d'une puissante république. Elle possédait alors la meilleure partie de la Romagne, qu'elle ne tarda pas à perdre par suite des discordes civiles excitées parmi les Bolonais par les papes. Ainsi, cette ville, qui avait triomphé de Frédéric Barberousse, vaincu et retenu prisonnier le fils de Frédéric II, disputé aux Vénitiens l'empire des mers et humilié leur orgueil, fut réduite, en 1276, par le conseil perfide de Prendiparte, à se placer sous la protection du pape Nicolas III. La république bolonaise fut conservée; mais elle ne tarda pas à sentir quel danger il y a à se placer sous la protection des puissants. Les papes s'efforcèrent de changer cette protection en domination absolue et en oppression manifeste. Des luttes eurent lieu; l'énergie des Bolonais sut contraindre le pape Eugène IV

à reconnaître comme juste et légitime l'émancipation de leur ville. Bologne jouit alors de toutes les douceurs de la liberté et de la paix; mais cela ne dura pas longtemps. De nouvelles factions succédèrent à celles des Guelfes et des Gibelins. Les familles de Bentivoglio, de Cannutuli, de Pepoli, se chassant les unes les autres, se disputèrent la domination suprême. Le peuple défendit avec les armes ses droits contre ceux qui les usurpaient. Les papes surent si habilement profiter de ces discordes, que la ville tomba de nouveau sous la protection de l'Église en 1447. Voici les conditions du traité conclu avec Nicolas V : « La république bolonaise serait complétement conservée; le cardinal légat que les papes enverraient à Bologne ne pourrait prendre aucune mesure sans le consentement des magistrats de la ville; le sénat bolonais n'aurait rien de commun avec la cour pontificale; tous les revenus publics entreraient dans les caisses de la ville, qui conserverait pour sa défense sa propre armée; la république de Bologne serait représentée à Rome par un ambassadeur. » Ces conditions ne furent pas toujours respectées par les papes. Jules II, en 1506, chassa Jean Bentivoglio, extermina sa famille et couvrit de sang la ville, sans réussir pourtant à s'en rendre maître absolu. Plus tard, d'autres papes imposèrent à Bologne d'énormes tributs, l'envahirent de nouveau à main armée, lui enlevèrent une partie de ses domaines. Malgré cela, Bologne conserva un reste d'indépendance et de gouvernement libre jusqu'à l'arrivée des Français, en 1796, et elle ne fut soumise entièrement au despotisme papal que par le traité de Vienne de 1815.

Ancône fut aussi très-jalouse de sa liberté jusqu'à 1532, lorsque l'évêque Bernardin Barba et Louis de Gonzaga, généraux des troupes de Clément VII, obtinrent la permission d'entrer dans la ville sous le prétexte de la défendre contre les Turcs qui la menaçaient. Ils y firent bâtir une forte citadelle, et réunirent tous les jeunes gens en état de porter les armes et de concourir à la défense de la ville. Cela fait, ils profitèrent de la première occasion favorable pour massacrer la plupart de ces jeunes gens et mettre en fuite les autres. Alors, ils se déclarèrent maîtres de

la ville, qui, par cette inique trahison, appartint aux papes.

Foligno fut gouvernée par la famille de Terzy jusqu'à l'an 1439, lorsque le cardinal Vitellescy l'assiégea, s'en empara et y établit le gouvernement papal, après avoir fait cruellement mourir le dernier de Terzy.

Orvieto et Orte furent détachées de la Toscane, dont elles faisaient partie.

Forli avait appartenu à la république de Bologne, puis à divers seigneurs, avant de tomber sous la domination de César Borgia. Faenza avait obéi aux exarques de Ravenne, puis aux Souabes. En 1260, les Bolonais s'en emparèrent. Les discordes civiles dont Bologne fut le théâtre donnèrent occasion à ceux de Faenza de recouvrer leur liberté. En 1286, la ville tomba sous la domination de la famille Manfredi, qui y commanda jusqu'à 1500, lorsque le pape Alexandre VI s'en empara, après avoir fait égorger avec barbarie Astorre, le dernier rejeton de cette famille, et jeter son corps dans le Tibre. Pesaro, avant de tomber sous la hache de César Borgia, avait successivement obéi aux familles des Malatesta, des Sforza et des La Rovere. Rimini, frappée de même par le bourreau-duc de Valentinois, avait été toujours soumise aux Malatesta. Imola avait eu divers maîtres, lorsque le Valentinois la prit en la couvrant de sang; ce qu'il fit aussi de Camerino, qui avait été toujours un duché. Cesena appartenait aux Bolonais, lorsque Maghenardo de Susenana s'en rendit maître, vers l'an 1293. Elle appartint ensuite aux Malatesta. Un des membres de cette famille la vendit au Saint-Siége au temps d'Alexandre VI, qui la donna à son fils César Borgia. Celui-ci, après s'être emparé de toutes ces villes et de beaucoup d'autres, y exerça une exécrable tyrannie. Jules II usa de trahison pour s'emparer à Ostia de sa personne et le faire jeter dans un cachot, où, en lui tenant le couteau sur la gorge, il se fit céder toutes les villes de la Romagne; après quoi, le bon pape l'envoya mourir en Espagne.

A la même époque, les Vénitiens s'étaient emparés de Fuenza; Jules II reprit cette ville, après leur défaite à la Ghiara d'Adda, en 1509.

Ravenne, une des villes que Charlemagne avait données aux papes, s'était toujours gouvernée par elle-même. En 1512, Jules II mourut de la peine que lui causa la perte de la bataille de Ravenne, où son légat fut fait prisonnier.

Ferrare est une des villes que la princesse Mathilde, fille et héritière de Boniface, l'aîné de la famille d'Este, donna au Saint-Siége vers l'an 1077. Or, qui ignore qu'avant et après cette donation, Ferrare fut gouvernée par cette maison d'Este? Les descendants des frères de Boniface y régnèrent comme vicaires du Saint-Siége jusqu'à l'an 1597; ce qui prouve que la princesse Mathilde n'accorda aux papes que le titre honorifique de seigneurs. On sait que César d'Este ayant succédé, en 1597, à Alphonse II, le Pape, qui voulait enfin posséder la ville, refusa de le reconnaître, sous le prétexte qu'Alphonse, son père, n'avait passé que comme fils naturel du duc Alphonse Ier. César tint ferme contre les excommunications et contre les armées du Pape; il fut cependant contraint de lui céder le duché lorsqu'il se vit abandonné par ses alliés, et surtout par la France.

Sinigaglia appartint aux Malatesta, et puis aux ducs d'Urbino; le cardinal Barberini s'en empara en 1627. Urbino obéit à la famille de La Rovere; et quand cette famille s'éteignit, le pape Urbain VIII prit possession du duché, en 1630.

La domination de la papauté se trouva ainsi établie sur cette contrée, qui prit dès lors le nom d'État de l'Église. Mais tant que dura l'exécrable système flétri du nom de *népotisme,* le gouvernement des papes fut réellement au pouvoir des enfants, des parents, des favoris des pontifes, et les cléricaux n'y prirent aucune part. Ainsi, le duc de Valentinois fut le véritable seigneur pendant le pontificat d'Alexandre VI; les Médicis, leurs parents, leurs bâtards et les hommes politiques de Florence disposèrent des affaires temporelles du pape au temps de Clément VII et de Léon X; les Farnèses gouvernèrent sous Paul III; les Caraffe, durant le règne de Paul IV.

Les convoitises des familles papales durèrent encore quelque temps; mais leur ambition ayant été enfin satisfaite, le gouvernement clérical commença à s'organiser et eut une forme pré-

cise et complète. A l'Église appartint la domination, au pape et aux cardinaux la souveraineté avec tous ses droits; les cardinaux, les officiers de la cour, les prélats, les congrégations, eurent les fonctions, les honneurs, les priviléges du gouvernement.

Il existe donc une grande différence entre le pouvoir temporel de la papauté et le règne papal. Le premier était fondé sur la force de l'opinion, le second est fondé sur la force matérielle; celui-là s'étendait sur tout le monde chrétien, celui-ci ne pèse que sur une contrée de l'Italie; l'un dominait tous les royaumes de la terre sans les posséder, l'autre se borne à la possession directe d'un petit royaume; le pouvoir temporel marqua l'époque de la grandeur de la papauté, le gouvernement actuel des prêtres ne date que de deux ou trois cents ans et ne surgit qu'à l'époque de la décadence de la papauté.

Par conséquent, on voit dans quelle profonde erreur tombent tous les écrivains qui de nos jours, et surtout en France, voulant combattre les prétentions de Pie IX à la domination dans les États romains, confondent l'origine de cette domination avec l'origine de la papauté. Par cette confusion, ils font, à leur insu, la plus grande des concessions au clergé. Ces écrivains croient avoir détruit les bases du gouvernement clérical en prouvant qu'il est contraire à l'esprit de l'Évangile, aux paroles des apôtres et aux maximes professées par les premiers Pères de l'Église. Cela ne prouve rien. Les prêtres n'hésitent pas à leur répondre, et avec raison, que réduire l'Église à son ancienne discipline, ce serait la même chose que de ramener un jeune homme à la nourriture qu'il prenait dans son enfance, et que si la complexion du corps humain change, il en a été de même d'une Église qui de Rome s'est étendue sur tout le monde. Et Pie IX ne manque pas d'ajouter que la dédition volontaire des Romains et les donations de Charlemagne et de la princesse Mathilde ont été l'effet d'un décret de la Providence, qui a eu l'idée de fortifier l'indépendance de la papauté en lui créant une principauté sur la terre; et l'évêque d'Orléans se hâte adroitement d'expliquer que bien que le Pape ne puisse fonder son pouvoir sur les enseignements du Christ, mais sur les concessions des princes, il n'est

pas en cela dans d'autres conditions que tous les princes de la terre, dont la domination, si l'on remontait à l'origine, se justifierait bien difficilement par des titres meilleurs : le droit de la guerre et une possession de plusieurs siècles ont fini par fournir une raison suffisante.

Ce qu'il faut démontrer dans la lutte présente, c'est que la dédition des Romains et les donations successives des princes ne conférèrent à la papauté aucun droit à un gouvernement de fait dans l'Italie centrale; que l'Église dura et fleurit longtemps pendant que les peuples de cette contrée se gouvernaient eux-mêmes; que les papes jouirent de la plus grande indépendance dans les choses spirituelles, bien qu'ils fussent les sujets des empereurs; que les papes ne ramassèrent la couronne qu'après avoir perdu la mitre. Il faut démontrer aussi que cette couronne ne s'appuya sur d'autres titres que sur des extorsions, des trahisons, des assassinats; et il faut posséder une étonnante effronterie pour dire établi par décret de la Providence un règne qui dut ses plus grands succès aux exploits sanglants d'un Tamerlan tel que Jules II et aux forfaits d'un monstre tel que César Borgia.

Ce qu'on appelle aujourd'hui la question italienne, je désire qu'on le sache, c'est pourquoi je le proclame hautement, ne tend pas enlever à la papauté ce pouvoir temporel qui lui soumettait jadis le monde entier; elle ne tend pas à empêcher que Pie IX soit un Grégoire VII. Que veut le clergé romain? Veut-il reprendre son ancienne autorité? Veut-il ramener l'Église de Rome à la puissance qu'elle exerçait au moyen âge? Qu'il le fasse. Comment Rome était-elle parvenue à posséder cette puissance? Par l'influence extraordinaire que l'idée religieuse avait sur l'opinion. Qu'elle reprenne donc ce pouvoir moral dans toute sa force. Si elle ne le possède plus, si elle sent son impuissance à le reprendre, de quoi et de qui se plaint-elle? Est-ce que ce sont les soulèvements actuels des populations romaines qui ont fait descendre de son piédestal la papauté? Non. Quand la papauté avait un piédestal, il s'élevait sur tout le monde, et non sur une petite contrée de l'Italie; la papauté en est descendue depuis plusieurs siècles. Qui a donc détrôné la majestueuse monarchie papale? Le

clergé romain le sait aussi bien que moi : les grands coupables, sont les représentants de l'autorité civile, qui ont réclamé de toutes parts leurs droits usurpés par l'Église. Les grands coupables sont ces tribunaux qu'on a élevés à la place de ceux des évêques et de l'inquisition; ce sont ces codes qu'on a publiés et qui empêchent d'obéir aux décrétales; ce sont ces peuples qui ne se dépouillent plus pour enrichir les églises, qui n'achètent plus d'indulgences, qui n'ont plus le fanatisme de courir aux armes et d'entreprendre, sur une invitation partie du Vatican, une Saint-Barthélemy. Les grands coupables, ce sont ces princes qui règnent actuellement en Europe, armés d'une cuirasse que les foudres du pape ne percent plus; qui, à un signe venu de Rome, ne se jettent plus la face contre terre et n'ont plus la docilité de se laisser dépouiller de leurs couronnes. En un mot, les grands coupables sont la renaissance, les lumières, la raison. Que Pie IX n'accuse donc pas de sa détresse les Romains : son ennemi n'est pas la révolution, mais la civilisation.

J'ai dit que l'Église de Rome reprenne, si elle le peut, son ancienne puissance. Et, en effet, elle aurait pu, à deux époques différentes, la ressaisir, et elle l'a laissé deux fois tomber de ses mains. Dans ces temps-là, où l'idée religieuse avait sur les esprits une influence prépondérante, les papes purent être ambitieux et vénérés, lâches et redoutés, couverts d'infamie et sanctifiés. Élevés superbement sur les autels, à côté du Dieu qu'ils devaient servir à genoux, l'humanité n'avait pas d'yeux pour voir leur iniquité. Mais lorsque le temps, ce grand réformateur, qui, pour briser celui qui lui résiste, se fraie un chemin parmi les ruines, avait déjà imprimé sur le colosse de l'Église catholique les signes d'une vétusté irréparable; lorsque, d'un autre côté, les monarchies, après avoir concentré en elles un pouvoir arraché à l'aristocratie des nobles et du clergé, firent peser lourdement ce pouvoir sur les peuples, et que la lutte entre la liberté et l'absolutisme eut commencé, pourquoi les papes ne s'attachèrent-ils pas alors à soutenir la cause du droit contre la violence? Sans prendre part dans les luttes civiles, sans se mêler de politique, pourquoi ne se renfermèrent-ils pas au moins dans l'Église, et n'enseignè-

rent-ils pas que l'Église du Christ a été fondée pour l'humanité et non pour ceux qui l'oppriment; que l'Église relève les humbles et abaisse les superbes; qu'elle cherche des frères et non des esclaves; qu'elle demande des prières et non des gémissements, la pitié et non l'orgueil, la justice et non l'oppression? Pourquoi, ne pouvant triompher, ne préférèrent-ils pas le martyre? Est-ce que saint Pierre, mis en face de Néron, pactisa avec la tyrannie? D'autres pouvaient opprimer, tuer, fouler aux pieds: le siége des papes était marqué au pied des autels; là, leurs bras devaient être toujours ouverts aux opprimés pour les accueillir et les consoler. Quelle puissance humaine aurait pu les forcer à descendre de ce sommet de leur mission évangélique? En reprenant leur empire sur la multitude, ils auraient brisé la gloire dans les mains des despotes, et la cause de la religion, identifiée avec celle de l'humanité, aurait gagné par la liberté plus que ce que la superstition lui avait donné jadis.

Loin de là, le clergé, toujours avide de grandeurs terrestres, n'ayant plus par lui-même la force de se les procurer, se mit à genoux devant ceux qui en disposaient. Il se déclara l'appui nécessaire de quiconque avait envie d'opprimer (1); quand il ne fut plus le maître, il se fit sicaire. Dès lors, on vit le clergé faire servir les sacrements à la police, les dogmes et les miracles à imprimer dans les esprits, comme un devoir de religion, la résignation à l'esclavage; on le vit envahir en rampant, toujours prêt, pour quelques bénéfices nouveaux, à pousser à la guerre civile, à bénir sur les haches des tyrans le sang des peuples dont elles étaient rougies. Aussi, les peuples, écrasés par la complicité de la religion avec le despotisme civil, les comprirent dans la même haine; et la papauté, flétrie dans l'opinion,

(1) Cette doctrine, qui fit de la religion un instrument du despotisme civil, nous a été expliquée par Pie IX lui-même dans son allocution du 20 avril 1849, lorsqu'il dit, à propos des offres de secours qui lui arrivaient à Gaëte de la part aussi de la Prusse et de la Russie: « Quelle joie! Comme Dieu assiste sa sainte Église! Les nations mêmes qui n'entrent pas dans l'union catholique nous ont donné des témoignages de leur dévouement; toutes les nations ont compris que la paix ne pourrait régner dans le monde *si l'on ne recourait pas à la doctrine de la sainte Église catholique, qui seule sait élever les hommes à cette humilité qui les rend dociles sous la main de leurs maîtres, etc.* »

en fut réduite à régner par la terreur, à tomber par la liberté.

La seconde occasion de relever l'ancienne puissance de la papauté s'est présentée à Pie IX, qui aurait pu, en 1848, se mettre franchement à la tête de la nationalité italienne.

A quoi se réduit-elle donc cette question italienne? Elle se réduit à faire disparaître ce règne dont Jules II et César Borgia ont été les principaux fondateurs. Quel rapport y a-t-il entre l'empire mondain et l'empire spirituel? Le pouvoir ecclésiastique portant sur les choses divines, qui ne sont pas proprement de ce monde, ne peut constituer pour les hommes une propriété ni un droit de maître comme les choses temporelles, mais seulement un exercice et une administration, aussi longtemps que Dieu, seul maître et seigneur de nos âmes, confie ce pouvoir à des créatures, pour l'exercer visiblement sur la terre en son nom et avec son autorité. Il suit de là que le prêtre, pour avoir soin de mon âme, n'a pas besoin de posséder mon corps. Cependant, il y a des gens qui estiment indispensable au maintien de l'autorité spirituelle des papes leur puissance temporelle. « Sans souveraineté, disent-» ils, un pontife ne serait pas révéré par les fidèles, et les princes » ne le respecteraient pas. » Est-ce que les princes et les peuples qui n'auraient pas de respect pour la dignité sacrée du pontife, seraient disposés à le respecter comme chef d'un petit État? Ne voit-on pas qu'en promulguant la nécessité de soutenir par le pouvoir matériel l'autorité spirituelle du pape, on avoue que cette autorité est par elle-même très-faible? Dans le temps où l'on se mit à condamner aux galères tous ceux qui ne s'inclinaient pas devant l'autorité d'Aristote, n'était-ce pas un signe qu'on n'estimait plus ce philosophe comme l'ange de la vérité?

L'histoire nous montre que les papes, toujours respectés comme vicaires du Christ, ont été, comme princes, assujétis à tous les dominateurs de la terre. Ils se sont souillés de tous les crimes que peut commettre un ambitieux voulant se frayer à tout prix un chemin. Ils ont été battus sur les champs de bataille, faits prisonniers, expulsés, massacrés, soumis à toutes les humiliations dont la force a voulu accabler leur faiblesse. Aujourd'hui encore voit-on les puissances européennes songer à

imposer au *pontife* Pie IX un dogme nouveau? Non, mais on les a vues pesant sur le *prince* Pie IX pour obtenir de lui des réformes civiles dans son État. Dira-t-on que le Saint-Siége, s'élevant dans un pays soumis à un prince, ne serait pas considéré comme en possession d'une complète indépendance dans les choses spirituelles? S'il en était ainsi, comment se fait-il que les fidèles du monde entier aient respecté l'autorité spirituelle de deux papes soumis, depuis quarante ans, à la tutelle de l'Autriche et de la France? Pourquoi la présence des Français à Rome n'a-t-elle rien enlevé, dans l'opinion du monde, à l'indépendance de Pie IX promulgant le dogme de l'immaculée conception de la Vierge? Ah! combien la liberté de l'Église serait plus grande et plus généralement reconnue si, débarrassée d'une domination mondaine, elle n'avait besoin, pour exercer sa domination spirituelle, ni d'armes étrangères ni d'armes italiennes! La papauté n'offre de prise aux coups de l'épée que par son côté temporel. En se renfermant dans le temple, elle peut se rendre invulnérable.

L'indépendance du pape! mais pour être indépendant il faut avoir la force de se faire respecter. On peut, par générosité, épargner la faiblesse; mais la faiblesse est toujours aux pieds de celui qui veut la souffleter. L'indépendance n'est que la force. Or, celui qui veut que le pape soit indépendant, doit vouloir qu'il soit fort. Cette force du pape ne peut être que morale ou matérielle. Si, pour soutenir son indépendance dans tout ce qui a rapport à la foi, on veut de la force morale, il faut que le pape domine le monde par l'autel; si l'on préfère, dans le même but, lui donner de la force matérielle, il faut que le pape domine politiquement sur le monde entier. On accorde à l'Église un petit règne dans un coin de l'Italie pour qu'elle puisse régler, avec une pleine indépendance, les choses de la religion; mais, si ces choses, en passant les Alpes et les mers et en pénétrant dans d'autres royaumes, trouvaient des dominateurs résolus à les émousser, à les rogner ou à les repousser, qu'est-ce que la prétendue indépendance temporelle de l'Église changerait à cela?

Il faut être conséquent avec son principe. Si un royaume est nécessaire au pape en Italie pour s'appliquer avec indépendance

à son travail religieux, d'autres royaumes lui sont aussi nécessaires partout où les produits de ce travail doivent être consommés. Il ne suffit donc point au pape d'être roi de Rome : il doit être l'empereur de tout l'univers catholique, et ses cardinaux, répandus en France, en Espagne, en Belgique, en Pologne, en Asie, en Amérique, etc., doivent gouverner ces provinces romaines en qualité de préfets pontificaux. Que Pie IX s'arrange donc avec les rois et les empereurs qui règnent dans ces contrées; tant qu'ils n'abdiqueront pas, l'indépendance de l'Église n'existera point. Je sais bien que c'est la tendance du parti catholique. Il rampe pour arriver à une domination universelle de fait. Je n'approuve pas ce parti, mais je le trouve logique. Ceux qui n'ont pas de sens commun, sont ces gens qui, parlant de la nécessité du pouvoir temporel pour l'indépendance de l'Église, veulent réduire le bon Pie IX à se contenter d'une petite royauté en Italie. Ils ne sont ni raisonnables ni généreux. Ne comprennent-ils donc pas que cette petite royauté ne produit que le malheur d'un peuple, sans rien ajouter à l'indépendance de la papauté? Si l'existence d'une autorité civile réintégrée dans tous ses droits n'enlève rien, en France, en Belgique, etc., à la liberté de la religion; si les princes de nos jours ont bien autre chose à faire que d'aller lire la messe dans les églises, pourquoi ne pourrait-il pas en être de même dans les États romains? En quoi les fidèles de France et de Belgique ressentent-ils les bienfaits de cette petite souveraineté conservée au pape? Est-ce qu'ils ne pourraient chanter librement aux pieds des autels s'il ne venait d'Italie des gémissements qui se mêlent à leurs chants? Est-ce qu'ils ne pourraient recevoir en liberté le baptême, sans une goutte de sang tiré des veines du peuple romain? Les plaintes, les larmes, la triste destinée de trois millions d'hommes, n'est-ce donc rien devant la justice de Dieu?

Les gens les plus avisés ne voient dans l'acharnement avec lequel on soutient la thèse de la nécessité du pouvoir temporel pour le maintien de l'autorité spirituelle des papes qu'un but intéressé de la cour romaine et son envie de dominer. Il y a cela sans doute, mais il n'y a pas que cela. Il y existe une raison ca-

chée qui pousse les prêtres à soutenir cette thèse, une raison que j'arrache à leur conscience et que je révèle au monde. Dans ces temps reculés où les vassaux de l'Église, prosternés aux pieds du prêtre, lui faisaient hommage-lige de leur intelligence, de leur conscience et de tout leur être moral, il n'était pas besoin que le seigneur spirituel fût en même temps seigneur temporel pour être obéi et révéré. Le prêtre avait enchaîné les âmes; il ne se souciait pas d'asservir les corps. Que les villes italiennes se régissent démocratiquement, les papes protégeront leur liberté. En quoi cela pourrait-il nuire? Aussi on ne s'en occupe nullement : il suffit que toute la partie interne et invisible de l'homme ne soit pas à lui. Mais depuis l'époque de la renaissance, l'esprit humain ayant commencé à se réveiller, le nombre des voyants s'élargissant de plus en plus, et le feu des bûchers s'éteignant peu à peu, le clergé romain s'aperçut qu'il lui fallait changer de tactique. Lui qui n'a jamais péché par trop de franchise, s'attacha d'abord à des moyens détournés pour tarir la source de lumières qui allait le noyer. Grand maître de servitude, il dirigea tous ses efforts à rendormir les hommes, à étourdir leur raison par des rêves miraculeux, à collaborer avec le despotisme civil pour les refouler vers un passé d'ignorance et de superstition ; il étouffa les forces naissantes de l'esprit humain par de lâches pratiques; il voulut amener les hommes à lui laisser la terre, *cette vallée de douleurs*, et à se confiner dans la contemplation des futures joies que promet le ciel. Mais lorsque ces artifices furent démasqués, et que les hommes eurent l'audace de vouloir briser leurs liens en réclamant la liberté de l'intelligence, l'inviolabilité de la conscience et le respect de tous les droits; lorsque le clergé romain ne se flatta plus d'obtenir l'adhésion des peuples aux enchantements de sa sorcellerie, et qu'il se vit dans l'impuissance de circonvenir plus longtemps leur raison, ne fallut-il pas que ces échappés des galères de l'esprit eussent au moins les bras enchaînés? Ne fallut-il pas que la servitude, n'étant plus acceptée bénévolement et par permission, devînt forcée et fût subie matériellement? Puisque les hommes ne croyaient plus et n'obéissaient plus, le clergé romain fut trop heureux de posséder la force de

les faire obéir et de les soumettre au moins extérieurement à l'Église. Le pouvoir politique suppléa alors à l'efficacité de l'idée catholique : torture morale qu'on ne connaissait pas au moyen âge! Tué par l'âme, je suis mort à mon insu; mais, entravé par la servitude du corps dans la liberté de mon cœur qui bat et de mon âme qui pense, c'est pousser la tyrannie contre moi à ses dernières limites!

Allez dire maintenant à ce clergé qu'il renonce à son pouvoir politique, et que par là son influence sur les hommes ne fera que grandir! Ce sont des phrases avec lesquelles on ne réussira pas à tromper un seul prêtre. Il sait que ce qui lui manque, c'est précisément cette puissance morale à laquelle on veut le rappeler. Il sait qu'il est impossible de faire grandir ce qui est mort. La doctrine catholique, élaborée à Rome dans des siècles barbares, avec le but d'asseoir sur la superstition la richesse de l'Église et sa domination la plus absolue, est désormais tombée des esprits, surtout en Italie. Et, qu'on le remarque, ce résultat ne s'est pas produit parce que le public a élevé sa pensée jusqu'à l'Église pour la juger et la condamner. L'espèce humaine se ploie si facilement sous le joug des croyances qu'elle est habituée à vénérer et à craindre, qu'elle ne songerait peut-être jamais à les discuter si les vices des ministres de l'autel ne venaient pas la désillusionner. C'est l'homme qui a effacé le prêtre. La voix qui ordonnait la mort a été trouvée hypocrite lorsqu'elle a prêché aux hommes la miséricorde. La main qui tenait l'épée a souillé de sang la robe du pasteur. Il n'y a personne à la cour romaine qui ignore que le jour où les cardinaux ne posséderaient plus de prisons, où le pape cesserait d'être prince, il n'y aurait plus ni cardinaux ni pape.

Comment, dès lors, donner à l'idée catholique une puissance morale sans la mettre d'abord au niveau de la civilisation du siècle et des besoins de liberté morale et politique que nos sociétés ressentent? Il faut la dégager de toutes ces maximes qui tendent à enraciner l'homme dans la servitude, de toutes ces prétentions du clergé à la domination, de tous les abus qui la rendent répugnante, des mille superstitions qui l'ont décriée, de

son immobilité et de son intolérance qui la rendent haïssable. Qu'on le sache bien, lorsqu'on propose à Pie IX de renoncer à son pouvoir temporel et de régner par la parole, on lui demande une réforme religieuse. Toute réforme politique implique à Rome une réforme religieuse. Ce qu'on demande, c'est que Pie IX soit Luther. Or, comment espérer de faire réussir un pareil plan?

Voilà le secret mis au grand jour. La papauté, qui ne peut se réformer, qui sent qu'elle perdrait sa raison d'être si l'on faisait retour à l'Évangile, la papauté, dis-je, réclame à grands cris la conservation de son règne; elle est destinée à vivre et à tomber en Italie avec son pouvoir temporel. C'est tout ce qui lui reste; c'est la dernière et très-faible étincelle d'une vie qui va s'éteindre. C'est en vain qu'on s'efforce à Rome de la prolonger avec l'aide des baïonnettes étrangères et en rappelant sans cesse aux despotes la nécessité qu'ils ont de maintenir l'autorité de celui qui sait, au nom de Dieu, prêcher aux hommes la sainteté de la servitude.

CHAPITRE XII.

Position de l'État romain; miracles et prophéties. Les sanfédistes prennent les armes et sont écrasés. Assassinats politiques. Négociations de M. Mercier avec les constitutionnels à Rome, et de M. Janson avec les sanfédistes. Notes adressées par M. Drouin de Lhuys aux envoyés français à Vienne et à Gaëte. Discussions dans l'assemblée française à propos de l'expédition de Civita-Vecchia. Instructions données au général Oudinot. Ordre du jour que le général adresse à ses troupes. Débarquement des Français à Civita-Vecchia. Conduite du général Oudinot. Discours que la municipalité adresse à ce général. Le colonel Leblanc et le capitaine Fabar, envoyés à Rome, traitent avec le gouvernement pour obtenir que les Français soient reçus amiablement dans la ville. L'assemblée romaine prend la résolution d'opposer la force à la force. Sollicitations que le général Oudinot reçoit pour s'avancer contre Rome. Combat du 30 avril.

Avant de m'occuper de la politique extérieure de l'État romain, je vais exposer quelle était sa position intérieure. Le pays souffrait principalement du mauvais état des finances. Les triumvirs nommèrent une commission financière, composée de Valentini, Canino, Constabili et Brambilla, hommes très-honnêtes, qui firent beaucoup de bien au pays et qui empêchèrent encore plus de mal. Il n'y avait dans les caisses que quelques milliers d'écus en papier-monnaie, et les provinces demandaient des secours pour le commerce. Ferrare voulait être indemnisée de l'extorsion dont Haynau l'avait rendue victime. Les consolidés romains perdaient tous les jours leur crédit, parce qu'on en vendait continuellement pour faire face aux besoins les plus pressants. La commission empêcha la vente et obtint de la Banque 200,000 écus, en donnant pour garantie de cet emprunt une somme égale de consolidés. On put ainsi accorder quelques secours à Ferrare et aux autres provinces. Fonder l'administration des finances sur les anciennes bases n'était pas possible; au temps heureux du Pape, le caissier était habitué à écrire sur les livres, des paiements faits sur de simples ordonnances des prélats, sans explications ni garanties. On résolut donc de fermer

les livres anciens et d'organiser une nouvelle administration. Les commissaires abolirent la triste coutume de partager le produit des amendes sur le timbre et l'enregistrement entre le trésorier et la direction générale, et ils arrêtèrent que cette rente servirait aux hôpitaux jusqu'à ce qu'une loi en eût disposé autrement. Ils s'opposèrent loyalement à la confiscation des biens ecclésiastiques, avant que le gouvernement eût pu remplir la promesse d'assigner une dotation au clergé. Annulant les difformes institutions dites la *Congrégation de Révision* et le *Conseil fiscal,* ils créèrent un bureau de liquidation des arriérés, et pourvurent plus convenablement à la validation des actes civils. J'aurai plus tard l'occasion de revenir sur les importants services que cette commission rendit à la patrie, avec une probité, une activité et une sagesse admirables.

Malgré tous les efforts des commissaires financiers, la difficulté des échanges, le peu de valeur du papier-monnaie, les souffrances des communes affligeaient la population. L'absence du Pape, des cardinaux, des prélats, des riches et des étrangers, tous accoutumés à répandre de l'or et des vices à Rome, augmentait la détresse publique. Aucun expédient ne pouvait guérir ce mal. Si l'on donnait du travail et des salaires à la populace qui se plaignait, la pauvreté honteuse en souffrait. Si le gouvernement achetait chèrement du métal pour payer les soldats et les ouvriers, le discrédit du papier-monnaie augmentait et le dommage en était général. Au milieu de cette misère, les masses, selon leur coutume, commençaient à mettre tous les maux sur le compte du gouvernement républicain.

La cour de Gaëte avait en vain cherché plusieurs fois à faire soulever les soldats; à l'exception de quelques chasseurs et de quelques carabiniers, tous les autres étaient restés fidèles au drapeau de la république. Les menées pratiquées pour faire soulever les populations n'avaient pas produit de meilleurs résultats. A l'époque de l'élection de la constituante, on avait ourdi un complot à Albano et dans d'autres villages, pour faire lever le peuple au nom du Pape et de Marie; mais le gouvernement en ayant été instruit, avait empêché le soulèvement. Le

bref du Pape, les conseils d'une partie du clergé n'avaient pas réussi à entraver le vote, à alarmer les paysans. La république proclamée, quelques prêtres avaient cherché en différents lieux à exciter la multitude par le fanatisme; on s'était servi de miracles et de prophéties. Ainsi, à San Benedetto, dans les Marches, une image de saint François avait roulé des yeux courroucés; une Vierge, à Fermo, avait pleuré; une jeune fille du bas peuple, à Rome, avait eu une vision de la Vierge. A Orvieto et ailleurs, on avait propagé la prophétie d'un Allemand qui disait qu'à la moitié du XIX[e] siècle les peuples seraient inquiets, les princes et le pontife fuiraient, mais qu'un roi du Nord, descendu en Italie par la volonté de Dieu, abattrait les républiques, replacerait les princes et le pontife sur leurs siéges. D'autres miracles et d'autres présages avaient eu lieu à Civita-Vecchia, à San Giovanni di Persiceto et en d'autres lieux. Néanmoins, tous ces prodiges n'avaient pas eu la puissance de déterminer le peuple à restaurer le gouvernement clérical.

La catastrophe de Novare survint, et les conspirateurs sanfédistes reprirent courage. La détresse publique, l'imminence d'une guerre relevèrent les espérances des partisans secrets d'une restauration cléricale. Alors on ajouta d'autres mobiles aux miracles et aux prophéties. Bocci, évêque de Civita-Vecchia, et un prêtre, son vicaire, furent arrêtés parce qu'on avait saisi chez eux quarante lettres arrivées de Gaëte, dans lesquelles le cardinal Antonelli rendait compte, au nom du Pape, des préparatifs faits pour l'*entreprise projetée,* excitait les curés à la favoriser, faisait espérer des secours étrangers, et donnait la certitude qu'on aurait la coopération du roi de Naples. L'instruction du procès révéla que la conspiration ne s'étendait pas au-delà de quelques prêtres, quelques moines, une femme et un maçon.

La loi de confiscation des biens ecclésiastiques produisit des troubles plus sérieux. Le sous-vicaire de Rome écrivit aux chefs des congrégations et des établissements de charité de s'opposer à l'inventaire des biens. Vespignani, évêque d'Orvieto, menaça de l'excommunication le gouverneur Ricci, qui le fit arrêter et conduire à Rome dans le fort Saint-Ange. Le cardinal de Angelis,

évêque de Fermo, fut aussi arrêté comme prévenu de conspiration et envoyé dans les prisons d'Ancône. En faisant l'inventaire du couvent de Saint-André de Spello, près de Fuligno, les employés du gouvernement retrouvèrent dans les papiers du père Rossi, chef du couvent, cette lettre circulaire, venue de Gaëte et signée. Elle portait le numéro 167 : « Frères très-aimés, le Dieu de miséricorde, avant d'accorder à ses enfants la gloire du paradis, désire qu'ils gagnent la couronne du martyre. Les calamités qui menacent l'humanité et la religion vous imposent le devoir d'employer tous les moyens dont vous disposez pour reconquérir nos droits foulés aux pieds et pour déjouer les trames de nos ennemis. Ils veulent détruire la religion et tous ses ministres; nous devrons jeter au vent même les cendres de leur race. Continuez à cultiver avec zèle les sentiments de vos religieux et des habitants de la campagne. Dites-leur qu'au son du tocsin ils ne doivent pas manquer au saint rendez-vous, où chacun d'eux doit enfoncer sans pitié son arme dans la poitrine des profanateurs de notre sainte religion. Nous adressons au Très-Haut des prières pour qu'il nous donne la force d'écraser jusqu'au dernier de nos ennemis, sans en excepter les petits enfants, fils de serpents, qui croîtraient pour venger leurs pères. Faites, en un mot, que lorsque nous élèverons le cri de réaction, chacun de vous le répète sans crainte. On a déjà songé aux promotions que le Pape accordera. » Le père Rossi fut condamné aux galères; des deux autres moines arrêtés avec lui, Iacchetti fut absous, et Gambucci fut gardé encore deux mois en prison, pour qu'on pût recueillir d'autres renseignements.

Aussi Pie IX, dans son allocution, se plaignait-il que les ecclésiastiques et la religion ne jouissaient pas dans l'État romain d'une grande liberté.

Et la conspiration n'était pas un rêve, car elle éclata immédiatement. A Ginestreto, près de Pesaro, une bande de paysans, commandés par un certain Domenico Oliva, entra, le 1er avril, dans l'église, et après avoir fait bénir les armes et les drapeaux, commença à faire retentir les cloches; puis les émeutiers sortirent et abattirent les emblèmes républicains; ils parcoururent

Santo Angelo, Monte Cicardo, Monte l'Abate, Mombaroccio. Les citoyens fermèrent partout les portes et repoussèrent à coups de fusil les insurgés, qui durent enfin s'enfermer dans le couvent du mont Beatosanti. Les troupes parties de Pesaro les expulsèrent de là et les forcèrent à se disperser. Une invasion plus importante avait lieu en même temps du côté de la frontière napolitaine. Il y avait à Teramo, ville du royaume de Naples, sur la frontière, Mgr Savelli, que le Pape avait nommé commissaire pontifical extraordinaire; le roi Ferdinand favorisait l'entreprise. On avait réuni 1,500 hommes, soldats napolitains, montagnards et brigands, divisés en deux légions sous les ordres du prêtre Taliani, jadis colonel des centurions grégoriens, et nommé alors par le Pape commandant suprême des volontaires des Marches. Ces bandes, précédées par des prêtres et des moines ayant le christ à la main, pénétrèrent dans l'État pontifical; elles entraient dans les villages, imposaient des contributions, prenaient des ôtages, et Mgr Savelli bénissait. Mais bien qu'elles s'avançassent au nom du Pape et du roi de Naples, elles ne purent d'aucune manière réussir à soulever les populations. Si le peuple romain pouvait être indifférent pour la république, il était unanime à repousser le gouvernement du Pape. Enfin, le colonel Roselli sortit, le 12 avril, d'Ascoli, avec les troupes républicaines, marcha contre les insurgés, les atteignit à Coperso et les poursuivit à travers ces gorges de montagnes; le jour suivant, il les rejoignit à San Gregorio, et les mit de nouveau en fuite. Le lendemain, en arrivant à Acquasanta, il délivra à propos le capitaine Costantini, qui, à la tête de quelques gardes nationaux, avait été entouré par les insurgés; et, en s'avançant jusqu'à Arquata, il les assaillit à l'improviste et les frappa si rudement, que très-peu d'entre eux réussirent à se sauver dans le royaume de Naples. Voilà les saintes entreprises que le Pape dirigeait, dans le désir de rétablir l'ordre, et dont il parlait aux cardinaux dans son allocution.

Ces tentatives impuissantes de réaction irritaient cependant l'esprit des partis. Les cléricaux exaltaient leurs exploits pour faire croire aux étrangers que le désir du paternel régime papal

était un délire universel; les républicains exaltaient leurs victoires pour prouver leur influence réelle sur l'opinion publique. Et si les premiers avaient des centurions ivres de fanatisme, les seconds ne s'abstenaient pas de menacer leurs ennemis. Par conséquent, il y eut de fréquents assassinats politiques, et la vengeance des partis éclata de toutes parts avec une fureur telle, que les sicaires étaient de vrais tyrans dans les villes. On tuait à midi, sur les places, dans les maisons, dans les bureaux publics; il y avait des officiers de la police et des juges qui poignardaient eux-mêmes les citoyens qu'ils devaient défendre. Heureux ceux qui pouvaient préserver leur vie avec de l'or ou par la fuite! A Ancône surtout, les crimes augmentèrent tellement, que les consuls étrangers s'en plaignirent au gouvernement. Et le gouvernement envoya à Ancône, avec la qualité de commissaires, le prêtre Dall'Ongaro et un certain Bernabei, qui, vils courtisans d'une populace effrénée, accrurent l'horreur des tueries. Cet état de choses dura jusqu'à ce que le gouvernement eût envoyé à Ancône Felice Orsini de Imola, jeune homme courageux et honnête, qui pourvut à la tranquillité publique en déclarant l'état de siége, en arrêtant à l'improviste les sicaires et en les livrant aux tribunaux.

A Rome même on ne vivait pas tranquille. Un comité dit de surveillance s'était formé; Sterbini en était l'un des chefs. Ce comité de surveillance ne s'occupait que de dresser des listes de proscription; les citoyens, pour se garantir, avaient besoin d'être toujours armés. Le gouvernement n'avait pas pu dissoudre ce comité, dont les chefs invoquaient le droit d'association pour accomplir une œuvre qu'ils disaient très-utile au salut public. Cependant, les gouvernants surent entraver les coupables desseins de ces factieux, en les soumettant à un sévère contrôle. On ne pouvait faire davantage, puisque à Gaëte on s'était plu à déchaîner sur le pays toutes les fureurs de la discorde civile. Il y avait lieu de se plaindre que le pays dût malgré lui porter la tache que lui imprimaient ces troubles sanglants, provoqués par ceux qui voulaient ainsi légitimer l'intervention étrangère.

J'ai annoncé ailleurs que M. Mercier, envoyé par le duc d'Har-

court à Rome afin d'ouvrir des négociations, avait alarmé par ses démarches le peuple romain, ce qui avait fait prêter aux républicains le serment de rester fidèles jusqu'à la mort au principe qu'ils avaient proclamé. En effet, M. Mercier s'était mis en rapport avec les constitutionnels, et les avait prévenus que des troupes françaises débarqueraient à Civita-Vecchia, afin d'empêcher que l'Autriche abusât de sa force et effaçât tout vestige de liberté ; il leur avait conseillé de tenter la restauration du Pape avec l'aide de la garde nationale et des carabiniers, et de recueillir dans les villes des signatures pour une pétition où l'on demanderait la protection de la France afin d'obtenir que le trône pontifical fût basé sur des institutions libérales. On lui avait demandé si le Pape consentait à cette entreprise; il avait répondu négativement, et avait laissé comprendre que la France ne demandait la coopération des constitutionnels que pour y trouver une justification de son intervention armée. Toutefois, il avait affirmé que la restauration papale étant accomplie par le peuple à la condition qu'on établirait un gouvernement représentatif, l'honneur de la France serait engagé à ce que cette condition fût observée. En un mot, M. Mercier avait apporté des conseils et non des promesses de la part de la France; il voulait la restauration du Pape; mais au lieu de garantir des institutions libérales, il n'avait garanti que des espérances.

Pendant ce temps était aussi arrivé à Rome M. Forbin Janson, secrétaire de légation, homme intrigant et affilié au parti ultramontain de la France. Il traitait avec les prélats et les sanfédistes; il leur supposait une trop grande influence sur la population, et s'étonnait qu'on pût désirer et fixer des conditions au rétablissement du gouvernement théocratique.

Ainsi, un commissaire français flattait les constitutionnels, un autre les cléricaux; le premier était en correspondance avec le duc d'Harcourt, qui dépendait du ministre Drouin de Lhuys; le second était inspiré par M. de Rayneval et par Mgr Falloux, qui cherchait à être utile au ministre Falloux, son frère.

Les constitutionnels savaient que sans une garantie et sans l'aide d'une puissance étrangère, ils n'auraient pu rien faire par

eux-mêmes. S'ils n'aimaient pas la république, ils savaient que le gouvernement clérical était généralement haï, et qu'en se prêtant aux désirs de la France, ils auraient entrepris une œuvre impossible et honteuse. Quant à un acte de déclaration de confiance dans la France, qu'il fallait obtenir de la part des conseils municipaux, les constitutionnels en comprenaient l'impossibilité, car ils sentaient le peu de confiance que les Français inspiraient depuis longtemps aux Italiens et à eux-mêmes, surtout après les événements de 1832. Il est vrai que le parti modéré prévalait dans les conseils municipaux; mais personne ne voulait plus du gouvernement des prêtres, qui avait laissé après lui des souvenirs odieux et un héritage de haine. On n'aurait donc pas voulu se reposer sur la sagesse et le libéralisme de la cour de Gaète, et la France ne donnait de garantie ni pour cette cour ni pour elle-même. Il faut ajouter que les espérances libérales données par M. Mercier n'étaient pas accueillies par les constitutionnels, l'envoyé français ayant clairement fait entendre que la France ne demandait pas leur coopération comme un moyen de ramener la liberté dans le pays, mais comme un prétexte qui justifiât son intervention armée. Ils devaient donc servir de jouets à la politique française. Ils réfléchirent aussi, que si la France avait voulu sincèrement venir en aide à la liberté italienne et acquérir la reconnaissance des populations dans la Péninsule, elle n'aurait pas porté ses armes à Rome en avril, mais dans la haute Italie un mois auparavant, car on ne dompte pas l'Autriche sur le Tibre, mais sur l'Adige. En laissant abattre le Piémont, avant-garde de la liberté italienne, la France avait alors condamné l'Italie centrale à être une esclave humiliée aux pieds du vainqueur. Or, comment expliquer cette subite sympathie de la France pour un pays écrasé? Et comment les Français auraient-ils pu maintenir leurs promesses libérales malgré le Pape? Est-ce qu'ils espéraient, après l'avoir rétabli à Rome, le trouver plus docile à leurs conseils? S'ils comptaient sur la reconnaissance de la cour pontificale, ils se trompaient beaucoup : les prêtres ne doivent rien aux hommes qui ont répandu leur sang pour eux, puisque, pour échapper à la reconnaissance, on les

entend prêcher qu'ils ne relèvent que de Dieu, que leur triomphe est l'œuvre de Dieu, et que les hommes sont déjà trop récompensés s'ils ont eu la gloire de servir d'instruments à la grandeur de l'Église. Et lorsque les Français auraient vu avorter leur projet de vaincre l'obstination du Pontife, auraient-ils tiré contre lui l'épée qu'ils voulaient maintenant faire tomber de la main des républicains? Enfin les constitutionnels en vinrent jusqu'à craindre l'intervention française; et ils n'avaient pas tort, car cette intervention n'étant pas précédée par l'assurance qu'on respecterait les institutions libérales, n'aurait fait que raffermir dans l'État romain le principe républicain et l'enraciner plus fortement dans l'esprit public, de sorte qu'il n'aurait plus été possible de l'en arracher alors même que tout le pays aurait été foulé aux pieds par les armées étrangères.

Rien ne prouve mieux comment les constitutionnels en étaient venus à avoir conscience qu'ils formaient un parti impossible. Ils ne s'avançaient pas jusqu'aux républicains, parce que tout ce qui montrait un peu de vie troublait leur repos sépulcral. Ils ne reculaient pas jusqu'aux cléricaux, parce qu'ils voulaient emporter avec eux dans la tombe leur rêve d'une demi-liberté. Ils ne pouvaient favoriser l'entreprise proposée par M. Mercier, parce qu'ils savaient qu'il n'y avait plus de place pour eux dans le pays. A l'attente fiévreuse d'une restauration libérale avait succédé en eux la lassitude, puis l'abattement, puis, par un affaiblissement continu, l'impuissance d'espérer, la crainte de se compromettre, de laisser percer un désir, un regret. Dès lors, leurs yeux se ferment devant le ciel et la terre; ils ne savent pas tomber avec honneur; ils se résignent à la condition de victimes : ils attendent le bourreau.

M. Mercier sortit de Rome sans avoir rien obtenu.

Mais transportons-nous à Paris, où en ce moment on allait décider des destinées de l'Italie.

Lorsque le général Cavaignac, à la nouvelle de la fuite du Pape, en novembre, avait annoncé à l'assemblée française qu'il allait expédier des troupes à Civita-Vecchia, Louis-Napoléon Bonaparte avait fait imprimer dans le *Constitutionnel,* le 2 dé-

cembre, une lettre dans laquelle il disait que son absence ayant été remarquée pendant le vote relatif à l'expédition de Civita-Vecchia, il jugeait de son devoir de déclarer que, décidé à appuyer toutes les résolutions propres à garantir l'autorité et la liberté du Pontife, il n'avait pu cependant approuver par son vote une démonstration militaire qui lui semblait dangereuse même pour les intérêts religieux qu'on voulait protéger, mais suffisante pour compromettre la paix européenne. Telle était l'opinion de Louis-Napoléon quelques jours avant d'être nommé premier magistrat de la république française. Nous avons vu que, plus tard, ses ministres à Gaëte s'opposèrent à une restauration papale accomplie au moyen des armées étrangères, et appuyèrent la médiation piémontaise, en résistant aux penchants anti-libéraux de la cour pontificale, de l'Autriche, de l'Espagne et de Naples. Toutes ces négociations avaient été en pure perte. Il fallut que le gouvernement français ait acquis la certitude que l'Autriche paraissait bien décidée à ne pas attendre plus longtemps, pour qu'il se résolût à prendre les devants et à assumer sur lui la terrible responsabilité d'une intervention.

Vers le 15 avril, M. Drouin de Lhuys écrivait ce qui suit à M. Delacour, envoyé français près la cour de Vienne : « Les événements si rapidement survenus dans le nord de l'Italie, les mouvements de l'armée autrichienne, l'intention manifestée par le gouvernement autrichien d'intervenir dans tous les États italiens, le refus opposé à Gaëte à tous les projets proposés par les ministres français, avaient décidé le gouvernement de la France à prendre une attitude plus résolue ; la France voyait avec douleur que l'Autriche, après avoir acquis une grande influence dans la Péninsule par la victoire remportée sur le Piémont et par l'occupation d'une grande partie de la haute Italie, cherchât, comme elle disait, une nouvelle garantie en occupant l'État romain ; par conséquent, on avait résolu d'envoyer un corps de troupes à Civita-Vecchia, afin de conserver à la France cette part d'influence qui lui revenait légitimement dans l'arrangement des affaires de l'Italie centrale, influence dont le maintien intéressait grandement l'équilibre européen. Cette prompte réso-

lution, adoptée sans qu'il en fût donné avis à la conférence de Gaëte, ne devait pas étonner le gouvernement autrichien, parce que tout retard aurait compromis les probabilités de succès de l'expédition française; la France ne se proposait d'imposer ni au peuple romain ni au Pape une forme de gouvernement que le premier n'eût pas agréée, ou que le second eût refusé d'accorder. Le système gouvernemental suivi actuellement à Rome devait sans doute être changé, mais l'autorité papale ne pourrait se garantir contre un nouvel orage si l'on n'effaçait pas ces anciens abus que Pie IX avait promis de détruire en 1847; l'expédition française aurait facilité une réconciliation sur ces bases, en aidant le Pape à vaincre les obstacles que des prétentions outrées et des passions effrénées auraient opposés. »

La réconciliation reposait donc sur une restauration violente de la papauté, à la condition qu'on réaliserait les réformes que le Pape n'avait jamais voulu réaliser. C'était le langage de M. Drouin de Lhuys en face du gouvernement autrichien. Il écrivait ensuite au duc d'Harcourt dans ce sens : Le duc devait annoncer au cardinal Antonelli le départ des troupes françaises pour Civita-Vechia, et s'excuser, sur la rapidité des événements survenus, de ce qu'on n'en avait donné préalablement aucun avis; il devait presser vivement le Pape de publier une proclamation qui assurât à ses peuples la conservation d'institutions libérales conformes à leurs vœux et aux besoins des temps; il devait faire comprendre que cette proclamation, si elle arrivait à Rome en même temps que les troupes françaises, faciliterait la réconciliation; il devait, enfin, assurer que le désir unique de la France était que le Pape régnât à Rome dans des conditions agréables à lui et au peuple, afin que l'Europe fût garantie contre le retour de nouveaux troubles et que l'équilibre et l'indépendance des États italiens fussent assurés.

Après cela, le ministère français demanda à l'assemblée les fonds nécessaires pour envoyer à Civita-Vecchia un corps de troupes, et, en usant de nouveaux détours, il parvint à gagner à son opinion la commission chargée d'examiner la demande. M. Jules Favre dit dans son rapport que la commission, avant

de s'occuper de la demande faite par le président du conseil, avait voulu se procurer des renseignements sur ses causes et sur son but politique; que le président du conseil et le ministre des affaires étrangères ayant été interpellés, ils avaient expliqué que le but du gouvernement n'était pas de faire concourir la France au renversement de la république romaine; qu'il agissait librement, sans être ligué avec d'autres puissances; qu'il ne consultait que l'intérêt et l'honneur de la France et la part d'influence qui lui appartenait dans toutes les grandes questions européennes; que la commission avait pris note de cette déclaration politique. Ensuite, M. Favre ajouta que, fille d'une révolution populaire, la république française ne pourrait coopérer, sans déshonneur, à l'asservissement d'une nation indépendante; que l'assemblée, après avoir manifesté plusieurs fois ses sympathies pour la cause italienne, ne pouvait humilier sa politique en se faisant complice de l'Autriche; que précisément parce que le Piémont avait été vaincu, que les armées impériales menaçaient la Toscane et la Romagne en vertu des lois de la guerre et des priviléges de la victoire, et que derrière les pas de ces armées de cruelles réactions éclateraient inévitablement, il importait à la France, sous peine d'abdication, que son drapeau flottât en Italie, et qu'à son ombre l'humanité fût respectée et la liberté sauvée, au moins en partie. Enfin, il conclut que la commission, considérant l'avantage qu'il y aurait à ce que les armes françaises missent un frein aux prétentions de l'Autriche et un terme aux questions italiennes, ainsi que l'honneur de la France l'exigeait, c'est-à-dire le plus favorablement possible au développement des institutions démocratiques, appuyait la demande du ministère.

Il y eut alors une interpellation adressée au président du conseil pour qu'il expliquât devant l'assemblée le caractère de cette expédition. M. Odilon Barrot répondit : « Vous désirez savoir pourquoi nous portons nos armes sur le territoire de l'Italie? Je ne crois pas manquer à la prudence nécessaire dans les présentes conjonctures en vous répondant que nous n'irons pas en Italie pour imposer un gouvernement aux Italiens, pas plus le gouvernement républicain que tout autre. » Mais M. Arago se plaignit

de cette réponse, faite dans la forme des oracles. Il dit qu'il croyait voir, à travers ces ténèbres, un piége, une embûche, une machination préparée pour amener la destruction d'une nationalité. Il demanda que le ministère fît connaître sans ambages ses desseins à l'assemblée et à la nation. M. Odilon Barrot répondit qu'on voulait conserver à la France une légitime intervention dans les affaires italiennes, et soutenir en Italie le droit et la liberté. Alors M. Ledru-Rollin se leva et dit que la France avait perdu toute autorité en Italie, puisqu'elle avait laissé l'Autriche vaincre en Lombardie et en Piémont, et abandonné Venise, Naples et Messine; que la France ne ferait que décheoir davantage en s'alliant avec l'Autriche pour rétablir la domination temporelle du Pape. Et M. Edgar Quinet ajouta que le champ de bataille de la France contre les Impériaux aurait dû être la haute Italie; que, pour que l'armée française rencontrât l'Autriche, il aurait fallu qu'elle abordât dans le Piémont, à Nice ou à Gênes, sur le flanc des Autrichiens; que du moment qu'on l'envoyait à Civita-Vecchia, où on n'avait pas d'ennemis à combattre, il était de toute évidence qu'elle ne trouverait à détruire que la république romaine. S'il en est ainsi, s'écria-t-il, notre expédition est une expédition autrichienne. A ces paroles, le général Lamoricière, un des membres de la commission, s'offensa et dit : « Si nous avions cru que la France devait aller en Italie pour agir d'accord avec l'Autriche, est-ce que nous aurions approuvé la demande du gouvernement? — Et nous aussi, s'écria M. Odilon Barrot, ne serions-nous pas coupables, dans ce cas, d'avoir formulé notre demande? »

L'assemblée approuva l'envoi des troupes à Civita-Vecchia par 325 suffrages contre 283.

Les instructions données par le ministère au général Oudinot, commandant de l'expédition, avaient une significatien à part. Elles peuvent se résumer ainsi : 1° Vous demanderez au gouverneur de Civita-Vecchia d'être admis dans la ville. Nous sommes assurés que vous y serez reçu amicalement, par les uns comme libérateur, par les autres comme préservateur des dangers de la réaction. Si l'on vous opposait de la résistance, vous ne vous ar-

rêterez pas devant les ordres d'un gouvernement que nous n'avons pas reconnu et qui se soutient à Rome contre le vœu de la grande majorité de la population. 2° Vous accepterez toutes les propositions d'arrangement que les autorités établies voudront vous faire, en évitant les formalités qui pourraient laisser croire à une reconnaissance de notre part du pouvoir dont ces autorités dérivent. 3° Vous enverrez à Rome un officier pour exposer aux chefs du gouvernement la nature de votre mission, et leur dire clairement que vous n'avez pas la faculté de soutenir l'ordre de choses qu'ils représentent, et qu'ils doivent se hâter de coopérer à des arrangements qui puissent préserver le pays de la crise terrible dont il est menacé. Une marche de vos soldats sur Rome faciliterait le succès de ces démarches en inspirant du courage aux réactionnaires. 4° Partout où vous serez, jusqu'à ce qu'un gouvernement régulier succède à celui qui pèse actuellement sur les États de l'Église, vous êtes autorisé à maintenir les autorités civiles, à la condition qu'elles s'occupent uniquement des affaires municipales et de la police, à rétablir les autorités qu'on a abolies, et même à en établir de nouvelles, en évitant d'intervenir directement dans ces changements, et en faisant en sorte qu'ils semblent l'œuvre spontanée de la partie honnête de la population, que vous provoquerez et encouragerez.

Lorsque le général Oudinot arriva à Marseille, le 20 avril, il adressa aux troupes un ordre du jour où, sans parler ni du Pape ni du gouvernement papal, qu'il fallait restaurer en provoquant et en encourageant la réaction des hommes honnêtes, il dit quelques mots du drapeau français, qu'on devait porter dans l'État romain pour donner un témoignage d'affection à ces populations italiennes, qu'il ne fallait pas laisser exposées aux caprices d'une puissance étrangère ni à la domination d'un parti quelconque rejeté par la majorité.

Si, à l'exception de quelques-uns, personne ne savait en France ce qu'on voulait faire des troupes qu'on envoyait à Civita-Vecchia, on savait encore moins à Rome dans quel but les Français y allaient. On avait lu dans les journaux la discussion qui avait eu lieu dans l'assemblée; tout y avait été favorable à la liberté

italienne. Par conséquent, les Romains et Mazzini même crurent que les Français assureraient le territoire romain contre l'intervention de l'Autriche.

Dès que Cavaignac avait parlé d'une descente des Français à Civita-Vecchia, on avait fait dans cette ville quelques préparatifs de défense, nommé une junte de sûreté publique, créé un comité chargé de fortifier le port contre une attaque, doublé la garnison, organisé une résistance populaire. On avait manqué d'armes, d'argent et de direction pour accomplir des préparatifs plus efficaces. Le général Avezzana, qui, en arrivant à Rome, après les événements de Gênes, avait été nommé ministre de la guerre, était un homme vaillant et un bon Italien, mais il était dépourvu de talents et d'expérience militaires. Le 24 avril au matin, une frégate française débarqua à Civita-Vecchia M. Latour d'Auvergne, le général Espivent et d'autres officiers, qui présentèrent au gouverneur Mannucci une lettre du général Oudinot ainsi conçue : « Le gouvernement de la république française, plein de bienveillance pour les populations romaines, et désirant mettre un terme à leurs souffrances en facilitant l'établissement d'un ordre de choses égalcment éloigné de l'anarchie actuelle et des abus qui désolaient l'État de l'Église avant l'avènement de Pie IX, a résolu d'envoyer à Civita-Vecchia un corps de troupes, auquel vous êtes prié de préparer un accueil et des logements, comme il convient d'en accorder à des alliés qui viennent dans votre pays avec des intentions amicales. » Mannucci demanda un délai de quatorze heures pour répondre, parce qu'il lui fallait faire son rapport au gouvernement et en recevoir les ordres ; mais le général Espivent insista pour que les Français fussent reçus. Alors le gouverneur menaça de s'opposer au débarquement, et convoqua la municipalité et la chambre de commerce. Invité à expliquer devant cette assemblée les intentions de la France, le général Espivent lut une proclamation préparée par le commandant Oudinot, où la pensée de restaurer le gouvernement papal paraissait trop clairement. L'assemblée répondit courageusement qu'elle opposerait la plus vive résistance. Le général français s'aperçut qu'il avait trop brusqué les choses, et sentit la nécessité

d'apaiser l'esprit des magistrats romains, en disant qu'il allait éclaircir mieux le véritable but de l'expédition française; que l'armée s'approchait en qualité d'alliée; que le suffrage universel déciderait de la forme du gouvernement qui serait le plus agréable aux Romains; que la France ferait respecter le vœu des populations. A l'appui de ces promesses, il consentit à écrire la déclaration suivante : « Le gouvernement de la république française, animé des intentions les plus libérales, déclare qu'il respectera le vœu de la majorité des populations romaines, et qu'il ne se propose d'autre but que celui de soutenir sa légitime influence : il ne veut imposer à ces populations aucune forme de gouvernement qui ne soit pas désirée par elles. »

Cette déclaration fut imprimée et publiée. La municipalité et la chambre de commerce déclarèrent alors qu'on ne ferait pas d'opposition au débarquement des Français; mais le gouverneur Mannucci écrivit au général Oudinot qu'il ne se règlerait que suivant les ordres qu'on lui enverrait de Rome, et vers le soir il fit fermer l'entrée du port et relever les ponts du château-fort; il appela dans la ville le bataillon de bersaglieri du colonel Mellara, et exigea des soldats le serment qu'ils obéiraient aux ordres du gouvernement.

Pendant cette nuit, la dépêche de Mannucci arriva à Rome; l'assemblée se réunit, et, d'accord avec les triumvirs, rédigea la protestation suivante : « L'assemblée romaine, émue par la menace d'une invasion du territoire de la république; convaincue que cette invasion, sans avoir été provoquée par la conduite de la république envers les puissances étrangères, sans avoir été précédée d'aucune communication de la part du gouvernement français, est propre à exciter l'anarchie dans un pays tranquille qui a la conscience de ses droits, viole en même temps le droit des gens, les devoirs imposés à la nation française par sa constitution, et les liens de fraternité qui devraient naturellement resserrer les deux républiques, proteste au nom de Dieu et du Peuple contre une invasion à laquelle on ne s'attendait pas; déclare sa ferme résolution de résister, et rend la France responsable de toutes les conséquences de cet acte. » Le ministre Rusconi et

le député Pescantini partirent, la nuit même, pour présenter cette protestation au général Oudinot.

Mais le matin du 25, la population de Civita-Vecchia, satisfaite de la déclaration du général Espivent, commença à se récrier des préparatifs de résistance faits par le gouverneur; et le tumulte s'accrut au point qu'il fallut renoncer au dessein de s'opposer au débarquement des Français, à la condition pourtant que le général Oudinot confirmerait les promesses faites par son aide de camp. Oudinot les confirma, se déclara l'ami du gouverneur, attesta le respect de la France pour le gouvernement que la majorité de la population choisirait, et convint que le gouvernement romain conserverait l'administration de la ville de Civita-Vecchia; que les troupes romaines garderaient le château-fort, la darse, les murs; que les portes et les quartiers auraient une garnison mixte de troupes françaises et romaines; que les deux drapeaux tricolores seraient arborés ensemble sur les tours de la ville; que la garde nationale resterait sous les armes; que les magistrats municipaux conserveraient leur autorité. Aussi, les troupes françaises débarquèrent-elles sans résistance en poussant le cri équivoque de : *Vive la république!* auquel les habitants répondirent avec franchise: *Vive la république romaine! Vive la république française!*

Aussitôt que le général Oudinot eut pénétré dans la ville, il commença à s'expliquer plus clairement, et publia une proclamation qui était celle dont le général Espivent avait donné lecture le jour précédent; elle était conforme aux instructions données par M. Drouin de Lhuys; la voici : « Habitants de l'État romain! Les événements qui ont eu lieu en Italie et qui la bouleversent ont obligé la république française à envoyer un corps de troupes sur votre territoire, et ce n'est pas pour défendre le gouvernement actuel, qu'elle n'a jamais reconnu, mais pour éloigner de votre patrie de grands malheurs. La France ne veut pas s'arroger le droit de régler des intérêts qui regardent les populations romaines, mais qui, sous un point de vue plus large, touchent l'Europe tout entière, tout le monde catholique. Elle a cru seulement que sa position lui commandait d'intervenir pour

faciliter l'établissement d'un régime également éloigné de l'anarchie actuelle et des anciens abus qui avaient été déjà détruits par la générosité de Pie IX. »

Les républicains de Civita-Vecchia s'émurent. La population, qui avait employé la violence pour obtenir l'entrée libre des Français dans la ville, se repentit, se plaignit à la municipalité, qui se réunit immédiatement et décida d'adresser au général Oudinot ces paroles : « Des jours de félicité et d'espérance avaient lui pour l'Italie, et les peuples opprimés par un long servage, pleins de confiance dans leurs princes, s'étaient levés et avaient combattu au nom de l'indépendance nationale; le sang de nos généreux frères, répandu par les armes de nos tyrans, sanctifiait chez nous le vœu ardent du peuple de vivre libre et indépendant dans sa patrie. Ces jours de félicité disparurent : la trahison et l'intrigue firent tous leurs efforts pour replonger l'Italie dans une nouvelle abjection. — Pie IX, que nous avions adoré comme l'ange régénérateur de l'Italie, abandonna bientôt la cause du peuple, et, marchant sur les traces de ses prédécesseurs quant à la domination temporelle, il fut la cause première de tous nos malheurs. La patrie, l'honneur, la vie, les intérêts, la grandeur, tout nous était ravi par lui, qui, victime fatale des artifices de la caste sacerdotale, se constituait l'allié de nos persécuteurs. — Citoyens de la France, généraux et soldats de la république! vous qui, en vous immolant sur l'autel de la liberté, en avez sanctifié depuis longtemps le principe, écraserez-vous ici des hommes qui, couverts encore de sang et le sein déchiré par de nombreuses blessures, ont consacré leur vie à la liberté, à l'indépendance? Abandonnés du prince qui avait trahi la cause de notre nationalité, maîtres chez nous, nous avons exercé comme vous notre droit, en élisant par le suffrage universel du peuple nos représentants à l'assemblée constituante romaine; et nos représentants, interprètes du vote populaire, ont proclamé chez nous le meilleur des régimes politiques, le vôtre, la république. Généraux et soldats de la république, vous ne foulerez pas aux pieds une population qui seule conserve maintenant le feu sacré de la liberté, étouffé partout dans cette terre malheureuse

par la force écrasante des armes croates et bourbonniennes.

» Soldats de la France! nous vous ouvrons nos bras fraternels, parce que nous avons l'assurance qu'un peuple libre ne peut apporter des chaînes à un peuple qui tente de renaître à la liberté, parce qu'il n'y a pas dans vos mains l'épée parricide de notre république, parce que vos armes ne peuvent servir qu'à défendre le droit, la justice, qu'à garantir le faible, l'opprimé. Et nous avons été opprimés, général; et la papauté, source principale des calamités de l'Italie depuis tant de siècles, la papauté, nous le déclarons au nom de Dieu, ne sera point restaurée par vous, si, conservant l'ancienne gloire, la foi, les traditions de vos ancêtres, vous vous souvenez que secourir les opprimés, c'est plus un devoir qu'une vertu, et qu'opprimer les faibles, c'est plus une infamie qu'une trahison.

» La municipalité de Civita-Vecchia, première des villes romaines où se déploie le drapeau de la France, représentant légitimement la population, vous fait, général, une déclaration de ses principes politiques. Ici, l'ordre règne, et non l'anarchie; ici, la loi est respectée. Notre peuple n'aspire qu'à la liberté, et il saura l'atteindre, si une cruelle destinée ne veut pas que le feu de liberté qui nous anime soit éteint ici par les mains de nos frères de France. Nous resterons fidèles à la république romaine; nous la soutiendrons aussi bien dans les jours glorieux s'ils surgissent pour nous, que dans les revers s'ils doivent nous frapper. — Général, c'est l'expression de la volonté et des sentiments de nos populations, qui béniront vous et votre armée si vous êtes des frères qui venez nous secourir au moment du malheur. Jamais l'Italie ne devra exécrer et livrer à la réprobation de la postérité le nom honoré de la France, à côté de laquelle nos pères combattirent vaillamment pendant vos jours de gloire, et de laquelle ils se séparèrent lorsqu'un grand désastre frappa votre patrie, en faisant serment de fraternité. — Agréez, général, les protestations d'amour que par notre bouche vous offre cette population, qui se confie à la noblesse et à l'honneur de la nation française. »

Le général Oudinot s'indigna de cette adresse, propre à ébran-

ler la discipline de ses soldats. Il fit saisir tous les exemplaires qu'on avait imprimés, déchirer ceux qu'on avait affichés, fermer la seule imprimerie qu'il y avait à Civita-Vecchia en la faisant garder par les troupes françaises. Dès lors, employant tour à tour les caresses et les menaces, il tint en échec les esprits. Il parlait de liberté et du maintien des magistrats de la république et de la garde nationale; et en même temps, à la suite d'une réclamation faite par le gouverneur Mannucci, il le destituait; puis il s'excusait auprès de lui et le remettait en place. Le vaillant Manara arrivait devant Civita-Vecchia avec sa légion de 600 Lombards portée par deux barques et décidée à se jeter dans Rome; Oudinot le faisait arrêter dans le port en lui disant: « Vous êtes des Lombards; qu'est-ce que vous avez à faire avec Rome? » Et Manara répondait avec une colère italienne à cette insolence étrangère : « Et vous, général, êtes-vous de Paris, de Lyon, ou de Bordeaux? »

Rusconi et Pescantini, envoyés de l'assemblée, arrivèrent à Civita-Vecchia. Le général Oudinot leur fit un accueil gracieux, et il fut prodigue avec eux de promesses libérales. Il dit que la France ne voulait pas nuire à l'État romain, mais le garantir d'une invasion autrichienne et napolitaine. Les envoyés romains lui ayant fait observer que tout ce qu'il avait fait et proclamé jusque-là révélait le dessein de rétablir le gouvernement clérical, le général s'offensa de ce soupçon comme d'une injure, et dit que rien n'était plus opposé aux vues du gouvernement français, qui ne refuserait pas de reconnaître le gouvernement que les Romains voudraient choisir. Puis il exhorta les envoyés à rentrer à Rome et à y préparer à ses soldats un accueil fraternel. Au moment de leur départ, il les combla d'autres assurances agréables, et sur leur demande il permit à Manara de se rendre avec ses gens à Porto d'Anzio, à la condition qu'il y resterait neutre jusqu'au 4 mai. Il voulut enfin envoyer à Rome le capitaine Fabar, pour qu'il y témoignât, disait-il, de ses intentions libérales. Mais il y avait déjà expédié le colonel Leblanc, qui, en arrivant à Rome avec Forbin Janson, s'était présenté aux triumvirs et leur avait dit clairement que les nations catholiques ne

pouvant plus longtemps rester indifférentes à l'exil du Pape, étaient prêtes à le replacer sur le trône.

Mazzini se rendit à l'assemblée, et rendit compte des promesses libérales du général Oudinot, suivant une lettre écrite par Rusconi, et des menaces en sens opposé du colonel Leblanc. Il conclut que l'assemblée déciderait si l'on devait ouvrir les portes de Rome ou résister aux Français. Après une courte discussion, on décida que : « L'assemblée, ouï le rapport des triumvirs, les chargeait de défendre la république et de repousser la force par la force. » Au moment où cette résolution fut publiée, le cri : *Aux armes!* s'éleva de toutes parts : les colères nationales, la haine contre les cléricaux, la fierté romaine, bouillonnaient dans tous les cœurs.

A ce moment, Rusconi et Pescantini arrivaient à Rome avec le capitaine Fabar, qui apportait une nouvelle proclamation du général Oudinot, lequel confirmait ses promesses libérales et renouvelait la demande que ses soldats fussent reçus à Rome comme des frères, assurant qu'ils se réuniraient aux soldats romains pour coopérer au bien de l'État. Fabar ajouta de vive voix que l'invasion autrichienne et napolitaine était imminente; que Rome, sans une garnison française, serait exposée à une ruine certaine; que cette garnison ne servirait pas de marche-pied à une restauration odieuse; qu'on devait chercher le moyen de contenter les nations catholiques en garantissant l'indépendance de l'autorité spirituelle du Pontife; que les Romains, en fraternisant avec les Français, ne seraient privés d'aucun des bienfaits auxquels ils aspiraient. Le colonel Leblanc changeait alors immédiatement de langage, et déclarait que, le jour précédent, il avait parlé d'une restauration papale simplement par conjecture, et non parce qu'il était autorisé par son général à parler ainsi, et encore moins parce qu'il avait connaissance des desseins du gouvernement français. Ces contradictions mirent les triumvirs dans l'incertitude. Ils ne savaient s'il fallait s'entendre avec les Français plutôt que d'engager avec eux une lutte inégale. Mazzini seul, soit par entêtement, soit parce qu'il voyait plus loin que les autres, n'eut aucune confiance dans les ouvertures des en-

voyés français, et laissa à ses collègues la charge d'aller exposer à l'assemblée la position des choses.

Saffi, Rusconi, Armellini soutinrent donc, au sein de l'assemblée, le parti de s'entendre avec les Français. Le colonel Leblanc prit lui aussi la parole et assura sur son honneur que les Français ne se proposaient pas d'offenser un peuple qui aspirait à la liberté; qu'ils voulaient seulement le soustraire aux désastres de la prochaine invasion autrichienne et napolitaine. Les représentants, considérant que les discussions qui avaient eu lieu dans l'assemblée française, les déclarations, les réticences, les ambiguïtés des ministres, l'ordre du jour du général Oudinot à ses soldats, la déclaration écrite par le général Espivent à Civita-Vecchia, les deux ou trois proclamations d'Oudinot mises en confrontation entre elles et avec ses actes, le langage opposé et changeant des envoyés Leblanc et Fabar, tant de douces promesses en contradiction perpétuelle avec ce qui se pratiquait, tant de menaces facilement rétractées au besoin, une expédition envoyée contre les Romains par amour pour eux, un envahissement du territoire pour l'affranchir, tout laissait soupçonner le projet froidement conçu de tromper et d'étouffer une nationalité en lui parlant de liberté; considérant que la vérité ne se trouvait nulle part; que chez l'Autriche et Naples, la franchise dans le despotisme portait l'empreinte hardie de la puissance sauvage de deux gouvernements barbares, mais que l'ambiguïté du gouvernement français laissait supposer que, n'ayant pas l'effronterie du crime, il le couvrait d'apparences honnêtes; considérant que, bien qu'ils fussent loin de croire le libéralisme français capable d'autant de perfidie, néanmoins ils ne voulaient pas pénétrer dans ce labyrinthe d'intrigues, confirmèrent unanimement la résolution prise le jour précédent de repousser la force par la force.

On se prépara alors au combat. On s'occupa d'élever des parapets, de creuser des tranchées, d'ouvrir des meurtrières dans les murs. Dans chaque quartier, un député de l'assemblée et un chef populaire devaient diriger la multitude et faire prendre les armes au son de la cloche du Capitole; une commission, com-

posée de Cernuschi, de Caldesi et de Cattabane, devait s'occuper de faire construire des barricades; au moment du danger, les orateurs de l'assemblée devaient se transporter sur les places publiques pour animer le peuple au combat; les boutiques, les maisons resteraient ouvertes pour offrir des secours aux combattants. On fit une réquisition d'armes et de chevaux. On démolit la voie souterraine qui conduisait du Vatican au fort Saint-Ange. On augmenta la solde des troupes, et on assigna des pensions pour les familles des morts et pour les blessés. Le père Gavazzi excitait les prêtres et les moines à prêter leur ministère aux combattants. Plusieurs dames très-distinguées, la princesse Belgioioso à la tête, préparaient ce qu'il fallait pour les blessés. Les religieuses devaient faire la charpie et prier Dieu pour la patrie. Le directeur de la police empêchait de sortir de la ville et d'y rentrer sans sa permission. Les triumvirs créaient d'autre papier-monnaie; et pour prouver au peuple qu'on n'avait pas abandonné l'idée de partager les biens ecclésiastiques, ils fixaient la dotation du clergé, et ordonnaient qu'on commencerait à payer un traitement aussitôt que l'administration du domaine public aurait exigé les revenus des cléricaux. Cette mesure ne pouvait être exécutée dans ce moment; elle n'avait donc pas pour but de procurer des ressources au trésor, mais bien d'être agréable au peuple. On pourrait croire que cette mesure fut imprudente si les triumvirs avaient pu jamais se flatter de désarmer la vengeance résolue, irrévocable, d'ennemis mitrés.

Avant d'aller plus loin, je veux montrer quelle était en ce moment la situation des provinces.

Les opinions étaient diverses dans les provinces. A l'arrivée des Français, quelques-uns se flattèrent qu'ils défendraient la république romaine; d'autres dirent qu'ayant pris les armes sur l'invitation du Pape, les Français combattraient au gré du Pape. Les constitutionnels, malgré la déclaration qu'ils avaient faite de leur impuissance à M. Mercier, sentirent se relever peu à peu leurs espérances à mesure que le général Oudinot publiait ses proclamations, et en vinrent jusqu'à mettre dans le libéralisme du gouvernement français cette confiance qu'ils n'avaient plus

en Pie IX. Ils s'agitaient donc pour décider les principales villes à envoyer des pétitions au président Louis-Napoléon. Ils concentrèrent leurs plus grands efforts sur Bologne. Néanmoins, les Bolonais, considérant que la cour de Gaëte était irrévocablement résolue à ne pas rétablir le statut, et que les envoyés français ne garantissaient nullement que les vœux des municipalités seraient écoutés à Paris, résolurent qu'il fallait s'abstenir de toute démonstration. Pendant ce temps, le gouvernement romain ayant recommandé aux gouverneurs des provinces de convoquer les conseils municipaux et de faire rendre un vote favorable à la république, les représentants Audinot et Pedrini arrivèrent à Bologne, et bien qu'ils appartinssent dans l'assemblée au parti constitutionnel, ils soutinrent que, vu l'insuccès de toutes les tentatives de conciliation avec la cour de Gaëte, il ne fallait pas faire de démonstrations contraires au gouvernement; ils ajoutèrent que si Bologne en donnait l'exemple, les factions civiles troubleraient le pays et que les étrangers seuls en profiteraient; ils conclurent que si les Bolonais ne voulaient pas exprimer un vote conforme aux désirs des républicains, ils pouvaient au moins faire une déclaration contraire à la restauration du gouvernement clérical et à l'invasion étrangère. C'est ce qu'on fit. En attendant, comme les Autrichiens s'approchaient de la frontière, les Bolonais se préparèrent à la défense.

Dans les autres provinces, comme à Bologne, plusieurs étaient dévoués au gouvernement républicain, tous étaient hostiles au gouvernement clérical. Les factions politiques se reposaient; il y avait plus de tranquillité que les temps n'en laissaient espérer. Les provinces de Fermo et d'Ascoli étaient seules troublées par des bandes de brigands, qui, après avoir été mises en déroute à Arquata, avaient été rassemblées de nouveau par Mgr Savelli sur la frontière napolitaine. Les soldats républicains ayant dû abandonner ces provinces pour marcher au secours de Rome, Mgr Savelli lâcha ses braves, qui, après avoir dévasté plusieurs contrées, s'approchèrent d'Ascoli. Ascoli n'avait pas de troupes, et le gouverneur, craintif ou acheté, prit la fuite; les citoyens résolurent pourtant de résister, et les Savelliens rencontrèrent une

si vive résistance, qu'il leur fallut reculer. A ce moment arriva à Ascoli le même Felice Orsini qui avait sauvé Ancône. Il fortifia la ville, qui put ainsi, même en l'absence de ce chef, rappelé par le gouvernement avec sa légion de 500 hommes, repousser les attaques des bandes papalines.

En attendant, toutes les provinces, toutes les municipalités, tous les cercles envoyaient à Rome, selon le désir du gouvernement romain, des témoignages de fidélité à la république, de haine contre le gouvernement des prêtres et contre l'invasion étrangère. Et ces déclarations n'étaient pas arrachées à la population, qui, si elle eût été réellement soumise à la pression d'une faction républicaine, aurait eu pour s'en délivrer une occasion bien propice dans l'arrivée de quatre armées étrangères. Les républicains firent de cette manifestation du vœu public un plus grand bruit qu'elle ne le méritait; mais les puissances étrangères, qui voulurent la rabaisser et s'en moquer, eurent encore plus de tort. Est-ce que le parti clérical de Gaëte obtenait dans le pays une seule protestation de dévouement? Où étaient-ils *les gens honnêtes* qui se levaient pour le soutenir? C'étaient les brigands de M[gr] Savelli.

A Rome, on travaillait avec ardeur à fortifier la ville, à exciter l'enthousiasme du peuple. Cernuschi, qui s'était distingué dans le soulèvement de Milan, dirigeait merveilleusement la construction des barricades dans les rues, après avoir fortifié les murs et les portes de la ville. Cependant, les républicains romains, qui avaient beaucoup compté sur leurs frères de France, ne pouvaient encore se persuader que les Français attaqueraient Rome. Autant ils maudissaient le gouvernement français, autant ils se montraient convaincus que le peuple de France ne permettrait pas une si grande perfidie. Mais la plèbe romaine, qui ne savait pas faire des distinctions si subtiles, maudissait en même temps le gouvernement et le peuple français, et semblait disposée à accomplir de sauvages vengeances. Toutefois, elle s'abstint d'offenser les Français demeurant à Rome, les triumvirs ayant déclaré que la dignité du peuple romain exigeait qu'il respectât ses hôtes, et surtout les Français, parce qu'ils étaient des ennemis.

D'un autre côté, le général Oudinot était impatient de marcher contre Rome, quoique le président du conseil, M. Odilon Barrot, eût dit que les Français n'iraient à Rome que si la population les appelait, quoique l'assemblée eût assigné à l'expédition le but de préserver Rome des invasions étrangères ou d'une réaction cléricale. Mais tout le parti catholique français, le ministre Falloux et M. de Montalembert à la tête, était enflammé du désir de réserver à l'armée française l'honneur de rétablir promptement la domination du Pape. Une foule de moines et de prélats étaient accourus à Paris pour stimuler le zèle catholique. Ils faisaient des quêtes pour subvenir à la pauvreté de saint Pierre, racontaient des miracles, répandaient des prophéties. Le frère Vauves disait partout que Grégoire XVI, avant de mourir, avait béni le prince Louis-Napoléon, en s'écriant : « Ma bénédiction sera profitable au jeune prince, et lui permettra de rendre un service immense à l'Église. » Tous assuraient que les Romains attendaient à bras ouverts les Français, et les considéraient comme les paladins de la foi et les avant-coureurs du Pape. Les commissaires que le gouvernement français envoyait en Italie ne s'adressaient qu'aux cléricaux, et, croyant acquérir en peu de jours une parfaite connaissance des hommes et des affaires, s'en rapportaient aux hâbleries des réactionnaires. Forbin Janson, qui se distinguait parmi ceux qui laissaient croire à la facilité de gagner les troupes romaines et de les tourner contre les républicains, exaltait les désertions, promettait des trahisons; de sorte que le général Oudinot était exhorté de tous côtés à marcher sur Rome, où il serait reçu comme un libérateur.

Mais la cour de Gaëte approuvait peu cet empressement des Français : c'est qu'elle attendait les armes d'amis plus sûrs, qui ne la poussaient pas à une désagréable restauration du trône sur des bases libérales. Les plus vives instances faites par les plénipotentiaires français, suivant les instructions données le 17 avril par M. Drouin de Lhuys, pour qu'on obtînt que le Pape publiât une proclamation qui, en garantissant au peuple des institutions libérales, aurait facilité la réconciliation, avaient été complétement vaines. Le duc d'Harcourt, irrité, en vint jusqu'à croire que l'oc-

cupation de Rome rendrait le Pape plus docile à ses conseils; par conséquent, il écrivit, le 26 avril, au général Oudinot : « A Gaëte, on veut que les Français, satisfaits de l'office de médiateurs, s'abstiennent d'agir. On ne peut sortir de cette position humiliante qu'en marchant sans retard sur Rome. » Et le capitaine Fabar, qui cependant avait vu de ses yeux quel était l'esprit de la population romaine, disait en rentrant au camp : « Général, malgré les hâbleries des chefs populaires, je suis convaincu que nous serons reçus à Rome avec reconnaissance, pourvu qu'on fasse une prompte et vigoureuse démonstration contre ce foyer de la démagogie italienne. » Le duc d'Harcourt écrivait de nouveau : « En avant, en avant! accélérez le pas vers Rome. Si vous donnez du temps aux émeutiers, ils réuniront des moyens de résistance et feront répandre du sang. » Bientôt après, M. d'Harcourt et M. de Rayneval répétaient ensemble dans une lettre : « En avant! général. Vous ne rencontrerez pas de résistance à Rome; la majorité des citoyens viendra à votre rencontre. » Le général Oudinot résolut donc de marcher en avant.

Le 28, Oudinot mit la ville de Civita-Vecchia en état de siége, ferma les cercles, désarma la garde nationale et le bataillon des bersaglieri commandé par Mellara, congédia les volontaires, et défendit à la municipalité de s'assembler sans son ordre et sans la présence d'un de ses délégués militaires. Le gouverneur Mannucci, qui, remplissant son devoir, voulut protester contre ces violences et en faire son rapport au gouvernement, fut emprisonné. Cela fait, et ayant laissé à Civita-Vecchia une garnison, le général Oudinot fit ébranler le même jour son armée, composée de 6,000 hommes avec deux batteries d'artillerie, deux compagnies du génie et quelques chevaux. On lui fit observer que ces forces seraient trop faibles si Rome opposait de la résistance; il répondit : « Les Italiens ne se battent pas. » Le 29, il campa à Castel di Guido, et adressa à ses soldats un ordre du jour où, après avoir parlé *des réformes libérales accomplies par le généreux Pie IX,* d'une *faction qui s'armant à l'ombre de la liberté avait fini par fonder sa domination sur un assassinat, par contraindre le Pontife à s'exiler, et établir, contre le vœu de*

la population, une république qu'aucun gouvernement européen ne reconnaissait, il concluait ainsi : « Soldats ! tombons sur Rome. Nous ne rencontrerons d'ennemis ni parmi les citoyens ni parmi les soldats romains. Les uns et les autres nous appellent comme leurs libérateurs. Nous avons à combattre des étrangers, des proscrits de toutes les nations, qui oppriment ce beau pays après avoir ruiné chez eux la cause de la liberté. »

Ces proscrits de toutes les nations étaient tous Italiens, et même, à l'exception d'un millier, tous de l'État romain. Ils étaient 10,000 hommes environ, partagés en deux divisions, sous les ordres de Garibaldi et de Bartolucci ; les brigades étaient commandées par Masi, Savini et Bartolomeo Galletti ; l'artillerie était peu nombreuse, mais bien dirigée par les officiers Stuarte, Calandrelli et Lopez ; la cavalerie était composée de 500 hommes. Le 29 avril au soir, ces troupes se trouvaient rangées en bataille, attendant les Français : Garibaldi, avec 3,000 hommes, était placé hors des murs, entre les portes Portese et S. Pancrazio ; Masi, avec 1,700 hommes et deux bataillons de la garde, défendait les murs depuis la porte Cavalleggieri jusqu'à la porte Angelica ; les 500 dragons à cheval, sous les ordres du colonel Savini, occupaient la place Navona ; le colonel Galletti se trouvait sur la place de la Chiesa Nuova avec 2,000 soldats réguliers, 800 légionnaires de Rome et les canons qui n'avaient pas été placés sur les murs ; Joseph Galletti, président de l'assemblée et général des carabiniers, se tenait prêt à accourir, à la tête de 200 soldats, partout où on aurait besoin de lui. On imprima en très-gros caractères l'article 5 de la constitution de la république française, et on l'afficha sur les murs, sur les portes, sur tous les lieux où les soldats français devaient lancer leurs balles : ils apprendraient ainsi à foudroyer leur république sous les murs de Rome.

Le 30, le général Oudinot, laissant en arrière ses bagages, se mit en marche à cinq heures du matin, et à onze heures il arriva en vue de Rome, là où la route se partage en deux branches, dont l'une va sur la droite à la porte San Pancrazio, et l'autre sur la gauche à la porte Cavalleggieri. Les Français, se divisant

en deux colonnes, suivirent les deux routes. Les cloches de Rome donnèrent le signal de la présence de l'ennemi. Au son du tocsin, quelques officiers français se confirmèrent dans l'idée que leur arrivée allait être célébrée à Rome comme une fête. Mais le canon commença bientôt à gronder du haut des murs, et le combat s'engagea des deux côtés. Le général Oudinot attendait impatiemment que les amis du dedans lui ouvrissent les portes; le capitaine Fabar lui ayant assuré que la tentative principale serait faite à la porte Angelica, l'engagea à faire une vigoureuse démonstration de ce côté, et, disant connaître le terrain, s'offrit lui-même à conduire les troupes par de courts sentiers qui étaient à l'abri de l'artillerie ennemie. Le général Lavaillant marcha sur les traces du capitaine Fabar, mais si inconsidérément et par des sentiers tellement défendus, que, le capitaine étant tombé mort avec plusieurs soldats, le général fut contraint d'abandonner l'artillerie et de s'abriter, loin de Rome, dans quelques maisons derrière une digue.

Pendant que les Français combattaient sans succès de ce côté, Garibaldi attaquait, sur un autre point et à un mille de distance de la ville, la colonne ennemie qui se dirigeait vers la porte San Pancrazio. Si l'attaque fut impétueuse, la résistance des Français fut énergique. Le combat durait depuis quelque temps sans que l'avantage se déclarât ni d'un côté ni de l'autre, lorsque Garibaldi commença à battre en retraite jusqu'à Villa Panfili, pour donner le temps et la facilité au colonel Galletti, qu'il avait fait prévenir, d'assaillir les Français près des arches de l'aqueduc. Placés alors entre deux feux, les Français furent contraints de se retirer en désordre, quelques-uns par la route de Civita-Vecchia, d'autres vers la villa Giraud, où ils s'enfermèrent. Le major Picard, entouré de tous côtés dans cette villa par les Romains, résista pendant quelque temps; puis il demanda à traiter, pour pouvoir en attendant, disait-il, recevoir les ordres de son général; mais les Romains tombèrent sur lui, et l'ayant fait prisonnier avec 300 soldats, l'emmenèrent à Rome. Garibaldi traînait aussi avec lui d'autres prisonniers.

Toutes les attaques tentées aux jardins du Vatican et aux murs,

depuis la porte Cavalleggieri jusqu'à Santa Marta, avaient été repoussées vigōureusement par les troupes sous les ordres du colonel Masi. L'entreprise avait complétement échoué. Le général Oudinot ordonna le retraite, laissant à l'arrière-garde le général Lavaillant pour qu'il arrêtât la poursuite des Romains, et cherchât, à la faveur de la nuit, à sauver à bras d'hommes les canons qu'il avait dû abandonner. Le combat avait duré six heures; les Romains avaient perdu 150 morts et blessés, les Français 700, dont la moitié prisonniers. Leur retraite à Castel di Guido fut exécutée en grand désordre. Si les Romains les avaient poursuivis, ils auraient remporté une victoire complète; mais, après avoir repoussé l'ennemi des murs de la ville, on ne voulut pas à Rome passer à des actes d'une plus grande hostilité, qui auraient doublement offensé la nation française.

Le lendemain, le général Oudinot écrivit à son gouvernement que les Italiens se battaient, et demanda des renforts.

A Rome, l'allégresse fut immense. Répondant à l'insulte par l'insulte, une proclamation dit au peuple : « Hier, l'entrée des Français à Rome à commencé; ils y sont entrés en qualité de prisonniers. » Et une autre proclamation, parlant des dégâts que les balles de fusil avaient faits à une des toiles de Raphaël qui sont au Vatican, au merveilleux pinacle de Saint-Pierre, s'exprima ainsi : « Peuple, le général Oudinot avait promis qu'en entrant à Rome il paierait tout au comptant. Qu'il paie donc, s'il le peut, les toiles de Raphaël et l'outrage fait à Michel-Ange. »

En attendant, les triumvirs, les ministres, les représentants, les commissaires travaillaient tous à augmenter les défenses de la ville. Les blessés attirèrent la sollicitude la plus fraternelle; quelques citoyens délégués pour les visiter, devaient faire tous les jours un rapport de leur position. On ensevelit pompeusement les morts; on distribua largement des secours à leurs familles. Au milieu de ce tumulte, on songea aussi à améliorer la triste condition des prisonniers en transformant en prison le vaste couvent de Saint-Bernard. Les fous, enfermés dans un bâtiment sale et humide, furent transportés dans le palais de Montalto à Frascati, délicieux bien de campagne des Jésuites. Les

moines et les religieuses, qui occupaient des palais immenses, furent transférés en des habitations plus modestes, et leurs meubles superflus furent accordés aux hospices d'enfants qui manquaient de tout. Voilà le pillage barbare et les nouveautés anti-catholiques qui devaient être plus tard reprochées à Mazzini. Enfin, on accorda un terme de dix jours pour payer au Mont-de-Piété les dettes échues. On ordonna qu'au son du tocsin on exposerait dans les églises le Saint-Sacrement pour implorer le salut de Rome. Sur toutes les places, des orateurs populaires haranguaient la multitude le matin et le soir, exaltaient la victoire obtenue, en promettaient de plus grandes, appelaient sacrée la guerre contre l'étranger, criaient que Dieu et le Peuple étaient le fondement de toute justice, que le devoir du chrétien était de mourir pour la patrie, que la domination temporelle du Pape était contraire à la doctrine du Christ. Et le peuple romain était si content et si édifié, que les nouveaux dogmes et les nouveaux prédicateurs lui semblaient bien meilleurs que les anciens.

Les triumvirs comprirent que la victoire remportée sur les Français produirait un mauvais effet en France. Ils envoyèrent Accursi à Paris pour qu'il s'expliquât, moins avec le gouvernement qu'avec les partis qui lui étaient contraires. Et le ministre Rusconi écrivit à tous les gouvernements catholiques, tâchant de les convaincre que leur entreprise ne tournait qu'au dommage de la religion, en la souillant du sang qu'ils répandaient pour relever le trône temporel du Pontife.

Les prisonniers et les blessés français furent surtout l'objet de soins empressés. Les dames les plus distinguées se disputèrent l'honneur de prendre part à cette œuvre de charité, ce qui n'empêcha pas leur honorable réputation d'être plus tard injuriée par ceux qui avaient profité de leur pitié. Et les Romains ne s'occupèrent pas seulement des blessés qui étaient restés entre leurs mains, mais ayant été priés par le général Oudinot de lui accorder des médecins pour soigner ceux qu'il avait transportés à Maglianella, les médecins romains y accoururent; il s'ensuivit des cadeaux réciproques, et on échangea des marques de sympathie telles que deux peuples civilisés pouvaient s'en donner;

ce qui n'empêcha pas que les Romains fussent appelés plus tard des brigands. Et comme on en vint à parler de l'échange des prisonniers, les triumvirs firent savoir que le peuple romain ne rendait pas garants des fautes du gouvernement français les soldats qui en combattant avaient rempli leur devoir, et rendait à la liberté tous les prisonniers du 30 avril. De son côté, le général Oudinot mit en liberté le bataillon de Mellara, qu'il avait désarmé à Civita-Vecchia.

Les prisonniers français furent conduits en triomphe dans les rues de Rome, suivis d'une multitude immense qui les acclamait. On alla dans l'église Saint-Pierre, où Filopanti dit : « Français et Italiens! Dans ce lieu saint, prions ensemble le Tout-Puissant pour la liberté de tous les peuples et pour la fraternité universelle. » Tous prièrent; ensuite les Français, escortés jusqu'aux portes de la ville par un peuple joyeux, se mirent en marche vers leur campement.

CHAPITRE XIII.

Invasions napolitaine, espagnole et autrichienne. Résolution du gouvernement romain et ses réformes. Troubles à Rome. Effet que produit en France la nouvelle du combat du 30 avril. Discussions dans l'assemblée française. M. Ferdinand de Lesseps est envoyé à Rome avec la qualité de commissaire du gouvernement français. Instructions qu'il reçoit. En même temps part de Paris l'ordre au général Oudinot de s'avancer sous les murs de Rome. Garibaldi, qui était sorti de la ville et avait battu en plusieurs rencontres les troupes napolitaines, est obligé d'y rentrer, sur l'avis de l'approche des Français. M. de Lesseps arrive à Rome. On conclut un armistice. Négociations. La cour de Gaëte. Conférence diplomatique à Gaëte.

De nouveaux dangers menaçaient Rome. Le général napolitain Vinspeare entra dans l'État romain avec un corps de troupes. Il publia une proclamation dans laquelle il manifesta la volonté de rétablir par la force le gouvernement pontifical.

Cette nouvelle exaspéra les Romains et les fit courir aux armes avec plus d'impétuosité encore qu'ils n'en avaient montré à l'approche des Français. Les triumvirs annoncèrent au peuple l'invasion napolitaine en l'engageant à prendre les armes pour la défense de la patrie. Une foule de nouveaux combattants surgit de toutes parts, et pendant qu'on cherchait à introduire de l'ordre dans cette multitude, Garibaldi marcha contre les Napolitains, à la tête d'un corps des meilleurs soldats.

A ce moment, les Espagnols aussi étaient débarqués à Fiumicino et avaient publié une proclamation *aux autorités civiles, militaires et ecclésiastiques*, dans laquelle ils parlaient *de l'agréable satisfaction que leur soumission spontanée donnerait au cœur magnanime de Sa Sainteté*. En réalité, Fiumicino, petit bourg à l'embouchure du Tibre, habité pendant l'hiver par quelques centaines de pêcheurs, et abandonné pendant l'été, n'avait ni autorités qui dussent se soumettre, ni forces qu'on eût à vaincre, si ce n'est l'insalubrité de l'air. Les triumvirs annonçaient

l'invasion espagnole en disant : « L'Espagne aussi nous envoie en des phrases superbes et pleines d'enflure, selon son habitude, un insolent défi. » On rappelait des provinces les troupes régulières commandées par le colonel Roselli, on achetait des fusils, on fabriquait des piques et d'autres armes.

Enfin, les Autrichiens, sortant de Ferrare et de Modène, sous les ordres de Wimpffen, entrèrent dans l'Etat romain. Wimpffen déclarait dans sa proclamation qu'il venait rétablir le gouvernement pontifical, renversé par une faction perverse; qu'il s'attendait à trouver le peuple résigné; que dans le cas contraire il sévirait. Il était suivi par le belliqueux Mgr Bedini, qui adressait au peuple des Légations une proclamation dans laquelle il l'invitait *à une sage et pacifique soumission à ce Pontife dispensateur généreux de bienfaits et de consolations, qui leur donnait une nouvelle preuve de sa sollicitude en envoyant l'armée autrichienne pour qu'en les détrompant elle les rendît dignes de goûter les délices de son saint amour*. Il promettait *de faire cesser les gémissements des opprimés, l'audace des oppresseurs, l'usurpation sacrilége des droits les plus sacrés de l'Église;* et il déclarait *qu'il se trouvait, dans ce but, à la tête d'une armée simplement protectrice, et qu'il la conduisait à la plus sainte des entreprises*.

Ainsi, quatre armées assaillaient la république romaine : l'une promettait un gouvernement libre qu'auraient choisi les populations; les autres apportaient sans détour le gouvernement clérical.

Le zèle des triumvirs à opérer d'utiles réformes augmentait en proportion des dangers. On voulait satisfaire le peuple, et prouver en même temps que la violence étrangère pourrait seule détruire une république digne de durer. Les grades académiques ne furent plus le monopole de quelques prélats usuriers et furent distribués gratuitement. Les petits villages obtinrent la faculté, qu'on leur avait toujours refusée, d'avoir un médecin et une pharmacie. On accorda un nouveau délai de dix jours aux pauvres qui avaient à faire des paiements au Mont-de-Piété. On destitua tous les employés qui n'avaient été nommés que

comme favoris de la cour. On abolit une autre monstruosité de l'administration cléricale : l'occupation des emplois par droit de succession. On détruisit la ruineuse coutume d'affermer la perception des rentes publiques, en établissant une direction générale des droits réunis. Enfin, on abaissa le taux des droits de douane, mesure qui fit gagner à la cour de Gaëte de nouveaux partisans, et ce furent tous les contrebandiers de l'État.

Les invasions ennemies avaient nui beaucoup au crédit public; la monnaie métallique valait le double du papier-monnaie. Cette détresse affligeait infiniment les citoyens ; mais les classes populaires servaient sous les armes, ou travaillaient, ou faisaient semblant de travailler, et, jouissant d'un double salaire, avaient plus à dépenser qu'à l'ordinaire pour leurs besoins ; les avocats, les intrigants, les commis des tribunaux, les querelleurs, les *bravi,* les *ciceroni,* qui forment la partie la plus nombreuse et la plus mauvaise de la population romaine, s'arrangeaient très-bien, au milieu de la confusion, des fonctions publiques dont ils étaient chargés ; les malheureux, les mécontents étaient en petit nombre. L'enthousiasme produit par la victoire qu'on avait remportée, l'espérance d'amasser d'autre gloire, la colère nationale, remplissaient d'orgueil le cœur de la jeunesse généreuse et des hommes du peuple fiers et honnêtes. On ne pouvait cependant empêcher qu'il y eût de ces hommes pervers qui profitent des troubles politiques pour commettre des vols et des actes sauvages. Les mauvais penchants de quelques-uns trouvaient un aliment dans les dangers de la patrie. Aussi on voyait des rapines et des violences commises sous le prétexte d'exercer la vigilance de la police ou de faire des collectes pour cause d'utilité publique. Il est bien facile d'accuser les gouvernants de Rome de l'impunité qu'ils laissaient à des méfaits dont on ne se garantit pas toujours dans les temps les plus tranquilles et sous les gouvernements les mieux réglés ; il était presque impossible de les éviter à Rome, dans un moment où les gouvernants étaient occupés à réunir des secours pour une défense désespérée. Mais il arriva bientôt des faits qui émurent les triumvirs. C'était une chose naturelle et probable que des prêtres et des jésuites cons-

pirassent à Rome contre la république, et fussent en rapport avec les ennemis; ils étaient pour ceux-ci les gens honnêtes dont il fallait *provoquer et encourager la réaction*. Ces gens honnêtes tirèrent un jour des coups de fusil hors des portes de la ville contre quelques soldats. On attribua cette violence aux jésuites, et l'on cria que la réaction allait éclater. Ce bruit, grandi par le soupçon, s'étendit et parut une certitude. Soldats et hommes du peuple s'armèrent et sortirent de la ville, à la recherche des coupables. On découvrit trois jésuites cachés dans une maison de campagne, et on les traîna à Rome au milieu d'une foule menaçante qui criait : *A mort, à mort, ce sont des jésuites!* Et ces trois malheureux, coupables ou innocents, en arrivant sur le pont Saint-Ange, furent mis en pièces. On profita de ce tumulte pour dévaster des jardins, pour voler, pour commettre d'autres méfaits.

Ces désordres étaient déplorables; mais les généraux qui étaient entrés dans l'État romain en informaient leurs gouvernements en les exagérant beaucoup. Ils prétendaient, entre autres choses, que le peuple avait saccagé à Rome le musée. La vérité est que, le 8 mai, les portes du musée, qui étaient ordinairement fermées, se trouvèrent ouvertes; le peuple y afflua et y admira les objets précieux qui y abondaient; rien ne fut touché. Après la restauration du gouvernement papal, une enquête fit découvrir qu'un employé du Pape, dans le musée, avait soustrait toutes les médailles d'or : il n'y eut plus de doute qu'il avait lui-même ouvert, le 8 mai, les portes du musée pour que le vol fût attribué au peuple.

En attendant, les triumvirs résolurent de mettre un frein aux désordres, et établirent une commission militaire pour juger les crimes de vol et de violence personnelle. On lisait dans le préambule de leur édit : « Pour l'honneur de Rome, pour le triomphe du principe que nous défendons, il faut que ces désordres cessent. Tout doit être grand à Rome, l'énergie dans le combat, la dignité du peuple après la victoire. Les armes d'hommes qui vivent au milieu des souvenirs de leurs glorieux ancêtres ne peuvent frapper des citoyens désarmés, ni protéger des actes arbi-

traires. Romains! vos triumvirs se sont fermement proposé de montrer à l'Europe que vous êtes meilleurs que ceux qui viennent vous attaquer, et que toute accusation dirigée contre vous est une calomnie. »

Maintenant, transportons-nous à Paris, où la nouvelle du combat du 30 avril avait produit des impressions diverses sur le gouvernement, sur l'assemblée, sur le peuple, suivant l'esprit des partis. Le général Oudinot avait cherché à rétablir sa réputation en attribuant la résistance de Rome à des étrangers, et sa défaite à un guet-apens des Romains. Les plénipotentiaires près la cour de Gaëte, qui avaient poussé le général à une entreprise dont le résultat avait si mal répondu à leur attente, avaient écrit, eux aussi, en exaltant la force et la férocité des étrangers qui combattaient à Rome. Il semblait qu'on était honteux d'asseoir le trône du Pape sur les cadavres de ses peuples, et qu'on voulait de toutes parts faire croire que Rome était défendue par des Japonais et des Cafres.

Le 7 mai, non-seulement les républicains socialistes, mais ceux mêmes qui avaient consenti avec les monarchistes et les catholiques à l'expédition de Civita-Vecchia, protestèrent contre l'attaque de Rome. M. Jules Favre reprocha aux ministres qui avaient promis que les armes françaises protégeraient l'Italie contre la rage autrichienne, de les avoir destinées à combattre contre les Romains. Et lorsqu'on voulut lui répondre qu'on n'avait pas tué des Romains, mais des étrangers, M. Favre s'écria avec véhémence : « Ce sont des Romains et non des étrangers, ceux qui prennent les armes contre nous, parce que nous sommes des étrangers à Rome; ce sont des Romains ceux qui prennent les armes contre un gouvernement sacerdotal que nos soldats ramèneraient, quoiqu'on dise le contraire; ce sont des Romains ceux qui meurent et ceux qui son prêts à mourir. Vous appelez des étrangers, vous appelez une horde d'aventuriers, demain vous appellerez probablement des brigands ceux qui ne veulent pas souffrir que le sol de leur patrie soit impunément souillé par des soldats étrangers. Lâche hypocrisie! Quelle morale! Lorsqu'on annonçait de cette tribune que nos soldats allaient en

Italie pour défendre la liberté, pour rétablir l'ordre troublé, pour faire cesser l'anarchie, on mentait donc, et l'on cachait un autre but? C'était la liberté et non l'anarchie qu'on allait étouffer; l'ordre qu'on voulait rétablir n'était que le servage. On a donné, j'ignore par quelle influence, des instructions si équivoques, qu'elles laissent la faculté de tenter toute entreprise; elles sont presque une carte blanche sur laquelle les cardinaux pourraient très-bien écrire une liste de proscrits et de condamnés à mort. C'est à cette tribune qu'on a dit qu'on n'attenterait pas à la liberté de la population romaine; qu'on prenait les armes pour neutraliser l'influence de l'Autriche et du roi de Naples. Or, quelle cause avez-vous servie? Pourquoi avez-vous versé le sang généreux de vos officiers et de vos soldats? Pourquoi avez-vous fait répandre le sang italien, le sang de cette noble nation pour laquelle vous montriez tant de sympathie? Ce sang a été versé au profit du Pape et de l'absolutisme. La France qui envoya ses soldats en Amérique pour y combattre la tyrannie anglaise était la France monarchique; mais toujours, quand elle fut gouvernée par des hommes dignes d'elle, elle fut prête à défendre la liberté et les idées généreuses. Qu'avez-vous fait de la France républicaine? Vous en avez fait le gendarme de l'absolutisme. »

On prononça d'autres discours, et de plus violents; mais l'ambiguïté, la duplicité des ministres ne cessèrent pas pour cela. Il semblait qu'ils avaient peur d'un réveil de leur conscience, et que la nécessité d'être sincères les mettait au désespoir. M. Odilon Barrot se plaignit des attaques dirigées contre lui; il trouvait cruel qu'on l'obligeât à se brouiller avec ses mensonges. Il s'efforça de démontrer la pensée libérale du gouvernement, en disant que la proclamation dans laquelle le général Oudinot avait appelé *frères* les Italiens, et avait dit que les Français arrivaient en Italie *comme les auxiliaires de la grande cause de la liberté,* avait été l'œuvre de M. Drouin de Lhuys. Il répéta que la France ne pouvait avoir d'autres intérêts à soutenir en Italie que ceux de la liberté. Il se défendit contre l'accusation d'avoir fait marcher les troupes sur Rome, en s'écriant qu'il était indispensable d'occuper une forte position dans l'État romain pour acquérir de

l'influence sur les destinées de l'Italie et assurer aux populations romaines un *bon* gouvernement, une *bonne* liberté ; mais il nia énergiquement avoir donné au général Oudinot l'ordre d'attaquer Rome.

Je n'ai pas l'intention de rendre compte de tout ce que dirent dans l'assemblée française les adversaires et les défenseurs du gouvernement. Je me borne à rapporter la conclusion du rapport de la commission chargée de proposer une résolution. « La majorité de la commission, disait-on, a cru que la direction donnée à l'expédition n'était pas conforme à la pensée qui l'avait dictée et qui l'avait fait approuver ; par conséquent, elle a l'honneur de proposer la résolution suivante : L'assemblée nationale invite le gouvernement à prendre sans retard les mesures nécessaires afin que l'expédition d'Italie ne soit pas plus longtemps détournée du but qu'on lui avait assigné. » L'assemblée approuva cette motion par 388 voix contre 241.

Les ministres résolurent d'envoyer à Rome un ambassadeur qui devrait satisfaire le vœu de l'assemblée. Le choix de M. Drouin de Lhuys tomba sur M. Ferdinand de Lesseps, à qui il donna les instructions suivantes : 1° S'appliquer entièrement, et avec tout le soin réclamé par l'importance de l'affaire, à ouvrir des négociations avec les autorités et les populations romaines. 2° Parvenir à sauver l'État de l'Église de l'anarchie qui le désolait, et empêcher que le rétablissement d'un gouvernement régulier soit accompagné d'une aveugle réaction. 3° Prévenir l'intervention des autres puissances qui étaient animées de sentiments moins modérés, et laisser une large place à l'influence française. 4° S'abstenir de donner une force morale aux hommes qui avaient dans leurs mains le pouvoir à Rome, en leur laissant croire que la France reconnaissait comme régulier leur gouvernement. 5° Éviter dans les stipulations tout mot qui pourrait exciter la susceptibilité de la cour de Gaëte, qui était trop disposée à penser que la France voulait faire bon marché de l'autorité et des intérêts du Pape. 6° Être toujours d'accord avec le duc d'Harcourt et avec M. de Rayneval, et se tenir dans l'intimité et dans la confiance du général Oudinot.

Ces instructions n'étaient pas différentes de celles qu'on avait données à Oudinot lui-même : c'était toujours le gouvernement papal qu'on voulait, moins les cruautés autrichiennes. Ce ne fut que verbalement que M. Odilon Barrot recommanda à l'ambassadeur de rester dans les bornes fixées par l'assemblée et par le gouvernement, qui, se refusant à rétablir à Rome *des abus impossibles,* désiraient pour les États romains *des garanties solides et réelles de liberté.* Le président de la république lui dit que son désir le plus ardent était que les troupes françaises évitassent à tout prix d'agir en commun avec les Autrichiens et les Napolitains.

M. Odilon Barrot annonça à l'assemblée, où les accusations contre le gouvernement continuaient, qu'on avait fait partir pour Rome M. de Lesseps, en lui donnant *des instructions tendant à régler l'expédition dans le sens indiqué par l'assemblée, c'est-à-dire à assurer à l'État romain des garanties solides et réelles de liberté.* Il conclut en déclarant que *tant qu'il aurait dans ses mains le pouvoir, les armes de la France ne serviraient pas à ramener des abus impossibles.*

Le même jour, on reçut à Paris la nouvelle que le général Oudinot avait empêché que Mgr Valentini, envoyé par le Pape à Civita-Vecchia avec le titre de commissaire pontifical, prît possession de la ville. M. Drouin de Lhuys écrivit, le 10 mai, à M. de Lesseps pour qu'on eût à suivre le même système dans d'autres cas semblables.

Le 10 mai, M. de Lesseps était en route pour Rome, afin d'entreprendre des négociations, et M. Drouin de Lhuys, le même jour, écrivait au général Oudinot en ces termes : « On vous envoie des renforts. Si vous devez attaquer, faites-le, pourvu que ce soit avec les plus grandes probabilités de succès. »

Pendant que les débats avaient lieu dans l'assemblée française, ailleurs on agissait. Le général Oudinot s'approchait une seconde fois de Rome et établissait son camp à Villa Santucci. De là il envoyait une partie de ses troupes avec l'artillerie de siége tout près de la ville, et faisait une excursion jusqu'à Villa Panfili. Le président de la république française lui avait écrit qu'il ne souf-

frirait pas qu'on attentât à l'honneur militaire de la France; qu'il enverrait d'autres troupes. Et Oudinot répondait : « M. le président, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, et je vais la communiquer à l'armée, qui y trouvera une juste et précieuse récompense de sa fidélité, de sa discipline et de son courage. L'armée française est aux portes de Rome. Malgré l'étendue de cette ville, je l'ai entièrement investie. Nos canons de siége seront bientôt placés en batterie. Maîtres du haut et du bas Tibre, à cheval sur la route de Florence, nous avons intercepté toute communication, et notre action est complétement libre. Dès aujourd'hui la soumission absolue du parti qui domine à Rome serait infailliblement assurée, si le *Moniteur* du 8 n'avait pas apporté des nouvelles qui raniment de funestes espérances. Mais, quoi qu'il arrive, la France sera bientôt maîtresse des destinées de l'Italie centrale, et votre gouvernement recueillera le fruit de la politique vigoureuse qu'il veut suivre et que vous conseillez. »

M. de Lesseps était, en attendant, en route pour Rome. Avant qu'il y arrivât, et au moment où le général Oudinot continuait à s'approcher de la ville, je dois dire que Garibaldi en était sorti à la tête de sa légion. Entre Albano et Frascati, du côté opposé au camp occupé par les Français, se trouvait l'armée napolitaine: 16,000 hommes, sous les ordres du roi, qui avait son quartier général à Albano. Son entrée dans l'État romain n'avait pas été l'entrée d'un soldat, mais celle d'un agent de police, car elle s'était signalée par de nombreuses arrestations de magistrats, de voyageurs honnêtes, de citoyens tranquilles, qu'on jeta dans d'horribles prisons, où ils étaient confondus avec les assassins. Le camp napolitain fourmillait de courtisans et de prélats qui étaient pleins d'épouvante à cause de l'incertitude des intentions de la France. Garibaldi, qui faisait continuellement des incursions dans les alentours du camp, ne laissait pas dormir en paix le roi. On avait tant de fois parlé à Gaëte de la nature diabolique de ce capitaine et de ses gens, que Ferdinand se recommandait à saint Janvier, et que les soldats napolitains avaient l'imagination exaltée et tremblaient à l'idée qu'ils auraient à combattre

contre Garibaldi. Ils auraient préféré être pourvus d'amulettes que d'armes.

La légion de Garibaldi était composée d'anciens soldats et de jeunes gens très-audacieux. Les chefs, choisis parmi les plus courageux, étaient rejetés dans les rangs des soldats au moindre signe de faiblesse : on n'était chef qu'à la condition d'être vaillant. Tous portaient des habits écarlate, sans ornements, sans insignes de grade. La discipline manquait, et même l'ordre : l'audace et le hasard guidaient seuls cette troupe. Tous montaient des chevaux sans selle et sans frein. Habitués à des courses rapides, ils couraient, s'éparpillaient, se réunissaient, tombaient sur l'ennemi, se débandaient, pour se réunir de nouveau et renouveler l'attaque. Aux moments de repos, les chevaux allaient en liberté, les maraudeurs cherchaient des vivres dans les campagnes; un repas frugal était commun aux chefs et aux soldats. Lorsqu'on était hors de danger, Garibaldi dormait sous sa tente, ou observait la campagne du haut d'une colline, ou, déguisé et seul, il allait explorant tous les lieux; au son de la trompette, et couvert de ses armes, il donnait l'idée terrible du chef d'une tribu sauvage. Dans le combat, son courage était prodigieux.

Le 7 mai, Garibaldi arriva à Palestrina. Le jour suivant, il envoya quelques hommes attaquer de petits corps ennemis qui se trouvaient éparpillés dans les villages voisins, d'où ils furent chassés; on emmena à Palestrina des prisonniers. Le 9, deux régiments de la garde royale et une brigade de cavalerie partirent, sur l'ordre du roi, pour attaquer Palestrina. Garibaldi envoya à leur rencontre quatre compagnies seulement, et rangea en bataille le reste de ses troupes devant les portes de la ville. Le combat dura trois heures; les Napolitains furent repoussés. Les Romains, n'ayant perdu que très-peu de monde, pouvaient continuer à inquiéter l'ennemi, lorsqu'on reçut l'avis que les Français s'avançaient vers Rome. Garibaldi résolut de rentrer dans la capitale. Mais il ne partit pas sans avoir nargué le camp napolitain, en défilant devant ses avant-postes. Après avoir parcouru vingt-huit milles dans une nuit, il rentra à Rome le 12 au matin.

Le général Oudinot s'illusionnait en croyant qu'un jour lui suffirait pour s'emparer de Rome. Ce fut dans ces dispositions que l'ambassadeur de Lesseps le trouva en arrivant au camp. M. de Lesseps lui fit part de la mission dont il était chargé, et lui dit que, pendant les négociations, il fallait donner l'ordre aux troupes de s'abstenir de toute hostilité contre la ville.

Les Romains étaient prévenus de l'arrivée de M. de Lesseps, de la nature de sa mission et de l'ordre donné aux troupes françaises de ne pas se réunir à celles des autres nations. Par conséquent, ils abandonnèrent leur cœur à l'espérance, et attendirent le plus grand bien de ces mêmes Français qui quelques jours avant les avaient attaqués.

Le 15 mai, M. de Lesseps entra à Rome. Il eut une entrevue avec les triumvirs; il leur dit qu'il était chargé de s'enquérir de la vérité relativement aux opinions et aux volontés des Romains, et de chercher à empêcher une lutte déplorable entre les deux républiques. Les triumvirs répondirent qu'après la liberté de la patrie, ils ne désiraient rien tant que l'amitié de la nation française; qu'ils accueillaient donc avec plaisir son ambassadeur, qui, étant un homme sage et généreux, ne manquerait pas de se convaincre que les Romains avaient le droit de conserver la forme actuelle de leur gouvernement. On parla ensuite de la manière de conduire les négociations, et on décida qu'il fallait avant tout arrêter un armistice entre les deux armées; puis l'assemblée aurait nommé des commissaires qui auraient traité avec M. de Lesseps et avec le général Oudinot.

Cela fait, M. de Lesseps se hâta de prévenir le général de l'état des choses, en lui écrivant : « Je crois nécessaire, dans ce moment, d'éviter toute rencontre : je vois une ville entière en armes. Cette population me paraît résolue à résister, et, en écartant les calculs exagérés, il y a au moins 25,000 vrais combattants. Si nous entrions à Rome de vive force, il nous faudrait non-seulement passer sur le corps de quelques aventuriers étrangers, mais sur ceux d'ouvriers, de marchands, de jeunes gens de noble condition, en un mot d'hommes de toutes ces classes qui, à Paris, défendent l'ordre et la société. Il faut donc

ne pas agir inconsidérément et ne pas entraîner notre gouvernement dans une voie qui s'écarterait du but assigné à l'expédition par l'assemblée. »

Le jour suivant, M. de Lesseps, après avoir prié Mazzini de lui donner des renseignements sur la position de la République, alla convenir avec le général Oudinot des conditions qu'on pourrait offrir et de l'armistice qu'il fallait signer.

La note de Mazzini fut conçue en ces termes : « Nous avons été, dans ces derniers temps, étrangement calomniés en Europe; mais nous avons toujours dit à nos calomniateurs : Venez et voyez. Monsieur, vous êtes ici pour constater la vérité ou la fausseté de l'accusation; faites-le. La France ne nous refuse certainement pas le droit de fonder nos institutions sur la pensée qui vivifie notre pays. La France ne peut que nous dire : Reconnaissant votre indépendance, je veux reconnaître le vote libre et spontané de la majorité. Alliée des puissances européennes et intéressée à la paix, s'il était vrai que la forme actuelle de votre gouvernement n'est que la pensée capricieuse d'une faction substituée à la pensée générale, je ne pourrais voir avec indifférence la paix de l'Europe continuellement compromise par les excès et par l'anarchie qui distinguent nécessairement le règne de toute faction. Nous, Monsieur, nous reconnaissons ce droit à la France, parce que nous croyons à la solidarité des nations pour le bien; mais nous affirmons que s'il y a jamais eu un gouvernement issu du suffrage universel et maintenu par lui, c'est le nôtre.

» La république a été fondée chez nous par une assemblée que le suffrage universel avait élue; elle a été acclamée partout avec enthousiasme; elle n'a rencontré d'opposition nulle part. Et remarquez, Monsieur, que l'opposition n'aurait jamais pu être plus facile, moins dangereuse, et plus provoquée par les circonstances exceptionnelles et défavorables qui accompagnèrent l'avènement de la république. Le pays sortait d'une longue anarchie. L'agitation inséparable de toute grande révolution, produite en même temps par les crises de la question italienne et par les efforts du parti rétrograde, l'avait jeté dans une excitation fié-

vreuse qui le rendait capable des tentatives les plus hardies et de tous les excès auxquels les intérêts et les passions peuvent se livrer. Nous n'avions pas d'armée, ni de moyens de répression; nos finances étaient épuisées par d'anciennes dilapidations; la question religieuse, traitée par des gens habiles et intéressés, pouvait servir de prétexte pour amener le désordre au milieu d'une population douée d'instincts et d'aspirations magnifiques, mais peu éclairée. Néanmoins, on ne peut contester qu'à peine le principe républicain fut proclamé, on vit se rétablir l'ordre. Les années, dans l'histoire du gouvernement papal, se comptent par les émeutes : pas une émeute n'a eu lieu pendant la république. L'assassinat de Rossi, fait déplorable, mais unique, crime individuel, repoussé, condamné par tous, provoqué peut-être par des démarches imprudentes, cet assassinat, dont l'origine est restée inconnue, fut suivi de l'ordre le plus parfait. La crise financière parvint à son comble; il y eut un moment où le papier de la république, par suite d'indignes intrigues, ne put s'escompter qu'à 41 pour 100; l'attitude des gouvernements italiens et européens devint toujours plus hostile. Le peuple supporta tout avec calme, et les difficultés matérielles et l'isolement politique : il se confiait dans l'avenir qui sortirait du nouveau principe qu'on avait proclamé.

» Un certain nombre d'électeurs, par suite de mystérieuses menaces ou du peu d'habitude de la vie politique, n'avaient pas concouru à l'élection de l'assemblée, et il semblait que ce fait devait invalider l'expression d'un vote général. Ce doute fut dissipé par un second événement qui vint éclairer la situation d'un jour lumineux. Quelque temps avant l'élection du triumvirat, eut lieu la réélection des corps municipaux; tout le monde émit son vote. L'élément municipal représente partout et toujours l'élément conservateur de l'État. On eut peur, pendant un instant, qu'il représentât chez nous un élément rétrograde. Eh bien! l'orage avait éclaté, l'intervention était commencée; on eût dit que la république n'avait à vivre que peu de jours encore, et on choisit ce moment pour faire acte d'adhésion au principe proclamé. Dans les premiers jours du même mois, les adresses de

tous les municipes s'unirent à celles des cercles et des commandants de la garde nationale. J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous en envoyer la liste. Ils font tous explicitement une déclaration de fidélité à la république, et attestent la profonde conviction que la réunion des deux puissances dans un seul homme est une impossibilité. Je le répète, c'est un fait décisif, c'est une seconde preuve légale qui confirme la première de la manière la plus absolue, et qui vient appuyer notre droit.

» Aujourd'hui, au sein de la crise, en face de l'invasion française, autrichienne, espagnole et napolitaine, nos finances se sont améliorées, notre crédit se relève; on escompte notre papier à 12 pour 100; notre armée se fortifie chaque jour davantage; les populations sont prêtes à se lever. Vous voyez Rome, Monsieur; vous savez la lutte héroïque que Bologne soutient. Je vous écris ces lignes pendant la nuit, au milieu d'un calme profond. La garnison est sortie hier de la ville, et avant l'arrivée de nouvelles troupes, à minuit, nos portes, nos murs, nos barricades étaient spontanément gardés par le peuple armé, sans bruit, sans ostentation. Il y a au fond du cœur de ce peuple une ferme résolution. Il veut la fin du pouvoir temporel du Pape; il est plein de haine contre le gouvernement des prêtres, sous quelque forme voilée ou corrigée qu'on veuille le rétablir. Je ne parle pas de haine contre les hommes, mais contre le gouvernement. Notre peuple, après la fondation de la république, s'est toujours montré généreux envers les individus; mais l'idée seule du gouvernement clérical, du roi-pontife, le fait frémir. Il luttera avec acharnement contre toute tentative de restauration; il se jettera dans le schisme avant que de la subir.

» Lorsque ces questions furent examinées au sein de l'assemblée, quelques députés timides crurent que la forme républicaine était prématurée et dangereuse dans les circonstances politiques actuelles de l'Europe; mais aucun d'eux ne refusa de voter pour la déchéance du Pape. La droite et la gauche furent unanimes. Un seul cri s'éleva : Le pouvoir temporel du Pape est détruit pour toujours! Que voudrait-on faire de ce peuple? Y a-t-il un seul gouvernement libre qui puisse, sans crime et sans contradiction,

s'arroger le droit de lui imposer le passé? Imposer le passé, réfléchissez-y, Monsieur, ce n'est que ramener le désordre organisé, ce n'est que recommencer la lutte des sociétés secrètes, ce n'est que plonger l'Italie dans l'anarchie; c'est la réaction, la vengeance, enracinées dans le cœur d'un peuple qui ne demande que de pouvoir oublier; c'est un germe de guerre permanente au milieu de l'Europe; c'est le programme des partis extrêmes remplaçant un gouvernement d'ordre dont nous sommes les ministres. La France ne peut vouloir cela; non, surtout en présence de la double invasion autrichienne et napolitaine. D'ailleurs, il serait impossible de le réaliser, parce que le drapeau tombé par la volonté du peuple ne pourrait se lever que sur des monceaux de cadavres et sur les ruines de nos villes. »

M. de Lesseps envoya une copie de ce document à son gouvernement, en lui manifestant l'espérance de réussir heureusement dans sa mission. L'espérance et la confiance entrèrent aussi dans le cœur des triumvirs. On nomma Audinot, Sturbinetti et Agostini pour traiter avec l'ambassadeur et le général français. Le 17 mai, on proclama la suspension des hostilités entre Rome et la France.

Pendant que ces faits s'accomplissent à Rome, transportons-nous à Gaëte. La papauté était venue se heurter contre la liberté. Son étonnement avait été immense en se voyant pour la première fois telle qu'elle était, sans prestige, sans miracles, sans avenir. Ses anciens vassaux avaient cessé de vivre dans l'extase: ils avaient senti leur force. Désormais, ils étaient libres, tranquilles et heureux dans leur patrie. Pour les chasser de cet Éden, il aurait fallu emprunter une épée de feu à l'ange gardien du despotisme. Au moment d'atteindre le triomphe, et lorsque le monde les croit à genoux devant le Christ, ravis par l'inspiration du Saint-Esprit, les cardinaux ne parlent plus à Gaëte ni des droits de l'Église du Christ, ni de la cause du catholicisme. Aucune pudeur ne les retient plus de déchirer le voile du sanctuaire, et de laisser voir leurs soucis pour la religion abaissés au niveau d'une intrigue en faveur des intérêts qui attachent leur caste à la puissance temporelle. Tous ceux qui eurent l'occasion d'assister

à ce concile, rapportent qu'on y discuta la question de la restauration papale comme une affaire de parti. L'esprit de calcul remplaçait le sentiment religieux. On chercha à introduire des arrangements entre les ambitions en lutte, on se souvint du ciel et de l'enfer pour les mettre au service des convoitises sacerdotales, on pesa les profits, on vota les vengeances; on professa des doctrines qui mettaient sur la même ligne le règne éternel de l'amour divin et le règne périssable de l'épée; on établit que l'union des deux pouvoirs était un dogme, un corollaire du symbole des apôtres; on fonda en Dieu même le principe de l'absolutisme. Il faut ajouter que quelques cardinaux, Antonelli parmi eux, qui connaissaient plus intimement les tendances de Pie IX, ne se bornaient pas à faire un dogme de la domination temporelle: ils savaient que Pie IX gémissait des prétentions criminelles de ses peuples au progrès civil, et que pour les arracher à ce scandale il voulait les refouler dans le passé. Dès lors, on fit aussi un article de foi du rétablissement de tous les anciens abus. Il n'y avait rien à innover : parler de réformes, c'était se déclarer hérétique.

La cour pontificale ayant érigé en dogme la restauration complète de la puissance temporelle, et en hérésie le maintien de la plus petite institution libérale, tous les ministres étrangers s'inclinèrent devant cet arrêt. Rien de plus hideux que ce congrès de diplomates corrompus, qui font de la religion pour servir le despotisme. Il s'agit d'une nouvelle vengeance que l'Europe cherche à accomplir; elle veut encore une fois reverser sur l'Italie libre l'esclavage religieux et politique que l'Italie asservie lui avait un jour transmis. La Sainte-Alliance, elle, avait du moins attaqué ouvertement et franchement la liberté italienne; on aurait pu à la rigueur reconnaître une certaine grandeur dans cet abus cynique et effronté de la force. Maintenant, au contraire, ce sont des hommes qui, transis sous la glace de la raison d'État de leurs maîtres, essaient de se faire croire enflammés de la sainte fureur des saints Bernards; ils prêchent la guerre aux infidèles: c'est là comme une profonde ironie de l'ancien esprit des croisades. Où gît leur foi? Le Saint-Esprit est en marche et leur viendra sur la pointe

des épées de leurs soldats. Ces meneurs d'intrigue qui ne savent que tendre des piéges, ces hypocrites qui se disputent pour savoir lequel d'entre eux se baissera le premier pour baiser les pieds du Saint-Père, ou lequel portera sa queue, est-ce là le concile des Saints qui vont écrire les tables de la loi sur le Sinaï de Gaëte? Créatures pétries de raillerie, et qui n'arrivent pas même à prendre un air sérieux : il y a des éclats de rire dans les prières de ces croyants. En attendant, l'Italie est jetée par eux, la première, dans l'antre du monstre où viendront bientôt tomber les ossements d'autres peuples assassinés.

Le duc d'Harcourt et M. de Rayneval avaient écrit, en mai, une protestation en faveur de la conservation du statut; mais M. de Rayneval n'était pas un ami de la liberté, et le duc d'Harcourt était un homme léger. Bien qu'il ne voulût pas faire servir les armes françaises au rétablissement du gouvernement clérical, en hâtant la marche du général Oudinot sur Rome, et en faisant tous ses efforts pour triompher plutôt de l'obstination des républicains que de celle du Pape, il ne s'aperçut pas qu'il favorisait ainsi les intrigues de la cour de Gaëte. On ne manqua pas de lui faire observer que si les Français entraient à Rome sans avoir d'abord obtenu du Pape une garantie en faveur de la conservation des institutions libérales, ils n'en obtiendraient aucune après; qu'il était moins difficile d'abattre les murs de Rome que de faire fléchir les cléricaux; que, la république romaine tombée, le Pape n'accepterait plus aucune condition; que les Français rétabliraient la domination cléricale avec tous ses anciens abus, et devraient ensuite maintenir avec les armes le gouvernement qui aurait dû sa restauration à ces mêmes armes; qu'ils soulèveraient contre la France cette haine populaire qui était un privilége de l'Autriche.— Le duc d'Harcourt convenait de la vérité de ces choses; mais, placé au milieu des intrigues de Gaëte et devant l'impatience du général de l'armée française, il n'était pas homme à prendre résolument un parti. Les membres du cabinet de Paris, à l'exception des créatures de la cour pontificale, auraient voulu d'abord conserver à l'État romain le statut; mais, pressés d'occuper Rome, ils ne s'apercevaient pas qu'en y entrant sans au-

cune garantie, ils se trouveraient dans l'impuissance absolue d'atteindre plus tard leur but.

Pie IX doutait toujours des intentions de la France ; mais les ministres de l'Autriche, de la Russie et de Naples l'exhortaient à laisser passer les velléités libérales des Français, qui finiraient sans doute par rétablir la papauté dans toute la grandeur de sa pleine puissance. En réalité, l'Autriche, connaissant la haine que la domination des prêtres inspirait aux Italiens, voyait avec plaisir la France, dans le but ou sous le prétexte de contre-carrer l'influence autrichienne, prendre la principale part dans l'entreprise qui devait avoir pour fin la restauration papale ; elle comprenait que les Français acquerraient beaucoup moins d'honneur et d'avantages par le combat, que de discrédit par la victoire. Par conséquent, lorsque la cour de Gaëte poussa de grands cris en apprenant que le général Oudinot avait chassé de Civita-Vecchia le commissaire du Pape, et que M. de Lesseps négociait avec les triumvirs, le ministre autrichien Esterhazy sut calmer le courroux de Pie IX, en lui disant qu'il ne convenait pas de provoquer la *furia francese* par de bruyantes protestations. Il lui dit que l'assemblée française avait décidé qu'on devait garantir la liberté du peuple romain ; mais que l'entreprise se trouvait dans les mains de tels hommes, qu'on pouvait être certain qu'elle n'appartenait plus à ceux qui l'avaient ordonnée. Il assura que bien que les Français fussent arrivés en Italie avec des idées peu conformes aux vœux de la cour papale, si on les laissait faire, après avoir dit qu'ils voulaient protéger la liberté des Romains, ils en viendraient à produire un résultat contraire ; car le sentiment de l'honneur militaire et la vanité nationale, froissés par l'échec du 30 avril, et l'impatience si naturelle à un peuple léger et prompt, qui lui fait, au moindre obstacle, outrepasser son but, suffiraient pour qu'ils fussent entraînés plus loin qu'ils ne se proposaient d'aller.

Il est certain que si les Français avaient calculé ce qu'ils faisaient, ils n'auraient pas manqué de s'apercevoir que ce n'était pas sous les Sept Collines qu'ils devaient porter leurs armes s'ils voulaient rétablir le gouvernement constitutionnel. Fortifiés à

Civita-Vecchia, ils auraient dû s'étendre le plus qu'il aurait été possible dans l'État, empêcher les Autrichiens et les Napolitains de s'approcher de Rome, bloquer de loin Rome et faire peur à Gaëte. Rome aurait cédé par fatigue et par suite de désordres; Gaëte aurait accédé par nécessité à une transaction. Mais il aurait fallu pour cela que les Français eussent su attendre. Au contraire, ils voulaient aller vite. La gloire militaire les excitait, le parti catholique et monarchique les enflammait, et dans cet état d'exaltation, ils ne savaient comprendre à quel prix on obtiendrait la victoire; ils ne voulaient que vaincre. Vainqueurs et vaincus furent téméraires et faillirent également; mais ils laissèrent après eux une trace d'idées et de passions ineffaçables qui fermentent en Italie : l'Europe et le catholicisme en verront plus tard les conséquences.

CHAPITRE XIV.

Négociations entre M. de Lesseps et les triumvirs romains. Expédition des Romains contre l'armée napolitaine; combat de Velletri. M. de Lesseps interrompt les négociations et quitte Rome. Défense héroïque de Bologne, assiégée par les Autrichiens. L'ambassadeur français traite de nouveau avec les triumvirs. Conseil de guerre dans le camp français; dissentiments entre M. de Lesseps et le général Oudinot. M. de Rayneval arrive au camp; graves discussions entre lui et M. de Lesseps. Le général Vaillant. Un nouveau conseil de guerre se rassemble; M. de Lesseps y est insulté. Le général Oudinot ordonne d'attaquer la ville. M. de Lesseps entre dans la ville et signe un traité de paix avec les triumvirs. Son rappel à Paris. Le général Oudinot ne reconnaît pas le traité signé, et se prépare à l'attaque.

M. de Lesseps et le général Oudinot avaient d'abord résolu de faire aux Romains les propositions suivantes : Les Français entreraient à Rome, les triumvirs résigneraient leurs pouvoirs, et un magistrat provisoire élu par l'assemblée gouvernerait jusqu'à ce que les populations eussent déclaré, au moyen d'un vote, leur volonté relativement à la forme de gouvernement et aux garanties à donner pour l'indépendance de l'Église et de la papauté. Mais ils s'aperçurent bien vite que ces conditions ne seraient pas acceptées. Ils décidèrent donc de proposer que Rome ferait un appel *à la protection fraternelle* de la république française; que le peuple aurait le droit d'exprimer librement son vote sur la forme du gouvernement; que les troupes françaises et romaines feraient ensemble le service de la ville; que les autorités romaines exerceraient leurs fonctions suivant la loi.

Ces propositions furent communiquées aux commissaires romains, à leur arrivée dans le camp. Ils invitèrent M. de Lesseps à reconnaître d'abord la république romaine, Rome ne pouvant ouvrir ses portes à des soldats auxquels on attribuait généralement la mission de replacer le Pape sur le trône. Mais l'ambassadeur, qui, suivant ses instructions, ne pouvait rien stipuler en faveur de la république, se borna à répondre qu'il garantissait

la protection de la France, pourvu que Rome eût confiance en lui; qu'il reconnaissait au peuple le droit de choisir la forme de gouvernement qui lui conviendrait; que, par conséquent, si la France, en vue du repos de l'Europe, ne pouvait sur-le-champ reconnaître le gouvernement issu d'un premier vote, elle ne manquerait certainement pas de respecter le résultat d'une seconde élection; que si la fidélité des populations à la république était inébranlable, on pouvait être certain que le gouvernement populaire triompherait. Comment, disait-il, la France pourra-t-elle vous protéger contre les violences de l'Autriche et de Naples et contre les embûches des cléricaux, si au lieu de lui donner des marques de confiance, vous lui montrez de la défiance et de l'hostilité en fermant les portes de Rome à ses soldats? Croyez-vous que le chef de l'armée se résignera à cette humiliation, et que les ministres rassemblés à Gaëte ne feront pas tout ce qu'il leur sera possible pour arrêter mes démarches pacifiques? Il terminait en exhortant les commissaires, au nom de l'amour qu'ils portaient à leur patrie et de leur haine pour le servage, à accepter les propositions qu'il leur faisait. Les commissaires répondirent qu'ils n'étaient pas autorisés à les accepter, mais qu'ils les transmettraient à l'assemblée; ils renouvelèrent leurs instances pour qu'on reconnût le gouvernement avec lequel on désirait faire un traité. La patience de M. de Lesseps se lassant, il en vint à parler du danger dont Rome était menacée si elle opposait un refus à ses propositions. Enfin, il congédia les commissaires en les priant de réunir l'assemblée pour qu'elle prît une décision sur-le-champ. L'ambassadeur ne voyait pas qu'en n'accordant que quelques heures pour une délibération très-grave qui n'était pas immédiatement nécessaire, il montrait une impatience peu propre à inspirer de la confiance et à obtenir ces résultats qu'on ne doit pas attendre de l'enthousiasme, mais de la réflexion.

Pendant ce temps, le général Roselli était rentré à Rome. On voulut alors profiter de l'armistice pour marcher contre les Napolitains et contraindre le roi Ferdinand à une bataille. Dans la nuit du 16 au 17 mai, l'armée romaine, forte de 12,000 hommes, sortit de la ville au milieu des acclamations du peuple.

Le 16, le roi de Naples avait reçu l'avis de l'armistice conclu à Rome et des nouvelles résolutions du gouvernement français. Une grande agitation se manifesta dans le camp royal, où les prélats, qui étaient aussi nombreux que les soldats, commencèrent à crier contre les trahisons de la France; ils conseillèrent au roi de fuir, et lui donnèrent l'exemple. Le Pape aussi écrivit de Gaëte à Ferdinand pour l'exhorter à rentrer dans son royaume; et Ferdinand, après avoir abandonné Albano, transporta, le 17, son camp à Ariccia, et de là à Velletri. Le gros des troupes romaines se trouvait alors à Valmontone, et l'avant-garde à sept milles plus avant, à Montefortino, éloigné de neuf milles de Velletri. Je ne saurais dire quel plan de bataille avait conçu le général Roselli, qui faisait, loin de l'ennemi, un si long détour; on peut croire qu'il voulait le cerner et lui couper la retraite dans le royaume. Mais Garibaldi, qui commandait le centre, quoiqu'il fût sous les ordres de Roselli, laissa son poste où on lui avait commandé de s'arrêter, et, prenant sous ses ordres l'avant-garde, marcha avec 2,000 hommes seulement contre Velletri, en s'avançant jusqu'en vue de la ville. Les Napolitains l'attaquèrent avec des forces tellement supérieures, que Garibaldi et ses soldats se trouvèrent en danger d'être exterminés; mais l'audace et la valeur suppléèrent au nombre, et les Romains, enfonçant la cavalerie ennemie, refoulèrent l'infanterie dans la ville. Vers le soir, arriva Roselli avec le gros des troupes, et on fixa l'assaut pour le jour suivant. Le roi Ferdinand ne voulut pas en voir davantage : la nuit même, il s'enfuit, et ne s'arrêta que lorsqu'il se fut mis à l'abri dans la forteresse de Gaëte. Ses soldats le suivirent en grand désordre. Le combat avait été peu sanglant; mais Velletri était restée aux Romains, et puisque le roi, s'inspirant plus de la peur des prélats que de l'honneur militaire, avait pris honteusement la fuite, les républicains poussèrent le cri de victoire et acclamèrent le nom de Garibaldi.

La retraite de l'ennemi fut attribuée à la faute de Roselli, et dès ce moment commença à se manifester entre ce général et Garibaldi une rivalité qui devait être fatale à Rome. Roselli voulait rentrer immédiatement à Rome pour y préparer d'autres

fortifications, prévoyant le cas où les négociations avec les Français échoueraient; si elles réussissaient, le général se proposait de marcher contre les Autrichiens, qui descendaient, au nombre de 7,000 hommes, de la Toscane vers l'Ombrie. Il croyait pouvoir les battre en se dirigeant à la tête de 13,000 hommes sur Cortona; puis, il aurait attaqué l'autre corps ennemi, qui envahissait la marche d'Ancône. Garibaldi, au contraire, voulait envahir le royaume de Naples. Roselli écrivit aux triumvirs qu'il ne pouvait approuver l'invasion des terres napolitaines. Les triumvirs lui répondirent de confier 6,000 hommes à Garibaldi, et de rentrer à Rome avec le reste des troupes : ce qui était le pire des partis, parce qu'il ne restait à aucun des deux capitaines des forces suffisantes pour tenter une entreprise sérieuse.

Après avoir parcouru la province de Frosinone et dispersé les bandes qui étaient sorties de Benevente avec le drapeau pontifical, Garibaldi pénétra dans le royaume de Naples, et, le 26, arriva à Arce. La garnison napolitaine y fit peu de résistance et se retira sur Saint-Germain, où se trouvait le général Nunziante avec deux régiments suisses. Les habitants, qui avaient peur du chef républicain, s'étaient réfugiés sur les montagnes; mais comme ils virent que le monstre occupait tranquillement le pays, ne dévastait pas les campagnes et ne dévorait pas les hommes, ils prirent confiance et descendirent dans la plaine pour acclamer Garibaldi et les Romains, qui allaient déjà se mettre en marche pour assaillir Saint-Germain, lorsqu'ils reçurent l'ordre de rentrer à Rome, les négociations avec les Français n'ayant pas abouti.

L'assemblée romaine s'était réunie le 19 mai pour examiner les propositions de M. de Lesseps. Elles étaient conformes à celles contenues dans la première proclamation du général Oudinot et contredites par lui-même dans sa seconde proclamation : c'étaient des tergiversations, des ambiguïtés qui n'offraient aucune assurance; le danger de Rome était certain, la sauvegarde douteuse. On adopta à l'unanimité la résolution suivante : « L'assemblée, peinée de ne pouvoir accepter le projet de l'ambassa-

deur français, charge les triumvirs d'en exprimer les motifs et de poursuivre les négociations dans le but d'établir de meilleurs rapports entre les deux républiques. »

Cette résolution fut communiquée, le jour même, à M. de Lesseps, par une lettre des triumvirs ainsi conçue : « L'assemblée nous a chargés de vous exprimer les motifs qui lui ont imposé la nécessité de ne pas accueillir vos propositions. Nous pensions que, envoyé ici pour vous assurer de la vérité des choses, et convaincu désormais de l'accord parfait qui réunit dans une seule volonté tous les éléments de l'État, vous auriez détruit le seul doute qui peut empêcher la France d'accomplir ce qui fut noblement résolu par votre assemblée. L'accord, la paix intérieure, la sagesse des débats publics, l'enthousiasme et la générosité du peuple, le vote spontané et solennel des municipalités, de la garde nationale, des troupes, du peuple, du gouvernement, de l'assemblée souveraine, vous connaissez tout cela, Monsieur, vous l'avez rapporté à votre gouvernement; par suite, nous devions espérer qu'en parlant au nom de la France vous prononceriez des paroles plus rassurantes que celles que vos propositions contiennent.

» L'assemblée a remarqué les efforts qui ont été faits pour éviter d'employer dans votre premier chapitre les mots de *république romaine;* elle a cru voir là des intentions défavorables. Elle a trouvé, Monsieur, que vos propositions ne donnaient pas plus de garanties que les proclamations publiées avant le 30 avril par le général Oudinot. L'opinion générale du peuple n'étant plus douteuse pour vous, l'assemblée n'a pas pu comprendre pourquoi on veut défier cette opinion par l'insistance qu'on met à vouloir occuper Rome. Rome n'a pas besoin de protection : on n'y a pas à livrer de batailles; et si un ennemi s'approchait de ses murs, elle saurait le repousser avec ses soldats. C'est à la frontière toscane, c'est à Bologne, que Rome peut être protégée. Donc, même dans votre troisième chapitre, l'assemblée a dû voir l'influence d'une pensée politique qui pousse à occuper Rome, pensée à laquelle l'assemblée peut d'autant moins acquiescer, qu'elle croit le décret de l'assemblée nationale française

absolument contraire à une occupation qui ne serait pas réclamée par le peuple et par les circonstances.

» Nous ne vous cacherons pas, Monsieur, que la malheureuse coïncidence d'un rapport fait sur l'enceinte de la ville a influé beaucoup sur la délibération de l'assemblée. Aujourd'hui même, un corps de soldats français, foulant aux pieds l'armistice, a passé le Tibre près de Saint-Paul, et a resserré plus que jamais le cercle du blocus autour de la ville. Et ce fait n'est pas isolé. Si on respecte ainsi l'armistice, la défiance du peuple pour tout accord ultérieur est justifiée. Sa crainte de voir la ville occupée par les troupes étrangères s'est accrue jusqu'à rendre impossible toute transaction sur une question que l'assemblée regarde comme la garantie vitale de sa dignité, de son indépendance. Pour ces motifs et pour beaucoup d'autres encore, l'assemblée a dû, bien malgré elle, refuser vos propositions. Nous aurons l'honneur de vous faire parvenir demain des contre-propositions qui éloigneraient tout danger de conflit entre les deux républiques. »

Les démonstrations auxquelles se livraient les troupes françaises dans les environs de Rome étaient peu propres à confirmer les promesses bienveillantes de M. de Lesseps. Un jour, on arrêtait les courriers qui sortaient de la ville; un autre jour, le général Oudinot faisait à l'improviste passer le Tibre à ses soldats, les éclaireurs s'avançaient jusque sous les murs, on pressait dans le camp les travaux comme si on eût été en pleine guerre. Le langage de l'ambassadeur n'était pas conforme à celui de ses secrétaires de légation, qui murmuraient avec peu de prudence que la république devait tomber, que les soldats français occuperaient bientôt la capitale. Le général Oudinot, impatient de venger l'échec du 30 avril, s'élevait vivement contre M. de Lesseps. « Ce retard, lui écrivait-il, ravive l'orgueil des Romains, déplaît à nos soldats. Ou la paix, ou la guerre : si l'on veut la paix, que les portes de Rome s'ouvrent; si l'on veut la guerre, notre art et notre valeur triompheront bien vite. Qu'on demande une réponse brève et décisive. » Dans une autre lettre, le général disait : « La dignité de la France et l'honneur de l'armée sont foulés aux pieds; qu'on cesse enfin d'arrêter des soldats

avides de gloire. L'espérance d'en venir à un accord est vaine. Qu'on dise aux Romains que l'armistice a cessé. »

Mazzini demanda la médiation de M. Cass, ambassadeur des États-Unis, et le pria de se rendre auprès du général Oudinot, espérant qu'il le trouverait mieux disposé que M. de Lesseps en faveur d'un accord équitable. On ne connaissait pas les dispositions d'esprit du général. M. Cass alla au camp, et proposa les conditions suivantes : La république romaine, acceptant la résolution de l'assemblée française qui envoyait des troupes en Italie pour empêcher l'intervention étrangère, se déclarerait reconnaissante des secours qu'elle recevrait ; on reconnaîtrait solennellement la république romaine ; Rome accueillerait les soldats français, mais ils n'entreraient dans la ville que lorsqu'on demanderait leur aide ; les autorités républicaines resteraient en fonctions ; la république française garantirait à Rome le droit d'achever sa constitution et de la mettre en vigueur. Le général, qui avait entendu la lecture de ces conditions avec une colère mal contenue, s'écria qu'en considération de l'humanité, il désirait la paix, mais qu'il voulait avant tout une paix honorable, une conclusion immédiate ; et il congédia brusquement l'ambassadeur américain.

M. de Lesseps, poussé par M. de Rayneval et le duc d'Harcourt, qui lui écrivaient en se plaignant surtout de l'armistice ; excité par les murmures des soldats, et irrité par un tumulte survenu au palais de la légation, signa, le 22 mai, avec le général Oudinot, une protestation qui déclarait la fin des négociations et demandait satisfaction pour le tumulte qui avait eu lieu. L'ambassadeur se plaignait que le jour précédent, au moment où les Français étaient tranquillement réunis dans son palais, une poignée d'étrangers avaient voulu envahir la salle ; expulsés promptement, ils avaient attendu que la séance fût finie, en s'arrêtant devant la porte du palais, près d'un corps de garde de soldats romains qui les avaient laissé faire malgré leurs cris furibonds et leurs menaces ; à la sortie d'une voiture dans laquelle se trouvait un secrétaire de l'ambassade, les insultes avaient augmenté et on avait tenté d'arrêter les chevaux.

Mazzini exprima dans sa réponse le plus vif regret pour les désordres qui avaient eu lieu à l'ambassade de France; il dit que les informations recueillies avaient constaté qu'il n'y avait pas un seul Italien au milieu des émeutiers, mais qu'ils étaient tous Français, et que cette circonstance expliquait l'abstention du corps de garde, sans pourtant le justifier. Il promit qu'à l'avenir on veillerait sévèrement au maintien de l'ordre, et il termina en assurant qu'il allait envoyer bientôt de nouvelles propositions d'arrangement qui pourraient être agréées.

M. de Lesseps se hâta d'envoyer à Paris M. Latour-d'Auvergne avec toutes les notes, les propositions et les lettres qu'on avait échangées. Il laissa percer dans la lettre qu'il adressa au ministre des affaires étrangères toute l'incertitude qu'il y avait dans son esprit, ses préoccupations, et les instigations différentes qu'il recevait de tous côtés. Tantôt il disait que le parti le plus favorable aux intérêts français, était de donner à la population romaine, bien disposée à un accord, le temps de manifester ses sentiments, de manière à contraindre ses gouvernants à consulter un peu mieux l'intérêt public; qu'il avait, dans ce but, prié le général Oudinot de maintenir l'armistice: le gouvernement français aurait eu ainsi le loisir de prendre une mûre résolution. Tantôt il demandait d'autres soldats: un secours de 25,000 hommes lui semblait insuffisant; la présence d'une forte armée aurait soutenu les négociations et tenu l'Autriche en échec. Puis il revenait sur ce qu'il avait dit, et il recommandait de ne pas envoyer d'artillerie, parce qu'on croirait qu'on voulait foudroyer Rome, entreprise à laquelle il ne consentirait jamais.

L'agitation de son esprit était extrême. Bien que les triumvirs lui eussent fait savoir qu'ils avaient arrêté un certain Colin, Français, auteur du tumulte, M. de Lesseps continua à se plaindre vaguement d'insultes faites à sa nation et à lui. Il se crut entouré d'embûches et d'ennemis prêts à le tuer. On ne peut nier que dans ce moment les Romains, et surtout quelques Français réfugiés à Rome, tenaient des propos très-menaçants; mais il n'existe ni preuves ni conjectures probables qu'on ait médité un assassinat. Quelques ennemis de la république avaient

pris à tâche d'abuser de l'exaltation qui s'était emparée de M. de Lesseps, en lui rapportant qu'une conspiration allait éclater contre lui, que le sicaire était prêt, qu'on avait aiguisé le même poignard qui avait frappé Rossi, et on lui conseillait de se retirer au camp et de se venger contre Rome. L'esprit troublé, l'imagination alarmée, M. de Lesseps quitta Rome le 24, en laissant la lettre suivante :

« Le public s'est trop occupé de ma personne; il s'inquiète et s'agite, et les héroïques citoyens de Rome s'aperçoivent que quelqu'un les trompe. J'ai des preuves que je suis désigné au poignard d'un assassin comme la cause du malaise public. Je ne veux faire obstacle à personne; je me rends au camp. Je veillerai de là sur mes compatriotes qui restent à Rome; au besoin, je viendrai moi-même les redemander; mais, en attendant, je crie : Malheur, malheur à la ville éternelle, si on fait tomber un cheveu de la tête d'un Français! — On me dit de toutes parts : Comment voulez-vous que nous vous recevions en qualité d'amis, si vous ne nous donnez pas une preuve manifeste de votre amitié? La politique sincère de la nation que je représente pouvait me dispenser de donner cette preuve. Mais puisque tous sont intéressés à donner la lumière aux aveugles, à enlever aux méchants la force de nuire, à soustraire la majorité honnête de la population à l'influence du chef qui l'opprime, de ce chef qui, en excitant l'amour de la patrie, saurait, au besoin, provoquer un élan unanime pour le triomphe de la cause la plus détestable, j'accorde, même au risque de compromettre ma responsabilité, cette preuve qu'on demande; la voici : *La république française garantit contre toute invasion étrangère le territoire de l'État romain occupé par ses troupes*. Maintenant, le sort de votre pays est dans vos mains; ne manquez pas à vos devoirs; ne perdez pas un temps précieux. Vous avez à Rome un traître, auquel je pardonne; cherchez-le et vous le trouverez. »

Le traître, l'oppresseur de la majorité honnête, le défenseur de la cause la plus détestable, était Mazzini, contre lequel M. de Lesseps se flattait d'exciter la multitude. En arrivant au camp, il écrivait à son gouvernement : « Depuis son séjour en Angle-

terre, Mazzini a rêvé une espèce de protestantisme pour sa patrie. Il a des relations fréquentes avec des missionnaires anglais. Cet homme, d'une rare intelligence, n'est en fin de compte qu'un ambitieux. Inspiré par le génie de la conspiration, il n'a pas compris l'utilité qu'il y aurait eu pour lui à s'appuyer sur l'élément conservateur du parti modéré de la population. Arrivé au pouvoir, il a continué ses trames ténébreuses et infernales. Les longues années qu'il a passées dans les prisons d'Italie et d'ailleurs [1] l'empêchent d'ouvrir les yeux et font de lui un ennemi mortel de la société. Je regarde une occupation amiable de Rome comme un dommage pour nous et pour nos troupes. Nous ne gagnerons rien en nous mêlant de cette politique en vertu de laquelle le chef Mazzini opprime, terrifie, ruine les habitants de Rome. J'ai écrit à M. de Rayneval que j'avais essayé d'arracher le masque de ce Néron moderne; non, il ne faut pas mettre les troupes françaises en contact avec les soldats romains, qui sont les sicaires du plus infâme socialisme et des plus atroces conspirations. »

On croirait lire une suite de l'allocution papale du 20 avril. Je ne prouverai pas la fausseté et l'exagération de tout ce que M. de Lesseps a écrit. Ce que je ferai remarquer, c'est que cette lettre levait son masque à lui; et que si l'on pouvait croire, avant qu'elle fût écrite, que Rome, en accédant aux propositions faites par l'ambassadeur français, aurait évité une catastrophe déplorable, ce qu'il dit en écrivant à son gouvernement enlève toute autorité aux conseils donnés jusque-là par lui et à ceux que nous le verrons donner bientôt.

Pendant qu'on négociait à Rome, les Autrichiens, venus dans la Romagne en ennemis sincères, pour y restaurer purement et simplement le gouvernement clérical, entourés d'Alpi et d'autres anciens espions pontificaux, avides de vengeance et de butin, demandaient à la ville de Ferrare de faire une pétition au Pape, pour le supplier de rentrer dans l'État; le conseil municipal répondit que la population préférait la république. Ils firent savoir

[1] Mazzini n'a jamais été en prison ni en Italie ni ailleurs.

aux Bolonais que, s'ils ne se soumettaient pas au Pape, ils seraient cruellement châtiés. Bologne, qui avait envoyé à Rome ses meilleurs défenseurs, se prépara à la résistance. Les citoyens se sentaient enflammés par les souvenirs du combat du 8 août; mais ils voyaient qu'ils manquaient maintenant de forces suffisantes pour s'opposer à des ennemis si nombreux. Néanmoins, privés de toute espérance de succès, ils résolurent d'attester par leur sacrifice leur haine contre le gouvernement papal, que les Autrichiens ramenaient.

Lorsque Wimpffen eut fait occuper par ses troupes les collines qui dominent la ville, il ouvrit son feu d'artillerie et commença le bombardement en attaquant en même temps la porte Galliera d'un côté, et, de l'autre, les portes de San Felice et de Saragosse. Puis, voyant que les citoyens se battaient avec beaucoup de valeur, bien que sans ordre et sans expérience de la guerre, il simula une retraite et abandonna quelques canons au dehors de la porte Galliera : c'était une embûche dans laquelle il voulait faire tomber les Bolonais. Quelques bons officiers qu'il y avait dans la ville s'en aperçurent et s'opposèrent à l'élan du peuple, qui voulait aller s'emparer des canons. Mais la témérité populaire eut le dessus, et alors le colonel Boldrini, Marliani et d'autres vaillants officiers, qui n'avaient pu empêcher la sortie, voulurent y prendre part, pour ne pas laisser les citoyens s'exposer seuls au danger. Aussitôt qu'on fut arrivé sur les canons abandonnés, les Autrichiens démasquèrent assez près d'autres batteries et firent un carnage des Bolonais: Boldrini, Marliani, Pavoni furent tués; le major Colombarini et beaucoup d'autres, blessés. On reprit d'un côté et de l'autre le combat autour de la ville, et il dura jusqu'au soir.

Pendant la nuit, les magistrats municipaux et les membres du comité de défense tinrent un conseil. Considérant que la ville n'avait pas les moyens suffisants pour remporter une victoire; que la force des ennemis était trop considérable; que le combat soutenu pendant sept heures avait sauvé l'honneur des armes et prouvé à l'Europe le patriotisme de Bologne, on résolut de traiter avec les Autrichiens. On arbora donc un drapeau blanc et on

envoya à Wimpffen deux députés pour demander un armistice qui pût donner le temps de décider le peuple à déposer les armes. Wimpffen garda en ôtage l'un des députés et renvoya l'autre avec la promesse d'observer l'armistice jusqu'à midi du jour suivant. Mais le peuple se souleva, jeta à terre le drapeau blanc, appela traîtres les magistrats municipaux; on n'écouta plus de conseils; la crainte des vengeances de l'ennemi n'arrêta personne. Trois citoyens distingués, Alessandrini, Nanni Levera et Toninin furent chargés de gouverner la ville. Tous se préparèrent au combat. A midi, l'armistice étant expiré, les Autrichiens renouvelèrent l'attaque avec plus d'impétuosité et avec un plus grand nombre de canons et de mortiers; ils détournèrent les eaux du canal du Rhin; ils s'éparpillèrent dans les jardins environnants, pillèrent, dévastèrent, brisèrent les statues en marbre, les meubles les plus riches des maisons de campagne, et y mirent le feu. Dans la ville, la population répondait intrépidement avec ses canons et ses mousquets à ces barbares ennemis; et au milieu du fracas de l'artillerie et des cloches, on entonnait des chants belliqueux, et on voyait des groupes de femmes et d'enfants, entourés de projectiles qui tombaient et de maisons incendiées par les bombes, danser autour des arbres de la liberté.

Cette lutte mémorable dura jusqu'au 11, lorsque les Bolonais, croyant que des secours venaient de la Romagne, et ayant vu du haut des tours que la route aboutissant à la porte Maggiore n'était pas occupée par les Autrichiens, résolurent de sortir à la rencontre de leurs amis. On ne connaissait pas la discipline dans leurs rangs; on n'obéissait plus à la voix des chefs. Aussitôt qu'ils furent sortis des murs, les Autrichiens les assaillirent de toutes parts, les tuèrent, les dispersèrent, et on n'entendit plus parler des secours de la Romagne. La défense de la ville ne continua pas pour cela avec moins de vigueur. Les autorités municipales voulurent envoyer de nouveaux députés à Wimpffen pour lui demander encore un armistice : le général autrichien répondit par une proclamation menaçante, dans laquelle il annonçait l'arrivée du général Gorzkowski, gouverneur de Mantoue, re-

nommé pour sa cruauté. Mais ni les bombes qui causaient de grands dommages, ni les menaces de Wimpffen, ni le terrible renom du gouverneur de Mantoue, ne découragèrent les Bolonais. Cette lutte obstinée dura jusqu'au 15. Alors on demanda pour la troisième fois un armistice à l'ennemi; mais Wimpffen exigea une reddition à discrétion, la remise de toutes les armes, des réfugiés lombards et des instigateurs du peuple, de six citoyens les plus notables en ôtage, et n'accorda que jusqu'à cinq heures du matin suivant pour qu'on se décidât. Les députés, qu'on avait choisis dans les rangs du peuple, ayant visité le camp des assiégeants et vu leurs forces immenses, perdirent courage ; de sorte qu'en rentrant à Bologne, ils affirmèrent que toute résistance était désormais inutile. En attendant, les incendies augmentaient dans la ville, et, au dehors, le pillage, les dévastations, les tueries des Autrichiens redoublaient; on vit des femmes déshonorées, des hommes égorgés, un vieillard massacré pour avoir voulu soustraire sa belle-fille à des violences, et mille autres attentats contre des gens de la banlieue qui n'avaient fait aucun acte d'hostilité. Les membres de la municipalité, les chefs des miliciens et le cardinal Opizzoni résolurent alors de se rendre eux-mêmes au camp ennemi pour obtenir des conditions plus honorables et plus humaines. Lorsqu'ils furent parvenus en la présence de Gorzkowski, de Wimpffen, du prince Albert d'Autriche et de Mgr Bedini, légat apostolique dans le camp autrichien, le sénateur Zannolini dit qu'on ne pouvait accepter sans honte les conditions proposées le jour précédent; que Bologne ouvrirait ses portes pourvu qu'elle ne fût pas punie pour la résistance faite et que les réfugiés ne fussent pas inquiétés; que les généraux autrichiens voudraient certainement honorer et non humilier des hommes valeureux qui avaient soutenu pendant huit jours une lutte inégale; que le légat apostolique ne devait pas consentir à ce qu'on accrût les malheurs qui accompagnaient la restauration du gouvernement papal. Le cardinal ajouta des paroles dignes d'un prêtre, et on stipula qu'on consignerait quatre portes aux troupes impériales; que les soldats réguliers garderaient le palais du gouvernement, feraient la police de la ville, jureraient fidélité

au Pape; qu'on remettrait les armes à des commissaires autrichiens; qu'aucun citoyen ni aucun étranger à la ville ne seraient inquiétés pour des raisons politiques ou militaires.

Les Autrichiens furent accueillis à Bologne par un profond silence. On rétablit les armes papales, on empêcha toute réunion; à minuit, les citoyens devaient rentrer chez eux; tout emblème tricolore fut proscrit; on établit des tribunaux militaires : la peine qu'on infligeait fut la peine de mort. Le bombardement avait ruiné la ville. Mgr Bedini, en prenant possession de Bologne, fut frappé de la destruction accomplie par les alliés dont il s'était fait le guide. Le 19, il publia une proclamation dans laquelle, entre autres choses, il excusa la fureur des Autrichiens par ces paroles : « Quoique les ruines affreuses qui m'entourent m'affligent profondément, je ne puis condamner la juste sévérité militaire qui a été nécessaire pour rétablir promptement l'ordre et garantir la sûreté publique, biens suprêmes dont il ne restait plus que le nom. »

Je ne suivrai pas les Autrichiens dans leur marche à travers les Romagnes, où, après la chute de Bologne, rien n'arriva qui soit digne d'être raconté.

M. de Lesseps se trouvait dans le camp français lorsqu'il apprit que les Autrichiens, maîtres de Bologne et des Romagnes, s'avançaient dans les provinces centrales et inférieures. Après avoir, quelques jours auparavant, flétri le caractère de Mazzini, l'ambassadeur songea à renouer les négociations avec lui. En même temps, le général Oudinot écrivit au général autrichien, qui descendait de l'Apennin, qu'il cherchait inutilement à se réunir à l'armée napolitaine dans les Abruzzes; que l'armée française avait commencé seule le siége de Rome, et qu'elle était en position de se mettre en communication avec les routes de Florence et d'Ancône; que tout mouvement des Autrichiens sur ces routes serait considéré comme une hostilité contre la France; qu'ils devaient s'arrêter, parce que, s'ils se rencontraient avec les Français, il y aurait un conflit qu'on était intéressé des deux côtés à éviter. Étrange jalousie, lorsque Autrichiens et Français tendaient également au même but : accomplir par la force des

armes la restauration cléricale! Oudinot craignait les conflits; Radetzky, commandant suprême des Autrichiens, qui traitait alors à Milan pour la paix avec les plénipotentiaires piémontais, ayant été menacé par ceux-ci à cause du caractère libéral que la France donnait à son expédition romaine, répondait en souriant: « Nous sommes tous d'accord! »

L'ambassadeur français voulant à tout prix empêcher les hostilités contre Rome, le général Oudinot réunit un conseil de généraux. M. de Lesseps prit part au conseil, donna communication de toutes les dépêches qu'il avait envoyées à Paris, et déclara sa ferme résolution de s'opposer à la guerre jusqu'à ce qu'il eût reçu une réponse du gouvernement. Les généraux, qui murmuraient de l'inertie dans laquelle on laissait l'armée, et qui craignaient l'approche de la chaleur malsaine de l'été, s'écrièrent qu'il suffisait d'un seul assaut pour entrer à Rome; que les Romains n'avaient ni la volonté ni les moyens de résister; que, par suite, la crainte de combats sanglants était puérile; qu'en attendant davantage on arriverait à la saison pestilentielle qui tuerait les soldats. M. de Lesseps répondit qu'ils s'illusionnaient en croyant les Romains dépourvus de courage et de forces; que si l'on commençait à verser le sang, on en répandrait beaucoup; qu'on ne vaincrait qu'après un siége et la destruction d'une ville monumentale; que le triomphe était certain, mais que personne ne voudrait charger sa conscience des maux qui en résulteraient, et que le général Oudinot lui-même ne pouvait, sans son consentement, ordonner un assaut. Alors Oudinot demanda à ses généraux s'ils voulaient attaquer Rome sans tenir compte de l'opposition de M. de Lesseps; tous répondirent affirmativement. Le général Mollier, en s'excusant d'exprimer un avis prudent au milieu d'une excitation si grande des esprits, dit qu'il ne voyait pas quelles raisons on pouvait opposer à l'opinion de l'ambassadeur, qui ne demandait que le temps de recevoir les ordres du gouvernement. Cet avis fut suivi par la majorité, et l'on résolut d'attendre.

Pendant ce temps, les triumvirs firent parvenir à M. de Lesseps la note suivante : « Monsieur, vous connaissez l'accord unanime

qui présida à l'établissement de la république romaine. Aujourd'hui, nous devons vous parler de la question actuelle, telle qu'elle est en fait, sinon en droit, entre le gouvernement français et le nôtre. Notre diplomatie est la vérité, et la qualité de votre mission, Monsieur, nous assure que vous interpréterez toujours dans le sens le plus favorable tout ce que nous aurons l'honneur de vous dire. Permettez-nous de remonter à l'origine de la position actuelle des choses. Les puissances catholiques, dans des conférences et par des arrangements pris sans consulter la république romaine, décidèrent : 1° qu'une modification serait effectuée dans le gouvernement et dans les institutions de l'État romain ; 2° que cette modification aurait pour base le rétablissement de Pie IX, non en la qualité de pape, à laquelle personne chez nous ne fait obstacle, mais en la qualité de prince et de souverain temporel ; 3° que si une intervention était nécessaire pour atteindre ce but, elle aurait lieu. Nous voulons croire que, pendant que quelques gouvernements n'étaient déterminés que par le seul et véritable désir, qui n'est qu'un rêve, de remettre absolument en vigueur les traités de 1815, le gouvernement français n'était poussé à prendre part à cette coalition que sur des renseignements erronés qui lui faisaient croire l'État romain en proie à l'anarchie, et la population terrifiée par une minorité audacieuse et même par un chef ambitieux et tyran. Outre cela, nous savons qu'à l'égard de la modification proposée contre notre république, le gouvernement français donnait des conseils plus ou moins libéraux et opposés aux désirs absolus de l'Autriche et de Naples. Néanmoins, il n'y a pas de doute que la pensée dominante, dans toutes ces négociations, a été celle d'un retour vers le passé, d'une transaction entre le peuple romain et Pie IX, souverain temporel, avec ou sans garanties libérales pour les populations romaines. Il est incontestable, Monsieur, que l'expédition française a été conçue et ordonnée d'après cette pensée. Elle a eu pour but, d'un côté, de jeter l'épée de la France dans la balance des négociations qu'on allait ouvrir à Rome, et de l'autre, de garantir la population romaine contre tout excès rétrograde, en mettant pourtant pour condition le rétablissement

d'une monarchie constitutionnelle en faveur du Saint-Père. Sans parler des renseignements exacts que nous avons sur les conventions politiques stipulées, nous dirons que ce but est rendu manifeste par les proclamations du général Oudinot, par les déclarations successivement faites aux triumvirs, par le silence obstinément gardé toutes les fois que nous avons cherché à obtenir une déclaration constatant que les institutions actuelles du peuple romain étaient l'expression libre et spontanée du vote inviolable des populations légalement consultées. Du reste, le vote de l'assemblée française confirme implicitement le fait que nous affirmons.

» Dans cette position, menacés d'une transaction inacceptable, et par des négociations que la conduite de nos populations ne provoquait pas, notre devoir, Monsieur, n'était pas douteux : nous devions résister ; nous le devions à notre pays, à la France, à l'Europe tout entière. Pour remplir un mandat loyalement donné et loyalement accepté, nous devions conserver à notre pays, autant qu'il nous était possible, l'inviolabilité de son territoire, de ses institutions unanimement acclamées par tous les pouvoirs, par toutes les classes de l'État. Nous devions gagner le temps nécessaire pour en appeler de la France trompée à la France éclairée, afin d'éviter à une république qui est notre sœur la tache dont elle se serait souillée si, obéissant aveuglément et presque à son insu à de fausses suggestions, elle se fût rendue la complice d'une violence. Notre devoir en face de l'Europe était de maintenir, autant que nos forces le permettraient, l'inviolabilité du principe fondamental de toute vie internationale, l'indépendance de chaque peuple pour tout ce qui regarde son administration intérieure. Et, nous le disons avec orgueil, en agissant ainsi, nous croyons avoir bien mérité de vous et des peuples européens, parce que si nous résistons avec enthousiasme aux efforts de la monarchie napolitaine et de l'Autriche notre éternelle ennemie, nous sentons la plus vive douleur en nous voyant contraints de résister à l'armée française.

» Vous savez, Monsieur, tout ce qui est arrivé après l'intervention française. Notre territoire a été envahi par le roi de

Naples; 4,000 Espagnols sont descendus sur nos plages; les Autrichiens, après avoir triomphé de l'héroïque résistance de Bologne, ont parcouru les Romagnes, et ils marchent maintenant contre Ancône. Nous avons battu et expulsé de notre territoire les troupes du roi de Naples; nous avons la confiance que nous repousserions aussi les troupes autrichiennes, si l'attitude de l'armée française n'entravait pas nos mouvements. Nous le disons avec regret, mais la France doit désormais savoir ce que nous vaut l'expédition de Civita-Vecchia, qu'on disait avoir été entreprise pour nous protéger. Il nous en coûte d'être obligés de déclarer ces choses; mais nous devons pourtant proclamer qu'entre toutes les expéditions faites pour nous écraser, celle de la France nous a été la plus funeste. Nous pouvons nous battre contre les soldats du roi de Naples et contre les Autrichiens, et Dieu protége les causes justes. Nous ne voulons pas nous battre contre les Français. Ils ne peuvent être nos ennemis sans être les ennemis d'eux-mêmes. En dirigeant leurs armes contre nous, ils apprennent ici à tuer des frères. De notre côté, nous ne sommes pas à leur égard en état de guerre, mais en état de simple défense. Cependant, cette position, la seule dans laquelle il nous convient de nous tenir vis-à-vis de la France, nous inflige tous les maux sans nous donner aucun des avantages de la guerre.

» L'expédition française, Monsieur, nous a d'abord contraints de concentrer nos troupes, en laissant la frontière ouverte à l'invasion autrichienne, Bologne et les villes de la Romagne désarmées; les Autrichiens en ont profité, et, après huit jours d'une lutte populaire et héroïque, Bologne a dû succomber. Nous avions acheté en France des armes pour nous défendre; or, dix mille fusils au moins, confisqués en partie à Marseille, en partie à Civita-Vecchia, sont dans vos mains. Vous nous avez enlevé d'un seul coup dix mille soldats, car tout homme armé est un soldat contre les Autrichiens. Vos forces sont à une portée de fusil de nos murs, rangées comme pour un siége, sans but clairement manifesté. Elles nous obligent à tenir la ville en état de défense, ce qui ruine nos finances; elles nous forcent à garder une garnison considérable, qui pourrait garantir nos villes de l'invasion

et des dévastations des Autrichiens ; elles empêchent notre commerce, notre correspondance, nos approvisionnements de vivres ; elles alimentent chez nous une telle excitation des esprits, qu'il pourrait en résulter des conséquences très-fâcheuses si notre population était moins bonne et moins fidèle. Elles ne produisent ni l'anarchie ni la réaction, choses qui ne peuvent arriver à Rome ; mais elles provoquent la haine contre la France, ce qui est une grande douleur pour nous, qui sommes habitués à l'aimer et à espérer en elle. Nous sommes, Monsieur, assiégés par la France, assiégés au nom d'une œuvre de protection, pendant qu'à quelques lieues de distance le roi de Naples traîne avec lui nos ôtages et que les Autrichiens égorgent nos frères. Les Français sont trop civilisés pour vouloir nous égorger eux-mêmes, mais ils nous lient et nous livrent aux bourreaux de Naples et de l'Autriche.

» Vous, Monsieur, vous avez fait des propositions que l'assemblée a rejetées, et, par suite, nous ne pouvons plus en parler ; dernièrement, aux trois qui avaient été rejetées, vous en avez ajouté une quatrième par laquelle vous dites que la France protégerait contre toute invasion étrangère les parties de notre territoire occupées par ses troupes. Vous devez, Monsieur, comprendre que par là notre position resterait telle qu'elle était. Les parties du territoire occupées par vos troupes sont protégées par le fait même de l'occupation ; mais si l'on regarde le présent, que sont ces parties ? Et si l'on regarde l'avenir, n'aurons-nous donc d'autre manière de protéger notre territoire que de vous le donner entièrement à garder ? Ce n'est pas là le nœud de la question : il s'agit, en réalité, de l'occupation de Rome, et cette demande a été posée la première dans toutes vos propositions. Or, nous avons eu l'honneur de vous le dire, Monsieur, cette occupation est impossible ; le peuple n'y consentira jamais. Si elle n'a d'autre but que celui de protéger Rome, le peuple vous en exprimera sa reconnaissance ; mais il vous dira que, pouvant se protéger avec ses propres forces, il croirait se déshonorer devant vos yeux mêmes par une déclaration de son impuissance. Si l'occupation a un but politique, le peuple, qui a librement choisi

ses institutions, ne peut se résigner à la subir. Rome est sa capitale, sa ville sacrée. Sans parler de ses principes et de son honneur, il sait que la guerre civile serait le résultat inévitable de cette occupation. Il se défie de la pression que vous lui faites subir ; il prévoit que si vos troupes entrent dans la ville, il y aura des changements d'hommes et d'institutions assez nuisibles à la liberté. Il sait que l'indépendance de son assemblée et de son gouvernement serait un mot sans valeur en face des baïonnettes étrangères : l'exemple de Civita-Vecchia est toujours devant ses yeux. Le sort de Rome serait-il différent ? Vous nous faites des promesses, comme vous en avez fait à Civita-Vecchia ; on les tiendrait ici comme on les a tenues là. Croyez-le, Monsieur, la volonté du peuple sur ce point est irrévocable ; avant de se soumettre, il se fera massacrer de barricade en barricade. Or, les soldats de la France peuvent-ils, veulent-ils massacrer un peuple qu'ils doivent protéger, et uniquement parce qu'il ne veut pas livrer sa capitale ?

» La France n'a dans les États romains qu'à choisir entre trois partis : être avec nous, être contre nous, ou rester neutre. Être avec nous signifie reconnaître formellement notre république et combattre les Autrichiens ; être contre nous signifie opprimer sans raison la liberté et la vie nationale d'un peuple d'amis, et s'allier avec les Autrichiens pour combattre contre nous. La France ne peut le faire. Mais elle ne veut pas s'exposer aux risques d'une guerre européenne en prenant notre défense. Qu'elle reste donc neutre dans la lutte que nous soutenons contre nos ennemis. Hier nous espérions davantage, aujourd'hui il nous suffit de la neutralité. L'occupation de Civita-Vecchia est un fait accompli ; nous n'avons rien à y opposer, puisque la France croit qu'il ne lui convient pas, dans les circonstances actuelles, de se trouver éloignée du champ de bataille. Elle pense que vainqueurs ou vaincus nous pouvons avoir besoin de son intervention modératrice ou de sa protection, et, bien que nous soyons d'un avis contraire, nous ne voulons pas la contrarier. Qu'elle ait une garnison à Civita-Vecchia ; qu'elle étende même ses logements, si le nombre des troupes l'exige, sur tous les lieux salubres entre

Civita-Vecchia et Viterbo, et qu'elle attende là la fin des combats qui auront lieu. Nous donnerons à ses troupes les marques de la plus sincère et cordiale sympathie; elles ne manqueront de rien; ses officiers visiteront Rome. Mais que sa neutralité soit sincère et sans arrière-pensée; qu'elle le déclare explicitement; qu'elle nous laisse libre de jeter toutes nos forces dans le combat; qu'elle nous rende nos armes; qu'elle ne ferme pas avec ses navires nos ports aux Italiens qui voudront venir nous aider. Qu'elle s'éloigne surtout de nos murs, et que l'ombre même de toute hostilité cesse entre deux peuples qui sont destinés plus tard à s'unir par la même politique internationale, comme ils le sont aujourd'hui par la même forme de gouvernement. »

M. de Lesseps répondit que si Rome désirait en venir à un accord, il le désirait aussi toujours; que les Romains sauraient par son secrétaire quels témoignages de sa bienveillance il était disposé à leur accorder; qu'il ne fallait pas craindre de violences ni revenir sur ce qui s'était passé; que tous devaient faire preuve de modération.

Le même jour 26, il écrivit au ministre des affaires étrangères à Paris que les triumvirs lui avaient demandé quelques éclaircissements préliminaires à l'appui de la promesse que les Français leur avaient faite de ne pas imposer leur amitié à coups de canon; que l'opinion publique commençait déjà à se prononcer à Rome en faveur des propositions faites par lui; qu'il ne fallait pas, dans ce moment, offenser l'amour-propre des Romains en parlant de siége et de bombardement et en paraissant trop pressé d'introduire l'armée dans la ville; qu'il continuerait les négociations, bien sûr de les faire réussir avant quinze jours; que si on prenait, par hasard, plus de temps, il fallait que l'armée ne compromît pas, par une impatience cependant bien légitime, le grand but qu'on voulait atteindre; que la saison des fièvres s'avançant, les soldats pourraient transférer leurs cantonnements à Albano et à Frascati, ce qui n'aurait pas l'air d'une retraite, parce qu'on restait tout près de Rome; que le ministre de la guerre devait adresser un ordre au général Oudinot, pour que celui-ci pût se faire obéir par les officiers généraux qui montraient trop de sus-

ceptibilité; qu'enfin, la population romaine inviterait d'autant plus vite les Français à entrer dans la ville, que ceux-ci seraient moins empressés d'y pénétrer et moins désireux d'embrasser les Italiens comme par force.

Cette lettre donnait quelques renseignements qui n'étaient pas exacts. On comprend que M. de Lesseps ait voulu ne pas se trouver entièrement en contradiction avec ce qu'il avait écrit de fâcheux, quelques jours auparavant, sur le compte de Mazzini et des Romains; mais cela suffisait-il pour détruire le mauvais effet que sa première lettre avait dû produire déjà à Paris?

Dans ce moment, M. de Rayneval, qui de tous les plénipotentiaires français était celui qui voulait le plus impatiemment s'emparer de Rome par la force, ayant su que M. de Lesseps allait reprendre les négociations pour la paix, se rendit le 27 mai de Gaëte à Rome, où il dit d'abord à M. de Lesseps, et puis consigna dans une note qu'il lui remit, ce qui suit : « Puisque vous avez voulu me communiquer vos idées, je vous exprimerai franchement ma manière de penser. Mon opinion personnelle a peu d'importance; mais le gouvernement de la république, en vous engageant formellement à vous mettre d'accord avec moi, plénipotentiaire aux conférences de Gaëte, a voulu certainement empêcher qu'on tînt ici deux langages différents. Or, j'affirme que vous n'avez pas évité cet écueil, qui met en danger l'honneur et la loyauté de notre patrie. J'affirme aussi que vous agissez uniquement guidé par vos aspirations, et sans aucun ordre écrit du gouvernement. En désaccord complet avec le duc d'Harcourt et avec moi, vous décidez arbitrairement, en liant les mains à l'armée. Vous avez tout d'abord poussé les négociations si loin, que vous vous êtes heurté à des obstacles qui me semblent non moins dangereux que ceux que vous craigniez. Mais vous en avez appelé au jugement suprême du gouvernement : il faut en attendre la décision, qui ne tardera pas, j'espère, à se faire connaître.

» Il peut arriver que les Romains nous ouvrent les portes de la ville; mais ils tarderont d'autant plus qu'ils verront l'armée moins prête à agir; et les conditions que vous avez proposées,

au lieu d'amener le dénouement de la question, ne feront que le différer. Je proteste de toutes mes forces contre ces conditions. Elles nous entraînent non-seulement à reconnaître un gouvernement que la république a formellement déclaré ne vouloir pas reconnaître, mais elles nous font conclure avec lui une alliance offensive et défensive. C'est enfreindre gravement les ordres du gouvernement.

» En fait, nous défions non-seulement les trois puissances qui ont déclaré la guerre au gouvernement de Rome, et qui sont appuyées par l'Europe tout entière, mais encore un pouvoir supérieur aux autres, qui doit tôt ou tard exercer une grande influence sur les destinées de la France : je parle de la papauté. Voilà une seconde et grave violation des règles fixées par le gouvernement de la république, qui n'a pas voulu déclarer la guerre à l'Autriche, mais qui a voulu seulement se placer dans la position de donner à l'influence française tout le poids qu'elle mérite d'avoir dans l'arrangement ultérieur des affaires de Rome. En vous réunissant aux ennemis du Pape, vous le mettrez forcément et plus que jamais sous l'influence seule de l'Autriche.

» La France a-t-elle donc voulu donner la main à un gouvernement qui a commencé par un assassinat et qui ne voit de salut que dans nos discordes intestines? Et notez bien qu'en reconnaissant ce gouvernement, nous détruisons la seule base sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Si ce gouvernement existait pour nous, si l'on pouvait dire qu'il a été fondé par la libre volonté de la nation, nous devrions le soutenir. Nous ne pouvons travailler à le faire tomber qu'en disant qu'il est l'œuvre d'une faction composée presque entièrement d'étrangers. Vous liez l'armée, et vous l'exposez ainsi à l'indiscipline et aux fièvres. L'armée, qui veut prouver ce qu'elle sait faire, qui veut donner une gloire de plus au nom français, l'armée est condamnée à capituler. Pendant qu'elle reste oisive sous les murs de Rome, les Autrichiens progressent, et le Pape pourrait bien, un jour ou l'autre, se rendre à Bologne et y établir sous leur égide le siége de son autorité. Sous les murs de Rome, et quand même on nous accorderait, par grâce, de partager avec les soldats romains la garde

de la ville, serions-nous en position de tenir aux Autrichiens et au Pape le langage qui convient à la France? Il ne nous resterait avec les premiers que la violence, moyen extrême qui serait complétement inefficace avec le second. Les assemblées primaires dans un pays comme celui-ci n'ont pas la force morale qu'elles pourraient avoir chez nous, parce que tout le monde sait que les populations sont incapables en Italie d'exprimer leur vote. Si nous confions à ces assemblées la charge de décider du sort des États romains, nous en venons ainsi à déclarer que nous ne reconnaissons pas la souveraineté absolue du Pape, et nous mentons en face de l'Europe, à laquelle nous avons solennellement déclaré que nous voulions respecter les divisions territoriales stipulées dans les traités. — Un mot encore sur le royaume de Naples. Vous l'exposez à l'invasion des bandes que votre armistice met en liberté. Le gouvernement de la république veut-il donc que l'agitation italienne, comprimée, par la grâce de Dieu, au nord, au centre de l'Italie et en Sicile, recommence à Naples?

» J'en ai dit assez pour vous prouver l'affliction que je ressens de la tournure que vous avez donnée aux affaires. Je déplorerais avec vous, si elle existait, la nécessité d'ouvrir devant le Pape une voie de ruines et de sang. Mais, à mon avis, une attitude très-ferme de l'armée, une attaque qui n'aurait d'autre résultat malheureux que la chute de quelque vieille muraille, auraient suffi pour nous rendre maîtres de quelques quartiers de Rome et déterminer la population à se déclarer en notre faveur. Au moins, nous nous serions trouvés dans une forte et saine position, satisfaisante pour notre orgueil national et favorable à la politique que nous voulons soutenir. On nous aurait reçus tôt ou tard dans la ville sans conditions, ou du moins nous n'aurions pas eu à lutter, comme il arrivera si vous réussissez dans votre but, contre des promesses que nous ne tiendrons pas, et qui nous décrieront gravement en face de l'Europe. — Je crois donc devoir rejeter formellement toute responsabilité dans ce qui a été fait depuis votre arrivée. »

M. de Lesseps répondit qu'il avait maintenu avec le duc d'Harcourt et avec M. de Rayneval les rapports voulus par la

nature de sa mission; qu'il n'avait pu suivre les règles pratiquées par eux, parce qu'elles n'avaient pas réussi à la cour de Gaëte et parce que le combat du 30 avril et les résolutions de l'assemblée française avaient fait naître la nécessité de prendre un autre chemin; qu'il avait calmé l'impatience de l'armée pour empêcher des conflits qui auraient plus profité aux ennemis intérieurs et extérieurs de la France qu'à sa gloire et à son influence en Italie. « Je n'ai pas eu, disait-il, le désir dont brûlait le général Oudinot d'introduire à Rome nos soldats, parce que j'ai cru qu'il fallait temporiser avec les passions exaspérées par l'événement du 30 avril, et parce qu'il était dangereux, à mon avis, d'intervenir violemment dans l'administration de l'État romain. Je n'ai pas reconnu la république romaine, je n'ai pas proposé des conditions différentes de celles contenues dans les proclamations du général Oudinot. J'ai traité avec le gouvernement de Rome, parce que j'étais envoyé pour traiter avec les autorités et les populations romaines. Je n'ai pas provoqué ni défié les puissances qui étaient en guerre avec Rome : j'ai obéi aux ordres du gouvernement, qui ne voulait pas faire cause commune avec les Autrichiens et les Napolitains, dont les armes servaient d'autres buts. Je ne puis comprendre en quoi la papauté aurait tôt ou tard à exercer une grande influence sur les destinées de la France. Je ne crois pas être ici pour seconder aveuglément les faiblesses du Pape et ses désirs de réaction. Ce que je puis dire, c'est que le Pape devrait comprendre que la France seule peut rétablir son autorité temporelle, en lui donnant pour bases la liberté et le consentement du peuple, tandis que s'il s'abandonne à la réaction, il peut encourir l'infamie de relever son trône sur un monceau de cadavres. » Et, continuant ainsi à réfuter les objections de M. de Rayneval, l'ambassadeur concluait en disant qu'il se chargeait seul de la responsabilité de ses actes.

Ayant reçu de la part des Romains des ouvertures convenables, M. de Lesseps ne tarda pas à voir le général Oudinot pour lui dire qu'ayant désormais la certitude de conclure promptement un accord, il fallait en fixer définitivement les bases. On convint d'offrir les conditions suivantes : 1° Les Romains deman-

dent la protection de la république française. 2° La France ne conteste pas aux populations romaines le droit de se prononcer librement sur la forme de leur gouvernement. 3° L'armée française sera accueillie par les Romains comme une armée amie; elle prendra les positions qu'elle jugera convenables pour la défense du pays et pour la santé des soldats; elle ne se mêlera pas de l'administration du pays. 4° La république française garantit contre toute invasion étrangère le territoire occupé par ses troupes.

Les triumvirs envoyèrent des contre-propositions, qui, en réalité, reproduisaient en d'autres termes celles de M. de Lesseps, à l'exception d'une importante modification apportée à l'article 3. La ville de Rome était exclue des lieux que les troupes françaises devaient occuper. « Rome, disaient les triumvirs, est sacrée pour les amis comme pour les ennemis, et ne fait pas partie des logements que les troupes françaises choisiraient. »

Pendant ces négociations, arrivait de Paris au camp français le général du génie Vaillant, qui apportait des ordres au général Oudinot. Celui-ci, dans la nuit du 29 au 30, fit jeter un pont sur le Tibre, et ayant placé à Saint-Paul un corps d'avant-garde, se porta en avant avec toutes ses troupes. M. de Lesseps s'aperçut de ce mouvement, et écrivit au général que s'il attaquait sans son consentement il encourrait toute la responsabilité des conséquences; il lui rappela qu'il ne pouvait agir à son gré, et que le gouvernement ne l'avait pas autorisé à disposer de l'armée sans tenir compte des démarches pacifiques de l'ambassadeur. Mais Oudinot réunit un conseil de généraux pour combiner l'assaut qu'on donnerait la nuit suivante aux environs de Rome. M. de Lesseps lui fit remettre par le général Espivent une seconde lettre ainsi conçue : « Je suis prêt à signer immédiatement, avec quelques modifications, les contre-propositions envoyées par les triumvirs et approuvées par l'assemblée romaine et par la municipalité, étant convaincu que cet acte consolide l'influence française en Italie et maintient intact l'honneur de notre armée et la gloire de notre drapeau. » Après avoir lu cette lettre, le général Oudinot s'écria : « Je ne signerai jamais cette

page honteuse pour la France. » Et il fit inviter l'ambassadeur à prendre part au conseil des généraux.

Admis dans le conseil, M. de Lesseps rencontra des yeux courroucés et entendit des reproches très-amers. « Attendre, toujours attendre, disait-on; attendre la saison des fièvres, qui feront, dans quinze jours, un grand nombre de victimes; attendre que la pitié de nos ennemis, aidés par cet invulnérable allié, nous accorde des draps funèbres pour nos soldats tués par les fièvres! Ne craignez-vous donc pas que la France vous dise un jour : Qu'avez-vous fait de mes légions? « Et l'ambassadeur répondait qu'en transportant les logements à Frascati et à Albano, les troupes ne seraient plus en danger; qu'en entourant Rome, on en serait maître comme si on l'occupait; que le gouvernement désirait qu'on entrât dans Rome avec l'agrément des habitants, et qu'il serait, par suite, satisfait de la conduite de ses généraux s'ils tempéraient par la prudence leur ardeur belliqueuse et leur désir de gloire. Alors le général Oudinot ne put se contenir, et s'écria avec fureur : « J'avoue que j'ai besoin de courage pour répondre, sans oublier tout égard, aux étranges paroles que des lèvres françaises viennent de prononcer. Vous nous demandez, Monsieur, qui nous empêche d'abandonner ce camp et de porter nos tentes loin de Rome? Qui nous en empêche! c'est l'intérêt de la France que nous représentons; oui, que nous aussi nous représentons par l'épée, tandis que vous croyez la représenter par la parole; et la France dira bientôt si l'épée ne l'a pas mieux servie que la parole. L'honneur du nom français et la gloire de nos armes exigent que la France n'explique librement sa pensée que sur le Capitole. Transporter nos tentes loin de Rome, ce serait avouer notre impuissance; entourer une ville, ce n'est pas en être maître. Dans l'avenir, l'histoire jugera vos conseils; le gouvernement les jugera présentement; quant à moi, je déclare, au nom de tous mes frères d'armes, qu'accepter vos conseils, ce serait une honte, une lâcheté. » Et il accompagna ces derniers mots d'un tel geste contre l'ambassadeur, et un tel murmure s'éleva de toutes parts, que toute discussion devint impossible.

Le général donna ses derniers ordres pour assaillir à trois

heures du matin les alentours de la ville. M. de Lesseps l'aborda, et comme les raisons et les prières étaient inutiles, il lui dit : « Eh bien ! violerez-vous aussi le droit des gens, en face de toute l'Europe, en recommençant la guerre sans dénoncer la fin de l'armistice ? » Devant ces paroles, le général recula, et révoqua les ordres qu'il avait donnés, ordres qui avaient été exécutés en partie, puisque les Français s'étaient déjà emparés du mont Mario.

Le 31 au matin, M. de Lesseps fit annoncer au général Oudinot qu'il allait à Rome pour signer le traité de paix. En se présentant aux triumvirs, il s'efforça d'atténuer l'irritation causée par la surprise du mont Mario, et signa un traité ainsi conçu : 1° L'appui de la France est garanti aux populations de l'État romain. Elles regardent l'armée française comme une armée amie qui vient pour concourir à la défense de leur territoire. 2° D'accord avec le gouvernement romain, et sans prendre aucunement part à l'administration du pays, l'armée française occupera les cantonnements extérieurs les plus convenables pour la défense du pays et pour la santé des troupes. Les communications seront libres. 3° La république française garantit contre toute invasion étrangère les territoires occupés par ses troupes. 4° Ce traité sera soumis à la ratification de la république française. 5° En tout cas, ses effets ne pourront cesser que quinze jours après qu'on aura officiellement déclaré le refus de ratification.

L'assemblée approuva le traité, et les triumvirs firent savoir à M. de Lesseps qu'ils enverraient, le jour suivant, des députés au camp pour s'entendre avec le général Oudinot au sujet des logements qu'il voulait occuper, et pour l'inviter à venir habiter dans la ville avec son état-major et une garde d'honneur.

La nuit était avancée. M. de Lesseps se rendit au camp et parut devant le général Oudinot pour lui dire que le traité avait été signé et lui en lire les conditions. Arrivé à la lecture de l'article 2, qui fixait des cantonnements extérieurs pour l'armée française, Oudinot s'écria avec emportement : « Je ne signerai jamais. » Et, se dressant sur son lit, il ajouta : « Vous êtes Français, Monsieur, que dis-je, vous êtes ambassadeur de la France,

et vous avez pu subir ces conditions ! Et vous osez les apporter dans notre camp ! Que ma main tombe avant que je souscrive à cette infamie. Je ne veux pas en entendre davantage. Sortez d'ici. » Le général pouvait tenir ce langage, parce qu'il y avait trois jours qu'il cachait les ordres reçus de Paris, comme on le verra. M. de Lesseps, vivement offensé, répondit qu'on foulait aux pieds en lui, ambassadeur français, la dignité de la France. Il signa le traité, en laissa une copie sur la table du général, et rentra à Rome.

Oudinot écrivit aux triumvirs pour leur annoncer qu'il ne reconnaissait pas le traité. Mais M. de Lesseps tint ferme, et envoya un messager à Paris pour y rendre compte de ses négociations. On était dans cette situation, lorsqu'arriva une lettre du ministre M. Drouin de Lhuys, datée du 29, qui disait à M. de Lesseps : « Le gouvernement de la république a mis fin à votre mission. En recevant cette dépêche, partez pour la France. » Le ministre écrivait au général Oudinot : « La saison des fièvres s'approchant, tout retard serait funeste. La mission de M. de Lesseps a cessé. *Nous confirmons* les ordres que le général Vaillant vous a apportés pour une guerre prompte. Concentrez vos troupes ; entrez à Rome aussitôt que l'attaque sera d'un succès certain. Si vous avez besoin de nouvelles forces, vous me le ferez savoir immédiatement. »

Dans quel moment M. Drouin de Lhuys envoyait-il l'ordre d'attaquer Rome ? C'était alors que les Français venaient d'acquérir la certitude qu'ils ne pouvaient y apporter que le gouvernement absolu des prêtres. Le gouvernement français de cette époque n'aurait pu dire pour son excuse qu'il fut abusé par le Pape, car il avait, deux semaines auparavant, le 9 mai, adressé à M. d'Harcourt et à M. de Rayneval à Gaëte une dépêche ainsi conçue : « L'on n'a pu obtenir du Saint-Père aucun manifeste, aucune déclaration, même verbale, qui rassure cette portion nombreuse de la population romaine dont la modération, tout en détestant le régime de l'anarchie, redoute presque également le retour de celui qui a marqué d'un si triste caractère le règne de Grégoire XVI ; de ce régime qui, à la mort de ce pontife,

avait rendu un changement de système absolument inévitable, et qui, en provoquant une réaction violente, a bien plus contribué aux malheurs de ces derniers temps que n'a pu le faire la précipitation de quelques réformes accomplies peut-être avec trop peu de réflexion. Ce qui nous afflige plus profondément encore que les défiances qu'on persiste à nous témoigner à Gaëte, et dont le temps aura bientôt fait justice, c'est la nature des influences qui prévalent évidemment dans les conseils du Saint-Siége. A mesure qu'on semble approcher du dénoûment, on voit se dessiner avec plus de netteté de dangereux penchants, qui d'abord se déguisaient sous des prétextes plus ou moins spécieux. Pour se refuser à toute déclaration préalable des intentions du Saint-Père, ses conseillers parlent de l'inconvénient de lui lier d'avance les mains. Cette objection pourrait avoir quelque valeur s'il s'agissait de poser en détail les bases d'un régime nouveau; mais lorsque nous demandons seulement qu'on indique la voie dans laquelle on se propose de marcher après le rétablissement de l'autorité du Saint-Siége, comment comprendre qu'on persiste à se renfermer dans un silence absolu, à moins qu'on n'ait la pensée secrète de revenir purement et simplement à tous les abus de l'ancien régime? Le respect que nous avons pour le Saint-Siége ne nous permet pas d'admettre que les institutions qu'il avait données à son peuple aient été complétement annulées par le fait des déplorables événements dont Rome a été le théâtre depuis le mois de novembre dernier. La pensée que le régime antérieur à 1846 se relèverait à Rome n'est jamais entrée dans nos prévisions ni dans nos calculs. »

Elle y était enfin entrée lorsqu'on donnait l'ordre de bombarder Rome.

Le 1er juin, M. de Lesseps partit pour Paris, où il fut réprimandé par les ministres. Les nouvelles élections avaient prouvé en France que l'opinion publique n'était plus avec les républicains. M. de Lesseps fut déclaré fou. Sa folie était, en réalité, d'avoir pris au sérieux la mission qu'on lui avait confiée, et d'avoir ainsi, selon M. de Rayneval, empêché pendant si longtemps l'armée de couvrir d'une nouvelle gloire le nom français.

CHAPITRE XV.

Plan d'attaque des Français. Combat du 3 juin et des jours suivants. Défense d'Ancône. Oudinot refuse le concours des armées napolitaine et espagnole au siége de Rome; son intimation faite aux Romains, et réponse de ceux-ci. Lettre de M. de Corcelles qui annulle le traité conclu par M. de Lesseps. Réponse de Mazzini. Bombardement de Rome. La cour de Gaëte. Discorde survenue entre les généraux romains, qui facilitent ainsi les progrès des Français. Combats depuis le 22 jusqu'au 29 juin. Propositions faites par les Romains et refusées par Oudinot. Belle résolution de l'assemblée romaine. Entrée des Français à Rome. Les clefs de Rome sont apportées à Gaëte; lettre de Pie IX à Oudinot. Mémorable retraite de Garibaldi. Défense et chute de Venise.

Le 1er juin, le général Oudinot dénonça la reprise des hostilités, et répondit au général Roselli, qui lui avait fait demander un armistice de quinze jours, qu'il avait l'ordre d'entrer promptement à Rome, mais qu'il retarderait *au moins* jusqu'au lundi matin, 4, *l'attaque de la place,* afin de donner aux Français le temps de sortir de la ville.

L'armée française, vers la fin de mai, était de 35,000 hommes, formant trois divisions sous les ordres des généraux Regnault Saint-Jean-d'Angély, Rostolan et Guesviller. L'artillerie, commandée par le général Thierry, se composait de 60 canons, en partie de campagne, en partie de siége; six compagnies du génie obéissaient au général Vaillant; les pontonniers, les ouvriers, les infirmiers, les gendarmes étaient en grand nombre. Les Romains, avec les renforts reçus des provinces, ne comptaient plus que 19,000 hommes, dont la moitié d'infanterie et 800 de cavalerie régulière, 7,000 de volontaires et de gardes nationaux, 1,300 d'artillerie et du génie. Il n'y avait dans leurs rangs que 350 étrangers, Polonais, Allemands, Américains et Français; les Italiens qui n'appartenaient pas à l'État romain étaient au nombre de 1,800 : Rome n'était donc pas défendue par des étrangers. La ville possédait 100 canons, dont 70 en

bronze, 11 seulement de gros calibre; moins de la moitié étaient bons, les autres en mauvais état; on n'avait pas de mortiers, mais une soixantaine d'épingares rouillés. Pendant le siége, les Romains avaient pu fondre 5 canons et fabriquer une grande quantité de poudre.

Le lieutenant-colonel Leblanc, commandant du génie français avant l'arrivée du général Vaillant, avait proposé d'attaquer Rome de ce côté du mur Aurélien qui est entre le mont Testaccio et la rive gauche du Tibre; il pensait que huit jours suffiraient pour ouvrir une brèche praticable et s'emparer sans beaucoup de difficulté du mont Aventin, d'où on battrait la ville, qui céderait enfin à un assaut vigoureux. Ce plan avait été adopté par les généraux Oudinot et Thierry. Mais le général Vaillant fit observer qu'il faudrait employer douze jours et non huit pour ouvrir une brèche dans le mur Aurélien; qu'ensuite, on devrait jeter un pont sur le Tibre, opération difficile; que quand tout réussirait favorablement, les défenseurs pourraient continuer la guerre en dedans des murs. Il proposa donc d'attaquer Rome du côté du mont Gianicolo : c'était la partie la plus forte du mur d'enceinte, où l'on ne pouvait faire une brèche en moins de quinze jours; mais cela fait, l'armée dominerait la ville, et les défenseurs n'auraient plus la possibilité de continuer leur résistance. Tous se rangèrent à l'avis du général Vaillant.

Le plan du siége ayant été arrêté, le général Oudinot ordonna l'attaque. Pendant l'armistice, il s'était emparé par surprise du mont Mario. Maintenant, il ordonnait l'attaque pour le matin du 3, quoiqu'il eût assuré le général Roselli qu'elle n'aurait lieu que le 4. Il se disculpa de cette seconde violation de la foi promise, en disant qu'il avait parlé *de la place,* mais que rien ne l'empêchait d'assaillir les alentours de Rome.

En dehors de la porte San Pancrazio, à la villa Panfili et en d'autres villas voisines, se trouvaient 300 hommes qui ne s'attendaient pas à une attaque; à l'aube du 3, les Français les assaillirent à l'improviste, les entourèrent, les firent prisonniers, en s'emparant des villa Panfili, Corsini, Giraud et du Vascello. Les Romains s'aperçurent de cette trahison. Le général Galletti, qui

remplaçait Garibaldi tombé malade, détacha quelques compagnies sous les ordres du colonel Pasi, qui reprirent le Vascello et la villa Corsini. Mais les Français, ayant reçu des renforts, s'en emparèrent de nouveau et fortifièrent ces postes avec de l'artillerie. Les Romains renouvelèrent l'assaut avec un grand courage; les officiers combattaient comme de simples soldats. Enfin, l'intrépidité dut céder devant le nombre, et vers neuf heures les Français étaient maîtres de toutes les hauteurs qui dominent la porte San Pancrazio. Garibaldi, bien que souffrant, accourut sur les lieux et ranima le combat; il ordonna d'attaquer l'ennemi à la baïonnette. La lutte continua jusqu'au soir. Une compagnie de lanciers, armés de mousquets et commandés par Masina, s'élança avec une telle vigueur sur les Français, qu'elle les chassa de la villa Corsini; mais Masina tomba mort, et les Romains, ne recevant plus de secours, ne purent longtemps résister à l'ennemi, qui revenait en grandes forces à l'attaque. Plus tard, le lieutenant Mangiagalli prit de nouveau la villa Corsini, le Vascello et la villa Valentini. La nuit survint, et les Français conservèrent les autres positions dont ils s'étaient emparés.

Les Romains firent de grandes pertes dans ces combats, qui furent très-acharnés; on compta 400 morts et plus de 500 blessés. Les colonels Daverio, Masina et Pollini, les majors Ramorino et Peralta, les capitaines Dandolo et David, les lieutenants Cavalieri, Bonetti, Scarani, Grossi, Sorete, Gazzaniga, furent tués. On pleura aussi la perte du marquis Mellara, vaillant soldat et excellent citoyen, et de Mameli, le Thyrtée de l'Italie.

Pendant qu'on avait combattu du côté du mont Gianicolo, les Français avaient cherché sur la gauche à rétablir le pont Molle, que les Romains avaient coupé sans le détruire, et, passant sur l'autre rive du Tibre, ils avaient essayé d'occuper les monts Parioli. Les Romains n'étaient pas préparés à la défense, car ils ne s'attendaient pas à une attaque ce jour-là. Ils accoururent pour s'opposer au passage du pont, et jusqu'à midi ils repoussèrent vaillamment l'ennemi. Mais les Français, qui se trouvaient en possession du mont Mario, y transportèrent des canons dont le feu ralentit la résistance des Romains, de sorte que, quelques

heures plus tard, le général Bartolucci dut ordonner la retraite. Pendant la nuit, l'ennemi put rétablir complétement le pont, le passer avec une nombreuse artillerie et en fortifier la tête. Ensuite, il jeta un autre pont de barques pour communiquer librement avec la rive gauche du Tibre. Ayant ainsi conquis les positions nécessaires aux travaux préliminaires du siége, les Français commencèrent, le 4, les travaux d'approche.

Les Romains, pour troubler ces travaux, donnèrent inutilement des preuves de valeur, en engageant des combats hors des murs de la ville. Dans ces rencontres, les canons jouaient le premier rôle; et si, dans l'art de les manier, les officiers Calandrelli, Stevarte, de Sere et Lopez ne dépassaient pas les Français, ils ne leur étaient certainement pas inférieurs. Mais dans les sorties les Romains ne pouvaient avoir d'avantages, parce qu'ils étaient conduits plus par l'audace que par la discipline et l'expérience, tandis que les Français étaient toujours sur leurs gardes et prenaient toutes les dispositions d'une armée bien dirigée. Les 5 et 6, on fit des sorties avec trop d'impétuosité et trop de clameurs; on les renouvela tous les jours pour empêcher les travaux de l'ennemi. Un jour, deux compagnies de volontaires rencontrent un bataillon français; on engage hardiment le combat, et on repousse l'ennemi jusqu'au delà des tranchées, dont on s'empare.

Pendant que les Français attaquaient Rome, les Autrichiens assiégeaient Ancône. Les soldats réguliers étaient sortis d'Ancône pour aller au secours de Rome. Le peuple anconitain, en se chargeant seul de la défense, y déploya plus de valeur que le commandant Zambianchi ne montra d'habileté en la dirigeant. Le général Avezzana, envoyé pour suppléer à l'incapacité de Zambianchi, ne réussit pas à pénétrer dans la ville. Les Autrichiens étaient maîtres de tous les postes et des villages environnants, où ils pillaient, brûlaient, ayant pour diriger leur férocité le fameux Alpi, espion pontifical. Ancône résista vingt jours. Les sorties des défenseurs furent inefficaces contre un ennemi nombreux et pourvu d'une formidable artillerie; cependant, les Autrichiens ne triomphèrent qu'après avoir surmonté tous les obstacles qu'un peuple valeureux put leur opposer; et si la ville

avait eu un bon général, elle eût fait encore une longue résistance. L'ennemi occupa Ancône en vertu d'un accord conclu avec la municipalité, et y tint la même conduite qu'à Bologne.

En attendant, dès qu'on sut que le siége de Rome était commencé, 8,000 Espagnols, sous les ordres du général Cordova, et bénis par le Pape, s'avancèrent jusqu'à Terracine, espérant prendre part à la prise de Rome. Le roi de Naples aussi se hasarda à reparaître sur les terres romaines, à la tête d'une armée, maintenant que la route sacrée jusqu'au Capitole lui semblait ouverte. Le 7 juin, le général Oudinot reçut une députation qui lui offrait l'aide des troupes espagnoles et napolitaines. Oudinot répondit « que le devoir de la France, fille aînée de l'Église, était de rester à la tête d'une entreprise tendant à rétablir la domination temporelle du Pape, domination nécessaire à l'exercice de l'autorité spirituelle; qu'il avait été jusque-là plutôt un pacificateur qu'un ennemi pour les Romains; qu'ayant perdu tout espoir de vaincre leur obstination, il avait résolu de les châtier sévèrement et de procurer à l'armée française la réparation complète qui était due à son honneur; que cette réparation ne pouvait être digne si les Français ne l'obtenaient pas par leurs seules forces; qu'il repousserait donc comme un ennemi tout corps d'armée qui s'avancerait sur Rome en la qualité d'allié. »

A Rome, les esprits étaient plus excités que jamais : le traité de M. de Lesseps méconnu, le mont Mario surpris, la promesse de n'attaquer que le matin du 4 violée : tout cela avait excessivement aigri les Romains. Le 5 juin, 7,000 citoyens de plus avaient pris les armes. Le gouvernement employait tous les moyens pour exciter l'enthousiasme. Il donnait asile dans des palais somptueux aux familles pauvres qui se trouvaient habiter des maisons exposées au feu de l'artillerie ennemie. On n'oubliait pas le culte, et Mazzini ordonna qu'on célébrât solennellement la fête du *Corpus Domini*.

Le 12 juin, le général Oudinot envoya au général Roselli une proclamation dans laquelle il disait aux Romains que s'ils n'ouvraient pas sur-le-champ les portes, ils subiraient de sa part des

rigueurs extrêmes. L'assemblée lui répondit que le traité conclu avec M. de Lesseps ne pouvait être violé sans que le droit des gens fût foulé aux pieds; que Rome le regardait comme sacré tant que le gouvernement de la république française n'aurait pas donné ou refusé sa ratification, suivant une des conditions établies; que Rome se défendait contre ceux qui méconnaissaient le traité, et qu'elle défendait par là l'honneur de la France; que le peuple romain ne trahirait point son serment de défendre à tout prix le drapeau de la république, l'honneur du pays, la sainteté de la capitale du monde catholique.

Les Romains étaient encouragés par les nouvelles qu'on recevait de Paris : un soulèvement devait bientôt faire tomber le gouvernement français. Mais il arriva que Changarnier montra son épée à qui lui parlait de l'article 5 de la constitution française violé sous les murs de Rome; il foula sous les pieds de ses chevaux ceux qui acclamaient cet article; l'assemblée, le gouvernement, se voyant menacés, s'irritèrent; la défaite des révoltés, qui furent tués, emprisonnés ou proscrits, facilita le succès des rétrogrades, et surtout le succès du parti catholique, qui voulait restaurer le Pape à Rome et son influence partout. Alors, le spectre qui avait levé la tête au milieu de Paris le 13 juin, fit le tour de l'Europe précédé par la peur. Rome était le dernier asile du monstre : Tombons, tombons donc sur Rome! cria-t-on de toutes parts. Il n'y a plus de jalousies nationales : le Cosaque et le Parisien sont d'accord. Rome fait la guerre au Pape, le Pape c'est Dieu sur la terre, Dieu est le premier fondement de la société! que Rome donc périsse, et la société, le Pape et Dieu seront sauvés!

Ces nouvelles attristèrent le peuple de Rome sans le faire revenir sur sa résolution de tomber les armes à la main. Le prétexte que le gouvernement français ne s'était pas encore prononcé sur le traité conclu par M. de Lesseps vint aussi à manquer, car on fit parvenir aux triumvirs une lettre écrite par M. de Corcelles, nouvel ambassadeur français, et ainsi conçue : « J'apprends que le gouvernement romain a déclaré que la reprise des hostilités, avant qu'on puisse connaître la volonté du gouvernement

français sur le traité conclu avec M. de Lesseps, serait une violation du droit des gens. J'affirme que les négociations suivies par M. de Lesseps furent condamnées dès le 26 mai dans une lettre du ministre des affaires étrangères, et qu'une autre lettre du 29 mai annula la mission de M. de Lesseps. Si celui-ci a été révoqué le 29 mai, comment pouvait-il, le 31, avoir la faculté de conclure avec le gouvernement romain un traité, qui, en tout cas, avait besoin d'être ratifié? Voici la vérité. Un nouveau ministère, nommé pendant les premiers jours de juin, m'a conféré l'honneur de remplir ici une mission extraordinaire. Je suis parti de Paris le 6 juin, quelques heures après le retour de M. de Lesseps; je puis donc confirmer que le gouvernement dont je suis l'interprète n'a pas hésité un instant à rejeter le traité en question. Que le gouvernement romain cesse de s'illusionner. Dans cette lutte douloureuse, la France n'a d'autre but que de donner la liberté au chef vénéré de l'Église, et la paix au monde. »

Mazzini répondit, le 15, en ces termes : « La lettre de M. de Corcelles, datée du 13, n'annule nullement le vote de l'assemblée romaine. Peu importe la date de telle ou telle autre dépêche française ; peu importe que M. de Lesseps ait été révoqué ou non quand il signait le traité du 31 mai. Il y a un mot qui répond à tout : c'est que l'assemblée n'a rien su ; c'est qu'elle n'a jamais reçu une communication officielle de ses dépêches. C'est ainsi que nous posons la question diplomatique : M. de Lesseps était ministre plénipotentiaire de la France près le gouvernement romain. Il l'était pour nous le 31 mai comme précédemment. Nous traitions donc de bonne foi avec lui, comme si nous avions traité avec la France. Le résultat de cette bonne foi a été l'occupation du mont Mario, faite déloyalement et par surprise, dans la nuit du 28 au 29 mai. Engagés dans des discussions politiques avec M. de Lesseps, voulant éviter tout ce qui aurait pu pousser les esprits à une résolution contraire à nos vœux, et ne pouvant nous résoudre à croire que la France voulût commencer sa mission protectrice par le siége de Rome, nous nous arrêtâmes.

» A chaque pas en avant des troupes, à chaque mouvement partiel tendant à resserrer le cercle où nous sommes enfermés

et à s'approcher des positions que nous aurions pu très-bien défendre, M. de Lesseps nous disait qu'il s'agissait uniquement de donner satisfaction à la grande irritation que causait aux troupes françaises leur immobilité. Il nous suppliait, au nom des deux nations et de l'humanité, d'éviter tout acte d'hostilité, de placer en lui toute confiance, et de ne craindre absolument rien. Nous cédions à ses instances. La France est assez forte pour vaincre ses ennemis : pouvions-nous penser qu'elle aurait besoin de nous trahir et d'engager des négociations de paix dans le but d'en abuser, en atteignant par ruse ce qu'elle n'aurait pu atteindre sans verser beaucoup de sang?

» Le 31 mai, le traité entre M. de Lesseps et nous fut signé; l'ambassadeur l'apporta au camp, en disant que la signature du général Oudinot n'était qu'une formalité. Nous étions tous dans la joie. La même nuit, le général Oudinot, par une dépêche, nous signifia son refus d'adhérer au traité. Le 1er juin au matin, nous reçûmes une autre dépêche de M. de Lesseps, qui nous déclarait ce qui suit : *Je maintiens le traité signé hier, et je pars pour Paris afin d'en obtenir la ratification; ce traité a été conclu en vertu de mes instructions, qui m'autorisent à me consacrer uniquement aux négociations tendant à établir des rapports entre la France et les autorités et le peuple de Rome.* Le même jour, le général Oudinot nous fit savoir que les hostilités allaient commencer, *mais qu'il différerait l'attaque de la place jusqu'au lundi matin au moins.* Il attaquait le dimanche, avant le jour, et la conséquence de cette nouvelle déloyauté était l'occupation de la villa Panfili et la perte de quelques compagnies faites prisonnières. Or, qu'est cette dépêche du 26 mai, dont M. de Corcelles est le premier à mentionner? Nous n'avons jamais vu ni cette dépêche ni aucune autre, et personne ne nous les a officiellement communiquées. Nous avons d'un côté les affirmations du général Oudinot, et de l'autre celles du plénipotentiaire français, se contredisant entre elles. Il appartient à la France de les concilier de manière à ce que son honneur soit sauf. Entre un ministre plénipotentiaire et le chef d'un corps d'armée, notre assemblée a cru devoir s'arrêter aux déclarations du premier.

» Qu'on compare les dates des notes officielles avec les dates de l'occupation du mont Mario et des opérations de l'armée française, et qu'on dise si l'Europe, en examinant froidement la question diplomatique, pourra s'empêcher de s'écrier : Le gouvernement français n'a voulu que se moquer du gouvernement romain. Le général Oudinot a abusé de la bonne foi des gouvernants de Rome, pour resserrer le cercle du siége, pour occuper des positions favorables et avoir la possibilité de surprendre la ville.

» La conséquence de tout ce qui précède, c'est que la dépêche du 26 n'existe pas ou qu'elle n'a pas été communiquée en temps opportun à M. de Lesseps. La dépêche du 29 mai était parvenue au camp le 1er juin ; la dépêche du 26 devait être dans les mains du général Oudinot dès le 29. Pourquoi ne l'a-t-il pas montrée ce jour-là pour interrompre toute négociation et enlever toute autorité au négociateur lui-même? Il faut admettre que le général a voulu se prévaloir de ce simulacre de négociations qui paralysaient la vigilance et la force du peuple romain, pour s'emparer peu à peu des meilleures positions, ayant l'assurance qu'au moment où il serait prêt à agir il ferait cesser, par l'exhibition de la dépêche du 26, tout traité qui ne lui aurait pas été agréable et tout armistice.

» Qu'on me permette de parler avec la franchise qui convient à un homme d'honneur : la conduite du gouvernement romain pendant les négociations a été loyale et honorable. Le gouvernement français ne peut en dire autant de la sienne. Grâce à Dieu, il ne s'agit pas de la France, nation brave et généreuse; elle est, comme nous, la victime d'une lâche intrigue. Aujourd'hui, les canons français foudroient nos murs ; les bombes tombent sur la ville sainte. Le général Oudinot veut couvrir d'une nouvelle gloire le nom français! Il a eu, en effet, la gloire de tuer, cette nuit, beaucoup d'enfants et de femmes ; une jeune fille de Trastevere a été tuée dans son lit, où elle dormait à côté de sa sœur. Nos jeunes officiers, nos soldats improvisés, nos citoyens tombent en criant : *Vive la république!* On a réduit les valeureux soldats de la France à périr sous nos coups sans

cri, sans murmure, comme des hommes déshonorés. Nous sommes sûrs qu'il n'y en a pas un seul qui en mourant ne dise ce qu'un des prisonniers français nous disait aujourd'hui : *Nous sentons en nous quelque chose comme si nous combattions contre nos frères*. Et pourquoi cela? Nous ne le savons pas; les Français non plus. La France n'a pas ici de drapeau; elle tue des hommes qui l'aiment, des hommes qui hier encore mettaient en elle leur confiance. Elle cherche à incendier une ville qui ne lui a rien fait, et cela, sans programme politique, sans but manifeste, sans droit à réclamer, sans mission à remplir. Elle soutient le même rôle que l'Autriche; il lui manque le triste courage de l'avouer. Elle souille son drapeau dans la boue des conciliabules de Gaëte, et recule devant une franche et nette déclaration de restauration cléricale. M. de Corcelles ne parle plus d'anarchie et de factieux : il ne l'ose pas; mais il écrit comme un homme embarrassé cette phrase incompréhensible : *La France n'a qu'un but, la liberté du chef vénéré de l'Église et la paix de l'Europe*. Nous savons, au moins, pourquoi nous combattons, et c'est pour cela que nous sommes forts. Si la France aussi représentait un principe, une de ces idées qui forment la grandeur des nations et qui formèrent la sienne, la valeur de ses soldats ne céderait pas à celle de nos jeunes recrues.

» Quelle triste page est aujourd'hui écrite par le gouvernement dans l'histoire de la France! C'est un coup meurtrier qu'on porte à la papauté qu'on veut soutenir, et qu'on étouffe dans le sang. C'est un abîme sans fond qu'on creuse au milieu de deux nations appelées à marcher d'accord pour le salut du monde, et qui cherchent depuis des siècles à s'entendre. C'est une rude atteinte portée à la moralité des rapports de peuple à peuple, à la foi commune qui doit les guider dans la sainte cause de la liberté; et cette cause vit dans l'attente de l'avenir, non de l'Italie, puisque les souffrances sont pour elle un baptême de progrès, mais de la France; et la France ne peut se maintenir au premier rang si elle renie son ancienne vertu, si elle en vient à perdre l'intelligence de la liberté. »

Le triumvir exhalait ainsi son indignation pendant que les canons ennemis continuaient à battre Rome. Les réclamations du gouvernement et de la population décidèrent les consuls étrangers à se plaindre au général Oudinot d'un bombardement qui ruinait les monuments de la ville et tuait des gens paisibles. On n'obtint rien.

Pendant que le canon grondait sous les murs de Rome, Pie IX sentait son esprit se soulager, et les prélats, ses courtisans, montraient une fierté et une ambition sans bornes. Ne pouvoir éviter la fâcheuse protection de la France, c'était réellement pénible pour eux ; mais ils avaient une parfaite confiance dans leur patience à attendre, dans leur art pour déjouer les projets secrets de leurs ennemis, dans la certitude d'en venir à dominer ceux qui se flattaient de les protéger. Les ministres étrangers ne faisaient pas d'opposition aux vues de la cour pontificale. Le roi de Piémont voulut seul faire les derniers efforts pour recommander au Pape la conservation du statut, et donna cette mission à l'honorable César Balbo. Accueilli pieusement par Pie IX et par le cardinal Antonelli, Balbo s'efforça de les convaincre que la paix des peuples et l'honneur des princes ne pouvaient solidement s'asseoir que sur des institutions libérales. Le Pape lui répondit : « Les peuples ne sont pas mûrs pour ces institutions ; et le désir des bons est de ne pas faire un nouvel essai de ce système, auquel ils attribuent tous les maux qu'on a soufferts. D'ailleurs, un statut est incompatible ou presque incompatible avec le libre exercice de l'autorité spirituelle. » — « L'éducation des peuples, répliqua Balbo, ne peut se former que par la pratique de ce qu'on leur apprend. Ceux qui désirent la fin du statut ne sont pas les bons. Quelques rétrogrades ne doivent pas compter ; ils ne sont d'aucune utilité ; ils n'ont rien fait pour Sa Sainteté. » Et Balbo continua son raisonnement sur l'incompatibilité du gouvernement constitutionnel avec le libre exercice de l'autorité spirituelle ; mais il s'aperçut qu'il prêchait dans le désert. Il ne reçut pas un accueil plus favorable du roi de Naples et du grand-duc de Toscane, qu'il était chargé de complimenter : le premier le reçut froidement ; le second, loué parce qu'on lui supposait l'in-

tention de conserver le statut, s'offensa de cet éloge et s'écria : « Eh ! messieurs, que pensez-vous donc de moi ? »

Cette rage n'était pas alimentée seulement par la haine contre les institutions libérales, mais aussi contre tous les hommes respectables accourus à Gaëte, qui avaient des opinions libérales ou dont on pouvait craindre des conseils de modération. Ils furent tous éloignés de la cour. Rosmini, qu'on avait nommé cardinal du temps de Rossi, vit ses ouvrages philosophiques mis à l'index. Il se trouvait à Naples, et voulut se rendre à Gaëte pour présenter sa défense. Aussitôt qu'il y arriva, il fut entouré, pendant la nuit, par une foule d'agents de la police qui voulaient par force le ramener à Naples Il éleva des plaintes hardies, en disant qu'il appartenait à la cour du Pape, et qu'il ne partirait pas sans un ordre du Saint-Père, à moins qu'on n'employât contre lui la violence. Il fit demander au Pape une audience, qu'il obtint après de grands efforts. Pie IX lui dit qu'il lui fallait se résigner à partir ; que les ordres émanaient du roi de Naples, et qu'on devait obéir. De retour à Naples, Rosmini fut chassé du royaume, et la police lui dit que c'était une grâce qu'il recevait. Désormais, les favoris de la cour de Gaëte étaient tous les anciens instruments de la police grégorienne ; on distinguait parmi eux le farouche Alpi, et un certain Nardoni, portant la marque de galérien qui lui avait été appliquée comme voleur sous le règne de Napoléon.

Prévoyant la chute prochaine de Rome, le Pape voulut choisir le commissaire qui y rentrerait pour lui avec les Français. Le choix fut fait en vue d'une pure restauration cléricale : le commissaire fut Bernetti, ministre en 1831. C'était un homme hautain et énergique, sévère jusqu'à la cruauté, ennemi acharné des étrangers. Mais la France s'opposa à cette nomination. Les Français désiraient qu'en occupant Rome, le Pape y rentrât immédiatement. Pie IX et le cardinal Antonelli ne firent aucune réponse à cette demande.

Dans cet intervalle, des discordes fatales éclataient dans Rome. Garibaldi, qui ne savait tolérer ni conseils ni ordres, secondait très-mal ou entravait le général Roselli. Les Français n'ayant

pas attaqué au milieu la courtine à la porte San Pancrazio, et faisant mine d'assaillir les deux bastions marqués des numéros 6 et 7, Roselli voulait en retrancher les gorges, construire une lunette pour protéger les retraites, et y placer une garnison ; il voulait aussi fortifier l'enceinte Aurélienne, en sorte qu'elle fût une seconde ligne de défense ; enfin, il se proposait d'abattre le Casino Savorelli, d'y former un réduit, et, en se servant comme d'un fossé de la route encaissée qui va à la porte San Pancrazio, y établir une troisième ligne de défense soutenue par d'autres ouvrages, afin de rendre possible la retraite jusqu'au bastion San Spirito et à la cité Leonina. Cerruti, lieutenant-colonel du génie, dirigeait ces travaux avec beaucoup d'activité et d'intelligence ; mais Garibaldi troublait de mille manières ces projets, et, ne consultant que sa hardiesse, épuisait dans des combats continuels les forces et le sang des défenseurs de la ville.

Le 21 juin au soir, les Français attaquèrent les monts Parioli. Roselli comprit qu'ils tendaient moins à les conquérir qu'à attirer de ce côté les troupes romaines, pour que la défense fût faible aux brèches qu'ils voulaient ouvrir. Il en fit prévenir Garibaldi, en l'exhortant à veiller sur le point réellement menacé. Mais la négligence des Romains fut telle, que les Français, dans cette même nuit du 21 au 22, entrèrent par la brèche sans bruit et sans efforts, et le lieutenant-colonel Rossi, qui était en exploration de ce côté, tomba entre les mains des ennemis, qui s'emparèrent en peu de temps du bastion n° 7 et de la courtine qui le réunissait au n° 6. Roselli voulait regagner à tout prix le terrain perdu ; à l'aube du 22, il ordonna à Garibaldi d'être prêt à l'assaut.

Pendant ce temps, Sterbini eut l'habileté de bouleverser la ville. Maudissant les triumvirs, l'assemblée, Roselli, tout le monde, Garibaldi était, pour lui, seul prédestiné à sauver Rome. Suivi de ses partisans, il alla trouver Garibaldi, et lui dit qu'on le nommerait général suprême de la république et même dictateur. Puis, parcourant les rues, on commença à crier que Garibaldi seul devait gouverner, commander, ou que la trahison allait livrer Rome aux ennemis. En attendant, les troupes ren-

traient dans leurs quartiers, et les émeutiers propageaient le bruit que Garibaldi, le sauveur de la république, voulait reprendre la brèche, et que Roselli s'y opposait. Il s'en fallut de peu qu'on en vînt aux mains dans la malheureuse ville. Une députation des émeutiers osa se présenter à Mazzini, qui la chassa violemment. L'assemblée refusa d'accorder à Garibaldi la dictature et le commandement suprême de la défense; un jeune homme hardi rencontra Sterbini dans la rué, et, en le flétrissant pour la discorde qu'il suscitait dans un moment suprême pour la patrie, il le menaça de le tuer sur-le-champ et lui fit prendre la fuite. Mais pendant que les Romains s'agitaient au milieu de ce tumulte, les Français couronnaient la brèche, et s'y fortifiaient de manière à ce que l'attaque ordonnée par Roselli devînt impossible.

Dans cette journée du 22, Mazzini disait à Luciano Manara: « Je considère Rome comme tombée; mais je ne signerai pas de mon nom une capitulation que je regarde comme inévitable. »

On ne peut retracer l'admirable constance, l'héroïque vertu que les soldats romains déployèrent pendant ces derniers jours. Tous, sans distinction de parti, car beaucoup n'étaient pas républicains, et la majorité ne sympathisait pas avec Mazzini, tous se resserrèrent sous leurs drapeaux, sans espoir de vaincre; on ne murmurait pas, on ne se plaignait pas; on souffrait, on se prêtait à de rudes travaux, on combattait, et on était content de mourir pour l'honneur des armes italiennes. Le 24, l'artillerie française placée sur la courtine des bastions 6 et 7, commença le feu; les Romains se défendaient avec l'artillerie qu'ils avaient à Saint-Pierre in Montorio, et se fortifiaient derrière l'ancienne enceinte Aurélienne. Une légion occupait encore le Vascello et d'autres maisons peu éloignées de la brèche, et y donnait des preuves incroyables de valeur. Quelques jeunes gens qui s'étaient jetés dans le casino Barberini furent entourés par l'ennemi et tués tous, après une lutte si acharnée qu'on retrouva des cadavres couverts de vingt-cinq blessures. Le Vascello croula le 26, écrasant plusieurs de ses défenseurs : le reste de la légion ne se retira pas, et continua à combattre au milieu des ruines. Le 27, croula la villa Savorelli. Saint-Pierre in Montorio, la villa Corsini

et les maisons environnantes tombèrent aussi en ruines, sans que les soldats romains cessassent le combat. Au contraire, les blessés abandonnaient les hôpitaux pour aller se mêler aux combattants. Là où manquaient les artilleurs, les soldats de la ligne, les volontaires servaient les pièces. Le poste d'un citoyen tombé mort ou blessé était aussitôt occupé par un autre citoyen prêt à mourir.

On avait transporté le quartier général à la villa Spada; la défense se bornait à l'enceinte Aurélienne et au bastion n° 8, qui étaient foudroyés par l'artillerie ennemie. Pendant la nuit du 29 juin, un orage éclata; ce fut dans cette nuit que les Français donnèrent l'assaut à la ville; le bruit du tonnerre se mêlait au grondement du canon. Garibaldi se trouvait à la tête des Romains. Le combat s'engagea, combat horrible, sanglant, glorieux pour le nom italien. Les officiers, les soldats combattirent avec les fusils, avec les épées, avec les mains; les artilleurs moururent en embrassant leurs pièces; 600 Romains baignèrent de leur sang le terrain; Luciano Manara y trouva la mort. Les Français triomphèrent.

Le 30 au matin, l'assemblée se réunit au Capitole. Cernuschi proposa qu'on déclarât impossible une plus longue résistance. Mazzini, pâle, frémissant, parut dans la salle. « On n'a que trois partis à prendre, dit-il : se rendre, renouveler les prodiges de Saragosse, ou sortir de Rome, le gouvernement, l'assemblée, l'armée et le peuple, pour reprendre la guerre dans les provinces. Le premier est lâche; les autres sont généreux et dignes de nous. » L'assemblée se tut. Enfin, on voulut consulter Garibaldi pour savoir si la défense était encore possible. On le chercha, et lorsqu'il parut, ruisselant de sueur et ayant les habits et les armes teints de sang, il dit qu'il n'était pas possible de résister au-delà du Tibre, et qu'en deçà la résistance serait terrible, mais inutile, puisque les Français étaient maîtres des hauteurs; il ajouta que cette tentative serait cruelle et barbare, parce qu'elle aurait pour résultat la destruction de la ville; il conclut en disant que le meilleur parti était de sortir de Rome. Cette opinion, appuyée par plusieurs députés et surtout par Mazzini, qui fit les

plus grands efforts pour la faire adopter, ne fut pas approuvée par la majorité, et l'on décida que la municipalité de Rome traiterait avec les Français.

Mazzini, indigné, sortit de la salle. Il résigna ses pouvoirs avec des paroles flétrissantes pour l'assemblée. Les autres triumvirs, le général Avezzana, les commissaires des barricades, donnèrent leur démission. Garibaldi passa en revue la troupe sur la place Saint-Pierre, et lui proposa de sortir de Rome, d'éviter la présence odieuse de l'ennemi, de se jeter dans les provinces, de les soulever et de continuer la guerre. « Je vous offre, dit-il, d'autres batailles, une nouvelle gloire, au prix des plus grands efforts et des plus graves dangers. Ceux qui ont du courage, ceux qui ont encore foi dans la fortune de l'Italie, suivront mes pas. Les mains teintes du sang français, allons les tremper dans le sang croate. » Tous acclamèrent cette résolution, et 5,000 jeunes gens jurèrent de suivre leur général. Mazzini fit alors un dernier effort. Il se rendit à l'assemblée et proposa qu'une députation de la représentation nationale accompagnât au moins Garibaldi pour soutenir le nom de la république et l'autorité du gouvernement partout où il serait possible de combattre : cette proposition fut rejetée.

Pendant ce temps, les magistrats municipaux s'étaient présentés au général Oudinot et avaient offert les conditions suivantes : L'armée française entrerait à Rome; les autorités militaires de Rome pourraient faire occuper par les soldats français les logements qu'on jugerait convenables; les troupes qui resteraient dans la ville y feraient le service avec les troupes françaises; la garde nationale resterait sous les armes; la France ne se mêlerait pas de l'administration de l'État. — Le général Oudinot et M. de Corcelles rejetèrent ces propositions. Les vaincus n'avaient pas de conditions à poser : c'était un gouffre qui s'était ouvert sous leurs pas. L'assemblée résolut de s'arrêter sur le bord et d'attendre que les vainqueurs vinssent l'y précipiter. Pendant que Garibaldi, le 2 juillet, sortait par la porte Saint-Jean avec 4,000 hommes d'infanterie et 800 chevaux, l'assemblée assigna 100,000 écus à l'armée, accorda des subsides aux familles

pauvres de ceux qui étaient morts pour la république, ordonna des funérailles solennelles dans l'église Saint-Pierre, accorda le droit de citoyen romain à tous les Italiens qui avaient défendu Rome. Puis elle publia et proclama du haut du Capitole la constitution de la république romaine, qui avait déjà été approuvée; et sans vouloir ni proposer d'autres conditions aux Français, ni en recevoir, elle leur laissa la force comme le seul titre de leur entrée à Rome. Cela fait, tous les représentants de la nation, assis avec dignité à leurs places, et enveloppés de la constitution de l'État, attendirent que le droit succombât sous la violence.

Le 3, l'armée française entra dans la ville. On a dit que le peuple était accouru au-delà du Tibre, et qu'on avait entendu quelques acclamations. Si cela arriva au-delà du Tibre, il faut le croire sur le témoignage des Français; car le peuple romain n'en sut jamais rien. Il n'en fut pas de même plus avant, car la troupe était à peine arrivée au pont Sisto, qu'un frémissement s'éleva dans la foule. Dans la rue du Corso, le profond silence qui régnait fut bientôt interrompu par des cris de fureur. Les soldats français marchaient graves et silencieux, se tenant sur leurs gardes, comme des hommes dominés par la crainte d'une trahison. Tout d'un coup, s'élevèrent de toutes parts de bruyantes acclamations pour la république romaine, des imprécations contre les prêtres. Et bientôt succéda une tempête de sifflets aigus qui allait toujours grossissant. C'est au sein de la victoire que le gouvernement clérical subit les suites d'une défaite. Ce peuple qui, au milieu des ruines de sa ville et des cadavres de ses frères, au lieu de blasphémer se contente de sourire, marque un fait nouveau dans l'histoire. Il voit s'avancer, fier de son rétablissement, le règne de la papauté : qu'a-t-il à faire pour en démontrer le néant? s'en railler. On dépouille de son prestige une grandeur chimérique qui veut effrayer le monde; on lui arrache sa pourpre d'emprunt; on souffle sur l'auréole de gloire dont elle veut s'entourer, on la flétrit, et on la livre comme un mensonge ridicule à la risée publique. Ce prétendu droit temporel de l'Église, qui s'appuie sur des baïonnettes étrangères, peut immoler un peuple, mais non le dompter. Les Romains n'ont qu'un

instant à vivre et ils se font un plaisir audacieux de jouer avec leur bûcher; ils mêlent les éclats de leur enthousiasme aux sanglots et au glas funèbre de la mort; après avoir vaillamment combattu, ils triomphent de leur vainqueur par le mépris.

Les soldats français savent que ces insultes sont adressées à la cause qu'ils ont soutenue et non à leur valeur militaire; la discipline les arrête. En arrivant sur la place Navona, ils arrachent un drapeau tricolore flottant sur un café, et quelques prêtres les acclament; ces prêtres, frappés de coups de poignards, vont tomber dans leurs rangs; un tumulte éclate, la foule se presse autour du général Oudinot; les Français font usage de leurs armes, et la foule se disperse.

Le soir, la ville fut morne, vide, plongée dans l'obscurité. Le jour suivant, un bataillon français entoura le palais de l'assemblée et en chassa les députés, qui protestèrent au nom de l'article 5 de la constitution française. Le général Oudinot publia une proclamation qui n'avait pas été faite pour être lue par les Romains, mais pour produire de l'effet en Europe; car ce n'était certainement pas aux Romains qu'on pouvait dire que l'armée française était venue dans l'État romain *pour rétablir l'ordre désiré par les populations; qu'un petit nombre de factieux* l'avait contrainte à attaquer Rome; que, *accueillie sympathiquement là où se trouvait le vrai peuple romain,* on avait ensuite fait des démonstrations hostiles qu'il avait fallu réprimer immédiatement; que si ces démonstrations, *provoquées par des démagogues étrangers*, se renouvelaient, on les comprimerait sévèrement. Le général concentra tous les pouvoirs dans les mains de l'autorité militaire, prononça la dissolution de l'assemblée et du gouvernement, ferma les cercles, supprima complétement la presse, et soumit aux conseils militaires la connaissance des délits contre les personnes et contre les propriétés.

L'ignominie des membres du concile de Gaëte éclata dans tout son jour au moment où leur triomphe fut assuré. Ils se posèrent comme des hommes qui ne craignant plus rien de l'opinion publique, ayant perdu tout espoir en Dieu, étaient seuls avec leur colère et leur désir de vengeance; et ce qui les rendait plus

hideux, c'est que leur colère ne s'irritait pas, mais s'exhalait pieusement; leur vengeance n'était pas dictée par le courroux, mais avec cette voix doucereuse qu'on emploierait pour recommander au pécheur un acte de pénitence. Qu'on admette que Pie IX ait châtié des sujets rebelles; qu'on lui reconnaisse ce droit; mais ses sujets sont catholiques, et l'on sait quelle horreur Pie IX avait eue du sang des catholiques autrichiens. Ces rebelles sont ses peuples égarés, dont il est le père, un père offensé il est vrai, mais toujours un père, et de plus, il est le vicaire d'un Dieu de miséricorde. Un prince, un père, un vicaire de Dieu, ou simplement un homme, se plaint de la triste nécessité où il se trouve de châtier par la mort ses enfants coupables; il détourne son regard; il est inexorable, mais il pleure. Le carnage des Romains est au contraire une fête pour la cour pontificale; on s'en réjouit; on va chanter la victoire dans les églises; on la célèbre comme un miracle: ces ministres de l'autel n'ont plus que les miracles de l'épée. Par conséquent, point de lutte entre la pitié et la justice, point de pardon pour les coupables, point de miséricorde pour les égarés, point de prières pour les mourants. Ces cadavres, ce sang qui couvrent Rome... Oh! en réalité on n'a pas tué des hommes; ce ne sont *que des ennemis de la société humaine*, des chiens enragés, des loups furieux. On a commandé leur mort par zèle et par dévouement *pour les gens pieux*. Tout le monde *doit être satisfait* de ce massacre. Qu'importe qu'on ait répandu du sang, si à ce prix on ne doit plus faire aux prêtres un crime *de jouir de leurs biens*, si le Seigneur peut être adoré *avec tout le faste du culte?* Le sang ne fait pas de taches sur la pourpre sacerdotale; ou plutôt il n'y a pas de sang répandu; il n'y a de vrai que le sang versé dans les combats par les soldats étrangers. Voici pour eux *des congratulations, des bénédictions, l'expression des sentiments d'un amour paternel.* C'est un peuple qu'ils ont enseveli: voilà *le mérite qui leur est dû*. Chaque défaite de l'Italie avait déjà dissipé un chagrin de l'âme honnête des Pères du concile. Maintenant qu'une nationalité a péri, ils respirent en liberté, reprennent leur sérénité. Le deuil, le silence de mort qui les entoure, c'est l'ordre et la paix.

Niel, colonel du génie, partit pour Gaëte, afin d'apporter au Pape les clefs de Rome avec une missive du général Oudinot. A cette vue, le Pape tressaillit de joie, et il répondit à Oudinot par une lettre où perce un vif contentement. « Général, écrit-il, la valeur éprouvée de l'armée française, ravivée par la justice de la cause qu'elle défendait, a atteint le but si désiré, la victoire. Acceptez, général, mes congratulations pour la part principale de mérite qui vous est due. Vous avez fait triompher l'ordre sur l'anarchie; vous avez rendu la liberté aux hommes pieux et honnêtes, auxquels on ne fera plus un crime de jouir des biens que le Seigneur leur a donnés, et qui pourront l'adorer avec tout le faste du culte. Je vous envoie quelques exemplaires de ma dernière allocution, pour qu'on les distribue parmi vos soldats, qui connaîtront avec plaisir l'histoire des faits accomplis pendant mon pontificat. Ils verront qu'ils n'ont versé que le sang des ennemis de la société humaine, et que ce triomphe ne peut que réveiller des sentiments de satisfaction et de gratitude dans le cœur de tous les gens honnêtes de l'Europe et du monde entier. Le colonel Niel, qui m'a apporté les clefs de Rome, vous présentera cette lettre. Je profite avec beaucoup de satisfaction de cet intermédiaire pour vous exprimer les sentiments d'amour paternel que je ressens pour vous, pour l'armée française, pour le gouvernement et pour toute la France. Recevez la bénédiction apostolique que je vous accorde de tout mon cœur. »

Il y a dix-sept siècles que, du haut d'une tour, un empereur romain contemplait avec bonheur l'incendie de Rome. Cet empereur s'appelait Néron.

On ne vit pas à Rome de ces actes de barbarie dont les Autrichiens se souillaient. Les triumvirs et les hommes qui s'étaient le plus distingués dans la révolution partirent avec des passeports anglais ou américains, sans être inquiétés par les Français; Cernuschi seul fut arrêté à Civita-Vecchia. Romains, Italiens et étrangers, jeunes hommes et vieillards, nobles et plébéiens, soldats et femmes, prêtres et magistrats, émigrèrent en foule.

Mais la retraite de Garibaldi mérite d'être transmise à l'admiration de la postérité.

Garibaldi, ayant Ciceruacchio pour guide, avait échappé aux Français, protégé par la nuit; suivi de tous ses soldats et d'une grande quantité de fourgons, de bagages et de munitions, il était arrivé à Tivoli à l'aube du 3. Tant qu'il eut l'espérance d'être rejoint par les autres troupes romaines et les commissaires de l'assemblée, son dessein fut de se rendre à Spoleto, ville, selon lui, qu'on pouvait défendre heureusement, et que les ennemis n'avaient pas encore occupée; là, on aurait établi le siége du gouvernement, arboré le drapeau de la république et recommencé la guerre. Mais ayant perdu cette espérance, il résolut de se rendre à Venise, qui résistait encore aux Autrichiens. Il se proposait d'éviter les engagements sérieux, d'arriver à l'Adriatique par des chemins peu connus, et de s'embarquer pour les lagunes. Il avait avec lui son Anita, sa femme très-chérie, d'origine brésilienne, qui l'avait rendu père de trois enfants et qui portait le quatrième dans son sein; elle avait toujours combattu, avec un courage viril, à côté de son mari. Le soir du 3 juillet, on sortit de Tivoli, on passa la nuit à Monticelli, on arriva le jour suivant à Monte Rotondo, d'où on s'éloigna le 6, et après avoir franchi l'Apennin avec de longs et cruels efforts, on arriva le 9 à Terni avec tout l'attirail des fourgons. Par cette marche, Garibaldi déjoua les desseins du général Oudinot, qui le faisait poursuivre par la première division de son armée. Le général Mollier battait les routes d'Albano, de Frascati et de Tivoli; la cavalerie du général Morris parcourait les routes de Civita Castellana, d'Orvieto et de Viterbo; les Espagnols et les Napolitains s'avançaient par d'autres côtés : nul ne put découvrir les traces de Garibaldi. Celui-ci retrouva à Terni le colonel Forbes avec 900 hommes; il lui donna le commandement d'une légion; une autre légion était sous les ordres du lieutenant-colonel Sacchi; la cavalerie obéissait au colonel Bueno.

Dans la nuit du 11, on abandonna Terni, en se dirigeant vers Todi, où l'on arriva le 13. Là, on reçut des nouvelles de la Toscane : l'indignation avait été immense lorsqu'on avait vu le grand-duc livrer aux Autrichiens, non-seulement la rebelle Livourne, mais aussi la fidèle Florence, qui s'était soulevée pour le

ramener sur le trône; les Autrichiens y étaient en petit nombre; la population aurait pris avec empressement les armes, si les Romains avaient franchi la frontière. Garibaldi résolut de tenter le sort dans la Toscane; si l'entreprise venait à manquer, il repasserait l'Apennin et atteindrait l'Adriatique. Il avait trouvé à Todi quelques canons; il en choisit un qui était petit et léger, laissa à Todi les fourgons, les chevaux, les munitions superflues, et ordonna de se mettre en marche. Deux grandes routes conduisent de là dans la Toscane : l'une va de Viterbo à Sienne, l'autre débouche par Pérouse sur Arezzo; toutes les deux étaient occupées par les ennemis. Daspre, Gorzkowski, Wimpffen et Oudinot, renseignés sur les mouvements de la petite armée romaine, avaient envoyé des troupes, le premier de Florence, les deux autres des Légations, et le dernier de Rome, afin de cerner Garibaldi de toutes parts. Comme si ces forces étaient insuffisantes, le général napolitain Statella s'avançait du côté des Abruzzes, à la tête de nombreux soldats. Les Français, après avoir occupé Viterbo, s'étaient campés à Collesecco. Il ne restait pas d'issue à Garibaldi pour se sauver : c'était une chasse à la bête fauve. Mais cette espèce de guerre se prêtait au génie de Garibaldi, qui sut surmonter les obstacles naturels et déjouer la tactique de ses ennemis. Il envoya une poignée de cavalerie jusque sous les murs de Foligno, six compagnies du côté de Pérouse, deux du côté de Viterbo; ces troupes devaient, pendant un jour, tenir en échec sur tous les points les Français et les Autrichiens; cela fait, les unes devaient passer le Tibre près du lac Trasimène, les autres près de Bagnorea et d'Orvieto, et, le 19, se réunir à Cetona. Les Français et les Autrichiens crurent partout avoir devant eux une avant-garde du corps de l'armée de Garibaldi qui venait les attaquer. En réalité, Garibaldi, avec le gros de ses troupes, sortit de Todi le 15, passa le Tibre sur le pont Acuto, arriva le 16 à Orvieto, demi-heure avant que n'y arrivassent les Français, et, par les précipices de Ficulle et de Cité de la Pieve pénétrant dans la Toscane, il campa, le 19, à Cetona, qui avait été abandonnée à la hâte par la petite garnison qui s'y trouvait.

Mais sa petite armée s'était beaucoup amoindrie; il n'avait avec lui que 3,000 soldats; les autres, fatigués ou malades, étaient restés en arrière. A Cetona, il fut rejoint par les petites colonnes, qui, après avoir escarmouché avec les Français et les Autrichiens, s'étaient sauvées dans la nuit par les routes impraticables que Garibaldi leur avait indiquées. Alors, Garibaldi envoya une légion pour explorer les environs de Sienne; Forbes, commandant de cette légion, homme lâche et infâme, traita avec les Autrichiens, vendit ses hommes, les armes, les chevaux, et se sauva par la fuite. Garibaldi fut contraint, le 20, de suivre une autre route, et de marcher sur Foiano; le 21, il passa de Foiano à Monte Pulciano, d'où, vers le soir, il se dirigea sur Castiglione Fiorentino, et de là, le 23, sur Arezzo, qu'il tenta vainement d'enlever, parce que les autorités de la ville, les gardes nationaux et le petit nombre d'Autrichiens qu'il y avait, sachant que l'archiduc Ernest et le général Stadion allaient arriver, fermèrent les portes, prêts à se défendre. Le 24, Garibaldi tourna le dos à Arezzo; les Autrichiens le poursuivirent, mais à distance; par des routes qui n'avaient jamais été battues, il parvint le jour suivant à Citerna, placée sur la cime d'une haute montagne. Les ennemis se trouvaient déjà d'un côté à Monterchi, de l'autre au bourg San Sepolcro; Citerna allait être en peu d'instants entourée; tous les passages étaient déjà fermés. Garibaldi envoya trois compagnies de soldats contre Monterchi pour tenir en échec l'ennemi; il en envoya trois autres entre Monterchi et le bourg San Sepolcro pour empêcher la réunion des colonnes autrichiennes, et laisser croire qu'il voulait de ce côté-là se frayer un passage vers Cité de Castello. Après avoir mis ainsi en mouvement tout le camp ennemi, il marcha silencieusement vers Santa Giustina. Il parcourut dans les gorges des montagnes des chemins si étroits, qu'ils ne livraient passage qu'à un seul homme. Le 27, il arriva à Santa Giustina, et, marchant encore, marchant toujours, il toucha l'extrême limite de la chaîne des Apennins; là, on passa la nuit en plein air. Échappé aux Autrichiens, et arrivé le 28 à San Angelo in Vado, dans l'État romain, Garibaldi ne tarda pas à voir derrière lui les troupes de l'archiduc Ernest.

Il voulait poursuivre son chemin; mais l'avant-garde autrichienne l'avait déjà rejoint. Il s'arrête, dispose ses troupes en bataille, s'élance avec ses bersaglieri sur l'ennemi, l'écrase, le met en fuite. L'archiduc Ernest, avec le gros de son corps d'armée, presse le pas pour aller au secours de ses soldats; quand il arrive sur les lieux, Garibaldi et les Romains ont disparu du champ de bataille.

Garibaldi se trouvait sur la route de San Marino. Mais tous ses soldats n'avaient pu le suivre avec la même rapidité; les Autrichiens étaient tombés sur ceux restés en arrière, qui s'étaient défendus avec le courage du désespoir, de sorte que plusieurs avaient réussi à se sauver; parmi eux un Romain, appelé Jordano, capitaine du génie, avait tué deux hulans, et, blessé lui-même à la tête, il avait continué à combattre jusqu'à ce qu'il fût parvenu à rejoindre ses compagnons. Garibaldi, dans ce moment dangereux, n'eut d'autre pensée que de pénétrer dans la petite république de San Marino, de laisser dans ce lieu, qu'il croyait sûr, ceux qui n'avaient plus la force d'affronter de nouveaux périls, et de se retirer avec les plus forts à Venise. Le nom des Garibaldiens était déjà prononcé avec horreur par cette race de lâches qui, dans leurs villages et au dehors, supportant et vantant avec frayeur toute violence de leurs maîtres redoutés et n'ayant soin que de préserver leur peau d'une écorchure, se plaignaient qu'on enlevât quelques fruits, quelques feuilles dans leurs jardins, et maudissaient ceux qui combattaient contre l'étranger et qui mouraient (dans une folle entreprise si l'on veut), mais qui mouraient pour l'honneur de l'Italie.

Cette tentative pour arriver à San Marino était bien difficile: on devait traverser des chemins escarpés, inconnus, d'épaisses forêts, des torrents impétueux, ayant non-seulement par derrière les Autrichiens qui descendaient de l'Apennin toscan, mais aussi sur le front, sur les flancs, les Autrichiens qui venaient des Romagnes. Pendant toute la journée du 29, Garibaldi n'arrêta pas sa marche; le soir, il occupa Macerata Feltria, le jour suivant Pietra Rubbia. Après s'être remis en marche, il faillit s'égarer dans les forêts; au fond d'une vallée, ayant été entouré par les

ennemis qui y étaient en embuscade, il donna l'assaut aux collines, et passa sur le corps des Autrichiens; le 31, à midi, il entra avec ses soldats à San Marino.

Mais les Autrichiens se préparaient à envahir la petite république; les magistrats de la ville se rendirent à Rimini, auprès du général Gorzkowsky, pour empêcher la violation de leur territoire, et le général répondit qu'il arrêterait ses troupes si les légions romaines déposaient les armes, en promettant que tous pourraient retourner libres chez eux et que Garibaldi serait envoyé en Amérique. Ces propositions ayant été rapportées à Garibaldi, il s'adressa à ses soldats, et leur dit qu'il ne les accepterait pas pour lui, mais qu'il déliait de tout serment ceux d'entre eux qui voudraient déposer les armes et rentrer dans leurs foyers. Ses légionnaires répondirent : *La mort plutôt que de nous rendre! A Venise! à Venise!* Garibaldi tressaillit de joie, et, soulevant fièrement la tête, il s'écria : « J'offre à ceux qui veulent me suivre de plus grands dangers, probablement la mort : des pactes avec l'étranger, jamais! » Mais la difficulté était de sortir de ces gorges de montagnes gardées par 10,000 Autrichiens. Garibaldi attendit la nuit; alors, il monta à cheval, et à la tête de ses braves se jeta à l'improviste sur le côté le plus faible de l'ennemi, vers Cesenatico; les Autrichiens, surpris, attaqués avec une impétuosité irrésistible, furent écrasés. On n'osa plus poursuivre cette bande de lions, qui était désormais réduite à 300 hommes. Garibaldi arriva sur la plage de l'Adriatique, s'empara de treize barques de pêche, et, le matin du 3 août, fit voile pour Venise. Sa femme Anita était toujours à ses côtés.

Le général Gorzkowsky cherchait partout Garibaldi; il traversait vallées et montagnes pour l'atteindre; il publiait une proclamation où il menaçait de mort tous ceux qui abriteraient, donneraient du pain, de l'eau et du feu à Garibaldi, à ses légionnaires, à sa femme enceinte. Enfin, il se rendit à San Marino, où il convint avec les magistrats de laisser partir en liberté 900 légionnaires qui avaient consenti à déposer les armes. Mais aussitôt qu'ils furent en marche, le général les fit arrêter et conduire à Bologne; de là, les Lombards furent dirigés dans les prisons de

Mantoue, et les Romains furent mis en liberté, après avoir reçu chacun cinquante coups de bâton.

Garibaldi, habile marin autant que vaillant soldat, touchait déjà le promontoire de Maestra et voyait les tours de Venise, lorsque l'escadre autrichienne s'aperçut de sa présence et vint à sa rencontre. Le vent était contraire aux Italiens; les pêcheurs qui guidaient les barques avaient peur du feu de l'artillerie autrichienne. Garibaldi se mit lui-même à gouverner ses barques, et, en s'efforçant de les tenir réunies, il se flattait de pouvoir se frayer un passage. Mais la mer agitée déjoua sa manœuvre : un coup de vent emporta huit barques, qui furent bientôt prises par l'ennemi, et leurs équipages enchaînés et envoyés dans le fort de Pola. Garibaldi se sauva avec les autres barques, et il fut contraint de descendre de nouveau sur les plages de l'État romain, près de Mesola, le 5 août au matin. Il avait avec lui sa femme, Ciceruacchio et deux de ses enfants, Livraghi, officier lombard, le barnabite Bassi et quelques officiers et soldats. On résolut de se séparer et de se sauver comme on le pourrait. Garibaldi partit pour Ravenne avec Anita; pendant deux jours de voyage, il fut reconnu, reçu, aidé, malgré les menaces autrichiennes, par les campagnards et les gardes de police et de douane; mais le troisième jour, Anita, épuisée, expira dans les bras de son époux. Après cette perte cruelle, Garibaldi se rendit à Ravenne; ensuite, on remarqua sa présence en Toscane; puis, on le vit paraître à Gênes; plus tard, on le rencontra à Tunis; enfin, l'on sut qu'il était en Amérique. Ses compagnons errèrent longtemps à travers des bois et des gorges de montagnes, poursuivis, tués comme des bêtes fauves; leurs cadavres ne reçurent pas de sépulture. On n'eut plus de nouvelles de quelques-uns. Le Frère Ugo Bassi et le capitaine Livraghi furent enchaînés et conduits à Bologne. Gorzkowski, sans même les soumettre à un conseil de guerre, sans leur accorder les consolations de la religion, que le Frère Bassi demandait instamment, les fit sur-le-champ traîner à la mort sur une charrette, comme des brigands. Les autorités ecclésiastiques de la ville, au lieu de protester, approuvèrent cet acte de cruauté. Ces deux malheureux moururent en braves, et leurs

corps furent ensevelis dans un champ. Le peuple vénéra le Frère Bassi comme un martyr, jeta des fleurs sur la terre qui le couvrait, et il en honore aujourd'hui encore le nom.

Désormais, le drapeau italien ne se déployait que sur les tours de Venise. Assistons à cette dernière catastrophe.

Nous avons abandonné Venise au moment où le général Ulloa sortait des ruines du fort Malghera, héroïquement défendu par lui. Quelques jours après, le 31 mai, M. de Bruck, ministre du commerce de l'Empire, fit proposer aux triumvirs d'entrer en arrangement. Manin ne fut pas médiocrement étonné de ces avances. On ne pouvait pas les attribuer à l'éclat de la défense de Malghera, puisque l'héroïsme d'Ulloa et des siens avait abouti en fin de compte à une défaite, et on se serait attendu à ce que Radetzky exigeât une soumission absolue. Le blocus ne laissait arriver à Venise aucune nouvelle précise. Manin fut donc conduit à croire que la révolution prenait le dessus au dehors, et, dans cette pensée, il envoya à M. de Bruck deux négociateurs, Caluci et Foscolo, chargés de demander l'indépendance absolue de Venise et de tout le territoire nécessaire à son existence économique. On a dit plus tard que les délégués ne demandaient beaucoup que pour obtenir moins. Mais M. de Bruck déjoua cette ruse en indiquant avec précision les bases sur lesquelles il était autorisé à négocier : Un lieutenant-général de l'empereur assisté d'un conseil d'État; Vérone pour capitale du royaume lombard-vénitien; le pouvoir législatif exercé par un sénat et une chambre des députés; le suffrage à peu près universel; la guerre et les affaires étrangères réglées à Vienne par la Diète générale de l'Empire, à laquelle les Italiens enverraient leurs représentants. Dans le cas où ce système ne conviendrait pas aux Vénitiens, M. de Bruck leur proposait encore deux combinaisons : Ou de séparer la Vénétie de la Lombardie, si Venise tenait à rester capitale, et de lui octroyer les mêmes institutions, ou de la séparer de ses provinces, qui seraient alors réunies à la Lombardie, et d'en faire, comme Trieste, une ville impériale gouvernée par un municipe.

Manin se garda bien de repousser de pareilles bases. Mais il

s'attendait à quelque perfidie; c'est pourquoi, avant de se livrer, il fit demander de plus amples explications. Quel ne fut pas l'étonnement des délégués, lorsque M. de Bruck leur déclara que ce n'était point des propositions formelles, mais un projet qu'il était chargé d'élaborer, et dont il ne pouvait même laisser une copie, puisqu'il n'avait pas encore été soumis à la sanction impériale. Ce qu'on voulait, c'était donc que, sur de lointaines espérances, Venise renonçât à se défendre. Réduites à ces termes, les négociations devenaient inutiles. Cependant, Manin ne se découragea pas. Le 21 juin, il envoya Caluci et Pasini rejoindre M. de Bruck à Vérone, pour discuter au moins avec lui les termes de la constitution future. Au premier mot, le ministre autrichien arrête les négociateurs par cette simple déclaration: que les bases de la constitution ayant été fixées par l'empereur lui-même, il n'y avait pas lieu de les discuter. Or, ces bases définitives étaient la réunion au reste de l'Empire et la suppression de la nationalité. Tous les sujets de l'Empire auraient pu être appelés à des fonctions publiques en Italie, et les Italiens auraient pu être envoyés dans les provinces allemandes, non-seulement pour le service militaire, mais même pour les emplois civils. Les concessions se bornaient à la convocation annuelle d'une Diète provinciale composée d'un sénat et d'une chambre des députés; mais toutes les grandes affaires devaient se traiter à Vienne. Sénat et chambre des députés n'étaient guère que des conseils communaux ou provinciaux. Et ce qui achevait de rendre ces concessions dérisoires, c'est que la prétendue constitution, *immédiatement accordée,* ne devait être mise en vigueur que lorsque la paix serait rétablie en Italie et en Europe. Pouvait-on prévoir combien d'événements, dans cet intervalle, s'accompliraient ou même seraient provoqués dans la Péninsule, qui serviraient de prétexte au maintien du *statu quo?* Les Lombards et les Vénitiens ne savaient que trop la valeur qu'avaient les promesses de l'Autriche.

Le 1er juillet, Manin rompit les négociations, et sa conduite obtint l'approbation de l'assemblée. Sur 118 députés, 13 seulement votèrent pour la soumission, et leur opinion, librement

manifestée, faillit leur coûter cher. Manin dût protéger leurs personnes contre la colère du peuple.

Manin put alors s'occuper de la défense de la ville. Il dut décider son collègue Cavedalis, que l'impopularité commençait à poursuivre, à ne pas quitter le pouvoir. Il organisa un comité de défense, afin d'utiliser ceux dont le siége avait mis les talents en lumière. Il en confia la présidence au général Pepe, dans l'intention de sauver son amour-propre; les principaux membres furent Ulloa, Baldisserotto, bon officier de marine, et Sirtori, qui avait quitté le froc pour courir aux combats, et qui s'était fait remarquer par son intelligence et sa bravoure.

Venise est reliée à la terre ferme par le fameux pont des Lagunes, qui n'a pas moins de 222 arches et 3,600 mètres de long sur 9 de large, avec des squares de 600 en 600 mètres. On fit sauter 19 arches. Les Autrichiens dirigèrent sur ce point et sur les forts encore occupés par les Vénitiens leur principale attaque. Leur feu d'artillerie produisait plus de bruit que de dommage, et le succès en était très-restreint, car durant la nuit les assiégés réparaient activement les dégâts de la journée, et le matin il n'y paraissait plus.

Néanmoins, la résistance ne pouvait se prolonger indéfiniment. Depuis un mois aucune provision de vivres ne pénétrait plus à Venise; la viande manquait entièrement. On n'avait plus que des légumes et de mauvais pain. On avait calculé combien de temps Venise jouirait encore de son indépendance, et, en assignant pour chaque jour une quantité fixe de vivres, on était assuré d'éviter les horreurs de la famine. La chaleur, la fatigue et la nourriture mauvaise et insuffisante avaient développé un nouveau fléau dans la ville, le choléra. A toutes ces souffrances vinrent s'ajouter les sinistres avertissements de Radetzky, qui ne négligeait rien pour décourager les assiégés. Il jetait à la mer des bouteilles cachetées contenant toutes les mauvaises nouvelles qu'il pouvait recueillir; le reflux portait ces bouteilles à Venise. C'est ainsi qu'on y apprit la prise de Rome et les désastres des Hongrois. Les Autrichiens essayèrent des ballons qui laissaient tomber des grenades; le vent détruisit l'effet de cette invention

ou la rendit funeste aux Autrichiens eux-mêmes. Enfin, les nombreuses batteries que Radetzky faisait construire dans les lagunes furent achevées et armées. On imagina une combinaison nouvelle d'artillerie, l'inclinaison des canons et des obusiers à 45 degrés, ce qui permettait de lancer des boulets à 5,000 mètres, et par conséquent d'atteindre l'intérieur de Venise. Mais les projectiles, lancés à une trop grande distance, ne pouvaient faire beaucoup de mal à la ville.

Le 29 juillet, à minuit, pendant que la ville entière se reposait des fatigues de la journée, le bombardement commença. La population, effrayée de ce bruit, se réfugia en toute hâte, à moitié nue, dans les quartiers les moins menacés. Manin fit ouvrir les portes du palais ducal, et les citoyens chassés de leurs maisons s'y précipitèrent : on n'entendait pas un murmure. Après trois jours et trois nuits d'un bombardement non interrompu, Radetzky ne comprenait pas que Venise ne se rendît point encore. La chute de Venise ne devait être amenée ni par les boulets ni par les bombes autrichiennes, moins encore par le choléra, quoiqu'il sévît cruellement, à cause de l'agglomération des citoyens dans les quartiers que les bombes n'atteignaient pas. Le bombardement continua encore pendant vingt-quatre jours, et dans cet intervalle il n'y eut à Venise que 7 tués et 30 blessés; une maison et une église seulement furent brûlées; partout ailleurs les incendies furent éteints.

Mais la famine allait dompter une population héroïque : et il faut dire que Radetzky fit preuve de barbarie en bombardant une ville admirable par les chefs-d'œuvre d'art qu'elle renfermait, une ville qui ne pouvait manquer, faute de vivres, et il le savait, de tomber sous peu de jours entre ses mains. Les Vénitiens apprirent bientôt à ne pas avoir peur des bombes; ils osèrent même faire des sorties couronnées d'un entier succès. Le 2 août, une colonne de 1,200 hommes, sous les ordres de Sirtori, et dans laquelle Manin voulut servir en qualité de volontaire, s'élança furieusement sur les batteries ennemies. Deux autres colonnes imitèrent cet exemple. Les Autrichiens furent partout culbutés, poursuivis; on détruisit leurs batteries. Les

Vénitiens rentrèrent dans la ville, ramenant avec eux des armes, des canons, des munitions, un drapeau, un certain nombre de prisonniers, et, ce qui était bien plus précieux dans ce moment-là, 50 barques chargées de vivres et 200 bœufs qu'ils avaient enlevés à l'ennemi. Le peuple joyeux se flattait de pouvoir continuer à se pourvoir ainsi de toutes choses aux dépens des Autrichiens; mais cette illusion ne fut pas de longue durée. Les Autrichiens revinrent en plus grand nombre, reconstruisirent leurs batteries, et, toujours sur leurs gardes, repoussèrent les sorties ultérieures. L'escadre vénitienne, commandée par Bucchia, officier capable, et composée de 14 bâtiments, aurait pu, quoique très-inférieure en force à l'escadre autrichienne, essayer, à la faveur de la nuit ou d'un heureux combat, de ravitailler Venise comme l'avait fait Sirtori par terre. Mais elle ne voulut pas se risquer, pas même pour sauver son honneur. Venise, jadis la reine des mers, ne devait trouver des lâches qu'au milieu de ses marins.

Malgré cela, personne encore ne parlait de se rendre. Le premier qui l'osa fut le patriarche. Le patriarche qui, en 1847, avait refusé de signer la pétition adressée au gouvernement pour obtenir la délivrance de Manin et de Tommaseo, et qui, lorsque la république fut proclamée, *vit le doigt de Dieu dans la liberté de Venise,* disait maintenant dans une proclamation *qu'il voyait le doigt de Dieu dans les malheurs de Venise :* il se croyait protégé par les triomphes obtenus au Vatican. Il fit rédiger une demande de capitulation qui ne fut signée que par quatre-vingts personnes. On la présenta ensuite à l'assemblée; mais le peuple, transporté de colère, courut à l'archevêché aux cris de : *Mort au patriarche!* il cassa les vitres, enfonça les portes, jeta les meubles dans le canal. Le palais eût été démoli si Tommaseo ne fût accouru à la tête de la garde civique.

La lutte continua. Mais Venise finit par n'avoir plus de vivres. A bout de ressources, Manin vit que l'heure de céder était venue. L'assemblée, voulant se décharger de toute responsabilité, lui remit tous ses pouvoirs. Alors, après avoir pris l'avis de Cavedalis, d'Ulloa et de tous les hommes de guerre, Manin passa en

revue, le 13 août, la garde civique, et adressa à ces braves de tristes félicitations; il écrivit ensuite à M. de Bruck, qui était à Milan, non pour mettre Venise aux pieds de l'empereur, mais pour obtenir une capitulation honorable. En attendant la réponse, il passa les derniers jours de sa dictature à réprimer les émeutes que la certitude d'une soumission prochaine excitait. Le 24 août, la réponse de M. de Bruck étant enfin parvenue à Venise, les conditions de la capitulation furent arrêtées, et Manin déposa ses pouvoirs entre les mains du conseil municipal. La soumission fut entière. Seulement, les officiers et soldats impériaux et étrangers qui avaient pris part à la défense purent quitter Venise, ainsi que quarante citoyens désignés nominativement. Le 28, le général Gorzkowski fit son entrée dans la ville, et le 30 eut lieu celle de Radetzky. Le vieux maréchal put se convaincre que ce n'était pas la force de son armée et la terreur du bombardement qui avaient vaincu Venise.

Ainsi se termina ce siége mémorable. L'Europe entière, à l'heure de la chute de Venise, manifesta hautement ses sympathies pour cette ville glorieuse. Rien ne flétrit plus nos temps que ces tendresses tardives, ces épanchements de philanthropie stériles, ces éloges posthumes dont on ne se fait pas faute lorsqu'on est sûr qu'ils n'obligent pas à sortir de son propre égoïsme, qu'on prodigue, en un mot, sur le cercueil d'un peuple qu'on n'a pas voulu aider à vivre.

On a vivement reproché à Mazzini et à Manin d'avoir soutenu sans but de longs siéges malheureux. On a dit qu'après la défaite de Novare, n'ayant plus aucune espérance de succès, l'un et l'autre devaient s'humilier devant leurs ennemis. Certains de finir par être écrasés, que gagnaient-ils à résister? Je réponds qu'ils gagnaient l'avenir pour quelques heures de martyre. Également certains d'être écrasés en cédant, ils auraient acquis quelques heures de plus d'une misérable existence au prix d'une éternité d'opprobre. Au fond de ce qu'on appelle une folie de Mazzini et de Manin, on pourrait voir quelque chose de grand. A Rome, à Venise, il ne s'agissait pas d'épargner quelques vies, mais de garantir la vie de la nation; et il y a des cas suprêmes

où la question d'humanité n'en est pas une : c'est lorsque, pour empêcher l'effusion du sang, il faut livrer la patrie. Tant que les Romains et les Vénitiens tombaient avec les armes à la main, la force, assise sur un terrain rougi de sang, n'était que la force; l'étranger n'avait triomphé que sur des cadavres italiens; mais l'esprit italien lui avait échappé, il vivait toujours. Au contraire, déposer les armes, c'était reconnaître le droit de la force; c'était se déclarer vaincu jusque dans le cœur; c'était abdiquer, confesser sa honte, signer sa mort. Sans doute la destinée de l'Italie était décidée; Rome et Venise devaient périr. Ce qu'on voulut, c'est que leur défense fût un prodige de valeur et de vertu civique; c'est que l'écho de leur chute retentît perpétuellement à l'oreille de la postérité, et l'empêchât de s'assoupir de ce sommeil de mort qui allait s'appesantir sur elle.

Rien de plus frappant que ce spectacle d'un peuple qui ne reconnaît pas de justice dans la hache dont on le menace, qui ne se livre pas lui-même au bourreau, mais qui lui résiste, et dans une lutte acharnée tombe et se relève pour retomber et se relever sans cesse, jusqu'à ce qu'en succombant il ne reste à son oppresseur d'autre droit que la violence. Lorsqu'on croit se reposer sur un cercueil, lorsque le silence se fait partout profond, ce silence funèbre est tout à coup rompu; du fond de son cercueil, le peuple italien laisse percer un gémissement, qui, grossissant toujours et répercuté par les échos des monts, frappe toutes les nations de la terre. Elles s'étonnent et commencent à réfléchir que, pour conserver le battement énergique du cœur sous le froid même du sépulcre, on doit avoir une force de vitalité surhumaine. Elles finissent par s'attendrir et par pleurer sur la triste destinée d'un peuple auquel la vie est interdite et la mort impossible. C'est ainsi que ce désespoir qui ne fléchit jamais, cette incapacité de défaillir, de se résigner, cette constance dans laquelle se fait sentir la passion de tout un peuple, cet amour de la patrie qui, sous le poids d'un grand malheur ne pouvant éclater, sanglotte au moins dans tous les cœurs, ces cris déchirants qui osent menacer ce qu'une force enchaînée ne peut accomplir, ces longues traces de sang, les mille ruines de ces

villes; oui, c'est ainsi que tout prend une voix pour plaider la cause de l'Italie. L'Italie peut réfuter plusieurs calomnies dont on l'accable, rien qu'en montrant ses plaies toujours saignantes: lorsqu'on l'appelle une terre qui n'est pas encore mûre pour la liberté, elle peut répondre avec orgueil que sa liberté et son indépendance lui ont été toujours arrachées par la violence étrangère, mais qu'elles n'ont jamais été ni trahies ni vendues par ses propres enfants.

CHAPITRE XVI.

Position faite à toute l'Italie par la chute de Rome et de Venise, derniers boulevards de sa liberté. Événements de Rome depuis l'entrée des Français jusqu'au retour de Pie IX, en avril 1850. Réflexions sur la conduite des Français. Triste condition des différents États italiens.

La chute de Venise fut le signal qui fit retentir le glas funèbre dans toute l'Italie. Dès lors, la Vénétie, la Lombardie, Parme et Modène, occupées par les Autrichiens, furent gouvernées comme des pays conquis par une horde de barbares. Ils y établirent une police, une justice, une administration militaires, et y maintinrent leur domination par le sabre.

Si la férocité autrichienne n'eut pas de bornes, les Italiens s'y attendaient; mais quel ne fut pas l'étonnement des Toscans en voyant signaler le retour de leur prince par des rigueurs inouïes! Ce peuple s'était soulevé et avait rendu la couronne au grand-duc, espérant ainsi conserver le statut; Léopold refusa tout : il annula le statut qu'il avait cent fois juré; il voulut recevoir la couronne au bout des baïonnettes autrichiennes. Le pouvoir devait passer dans les mains de ministres qui personnifieraient le système de la résistance. Les anciens ministres, Guerrazzi, Montanelli, Mazzoni, soumis à un procès, furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité : leur peine fut ensuite commuée en un exil perpétuel. Le soldat autrichien, déclaré le soutien du trône, administra la police et la justice; les Autrichiens donnèrent des coups de bâton et fusillèrent dans la Toscane comme ailleurs. Si l'armée étrangère évacua plus tard le pays, on sait que ce fut pour des raisons indépendantes de la volonté du grand-duc. La Toscane n'en continua pas moins à être frappée cruellement par les soupçons, la haine et toutes les fureurs de la tyrannie. On rétablit la peine de mort pour les crimes politiques, on persécuta les protestants, on enleva aux israélites les droits

civils, on condamna aux galères ceux qui lisaient la Bible; on en vint jusqu'à mettre en question les lois léopoldines, et à vouloir passer avec Rome un concordat pareil à celui de l'Autriche; ce qui n'eut pas lieu, et on ne doit pas en faire un mérite au grand-duc.

Il ne faut pas demander quelle fut la position du royaume de Naples. Les procès politiques se perpétuèrent dans ce pays malheureux : vengeances hideuses qui s'abritaient derrière la loi. Les accusateurs, les juges, les témoins, tous étaient achetés; plus de vingt mille personnes gémissaient dans les prisons, sépulcres de vivants; plus de deux mille citoyens des plus estimables avaient été déjà condamnés à *l'ergastule;* les émigrés ne pourraient être comptés. Les accusations signalaient toujours des tentatives faites pour changer la forme du gouvernement; à ce propos, Joseph Pica, une des illustres victimes, répondit : « Quelle forme de gouvernement nous accuse-t-on d'avoir voulu changer? Est-ce la monarchie absolue? Le roi l'avait lui-même renversée le 29 janvier. Est-ce la monarchie constitutionnelle? Qu'on dise si ce n'est pas pour l'avoir trop aimée et soutenue que nous sommes menacés d'une condamnation capitale. » Cependant, ils étaient réellement coupables : ils avaient cru aux serments de Ferdinand II. L'amnistie, le statut, promis dans la capitulation conclue avec le général Filangieri et le peuple palermitain, furent maintenus au moyen de l'état de siége, d'un système inaltérable de violences, de milliers de procès iniques et de cruels supplices. On croirait qu'avec le temps la rage du roi aurait dû s'assouvir : en 1851, les tribunaux condamnaient encore quarante et un contumaces. Afin que tous tremblassent, les amis du gouvernement n'étaient pas plus épargnés que les ennemis : Ruggiero, Bozzelli lui-même ne trouvèrent pas grâce devant le maître terrible auquel ils avaient tout sacrifié. Au milieu de la paix la plus profonde, l'état du pays ne fit qu'empirer. Les procès politiques continuaient en 1856. Plusieurs membres du corps diplomatique voulurent assister à un des débats publics. Parmi les accusés figuraient deux prêtres, une religieuse, deux avocats et quatre forçats. On vit un moine, le père Ruggiero, faire une déposition

qui contrariait le tribunal. Le procureur général se lève alors, déclare que le témoin est fou, et s'oppose à ce qu'on l'entende davantage. Des prêtres, des femmes déclarèrent qu'on était allé jusqu'à les bâtonner pour leur arracher des dépositions satisfaisantes. La France et l'Angleterre s'émurent de ces cruautés. Mais voilà trois ans que Ferdinand brave leur colère : ce n'est pas parce qu'il compte sur ses forces ou sur l'appui de l'Autriche et de la Russie ; il sait qu'on ne pourrait l'attaquer sans provoquer une révolution dans son État, et, par suite, dans l'Italie; et l'Europe ne veut pas de révolution italienne : voilà ce qui le rend invulnérable. D'ailleurs, si un orage venait à éclater sur lui, il se flatte, peut-être à tort, d'avoir cette fois encore la ressource d'une constitution à exhumer et d'un nouveau serment à prêter.

Les événements de Rome exigent un récit plus détaillé.

Maîtres de Rome, les Français prirent les mesures ordinaires dans les villes conquises, mais sans montrer la férocité autrichienne : On demanda plutôt qu'on n'enleva leurs armes aux citoyens; on invita plutôt qu'on n'obligea les soldats restés dans la ville à passer sous le drapeau papal; on accorda des passeports à tous ceux qui voulurent s'exiler; il n'y eut pas de proclamations farouches, ni d'insultes, ni de supplices. M. de Corcelles réorganisait avec beaucoup de soin les services publics. Dans le but de modérer la cour de Gaète et d'accréditer le gouvernement du Pape, il recherchait des hommes respectables, comme Lunati, Valentini, Piacentini et d'autres, pour les placer provisoirement à la tête de l'administration. Il examinait l'état du trésor, et, trouvant les caisses intactes, les comptes réguliers, il écrivait une déclaration pour certifier l'honnêteté et l'habileté de l'administration républicaine. Quant aux institutions libérales que la France avait promis de rétablir, le Pape ayant déclaré n'en plus vouloir, et la France ne pouvant les lui imposer sans recommencer la révolution par les mains mêmes de ses soldats, M. de Corcelles sut décharger son gouvernement de toute responsabilité, en disant que pour établir un trône constitutionnel, il fallait des constitutionnels, et qu'il n'y en avait jamais eu dans l'État romain. « Notre erreur, disait-i, a été de compter sur un parti

modéré qui n'a jamais existé à Rome et que nous ne parviendrons jamais à créer, quelques efforts que nous fassions. Il n'y a pas ici de parti intermédiaire; on ne connaît que deux drapeaux; sur l'un est écrit: *Tout détruire!* sur l'autre: *Tout relever!* ». C'est le sort que les constitutionnels avaient mérité. Ils avaient espéré dans le Pape, alors même que celui-ci ouvrait les portes du pays à l'étranger; c'est donc pour l'invasion qu'ils avaient travaillé, sans être de ceux qui la désiraient, ni de ceux qui voulaient la repousser. Cela fait, il ne valait pas la peine de les protéger, ni de les persécuter.

Mais la nomination de bons magistrats, le langage humain, et le manque de cruautés de la part des Français ne faisaient que provoquer la colère de la cour de Gaëte. Ils avaient vaincu; mais qu'on ne croie pas qu'on voulût à Gaëte s'arrêter à admirer leur victoire stérile; et puisqu'il était certain que les bonnes actions n'auraient jamais désarmé la haine du peuple romain, la compassion à laquelle les Français se laissaient aller et le système d'équité qu'ils pratiquaient ne pouvaient être pris que pour de la timidité. Rien n'était fait à Rome tant qu'on n'arriverait pas à être craint. Si la France avait voulu disputer aux Autrichiens l'honneur de soumettre Rome, c'est qu'elle avait cru accomplir la grande œuvre mieux que ne l'auraient pu faire les Autrichiens; mais puisqu'elle devait être moins forte et moins inexorable qu'eux, pourquoi s'était-elle arrogé ce privilége? Qu'elle mêle donc un mot de vérité à tous les mensonges: la fraude à la violence; qu'elle ne tarde plus à dépouiller le pays des nouveautés qu'on y a introduites, à rétablir solennellement les anciennes institutions, à réintégrer dans leurs fonctions tous les hommes dévoués au parti clérical; qu'elle procède à des emprisonnements, à des proscriptions; qu'elle laisse faire le bourreau, et qu'elle ne recule pas devant quelques crimes utiles. Quand elle aura fortifié, par le rétablissement de tous les abus, de tous les vices, de toutes les puissances du mal, ce composé infernal et horrible qu'on appelle le gouvernement papal, c'est alors seulement, qu'entrée dans la voie qui mène au paradis, elle aura fait quelque chose de méritoire.

Les plénipotentiaires français n'étaient pas à la hauteur de Pie IX : ils assiégeaient le Pape pour le décider à publier une proclamation et à promettre au moins un gouvernement civil, sinon libéral. Pie IX répondait qu'il ne pouvait pas le faire avant que les Français eussent complétement rétabli son gouvernement à Rome, occupée par eux. « Tout ce que nous promettrions, disait-il, ne paraîtrait pas issu de la volonté spontanée d'un souverain libre et indépendant, mais semblerait résulter d'un pacte imposé par ses protecteurs. Accomplissez donc votre devoir, et nous verrons après. Détruisez, car il en est temps, détruisez tous les restes de la révolution; restaurez véritablement le gouvernement du Pape, et puis le Pape agira en pape. » Qu'ils devaient favoriser le rétablissement de tous les abus du gouvernement clérical, c'est ce que les Français n'avaient pas su prévoir; mais qu'ils dussent les rétablir eux-mêmes, c'est ce qu'ils apprenaient de Pie IX avec un grand étonnement. Néanmoins, l'impatience de ramener le Pape à Rome, la crainte qu'il n'émigrât dans le camp autrichien, les excita à imiter les Autrichiens, n'ayant plus d'autre but que celui d'être agréables au Pape et à ses courtisans. Ils avaient beau fouler aux pieds Rome et y être arrivés avec l'orgueil de leurs glorieux souvenirs et l'autorité de leur force, ils s'apercevaient déjà que la force victorieuse ne pouvait recueillir au pied du Vatican que la servitude. Les illusions dont ils s'étaient nourris durant quelques jours s'évanouirent, et ils se trouvèrent alors asservis à un prêtre, à un vieillard désarmé, qui se moquait de leur orgueil, les dépouillant de leurs triomphes, se faisant un jouet de leurs épées, et qui avait assez de ruse pour faire mettre le vainqueur à genoux devant lui.

Un journal qui avait demandé le rétablissement du statut fut supprimé par le général Oudinot; on ne put plus exprimer impunément une idée libérale; des prêtres et des moines allèrent partout exigeant des signatures à une pétition pour la restauration du gouvernement absolu : malheur à ceux qui refusaient de signer! Les républicains parce qu'ils étaient proscrits, les constitutionnels parce qu'ils étaient découragés, les rétrogrades honnêtes même par pudeur et par crainte des vengeances populai-

res, tous évitaient la présence des généraux français. Et ceux-ci, ignorant complétement la position de l'État et les besoins du peuple, n'étaient entourés que d'un essaim d'intrigants, ennemis de la liberté, de l'Italie et même du nom français; hommes vils dont plusieurs avaient été payés par la république en même temps qu'ils demandaient à Gaëte de secrets subsides. Maintenant, à les entendre, ils avaient bravé une foule de dangers, comme des héros; ils avaient enduré toutes sortes de souffrances, comme des martyrs, pour le Pape, pour la religion, pour les Français! Serviteurs obséquieux, assidus, impudents, ils étaient les oracles d'Oudinot et des autres chefs de l'armée; ils racontaient les miracles des cléricaux, les sacriléges des novateurs; ils calomniaient les hommes honnêtes, exaltaient les méchants; ils avaient la clef de tous les mystères, connaissaient tout et tous. Par conséquent, les généraux et les délégués français étaient devenus les courtisans des prêtres. La vue d'une soutane leur causait une émotion; une tonsure bien arrondie les faisait tomber dans une extase de vénération : les langues de feu s'étaient montrées sur leurs têtes, et ils en avaient été inspirés. Aussi, pendant que le Pape leur empruntait leur épée, ils empruntaient au Pape le froc.

Le général Oudinot, en parlant humblement des services rendus à l'Église, demandait aux ecclésiastiques qui le visitaient le secours *de leurs précieuses lumières;* il appelait le clergé et l'armée *deux colonnes du présent, deux étoiles de l'avenir, l'une et l'autre milice pourvues également de discipline et chargées de remplir la même mission sociale.* Puis, le 14 juillet, il publiait une proclamation, et il faisait savoir aux Romains *qu'ils avaient attendu avec une grande anxiété l'arrivée de l'armée française pour se délivrer d'un régime oppressif et témoigner leur fidélité au Pontife généreux; que la France n'avait jamais douté des sentiments dont ils étaient animés; de sorte qu'en rétablissant l'autorité temporelle du chef de l'Église, elle avait satisfait leurs vœux les plus ardents; que leur attente n'avait pas été et ne serait pas trompée.* Oudinot parle à un peuple, et il appelle liberté les chaînes dont il le couvre! C'est donc pour lui être

utile qu'il l'asservit! Comment l'air du Vatican avait-il pu si vite envahir l'esprit d'un soldat, pour lui faire prononcer de ces paroles mielleuses avec lesquelles un jésuite sait mentir? Les Romains étonnés se demandaient où le général avait appris ces choses qu'il voulait leur apprendre, et comment il avait pu oublier qu'il n'était entré à Rome qu'après trois mois de siége et en passant sur les cadavres de leurs frères.

Et les fêtes religieuses ne faisaient pas défaut. Le 15 juillet, le canon gronda, les cloches retentirent joyeusement, ce même canon qui avait foudroyé les murs de Rome, ces mêmes cloches qui avaient appelé les citoyens au combat. La troupe en grande tenue se rangea sur la place Saint-Pierre; dans l'église, fourmillaient les généraux, les colonels, les ambassadeurs. Le cardinal Castracane chanta le *Te Deum*. Puis, on ouvrit un parlement dans l'église. Le cardinal Tosti prononça un sermon dans lequel il combla d'éloges le général Oudinot, qu'il déclara *le libérateur de Rome, qui lui avait épargné les maux de la guerre, et avait purgé la ville des monstres qui déshonoraient le genre humain;* il ajouta *que tous les gens honnêtes déploraient que le sang français eût été versé;* il termina en remerciant le général de l'avoir réintégré dans son emploi de président de l'hospice de Saint-Michel. Quelle sérénité de l'âme dans le mal! Quelle bassesse dans la flatterie! On n'arrive à cet hospice de Saint-Michel qu'en traversant une mare de sang; mais la conscience d'un cardinal se trouve allégée de tout remords, s'il peut dire que c'est le sang de monstres. Oudinot répondit qu'il fallait attribuer, non à lui, mais à la France, le mérite de l'entreprise, et à la Providence la victoire qui avait délivré Rome *du joug étranger* et rétabli le gouvernement temporel du Pape, *événement heureux pour tout le monde catholique*. Et le cardinal s'écria : *Les paroles du général lui sont dictées par l'esprit de Dieu!* En dehors de l'église, il y eut d'autres sermons sur le triomphe de la religion et du Pape, et Oudinot dit *que la France était l'instrument de la Providence,* que la restauration du gouvernement pontifical *était une œuvre sociale et religieuse,* et qu'il avait fait à Rome *la guerre à des étrangers*. Sans doute, privés de liberté et de patrie,

les Romains n'étaient plus que des étrangers dans leur pays.

Dès lors, la ligne de démarcation entre le prêtre et le citoyen devint très-profonde dans l'État romain. Les choses en arrivèrent, avec le temps, à un état tel, qu'il y a peu de pays au monde où le clergé soit plus haï et plus méprisé. Et comme le schisme moral dégénère facilement en schisme religieux, il est arrivé qu'on ne trouve nulle part ailleurs une incrédulité plus grande, un oubli et une dérision plus amers des choses du culte que dans l'État de l'Église.

Les personnages distingués que M. de Corcelles avait invités à se charger de l'administration lui refusèrent leur concours. Valentini et ses collègues, qui avaient si bien dirigé les finances, donnèrent leur démission, malgré les prières d'Oudinot. Lunati ne voulut pas servir dans l'administration française. Les sénateurs et les conseillers municipaux résignèrent leurs fonctions. L'ancienne police papaline commença à relever la tête, et le général Oudinot ne vit pas avec déplaisir qu'elle se chargeât d'actes odieux dont les Français ne voulaient pas se mêler. On prohiba la publication de tous journaux, toute réunion, tout rassemblement de plus de cinq individus dans les rues. On désarma la garde nationale. On congédia tous les soldats romains. On chassa de l'État les étrangers, les Italiens, les citoyens suspects comme partisans de la république, ou simplement comme ennemis de la domination cléricale. On mit en liberté Freddi, Allai et d'autres satellites de la faction sanfédiste, et l'on fit plus encore, on les replaça au service de la police. On rétablit tous les monstrueux tribunaux anciens, laïques, ecclésiastiques, mixtes, militaires, et même le Saint-Office; et le général Oudinot se constitua le protecteur de l'Inquisition, en disant dans une proclamation qu'il fit imprimer : « Le cours régulier de la justice se trouvait interrompu depuis plusieurs mois, au grand dommage de la population et de la moralité publique. J'ai pris des mesures provisoires pour laisser une pleine liberté à l'administration judiciaire que le Saint-Père ne tardera pas à rétablir. Les droits de la juridiction du Saint-Office ne peuvent être lésés, et je serai le premier à les défendre contre toute attaque qu'on oserait diriger contre eux. »

La position des provinces, où dominaient les Autrichiens, était encore pire. Mgr Bedini, haut commissaire du Pape, se trouvait dans ces contrées sous la tutelle du général Gorzkowski. La municipalité de Bologne avait résolu d'envoyer au Pape une députation pour le supplier de conserver le statut, et Mgr Bedini lui avait fait observer que *demander des institutions libérales, c'était malséant et faire une offense très-grave au prince.* Malgré cela, la députation était partie pour Gaëte, où elle avait été très-mal reçue. Aussitôt que les députés furent de retour à Bologne, Mgr Bedini fit savoir qu'il avait ordre de dissoudre le conseil municipal. Avant de se retirer, les conseillers eurent la hardisse de signer tous une protestation en faveur de la liberté constitutionnelle. Bedini et Gorzkowski frappèrent chacun de ceux qui avaient émis ce vote d'une amende de douze mille francs. Les autres villes de la Romagne, prêtes à suivre l'exemple de Bologne, s'en abstinrent. Comme on le voit, il était bien facile de réduire au silence le parti des libéraux modérés, dont on était intéressé à nier l'existence.

Toutes ces provinces se trouvaient atteintes d'égales misères : état de siége, conseils militaires, la mort, peine ordinaire; la plus légère offense faite aux soldats, l'usage de couleurs qui n'étaient pas autrichiennes ou pontificales, l'hospitalité accordée à des étrangers sans les dénoncer, étaient considérés comme des crimes. Et les actes suivaient les paroles, les supplices suivaient les mandements. En outre, les Autrichiens, qui n'imitaient pas les Français, se faisaient largement payer par le gouvernement pontifical : ce qui ne les empêchait pas de piller les villes. Et la sûreté publique n'était pas avec tout cela garantie, car le pays était couvert de bandes de brigands qui terrifiaient la population, volaient, tuaient impunément, même dans l'intérieur des villages. Enfin, les Autrichiens ne se donnaient pas la peine de faire respecter l'autorité des gouvernants; ils se vantaient de la mépriser et de la tenir en tutelle, et ils ne manquaient pas, en toute occasion, de maudire les cléricaux et de décrier le gouvernement. Tactique ancienne de l'Autriche en Italie : recommander son influence, en reversant sur les gouvernements italiens toute

l'atrocité et la haine des crimes qu'elle commet pour les soutenir.

Aussitôt que Pie IX apprit que les Autrichiens et les Français travaillaient si bien pour introduire dans l'État un ordre de choses merveilleusement favorable au triomphe de la religion, il lança de Gaëte, le 17, une proclamation ainsi conçue : « Sujets très-chéris, Dieu a levé son bras immense et a ordonné à la mer orageuse de l'anarchie et de l'impiété de s'arrêter. Il a guidé les armées catholiques, afin de soutenir les droits de l'humanité foulés aux pieds, les droits méconnus de la foi, les droits sacrés du Saint-Siége et de notre Souveraineté. Hosanna à Lui, qui, même au comble de ses fureurs, n'oublie pas la miséricorde! — Sujets très-chéris, si dans le tourbillon de tant d'événements épouvantables notre cœur s'est abreuvé de douleur en réfléchissant aux maux cruels dont l'Église, la religion et vous étiez frappés, la tendresse avec laquelle nous vous avons aimés et nous vous aimons n'a pas diminué en nous. Nous faisons des vœux pour hâter le jour de notre retour au milieu de vous; et lorsque ce jour sera arrivé, nous viendrons avec le plus vif désir de vous apporter des consolations, de travailler de toutes nos forces à accomplir l'œuvre de votre véritable bonheur, en appliquant de puissants remèdes à des maux très-graves, et en reconfortant les bons sujets, qui, désireux d'institutions conformes à leurs besoins, veulent, comme nous le voulons, voir garanties la liberté et l'indépendance de la papauté, si nécessaires à la tranquillité du monde catholique. En attendant, afin d'établir un certain ordre dans les affaires publiques, nous allons nommer une commission qui, investie de pleins pouvoirs et aidée par un ministère, dirigera le gouvernement de l'État. » Suivait la bénédiction apostolique.

Le Pape rompait enfin le silence, si fâcheux pour les Français; mais il ne disait pas sa pensée sur les institutions politiques de l'État et ne revenait pas à Rome. Malgré leurs discours, qui étaient différents à Rome, en France, à Gaëte, les Français ne devaient pas réussir à attirer le Pape à Rome avant de lui avoir donné d'autres garanties et d'avoir éprouvé de nouvelles décep-

tions. Cependant, ils durent paraître satisfaits des paroles du Pape et les attribuer au triomphe de leur influence. On les entendit assurer que les institutions promises par le Pape seraient *magnifiques*. Mais les Romains avaient trop goûté la liberté, leur désir de s'affranchir de la domination théocratique était trop vif, et ils connaissaient trop depuis trois ans l'ambiguïté de la phraséologie papale, pour s'extasier devant la promesse des nouvelles institutions. Et bien qu'ils fussent désarmés en face des Français puissants par leurs armes, en face des cléricaux enflés d'orgueil, les injures qu'on lançait contre les uns et les autres étaient si âcres, si publiques, et les violences auxquelles on se livrait contre eux étaient si fréquentes, qu'on n'aurait pu faire davantage en pleine révolution. On déchirait partout, on souillait la proclamation de Pie IX; les Français, évités, outragés, ne rencontraient que des regards courroucés et des gestes de haine et de profond mépris. Et pendant qu'Oudinot et les officiers supérieurs qualifiaient de scélératesse ces emportements de la colère populaire et les attribuaient à la perfidie des sectes, les officiers inférieurs et les soldats, dont la plupart étaient animés de sentiments libres et généreux, restaient fermes dans la discipline, excusaient dans le peuple la colère et le mépris dont il les accablait, étaient peinés de leur fausse position, et en venaient souvent à se justifier auprès des Romains en se plaignant d'avoir été menés à une si triste entreprise. On voyait donc les chefs de l'armée montrer avec ostentation une vénération fade et sans foi envers le clergé, pendant que les officiers et les soldats en faisaient le sujet de leurs moqueries. Ceux-ci, lorsqu'ils le pouvaient, préservaient les citoyens des recherches et des sévices de la police papale; dans les cafés, ils attaquaient en toute occasion le gouvernement clérical; et lorsqu'ils voyaient dans les rues insulter, tourmenter quelque prélat, loin de lui porter secours, ils en riaient. Ainsi, la restauration de l'autorité cléricale était offensée par ceux-là mêmes qui l'étayaient de leurs armes. Et les cléricaux le savaient, en murmuraient, et jouissaient même de la haine du peuple contre leurs alliés. La bigoterie des généraux, la dissimulation des prélats ne leur servaient pas pour se tromper

mutuellement, et les Romains les couvraient tous de la même exécration.

Le 22 juillet, le général Oudinot, suivi de tout l'état-major, alla en grande pompe à la messe à la basilique de Latran, et puis accepta des chanoines un banquet où l'on but beaucoup à la santé du Pape. La gazette du gouvernement annonça ce *grand événement du banquet canonial et des toasts sacrés*. Le 24, on célébra dans l'église Saint-Louis, au milieu d'une grande affluence de prélats, de solennelles funérailles pour les Français morts dans les combats. Et la ville était pleine de blessés italiens! et les familles pleuraient leurs enfants tués! Les prières élevées pour le repos des âmes des vainqueurs tombèrent comme une injure sur le cœur des mères et des frères des vaincus, surtout lorsque, pendant qu'on célébrait ce jour-là un service funèbre pour un jeune homme du nom de Narducci, on vit sa mère et ses sœurs, qui pleuraient sur son cercueil, arrêtées par des sbires et chassées de l'église. Dans la même journée, on chantait un hymne funèbre sur le cercueil du colonel Mellara; ses amis et ses compagnons d'armes furent également expulsés de l'église.

Le 31 juillet, arrivèrent à Rome les commissaires du Pape, auxquels Oudinot remit tous les pouvoirs civils. C'étaient les cardinaux Vannicelli, Altieri et Della Genga, le premier connu pour sa duplicité et son zèle anti-libéral, le second pour ses débauches et son dévouement à Metternich. Mais ce qui surprit tout le monde, ce fut de voir Pie IX placer sa confiance en Della Genga, auquel il avait dû un jour retirer l'archevêché de Ferrare, où il avait soulevé des scandales qui avaient eu pour théâtres les couvents des religieuses; qu'il avait dû ensuite rappeler de l'archevêché de Pesaro à cause des pillages et des violences les plus despotiques qu'il y commettait, et qu'il fut enfin obligé de destituer et d'éloigner de Rome parce qu'il n'avait pas voulu plier le genou devant lui ni reconnaître *un Pape réformateur*. Pie IX l'appelait alors son seul ennemi parmi les cardinaux. Lequel des deux était changé maintenant?

Les commissaires, que les Romains appelèrent *les triumvirs rouges*, composèrent immédiatement un ministère d'hommes

fourbes ou sévères, désirant tous une autorité despotique. Le ministère de l'intérieur fut occupé par le célèbre Mgr Savelli, homme dur, violent, cupide, que nous avons vu dans les Romagnes à la tête des brigands, auxquels il accorda des récompenses, ce qui fut le premier acte de son administration : le prêtre Taliani obtint 60,000 francs ; les autres diverses sommes ; et tous furent employés dans l'armée ou dans la police.

Pie IX avait dit, dans sa proclamation, que le règne de l'anarchie et de l'impiété avait cessé. Conformément à ces paroles, ses commissaires annulèrent, le 2 août, toutes les excellentes lois publiées depuis le 16 novembre, destituèrent tous les employés nommés depuis cette époque, prononcèrent la dissolution de tous les conseils municipaux, créèrent un conseil de censure *pour examiner et sonder la conduite et les sentiments des employés civils*. Le jour suivant, ils payèrent les citoyens, les fonctionnaires publics, les créanciers de l'État, avec du papier-monnaie de la république dans sa valeur nominale ; le lendemain, ils décrétèrent que ce papier perdait 35 0/0 de sa valeur. Aux cris universels de mauvaise foi et de banqueroute, ils répondirent que le Pape ne méritait que de la gratitude pour sa modération, qui l'avait empêché de rejeter et annuler tous les bons créés par la république. Feoli, directeur de la Banque, craignit que les cardinaux n'admissent pas l'emprunt qu'il avait accordé aux triumvirs romains ; il alla jusqu'à Gaëte pour être absous. Mais le Pape et les cardinaux avaient trop besoin de cet usurier ; il vit qu'on l'avait déjà absous, et les billets de la Banque furent reconnus.

En attendant, on avait commencé à faire des recherches inquisitoriales sur la conduite, non-seulement des fonctionnaires publics, mais aussi des pensionnés du gouvernement ; cette enquête était secrète, et les jugements n'étaient pas motivés ; on n'admettait pas de justification. On nomma, en outre, un autre magistrat inquisitorial pour connaître des crimes commis, depuis l'avènement de Pie IX au trône, *contre la religion et ses ministres, la majesté du souverain et la sûreté publique et privée.* Cette monstrueuse inquisition ne frappait pas seulement les républicains, mais aussi les constitutionnels et ceux-là mêmes qui en

1847 avaient demandé des réformes : les deux tiers de la population se trouvèrent sur la sellette, et les hommes les plus éminents et les plus modérés, comme Mamiani et Pantaleoni, ne furent pas épargnés. Si l'on recourait à M. de Corcelles, il déclinait toute responsabilité et rejetait sur les cardinaux la faute de ces violences; le général Oudinot les approuvait et exaltait leur justice. Ce général devait aussi se procurer une nouvelle gloire en laisant accomplir une spoliation effrontée qu'on commit sur les israélites. J'ai raconté ailleurs que Pie IX, en 1847, avait amélioré la position de ces malheureux, qui étaient traités à Rome comme des bêtes. Maintenant, on les accusait d'avoir chez eux de grands trésors. Les cardinaux avaient précisément besoin d'argent. Dans la nuit, la juiverie fut entourée par des troupes françaises; on ne laissa entrer ni sortir personne, avec une rigueur si inexorable, que pendant trois jours et trois nuits les familles israélites restèrent sans vivres, les malades sans secours, les femmes en couches sans aides. Dans cet intervalle, une bande nombreuse de sbires fouillait dans les coins les plus cachés des maisons, enlevait tout ce qu'on trouvait de monnaie, de pierres précieuses, de meubles en argent et en or. M. de Corcelles éleva bien haut des plaintes contre cette infâme piraterie; les officiers français s'en indignèrent; le général Oudinot resta inébranlable dans sa détermination de laisser agir les cardinaux tout à leur aise, et il prêta par là main-forte au pillage, qui cessa lorsqu'on n'eut plus rien à voler. Toutes les réclamations qui eurent lieu plus tard ne purent résoudre les spoliateurs à rendre aucune part de leur riche butin.

En attendant, il semblait que si Pie IX avait été d'accord avec la France, il se serait empressé de rentrer dans sa capitale. Ses retards prolongés inspiraient de si vives inquiétudes aux plénipotentiaires français près la cour de Gaëte, qu'ils engagèrent le général Oudinot à se rendre lui-même auprès du Pape. Oudinot alla à Gaëte, où il usa d'une respectueuse instance afin de décider Pie IX à honorer Rome de sa présence, qui y était nécessaire comme témoignage de conciliation et comme moyen unique de porter remède aux calamités matérielles et morales dont l'État

était affligé. Il démontra que tout retard favoriserait les factions, démentirait l'affection que Sa Sainteté avait dit nourrir pour ses sujets, montrerait que le gouvernement pontifical se reconnaissait impuissant à accomplir sa propre restauration. Il assura que l'armée française ferait toujours son devoir; mais si elle n'avait qu'à réprimer des désordres en présence desquels le Saint-Père restait presque indifférent, n'était-il pas à craindre que l'opinion publique se déclarât en France hostile à l'expédition de Rome?

Pie IX répondit qu'il ne pouvait rien promettre à une puissance *qui faisait connaître à tous ses exigences;* que, par suite, les satisfaire, c'était, pour lui, déclarer qu'il obéissait à la force; que néanmoins il tâcherait avant peu de jours de complaire à la France, de rentrer dans ses États et de s'arrêter à Castel Gandolfo, au milieu de l'armée française. Le général Oudinot retourna à Rome, satisfait de sa mission et certain de l'arrivée prochaine du Pape. Mais combien ne se trompait-il pas en donnant aux paroles de Pie IX leur signification grammaticale! Pie IX ne répondait que de sa conscience, et il n'y avait rien dans sa conscience de tout ce qu'il avait promis.

Les affaires de Rome avaient pris un si fâcheux aspect, que le Président de la république française eut l'occasion de manifester hautement son esprit libéral. Il n'admettait pas que la cour de Gaëte foulât aux pieds la dignité de la France. Il accusait, avec justice, de la plupart des maux, le général Oudinot, et voulait qu'on lui retirât le commandement. Son ministère l'entravait. Malgré cela, désirant en toute chose faire resplendir son nom, il écrivit à M. Edgar Ney, qui était à Rome, la lettre suivante : « Mon cher Ney, la république française n'a pas envoyé une armée à Rome pour étouffer la liberté italienne, mais au contraire pour la régler en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide en remettant sur le trône pontifical le prince qui le premier s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles. J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du Saint-Père, comme notre propre action, restent stériles en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du Pape

la proscription et la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention. Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du Pape : Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon et gouvernement libéral.

» J'ai été personnellement blessé, en lisant la proclamation des trois cardinaux, de voir qu'il n'était pas même fait mention du nom de la France ni des souffrances de nos braves soldats. Toute insulte faite à notre drapeau et à notre uniforme me va droit au cœur, et je vous prie de bien faire savoir que si la France ne vend pas ses services, elle exige au moins qu'on lui sache gré de ses sacrifices et de son abnégation. Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout, comme trace de leur passage, la destruction des abus de la féodalité et les germes de la liberté; il ne sera pas dit qu'en 1849 une armée française ait pu agir dans un autre sens et amener d'autres résultats. Dites au général de remercier en mon nom l'armée de sa noble conduite. J'ai appris avec peine que, physiquement même, elle n'est pas traitée comme elle devrait l'être; rien ne doit être négligé pour établir convenablement nos troupes. — Louis-Napoléon Bonaparte. »

M. Ney communiqua cette lettre au général Rostolan, qui avait remplacé Oudinot, et demanda qu'on la fît connaître dans la ville et dans l'armée. Rostolan, dévoué autant qu'Oudinot au parti clérical, refusa l'autorisation de publier la lettre. Entrer, disait-il, dans la voie que le Président indique, et abandonner celle que le général Oudinot a suivie *avec un grand honneur pour la France*, c'est faire beaucoup de mal *et courir les aventures*. M. Ney ayant fait observer que le Président voulait que son ordre fût exécuté sur-le-champ, Rostolan ajouta que la lettre n'avait pas un caractère officiel, n'étant pas contre-signée par les ministres, et qu'il n'était pas tenu d'obéir au Président. Quoiqu'il lui fût dit qu'il répondrait de sa désobéissance, il resta inébranlable dans sa résolution.

En attendant, le bruit de l'arrivée de cette lettre avait com-

mencé à se répandre. Les cardinaux en furent terrifiés; mais le général Rostolan les rassura en disant que les ordres du Président ne seraient jamais exécutés. D'un autre côté, M. Ney ayant fait publier la lettre dans un journal de Florence, les Romains s'émurent; ils attendaient quelque chose de nouveau; les uns racontaient que les cardinaux faisaient des préparatifs de fuite, les autres que les Français voulaient rétablir le statut. Mais les jours passaient sans qu'il arrivât rien de ce qu'on attendait, et les espérances commençaient peu à peu à s'évanouir. Le ministre Barrot autorisa enfin le général Rostolan à publier la lettre du Président; le général n'obéit pas, ce qui causa un grand étonnement, personne ne pouvant comprendre comment un général n'exécutait pas les ordres de son gouvernement, et, malgré sa désobéissance, n'était ni réprimandé ni privé de son commandement. Du reste, les sentiments personnels du Président avaient eu un grand retentissement, et il était désormais évident que pendant que le ministère et l'assemblée perdaient en France dans l'opinion publique, Louis-Napoléon se recommandait comme le gardien très-zélé de la dignité de la France et de la liberté; de sorte qu'on put conclure que, pour faire triompher la cause libérale en Italie comme ailleurs, il ne lui manquait qu'un pouvoir plus élevé et mieux proportionné à ses nobles sentiments.

Avant que le général Oudinot s'éloignât de Rome, on le nomma citoyen romain, on frappa en son honneur une médaille; les cardinaux lui offrirent une épée, une autre épée lui arriva de Lyon; l'empereur de Russie lui écrivit une lettre de congratulation; Pie IX créa pour lui un ordre de chevalerie; son buste fut placé dans le Capitole, où il fut invité à monter, et il entendit un sermon du prince Odescalchi, qui le déclara l'émule des Scipion, de Marc-Aurèle, d'Alexandre le Grand, d'Alcibiade, de Pompée, dont les images se trouvaient dans la salle. La fête se termina par un banquet somptueux et de pompeux toasts. Et c'est ainsi qu'on triomphe aujourd'hui au Capitole. Ah! si les anciens Romains avaient pu s'animer et soulever leurs bras!

L'effet de la lettre de Louis-Napoléon sur le Pape fut de le

persuader qu'il n'était pas besoin d'une révolution pour que sa personne et sa liberté fussent compromises au milieu d'une armée française. Il s'applaudit fort d'avoir différé son retour, et au lieu de se rendre à Castel Gandolfo, il crut se trouver à Gaëte trop rapproché des Français : il se prépara donc à suivre le roi Ferdinand à Naples. Les plénipotentiaires français et le général Oudinot, qui avant de se rendre en France avaient voulu recevoir la bénédiction papale, furent très-peinés de cette résolution de Pie IX, et se mirent à genoux pour calmer sa colère, en l'assurant que leur gouvernement n'approuverait jamais les projets audacieux du Président de la république. Mais Pie IX leur répondit résolument qu'il ne rentrerait pas dans ses États avant que le gouvernement français ne lui eût garanti une complète liberté et une indépendance absolue vis-à-vis de l'armée française, et *surtout du président Bonaparte, qui avait d'une manière trop hautaine exalté les services rendus par la France et fixé les conditions de la protection française.* Louis-Napoléon dut s'apercevoir, d'après cela, que les intentions du Saint-Père n'étaient pas très-bienveillantes, et que ce n'était pas malgré lui qu'on établissait à Rome, comme bases de la restauration papale, la proscription et la tyrannie.

Pie IX se rendit à Naples. Un jour, au moment où il s'approchait du balcon du palais royal, entouré du roi Ferdinand et des princes, pour bénir l'armée, une forte détonation se fit entendre : c'était une bombe qu'un Napolitain appelé Fancitano avait lancée sous le balcon royal, dans le but de tuer le roi et le Pape. Personne ne fut atteint. Mais Pie IX ne voulut plus rester à Naples, et passa à Portici. Voyant la nécessité de faire quelque chose qui eût l'air d'une satisfaction accordée à la France, il prit une de ces résolutions qui étaient dans ses habitudes, et qui consistait à promettre ce qu'il n'avait pas l'intention de tenir : il publia à Portici, le 12 septembre, un *motu proprio* qui, selon lui, pouvait tenir lieu de la proclamation libérale demandée depuis longtemps par les Français, et déclara que si ceux-ci étaient contents des résolutions adoptées spontanément par lui, il oublierait la lettre de Louis-Napoléon et rentrerait le plus tôt possible

à Rome. Dans ce *motu proprio,* il promettait des réformes municipales et administratives, sauf à en fixer lui-même plus tard les principes, un conseil d'État et une consulte des finances. Il accorda une amnistie *générale,* qui exceptait les membres du gouvernement provisoire, du triumvirat et du gouvernement de la république; les chefs militaires; *tous ceux qui, ayant profité du bénéfice de la précédente amnistie, avaient manqué à leur parole en participant à la révolution;* ceux qui s'étaient rendus coupables de délits communs prévus par les lois pénales existantes.

Cette amnistie générale avait la valeur d'une proscription générale, sans justice et sans pitié. D'abord, les peines infligées par catégories, sans avoir égard ni à la personne ni aux degrés de la faute, ont l'air d'une vengeance et non d'un jugement. Puis, en punissant indistinctement tous ceux qui avaient fait partie du gouvernement provisoire et de l'assemblée constituante, on mettait sur le même rang les citoyens qui avaient fait la révolution et ceux qui avaient cherché à l'entraver, les représentants qui avaient voté la déchéance du Pape et ceux qui s'y étaient opposés, les auteurs du mal et ceux qui s'étaient efforcés de l'empêcher. Outre cela, les paroles vagues et obscures de l'amnistie se prêtaient à des interprétations sans miséricorde. Enfin, en parlant de ceux qui avaient pris part à la révolution, on parlait de la population tout entière. Voilà l'amnistie.

Les plénipotentiaires et les commissaires que la France avait envoyés en Italie avaient vanté le statut pendant la république et compté sur l'appui des constitutionnels, parce qu'ils espéraient alors que le Pape maintiendrait les institutions libérales; quand ils furent certains que le Pape haïssait ces institutions, ils nièrent l'existence du parti constitutionnel, exaltèrent les gouvernements consultatifs, les franchises municipales, en repoussant avec aigreur ceux qui demandaient le statut et en répétant les sornettes ordinaires, à savoir que les Italiens, à cause de la qualité du ciel, du climat, que sais-je? peut-être aussi par l'influence de la lune et par la nature de leurs aliments, ne sont pas susceptibles de liberté. Enfin, lorsqu'ils lurent le *motu proprio* de Por-

tici, ils commencèrent à l'exalter comme un prodige de sagesse et un triomphe de l'influence française. A Paris, Louis-Napoléon en jugeait différemment, et, trouvant les concessions du *motu proprio* inférieures de beaucoup à celles réclamées par lui dans sa lettre, il désirait que le ministère soutînt dans l'Assemblée que le gouvernement était peu satisfait des résolutions prises par le Pape. Le parti napoléonien, il est vrai, n'était pas très-étendu dans l'Assemblée; mais les républicains devaient voter pour celui qui se montrerait le moins favorable aux desseins de la cour papale. Les légitimistes et les orléanistes, qui étaient intéressés à ne pas fortifier la position et l'autorité du Président de la république, se coalisèrent avec les catholiques : ce fut ainsi que le *motu proprio* de Portici obtint le suffrage de l'assemblée française.

En attendant, les Romains goûtaient déjà les bienfaits de l'amnistie. L'obscurité du langage tenu par le Pape, le caractère de ceux qui étaient appelés à l'interpréter, suffirent pour faire proscrire des milliers de citoyens, coupables ou innocents, méchants ou honnêtes, et plusieurs qui avaient rendu des services au prince, sans distinction d'âge, de position sociale, d'opinions politiques, et ceux qui s'étaient jetés au milieu de la révolution, et ceux qui avaient accepté quelque emploi, celui-ci parce qu'il avait porté les armes, celui-là parce qu'il avait servi dans la diplomatie, et d'autres parce qu'ils avaient administré une province, et d'autres encore parce qu'ils avaient exécuté les ordres du gouvernement républicain ou y avaient obéi; et l'on en vint jusqu'à faire un crime de ce qu'on avait combattu dans la guerre de l'indépendance, ou appartenu à des cercles autorisés par le gouvernement papal, ou écrit librement dans un temps où la presse était libre. C'était peu encore : Le cardinal Vannicelli, qui n'était pas satisfait des crimes d'État d'une date récente, recherchait dans ses archives et dans ses souvenirs, qui étaient des archives de soupçon, le nom de tous ceux qui avaient été proscrits pendant le règne du pape Grégoire, et qui, bien qu'amnistiés en 1846, pouvaient présenter un héritage de fautes suffisantes pour les faire comprendre dans les catégories actuelles de proscription.

Si l'on ajoute à tout cela le nombre immense de ceux qui étaient persécutés par les magistrats inquisitoriaux, appliqués à scruter leur conduite, on pourra se faire une idée de la multitude des victimes. La proscription ne faisait pas tort à la prison; les prisons se peuplaient à mesure que les villes devenaient désertes, et les cardinaux auraient voulu y entasser chaque jour de nouveaux malheureux, si les Français n'avaient pas eu la miséricorde de s'y opposer; car, ne voulant pas qu'on les appelât en Europe les geôliers du peuple qu'ils étaient venus sauver, ils favorisaient plutôt les proscriptions.

Fouler aux pieds la foi publique, détruire les institutions qu'on avait juré de maintenir, ce n'étaient pas des actes, disait-on, qu'on pouvait reprocher au Pape : le Pape avait subi *une coaction morale*. Et les cardinaux n'appelaient pas *une coaction* les violences seules, les menaces, les tumultes, mais aussi les pétitions, les fêtes, les applaudissements. Cependant, les cardinaux, les prélats, les princes, les courtisans, qui alors proscrivaient, avaient eux aussi fêté la liberté, béni l'Italie, encensé le peuple, contribué à l'enivrer; et le peuple pouvait dire qu'il avait, lui aussi, subi *une coaction morale,* parce qu'il ne s'était jeté dans les nouveautés que par l'impulsion et l'exemple qu'il avait reçus du Pape. Et le Pape, s'il n'avait pas de forces suffisantes pour réprimer ses sujets, aurait pu et dû mourir avant d'accorder des institutions réprouvées par la conscience d'un prêtre; mais le peuple s'était reposé sur la sainteté d'un serment et sur la conscience d'un vicaire du Christ. Pie IX parlait des factieux dont il voulait purger la terre; mais il fut animé lui-même dans cette œuvre de toute la fureur d'un factieux, fureur qu'il devait trouver légitime et sainte, puisqu'il en faisait continuellement un attribut de Dieu.

Pendant que les cardinaux cultivaient si saintement la vigne du Seigneur en y arrachant toutes les herbes venimeuses, ils ne négligeaient pas de rétablir les anciennes taxes, les droits sur le passage des barrières, des routes, des ponts, la coutume de donner à ferme la perception des taxes indirectes, les tarifs de protection, de privilége, de monopole, les amendes, toutes les

sévérités de la police, tous les vices de l'ancienne administration, même la peine du *cavalletto,* c'est-à-dire du bâton, appliquée aux prisonniers. Et les soldats français eurent l'honneur d'assister sous les armes à la première application de cette peine, à Civita-Vecchia.

Et le peuple romain n'était pas corrigé par la crainte; il arrachait des murs le *motu proprio* du Pape et le décret d'amnistie; il les déchirait, les souillait; il blasphémait hautement contre le Pape, contre les cardinaux, contre les Français. Les prélats les plus puritains murmuraient eux aussi contre les nouvelles concessions de Pie IX, ne pouvant tolérer une consulte, un conseil d'État, institutions irrévérencieuses envers la pure domination cléricale.

Au commencement de 1850, Pie IX se trouvait encore à Portici; il avait éloigné de lui les prélats qui avaient quelque teinte de libéralisme; il négligeait les cardinaux les plus sages et les plus modérés; sa cour se composait de personnages dont on mesurait la fidélité sur l'impétuosité réactionnaire qu'ils montraient. Dans l'État, on voyait la dette publique portée à soixante-dix millions d'écus, les impôts doublés, les anciennes taxes, les amendes, les monopoles rétablis, et malgré cela le déficit démesurément augmenté; les immunités et les priviléges des cléricaux restaurés, l'administration des finances redevenue le privilége d'un cardinal, les fonctions diplomatiques et tous les emplois les plus lucratifs remis dans les mains du clergé; les jésuites rendus plus puissants et plus avides; l'armée dissoute; l'instruction, l'éducation, les institutions de charité dirigées par les prêtres, le pays soumis à la police cléricale, à la police française, à la police autrichienne; la presse assujettie à la censure des évêques, à la censure des jésuites, à la censure du Saint-Office; l'État tout entier gémissant sous une inquisition politique; les citoyens désarmés, les brigands devenus maîtres de leurs biens et de leurs vies, trente mille citoyens emprisonnés ou proscrits en vertu de l'amnistie. Les gloires de la restauration papale étaient au complet : Pie IX put s'apprêter au triomphe. Le 12 avril, il fit son entrée à Rome.

Le cardinal Antonelli ne permit pas qu'on donnât suite aux promesses du *motu proprio*. Il se mit à diriger la politique du Saint-Siége avec autant d'ardeur réactionnaire qu'autrefois il avait montré de zèle démocratique. Quelques citoyens voulurent fêter l'anniversaire de la proclamation de la république, et se coaliser, comme jadis à Milan, contre l'usage du tabac : ils furent condamnés aux galères à vie. C'était assurer la stabilité du trône. La docilité avec laquelle les puissances européennes laissaient rétablir à Rome le gouvernement clérical le plus absolu et toutes les institutions barbares du moyen âge, faisait croire à la cour romaine que le siècle, fatigué et épouvanté de la liberté, tendait non-seulement à restaurer dans toute sa force le principe d'autorité, mais à se défaire aussi des libertés civiles, si dangéreuses pour le despotisme politique; elle prit courage et entama des négociations avec les puissances étrangères pour remettre debout les anciens privilèges ecclésiastiques les plus funestes aux institutions civiles, et pour engager une réaction universelle contre la civilisation. Cette œuvre fut recommandée et soutenue chez tous les peuples, par des écrivains qui entreprirent la tâche de démontrer qu'on n'atteindrait jamais le bien-être social qu'en revenant aux institutions et aux usages du temps du roi Pépin. Ils ne condamnèrent pas seulement les institutions libérales, mais ils jetèrent leur venin sur tous les progrès civils des sociétés modernes.

Le cardinal Antonelli ne mit pas à exécution avant 1852 les promesses contenues dans le *motu proprio* du 12 septembre 1849. C'est alors que la consulte et les municipes furent organisés. Mais il faut connaître la portée de ces réformes. L'administration des municipes dépendait du gouvernement, qui en nommait les membres pour la première fois, laissant à un petit nombre d'électeurs choisis le soin des élections ultérieures. La consulte n'était guère qu'un syndicat économique. Chaque province y était représentée par un seul délégué, en sorte que tel d'entre eux représentait 20,000 âmes, tel autre 400,000. Ils étaient nommés par le Pape sur des listes dressées par les conseils provinciaux, lesquels étaient nommés eux-mêmes par le Pape sur

les listes dressées par les conseils municipaux, nommés également par le Pape. Encore le gouvernement s'était-il réservé le droit de dissoudre la consulte, sans fixer de délai légal pour sa réorganisation, ce qui lui laissait la faculté de supprimer quand bon lui semblerait cet unique contrôle. Il est bien entendu que les laïques ne prenaient aucune part à l'administration : la chose publique était une affaire privée qui se réglait dans la famille des prêtres.

Le gouvernement français, au moment d'entreprendre l'expédition de Rome, s'était proposé deux buts : faire prévaloir l'influence et les conseils de la France sur ceux de l'Autriche; établir un gouvernement agréable aux populations et propre à ramener la tranquillité. Pour atteindre ces buts, on avait besoin de prévoyance et de patience, qualités qui ne sont pas communes chez les Français. Il fallait d'abord s'entendre avec le Pape sur les conditions de la restauration. Le Pape aurait résisté avec ténacité; mais si les Français eussent persisté avec une égale fermeté à demander des conditions honnêtes, démarche dans laquelle ils auraient été appuyés par l'Angleterre, ils auraient fini par triompher de l'obstination du Pape; car les plaintes ne sont rien contre les armes, et l'Autriche, l'Espagne et Naples ne voulaient et ne pouvaient pas faire la guerre à la France pour complaire aux cléricaux. Mais les Français virent une honte à user de prudence, et une gloire à vaincre à tout prix et promptement; au lieu de se faire forts à Gaëte, ils voulurent couper à Rome le nœud de la question avec l'épée. Ils ne doutaient pas qu'après leur triomphe le Pape serait libéral par reconnaissance envers eux; et quand il ne l'eût pas été, les Français se flattaient de rester toujours les maîtres à Rome. C'est ce qui rendit leur position si fausse vis-à-vis de la république romaine. Toutes leurs promesses reposant sur le vide, ne pouvaient être que mensongères, et eux, sans avoir l'intention d'employer la perfidie, se trouvèrent naturellement engagés dans un chemin perfide. Dès qu'ils eurent brisé la république romaine, ils commencèrent à s'apercevoir de leur faute : ils ne pouvaient plus ni la réparer, ni reculer; ils avaient détruit le seul obstacle qui avait jusque-là servi de frein aux des-

seins de la cour de Gaëte. Pour donner la vie à un peuple qu'on venait de détruire, y avait-il du bon sens à s'en remettre de nouveau à celui qui avait commandé le meurtre? Après avoir conquis Rome sans autre titre que celui d'alliés au service du Pape, il fallut la rendre au Pape; et puisque le Pape voulait qu'elle lui fût livrée à discrétion, il fallut la lui livrer à discrétion. Il n'était plus temps pour les Français de dicter des conditions à Pie IX; ils n'avaient conservé aucun droit envers lui; ils ne pouvaient plus que se révolter contre lui, ou le supplier à genoux. S'ils avaient voulu abandonner Rome, ils l'auraient livrée à l'Autriche; et pour contraindre le Pape, il aurait fallu le déposer de nouveau et recommencer la révolution, ce que les Français ne voulaient ni ne pouvaient faire. Ils furent donc dans la nécessité de se montrer satisfaits de leur humiliation, en rendant au Pape son trône et son libre arbitre. Pie IX les avait entraînés dans le piége le plus grossier où jamais nation soit tombée. Il les avait mis dans la nécessité d'offenser sa souveraineté pour être agréables au peuple, ou d'affliger le peuple et de manquer à leur propre dignité pour être agréables à l'Église.

Triste spectacle que celui des Français ligués avec Pie IX et l'Autriche pour écraser ce qui restait d'hommes libres en Italie, trompés par leurs erreurs, et dépouillés eux-mêmes de la liberté dont ils dépouillaient les Italiens! Un prêtre a prononcé un mot du haut du rocher de Gaëte, et les vainqueurs sont jetés dans le même néant que les vaincus; la victoire ne donne pas de droits; le vaillant Oudinot, qui a désiré la gloire, cherche enfin son épée, et voit qu'il a un cierge dans la main.

Une entreprise tentée pour relever l'influence de la France en Italie devient une défaite morale pour la France; elle sert même l'influence de l'Autriche. Les Allemands sont les ennemis naturels et anciens de l'Italie; toutes leurs cruautés affligent les Italiens sans les étonner. Mais les Français ont été regardés par les Italiens comme leurs frères; ils ont espéré en eux. En trompant cette attente, ils ne semblent pas seulement des ennemis, mais des traîtres. Leur douceur même, et la modération avec laquelle ils usent de la victoire, ne sont que de nouveaux outra-

ges pour les vaincus : on aimerait mille fois mieux les trouver barbares. Il y a plus que de la haine contre eux, il y a une indignation farouche. De leur côté, le Pape et l'Autriche se sont joués de ces guerriers imprévoyants et audacieux. Aucun ne les aime, aucun n'a besoin d'eux. Ils pourraient sortir de Rome et rentrer en France, que le Pape bénirait leur départ. N'a-t-il pas les Autrichiens pour les remplacer? Les Autrichiens sont le soutien le plus sûr du despotisme des princes italiens; car si les Français ont soutenu eux aussi cette triste cause, ils l'ont fait presque à leur insu et ont obéi à un moment de folie réactionnaire auquel pourrait à chaque instant succéder un éclair de libéralisme. Ces Français, qui ont cette fois ramené le Pape dans son Église, ne sont-ils pas venus autrefois à Rome pour arracher de l'Église un autre pape et l'emmener chez eux prisonnier? Eux qui se sont donné la peine de relever à Rome le trône d'un prince, n'ont-ils pas plusieurs fois employé leur force pour détruire les trônes d'autres princes italiens, ou pour en élever de nouveaux pour des princes étrangers? Eux qui se déclarent aujourd'hui les défenseurs de la religion, n'ont-ils pas jadis converti les églises en étables et proclamé la Raison pour Dieu! Eux qui ont abattu la république romaine, ne sont-ils pas cette même nation qui, à une autre époque, a porté ses armes en Italie pour y improviser des républiques? A ne consulter que l'histoire des soixante dernières années, la France pourrait-elle dire quel principe elle a soutenu en Italie? Elle en a soutenu de tous genres. Les Autrichiens, au contraire, ont été constamment les partisans de la bastonnade et de la fusillade. En s'alliant avec eux, on sait où l'on va. Mais la France, en changeant continuellement de drapeau, peut-elle inspirer en Italie cette confiance sur laquelle, plus que sur la force matérielle, repose l'influence d'une nation sur les autres nations? Pendant que les Français n'auraient pu montrer à Pie IX que la Bastille abattue et puis remplacée par d'autres prisons à leur tour détruites et relevées, suivant une alternative incessante de liberté et de servitude, les Autrichiens lui auraient mis devant les yeux les murs noircis de l'éternelle Spitzberg : un pape pouvait-il balancer dans le choix? Enfin,

quelle reconnaissance les Français attendent-ils donc du Pape pour l'avoir rendu maître de Rome? Les Français sont à Rome parce qu'ils ont voulu disputer à d'autres puissances cet honneur : ils se sont imposés à Pie IX. Ils sont à Rome, et ils y resteront pour eux-mêmes et à leurs frais, haïs par le peuple, haïs par le prince, pendant que leur victoire aura mis toute l'Italie sous le joug de l'Autriche, puisque cette terre, par le fait de son servage, ne peut qu'appartenir à l'Autriche, dont le despotisme brutal est l'appui nécessaire de tous les despotes italiens.

Au point de vue de la défense du principe d'autorité, les Français ne peuvent donc espérer de contre-balancer en Italie la puissance de l'Autriche. Aucun prince italien ne consentirait à appuyer ce principe sur eux; ils sont devant lui sans influence, sans droit. A moins qu'ils ne veuillent courir le danger de rester isolés, il faut qu'ils apprennent enfin à ne pas compter seulement sur leur force physique, sans jamais consulter les sentiments du peuple au milieu duquel ils se trouvent; il faut, au contraire, qu'ils cherchent un appui dans ce peuple, en se rattachant à une des idées, des passions qui ont de la puissance sur son esprit. Ils auront acquis ainsi un principe, un droit. Or, quelles sont les idées, les passions dominantes chez le peuple italien? Si les Français croyaient enlever l'Italie aux Autrichiens en les remplaçant, ils se tromperaient grandement. Ils ne réussiraient qu'à se faire haïr; car il ne s'agit pas, en Italie, de le choisir maître le plus indulgent, le plus civilisé, le plus libéral. Si un tel choix était fatalement imposé aux Italiens, ils préféreraient sans doute le maître le plus barbare, l'Autriche à la France. Il ne faut pas s'en étonner. Pour un peuple qui veut s'appartenir, toute domination étrangère est un signal de mort, puisqu'on ne peut poser une tête étrangère que sur une nation décapitée. Quand ce malheur est inévitable, mille fois plutôt les exils et l'extermination du maître barbare, que les bonnes intentions et les bienfaits avec lesquels le maître civilisé ne ferait que dorer la servitude et réconcilier le peuple avec son joug. Lorsque le premier me bat de ses verges, je sens que je vis par la haine qu'il m'inspire, et je conserve l'espérance de le terrasser un jour; lorsque le second

m'embrasse et me caresse, je me sens étouffer. Les idées, les passions des Italiens se rapportant donc au but de la liberté et de l'indépendance nationale, il faut que les Français tendent à la réalisation du même but, pour qu'ils aient en Italie un appui, un titre, une influence; et leurs efforts doivent être généreux et non pas intéressés, parce que si, au lieu d'aspirer à se faire un ami du peuple italien, ils avaient l'arrière-pensée de conquête, même partielle, ils prendraient le caractère de mercenaires, auxquels on ne doit aucune reconnaissance aussitôt qu'on leur a payé le prix du sang.

En 1859, sous l'administration du cardinal Antonelli, la situation de l'État romain est toujours la même. Les finances sont ruinées, il n'y a ni or, ni argent, on ne possède que du papier; les priviléges sont rétablis, le commerce est nul, le développement des études, les télégraphes, l'armée nationale vainement réclamés, la contrebande florissante, le brigandage sans répression, l'état de siége permanent; la noblesse, la bourgeoisie, la plèbe, dépouillées de tout esprit de parti, de toute haine réciproque, et réunies dans leur haine contre la domination cléricale; le bas clergé, non ami, non complice du gouvernement; les paysans mécontents des taxes, mécontents des étrangers qui les désarment, mécontents de la police qui les livre aux brigands, tous également indignés, tous rebelles. Et la France continue à y entretenir à ses frais une armée d'occupation, honteuse d'assister à des désordres qu'elle ne peut empêcher, et craignant d'en augmenter l'horreur en s'éloignant. Si on veut bien la considérer, quelle est l'image que nous offre la croisade étrangère de 1849 contre Rome? La France humiliée malgré sa victoire, le roi de Naples couvert de l'opprobre d'une fuite, l'Espagne prouvant pompeusement son impuissance, l'Autriche armée du glaive et du feu pour détruire des villes italiennes, Pie IX dédaignant de régner au milieu d'un monde vivant, et préférant des ruines rougies de sang; et d'un autre côté, de la gloire pour Garibaldi, une page dans l'histoire pour la république romaine.

Onze ans se sont déjà écoulés, et toutes les rigueurs déployées par les princes italiens pour relever leurs trônes n'ont relevé que

la révolution. Seul, le roi de Piémont conserva le statut : ce fut par honnêteté et par vertu, mais ce fut aussi par intérêt monarchique. La monarchie piémontaise, qui n'a pas d'anciennes racines, n'avait pas eu encore la force de se soustraire à l'assujétissement de l'aristocratie des nobles et du clergé ; le roi n'était que le premier baron du royaume. Le statut, en donnant au trône l'appui de l'opinion populaire, lui a permis de s'investir de tous les droits de la souveraineté. Outre cela, la maison de Savoie n'avait pas perdu, par la défaite de Novare, son espérance d'étendre sa domination en Italie ; et le drapeau tricolore continuant à flotter en Piémont, était un signal autour duquel les Italiens ne manqueraient pas un jour de se rallier. D'ailleurs, le statut piémontais n'entravait pas beaucoup la marche indépendante du gouvernement. Victor-Emmanuel montait sur le trône dans un moment difficile, c'est-à-dire lorsque la déroute de Novare, l'exil de Charles-Albert, le traité humiliant conclu avec l'ennemi, et la triste expédition contre Gênes agitaient fortement la nation et la poussaient à élever d'énergiques protestations. Le ministère, pour éviter des discussions orageuses, s'était hâté de dissoudre la chambre et de proroger le Sénat. Les électeurs, n'écoutant que leur indignation, renvoyèrent les mêmes députés, animés des mêmes passions. Si le roi s'était jeté dans les bras de la gauche, il aurait été forcé de recommencer la guerre, ce qui aurait été la ruine définitive du Piémont; s'il s'était confié à la droite, elle l'aurait amené insensiblement au despotisme. Le ministère fit que le roi intervînt dans le débat, et une proclamation menaçante avertit la nation que toute opposition rendrait le statut impossible. La nouvelle chambre fut dissoute ; la nation se tut devant l'éloquence de la proclamation. Puis, les conseils, les ordonnances, les circulaires des juges, des maires, des agents de la police et des intendants des provinces, les craintes que les carabiniers répandaient dans les villages et de maisons en maisons, firent que la nouvelle élection envoya à la chambre des employés, des nobles, des banquiers, des généraux, des prêtres et des moines. Le gouvernement eut la majorité, et il sut, par les mêmes moyens, la conserver plus

tard; de sorte que la représentation nationale en Piémont est réellement un monopole de cabinet; et puisque l'opposition n'a jamais pu ni ne peut y prévaloir, c'est qu'il n'y a jamais eu l'essence d'un gouvernement constitutionnel : le Piémont n'a qu'un gouvernement ministériel. Cependant, le drapeau tricolore y est toujours déployé, la liberté individuelle respectée, le domicile inviolable, la presse assez libre, et, sous l'administration du comte Cavour, on voit l'armée réorganisée, le crédit raffermi, les finances restaurées, les travaux d'utilité publique favorisés, l'industrie et le commerce encouragés, le peuple tranquille et dévoué à son roi.

Dans toutes les autres contrées de l'Italie, il se pratique avec une effroyable constance un système de répression froidement calculé. Parcourir ces pays, c'est suivre le chemin de la torture. Qui pourrait recueillir tous les cris de douleur qu'on y élève et qui ne trouvent pas de réponse, sans avoir le cœur brisé! Plus le bruit du monde se calme et achève de se perdre dans un silence de mort, plus les maîtres redoutables de cette terre se croient en sûreté. Mais combien cette assurance est éphémère! Si au milieu de ce silence une seule plainte lamentable, un seul cri de colère s'élève, vous voyez les bourreaux couronnés craindre que tous les morts ne soient pas bien morts, que l'heure de la vengeance n'arrive, que tous ces tombeaux ne s'entr'ouvrent pour laisser surgir et briller sur leurs têtes des épées de feu. Cette crainte les oppresse malgré leur fermeté apparente; ils sont précipités de terreur en terreur; et lorsque, les yeux hagards, les cheveux hérissés, ils prennent le ton de la menace pour cacher la peur qu'ils ressentent, lorsqu'ils s'avancent et disent : Voyez, nous ne tremblons pas!... on est tenté d'en avoir pitié.

L'erreur commune est de saisir dans l'histoire d'un peuple, une heure, un jour de détresse, et de leur faire rendre un écho immortel; c'est de surprendre ce peuple au moment d'une chute, et de s'écrier : Tout est fini! On ne songe pas que la vie des nations parcourt la durée des siècles, et que chaque chute marque un moment d'arrêt, mais qu'elle aboutit en définitive à un progrès. Si je voyais le peuple italien résigné à son sort, unique-

ment occupé à soigner ses plaies, dans une incapacité absolue de souffrir, sans amour, sans haine, sans jamais pousser un cri de douleur, sans s'abandonner à des actes de désespoir qui peuvent paraître coupables, mais qui sont un signe de la continuité et de la vigueur de la vie, je m'alarmerais; je dirais que le froid de la mort a gagné son cœur. Et il y a plus encore : si je voyais ce peuple s'accommoder facilement du joug, prendre docilement l'attitude et les pensées de l'esclave, s'honorer de ses chaînes, flatter ceux qui le foulent aux pieds, se révolter à la vue de la liberté comme un hydrophobe à la vue de l'eau, et repousser avec fureur tout ce qui pourrait l'arracher à sa honte, qu'il ne comprend pas et dans laquelle il se complaît, je pleurerais sur le cadavre de ce peuple. Mais, au contraire, jamais des personnalités plus ardentes ne se conservèrent au milieu d'un tel anéantissement social; jamais dans les Italiens les blessures de leur corps n'ont envahi leur âme. Toute la fureur des supplices n'a servi qu'à retremper leurs forces. Le doute n'a jamais pénétré dans leur esprit : leur foi, c'est leur salut. On ne leur ravit que le présent; mais ils se souviennent du passé, et ils possèdent l'avenir.

J'ai écrit ce livre dans l'exil; et si les sentiments que j'y exprime, si mes vœux très-ardents pour la liberté de ma patrie pouvaient jamais être un crime, les hommes généreux du monde entier seraient mes complices.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.